3. 3. 222

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HELLÉNISME

EN FRANCE

II

Digitized by Google

Paris. — Imprimerie Ad. Lainé, rue des Saints-Pères, 19.

Digitized by Google

L'HELLÉNISME
EN FRANCE

LEÇONS

SUR L'INFLUENCE DES ÉTUDES GRECQUES

DANS LE DÉVELOPPEMENT

DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES

PAR

E. EGGER

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

II

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1869

Tous droits réservés

Digitized by Google

L'HELLÉNISME

EN FRANCE.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

LA COMÉDIE EN FRANCE AVANT ET PENDANT LA RENAISSANCE DE L'HELLÉNISME.

Coup d'œil sur les origines du théâtre en France. — Comment cette histoire reproduit à peu près chez nous les phases principales de l'histoire du théâtre grec. — Transition de la comédie populaire à la comédie savante. — Ch. Estienne et Odet de Turnèbe. — Aristophane en France, ses éditeurs, ses traducteurs, ses imitateurs. — La *Néphélococugie* de P. Le Loyer. — Préceptes de Vauquelin de la Fresnaye sur la comédie.

En étudiant les réformes littéraires du seizième siècle, nous avons vu comment la discipline hellénique s'est imposée à la poésie lyrique, à l'églogue et à l'épopée, avec des degrés divers de rigueur. La comédie française eut alors une bien autre destinée. C'est de tous les genres de composition littéraire celui qui s'est le moins prêté aux efforts de l'esprit d'imitation. Il faut, pour bien apprécier cette diffé-

rence singulière, remonter jusqu'au moyen âge et y suivre rapidement la marche et les progrès du génie dramatique.

Le drame païen, soit en Grèce, soit à Rome, était si étroitement associé aux idées et aux cérémonies religieuses, il était si empreint de l'immoralité que semblaient consacrer certains symboles du polythéisme; puis, sous l'empire romain, il était tombé à un tel degré de licence, que la prédication chrétienne combattit longtemps les plaisirs du théâtre pour en extirper le goût dans la foule convertie à la religion nouvelle. Les institutions théâtrales une fois renversées, les œuvres dramatiques et surtout les comédies, si elles ne furent pas volontairement détruites, cessèrent au moins d'être reproduites par les copistes et disparurent peu à peu des bibliothèques. Quelques maigres abrégés, comme la petite pièce devenue célèbre sous le nom de *Querolus*, comme l'*Orestes* d'un poëte inconnu (1), perpétuèrent seuls à travers le moyen âge le souvenir d'une littérature jadis si féconde et si brillante.

Mais quand le christianisme fut resté seul maître des esprits et des âmes, et quand il n'eut plus à craindre la rivalité des idées païennes, les docteurs, comme les conciles, se relâchèrent peu à peu de cette sévérité, qui avait été déjà si fatale aux œuvres des comiques grecs et latins. Le génie satirique put se réveiller et s'exercer avec plus ou moins de har-

(1) Nous en avons parlé dans la IVe leçon, plus haut, t. I, p. 86.

diesse, d'abord dans des essais en langue latine, qui ne s'adressaient guère qu'à la société savante, puis dans des narrations ou des dialogues en langue populaire. La comédie, ainsi renaissante, traversa, dans les derniers siècles du moyen âge, les mêmes vicissitudes, offrit les mêmes caractères que la comédie grecque aux temps de ses premiers commencements. L'essentielle identité de l'esprit humain avec lui-même produisit, chez deux peuples ingénieux, des phénomènes littéraires dont l'analogie est intéressante à observer.

Le drame grec, à ses débuts, ne s'était pas tout de suite divisé en deux genres distincts, la comédie et la tragédie. Les scènes *dionysiaques* avaient eu, à l'origine, le caractère un peu confus d'une composition surtout lyrique, sur laquelle se détachaient une action et un dialogue tantôt sérieux et tantôt comiques (1). Le drame appelé *satyrique*, et qu'un ancien (2) a déjà défini « la tragédie en belle humeur, παίζουσα τραγῳδία, » perpétua le souvenir de cet état d'indécision primitive. De même, à l'origine de notre théâtre, les *mystères* ne se distinguent pas tou-

(1) Voir la *Poétique* d'Aristote, ch. IV, et ses interprètes sur ce chapitre. L'ouvrage le plus récent et le plus complet, que j'aime à citer, sur ce sujet est l'*Histoire de la Comédie*, par Edel. Du Méril, dont le tome Ier (Paris, 1864, in-8°), contenant les origines grecques, a seul paru. Pour la tragédie, voir aussi J.-L. Klein, *Geschichte des Drama*. I. *Einleitung. Griechische Tragœdie* (Leipzig, 1865, in-8°).

(2) Démétrius d'Alexandrie (souvent cité à tort sous le nom de Démétrius de Phalère), *de l'Élocution*, § 169, dans les *Rhetores græci* de Walz, tome IX.

jours très-nettement, pour le ton du moins et pour le style, des *moralités* et des *sotties*. Dans leur naïveté, les poëtes, s'il faut déjà leur donner ce nom, mêlent souvent le ridicule au sérieux, et l'horrible au comique. Dieu et les saints y parlent comme des bateleurs; les paysans et les bourgeois terminent souvent leurs disputes par des scènes de potence et de pilori.

Ce drame populaire de nos ancêtres, comme celui d'Athènes, est sorti des temples, et longtemps il est resté associé aux fêtes religieuses. C'était par piété que l'on mettait en scène l'Ancien et le Nouveau Testament, l'histoire des saints et des martyrs. Le clergé se prêtait à ces représentations; souvent même il y concourait de bonne grâce. A mesure qu'elle s'émancipait, la Muse dramatique devenait plus exigeante et s'accommodait moins d'une telle alliance avec la liturgie; mais il fallut bien du temps pour qu'elle s'en dégageât tout à fait. On peut même dire qu'il s'est conservé quelque chose de cette tradition dans l'usage des tragédies classiques et pieuses que perpétuèrent les écoles de l'Université, comme celles des Jésuites (1), et cela jusqu'au dix-neuvième siècle.

Dans la comédie en particulier, les libertés théâtrales dégénérèrent bien vite en licence. Vauquelin de la Fresnaye, comme je l'ai déjà fait observer, traduit quelquefois Horace ou Aristote, sans trop s'inquiéter si ce qu'il leur emprunte s'applique à la

(1) Voir *Selectæ Patrum Societatis Jesu tragœdiæ* (Anvers, 1634, 2 vol. in-24).

poésie de son temps. Sur le sujet qui nous occupe, sa traduction d'un texte ancien devient d'elle-même une page d'histoire moderne. Les vers d'Horace

> Successit vetus his comœdia, non sine multa
> Laude, etc.,

reparaissent ainsi transformés et continués dans son IIIe chant :

> Or aux Grecs vint ainsi la vieille comédie,
> Non sans grande louange outrageuse et hardie,
> Quand en vice tomba cette grand'liberté
> Qui de tout blasonner prenoit autorité,
> Et par édit exprès elle fut réformée,
> Ce qui fut bien reçu, la vieille étant blamée,
> Et le chore dès lors s'en tut honteusement,
> Et de piquer ne fut permis aucunement.
> Ainsi dedans Paris j'ai vu, par les colléges,
> Les sacriléges être appelés sacriléges
> Es jeux qui se faisoient, en nommant franchement
> Ceux qui de la grandeur usoient indignement,
> Et par son nom encor appeler toute chose :
> Médire et brocarder de plus en plus on ose.
> Alors, vous eussiez vu les paroles, d'un saut,
> Comme balles bondir, vollant de bas en haut.
> Mais cette liberté depuis étant restreinte, etc.

En lisant ici Vauquelin, on croit lire les pages de ces grammairiens grecs qui ont écrit des introductions aux pièces d'Aristophane et qui nous ont raconté les premiers et hardis essais de la satire comique sur les théâtres populaires de la Grèce (1).

(1) On en trouvera le recueil le plus complet en tête du volume qui contient les scholies sur Aristophane dans la *Biblio-*

De même, les farces qne jouaient sur les tréteaux les Enfants sans-souci ou les Clercs de la Basoche, s'attaquaient hardiment à tous les ordres de l'État, à tous les personnages, si grands qu'ils fussent; elles sonlevaient les plus graves questions d'ordre public ou de morale domestique, et sur tout cela elles parlaient avec une intempérance de langage qui va jusqu'à la licence et descend jusqn'à l'ordure. Il fallut bien souvent mettre un frein à cette liberté. On comprend. par exemple, qn'un roi comme Louis XI s'en accommodât mal et qu'il lui fît quelquefois la guerre. Louis XII, au contraire, aima la franchise de ces gais satiriques; il l'encouragea même, y tronvant un moyen de savoir bien des vérités utiles qui, sans cela, ne seraient pas montées jusqu'à son trône. On cite même une circonstance où il chargea les baladins de défendre sa politique contre celle du pape, son ennemi du moment. A Paris donc, comme à Athènes, la comédie avait alors qnelques-unes des libertés qu'exerce chez nous la presse (1), et elle en abusait. Sous le règne de François Ier, je ne rencontre pas moins de quatre arrêts contre messieurs de la Basoche. Un jour, entre autres, il fallut leur imposer de soumettre à l'autorité le manuscrit des

thèque grecque-latine de F. Didot, volume dû aux soins de feu F. Dübner.

(1) Voyez, pour plus de détail, les chapitres XXI et XII du solide et piquant ouvrage de M. Lenient : *la Satire en France au moyen âge* (Paris, 1859, in-8). Quant aux libertés de la satire dramatique dans nos provinces, on en trouvera un exemple frappant dans la *Note* de M. Joly *sur Benoet Du Lac, ou le Théâtre de la Bazoche à Aix à la fin du seizième siècle* (Lyon, 1862, in-8°).

farces qu'ils se proposaient de mettre sur la scène. Encore cette précaution devait-elle être souvent illusoire; car de grossiers canevas confiés à la mémoire ou plutôt à la fantaisie des acteurs de carrefour pouvaient être facilement défigurés, selon leurs caprices, pour le plus grand succès de la représentation. Après cela, on ne s'étonne pas que l'Iuquisition elle-même soit intervenue, en France, pour combattre quelques écarts de cette liberté indocile, qui se souciait trop peu de la morale pour respecter beaucoup la religion et les gens d'Église.

Autre ressemblance entre des écoles de poëtes si éloignées l'une de l'autre par les temps et par les lieux. La composition dramatique n'était guère soumise à aucune règle, ni pour le nombre des actes, ni pour leur étendue. Certains mystères duraient plusieurs jours à représenter. Les moralités, farces et sotties sont beaucoup plus courtes d'ordinaire, et les plus longues ne dépassent guère un millier de vers. Mais pour la dispositiou, pour le nombre des personnages, pour le choix du rhythme, on ne les voit assujetties à aucune règle précise : tout cela rappelle l'extrême liberté de la composition dans les comédies d'Aristophane, auxquelles nos éditeurs et traducteurs français ont longtemps imposé des divisions contraires à la tradition des manuscrits et des scoliastes.

S'adressant surtout à la foule, ces petits drames ont presque toujours besoin d'un prologue où le sujet soit d'avance expliqué, surtout quand il est complexe et difficile à comprendre. La même né-

cessité explique ou excuse dans le théâtre grec le fréquent usage des prologues.

Comme dans la Comédie Ancienne chez les Athéniens, les personnages allégoriques abondent dans nos moralités : *l'Église* et *le Commun*, *la Noblesse* et *la Pauvreté*, *l'Amour*, *la Loi de Grâce*, *les Quatre Ages* (1), etc. Il semble que la vive intelligence du peuple se mît volontiers d'accord avec le poëte pour animer ces abstractions, qui nous semblent aujourd'hui si froides.

Un autre moyen d'intérêt que n'ont pas négligé nos Aristophanes populaires, c'est de mêler au français proprement dit le patois d'autres provinces, comme cela se voit, entre autres, dans *l'Avocat Patelin*, et même le latin que nous appelons aujourd'hui macaronique.

Il n'est pas indifférent non plus de remarquer que le théâtre français, à sa naissance, était desservi par des confréries dont l'organisation rappelle les confréries d'artistes dionysiaques devenues si considérables et si puissantes en Grèce sous les successeurs d'Alexandre (2).

Seulement on voit, par cette date même, que les corporations d'artistes grecs se sont constituées longtemps après que le théâtre avait produit, dans tous les genres, ses principaux chefs-d'œuvre. Chez

(1) Exemples que j'emprunte au *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., publié par Le Roux de Lincy et Fr. Michel (Paris, 1837, in-12).

(2) Voyez mes *Mémoires de littérature ancienne*, n° XVII : « Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité. »

nous, au contraire, il faut avouer que le libre et précoce développement de la comédie populaire, au temps des confréries dramatiques, n'a rien produit qui se puisse appeler un drame régulier. Le petit chef-d'œuvre anonyme qui porte le titre de *l'Avocat Patelin* est la seule pièce qui fasse exception à cet égard. Quelques situations heureuses, quelques personnages finement et rapidement esquissés, çà et là une ou deux tirades pleines de verve, c'est à peu près tout ce qu'on peut louer dans cet immense répertoire de farces, de moralités et de sotties que l'on imprime et réimprime aujourd'hui, avec une diligence toujours utile pour l'histoire de notre langue et pour celle des mœurs, mais d'où il est difficile d'extraire une pièce ou même une scène digne d'être détachée et conservée à titre de modèle. Au commencement du seizième siècle, la comédie en est encore, chez nous, au point où elle en était chez les Grecs avant Épicharme : elle est comme « dispersée sur le sol », ainsi que parle un grammairien (1). Il y avait alors à Mégare, à Lacédémone, à Syracuse et dans la banlieue de ces villes célèbres, des compagnies de bateleurs qui promenaient de tréteaux en tréteaux leur verve d'imagination satirique, sans laisser derrière elles d'autre souvenir que celui d'un divertissement passager. La comédie était une distraction pour les jours de fête ; ce n'était pas une

(1). « Le premier, Épicharme s'appropria, en la relevant par de nombreuses innovations dans la pratique de l'art, la comédie auparavant dispersée (τὴν κωμῳδίαν διεῤῥιμμένην). » Anonyme, περὶ Κωμῳδίας.

œuvre de littérature. Mais elle le devint bien vite chez les heureux Hellènes : Épicharme et Sophron à la cour des rois de Sicile, Cratès, Eupolis, Cratinus, Aristophane au sein de la démocratie athénienne, élevèrent, en moins d'un demi-siècle, le genre comique à toute la beauté d'une composition régulière, à toute la dignité d'une institution nationale. En France, ce travail fut beaucoup plus long et plus laborieux, et, chose singulière, malgré les analogies que nous avons signalées dans l'histoire du génie comique chez les deux peuples, l'hellénisme renaissant ne contribua que pour une faible part à l'éducation de nos véritables poëtes comiques. Les Italiens, avec Plaute et Térence, furent les vrais instituteurs de nos Français, quand ceux-ci songèrent à coordonner avec un juste sentiment de l'art les éléments comiques épars dans la littérature du moyen âge, à rehausser un peu les personnages sans les guinder, à épurer, sans l'affadir, la vieille satire gauloise.

Si étrange que nous semble la chose, elle s'explique néanmoins sans trop de peine. Tandis que, pour la tragédie, on avait retrouvé plus de trente pièces d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, avec la théorie aristotélique sur cette matière, on n'avait pour la comédie que les onze pièces d'Aristophane appartenant toutes, excepté le *Plutus*, à la première période de la comédie grecque, et qui étaient vraiment d'une interprétation fort difficile, même pour les hellénistes. D'ailleurs, peu ou point de critique, peu ou point de théories sur ce genre de composition, dans

ce qui nous restait des rhéteurs grecs et latins. Dès le milieu du seizième siècle (1543), Charles Estienne, dans la préface d'une comédie imitée de l'italien, expose comme le programme d'une réforme de la comédie française d'après les règles et les exemples de l'antiquité; mais ce programme est bien vague encore, et ne laisse voir qu'une médiocre connaissance de l'histoire littéraire. J'en aperçois un peu plus dans la préface d'un traducteur français de Térence; mais les lieux et les temps y sont confondus avec beaucoup de négligence (1). Pour la date où il a été composé, ce morceau est le témoignage d'un effort méritoire, rien de plus (2). Vers le même temps, le fils du célèbre helléniste et imprimeur Turnèbe avait composé une comédie qu'on a publiée après sa mort, une comédie en prose et qui marque un progrès notable sur les essais de ses prédécesseurs. Odet de Turnèbe paraît complétement étranger, dans cette étude, à tout souvenir, à tout enseignement des lettres grecques. Et cependant, dès 1549, Ronsard avait traduit en vers et fait représenter sur la scène d'un collége le *Plutus* d'Aristophane; il semble donc que le génie du comique athénien fût signalé aux studieux poëtes de la Pléiade. Nos imprimeurs l'avaient reproduit en grec et en latin; son scoliaste même était déjà entre les

(1) M. E. Chasles l'a justement signalé et en a reproduit les pages les plus intéressantes dans sa thèse sur *la Comédie en France au seizième siècle* (Paris, 1862, in-8°).

(2) Voir ci-dessus l'analyse que j'en ai donnée, à la fin de la XIIe leçon.

mains des érudits. M. E. Chasles, dans sa thèse sur *la Comédie française au seizième siècle*, ne nous montre pas que l'éducation, de plus en plus empreinte d'hellénisme, qu'on recevait au collége de France ou dans les autres écoles, eût notablement contribué à diriger du côté d'Aristophane les jeunes esprits, pourtant si éveillés alors sur tout ce qui intéressait l'antiquité classique. Un livre, toutefois, lui avait échappé : c'est la collection des œuvres posthumes de Pierre Le Loyer, Angevin, où figure, sous le titre de *Nèphèlococugie*, une fort amusante imitation de la comédie des *Oiseaux*. L'entreprise était hardie de faire passer sur notre scène la plus brillante peut-être, mais la plus étrange conception du génie d'Aristophane (1). Aussi nous dit-on que, pour Le Loyer, ç'avait été un essai de jeunesse. Quoi qu'il en soit, l'imitation n'a pas mal réussi. Il était difficile d'écarter d'un tel sujet les dieux de la fable hellénique; on y retrouve donc Prométhée, Neptune, Mercure et Iris parmi les hôtes de la cité imaginaire. Mais la plupart des autres personnages, le poëte, l'astrologue, le soldat, le sophiste (le pédant), l'alchimiste, l'enfant de la matte (le voleur), sont des personnages de tous les temps, et, en tout cas, ce sont bien des Français. Le plus original de tous est celui qui remplace le sycophante ou dénonciateur de la comédie athénienne : chez Le Loyer il s'appelle Chicanoux, comme chez Rabelais, et il se

(1) Voir plus bas, dans la XXIIIe leçon, des extraits de la traduction française qu'en a publiée Boivin au dix-septième siècle.

peint lui-même de la façon la plus vive dans le dialogue suivant avec le vieillard Génin, qui est le chef de la Cité des nuages :

CHICANOUX.

Je veux voler par la longue étendue
De l'air ouvert, et sillonnant la nue
Faire en volant ébranler sans repos
Mon corps, mes bras, mon plumage dispos.

GÉNIN.

Que cherches-tu?

CHICANOUX.

Je demande des ailles
Et la figure et les mœurs toutes telles
Qu'a le cocu volage et inconstant,
Et parmi l'air ses deux ailes battant.

GÉNIN.

De quel métier exerces-tu la vie?

CHICANOUX.

Je vays suivant l'art de chicanerie.

GÉNIN.

Comment cela?

CHICANOUX.

De libelles, d'exploictz,
Et d'escriptoire armé en tous endroictz
Et deux recorts menant pour ma deffense,
Autant le bon que le mauvais j'offense.
Sans mettre esgard et différence entr'eux,
Tant bien je suis de gaigner desireux :
Mon frère même et mon père plus proche
Et mes parents sentent ma vive accroche,
Et mes amys certains et familiers
Sont estimés de moi comme étrangers;
En peu de temps par chicanes je pille
Voire le bien d'une riche famille.
Procez, desbatz je moyenne et je fais
Que sur le croc ils pendent pour jamais.
Si Dieu au ciel a la puissance telle
Qu'il donne à l'âme une essence immortelle,

J'ay le pouvoir dessus tous les mortelz
De rendre aussi les procès immortelz.
Sac dessus sac, et forme dessus forme,
L'évident droict en obscur je transforme
Et par deffaulx et par forclusions,
Adjournements et intymations,
Je subvertis du bon droict la substance,
Ou je l'altère et le tiens en balance,
Prest à tomber et facile à ranger,
Pour dessus luy en faire transiger :
Bref je suis craint comme le vif tonnerre
Que Jupiter eslance sur la terre.

GÉNIN.

Pourquoy veux-tu notre plumage avoir
Estant orné d'un si brave pouvoir,
Et d'un mestier qu'en tel heur tu exerces
Garny d'engins et de ruzes diverses?

CHICANOUX.

Tu entendras pourquoy je cherche tant
D'aller ainsi vos plumages portant :
Quand je m'en vay pour adjourner un homme
Rude, fascheux, ou bien un gentilhomme,
Allant chez lui pour gaigner le teston,
Il va pleuvant mille coups de baston
Dessus ma teste, et souvent son espée
Dedans mon sang est fièrement trempée,
Et à grandz coups il ne s'espargne pas
D'estafiler mes jarrets et mes bras
Et mon visage, imprimant sa colère
Sur moy qui suy venu pour luy deplère :
Or je voudrois avoir le dos ailé
A ceste fin que m'en estant allé
Faire un exploict dedans le domicile
D'une personne à courrousser facile,
Et que l'ayant adjourné promptement,
Tenant en main tout prest l'adjournement,
J'eusse aussi tost mon aile toute preste
Pour m'en voler et fuir la tempeste

Des *orbes* (1) coups, des coups sanglantz et fortz
Qu'il lascheroyt par après sur mon corps.

GÉNIN.

Nous ne pouvons donner de nos plumages
Sinon à ceux qui arrestez et sages
Veullent leur vie avecque nous tirer,
Sans plus la terre en leur cœur desirer.
Partant, amy, si cocu tu veux vivre,
Sois de chicane et d'affaires delivre;
Ou tu ne peux et ne doitz point vouloir
Nostre plumage et noz biens recevoir.

CHICANOUX.

Je ne sçauroys, il ne faut que j'en mente,
Laisser la terre et ma vie plaisante;
Ains j'ayme mieux, vivant en vray sergent,
Estre battu et gaigner de l'argent.

GÉNIN.

Tu ne peux donc de toute ta puissance
Estre cocu.

CHICANOUX.

Je prendrai patience.

Voilà un ancêtre du *Chicaneau* de Racine et du *Monsieur Loyal* de Molière, que certes Racine et Molière n'auraient pas désavoué. Si la pièce contenait beaucoup de morceaux pareils, elle eût mérité de survivre. « J'ai fait et entrepris, dit l'auteur, chose qui n'a jamais été vue en France, ramenant comme du tombeau la vieille comédie et essayant de la faire revivre entre les François, en coupant et tranchant ce qu'elle avoit de vicieux. » L'imitation, en effet, ne manque pas d'habileté. Supprimer la

(1) Nicot l'explique par : « Coup qui ne fait que meurtrissure. »

distinction des actes, que l'exemple des pièces latines avait déjà fait introduire par certains éditeurs dans les pièces du théâtre grec, transformer la plupart des personnages selon la convenance de notre théâtre, reproduire assez justement par la variété des rhythmes français celle des rhythmes de l'original, surtout dans les chœurs et dans la savante complication du morceau qu'on appelait *parabase :* ce sont là des mérites remarquables, surtout pour le temps où nous reporte la composition de cette comédie. La langue, d'ailleurs, avait alors des libertés qu'elle ne pourrait guère se permettre aujourd'hui, et nul traducteur, au dix-neuvième siècle, n'oserait reproduire dans leur erudité certaines expressions que ne redoute pas la franchise de Pierre Le Loyer. Néanmoins, et quel qu'ait pu être devant le public le succès d'une telle imitation, c'est surtout une œuvre d'érudition ; elle ne devait pas servir d'exemple à nos comiques français. La comédie d'Aristophane est trop athénienne et trop antique pour passer sur notre théâtre, même avec ces habiles remaniements : elle peut inspirer chez nous le génie d'un poëte comique, comme un jour elle inspira celui de Racine dans les *Plaideurs,* mais elle ne saurait faire école chez nous. Plaute et Térence, ce dernier surtout, sont des intermédiaires utiles entre la comédie grecque et la comédie française. On comprend que celle-ci les ait facilement accueillis pour maîtres, de préférence à Aristophane. Ils représentent un état des mœurs et une forme du langage plus voisins de nos mœurs et de notre langage modernes.

Ici encore, Vauquelin de La Fresnaye nous est un témoin naïf et précieux de l'état des esprits en France :

..... Cette liberté, depuis, étant restreinte,
Mille gentils esprits sentant leur âme atteinte
De la divinité d'Apollon, ont remis
Le soulier du comique aux limites permis :
Fuyant d'Aristophane en médisant la faute,
Et prenant la façon de Térence et de Plaute,
Ils ont, en leurs Moraux, d'un air assez heureux
De Ménandre mêlé mille mots amoureux.
Mais les Italiens, exercés davantage,
En ce genre eussent en le laurier en partage,
Sans que nos vers présents nous représentent mieux
Que leur prose ne fait cet argument joyeux ;
Grevin nous le témoigne et cette *Reconnue*
Qui des mains de Belleau naguères est venue,
Et mille autres beaux vers dont le brave farceur
Châteauvieux a montré quelquefois la douceur.

Ainsi, de l'aveu même des contemporains, la comédie latine et l'italienne ont eu plus de part que la grecque à l'éducation de nos comiques français(1).

D'ailleurs, il est certain que la comédie se prêtait moins que la tragédie à une étroite imitation des modèles antiques. Plus populaire par sa nature, par le caractère bourgeois des événements et des personnages qu'elle met en scène, elle ne sait guère se contenter d'un auditoire savant, d'un auditoire d'élite, comme fait la tragédie. Par là même, elle s'est

(1) Voir, à l'appui de cette remarque, la thèse de M. A. Chassang sur les *Essais dramatiques imités de l'antiquité au quatorzième et au quinzième siècle* (Paris, 1852, in-8°).

mieux défendue contre l'invasion des héros grecs et romains. Elle a pu profiter des leçons de l'antiquité renaissante, elle n'en a pas subi la tyrannie, et, tout en s'améliorant, elle est restée fidèle au vieux génie gaulois de notre littérature. A l'exception de Vauquelin de La Fresnaye, aucun de nos faiseurs de Poétiques françaises n'a prétendu dicter des règles à nos poëtes comiques; encore Vauquelin l'a-t-il fait avec une juste sobriété, demandant que la comédie ait d'abord un *proëme*, c'est-à-dire un prologue, puis trois parts : 1°

. . . . . un court argument
Qui raconte à demi le sujet bravement,
Retient le reste à dire, afin que suspendue
Soit l'âme de chacun par la chose attendue ;

2° un *enveloppement*, c'est-à-dire le nœud ou l'intrigue;

3° un *renversement*, c'est-à-dire, sans doute, une catastrophe ou péripétie,

Qui le tout débrouillant fera voir clairement
Que chacun est content par une fin heureuse,
Plaisante d'autant plus qu'elle était dangereuse.

Ensuite, il indique rapidement les sujets et les personnages familiers à la comédie. Il accepte même l'idée (sinon le mot, qu'il blâme), de tragi-comédie :

Car on peut bien encor par un succès heureux
Finir la tragédie en ébats amoureux :
Tel étoit d'Euripide et l'*Ion* et l'*Oreste*,
L'*Iphigénie*, *Hélène* et la fidèle *Alceste*.

Voilà de l'érudition, mais une érudition sensée, modeste, sans la moindre tyrannie. Nous sommes loin encore du rigorisme qui pesa sur la scène française au dix-septième siècle. Vauquelin aime fort Aristote, que si souvent il traduit en mauvais vers; mais il n'a pas pris, en cette savante compagnie, le goût des préceptes absolus, et l'on voit qu'à son école les imitateurs du théâtre ancien gardent encore une honnête liberté.

Digitized by Google

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

L'ÉLOQUENCE FRANÇAISE AU SEIZIÈME SIÈCLE ; CE QU'ELLE DOIT AUX EXEMPLES DES ORATEURS GRECS ET AUX PRÉCEPTES DES RHÉTEURS GRECS.

Conditions particulières du développement de l'éloquence française. — Ce qu'elle était au seizième siècle d'après le jugement de G. Du Vair. — Les rhéteurs latins mieux connus de nos orateurs que les rhéteurs grecs. — L'éloquence religieuse inconnue à la Grèce païenne. — Les Athéniens n'ont pas connu la profession d'avocat; ce qui résulte de cette différence entre les institutions judiciaires d'Athènes et les nôtres. — Abus de l'érudition dans notre éloquence politique et judiciaire. — Ant. Loisel et P. Ayrault.

Dans la poésie française, le caractère commun qui marque toutes les réformes provoquées et inspirées par la renaissance des études grecques, c'est un brusque retour d'imitation vers des modèles antiques longtemps oubliés ou méconnus par nos ancêtres. L'éclatante beauté des chefs-d'œuvre rendus à la lumière et l'autorité des théories littéraires d'Aristote avaient subitement fait pâlir les anciennes œuvres du génie national; on s'était vite habitué à croire que la France, avant cette rénovation des

études, n'avait rien produit qui méritât de survivre, et l'on s'était mis résolûment à écrire en français des épopées, des tragédies, des comédies, des pastorales à la manière des Grecs et des Romains. Il n'en a pas été de même pour l'éloquence.

Avec les poëtes et les érudits, nous sommes jusqu'ici restés dans les sereines régions de l'art. Tout au plus avons-nous çà et là rencontré, comme à propos d'H. Estienne et de Ramus, quelque trace des agitations politiques et religieuses de ce temps. L'éloquence est bien autrement mêlée aux réalités de la vie. Le Parlement et l'Église sont alors deux arènes ouvertes aux discussions les plus passionnées. La presse, de plus en plus active, en ouvre une troisième aux publicistes. Hotman (1), Languet (2) et la Boëtie (3) sont des orateurs, qui ont d'innombrables et ardents auditoires. De part et d'autre, les questions les plus brûlantes de la religion, de la morale et du droit public sont agitées avec une franchise qui va parfois jusqu'au cynisme. Au milieu de pareilles luttes, l'intérêt des sentiments et des idées domine à tel point toute curiosité littéraire, que dans l'orateur et le politique de ce temps on serait tenté de ne considérer que l'homme d'action, le chef de parti,

(1) Voir Rod. Dareste, *Essai sur Fr. Hotman* (Paris, 1850, in-8°).

(2) Voir l'étude approfondie de M. H. Chevreul sur ce personnage (1re édition, Paris, 1852; 2e édition, 1856, in-8°).

(3) Voir L. Feugère, *Estienne de la Boëtie, ami de Montaigne* (Paris, 1846, in-8°), et *Œuvres complètes d'Estienne de la Boëtie* (Paris, 1846, in-12).

le philosophe et le théologien. Essayons de nous réduire de notre mieux à ce qui est le propre sujet de notre Cours; ne cherchons point par le détail ce qu'Aristote et Platon ont pu fournir de sagesse on de pensées aventureuses à la philosophie politiqne et aux polémiques du seizième siècle. N'essayons même pas de refaire, pour cette période, l'histoire de l'éloquence française, puisqu'aussi bien ce sujet a été, depuis trente ans, éclairé chez nous par de nombreux et solides écrits (1). Pour restreindre plus sûrement notre tâche, interrogeons d'abord les écrivains du seizième siècle, qui sont les meilleurs témoins de l'état où se trouvait alors l'éloquence française.

Rabelais, apparemment, n'était pas content des avocats français. On sait de quelle façon bouffonne et grossière il raconte un procès plaidé devant Pantagruel (2). Henri Estienne ne pensait guère mieux

(1) E. Géruzez, *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France* (Paris, 1837, in-8°), dont il faut rapprocher plusieurs chapitres du même auteur dans ses *Essais d'histoire littéraire* (1839), et dans ses *Nouveaux Essais* (1846); — Ch. Labitte, *la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue* (Paris, 1841), dont il faut rapprocher un chapitre sur P. Menot dans les *Études littéraires* du même auteur (1846), t. I, p. 264; — E. Jacquinet, *des Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet* (Paris, 1863, in-8°), livre qui renferme un bon chapitre sur la prédication au seizième siècle; — C.-A. Sapey, *Études biographiques pour servir à l'histoire de l'ancienne magistrature française : G. Du Vair, A. Lemaître* (1858). D'autres dissertations sur diverses parties du même sujet sont indiquées dans une note de M. Jacquinet; quelques-unes seront citées plus bas, au cours de la présente leçon.

(2) *Pantagruel*, livre II, chap. 11.

de nos prédicateurs. Dans plusieurs chapitres de son *Apologie pour Hérodote* (1), il nous donne une étrange idée de leur ignorance, de leur pédantisme, de la grossièreté de leur langage. Mais il ne faut pas trop prendre au mot les satiriques, gens toujours suspects d'exagérer les ridicules et de noircir le prochain. Estienne Pasquier (2) et Antoine Loisel (3) sont des témoins plus sérieux et plus favorables aux orateurs du seizième siècle, sans qu'on puisse pour cela les accuser de partialité. Tous deux cependant s'accordent à désirer et à conseiller une réforme du style oratoire. La même pensée inspire et anime le livre d'un éminent personnage de ce temps, Guillaume Du Vair. C'est en 1594 que parait son traité sur *l'Éloquence françoise et les causes pourquoi elle est demeurée si basse*. Le titre seul en est caractéristique et montre que la France, au lendemain de ses longues guerres civiles et religieuses, attendait encore des orateurs vraiment dignes de rivaliser avec les maîtres de l'éloquence antique. Du Vair assigne trois causes à cette infériorité de nos orateurs français : 1° l'extension chaque jour plus grande du pouvoir

(1) Publiée pour la première fois en 1566; voir surtout les chap. 29 et suivants (p. 354, éd. 1607, in-8°).

(2) *Recherches de la France*, IV, 27 (n. XXI des Œuvres choisies, éd. Feugère), et Lettres, VII, 12 (n. XIV, *ibid.*), et IX, 6 (n. XV, *ibid.*). Cette dernière a été réimprimée par M. Dupin, à la suite de son édition du *Dialogue des Avocats* de Loisel (1844. in-12), p. 204 et suivantes.

(3) *Pasquier, ou Dialogue des Advocats du parlement de Paris;* la scene est placée en 1601, mais le texte de cet ouvrage n'a été publié que plusieurs années après la mort d'Ant. Loisel.

royal et la diminution des libertés dont le jeu favorise le développement du talent oratoire dans les États républicains; 2° la négligence et le dédain des princes et des nobles pour l'art de la parole; 3° une certaine paresse qui nous a détournés des efforts nécessaires pour perfectionner cet art. Voulant remédier de son mieux au mal qu'il explique ainsi, l'auteur complète son livre, non pas en écrivant une rhétorique française compilée d'après les écrits des anciens, comme l'avaient fait, dès 1521, Pierre Fabri, puis, en 1544, Omer Talon, l'ami de P. Ramus (1), et, en 1555, A. Fauquelin, mais en esquissant à grands traits une image vivante du véritable orateur, d'après les meilleurs préceptes de Cicéron, de Quintilien et des autres critiques les plus autorisés (2). La Rhétorique d'Aristote était encore peu connue en France; elle n'était pas traduite en français (3), et d'ailleurs il faut avouer que la sécheresse ou, tout au moins, la sévérité de la méthode et du style aristotéliques cachait un peu, même aux yeux des lecteurs instruits, la pensée fine et souvent profonde de cet excellent livre. Cicéron avait plus de prise sur des lecteurs français par des ouvrages tels que le *Brutus*,

(1) Ouvrage réimprimé en 1554 et en 1562, puis en 1567, avec les *Prælectiones* de Ramus. Cf. Phil. Melanchthoni *de Rhetorica libri tres* (Parisiis, 1529).

(2) On trouvera une bonne analyse et une judicieuse appréciation de l'ouvrage de Du Vair dans la thèse de M. E. Cougny sur ce célèbre magistrat (Paris, 1857, in-8°).

(3) La première traduction française de ce livre est celle de Du Sin, en 1608; la seconde est celle de Robert Estienne II (1624 et 1630). Voir la fin de la XXIIIe leçon.

l'*Orator* et le *de Oratore*. C'est donc de lui surtout et de Quintilien que relève la doctrine de Du Vair. Bien plus, de même que jadis Cicéron, pour joindre l'exemple au précepte, avait traduit en son beau latin les deux harangues contradictoires de Démosthène et d'Eschine, en y ajoutant pour préface une brève et heureuse description du vrai caractère de l'orateur attique, *de Optimo Genere oratorum* (1); de même Du Vair voulut justifier sa théorie et ses préceptes en nous donnant la traduction française de ces deux harangues, avec celle de la Milonienne de Cicéron. Ces trois versions ne sont pas des chefs-d'œuvre; mais elles sont encore estimées des connaisseurs. Elles répondaient bien au besoin du siècle qui les a vues paraître : c'était là une intelligente et généreuse tentative pour offrir aux orateurs français des modèles dignes de leur émulation.

Quel que soit le mérite des travaux de Du Vair et l'à-propos de ses conseils, on ne peut, néanmoins, voir sans étonnement qu'il connaisse si peu l'histoire de notre éloquence française ou qu'il semble négliger si complétement les exemples divers qu'il en avait sous les yeux et qui ne méritaient pas tous ses dédains. Depuis saint Bernard (2) et saint Tho-

(1) Dès 1557, P. Ramus avait publié ses *Prælectiones* sur cet opuscule de Cicéron, qui ont été réimprimées en 1582 avec ses Commentaires sur divers autres écrits du même auteur.

(2) Outre les ouvrages cités ci-dessus, consulter sur saint Bernard une thèse de M. Géruzez (1836), et la dissertation de l'abbé E. Blampignon, *de l'Esprit des sermons de saint Bernard* (Paris, 1858, in-8°).

alors d'éloquents avocats devant la justice, comme elle avait d'éloquents professeurs dans ses chaires. Aucune liberté n'avait manqué aux prédicateurs de la Ligue devenus, à leur manière, de véritables démagogues au sein de l'anarchie qui déchira longtemps la France. A défaut des princes et des nobles, les bourgeois et les roturiers n'avaient pas négligé un art devenu si nécessaire à la pratique des affaires, au gouvernement des partis. Et quant à cette paresse dont Guillaume Du Vair nous accuse, ce n'était pas, à ce qu'il semble, un défaut bien notable chez les gens du seizième siècle. Au contraire, jamais esprits ne furent plus passionnés pour l'étude que tous ces sectaires de la politique et de la religion, dont les débats font alors tant de bruit. Théodore de Bèze, Calvin, les Estienne, Ramus, Barnabé Brisson, l'Hôpital, Estienne Pasquier, La Boëtie, tous ces orateurs de la chaire et du parlement, tous ces écrivains pamphlétaires étaient aussi de grands connaisseurs de l'antiquité, d'infatigables lecteurs; ils ont produit maint ouvrage d'une érudition durable, et, même dans leurs écrits polémiques, le travail domine le talent et la passion beaucoup plus qu'il n'y semble faire défaut. Le *Contre un ou la Servitude volontaire* de La Boëtie serait une œuvre plus vraiment éloquente sans cet abus du lieu commun traité, à la façon des vieux rhéteurs, à grand renfort de subtilités et d'hyperboles. La véritable éloquence pratique n'a pas de telles coquetteries de style, et elle mesure mieux la portée de ses coups. D'un autre côté, quoique nées au milieu d'une tempête, les admirables

pages de la *Ménippée* attestent souvent un soin délicat du langage.

Ce n'est donc pas le courage du travail qui manquait le plus souvent à nos vieux orateurs; c'est bien plutôt la méthode et le goût. Or la méthode et le goût ne sont pas choses qui s'apprennent d'un seul coup par la lecture des anciens. On n'y arrive que par une lente éducation où le progrès de l'esprit public contribue presque autant que l'étude chez les écrivains de profession. Il semble que ce progrès, au seizième siècle, est déjà sensible; mais il n'avait pas encore pu produire les heureux effets que réclame le patriotisme un peu impatient de Du Vair. Et même, à dire le vrai, il ne fallait pas pour cela compter autant que paraissent le faire les honnêtes érudits de ce temps sur l'autorité des théories et des modèles anciens. La rhétorique ancienne, par exemple, ne s'accommodait pas toujours aux besoins de l'esprit moderne. On y aurait vainement cherché une théorie de l'éloquence religieuse. Celle-ci a des caractères communs avec tous les autres genres d'éloquence; elle peut s'instruire à l'école d'Aristote et de Cicéron. Mais, dans ce qu'elle a de particulier et d'éminemment chrétien, on peut dire qu'elle fut étrangère à l'antiquité classique. Ni la Grèce ni Rome païenne n'ont jamais connu soit un enseignement dogmatique de la religion, soit un enseignement de la morale unie à la religion (1). Les mystères, comme

(1) Voir là-dessus Aug. de Blignières, *Mélanges et fragments* (recueillis et publiés, après la mort du jeune auteur, par

ceux d'Éleusis, étaient une exception, un privilége : il est douteux même que le secret de ces initiations cachât des leçons de morale très-étendues et très-efficaces. Quant aux philosophes, c'est précisément en se détachant de la religion et de la mythologie qu'ils enseignaient une morale fondée sur des principes tout rationnels. Aussi les rhéteurs n'avaient-ils pas alors à ouvrir un chapitre, dans leurs catégories de l'éloquence, pour le professeur de religion ou pour le professeur de philosophie. L'orateur athénien avait trois fonctions : il défendait une cause devant les tribunaux, il conseillait le peuple dans l'assemblée, enfin il l'amusait dans les fêtes publiques, et pour ce dernier office son éloquence s'appelait *épidictique*, c'est-à-dire « d'apparat », ou, comme les Latins l'ont nommée d'un mot assez embarrassant pour notre usage français, *démonstrative*. L'apôtre évangélique, le prêtre chrétien, le Père de l'Église, le prédicateur en un mot, n'a guère de place marquée dans les divisions de cette rhétorique. Érasme était obligé de donner au mot ἐκκλησία un sens étranger aux traditions classiques quand il intitulait *Ecclesiastes* son traité de l'Orateur chrétien. Parmi les ouvrages des Pères, un seul pour cela avait pu lui servir de modèle : c'est le livre de saint Augustin *de Doctrina christiana;* encore je ne vois pas qu'il en ait fait grand usage. Il y avait donc, en ce genre de composition, un désaccord inévitable entre les

Ch. Jourdain, Paris, 1854, in-8°), p. 3-36 : « de l'Enseignement religieux comme élément d'éducation. »

théories de l'éloquence classique et les pratiques de notre éloquence religieuse. Mais c'étaient là des questions que n'agitait guère, que ne soupçonnait même pas l'érudition française du seizième siècle (1). La parole chrétienne s'exerçait alors, tantôt avec une naïveté populaire jusqu'au cynisme, tantôt avec une sécheresse purement dogmatique, commentant les textes de la Bible, subdivisant à satiété son commentaire, se perdant à travers les subtilités de l'interprétation allégorique, recherchant, en latin, l'allitération et la rime. Elle négligeait toujours, souvent même elle ignorait les beaux modèles de l'antiquité. Saint Jean Chrysostome et saint Augustin étaient bien loin d'elle, ou elle n'en connaissait que d'informes extraits, des sentences, des aphorismes, bons à émailler la prose française, sans éclairer le raisonnement, sans passionner le style. Dès le milieu du siècle, Calvin, grâce peut-être à un don naturel d'austérité, grâce aussi à un commerce plus assidu avec les anciens modèles de l'éloquence évangélique, donnait à son style français une forme assez pure pour avoir mérité les éloges de Bossuet, éloges peu suspects de complaisance (2). Pierre Charron, à la fin

(1) On trouvera le témoignage presque naïf de cette négligence dans les *Institutiones rhetoricæ longe aliter quam antea tractatæ* de Phil. Mélanchthon, publiées à Paris, chez Simon de Colines, en 1531, et, un siècle plus tard, dans le très-médiocre ouvrage de J. Du Pré intitulé *le Pourtraict de l'éloquence françoise, avec X actions oratoires* (Paris, 1621, in-8°), peu digne des éloges que Malherbe a décernés à l'auteur.

(2) Bossuet, *Histoire des Variations*, livre IX : « Donnons-lui donc... cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son

du siècle, et François de Sales relèvent peu à peu le ton et purifient le langage de l'homélie chrétienne, mais c'est, chez eux, l'effet d'un heureux naturel plutôt que d'une éducation classique méthodiquement dirigée.

L'éloquence civile et politique, qui semblait appelée à profiter plus directement des leçons de l'hellénisme renaissant, lui doit cependant peu durant cette première période. Que l'on en suive l'histoire dans les *Recherches* de Pasquier et dans ses *Lettres*, puis dans le *Dialogue des Avocats*, où Loysel fait parler ce vénérable doyen du barreau français, on verra se former et se développer, à travers les siècles, un art oratoire qui a bien des traits communs avec celui d'Isée, de Lysias, de Démosthène, avec celui d'Antoine, de Crassus et de Cicéron, mais qui se rattache à des institutions sociales d'un caractère particulier.

Et d'abord, Athènes n'a jamais connu ni la profession d'avocat, ni les offices de judicature. Tout citoyen alors était juge ou plutôt juré à son tour de service; tout plaideur était forcé par la loi de défendre lui-même sa cause. C'est par exception seulement et par une sorte de tolérance que le rhéteur venait en aide devant un tribunal à l'une ou à l'autre des parties; mais, d'ordinaire, demandeurs ou défendeurs parlaient eux-mêmes en justice, sauf à se faire préparer par un *logographe* (comme on disait

siècle; metttons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther..... Ils excelloient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays. »

alors) le discours qu'ils venaient ensuite réciter devant le tribunal. A Rome, il est vrai, le jurisconsulte, puis l'orateur habile dans l'interprétation du droit, figuraient de leur propre personne pour soutenir les parties devant le juge. L'*advocatus* et le *patronus* avaient donc un rôle officiel et reconnu par l'usage, sinon par la législation. Rarement le métier d'avocat faisait l'unique occupation d'un Romain de quelque talent; presque toujours il y joignait d'autres ambitions publiques et d'autres devoirs. Néanmoins, plaider des causes, *orare causas*, était une fonction régulière. Elle exigeait des études spéciales; elle avait comme des règlements officieux et une sorte de tradition morale, qui en perpétuaient et en consacraient le caractère. L'organisation judiciaire de Rome était, elle aussi, moins démocratique et moins flottante que celle d'Athènes (1). Mais enfin tout cela ne vaut pas notre magistrature et notre barreau français. La société du moyen âge a produit par ses évolutions naturelles cette constitution du pouvoir judiciaire avec un parlement à son sommet, et, autour du parlement, une corporation d'avocats assermentés, astreints à des épreuves préparatoires, à une discipline régulière et permanente, contractant, dans l'exercice assidu de leurs fonctions, des habitudes et des vertus particulières. Il n'y a pas jusqu'à l'uniformité des costumes qui, soit dans la magistrature, soit parmi les gens du barreau, ne consacre pour

(1) Voir, pour plus de détail, mes *Mémoires de Littérature ancienne*, n. XIV : « Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat. »

chacun, avec le sentiment de sa dignité, le respect de soi-même et des convenances professionnelles. Qu'on lise dans Rollin (1) le curieux Mémoire qui lui avait été communiqué sur l'éducation de Henri de Mesme, on verra par quelles fortes études se préparait cette génération de magistrats intègres. Qu'on lise dans les Œuvres d'Estienne Pasquier (2) la belle lettre où il résume pour son fils les principales règles de la profession où il va s'engager ; enfin, que l'on suive dans le *Dialogue des Avocats* l'histoire un peu sèche sans doute, mais exacte et précise, du barreau français : on comprendra quelle distance nous séparait, à cet égard, des mœurs de la Grèce et de Rome. La différence des usages devait se refléter dans le langage même de l'éloquence judiciaire (3). Combien se ressemblent peu Démosthène, écrivant ses plaidoyers civils pour être prononcés devant le juge par autant de personnages différents, et Pasquier, Du Vair ou Le Maître, dans leur rôle d'avocat au Par-

(1) *Traité des Études*, livre I, ch. 2 (t. I, p. 294, éd. 1805). On en rapprochera peut-être avec intérêt un récit analogue d'André Lefèvre d'Ormesson, publié par M. Chéruel (*de l'Administration sous Louis XIV*, Paris, 1849, p. 203 et suiv.). D'Ormesson n'avait été élevé qu'aux lettres latines; mais le temps de son éducation répond aux plus malheureuses années du seizième siècle.

(2) Livre IX, lettre 6 (n. xv des *Œuvres choisies*, éd. Feugère), et *Recherches de la France*, liv. IV, c. 27 (n. xxxi, éd. Feugère).

(3) Voir aussi Pardessus, *Essai historique sur l'organisation judiciaire et l'administration de la justice en France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XII* (Paris, 1851, in-8°); — C. Bataillard, *les Origines de l'histoire des procureurs et des avoués* (Paris, 1866, in-8°); — Eug. de Monzie, *le Barreau d'autrefois* (Paris, 1868, in-12).

lement, libres de choisir leur client, mais, après ce choix, devenant, en présence d'une cour du Parlement, personnellement responsables de l'honnêteté des causes qu'ils défendent ; non plus forcés d'accommoder leur style au caractère de vingt personnages divers, comme faisait le logographe athénien, mais conservant dans la diversité des affaires qu'ils plaident l'unité de leur propre personne morale ! Il y a là une gravité, une grandeur particulière à l'esprit des sociétés modernes et qui se communique aux formes mêmes de la littérature oratoire.

Et pourtant cette littérature du barreau français, aussi loin qu'on en peut étudier les monuments, se montre bien inférieure à la noble idée que nous en concevons d'après le caractère de nos institutions judiciaires. La variété de nos lois et de nos coutumes, le mélange du droit romain et du droit français, l'influence des méthodes scolastiques, lui donnent une allure laborieuse et pédantesque. Le développement des études classiques, à partir de la Renaissance, n'était pas fait pour la corriger de ce défaut. Au moyen âge elle abusait beaucoup des auteurs latins ; quand elle sut le grec, elle abusa en outre des auteurs grecs : ce fut comme une surcharge ajoutée au poids de son ancienne érudition. La citation des sentences devint surtout à la mode et fut merveilleusement secondée par les éditions qui se multiplièrent alors des *Anthologies*, des *Gnomologies* et autres recueils semblables d'apophthegmes et de sentences en vers ou en prose, extraits des auteurs

anciens (1). Je ne sais quelle sérénité domine ce fatras pédantesque; quelquefois aussi un éclair de passion l'illumine; quelquefois l'émotion soulève ce vain amas de chicanes, de citations et de formules archaïques; sous l'érudit et le pédant on sent palpiter l'âme du patriote et du moraliste. Tel est, par exemple, l'intérêt qui s'attache aux plaidoyers prononcés dans la fameuse affaire des Jésuites sur la fin du seizième siècle. Mais enfin on avoue volontiers, avec Du Vair, que toute cette éloquence avait à se dégager des entraves de la scolastique et de l'érudition, qu'elle étouffait sous ce luxe inutile, et que, si l'âme en était française, le costume en était bien peu national, avec une telle bigarrure de couleurs empruntées à tant de langues différentes, à tant d'auteurs de tous les siècles.

A cet égard, il est surtout étonnant que les orateurs de la Renaissance, devant ces modèles qu'ils admiraient de l'éloquence grecque et de l'éloquence latine, devant ces œuvres d'un dessin si correct et d'un coloris si pur, n'aient pas fait la simple réflexion qui nous frappe aujourd'hui et que je peux résumer en quelques mots : Démosthène, né en Grèce, avait toujours parlé à ses concitoyens le langage de leur pays; tout au plus, l'orateur grec allégnait-il

(1) J'en compte, pour les seuls auteurs grecs, une vingtaine d'éditions durant le seizième siècle, dans le *Lexicon bibliographicum* d'Hoffmann. M. Dezeimeris, dans son édition des *Œuvres poétiques* de P. de Brach (1861-1862), constate souvent les emprunts faits par Montaigne au recueil des Gnomiques et au *Florilegium* de Stobée.

parfois le témoignage des poëtes nationaux, dont le langage était presque aussi populaire que sa prose. Cicéron lui-même, quoique élevé à deux écoles, celle des maîtres grecs et celle des maîtres romains, avait cependant parlé toujours sa propre langue devant un tribunal romain et n'y avait mêlé qu'avec une extrême réserve quelques mots empruntés à la langue de Démosthène, mais déjà consacrés dans l'usage de Rome (1). Ainsi la première leçon que nous donnaient ces excellents orateurs devait être de ne pas parler grec et latin devant des assemblées françaises, et, si l'on invoquait la sagesse antique, de lui prêter au moins un langage moderne.

Le bon sens de Pasquier s'est, au moins une fois, ému de cet abus des langues anciennes, lorsqu'il répondit, en 1582, à l'envoi que Loisel venait de lui faire de ses *Remontrances* en la Chambre de justice de Guyenne :

« Vos remontrances seront cause que j'en enterai d'autres sur elles. Ce que vous estimez le plus riche en icelles est, à mon jugement, le plus pauvre; je veux dire tant de passages grecs et latins, tant d'allégations d'auteurs dont vous reparez votre discours. Je desire que tenant le lieu auquel vous êtes appelé (2), nous habillions un orateur à la françoise si proprement et à propos, que nos actions (3) l'éloi-

(1) Voir l'ouvrage de M. Clavel, *de M. T. Cicerone Græcorum interprete* (Paris, 1868, in-8°).

(2) Il venait d'être nommé avocat du roi.

(3) C'est-à-dire nos plaidoyers, suivant le sens classique du mot latin *actio*.

guent le plus qu'elles pourront de la poussière des écoles..... Je ne sais comment s'est insinué entre nous ce nouveau genre d'éloquence par lequel il faut non-seulement que nous nommions les auteurs, mais, qui plus est, que nous couchions tout au long leurs passages, et ne penserions être vus savoir ni bien dire si nous n'accompagnions toute la teneur de nos discours de cette curiosité. Les Grecs ni les Romains, lorsqu'ils furent en vogue de bien dire, n'en usèrent de cette façon, ni ceux mêmes qui vinrent sur le déclin de leur éloquence entre les Latins, comme nous voyons par leurs panégyriques. Bref, nous seuls entre toutes les autres nations faisons profession de rapiécer ou plutôt rapetasser notre éloquence de divers passages, rendant, si ainsi le faut dire, les morceaux, comme un estomac cacochyme et mal affecté, ainsi que les avons : quoi faisant nous ne considérons pas qu'un corps bien sain tourne ses aliments en nature. » Il attribue ce fâcheux usage au goût de feu M. le président de Thou « .... disposé à telles allégations (1). » C'était oublier (chose étrange chez un pareil érudit) toute la tradition du moyen âge, que continuaient simplement messieurs les avocats du seizième siècle.

Sans doute Loisel comprit la leçon; en tout cas, dans son *Dialogue des advocats*, il nous la rappelle, en plaçant dans la bouche du vieux Pasquier ces sages maximes sur les vrais devoirs de l'avocat (2) :

(1) *Lettres*, VII, 12, n. XIV, des *Œuvres choisies*, éd. Feugère.
(2) *Troisième conférence*, p. 123, éd. Dupin.

« Ce que je désire donc en mon advocat est qu'il apprenne à bien conduire un procès intenté ou à intenter, à dresser succinctement une demande, et à libeller un exploit, à minuter des requêtes, des lettres royaux, des requêtes civiles et d'autres lettres, taut de la petite que de la grande chancellerie, qu'il puisse faire un bon advertissement, des contredits et autres écritures; et lorsqu'il faudra plaider, qu'il examine et ménage toutes les particularités et circonstances de sa cause; qu'il en prenne bien le point et s'y arrête, et le représente en termes bien choisis et intelligibles, et néanmoins plus serrés et renforcés que redondans ni superflus, en les fortifiant de raisons pertinentes, d'autorités formelles et précises, de textes de droit, d'ordonnances, d'articles de coutumes ou de décisions de docteurs, sans l'obscurcir ou noyer d'allégations superflues; quelquefois l'embellir d'un trait d'humanité, voire de grec ou de latin, *comme en passant*, et qu'il soit *si à propos et si significatif qu'il ne se puisse si bien exprimer en françois;* car je ne suis point de ceux qui voudroient du tout bannir le grec et le latin du barreau, comme feroient volontiers quelques-uns de nos délicats ou ignorants, puisque nous avons à parler devant des juges et des advocats la plus part doctes en l'une et l'autre langue, *pourvu que ce soit sobrement et sans en faire monstre ni parade.* »

L'excuse, en effet, n'est pas sans valeur; mais il n'en est pas moins vrai que la manie des citations produit une bigarrure étrange de langage, un défaut de suite et d'harmonie qui forment un frappant

contraste avec la belle teneur du style dans un discours de Démosthène ou de Cicéron. J'en prendrai, pour finir, un exemple dans un livre dont le sujet touche aussi à l'histoire du barreau, c'est l'ouvrage de Pierre Ayrault sur l'*Ordre et formalité de l'instruction judiciaire*. Il y a, dans un chapitre de cet ouvrage, des pages d'une force et d'une beauté rares, où l'auteur démontre très-justement que la publicité des débats est une des meilleures garanties de la justice humaine, garantie pour l'accusé, garantie pour le témoin et pour le juge. Jamais on n'a mieux pensé, jamais on n'a mieux dit en notre langue. Seulement, de temps à autre, au milieu d'un développement tout oratoire, se glisse une citation latine que l'auteur aurait aussi bien pu traduire en son excellent français, mais qu'il préfère, selon l'usage du temps, laisser sous sa forme originelle. Le livre étant un peu oublié aujourd'hui, on me pardonnera, j'espère, la longueur de la citation suivante :

« Le public a plus d'intérêt que les parties que cette instruction soit publique, pour deux raisons. La première, que cette face composée de plus d'yeux, de plus d'oreilles, de plus de têtes que celle de tous les monstres et géants des poëtes, a plus de force, plus d'énergie pour pénétrer jusques aux consciences, et y faire lire de quel côté gît le bon droit, que notre instruction si secrette. . . . . .

« Les deux parties litigantes, lesquelles, pendant le délai de faire enquêtes, ont, avec leurs procureurs, solliciteurs et advocats, cherché tous moyens, bons ou mauvais, pour assaillir et pour défendre, se sont

munis de négatives, faits justificatifs et de reproches. Quand cette audience est venue, et que ce n'est point en une chambre à part, ou par devant un ou deux qu'ils se rencontrent, lesquels ils ne respectent point tant, mais devant tout un sénat, entouré d'une multitude infinie; lors aussi ils se sentent épris d'une révérence et étonnement, qui les contraint venir au point, laisser les desguisements, et ouvertement nier ou confesser, à l'opposite de ce qu'ils avoient le plus souvent machiné ou délibéré par conseil. Quand la bouche n'en parleroit, leurs gestes parlent. Ne se lit-il pas que Lucius Flaminius, lequel à part et devant Caton seul, avoit fait dénégation de ce pourquoi il l'avoit jeté hors du sénat, quand ce vint devant le peuple, et que Caton le lui donna à serment, il n'osa plus le nier ni jurer? Cette face de tant de faces causoit cela. Il y a bien différence de prêter le serment en privé, ou devant tous. Pour cette occasion, qui se vouloit excuser de l'état et charge qui lui avoit été commis, les Anciens ordonnoient qu'il viendroit *pro concione* jurer et affermer ses excuses, comme il fut fait à Licinius Crassus, et à Marcus Cornélius Scipion, dit Tite-Live. Qui est cause qu'on n'oseroit mentir devant le Roy, et devant les juges, on n'en fait que le cerf (*sic*). Le Roy représente tout le public. Je sais bien que la face d'un homme seul apporte cette même appréhension quelquefois. Mais si le juge, outre cela, avoit l'auditoire que nous disons, nous y verrions ordinairement ces effets. Mille crimes, mille accusations se vérifieroient que notre inquisition secrette cache et ensevelit en ses

greffes. Qui faisoit que les accusés se condamnoient eux-mêmes? que Verrès et autres infiuis n'attendoient pas le jugement? s'en alloient en exil volontaire? que le pape Marcellin, qui nia, sous Domitien, avoir sacrifié aux idoles, se jugea et condamna soi-même? cette face publique, la présence de ces conciles et assemblées qu'ils ne pouvoient endurer, non plus que les yeux malades les trop vives et trop éclatantes couleurs. La secoude raison étoit que le public a intérêt de savoir en quelle réputation l'accusé et l'accusateur s'en vont devant les juges. Cela est nécessaire au commerce, aux mariages, aux successions, aux honneurs. Tout homme qui est absous n'est pas honorablement ni absolument absous, et tout demandeur qui perd sa cause ne la perd pas honteusement, ni à fond de cuve. Il y a quelquefois de la honte à gagner et de l'honneur à perdre. Qui a obtenu se trouve plus scandalisé, et tous les juges, que sa partie qui a perdu. Comment s'apprend cela? est-ce en imprimant et publiant le procès quand il est fait? non, ce n'est plus que de l'encre, comme nous dirons plus amplement ci après. Mais, où qui veut est spectateur, on voit à bon escient si l'accusé est envoyé *beneficio legis*, *an innocentia*, si par collusion et tergiversation, ou de bonne guerre, si par connivence et corruption des juges, ou justement, de façon que tel est absous par sentence, qui demeure néanmoins couché en de beaux draps, et quelque jugement qui intervienne, il est très-difficile que les parties ne soient toujours connues pour tels qu'ils sont, et non pour tels qu'on les prononce. Qui apprit aux

serviteurs et domestiques de Sisenus d'avoir toujours l'œil sur Verrès, pendant qu'il regardoit les tableaux et le buffet de leur maître, sinon que (comme dit Cicéron) deux ou trois jours étoient passés qu'ils avoient été présents en public, qu'on confronta à Verrès des témoins, qui le chargeoient de s'approprier volontiers des meubles de ceux qui avoient affaire par devant lui? Quand il eût attendu le jugement et qu'il eût même été absous, on se fût toujours donné garde de lui. Parmi nous plusieurs font bonne mine, qu'on tiendroit lieu pour coupables. Qui en est cause? Après qu'ils ont fait taire leurs parties par toutes voies, les gens du Roy conséquemment, fait dédire tous les témoins ou alléguer faits d'alibi, ou de reproches qu'ils ont prouvés comme Dieu sait; ou, s'ils ont été mis en l'ordinaire que leur partie industrieusement n'a rien fait, l'absolution est certainement nécessaire. L'accusé est le plus homme de bien du monde : on ne différera plus l'alliance qu'il poursuivoit, le voilà digne et capable de tous états. Cela est vrai. Mais si cette farce s'étoit jouée publiquement, la cicatrice ne demeureroit pas seulement, mais la plaie (1). »

Puis vient une page toute pleine d'exemples romains que l'auteur cite en leur langue originale. Rien n'est pénible comme ces fréquentes suspensions de la phrase française. Si familier qu'on soit avec le

(1) *L'ordre, formalité et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé ès accusations publiques (sinon qu'ils ayent commencé à l'exécution) conféré au stil et usage de nostre France* (3e éd. Paris, 1604, in-4°, liv. III, § 63).

latin, on souffre à passer ainsi d'un idiome à l'autre. Le génie du style, même dans l'admirable langue de Montaigne, ne parvient pas à sauver le défaut de cette méthode. Évidemment, l'éloqnence ne pouvait pas, ne devait pas s'arrêter à une forme aussi indécise. Un texte grec ou latin ne figure convenablement, dans une discussion de droit ou de philosophie, que là où il fait autorité et où il faut absolument en discuter les termes avec une précision technique. A titre d'ornement, la citation n'est supportable que si elle est très-sobrement employée et si elle ne vient pas trop souvent rompre le tissu de la période et troubler la marche du raisonnement. Néanmoins, et malgré Pasquier, malgré Loisel, malgré Du Vair, il a fallu bien du temps pour que l'éloquence française secouât ses vieilles habitudes de pédanterie scolastique : elles durèrent encore sous le règne d'Henri IV et de Louis XIII, on les retrouve dans les plaidoyers d'Ant. Lemaistre, et il semble qu'elles n'étaient pas tout à fait abolies au temps où Racine les mit sur la scène dans son immortelle parodie des *Plaideurs*. Balzac et l'Académie française n'eurent pas seulement à *dégasconner* la langue, comme on l'a dit; ils eurent à la dégager d'un fatras d'érudition malséante et à rompre décidément, en cela, avec les traditions du moyen âge. La prose et la poésie française n'ont été fixées que par l'école des judicieux écrivains qui se décidèrent à ne plus mêler le grec et le latin à leur langue maternelle.

VINGTIÈME LEÇON.

DES ÉTUDES GRECQUES EN FRANCE SOUS LES RÈGNES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV (1re partie).

Les études grecques dans l'Université. — Auteurs français qui écrivent en grec. — Les études grecques se développent, loin de s'affaiblir, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. — Fleury, Rollin, etc. — Écoles des Jésuites. — Port-Royal. — Les Oratoriens, Malebranche. — Les Bénédictins. — Éditions savantes d'auteurs grecs. — Peiresc, Fabrot et Gassendi. — La Bibliothèque et les bibliothécaires du Roi.

On ne quitte pas sans regret cette active et féconde période du seizième siècle, où tant de nobles esprits s'animent au renouvellement de la pensée humaine sous l'inspiration de l'antiquité, où se fondent pour si longtemps en notre pays les traditions du savoir et de la critique en matière d'antiquités. C'est vraiment l'âge des efforts héroïques et des grands caractères. La vivacité des luttes religieuses et politiques allume et entretient l'amour des lettres anciennes. Les violences mêmes de l'esprit de parti ajoutent au lustre de la science en l'exposant au martyre : Ramus et Brisson seraient moins grands à nos yeux, s'ils n'étaient morts assassinés ; Henri Es-

tienne, mourant à l'hôpital de Lyon, nous touche d'une pitié qui s'ajoute pour lui à notre reconnaissance.

Il ne faudrait pourtant pas que cet émouvant spectacle nous rendît injuste pour le dix-septième siècle, qui, dans l'ordre des études grecques, ne manque ni d'activité utile ni de cette espèce de génie que demande la bonne érudition, et qui surtout a su faire passer dans notre littérature une part si considérable des sentiments, des idées et des formes de la littérature antique.

L'année 1598 est mémorable à bien des titres pour notre histoire. Après trente-cinq ans de guerres civiles qui avaient en partie ruiné les écoles et dispersé les écoliers avec les maîtres, elle a vu signer l'édit de Nantes et le traité de Verdun; elle a vu mourir Henri Estienne; elle a vu achever une grande réforme des règlements universitaires, réforme que semble avoir dictée l'esprit même de ce célèbre helléniste (1). Dans le nouveau règlement, qui fut promulgué en 1600, les études grecques ont une large place: Homère, Hésiode, Théocrite, les dialogues de Platon, les discours de Démosthène et de Lysias, enfin les *Hymnes* de Pindare (2), sont recommandés aux mai-

(1) Sur l'ensemble de ces réformes, outre *l'Histoire de l'Université* par M. C. Jourdain, voir *l'Histoire de Henri IV* par M. A. Poirson, tome III, p. 762 et suiv., où l'esprit libéral de ces nouveaux statuts est un peu exagéré par l'auteur.

(2) C'est le mot, un peu impropre, par lequel sont désignés dans ce reglement les ᾄσματα ἐπίνικα ou ἐπινίκια, qui seuls nous sont parvenus de la riche collection des poëmes du lyrique thébain.

tres et aux élèves. Dans les classes de philosophie Aristote reste l'auteur par excellence : l'obstination de la scolastique maintenait sur les programmes : l'*Organon*, l'*Éthique*, la *Physique*, la *Métaphysique*, auxquels s'ajoutaient les *Éléments d'Euclide* (1); autant de livres qui, du reste, pouvaient n'être expliqués dans ces classes que d'après des traductions latines. Le prince qui promulgua la réforme de 1598, s'il n'était pas nourri aux lettres grecques, n'y était pas non plus étranger : il aimait et lisait beaucoup Plutarque, comme faisait Montaigne (2), dans la traduction d'Amyot; il agréait, en 1604, la dédicace d'une traduction en vers de l'*Odyssée*, par Certon.

Son fils Louis XIII, devait faire davantage. Dès 1612, on voit qu'il apprenait le grec, jusqu'à pouvoir traduire les *Préceptes* d'Agapétus à Justinien (3), ouvrage qui paraît avoir été alors un livre classique. C'est beaucoup plus que n'en ont jamais appris Louis XIV avec son précepteur Hardouin de Péréfixe, le grand Dauphin avec Bossuet, le duc de Bourgogne avec Fénelon (4). La même année, sur le conseil

(1) Cet ouvrage a été traduit quatre fois, mais, à ce qu'il semble, d'après le latin, dans les premières années du dix-septième siècle.

(2) *Essais*, l. II, c. 17. Cf. la célèbre lettre de Henri IV à la reine, en date du 3 septembre 1601.

(3) *Préceptes d'Agapétus à Justinien mis en françois par le roy très chrétien Louis treizième, roy de France et de Navarre, en ses leçons ordinaires.* Un résumé en latin de chaque précepte suit la traduction française. En 1614 parut une autre traduction française de ces mêmes préceptes, par J.-B. Richard.

(4) Sur ces éducations de princes, voir Hardouin de Péréfixe,

d'un des précepteurs du jeune roi, le sieur Florance Rivault, qui était à la fois helléniste et mathématicien, la reine-mère fondait pour les jeunes gentilshommes et pages une Académie, où cette jeunesse devait s'entretenir aux lettres et aux bonnes mœurs (1). C'était un peu moins que l'Académie essayée en 1570 par Baïf et ses amis (2), puisque c'était, à vrai dire, une école; mais l'école comprenait quelques exercices de littérature « en latin, en italien et en espagnol ». Le discours d'ouverture, prononcé au Louvre, le 6 mai 1612, débute par une longue citation grecque de Plutarque, que l'orateur commente ensuite d'une façon assez pédantesque (3). Le grec, si bien venu à la cour, devait l'être à plus forte raison dans les auditoires universitaires. Sous la date de cette même année 1612, je lis dans l'*His-*

Institutio principis (1647, in-12); — E. Moët, *Bossuetius et Fenelo quatenus regiorum alumnorum præceptores inter se comparantur* (Paris, 1859, in-8°); — E. Monty, *M. le duc de Bourgogne* (Paris, 1844, in-8°); — F. Nourrisson, *Essai sur la philosophie de Bossuet* (Paris, 1852, in-8°), où l'auteur a publié pour la première fois ce qui reste des Extraits de la *Morale* d'Aristote par le précepteur du grand Dauphin pour l'éducation de son royal élève. Cependant Bossuet savait peu de grec, s'il est vrai que dans sa vieillesse il se mit à le rapprendre sous la direction de Cl. Capperonnier. Voir l'édition de Boileau par Saint-Marc, t. V, p. 10.

(1) *Le Dessein d'une Académie et d'une introduction d'icelle à la cour.*

(2) Crévier, *Histoire de l'Université de Paris*, t. VI, p. 240 et suiv.; Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 103 et suiv.

(3) Cette pièce et les autres qui se rapportent au même sujet sont réunies dans un précieux recueil que possède la Bibliothèque Mazarine.

toire de l'Université (1) qu'à l'occasion de la création d'une chaire pour les cas de conscience, des pièces de vers grecs furent lues en plein collége de Sorbonne. Nous en avons un autre témoignage plus explicite encore, dans six discours en grec, prononcés de 1621 à 1628, par un professeur que le roi pensionnait généreusement, Bertrand de Mérigon (2). L'éloge du roi, de la reine-mère, de leur piété, de leur amour pour la France, de leur générosité envers les lettres, banalités que l'on retrouve dans toutes les langues, chez les panégyristes de ce temps, sont relevées là par un style clair et agréable ; et ce qui étonne surtout, c'est que l'auteur paraît avoir compté sur un auditoire assez nombreux, notamment au collége du Plessis, où fut prononcé le discours de 1623, au collége d'Harcourt, où fut prononcé le panégyrique du roi, après la victoire de l'île de Ré, en 1628. Celui de 1622 le fut dans l'église des Franciscains, à la messe qu'on y célébrait *en grec*, le 5 avril de chaque année : nouvelle preuve de l'usage public d'une langue qu'on pourrait croire renfermée alors dans l'enceinte des classes. On signale, en plein seizième siècle, un prélat, François Ier

(1) Continuation de Du Boullay, par C. Jourdain, p. 73 (1865, in-folio).

(2) Dans le discours de 1621, Bertrand de Mérigon remercie formellement le recteur de l'Université, Galland, qui lui a permis de communiquer sa science à un auditoire universitaire. Ce discours, περὶ τῆς κοινωνίας τῶν πραγμάτων, ne manque pas, d'ailleurs, d'une certaine originalité philosophique. Le discours de 1628 a été publié en 1629, avec une traduction française (Paris, chez L. Saulnier, in-8°).

de Harlay, archevêque de Rouen, qui, un jour, à l'Académie des Grands-Augustins de Paris, en l'absence du président titulaire, fit sur-le-champ et de mémoire l'extrait et le rapport des huit livres de la *Politique* d'Aristote, et qui, une autre fois, chez les Cordeliers, dit la messe et prêcha en grec, devant plusieurs personnages de condition, dont l'un, M. de Vendôme, se faisait expliquer les paroles du prélat par un sieur Charron, avocat expert en cette langue (1). La tradition de ce remarquable savoir n'était pas interrompue au temps de Louis XIII. Mérigon ne la représente pas seul, car il nomme quelques-uns des amateurs de la langue grecque parmi ses protecteurs et ses amis, entre autres Yvon Duchat, natif de Troyes, qui avait publié en grec un abrégé de l'*Histoire des croisades*, d'après Guillaume de Tyr et un autre chroniqueur de ce temps (2).

La mention des croisades nous rappelle que, en 1638, l'Italien Simon Portius dédiait au cardinal de Richelieu sa *Grammaire romaïque*, dont la dédicace est en romaïque. Voilà donc le grec sous ses deux formes, savante et populaire, également accrédité à la cour de Louis XIII et de son puissant ministre. Sous Louis XIV, M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, envoie à Paris des inscriptions grecques de la plus haute antiquité et des manuscrits parmi lesquels celui qui porte aujour-

(1) D. Pommeraye, *Histoire des archevêques de Rouen*, p. 634 (Note communiquée par M. l'abbé Tougard, professeur au petit séminaire de Rouen).

(2) Imprimé à Paris, 1620, in-8°.

d'hui le n° 1265 contient une exposition détaillée du symbole de l'Église grecque orientale. Le grec moderne ne devait pas être oublié dans le siècle suivant, car j'en vois publier, en 1709, une Grammaire rédigée en trois langues : le français, le latin et l'italien (1).

Malgré l'abaissement où elle était tombée depuis deux siècles, la Grèce moderne ne se laissait pas oublier de l'Occident. L'appel écrit en sa faveur à Richelieu par Portius devait être adressé, quelques années après, au dauphin, fils de Louis XIII, par un Grec de Chio, devenu prélat de la cour de Rome, Léon Allatius (2). Ce célèbre érudit est aussi, et pendant de longues années, le correspondant et le collaborateur de nos hellénistes, le client de nos imprimeurs français. C'est à Paris qu'il publie, en 1627, plusieurs discours inédits de Libanius; en 1637, l'édition *princeps* des lettres de Socrate, d'Antisthène et des autres socratiques ; c'est à Gabriel Naudé qu'il adresse, en 1644, son livre *de Libris ecclesiasticis Græcorum ;* c'est avec le grand jurisconsulte Fabrot qu'il imprime à Rome, en 1655, la Chronique de Constantin Manassès. Lyon même lui

(1) *Nouvelle Méthode pour apprendre les principes de la langue grecque vulgaire, divisée et partagée en douze heures*, par P. P. F. Thomas.

(2) *Hellas in natales Delphini Gallici* (Romæ, 1642, in-4°). La traduction latine qui accompagne ces vers est d'un prélat français, Ch. de la Vieuville. Pour plus de détail sur Allatius, voir Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. XI, p. 415, éd. Harles, et la notice de M. Démétrius Rhodokanakis dans la *Pandore* d'Athènes, t. XVIII, n. 429 ; t. XIX, n° 433, 442, 444.

prêta une fois ses presses pour l'édition de deux ouvrages d'Eustathe, en 1629. On a de lui des vers grecs, écrits en 1633, à l'honneur de Gabriel Naudé nouvellement reçu docteur en médecine ; on a des vers ïambiques, écrits en 1658, à la louange du P. Petau, qui maniait aussi fort habilement la prose et la versification grecques.

Ainsi, soit par ses élèves français, soit par ses alliés au dehors, l'hellénisme se montre encore plein d'ardeur sous le règne de Louis XIII et sous la minorité de Louis XIV. La pratique même de la langue grecque demeure alors familière à beaucoup de savants esprits. La tradition des Budé, des Estienne, des Scaliger, des Turnèbe, des Nancel (1), se prolonge donc jusqu'en plein dix-septième siècle ; elle se prolonge même au delà, et jusqu'au dix-huitième siècle par Huet, Boivin le cadet, La Mounoye, sans parler des innombrables auteurs d'épigrammes laudatives que, depuis la Renaissance, on avait coutume de placer en tête de toutes les éditions d'auteurs anciens, de tous les ouvrages d'érudition.

Mais, pour revenir aux études simplement classiques, le programme que je vois recommandé, en 1657, par Nicolas Mercier, professeur au collége de

(1) Nicolas de Nancel, ainsi nommé du lieu de sa naissance, mort en 1610, est auteur d'une Vie de Ramus et de quelques autres écrits, parmi lesquels une traduction grecque du *Lælius, sive de Amicitia*, de Cicéron, qui fait partie du fonds de Condé, au Supplément grec de la Bibliothèque impériale (Note communiquée par M. Brunet de Presle). Cf., sur ces écrivains grecs en général, Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 161.

Navarre (1), comprend encore à côté des auteurs latins, bon nombre d'auteurs grecs qui ne sont pas des plus faciles. Par exemple, pour la rhétorique :

Nec satis Ausonios fuerit legisse poetas,
Græca pari studio sed didicisse juvat.
Ecquis enim ignaris Argivæ pervia linguæ
Doctorum credat scripta patere virum?
Cuncta fere e Graiis veteres hausere Quirites
Quum foret eloquio Cecropis ora potens,

dit-il, en vers médiocres, mais que la bonne intention de l'auteur peut excuser auprès de nous. Et là-dessus, il conseille d'étudier dans leur langue originale et de traduire souvent en latin Démosthène, Plutarque, Hérodote, la Cyropédie de Xénophon ; puis, parmi les poëtes, Aristophane, Homère, Euripide et Pindare. Pour les préceptes de la rhétorique il veut qu'on suive Aristote et Cicéron, chacun dans sa langue :

Dux sit Aristoteles græce Ciceroque latine :
Rhetoricam melius nemo docere potest.

Voilà le programme d'un maître qui ne ménage pas la besogne à ses écoliers. Parmi les compliments en vers qui précèdent ce petit poëme didactique, j'en trouve un qui est en vers grecs.

Il n'est donc pas tout à fait exact de dire, avec M. Sainte-Beuve (2), que les études helléniques fus-

(1) *De Officiis scholasticorum, sive de recta ratione proficiendi in litteris, virtute et moribus*, c. v.

(2) *Port-Royal*, t. III, p. 447, 2e édition.

sent alors déchues. Elles commencèrent, en effet, à déchoir sur la fin du siècle. Guyot, dans la préface d'un des manuels élémentaires de Port-Royal, faisait déjà remarquer « qu'on négligeoit un peu trop l'étude du grec dans les colléges ». M. Sainte-Beuve constate qu'il en est très-peu question dans le règlement des études imprimé au tome XLI des *Œuvres* d'Arnauld, et qui paraît être de la seconde moitié du dix-septième siècle. C'est alors que le sage Fleury écrivait, au chapitre XV de son excellent *Traité du choix et de la méthode des études* : « On propose à la plupart des écoliers d'apprendre le grec; quelques-uns s'y attachent et continuent de l'apprendre, d'autres y renoncent ; mais le plus grand nombre est de ceux qui en apprennent assez pour avoir un prétexte de dire tout le reste de leur vie que le grec s'oublie facilement. » Encore faut-il remarquer que des classes de rhétorique, où l'on pratiquait les *chries* de Quintilien et les *Progymnasmata* d'Aphthonius, demandaient des professeurs exercés au maniement de la langue grecque. Dans le chapitre XXXIV, sur les études ecclésiastiques, Fleury n'oublie pas de demander que les jeunes clercs, outre le latin, sachent aussi « le grec, pour entendre les Pères et les Conciles ». Il voudrait même qu'on y joignît l'hébreu, si cela était possible sans perdre trop de temps, et je retrouve ce vœu en faveur de la langue hébraïque dans les *Avis chrétiens et moraux pour l'institution des enfants*, par le chanoine Claude Joly, qui écrivait en 1675, c'est à-dire vers le temps où Fleury esquissait pour la première fois son estimable traité.

Le grec a encore beaucoup de place dans le cours d'études rédigé par le P. Jouvency. Dans son célèbre ouvrage *de Ratione discendi ac docendi* (1692), écrivant surtout pour les jeunes clercs, Jouvency ne comprend pas qu'ils ignorent la langue de l'Évangile et qu'ils laissent, à cet égard, tant de prise contre eux aux ennemis de la religion; il voudrait même (et ce vœu a été souvent renouvelé) qu'on apprît le grec avant le latin. La liste très-variée des auteurs qu'il recommande comprend des ouvrages qu'on n'étudie guère aujourd'hui dans nos classes, par exemple les *Hymnes homériques* et le *Manuel* d'Épictète. On ne s'étonne pas que de ces écoles dont Jouvency rédige les règlements traditionnels soient sortis des hellénistes assez distingués, entre autres Fr. Viger, dont le traité sur les *Idiotismes*, tant de fois réimprimé depuis la première éditiou, qui est de 1627, est encore classique en Allemagne. Le *Linguæ græcæ Breviarium* du P. Lanbegois, imprimé à Douai en 1626, est un assez pauvre livre, mais qui suppose néanmoins beaucoup de lecture, beaucoup de familiarité avec la langue dont il résume, sous une forme bizarre, les notions élémentaires.

C'est chez les Jésuites aussi que Du Cange fut élevé, Du Cange, un des héros de l'érudition au dix-septième siècle, Du Cange, le digne successeur des Estienne, comme lexicographe par ses deux Dictionnaires de la basse latinité et de la basse grécité, comme éditeur par ses belles publications d'annalistes byzantins (1).

(1) Voir la précieuse notice de L. Feugère, *Étude sur la vie*

Le *Traité des Études monastiques* par le père Mabillon (1691), et la controverse que le savant bénédictin eut alors à soutenir contre l'abbé de la Trappe, au sujet de cet ouvrage, sont encore des preuves de la généreuse activité avec laquelle les esprits se portaient alors vers l'étude des auteurs grecs. Ces auteurs, même les profanes, figurent en grand nombre dans le catalogue que dresse Montfaucon, à la fin de son livre, d'une Bibliothèque pour un couvent de Bénédictins.

Enfin, pour citer un dernier témoignage, les écrits de Richard Simon, ces deux *Histoires* vraiment *critiques* du Vieux et du Nouveau Testament (1678 et 1689) sont d'un théologien également exercé dans la langue grecque et dans les langues orientales.

Que durant cette période si glorieuse pour les lettres françaises, le grec ait aussi rencontré des indifférents et même des ennemis, nous n'avons pas à nous en étonner. Toutefois il ne faut pas grossir l'importance de certains traits de malice, comme sont par exemple, ceux de Molière; le célèbre mot d'Henriette dans les *Femmes savantes* :

Excusez-moi, monsieur, je n'entends pas le grec,

ne prouve rien à cet égard. Il est tout simple qu'une femme du monde trouve impertinent le pédantisme d'un Trissotin. Les plaisanteries du *Malade imaginaire* contre l'abus du grec à la Faculté de médecine

et les ouvrages de Du Cange (Paris, 1852, in-8°), et les discours prononcés, lors de l'inauguration de la statue de Du Cange, à Amiens, en 1849.

ne prouvent pas davantage que cette langue fût alors mal venue auprès des esprits sérieux. « Il est savant, dit un politique, dans La Bruyère (au chapitre des *Jugements*) ; il est donc incapable d'affaires, je ne lui confierois pas l'état de ma garde-robe... Il sait le grec, c'est un grimaud, c'est un philosophe... Les Bignon, les Lamoignon étoient de purs grimauds, qui en peut douter ? ils savoient le grec. » Dans les *Mélanges* manuscrits d'un personnage alors assez connu, l'avocat Pierre Taisand, un des familiers du salon de Mlle de Scudéry, je trouve ce mot piquant : « Le fameux Budé fut fait maître des requêtes dans le siècle passé, parce qu'il savoit le grec, et dans celui-cy savoir le grec est un moyen pour ne le pas être (1). » Voilà encore un trait de mœurs, bon à relever comme témoignage de la diversité des opinions et des libertés de la satire, mais qui ne prouve rien sur l'état des études grecques vers 1680. Pour être helléniste on ne devenait plus alors maître des requêtes, à la bonne heure ! Le mal n'était pas grand, si l'on ne perdait pour cela ni l'estime du public, ni les suffrages des Académies.

Revenons à des témoignages plus importants à relever.

(1) *Mélanges et bons mots*, etc., t. I, p. 137. Cette collection, provenant de la bibliothèque de M. de Cayrol, appartient aujourd'hui à mon confrère M. E. Miller, qui en a extrait déjà des pièces inédites fort intéressantes. Voir le *Correspondant* de janvier 1869. Le traité de l'*Éducation des enfants*, par Locke (1693), popularisé en France par Coste, contient aussi, § 201, une page bien dédaigneuse sur la part à faire au grec dans l'éducation d'un « jeune gentilhomme ».

Rollin, qui, au commencement du dix-huitième siècle, signale, après tant d'autres, l'utilité de l'étude du grec pour les théologiens, en constate, hélas! l'affaiblissement dans les écoles universitaires. La faute n'en était pas seulement aux maîtres ; elle tenait au dédain et à la négligence des familles : « La plupart des pères regardent comme absolument perdu le temps qu'on oblige leurs enfants de donner à cette étude, et ils sont bien aises de leur épargner un travail qu'ils croient également pénible et infructueux. Ils avoient, disent-ils, appris aussi le grec dans leur jeunesse, et ils n'en ont rien retenu. C'est le langage ordinaire qui marque assez qu'on n'en a point oublié. » Ne croyez-vous pas entendre les plaintes que répètent les pères d'aujourd'hui et leurs complaisants avocats? Et pourtant, ainsi que le montre Rollin, avec son autorité douce et persuasive, « de toutes les études qui se font dans les colléges, celle-ci est la plus facile et la plus courte, celle dont le succès est le plus assuré et où j'ai toujours vu réussir presque tous ceux qui s'y sont appliqués... Une heure seule, consacrée régulièrement chaque jour à ce travail, met les jeunes gens qui ont quelque esprit en état d'entendre très-raisonnablement cette langue au sortir des études. On en voit, dans plusieurs colléges, répondre publiquement en rhétorique, les uns sur un grand nombre de harangues de Démosthène, les autres sur les cinq ou six *Vies* de Plutarque, quelques-uns sur l'*Iliade* ou sur l'*Odyssée* d'Homère, et quelquefois sur l'une et l'autre ensemble. » De nos jours même, on n'oserait guère en

demander davantage. Rollin ajoute : « La coutume qui s'étoit introduite dans les colléges de faire consister toute cette étude dans les thèmes grecs avoit donné lieu sans doute au dégoût et à l'aversion générale pour le grec qui y régnoit autrefois (1). » Encore un avis et un renseignement précieux pour nous à recueillir. Sur le détail des études grecques, depuis l'écriture même et les accents jusqu'à la traduction en français et aux exercices d'étymologie, Rollin se montre plein d'une judicieuse sollicitude, et il résume le plus heureusement du monde toute sa méthode en quelques lignes : « Je voudrois que les yeux, les oreilles, la langue, la main, la mémoire, l'esprit, que tout conduisît les jeunes gens à l'intelligence du grec (2). » Et certes, il le com-

(1) Je possède précisément un livre donné pour prix de prose grecque (*solutæ numeris orationis græcæ*) à un rhétoricien du collége de La Marche, en 1696. Un prix de poésie grecque (*strictæ numeris orationis græcæ*), donné, en 1687, à un rhétoricien du collége de Rouen, est en la possession de M. Debèque. Les bibliophiles qui liront cette note pourront sans doute m'aider à la grossir par d'autres exemples, car les deux que je cite attestent un usage et même un règlement scolaire qui consacrait ces sortes d'exercices.

(2) *Traité des Études*, I, ch. 2. Sur ce livre, en général, outre l'excellente *Vie de Rollin* par M. Patin (1837), réimprimée dans ses *Mélanges littéraires* (Paris, 1840, in-8°), il faut lire une belle leçon de M. Villemain (*Dix-huitième Siècle*, partie I, leçon X°) et d'exquises observations de M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française*, t. IV, p. 106 et suiv., 4e édition (morceau publié d'abord dans la *Revue européenne* du 15 octobre 1860). Un recueil de documents précieux à consulter sur ce progrès des méthodes dans l'enseignement libéral, est celui qui a pour titre : *de Philologia, studiis liberalis doctrinæ, in-*

prenait bien lui-même : il a rempli son livre de fines remarques sur ces divers sujets et de jugements exquis sur les principaux auteurs classiques. Mais à sa manière de parler des dialectes, à son opinion sur la prononciation dite érasmienne, qu'il croit avoir « été employée de tout temps dans l'Université (1) », on voit bien qu'il n'est plus de la grande école des hellénistes. La liste des auteurs qu'il propose de faire étudier prouve qu'il n'osait pas demander à ses écoliers ce que leur demandait le règlement de 1598. Rollin commence par l'Évangile de saint Luc et les Actes des apôtres ; il continue par Lucien, Hérodote et Xénophon ; il conseille d'expliquer quelques chants d'Homère, quelques biographies de Plutarque et quelques discours de Démosthène. Mais il ne parle ni de Platon, ni d'Aristote, ni des tragiques, ni d'Aristophane, encore moins de Pindare.

On était plus exigeant au commencement du dix-septième siècle ; mais, si l'on avait alors plus d'ambition, peut-être manquait-on de méthode pour atteindre sûrement au but qu'on se proposait. Surtout on négligeait trop la langue française. Le règlement de 1598 veut que tous les exercices aient lieu en latin, et que les élèves en classe n'emploient pas

formatione et educatione litteraria generosiorum adolescentium, etc. Tractatus G. Budæi, Th. Campanellæ, Joach. Pastorii, Joh. Andr. Bosii, Joh. Schefferi, et P. Ang. Bargæi, *quos* Thomas Crenius *collegit, recensuit*, etc. (Leyde, 1696, in-4°).

(1) Voir, dans notre premier volume, l'Appendice à la septième leçon, p. 454.

d'autre langue. Fleury et Rollin réclament contre cet abus. Les maîtres des Petites Écoles de Port-Royal l'avaient proscrit avant eux, et c'est ici le moment de noter quels progrès ces excellents maîtres, soit par leur pratique journalière, soit par leurs livres, accomplirent alors dans l'enseignement de la jeunesse. Là-dessus un savant chapitre de M. Sainte-Beuve me dispense d'entrer dans un long détail, et je suis heureux d'y renvoyer. Ces pages sont écrites avec exactitude quant aux faits, et, quant au jugement, avec un sentiment délicat, presque paternel, de l'enfance et de ses besoins.

Je n'ai d'ailleurs à m'occuper ici que de la partie grecque des études. A cet égard, la *Nouvelle Méthode*, publiée en 1655, le *Jardin des racines*, publié en 1657, enfin, la *Grammaire générale et raisonnée* en 1662, marquent un notable progrès sur les livres antérieurs de Clénard, de Vergara, de Vossius. Les quatrains barbares que Lancelot mêle aux règles en prose dans ses *Méthodes*, et les vers non moins barbares des Décades, rédigés par M. de Sacy, ont bien passé de mode aujourd'hui. Mais alors, c'était déjà quelque chose d'y employer la langue française au lieu du latin ; c'était quelque chose d'avoir exposé plus complétement les déclinaisons et les conjugaisons, d'avoir mieux expliqué les règles de la syntaxe, d'avoir facilité par un choix des mots les plus utiles l'effort de mémoire nécessaire aux écoliers pour apprendre le vocabulaire d'une langue morte. La méthode étymologique de Port Royal était d'ailleurs très-défectueuse. Nous l'avons vu dans notre sixième

leçon : Lancelot se trompait en rattachant directement au grec bien des mots devenus latins dès l'antiquité avant d'avoir passé dans notre langue ; il se trompait en amusant les jeunes esprits à des étymologies *par allusion*. Ces erreurs générales, que le P. Labbé relevait justement dans son petit livre « contre les abus de la secte des hellénistes (1) », Lancelot dans la seconde éditiou des *Racines*, en 1664, les défend avec beaucoup d'esprit et de malice ; mais, avec moins d'esprit, le P. Labbé avait pourtant raison contre ses adversaires.

La *Grammaire générale et raisonnée* laisse voir mieux eucore ce qui manquait aux études grecques de Port-Royal. On n'y tient nul compte de la tradition des idées grammaticales depuis les Grecs jusqu'à nos jours ; on y corrige par le raisonnement des définitions depuis longtemps établies par les anciens, sans prendre la peine de recourir aux textes originaux. C'est ainsi que l'auteur donne comme d'Aristote une définition du verbe qu'il transcrit d'après une citation de Boxhorn, puis la trouvant, à bon droit, incomplète, y ajoute l'idée d'*affirmation* ; or cette idée est très-nettement exprimée par la seconde partie de la phrase d'Aristote, que l'on avait omise en la citant (2).

(1) Paris, 1661. M. Sainte-Beuve signale ici comme une nouveauté l'emploi du mot *helléniste*, qui était destiné à entrer dans l'usage. Il est vrai qu'on le trouvait déjà sous la forme latine avec un sens un peu différent dans la controverse de Saumaise contre Heinsius et Schoock sur la langue des Septante.

(2) *Gramm. générale*, II, 13. Aristote, περὶ Ἑρμηνείας. c. 3,

Ces négligences d'ailleurs ne sont pas particulières à Port-Royal. Que l'on parcoure le volumineux recueil des controverses cartésiennes, les pièces de la persécution au moins tentée contre le cartésianisme de 1671 à 1675, et qui se renouvela plus tard à l'occasion des livres et de l'enseignement du P. André, on s'étonnera de voir combien rarement le texte même d'Aristote est cité dans les débats qui portent sur sa philosophie. Ni Boileau dans son célèbre *Arrêt burlesque pour le maintien de la doctrine d'Aristote*, ni l'auteur anonyme d'un mémoire beaucoup plus sérieux qui fut composé alors pour la défense des justes libertés de la discussion philosophique, ne songent à signaler les inconvénients d'une controverse où les opinions du Stagirite ne sont presque jamais jugées que sur des traductions et des analyses également trompeuses (1). Quant à l'oratorien Malebranche, il sait assurément le grec, et il lui arrive de citer des textes d'Aristote; mais il n'a pas toujours pris la peine de les bien comprendre, et il y a telle formule aristotélique dont il fausse le sens pour ne l'avoir pas replacée dans l'ensemble de déductions

ajoute : καὶ ἔστιν ἀεὶ τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημεῖον, « il est toujours le signe de ce qu'on affirme de quelque autre chose. » C'est précisément ce que voulait montrer le logicien de Port-Royal. Dans aucune édition, que je sache, de l'ouvrage de P.-R. cette omission n'a été relevée.

(1) Voir le Boileau de l'édition de Saint-Marc (Paris, 1747), t. III, p. 108 et suiv. « Avertissement au sujet de l'*Arrêt burlesque*, etc., » et dans les *Mélanges de Philosophie moderne* de V. Cousin (éd. 1855, in-12), p. 1 et suiv. « De la Persécution du Cartésianisme au dix-septième siecle. »

rigoureuses dont elle fait partie (1). Mais ce qui est plus grave, c'est son dédain pour la collection même des écrits aristotéliques, quand, après avoir analysé le *Traité du Ciel*, pour y relever maintc erreur et même ce qu'il appelle « un galimatias impertinent et ridicule », il termiue eu ces termes d'une inconcevable légèreté : « Comme Aristote se contredit souvent et qu'on peut appuyer presque toutes sortes de sentiments par quelques passages tirés de lui, je ne doute pas que l'on ne puisse prouver par Aristote même quelques sentiments contraires à ceux que je lui ai attribués ; mais je n'en suis pas garant. Il suffit que j'aie les livres que je viens de citer pour preuve de ce que j'ai dit ; et même je ne me mets guère en peine de discuter si ces livres sont ou ne sont pas d'Aristote, s'ils sont ou ne sont pas corrompus (il dit cela dans un livre qu'il intitule *Recherche de la vérité !*). Je prends Aristote tel qu'il est et qu'on le reçoit ordinairement, car on ne doit pas se mettre fort en peine de savoir la généalogie véritable des choses dont on n'a pas grande estime ; outre que c'est un fait qu'il est impossible de bien éclaircir, comme on peut le voir par les *Discussions péripatétiques* de Patritius (2) ».

(1) *Recherche de la vérité*, livre III, 1re partie, c. 3, où il traduit par « il faut que le disciple croie » les mots δεῖ πιστεύειν τὸν μανθάνοντα, extraits de Ἔλεγχοι σοφιστικοί, c. 2, et qui sont loin d'avoir un sens si absolu. Cela me rappelle le sage précepte de la Bruyère (*de Quelques Usages*, § 72, éd. Walckenaer) : « Maniez, remaniez le texte, ... songez surtout à en pénétrer le sens dans toute son étendue et dans ses circonstances, etc. »

(2) *Recherche de la vérité*, livre VII, 2e partie, c 5.

Voilà donc où était tombée alors, après un si long règne, la grande autorité d'Aristote ! Mais cette histoire du péripatétisme en France nous entraînerait loin, si nous la voulions poursuivre. Revenons à des études plus spécialement littéraires.

Les jésuites, auxquels appartenait le P. Labbe, doivent être comptés, on l'a vu, parmi les actifs promoteurs des études grecques en France. Les noms de Viger, de Jouvency, de René Rapin, de Brumoy marquent une tradition de zèle et de savoir qui honore singulièrement la Compagnie de Jésus. Si elle tournait l'éducation à une certaine mollesse, si elle y portait quelques-unes des tolérances que lui reprocha si amèrement et si spirituellement l'immortel avocat de Port-Royal, on ne peut néanmoins que la louer d'avoir développé chez les jeunes gens un certain goût d'élégance, un sentiment fin des beautés littéraires. La déclamation et les jeux d'esprit (énigmes, griphes, logogriphes, etc.) tenaient peut-être trop de place dans cette discipline des Jésuites ; mais ces agréments de la pédagogie avaient sur le beau monde une prise que n'avait point l'enseignement plus austère des Petites Écoles ; de sorte que, pour leur part et à leur manière, les Jésuites ont contribué, comme les Jansénistes, à faire aimer chez nous les lettres grecques. C'est un mérite qu'on ne peut leur refuser sans injustice (1).

Bien plus, les recherches qu'on a récemment fai-

(1) M. Jules Quicherat, dans son excellente *Histoire de Sainte-Barbe*, a très-judicieusement apprécié ces méthodes pédagogiques de la compagnie de Jésus.

tes sur ce sujet semblent établir que les études grecques s'affaiblirent moins rapidement chez les Jésuites que dans l'Université. Grâce à leur indépendance du pouvoir royal, les Pères de la Compagnie de Jésus subissaient moins les variations des programmes universitaires ; la confiance des familles leur permettait de rester fidèles à des exercices qu'interrompaient ailleurs les inconstances de la mode et du goût public. C'est ainsi qu'on les voit, dans leur établissement de Quimper, maintenir en plein dix-huitième siècle l'étude du grec qu'abandonnaient autour d'eux tant d'autres établissements. On imprimait même dans cette petite ville des livres grecs à l'usage de leur collége (1). Aussi l'expulsion des Jésuites, en 1763, eut-elle pour effet, comme nous le verrons plus tard, un très-notable affaiblissement des études grecques.

Les corporations non vouées à l'enseignement rendirent aussi d'insignes services à l'étude du grec en France. Les belles éditions des Pères de l'Église par les Bénédictins sont des œuvres d'un labeur immense, où la critique aujourd'hui trouve beaucoup à reprendre pour le détail, mais qui n'en ont pas moins servi à faire revivre dans son naturel et dans son éclat l'éloquence des S. Chrysostome et des S. Basile.

(1) Voir Fierville, *Histoire du collége de Quimper* (Paris, 1864). — *Étude sur les origines de la bibliothèque de Quimper* (Bulletin de la Société académique de Brest). — *De l'Étude du grec dans les colléges des Jésuites au dix-septième siècle* (Revue de l'Instruction publique du 18 août 1867). — Cf. l'article de M. Cournot dans la même revue du 5 novembre 1863.

Il en faut dire autant de ces nombreuses éditions, dites Éditions du Louvre (1), qui reproduisent avec plus d'exactitude ou publient pour la première fois, avec des traductions latines et des commentaires, les volumineux monuments, soit profanes, soit religieux, de l'histoire byzantine. Sur ce terrain, le seizième siècle avait laissé beaucoup à faire ; nos savants n'ont pas manqué à leur tâche et ils l'ont généralement remplie avec succès, surtout Du Cange, que nous avons déjà loué, et le jurisconsulte Fabrot. Les éditions de Théophile (1637), des *Basiliques*, (1647), de Cédrénus, de Scylitzès, de Nicétas Acominat, de Théophylacte Simocatta, etc., qui se succèdent de 1647 à 1659, honorent singulièrement le pays qui les a produites, dans un temps si agité par les discordes civiles (2).

A peine publiés et commentés, les textes nouveaux servaient de matériaux à nos historiens. L'*Histoire du schisme des Grecs* par le Père Maimbourg (3), malgré l'inévitable partialité de quelques jugements, prouve quel parti la critique savait tirer de tant de témoignages précieux.

C'est à la même école d'érudits qu'appartiennent, mais au second rang pour la valeur de leurs travaux, Tanneguy Le Fèvre, auteur de plusieurs éditions

(1) Voir A. Bernard, *Histoire de l'Imprimerie royale du Louvre* (Paris, 1867, in-8°).

(2) Voir, pour le détail de ces travaux, l'instructive *Notice sur la vie de C.-A. Fabrot*, par M. Ch. Giraud (Aix, 1834, in-8°).

(3) Paris, 1686, in-4°. La préface de cet ouvrage contient une très-judicieuse appréciation des historiens byzantins considérés dans l'ensemble de leurs écrits.

d'écrivains grecs et latins, et d'une *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines* (1); P. Gassendi, dont les travaux sur la philosophie témoignent d'une grande connaissance des documents originaux; Ismaël Bouilliau et Fermat, à la fois hellénistes et mathématiciens. Ces travaux d'érudition se continuent jusqu'à la fin du siècle par les publications de M. et de Mme Dacier, par celles de Thévenot, éditeur des *Mathematici veteres* (1693), et de beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Il faudrait aussi pour être juste, mentionner bien des éditions, souvent très-laborieuses, qui sortirent des presses de nos imprimeurs provinciaux, comme l'*Origène* de Daniel Huet, imprimé à Rouen en 1668, en deux volumes in-folio ; il faudrait mentionner quelques publications isolées, mais considérables, comme celle des *Fragments des historiens grecs*, par Henri de Valois (2). Déjà on n'en était plus à publier seulement les ouvrages ou les livres parvenus complets jusqu'à nous ; on glanait dans un champ où la moisson commençait à s'épuiser. Des extraits, des pages isolées de Polybe, de Diodore ou de Denys d'Halicarnasse semblaient valoir la peine qu'on les

(1) Publiée dans le tome II des Mémoires de littérature par Sallengre (La Haye, 1717), réimprimée en 1731, avec des remarques par Gaullyer. C'est l'exposition de la méthode qu'il avait suivie pour l'éducation d'un fils qui lui fut enlevé à l'âge de quatorze ans.

(2) Paris, 1634, in-4°, d'après un manuscrit provenant de la bibliothèque du célèbre Peiresc.

remit au jour et qu'on les rapprochât des textes déjà publiés.

Les particuliers et les ministres de nos rois, à l'exemple de leurs maîtres, s'étaient pris d'une vive émulation pour la recherche des manuscrits. A lui seul, le savant Peiresc, qu'on a justement nommé « le pourvoyeur de la république des lettres », avait formé une riche collection de manuscrits grecs, d'inscriptions et de médailles. Son active correspondance répandait et entretenait, non-seulement en France, mais à l'étranger, le goût de ces nobles études. Ses papiers sont une mine qui, encore aujourd'hui, semble inépuisable aux philologues (1). Après lui, Mazarin et Colbert enrichissaient le fonds grec de notre Bibliothèque royale, dont on peut apprécier l'importance au commencement du dix-huitième siècle par le bel ouvrage de Montfaucon (2), et qui devait s'enrichir encore dans la suite par mainte acquisition précieuse.

Mon confrère M. L. Delisle a raconté naguère (3),

(1) Voir le Catalogue des mss. de Peiresc, par Pierre Dupuis, à la suite de la vie de Peiresc par P. Gassendi, 3e édition (Hagæ-Comitum, 1655, in-4°), p. 289 et suiv. Ce riche fonds est maintenant partagé entre les bibliothèques d'Aix, de Carpentras et de Paris. Voir Lambert, *Catalogue des mss. de la bibliothèque de Carpentras* (Carpentras, 1863, 3 vol. in-8°), t. II, p. 23, et t. III, p. 92, et les Actes du Congrès scientifique d'Aix (en 1866), t. II, p. 484-486.

(2) *Palæographia græca* (Paris, 1708, in-folio).

(3) *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* (Paris, 1868, in-4°), t. I, p. 274 et suiv. Cet important travail m'a fourni trop tard d'utiles renseignements sur le sujet traité dans ma septième leçon.

d'après les documents originaux et en partie inédits, l'histoire intéressante de ces acquisitions, qui, en 1682, avaient porté à 1,737 le nombre des manuscrits grecs. Il nous fait apprécier le zèle de Colbert et l'intelligence des savants, tels que Vaillant, de Monceaux, Lainé, qui voyagèrent en Orient avec la mission d'y recueillir des livres pour le roi, et des bibliothécaires, comme Boivin, qui savaient heureusement exploiter, pour le profit de la science, les richesses confiées à leur garde ; l'esprit libéral des grands personnages qui, comme les deux Bignon et l'abbé de Louvois, eurent alors la direction de cet établissement. On aime à voir que, dès 1692, la Bibliothèque du roi était ouverte aux savants ; que le prêt extérieur y était même autorisé, et que cette faveur s'étendit quelquefois à des savants qui ne résidaient pas en France.

S'il n'était pas helléniste, l'abbé de Louvois aimait les livres grecs jusqu'à se charger du soin de leur reliure, quand il les trouvait en mauvais état : témoin le Catalogue des livres grecs de la bibliothèque de Fontainebleau qui porte aujourd'hui le n° 3065, et sur la garde duquel on lit :

Ὁ Κατάλογος περὶ ἑαυτοῦ.
Γυμνὸς ἐγὼ τὸ πάροιθεν· ἄταρ μ' ἐλέησε Κάμιλλος
Τελλερίδης, λευκὸν δ' ἕσθος ἐπαμφίεσεν.
Nudus eram et vilis : sortem miseratus iniquam
donat me nivea Luvoides tunica.

Ce Camille Le Tellier n'est autre que le fils du célèbre marquis de Louvois. On ignore de qui sont

les vers ci-dessus, où la bonne grâce du style relève heureusement l'attention pieuse du jeune abbé gentilhomme.

Chez quelques-uns de ces nobles Mécènes on dissertait, comme à l'Académie, sur les choses de l'antiquité. « C'est par vos ordres, écrivait Rapin au chancelier Guillaume de Lamoignon, en tête de ses *Observations sur les poëmes d'Homère et de Virgile* (1669), c'est par vos ordres que je défends les intérêts de Virgile contre un des plus célèbres et des plus honnêtes hommes de notre siècle, qui avoit soutenu devant vous ceux d'Homère. » Il désigne par là Pellisson, qui avait lu devant le seigneur et devant les hôtes de Bâville quelques discours sur Homère (1), comme Boileau y a lu des passages du *Lutrin*, comme Rapin y a lu sans doute une partie, au moins, de ses *Comparaisons de Thucydide et de Tite-Live, de Platon et d'Aristote*, qu'il a également dédiées au président Lamoignon.

(1) Ce fait m'a été obligeamment signalé par M. Sainte-Beuve. Quant à la dissertation sur Homère et sur Virgile, « il paraît qu'elle eut quelque succès, car, outre l'édition de 1669, qui ne portait pas de nom d'auteur, il y en eut une autre in-4° (Paris, 1698). Elle fut même traduite en latin par Paulmier de Grentemesnil, à la suite de son Apologie pour Lucien (Leyde, 1704). Elle fut vivement attaquée par Ménage, qui prétendait que Rapin ne savait pas le grec, et que c'était Tanneguy Le Fèvre qui avait fourni les passages nécessaires à sa comparaison. » Note communiquée par M. Fr. Monnier, auteur d'un mémoire sur G. de Lamoignon et Colbert (Paris, 1862, in-8°).

VINGT-ET-UNIÈME LEÇON.

LES LETTRES GRECQUES SOUS LES RÈGNES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV (2e partie).

Les journaux littéraires. — La science de l'antiquité grecque à l'Académie française. — La Bruyère. — Caractère scientifique du Dictionnaire de l'Académie, surtout dans la première édition. — Réclamations contre l'autorité de cette Compagnie en matière de langue et de littérature. — L'esprit hellénique dans les écrits de Fénelon et surtout dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*. — L'Académie des inscriptions et la Collection de ses Mémoires. — Les Académies de province. — La science française à l'étranger, surtout en Hollande et en Prusse.

De bonne heure, les publications savantes, dans tous les genres, se multipliant chaque jour, avaient suggéré l'idée d'un journal critique où elles pussent être examinées au fur et à mesure de leur apparition : ce fut là l'origine du *Journal des savants* (1), qui commença de paraître en 1665 pour ne plus guère s'interrompre que pendant la période révolutionnaire,

(1) Voir l'intéressante notice de M. Cocheris en tête de sa *Table du Journal des Savants*, publiée en 1863 (1 vol. in-4°, chez Aug. Durand).

à la fin du dix-huitième siècle. Ce fut aussi l'origine du *Journal de Trévoux*, fondé par les jésuites en 1701, et qui dura jusqu'en 1783 (1). Ces deux publications sont assurément fort inégales de valeur; mais, chacune en leur genre, à travers des vicissitudes de rédaction plus ou moins érudite, elles ont toujours exercé sur l'esprit public une active et salutaire influence. On lit peu aujourd'hui ces vieux recueils, parce que le style n'en est guère attrayant d'ordinaire, et parce que les renseignements ou les doctrines qu'on y trouve ont depuis longtemps passé dans d'autres écrits qui sont plus à notre portée et à notre usage. Mais cet inévitable effet du temps et des progrès de la science ne doit pas nous faire oublier ce que nous devons aux laborieux écrivains dont les controverses et les critiques remplirent alors tant de volumes et obtinrent tant de faveur. A ce titre, les *Mémoires de littérature et d'histoire* qui furent publiés, de 1726 à 1731, d'abord par Sallengre, puis par le Père Desmolets, méritent ici une mention pour quelques morceaux sur des sujets d'antiquité grecque (2). A la même famille appartiennent les *Mémoires littéraires* imprimés à la Haye, en 1716, et réimprimés en 1740 avec le nouveau titre de *Matanasiana*, en souvenir du fabuleux docteur Matanasius, ce héros du pédantisme, si

(1) On peut s'en faire une idée en parcourant la table du *Journal de Trévoux*, récemment publiée par le père Sommervogel (1864, in-12).

(2) Voir, par exemple, au tome V, une *Vie d'Hypacie* (*sic*), dédiée à mademoiselle B. par M. G. T. (1717).

agréablement joué dans le *Chef-d'œuvre d'un inconnu* (1714). L'auteur de ce badinage et des *Mémoires littéraires*, le célèbre Saint-Hyacinthe, n'est pas un grand helléniste; il y paraît bien à son jugement, tout plein d'erreurs, sur les Grammaires de Port-Royal. Il est de ceux qui, en discréditant le pédantisme, découragèrent un peu, du même coup, le vrai savoir. Le temps est venu où, pour se faire bien venir du public, on affecte le dédain des langues anciennes. C'est alors qu'on écrit dans le *Mercure de France* (1727) :

> Toute langue aujourd'hui devient énigmatique.
> On n'entend plus le grec, assez peu le latin,
> Je crains pour le françois un semblable destin, etc.

C'est l'épigraphe du *Dictionnaire néologique, à l'usage des beaux esprits, avec l'éloge de Pantalon Phœbus*, etc., par l'abbé Desfontaines, où reparaît le personnage désormais populaire de « l'illustre messire Christophle Matanasius » (1). On regretterait de s'arrêter longtemps à ces futilités, bien qu'elles appartiennent à l'histoire et qu'elles caractérisent, à quelques égards, le mouvement des esprits et les caprices du goût au début du dix-huitième siècle.

Il est plus intéressant et plus juste d'étudier, durant cette période, la formation et le progrès des institutions académiques, ainsi que l'influence que les académies ont exercée sur le goût public en matière de littérature ancienne.

(1) 1727. Plusieurs fois réimprimé et utile à consulter pour l'histoire de la langue française.

Certes, l'Académie française, soit dans l'intention des premiers littérateurs qui la constituèrent, soit dans les desseins de Richelieu, son premier Protecteur, n'était pas destinée à promouvoir l'érudition française. C'était une élite et une réunion de beaux esprits, d'élégants écrivains, de critiques pleins de goût tous également jaloux de perfectionner la langue française et de l'honorer par leurs ouvrages. Et néanmoins, dès sa création, l'Académie française témoigne de l'étroite alliance qui unit chez nous les belles-lettres et la science de l'antiquité. Nous avons la liste des premiers mémoires qui, en 1635, furent lus dans les réunions de la Compagnie. J'y remarque le mémoire de Bachet de Méziriac sur ou plutôt contre la traduction de Plutarque par Amyot. Méziriac prétendait y avoir compté jusqu'à deux mille contre-sens; c'était beaucoup dire, et Amyot est sorti avec honneur du contrôle d'une critique moins partiale (1). Mais une Compagnie qui s'intéressait à de telles discussions prenait au sérieux la partie scientifique de ses devoirs. A la même date appartient le *Discours de l'éloquence et de l'imitation des anciens*, par G. Colletet, où, après un portrait piquant de l'imitateur servile dans la personne du *cicéronien*, on lit cette page vraiment remarquable, malgré la pompe affectée du style, sur la méthode qui doit désormais diriger dans leurs efforts les amis et les imitateurs de l'antiquité classique :

« Ce n'est donc pas cette sévère et ridicule imita-

(1) Voir A. de Blignières, *Essai sur Amyot*, p. 435 et suiv.

tion que je propose ; celle que je désire n'a pas pour objet un seul auteur, mais bien tout ce que la nature et l'art ont répandu de rare et de beau dans leurs divers ouvrages. Les trois Grâces ont, autrefois, animé trois corps différents, et n'ont jamais éclaté dans un seul corps. Et comme on dit que Zeuxis, pour peindre la beauté d'Hélène, choisit les plus belles filles de la Grèce, et qu'empruntant d'elles ce qu'elles avoient de plus parfait, il en forma un tableau si accompli, que l'on le jugea digne d'être mis au plus bel endroit du temple de Junon ; ainsi, pour parvenir au suprême degré de la vraie éloquence, et mériter l'honneur d'être mis au plus superbe et plus précieux endroit du temple de Mémoire, il est à propos de consulter les divers monuments de tous ces grands génies de l'antiquité. Il faut les imiter de telle façon que l'on ne soit pas le simple écho de leurs paroles ; il faut concevoir les choses du même air qu'ils les eussent conçues, et rechercher dans sa langue, comme ils faisoient dans la leur, des termes capables d'une haute et magnifique expression. Ce qui arrivera sans doute, si, à leur exemple, on vient à se former ces rares et sublimes idées qui ne tombent point sous les sens, puisqu'il n'y a que le seul esprit qui en soit capable, et qui sont comme les naturels et vivants portraits de toutes les choses du monde.

« Mais pour faire éclore ces nobles productions, il faut ressembler aux abeilles, qui, de l'émail et de l'âme des fleurs, composent si bien leur miel, que l'on n'y remarque plus rien des choses qui l'ont

formé. Je veux dire que l'on doit tellement considérer ces grands ornements des belles-lettres, que les connaissances que nous tenons d'eux ne paraissent point empruntées. Il faut les suivre pour les atteindre, et les atteindre pour les devancer; car il n'est pas si difficile de devancer ceux que nous avons atteints, comme d'atteindre ceux que nous voulons imiter. Il faut enrichir la pauvreté de notre langue de l'abondance de la leur, émailler notre fonds de leurs agréables diversités, échauffer notre sang de leur feu, régler notre économie sur la leur, et nous approprier si bien ce qu'ils ont de plus rare, que leur bel art ne soit plus en nous que l'effet d'une excellente nature (1). »

Dès les premiers temps aussi, des traducteurs plus ou moins habiles figurent sur la liste de l'Académie française : Méziriac d'abord, puisque nous venons de le nommer, qui traduisait et commentait avec érudition les *Héroïdes* d'Ovide; Du Ryer, médiocre traducteur d'auteurs grecs qu'il ne lisait guère que dans les versions latines; Perrot d'Ablancourt, dont M. Boissonade appréciait le Lucien français comme une sorte de chef-d'œuvre pour la langue et le tour général du style; Tourreil, dont on dédaigne trop le Démosthène français; Despréaux, auteur de la

(1) Imprimé à Paris, en 1658, à la suite des opuscules qui forment ce qu'on appelle l'*Art poétique* de Colletet. Sur cet auteur, en général, j'ai lu avec un grand profit les Recherches qui précèdent ses *Vies des poëtes gascons*, publiées par M. Tamizey de Larroque (Paris, 1866, in-8°); mais j'avoue que je ne puis souscrire à l'estime du savant éditeur pour l'*Art poétique* de Colletet.

version, si longtemps unique dans notre langue, du traité de Longin *sur le Sublime;* plus tard Dacier, traducteur de la *Poétique* d'Aristote (1); Boivin le cadet, auteur d'une version des *Oiseaux* d'Aristophane, dont on lit encore aujourd'hui quelques pages avec plaisir (2). Enfin, parmi ceux qui semblent avoir eu, sans l'avoir souvent montrée, une connaissance assez profonde de la langue grecque, nous avons déjà nommé le célèbre Pellisson, le seul peut-être des écrivains de ce temps qui ait senti et nettement défini les rares mérites du style d'Aristote (3). Voilà bien des noms qui rappellent autant d'efforts sérieux et divers pour continuer l'œuvre du seizième siècle en propageant chez nous, dans la société cultivée, le goût et l'intelligence de la littérature grecque.

La séance académique du 15 juin 1683 offre, à cet égard, un rapprochement instructif. Le directeur de la Compagnie était alors Charpentier, auteur demeuré obscur d'une traduction fort estimable de la *Cyropédie* de Xénophon; le récipiendaire était La

(1) Je lis encore dans d'Olivet (*Histoire de l'Académie*) que Gilles Boileau avait commencé une traduction de cet ouvrage, qui fut interrompue par sa mort (1669). Le manuscrit, remis, en 1709, par Despréaux à Tourreil, paraît n'avoir jamais vu le jour. Au reste, Dacier ne fut pas pour cela le premier traducteur de la *Poétique*. M. de Norville le précéda (1671). Quelques bibliographes attribuent par erreur à Cassandre une traduction du même ouvrage, qui serait antérieure à celle de Norville.

(2) On en trouvera plus bas un extrait, dans la XXIIIe leçon.

(3) Voir le juste et spirituel jugement qu'il en porte dans son *Mémoire sur quelques travaux à proposer aux gens de lettres* (Œuvres, t. II, p. 352).

Bruyère, auteur du petit volume publié en 1688, sous ce titre modeste : *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle.* On peut douter si Bossuet, écrivant le *Discours sur l'histoire universelle*, avait sous les yeux l'ouvrage latin de Paul Orose, où, pour la première fois, l'histoire des peuples était ramenée à l'unité des desseins de la Providence; mais on ne peut méconnaître dans le chef-d'œuvre du moraliste français l'imitation du moraliste grec. Le *Discours sur Théophraste* et les *Caractères* de La Bruyère sont pleins de souvenirs de l'antiquité classique, de fins aperçus et de justes critiques sur les auteurs grecs comme sur les latins. Du seizième au dix-septième siècle, quel progrès dans le goût et dans la science élégante de l'antiquité! Moraliste avant tout, écrivain français jusqu'à l'excellence, on aime à voir La Bruyère recommander « l'étude des textes » comme le « chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition » (1); sage précepte que le siècle suivant devait un peu oublier et qu'il est toujours opportun de rappeler au nôtre.

L'influence de ces fortes études se fait sentir, plus qu'on ne paraît le croire, dans le travail même auquel l'Académie fut de bonne heure attachée, celui d'une sorte de législation de la langue et du goût. Messieurs les Quarante n'ont jamais publié la *Grammaire*, la *Rhétorique* et la *Poétique*, qui étaient dans leurs projets; mais leur *Dictionnaire*, rédigé lente-

(1) *De quelques usages*, § 72, éd. Walckenaer.

ment de 1640 à 1694, porte l'empreinte des méthodes sévères qu'avait enseignées la vieille école de nos hellénistes. Chose singulière, et qu'on oublie volontiers, la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* est faite en partie sur le plan du *Thesaurus linguæ Græcæ* d'Henri Estienne. Comme dans le *Thesaurus*, les mots y sont rangés par ordre de racine, ce qui supposait beaucoup d'attention à leur étymologie; et, bien qu'en matière d'étymologie la critique de Ménage (1) et de ses confrères laissât beaucoup à désirer, c'était déjà une chose fort honorable d'avoir préféré un plan scientifique au classement par ordre alphabétique, que les gens du monde devaient trouver plus commode (2). L'Académie en cela ne flattait pas les salons; elle songeait avant tout aux esprits sérieux en traitant la langue française comme une langue savante. C'est encore la raison de sa fidélité à l'orthographe étymologique, surtout en ce qui concerne les mots dérivés du grec (3).

(1) *Origines de la langue françoise* (Paris, 1650, in-4°), fort enrichi et amélioré dans l'édition de 1694, in-folio, dont la publication coïncide précisément avec la première édition du Dictionnaire de l'Académie française.

(2) Ce rapprochement de l'édition de 1694 avec le *Thesaurus* de H. Estienne n'a pas échappé à M. Villemain dans sa Préface de la nouvelle édition donnée en 1835 par l'Académie française.

(3) Voir les *Cahiers et remarques sur l'orthographe françoise, pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie, avec des observations de Bossuet, Pellisson*, etc., *publiés avec une introduction, des notes et une table alphabétique*, par Ch. Marty-Laveaux (Paris, 1863, in-18), par exemple, la page 9, sur l'emploi de l'*y*.

Peut-être même a-t-elle poussé trop loin cette préférence. En général, et tout en admirant cet effort méritoire de l'érudition appliquée à notre langue, je ne sais si la rédaction même d'un pareil dictionnaire n'implique pas une certaine méprise et n'a pas eu quelques conséquences fâcheuses. On était alors trop préoccupé de constituer l'Académie en tribunal suprême pour tout ce qui tenait à l'usage de la langue française. Le besoin de discipline et d'uniformité, que tout contribuait alors à entretenir et à satisfaire dans la France monarchique, tendait à exagérer les droits de l'élégante Compagnie (1). On s'habituait de plus en plus à lui demander des théories et des décisions autant que des exemples; et à son tour, elle s'accoutumait à considérer le langage comme un ensemble de formes créées avec réflexion et toujours soumises à l'autorité des gens de savoir et de goût, comme un domaine dont les limites pouvaient être géométriquement déterminées et fixées par des arrêts officiels. Dieu me garde de rien exagérer, mais je ne sais si, même sans le vouloir (2), on n'oubliait pas

(1) Bossuet (Discours de réception à l'Académie française) aimait à voir dans cette compagnie « un conseil souverain, dont le crédit, établi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les déréglements de cet empire trop populaire. »

(2) L'Académie, en effet, se défend de cette prétention dans sa Préface : « Il s'estoit glissé une fausse opinion parmi le peuple dans les premiers temps de l'Académie, qu'elle se donnoit l'autorité de faire de nouveaux mots et d'en rejeter d'autres à sa fantaisie. La publication du Dictionnaire fait voir clairement que l'Académie n'a jamais eu cette intention et que tout le pouvoir qu'elle s'est attribué ne va qu'à expliquer la significa-

un peu, dans ce travail, les justes libertés de l'usage; je ne sais si l'on ne tendait pas trop à immobiliser ce qui de sa nature doit être en un perpétuel mouvement. *Consuetudo loquendi est in motu*, avait dit Varron, le premier grammairien de Rome (1) : dresser une liste des écrivains modèles, choisir surtout dans leurs livres les mots et les tours qui devaient désormais servir d'exemples, c'était, quoique l'on s'en défendît, arrêter ce mouvement de l'usage; c'était assimiler en quelque mesure une langue vivante à une langue morte. L'esprit public alors ne demandait pas mieux que d'accepter cette loi rigoureuse; mais notre langue en a souffert. Au seizième siècle, elle était plus libre, plus ouverte à l'invention; elle s'enrichissait plus facilement de toutes les heureuses innovations qu'un Rabelais, un Amyot, un Henri Estienne, pouvaient produire, selon les progrès de la pensée et suivant les caprices de leur génie. Depuis que nous avons un Dictionnaire de l'Académie, on s'est habitué à tenir pour seuls légitimes les mots qui s'y trouvent consignés. Le néologisme n'est plus un droit dont l'exercice dépende du goût et de l'esprit de chacun : c'est presque une faveur qu'il faut obtenir, une licence qu'il faut se faire par-

tion et à en déclarer le bon et le mauvais usage, aussi bien que des phrases et des façons de parler de la langue qu'elle a recueillies; et elle a esté si scrupuleuse sur ce point qu'elle n'a pas même voulu se charger de plusieurs mots nouvellement inventés et de certaines façons de parler affectées, que la licence et le caprice de la mode ont voulu introduire depuis peu. »

(1) *De Lingua latina*, IX, 17.

donner. L'Académie une fois constituée comme une sorte de bureau de l'état civil pour tous les mots français, un mot nouveau ne peut circuler honnêtement qu'après y avoir obtenu son inscription régulière. Aussi, dès que le fameux dictionnaire fut annoncé, les réclamations éclatèrent. La Mothe le Vayer, en 1638, dans ses *Considérations sur l'éloquence françoise*, se plaint des entraves que le purisme lui veut imposer; dès la même année court par le monde un malin badinage de Saint-Évremond et de ses amis, la comédie des *Académistes*, publiée en 1650, et où les prétentions de l'Académie sont finement raillées par la bouche de ceux que semblait menacer cette autorité nouvelle. En ce même temps (1649 et 1650), on voit paraître *le Parnasse alarmé* ou *la Requête des dictionnaires*, ingénieuse satire en petits vers, où s'expriment d'une façon quelquefois piquante les réclamations de la langue française contre la tyrannie qu'elle allait bientôt subir (1). La requête ne fut guère écoutée; mais « les alarmes du Parnasse » n'étaient point vaines. Témoin les plaintes qui se renouvellent plus tard sous tant de formes contre l'appauvrissement de notre langue. C'est la Bruyère (2), c'est Fénelon (3), qui regrettent les entraves imposées

(1) Voir aussi, dans le même sens, plusieurs morceaux de mademoiselle de Gournay dans ses *Mélanges* (dont la dernière impression est de 1641), surtout les morceaux *Sur le langage françois* et *sur les diminutifs françois*.

(2) *De quelques usages*, à la fin du chapitre.

(3) *Lettre à M. Dacier*, chapitre III, où d'ailleurs Fénelon montre une certaine inexpérience des lois du langage, dans ses propositions pour enrichir la langue française.

Digitized by Google

à l'usage et qui nous recommandent des expressions et des mots ainsi condamnés à l'oubli. Voltaire donnera bientôt une forme plus vive et moins respectueuse à ces réclamations de l'esprit français pour les libertés de son langage (1). Je ne voudrais pas ici insister sur des considérations d'un caractère si délicat. Au moins m'était-il permis de constater en passant quelle influence l'étude des langues anciennes avait exercée sur le mouvement de la nôtre, et comment l'uniformité des méthodes appliquées au français, ainsi qu'au grec et au latin, en avait, à quelques égards, gêné le développement.

Vingt ans après la première édition de son Dictionnaire, l'Académie française est encore peuplée de gens d'esprit qui savent le grec. Elle a pour secrétaire perpétuel M. Dacier, helléniste et latiniste de profession, que sa femme, fille de l'helléniste Le Fèvre, seconde en ses travaux d'érudition. C'est à M. Dacier que Fénelon, devenu archevêque de Cambrai, écrit, en 1714, d'abord brièvement, puis avec d'heureux développements, sollicités par la Compagnie, sa célèbre *Lettre sur les occupations de l'Académie*. Nommer Fénelon, n'est-ce pas rappeler l'alliance exquise du goût moderne avec la passion de l'antiquité? Or, dans l'antiquité, le pieux évêque ne prise rien plus que les modèles grecs; il est tout pénétré de leur génie. Précepteur d'un prince ou directeur de l'éducation des filles chrétiennes, missionnaire, conseiller des prédicateurs ou aca-

(1) *Dictionnaire philosophique*, au mot *Langues*; et *Lettres*, 5390, 5137, éd. Beuchot.

démicien, sa mémoire et sa pensée sont comme imprégnées de l'hellénisme. Dans son célèbre plan pour l'éducation du Dauphin, Bossuet, certes, a fait une belle place aux auteurs grecs. On sait qu'il admirait vivement Homère, et ses extraits de la *Morale* d'Aristote montrent qu'il avait justement remarqué dans ce beau livre les pages les plus durables. Dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, il a des jugements d'une éloquence très-sympathique même aux vertus de la Grèce républicaine, même aux doctrines de ses philosophes. Mais on sent que son ferme génie s'attache plus volontiers aux souvenirs de Rome, à cette savante discipline de la vie privée comme de la vie publique qui caractérise la civilisation romaine : il y saisit comme une anticipation du gouvernement de l'Église. Fénelon, au contraire, se complaît dans le commerce des Grecs : il aime cette vie ouverte aux jouissances de l'art, cette fraîcheur et cette vivacité d'impressions, qui, dans leur poésie, nous rend la nature même; il aime jusqu'aux finesses de leur esprit subtil, et quelque chose de cela passe, souvent sans qu'il y songe lui-même, dans ses écrits les plus divers. Ses fables, ses dialogues, composés au jour le jour pour l'éducation du duc de Bourgogne, reposent presque tous sur quelque réminiscence de l'antiquité classique, et, chose remarquable alors, les arts y ont leur place à côté de la politique et des lettres. Même en ce Mémoire (comme il l'appelle lui-même) *sur l'Éducation des filles*, mémoire tout plein des plus austères préceptes du christianisme, l'hellénisme çà et là s'est insinué

comme à l'insu de l'auteur. Quand il recommande d'exercer de bonne heure les jeunes filles à la surveillance et au gouvernement du ménage, il ne manque pas de signaler les avantages d'un bon arrangement des ustensiles domestiques, et là-dessus il ajoute : « Ce bel ordre fait une des grandes parties de la propreté; c'est ce qui frappe le plus les yeux que de voir cet arrangement si exact (1). » Cela est presque traduit de l'*Économique* de Xénophon (2), qu'il a, du reste, vaguement désigné, quelques pages plus haut (3). Ailleurs, l'âme et le corps, comparés au cavalier et au cheval qu'il dirige, rappellent évidemment une belle image développée dans le *Phèdre* de Platon. Mais surtout le chapitre X, sur *la Vanité de la beauté et des ajustements*, montre bien le chrétien élevé à l'école des artistes de la Grèce : « Je voudrois faire voir aux jeunes filles la noble simplicité qui paroît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines; elles y verroient combien des cheveux noués négligemment par derrière et des draperies pleines et flottantes à longs plis sont agréables et majestueux. Il seroit bon même qu'elles entendissent parler les peintres et les autres gens qui ont ce goût exqnis de l'antiquité. »

(1) C. XI, p. 222, de l'édition originale (1687).

(2) *Économique*, c. VIII.

(3) P. 216 : « Ce n'est que par ignorance qu'on méprise cette science de l'économie. Les anciens Grecs et Romains, si habiles et si polis, s'en instruisoient avec un grand soin; les plus grands esprits d'entre eux en ont fait sur leur propre expérience des livres que nous avons encore. » Certainement il les avait lus.

Ce « goût exquis de l'antiquité », le voilà caractérisé par Fénelon lui-même. Il inspire, on pourrait dire il remplit comme d'un parfum toute la *Lettre sur les occupations de l'Académie*. Là, ainsi que pour le Dictionnaire, c'était peut-être une idée ambitieuse de dresser le plan de divers traités sur l'éloquence et la poésie, auxquels l'Académie attacherait comme le sceau officiel de son autorité. Mais ce que l'intention a de trop rigoureux, Fénelon le corrige par une critique libérale. Peu de livres renferment en moins de pages plus d'observations ingénieuses, plus de préceptes d'une application durable. Il vaut à lui seul bien des rhétoriques et des poétiques : avec les *Dialogues sur l'Éloquence* il résume sous une forme charmante la meilleure substance des jugements du dix-septième siècle sur l'antiquité classique et les meilleurs préceptes à l'usage des gens de lettres. En cette occasion, Fénelon fut, mieux que les Desmarets et les Dacier, le secrétaire et l'interprète de l'Académie française : elle ne pouvait être plus heureusement représentée.

Mais déjà le successeur de Dacier, l'abbé Dubos, appartient plutôt à une autre école. Il connait moins bien que ses prédécesseurs l'antiquité classique. On dirait même qu'il ignore le grec ou qu'il avait de bonne heure oublié ce qu'il en avait appris, à le voir citer toujours en latin et discuter d'après les traductions latines les textes d'Aristote et d'Aristide Quintilien, dans ses ingénieuses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719). Ce qui est plus grave, c'est qu'il ne

connait pas des textes importants pour le snjet qu'il traite : par exemple, le douzième discours de Dion Chrysostome, *l'Olympique*, lui offrait une comparaison étendue des arts plastiques et de la poésie; comparaison d'autant plus préciense ponr nons qn'il ne nous reste que des débris des ouvrages de la critiqne ancienne sur la philosophie de l'Art (1).

Quelle que soit la part d'érudition hellénique qni se mèla aux travaux de l'Académie française, la commission des médailles, tirée du sein même de cette Académie, et qu'on appela d'ahord « la petite Académie ponr les médailles et devises de Sa Majesté », et plus tard (à partir de 1701), « l'Académie des inscriptions et belles-lettres », exerça une bien plus active influence sur le progrès de l'hellénisme en notre pays. De bonne heure cette Académie s'attribna tous les travaux qui ont pour objet les langues anciennes, les mœurs et les monuments de l'antiquité classiqne. On n'a qu'à ouvrir les premiers volnmes de ses Mémoires (1717 et années suivantes) pour voir avec quelle rapidité l'érndition se développa au sein de la docte Compagnie, se posa des questions, se créa des méthodes pour les résoudre (2). Il n'est guère de sujet relatif à la langne, à la religion, aux institutions et à la littératnre de la Grèce,

(1) Voir l'*Étude sur l'abbé Dubos*, par A. Morel (Paris, 1850, in-8°), chap. VII. J'ai traduit les meilleures pages de l'*Olympique* de Dion dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, p. 269 et suiv.

(2) Voir, pour plus de détail, A. Maury, *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1864, in-8°).

qui n'ait été là discuté, avec plus ou moins de profondeur sans doute, mais avec une finesse et une élégance d'esprit toutes françaises. Quelque puérilité se mêle à cette curiosité habituellement sérieuse. Quand Jacques Hardion raconte l'histoire du berger Daphnis (1), quand Étienne Morin recherche gravement « pourquoi les cygnes, qui chantoient autrefois si bien, chantent aujourd'hui si mal » (2), on croit entendre, à l'Académie, quelques échos des salons et des boudoirs du grand monde. Des questions de ce genre semblent avoir été posées par une belle dame de la cour à l'un des habitués de ses soirées élégantes. Mais ces gracieuses futilités tiennent peu de place dans les travaux de l'Académie, et il est juste de reconnaître que la science même gagnait quelque chose à ce commerce habituel avec les gens du monde : en cherchant à se rendre aimable, ou, tout au moins, en se mettant à la portée de tous les esprits curieux, elle quittait les allures pédantesques du seizième siècle. Quelle différence entre les lourds pamphlets latins d'un Saumaise et ces Mémoires en français, où les Vertot, les Souchay, les Boivin, les Fraguier (3), traitaient avec aisance,

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VI, p. 459, anc. série.

(2) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. V, p. 207, Cf. tome III (Histoire), page 63 : « Des Priviléges de la main droite », et t. IV, p. 325 : « Question académique. Savoir pourquoi on fait des souhaits en faveur de ceux qui éternuent. »

(3) Voir, par exemple, au tome second, l'excellent mémoire de Fraguier sur la *Cyropédie* de Xénophon, dont M. A. Garnier a, sans le savoir, repris et soutenu la thèse dans un mémoire in-

avec clarté, avec bon goût, les sujets les plus divers d'érudition et de littérature! Il y avait là le témoignage d'un progrès véritable dans l'esprit de la nation. Avec le temps, sans rien perdre de ses bonnes manières, la science académique gagnera encore un surcroît de force et de solidité. Fréret, dont l'admirable critique éclairait un si vaste savoir, saura être à la fois un historien profond et un très-correct écrivain, un maître dans l'art de chercher et dans l'art d'exprimer clairement les résultats de ses recherches.

Malgré quelque mélange d'éléments moins solides, la collection des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1717 jusqu'en 1793, est donc un des plus beaux et des plus riches monuments de la science française. Elle représente chez nous un effort singulièrement fécond et heureux pour pénétrer le génie du monde ancien et pour en faire passer dans notre civilisation la plus pure substance. Les travaux de cette Compagnie se sont fort étendus dans la seconde période de son existence et jusqu'à nos jours. Un monde nouveau s'est ouvert à ses recherches, par l'étude du sanscrit et du zend, par le déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens et des écritures assyriennes, par le renouvellement des méthodes appliquées à la science des religions, par le progrès des découvertes en épigraphie et en archéologie. D'autre part, la simple traduction des textes classiques de l'ancienne littérature grecque et

séré aux Comptes rendus de l'Académie des sciences morales, en 1857.

les discussions de pure théorie sur la poétique ont paru à nos académiciens une occupation moins utile, et elle n'a plus de place comme autrefois dans le recueil de leurs Mémoires. Mais ces extensions et ces restrictions diverses témoignent également du progrès des lettres savantes en notre pays et de la judicieuse activité avec laquelle s'y associe depuis deux siècles une Compagnie éminemment française par l'esprit et le savoir. Il m'est, je crois, permis de lui rendre cet hommage sans que mes sentiments personnels le rendent suspect de complaisance ou d'exagération.

Je n'oublie pas d'ailleurs ce que la science doit aussi à nos Académies provinciales. L'Université de Paris et les Académies fondées par Louis XIII et par Louis XIV éclipsent un peu les établissements littéraires de la province, et font oublier leurs utiles travaux. Cet oubli est souvent injuste. Des Compagnies où figuraient les Huet, les Bouhier, les De Brosses méritent assurément une place honorable dans l'histoire littéraire; nous recourons encore avec profit à la collection de leurs mémoires, où plus d'un érudit modeste a déposé le fruit de recherches consciencieuses (1). Mais on ne peut méconnaître

(1) Citons en un exemple : les deux mémoires du marquis de Thyard « Sur la bonne chère chez les anciens », au tome II du Recueil de l'Académie de Dijon, mémoires dont il faut rapprocher les Recherches de Le Beau le jeune sur les Parasites (Mém. de l'Acad. des inscriptions, t. XXXI); les Recherches de Du Theil sur le même sujet, à la suite du traité de Plutarque *Sur la manière de discerner le flatteur d'avec un ami* (Paris, 1772). C'était depuis longtemps un sujet familier à l'érudition

que la prépondérance croissante de Paris sur la province, prépondérance que déjà Ronsard (1) avait signalée avec regret, eut une influence fâcheuse, à beaucoup d'égards, sur le développement de la littérature savante. Avec le temps, on voit peu à peu diminuer la force des universités, diminuer le nombre des imprimeries provinciales, qui jadis luttaient entre elles d'activité intelligente pour les publications de nos jurisconsultes, de nos historiens, de nos philologues.

Un autre et plus grave dommage fut celui qu'apporta la révocation de l'Édit de Nantes. Funeste à la prospérité matérielle de la France, cet acte ne le fut pas moins à sa prospérité morale : il ne rétablit que d'une façon mensongère l'unité religieuse, et cela au prix de sacrifices dont, aujourd'hui encore, nous ressentons peut-être les conséquences douloureuses. On sait combien d'esprits aussi généreux que savants furent dès lors obligés de chercher hors de nos frontières une liberté qui manquait chez nous pour toute discussion religieuse ou politique. L'Angleterre et la Suisse, mais surtout la Hollande et la Prusse ont ainsi reçu, avec des colonies d'émigrés

et au bel esprit français, comme on le voit par l'édition du *Parasite* de Libanius, due à Féd. Morel (Paris, 1601), par le *Funus Parasiticum* de Nic. Rigault (Paris, 1601), enfin par un opuscule inséré dans les Œuvres de Sarrazin, p. 485 (éd. 1696) : *Attici secundi G. Orbilius musca sive bellum parasiticum.* La traduction des lettres d'Alciphron par l'abbé Richard (1785, 3 vol. in-12) mérite aussi d'être consultée pour cette histoire, si futile qu'elle soit, de la gastronomie ancienne.

(1) Voir plus haut, t. I, p. 400, note 3.

français, un surcroît notable d'ardeur pour les travaux de l'érudition et de la critique. A ne considérer que ceux de ces travaux où les lettres grecques ont quelque part, les noms seuls de Bayle, de Jean Le Clerc, de Barbeyrac, nous rappellent toute une école chez qui l'étude de l'antiquité soutenait et dirigeait les forces du génie moderne. Le *Dictionnaire historique* de Bayle (1697), le traité de Jean Le Clerc *de Critica* (1712), la solide et méthodique compilation de Barbeyrac, *Histoire des anciens traitez ou Recueil... des traitez répandus dans les auteurs grecs et latins* (1739), sont des livres qui auraient dû paraître en France, au lieu de paraître à Amsterdam ou à la Haye. Qu'avons-nous gagné à ce que Richard Simon (et Richard Simon n'était pas protestant, mais catholique) fût forcé de continuer en Hollande les publications commencées par lui en 1678, à Paris, sur l'histoire des livres saints? à ce que tant de journaux littéraires sous les noms de *Nouvelles*, de *Bibliothèques*, etc., aient dû se fonder hors de France? Ils ne se sont pas moins répandus chez nous pour cela, et l'esprit de rancune, le ton d'aigreur qui s'est souvent mêlé à leur critique en a diminué l'autorité.

Quant à la Prusse, elle ne nous doit, que je sache, ni un théologien érudit, ni un helléniste. Les Mémoires de M. de Moulines sur Dion Cassius, ceux de Meierotto sur Hérodote et sur Thucydide, que je trouve dans la collection de l'Académie de Berlin, sont des œuvres médiocres. Les amis et les élèves de Voltaire n'ont pu importer là une forte dose d'hellénisme. Mais cette collection même, qui, pendant près

de soixante ans, ne contient que des mémoires écrits en français, est un frappant témoignage du rôle important de l'esprit français dans le développement de la science allemande (1). Il a fallu les guerres de la République et de l'Empire pour déshabituer nos voisins de l'usage de notre langue dans la première de leurs Académies. Mais n'ont-ils pas un peu continué de penser, sinon d'écrire en français, plus qu'ils ne croient, plus qu'ils ne le voudraient eux-mêmes? Qui sait si dans l'énergie que déploie aujourd'hui pour la vie savante et pour la vie politique cette forte et ambitieuse nation, nous n'avons pas le droit de reconnaître quelque peu de la séve généreuse que lui infusa jadis l'émigration des protestants français? Ce sont là de graves questions, que je n'ai pas ici le temps ni peut-être le droit de résoudre, mais qui intéressent de trop près notre patriotisme pour qu'il ne me fût pas, au moins, permis de les poser.

En dehors des Académies dont nous venons d'apprécier l'influence, en dehors des luttes religieuses dont nous avons signalé les funestes effets, quelques hommes conservent en France, au dix-septième siècle, dans les recherches savantes, la sérénité d'une critique impartiale. Parmi eux, et au premier rang,

(1) A. Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger* (Paris, 1853-1861, 4 vol. in-8°); — Chr. Bartholmess, *Histoire philosophique de l'Académie de Prusse* (Paris, 1850, 2 vol. in-8°); — C. Lenient, *Étude sur Bayle* (Paris, 1855, in-8°); — Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'édit de Nantes* (Paris, 1853, 2 vol. in-12); — Éd. Laboulaye, *Essai sur la vie et les doctrines de F. C. de Savigny* (Paris, 1842, in-8°).

est celui que M. Sainte-Beuve appelle finement le parfait élève de Port-Royal, Lenain de Tillemont, l'auteur de l'*Histoire des Empereurs* (1), des *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* (2), de tant d'autres travaux dont quelques-uns sont restés longtemps ou restent encore inédits. Dans les études sur l'antiquité, les seules dont nous ayons à parler ici, Tillemont est vraiment un modèle de savoir profond et d'exacte critique. On peut, aujourd'hui, juger autrement qu'il n'a fait les Césars de Rome, les saints et les docteurs de l'Église grecque (3) et de l'Église latine; mais, en tout ce qui touche à cette histoire des cinq premiers siècles de notre ère, il reste pour nous le guide le plus sûr; malgré la découverte de textes qu'il n'a pu connaître, malgré les progrès que nous avons faits dans l'interprétation des documents anciens, on ne peut traiter de ces matières sans se mettre, avant tout, à son école. Dans le cercle où l'enfermait une foi sincère, attestée par sa vie et par quelques écrits spéciaux de sa main (4), il est admirable de voir avec quelle fermeté

(1) 1690 et suivantes.

(2) 1693 et suiv. L'article *Lenain de Tillemont*, dans la Biographie universelle de Michaud, contient une précieuse bibliographie de ces deux ouvrages. Je n'avais pas à m'occuper de la *Vie de saint Louis*.

(3) Les bibliographes signalent comme devant beaucoup à sa collaboration, les Vies de saint Athanase (1671), de saint Basile (1674), et de saint Grégoire de Nazianze (1674), par G. Hermant. Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 524, 2e éd.

(4) Voir ses *Réflexions et Lettres de piété* imprimées à la suite de sa *Vie*, par Troncbay (Cologne, 1711, in-12).

sa raison discute ce qu'elle croit discutable, compare et pèse les témoignages, se défend de toute partialité à l'égard du paganisme dont il raconte les dernières luttes contre la religion chrétienne (1). La méthode de Tillemont est lente et circonspecte ; son style se ressent beaucoup de cette circonspection scrupuleuse. Mais il a une clarté et une candeur qui lui font aisément pardonner quelques légers défauts, parce qu'elles sont l'image de l'âme la plus pure.

Tels seront aussi la méthode et le style des Bénédictins de Saint-Maur, à qui nous devons les premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*. Il y a sans doute une façon de récit plus oratoire et plus vive que celle de Tillemont et des Bénédictins. Mais nous serions heureux que l'éloquence historique s'appuyât toujours sur une érudition aussi sévère et aussi complète.

(1) *Histoire des Empereurs*, t. I, *Avertissement*, p. XIII : « Cette vérité n'est pas assurément la plus importante quand elle ne regarde que des païens, tels que sont presque tous ceux dont on parlera dans les trois premiers volumes. Elle a néanmoins son utilité pour ceux qui savent profiter de tout, et si tout ce qu'on peut dire des païens est peu important, il n'est pas peu important d'aimer la vérité jusque dans les plus petites choses. » Ce qu'il dit là des païens en général nous rappelle, comme un sujet de comparaison piquante, le livre de La Mothe Le Vayer, *de la Vertu des Païens* (Paris, 1642), contre lequel Arnauld écrivit son traité *de la Nécessité de la foi en Jésus-Christ;* et le livre de Barbeyrac, *de la Morale des Pères de l'Église* (Amsterdam, 1728).

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

LA CRITIQUE APPLIQUÉE AUX CHEFS-D'ŒUVRE GRECS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET AU DIX-HUITIÈME.

Nouvel esprit de la critique française. — Le français remplace le latin dans les livres de critique. — Les théories aristotéliques et leurs interprètes : La Mesnardière, l'abbé d'Aubignac. — La question des trois unités dans le drame. — Intervention de Ménage. — La théorie du poëme épique et le livre du P. Le Bossu. — Aristote interprété par Corneille et Boileau.— La querelle des anciens et des modernes.— Une bonne page de Saint-Évremond.

On a déjà pu apprécier sommairement par les leçons précédentes ce que fit pour les progrès du goût et de la critique en France l'étude ou mieux dirigée ou plus développée des lettres grecques; il convient néanmoins de revenir sur cette partie de notre sujet pour l'étudier en détail.

Un premier caractère distingue, au dix-septième siècle, les livres de critique écrits sur des matières de littérature ancienne (1), c'est qu'ils sont, sauf de

(1) Voir surtout le tome III de la *Bibliothèque françoise* de Goujet.

rares exceptions, tous écrits en français, contrairement à l'usage du siècle précédent (1). La critique se dégage de plus en plus des entraves du pédantisme. On éprouve, je l'avoue, quelque rafraîchissement d'esprit à lire dans les ouvrages de Du Vair et de Lamothe Le Vayer sur l'Éloquence française, et, dans l'*Aristippe* de Balzac, quelques-unes de ces pages où les idées sont encore contestables parfois, mais où du moins elles s'expriment dans un français chaque jour plus correct, plus ferme et plus clair. Ce n'est pas un livre bien considérable que l'*Origine des Romans*, publié par Huet en 1670, en tête du roman de Zaïde par Segrais; le sujet qu'il traite a été bien autrement approfondi par la science moderne (2); mais cette courte et sobre dissertation, écrite avec naturel et simplicité, nous intéresse plus que le livre du même auteur, *de claris Interpretibus* (1661). Bien que Daniel Huet fût un latiniste habile, on sent que la pensée est plus à son aise et qu'elle trouve plus facilement en français qu'en latin sa juste expression. Tel nous semble aussi, comparé au gros livre de Vossius *de Historicis*, le *Jugement* de Le Vayer *sur les historiens grecs et latins* (1646), où l'auteur signale lui-même ce qu'il y a de nouveau dans son entreprise. Tel est aussi le petit volume de

(1) A titre d'exception, on peut citer, au seizième siècle, un intéressant ouvrage de G. Paquelin, *Apologème pour le grand Homère contre la répréhension du divin Platon sur aucuns passages d'iceluy* (Lyon, 1577, in-4°).

(2) Voir l'excellent mémoire de M. A. Chassang, couronné en 1859 par l'Académie des inscriptions, sur l'*Histoire du roman dans l'antiquité grecque et latine* (Paris, 1862).

Tanneguy Le Fèvre, composé en 1658 pour le jeune comte de Limoges, et publié à Saumur en 1664 : *Abrégé des vies des anciens poëtes grecs*. L'érudition en est maigre, amoindrie peut-être à dessein, parce que l'auteur s'adresse à la curiosité d'un enfant de douze ans; mais la prose en est aimable et facile, et çà et là entremêlée de vers qui en relèvent l'agrément. Je ne résiste pas à la tentation de citer une de ces pièces de vers, le portrait d'Anacréon, où je vois revivre en traits vraiment assez heureux non-seulement l'Anacréon byzantin et maniéré qu'avait publié en 1554 Henri Estienne, et qu'avaient applaudi, sans trop de scrupule, la plupart des hellénistes et des hommes du monde (1), mais le véritable Anacréon, le vrai peintre de la voluptueuse Ionie, le poëte qui prêta un certain air de noblesse et de grandeur aux vices même et à la lâcheté des mœurs asiatiques :

Quand un large fauteuil le tenoit arrêté,
N'ayant d'aucun chagrin son esprit agité,
Sur l'yvoire de ses tablettes
Il traçoit, en rêvant, petites odelettes,
Jolis madrigalets, aimables chansonnettes,
En l'honneur du sommeil et de l'oisiveté.
Tantôt à Dorimène il contoit des fleurettes,
Ou baisoit les beaux yeux d'Hylas,
Ou peignoit les cheveux du blondin Dorylas,
En débitant toujours d'agréables sornettes.
Puis tout d'un coup, prenant son grand psaltérion,
Il chantoit et jouoit, mais bien mieux qu'Arion
Quand l'amoureux dauphin sortit pour l'aller rendre

(1) Voir plus haut, t. I, p. 360.

Au pied des murs sacrez où régnoit Périandre.
Enfin par cent doux passe-temps
Qu'on trouve à gambader, folastrer, rire et boire
Il rendoit ses desirs contens,
A ce que dit la vieille histoire.
Aussi c'est pour cela que la postérité
L'a toujours justement d'âge en âge chanté
Comme un franc goguenard, amy de goinfrerie,
Amy de billets-doux et de badinerie.
Si donc ce qu'il faisoit, je le fais aujourd'huy,
Je seray, ce me semble, aussi sage que luy
Et peut-estre encor davantage.
Faisons-en pourtant moins, car on peut être sage
Sans dire tout ce qu'il disoit,
Sans faire tout ce qu'il faisoit.

On croit sentir la trace de Malherbe dans ces vers d'une cadence heureuse; mais la correction n'y gâte pas le naturel, et le coloris y est d'une fidélité qui rehausse la netteté du dessin. Je ne sais pas s'il convenait que le jeune comte de Limoges s'intéressât si tôt à la poésie anacréontique, comme avait fait le célèbre Jean de Bouthilliers, depuis abbé de Rancé (1). Mais, à prendre la chose en général, et le petit livre de Le Fèvre dans son ensemble, on s'y fait l'idée d'une instruction aristocratique qui, du moins pour les lettres grecques, ne manquait ni de variété ni d'élégance. Nous sommes bien loin des lourds procédés de l'érudition du seizième siècle.

L'*Histoire des oracles*, par Fontenelle (1689), écrite d'après le gros livre de Van Dale, *de Oraculis vete-*

(1) Edition d'Anacréon, publiée en 1639, sur laquelle on peut consulter Chardon de la Rochette, *Mélanges de littérature et de critique*, t. I, p. 144-173.

rum (1683), est encore un de ces ouvrages où l'esprit français marque bien sa prédilection pour les formes élégantes et l'expression facile de la pensée. La pensée se ressent un peu elle-même de cette légèreté du langage; il y a des choses sérieuses qui veulent être dites sérieusement et qui perdent une partie de leur vérité même à revêtir une forme trop aimable. Le ton de Fontenelle sied à ce savoir moyen qui sert d'utile interprète entre les Académies et le public ignorant, mais curieux ; il trouva son juste à propos lorsque, secrétaire de l'Académie des sciences, l'auteur des *Oracles* et de *la Pluralité des mondes* eut à faire l'éloge de tant d'astronomes, de physiciens, de médecins illustres, et à populariser par d'intelligents résumés leurs travaux souvent inabordables au vulgaire. Et cependant, en ces matières, l'élégance et la clarté n'ont tout leur mérite que si elles n'altèrent pas le fond des choses pour les rendre plus intelligibles; on tomberait alors d'un pédantisme dans un autre, que Mme de Staël a si bien défini, « le pédantisme de la légèreté ».

Au reste, même dans les matières de simple littérature, il ne faut pas croire que la critique, au dix-septième siècle, porte toujours légèrement le joug des vieilles traditions et des vieux préceptes, ni qu'elle soit aussi française par le fond qu'elle prétend l'être par la forme; au contraire, et c'est là un étrange contraste, la réforme anti-aristotélique de Ramus, continuée par Gassendi (1) et par Descartes,

(1) *Exercitationes paradoxicæ adversus Aristotelem* (Grenoble, 1624).

coïncide avec la plus graude autorité d'Aristote en matière de rhétorique et surtout de poétique. La *Poétique* de La Mesnardière (1640), la *Pratique du théâtre* de l'abbé d'Aubignac (1657), le *Traité du Poëme épique* du P. Le Bossu (1675), ne sont, chacun à leur manière, que des commentaires du petit livre d'Aristote sur la tragédie et sur l'épopée. Ils montrent bien le travers que Malebranche a finement décrit et qu'il appelle « la préoccupation des commentateurs » (1). On en peut dire autant des *Réflexions* du Père Rapin *sur la Poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poëtes anciens et modernes* (1674). Tous ces livres, sur des tons divers, et sauf certaines diversités de doctrine, ne font guère que continuer la tradition des Robortelli, des Castelvetro, des Scaliger, des Paul Beni. La Mesnardière, qui fut de la première Académie française, se donne hardiment comme un commentateur d'Aristote. Seulement, il se croit bien supérieur à tous ceux qui l'ont précédé. Il se fait surtout de la poésie une idée que l'Athénien Aristote aurait difficilement reconnue, quand il écrit : « Nous réserverons à prouver solidement, dans l'examen de chaque poëme, qu'aucun d'eux n'est si abject que de prendre pour sa fin le plaisir d'un peuple stupide, comme avance Castelvetro, et nous n'apporterons que les raisons particulières qui concernent la tragédie ; » belle déclaration que suit une invective contre les goûts de *la vile populace*. Quand il a tracé le plan, que d'ailleurs il n'a point

(1) *Recherche de la vérité*, livre II, 2e partie, c. 6.

rempli, d'un grand traité de tous les genres de poésie, il termine sur ce ton que Scudéri n'eût pas désavoné : « Après ces avertissements qui nous étoient nécessaires, entrez dans le temple des Muses, approchez-vous de leurs autels, et considérez leur grâce majestueuse, sans craindre leur divinité. Elles sont du sexe des dames et du sang des cavaliers. Ces illustres filles du ciel ont les qualités de leur père. Elles sont également et sublimes et lumineuses, et, après tout, il est certain que vous êtes plus élevés que l'ordinaire des hommes, si vous avez de la passion pour le langage des dieux. » Emphase pour emphase, j'aime mieux, sur ce sujet, la monotone mais noble poésie de Ronsard dans son Ode à L'Hôpital. Heureusement, La Mesnardière ne soutient pas toujours ce ton de puérile fanfaronnade, et il se résigne quelquefois à traduire simplement Aristote son maître, comme dans la définition suivante de la tragédie, où les derniers mots seulement vont contre le sens de l'original grec : « La tragédie est la représentation sérieuse et magnifique de quelque action funeste, complète, de grande importance et de raisonnable grandeur, non pas par le simple discours, mais par l'imitation réelle des malheurs et des souffrances, qui produit par elle-même la terreur et la pitié, et qui sert à modérer ces deux mouvements de l'âme. »

L'abbé d'Aubignac est un interprète plus modeste (1) et plus sensé des doctrines aristotéliques

(1) En parlant de sa modestie, je ne dois pas oublier que, dans l'édition de 1715, au-dessus d'une vignette du titre, on lit cette devise : *A l'Immortalité*, et qu'on voit en regard une

dans la *Pratique du théâtre*, qne, sur le titre, il déclare « très-nécessaire à cenx qui veulent s'appliquer à la composition des poëmes dramatiques, qui les récitent en public ou qui prennent plaisir à en voir les représentations ». Il écrit avec une honnête simplicité; mais c'est le philosophe le plus convaincu de l'importance des principes, c'est le pédant le plus obstiné à tirer de ses principes des règlements minutienx. Il défend les plaisirs du théâtre contre les théologieus qui les condamnent (1), mais ce sont des plaisirs que, selon lui, on ne doit pas goûter en dehors des règles. Ces règles, il les croit toutes indignement méconnues par les poëtes modernes, et voilà pourquoi il les veut enseiguer à tous, aux autenrs pour qu'ils n'égarent pas le public, au public pour qn'il sache bien apprécier les auteurs. « Chacun sait, dit-il, qu'il u'y a jamais rien eu de plns monstrueux en ce point que les poëmes que nous avons vus depuis le renouvellement dn théâtre en Italie, eu Espagne et en France, et, hors les héros de M. Corneille, je doute que uous en ayous un seul où l'unité de lieu soit rigourensement gardée. Pour le moins est-il certain que je n'en ai point vu. » Or, là-dessus, il faut avoner que d'Aubignac n'est point commode à satisfaire. Il veut « qne le lieu où le premier actenr qui fait l'ouverture dn théâtre est supposé, soit le même jusqu'à la fin de la pièce... Ce lieu ne pouvant

vignette ainsi intitulée : *Apollon conseille à Melpomène et à Thalie de joindre la pratique à la théorie dans l'usage du théâtre.*

(1) Livre I, ch. 1, « servant de préface à cet ouvrage ».

souffrir aucun changement en sa nature, il n'en peut admettre aucun en la représentation, et par conséquent tous les autres acteurs ne peuvent raisonnablement paroître ailleurs » (1). Sans doute Aristote n'a dit mot de toutes ces belles choses; mais, suivant d'Aubignac, « c'est qu'il les tenoit pour si évidentes qu'il n'a pas jugé nécessaire d'en parler ». L'unité de temps ne lui donne pas moins de scrupules. Les Anciens ne l'ont pas toujours observée; il s'en faut de beaucoup. Aristote l'indique, mais avec trop peu de précision. D'Aubignac n'est pas bien sûr si les mots ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν signifient simplement s'écarter d'un tour de soleil, aller au-delà d'une journée. Il propose de les entendre par : « changer un peu ce temps, c'est-à-dire l'étendre du jour à la nuit ou de la nuit au jour. » Voilà qui est bien subtil, mais qui vaut mieux pourtant que de recourir, comme il l'a fait plus haut (2), à l'hypothèse d'un « jour polaire », ce qui permettrait d'étendre la durée du drame jusqu'à six mois. On voit à quelles misères se trouvait condamnée cette superstitieuse méthode qui s'attachait au texte d'Aristote comme à des paroles d'Évangile. Il faut lire là-dessus la longue controverse de d'Aubignac avec Ménage, à propos d'une pièce de Térence, qui est elle-même imitée du théâtre grec, pour comprendre avec quelle conscience, avec quelle passion on s'attachait alors aux théories et aux exemples de l'antiquité. Ménage nous fait sourire aujourd'hui, quand il écrit : « Je crois avoir démontré

(1) Livre III, ch. 2, p. 89, édit. de 1715.
(2) Livre II, ch. 7, p. 108.

que l'action de l'*Heautontimoroumenos* comprend du moins quinze heures, et que l'opinion de M. d'Aubignac, lequel soutient qu'elle n'en comprend que dix, est insoutenable... M. d'Aubignac prétend que la scène de notre comédie est dans l'enclos de la ville d'Athènes. Et moi, je soutiens qu'elle est hors de l'enclos de la ville d'Athènes, dans un hameau proche de la ville d'Athènes. M. d'Aubignac prétend que notre comédie commence longtemps après le soleil couché et qu'elle finit longtemps après le soleil levé. Et moi, je soutiens qu'elle commence au soleil couchant et qu'elle finit deux ou trois heures après le soleil levé, etc. (1). » Tout cela était alors écrit, tout cela était pris au sérieux par le public. Les théologiens mêmes intervenaient dans le débat pour lever certains scrupules des controversistes. « J'avois protesté, dit Ménage, dans mes Aménités de Droit, que je ne lirois jamais la Réplique de d'Aubignac (il la savait ou la croyait injurieuse pour lui), et comme je suis très-religieux observateur de ma parole, je consultai plusieurs casuistes de la Maison de Sorbonne et du Collége Louis le Grand, pour savoir si je la pouvois lire, et ils me dirent tous que je la pouvois lire, et ils me traitèrent même de scrupuleux pour en avoir douté. Je la lus donc, etc. » Ménage a bien fait, car la discussion où il s'engage avec son adversaire sur la constitution du drame chez les Athéniens est fort savante; elle contient

(1) *Discours sur l'*Heautontimoroumenos *de Térence*, c. 7 et suiv., réimprimé au tome II de l'édition du livre de D'Aubignac de 1715.

mainte remarque dont la critique moderne peut encore tirer quelque profit (1).

Tout n'est pas non plus inutile ou faux par excès de subtilité dans la *Pratique du théâtre*. Elle atteste un homme du métier, dépourvu de talent, mais qui avait beaucoup lu, beaucoup observé, et souvent avec intelligence. C'est ainsi qu'au VIIIe chapitre de son deuxième livre, il a deviné que l'*Alceste* d'Euripide pouvait bien être un drame satyrique, chose qu'a précisément démontrée la découverte récente d'une didascalie de cette pièce (2). C'est ainsi encore qu'après s'être rendu compte du rôle que jouait le chœur sur le théâtre antique, il en conclut assez spirituellement que le chœur n'avait plus lieu de figurer dans la *moyenne comédie*, où, en effet, il ne figurait pas (3). Ce sont là des idées, je n'ose dire des découvertes, vraiment méritoires.

L'épopée, dont Aristote parle plus brièvement encore que de la tragédie, avait occupé plus longtemps et plus vivement l'attention des critiques, surtout en Italie, où l'Arioste et le Tasse provoquaient sur cette matière d'interminables disputes. Chez nous, malgré l'autorité qui s'attachait naturellement au *Traité du Poëme épique* par le Tasse, tra-

(1) Voir, par exemple, au chapitre x, les conséquences qu'il tire d'un témoignage de Suidas sur Aristarque de Tégée, et la variante qu'il extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi pour établir le texte d'un passage de la *Poétique* d'Aristote sur Eschyle (c. IV, § 3).

(2) Patin, *Tragiques grecs, Euripide*, t. I, p. 220, 3e édition.

(3) Livre III, ch. 4.

duit en notre langue par Baudouin (1638), le traité classique sur ce sujet a été surtout celui du P. Le Bossu. Il est incroyable combien ce livre rencontra de faveur, même dans le monde élégant. « Ah! ma fille, écrit Mme de Sévigné, que vous auriez bien fait votre profit d'un P. Le Bossu qui étoit hier ici! C'est le plus savant homme du monde qu'il est possible. » Et ailleurs : « C'est mon Malebranche... Je suis assurée que vous aimerez la naïveté et la clarté de son esprit. » Quelques jours plus tard : « Je vous exhorte à lire le P. Le Bossu. Il a fait un petit traité de l'art poétique (elle veut dire sans doute du *Poëme épique*) que Corbinelli met cent piques au-dessus de Despréaux » (1). Et vraiment il semble que Despréaux pensât comme Mme de Sévigné, car, dans sa troisième *Réflexion critique* sur Longin, il reproche durement à Perrault de « traiter du haut en bas l'un des meilleurs livres de poétique qui, du consentement de tous les habiles gens, ait été fait dans notre langue; c'est à savoir le Traité du poëme épique du P. Le Bossu, et où ce savant religieux fait si bien voir l'unité, la beauté et l'admirable construction des poëmes de l'*Iliade*, de l'*Odyssée*, de l'*Énéide*, etc. » Pope, en tête de sa traduction de l'Iliade, parle de « l'admirable traité de Le Bossu », et l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque française* (2), réunit encore d'autres témoignages en sa faveur. Quel est donc ce livre que tant de beaux esprits ont admiré, et qui,

(1) Lettres 537, 538*, 544, éd. de Monmerqué; cf. lettre 549.
(2) Goujet, t. III, p. 160-162.

de 1675 à 1714, eut six éditions? C'est, pour me servir d'une expression assez spirituelle de La Motte dans son Discours sur Homère (1), « l'ouvrage le plus méthodique et le plus judicieux que le préjugé ait produit »; je ne dirai pas avec La Motte le préjugé qui consiste à regarder l'*Iliade* et l'*Odyssée* comme deux chefs-d'œuvre, mais celui qui regarde Homère comme l'inventeur d'une doctrine savante et complexe sur l'art d'instruire les hommes par le récit épique. Le principe fondamental de Le Bossu, c'est que l'épopée est « un discours inventé avec art pour former les mœurs par des instructions déguisées sous des allégories d'une action importante qui est racontée en vers d'une manière vraisemblable, divertissante et merveilleuse ». On comprend que, sous ce point de vue, il rattache l'épopée à la fable ésopique, dont elle n'est, à ses yeux, que le développement. Partant de là, il nous explique pourquoi « Homère a fait deux fables séparées, dont l'une est pour toute la Grèce réunie en un seul corps, mais composée de parties indépendantes les unes des autres, comme elles étoient en effet; et l'autre est pour chaque Etat particulier, comme ils étoient pendant la paix, sous ce premier rapport et sans la nécessité de se réunir. » Et ailleurs : « L'*Odyssée* n'a pas été faite comme l'*Iliade* pour instruire tous les États de la Grèce réunis et confédérés en un seul corps, mais pour chaque État en particulier. Un État est composé de

(1) En tête de sa traduction de l'*Iliade* en vers français; ce morceau est réimprimé, dans les *Paradoxes littéraires*, par B. Jullien.

deux parties. La tête, qui commande, est la première, et les membres, qui obéissent, sont l'autre. Il faut des instructions pour le chef, il en faut pour les sujets; à celui-là pour conduire, à ceux-ci pour être conduits, etc. » Tout le livre est de cette philosophie et de ce style : c'est ainsi que l'on conviait la belle société du temps de Louis XIV à comprendre Homère et à l'admirer. Cela devait, il faut en convenir, causer quelque impatience aux esprits sans prévention, comme Perrault. Les hellénistes auraient pu trouver aussi que le P. Le Bossu voyait dans Aristote bien des choses auxquelles Aristote n'avait jamais songé. En revanche, il n'y voyait pas des choses qui lui font grand honneur : il n'avait pas compris, par exemple, la belle remarque du Stagirite sur la différence qui sépare la poésie de l'histoire (1).

René Rapin n'est guère plus habile, à cet égard, dans ses *Réflexions sur la poétique*, et dans ses *Instructions sur l'histoire* (1677), auxquelles il serait superflu de s'arrêter ici.

Mais La Mesnardière est un pédant fanfaron, d'Aubignac, Le Bossu, Rapin sont des esprits médiocres. On s'étonne peu qu'ils aient si mal interprété la tradition des préceptes anciens et qu'ils l'aient si complaisamment changée en une sorte de tyrannie pour la poésie française. Ce qui nous surprend davantage, c'est que Corneille et Boileau, deux esprits

(1) L. I, ch. 2 et 13. Cf. Aristote, *Poétique*, chap. IX, et les notes de mon édition à la suite de l'*Essai sur l'histoire de la critique*, p. 435.

si fermes, chacun en son genre, aient cédé au même entraînement, et qu'ils aient mêlé à leur théorie de la poésie française tant d'erreurs sur le sens ou l'autorité des préceptes anciens et des exemples que ces préceptes résument.

Il y a quelque chose de touchant à voir le grand Corneille, dans la plénitude de son talent et de sa gloire, examiner une à une les pièces qu'il a produites au théâtre, les apprécier avec une judicieuse impartialité, puis résumer ses observations, son expérience personnelle, ses longues méditations sur la théorie et la pratique de l'art dans ses *Discours du poëme dramatique, de la tragédie et des trois unités* (1). Mais on souffre à le voir, dans cette consciencieuse étude, si préoccupé des moindres mots qu'il relève chez Aristote, s'obstinant à chercher, à trouver un sens profond sous des expressions peut-être accidentelles de la pensée du philosophe, quelquefois même sous des fautes de copiste que les critiques avaient déjà corrigées ou qu'ils devaient bientôt corriger dans ce texte fameux (2). Les règles d'Aristote ne sont pas pour lui de simples conseils dictés par une raison supérieure : ce sont des arrêts,

(1) Voir la thèse de M. Lisle *sur les Théories dramatiques de Corneille, d'après ses Discours et ses Examens* (Paris, 1853, in-8°).

(2) Voir, par exemple, ce qui concerne (ch. xv de la *Poétique*) le caractère d'Achille, p. 32 et 33 du *Premier Discours*, t. I, des Œuvres de Pierre Corneille, éd. de M. Ad. Regnier (Paris, 1862), où les textes d'Aristote sont tous soigneusement rapprochés des traductions de Corneille.

des *décisions*, comme il dit quelque part (1). Une métaphore qui échappe au Stagirite, dans son traité de la Politique, νομικῶς διέλωμεν, « distinguons en législateur » (2), est désormais prise à la lettre et deviendra la devise de ces religieux interprètes. Il a trouvé dans la tragédie six parties en tout, ni plus ni moins; Corneille n'osera pas s'écarter d'une division si rigoureuse. La dernière partie, la mise en scène, selon Aristote, ne regarde pas le poëte, et comme il ne la traite point, Corneille se dispensera « d'en dire plus qu'il ne lui en a appris (3) ». Pour le philosophe grec, la tragédie a quatre « parties de quantité, qui sont le prologue, l'épisode, l'exode et le chœur. Le prologue est ce qui se récite avant le premier chant du chœur; l'épisode ce qui se récite entre les chants du chœur, et l'exode ce qui se récite après le dernier chant du chœur. » Il faut, bon gré mal gré, que trois au moins de ces quatre parties (puisque le chœur n'est plus à notre usage) se retrouvent dans le poëme dramatique français : « Ce prologue sera donc notre premier acte, l'épisode fera les trois suivants, l'exode le dernier. » Même déférence timide à l'égard des trois unités. La première, l'unité d'action, ne fait doute pour personne; il s'agit seulement de l'interpréter d'une façon qui laisse quelque place aux libertés de l'invention, à la richesse et à la variété même des éléments de l'histoire. On n'ose pas discuter les scrupules d'un grand poëte sur ce point ca-

(1) *Ibid.*, p. 73 et 77.
(2) *Politique*, VIII, 7, p. 271, éd. Goettling.
(3) *Premier Discours*, p. 40.

pital de son art. Mais, sur la seconde règle, celle de l'unité de temps, ou, comme on disait alors, celle des vingt-quatre heures, quel dommage de voir un tel esprit s'égarer en des arguties puériles et que fait encore mieux ressentir la noble gravité de son langage (1)! « Si nous ne pouvons la renfermer dans ces deux heures, prenons-en quatre, six, dix; mais ne passons pas de beaucoup les vingt-quatre, de peur de tomber dans le déréglement, et de réduire tellement le portrait en petit qu'il n'ait plus ses dimensions proportionnées et ne soit qu'imperfection. »

Quant à l'unité de lieu, « on n'en trouve aucun précepte ni dans Aristote, ni dans Horace; c'est ce qui porte quelques-uns à croire que la règle ne s'en est établie qu'en conséquence de l'unité de jour, et à se persuader ensuite qu'on le peut étendre jusques où un homme peut aller et revenir en vingt-quatre heures. Cette opinion est un peu *licencieuse*, et si l'on faisoit aller un acteur en poste, les deux côtés du théâtre pourroient représenter Paris et Rouen » (2). Et il va chercher quelle est, pour chaque fable, la mesure de *licence* qu'autorise la théorie et que comporte le goût du public. Voilà dans quelles misères se laissait entraver le plus beau génie du siècle! et je ne parle pas de ses vaines recherches sur la purgation des passions par la tragédie, mystérieux sujet où l'on avait déjà proposé, avant Corneille, treize explications du texte aristotélique, et cela sans ren-

(1) *Troisième Discours*, p. 113.
(2) *Troisième Discours*, p. 117.

contrer la plus simple, à ce qu'il me semble, et la seule vraie (1).

L'*Art poétique* de Boileau est certainement un des meilleurs ouvrages de ce temps par la solidité des doctrines, par l'agrément de la composition, par la fermeté du style; les préceptes généraux y sont presque toujours exprimés avec un rare bonheur; ils ont pris sous la plume de Boileau une forme proverbiale qui les fixe dans la mémoire et qui ajoute à leur autorité, en la rendant pour ainsi dire populaire. Certaines définitions y sont des merveilles de précision et d'exactitude. Mais, à côté de cela, que de vues fausses sur l'histoire de la poésie, soit de l'ancienne, soit de la moderne! quelle étroite conception du génie lyrique! quelle mesquine théorie de l'épopée! Je ne sais vraiment pas si les vers naïfs et négligés de Vauquelin de La Fresnaye, que nous avons lus plus haut (2), n'expriment pas mieux que ceux de Boileau la véritable idée qu'il faut se faire de la composition épique vainement réduite par Aristote et par ses interprètes aux proportions d'une machine compliquée. Au fond, les fameux vers de Boileau sur ce sujet n'expriment guère autre chose que ce que développe la froide prose du P. Le Bossu quand il fait du poëme épique une allégorie prolongée pour l'instruction des peuples et des rois. La beauté classique des vers a seule sauvé de l'oubli une doctrine sans consistance et sans vérité.

(1) Voir l'*Essai sur l'Histoire de la critique chez les Grecs*, p. 180 et suiv., et plus bas, la XXIVe leçon.

(2) Tome I, p. 405.

En général, la critique, au dix-septième siècle, connaît peu l'histoire littéraire ou n'en sait pas profiter. Bien qu'on lût beaucoup le théâtre grec (Corneille, Racine et Boileau ne sont certes pas suspects de négligence à cet égard), on n'y recueillait pas le libéral enseignement qui ressort pourtant de telles lectures. Bien que l'on comparât sans trop de peine Homère et Apollonius de Rhodes, on ne s'avisait pas de distinguer dans l'*Iliade* et dans les *Argonautiques* deux méthodes poétiques différentes : d'un côté, le naturel et la liberté d'invention, de l'autre, la recherche et l'artifice. Il semblait que les mérites comme les défauts d'une œuvre d'esprit dussent être uniquement rapportés à un modèle idéal, qui est de tous les temps et de tous les lieux, et qui se peut reproduire indifféremment dans toutes les langues.

Le dogmatisme d'Aristote, de bonne heure introduit dans la critique littéraire, y accréditait ce goût des formules et des règles absolues. Dès ses débuts l'Académie française en fut atteinte, et, de tout temps, elle eut peine à s'en défendre. Les nombreux écrits suscités par le succès du *Cid*, et notamment les *Sentiments* que l'illustre Compagnie se vit forcée de publier pour condescendre aux volontés de Richelieu, témoignent tous de la même préoccupation. Elle domine aussi dans la célèbre querelle des Anciens et des Modernes, véritable guerre de cent ans, qui commence vers 1635 et va s'éteindre, faut-il le dire? au théâtre de la foire (1), dans les premières années du

(1) Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. IV, p. 134-135.

règne de Louis XV. Cette controverse est un épisode considérable de l'histoire de l'esprit humain en France. Elle a été naguère exposée, racontée avec un rare talent, dans un livre que je ne veux ni refaire ni même résumer ici, le livre du regrettable Hippolyte Rigault (1). Je voudrais seulement en rattacher à notre sujet les idées principales, et montrer rapidement quelle part eurent dans la controverse les traditions, plus ou moins bien interprétées, de l'antiquité grecque.

Dans la première période du débat, marquée surtout par les ouvrages de Desmarets de Saint-Sorlin, la lutte s'engage entre le paganisme et le christianisme. Il s'agit de savoir si la poésie française peut atteindre à sa perfection sans rompre avec le langage et avec les souvenirs de la mythologie païenne. Quand les chefs-d'œuvre de Descartes et de Pascal, de Corneille et de Racine, ont montré que la littérature française est devenue capable de lutter avec les modèles de la littérature ancienne, un autre sentiment se fait jour parmi les beaux-esprits qui prétendent régenter notre littérature, et il s'exprime surtout dans les écrits de Charles Perrault. On se demande alors à quoi bon cette superstition qui s'incline toujours devant le génie des Grecs et des Romains, comme si le génie français avait tant à leur envier. Parvenu à sa maturité, l'esprit du « grand siècle » tend à s'émanciper et à s'affranchir de la tutelle sous

(1) *Histoire de la Querelle des anciens et des modernes* (Paris, 1856, in-8°).

laquelle il avait grandi jusque-là. On dirait qu'il n'en sent plus que les gênes et qu'il en oublie les effets salutaires. Devant les attaques réitérées et ingénieusement pressantes des novateurs, la tradition classique se défend surtout par l'organe de Boileau, avec plus de savoir pourtant que d'habileté réelle. Boileau n'a pas de peine à convaincre Perrault d'une ignorance que celui-ci ne cachait même pas, et à relever chez lui maintes méprises d'une érudition superficielle. Perrault était un médiocre versificateur, un médiocre latiniste, et il ne savait pas le grec : trois désavantages considérables en présence de Despréaux, qui comprenait les classiques anciens dans leur langue, les traduisait ou les imitait avec talent (1) et savait au besoin discuter en helléniste un passage difficile d'Homère ou de Longin. Mais Perrault comprenait d'une façon plus large le mouvement progressif de la pensée humaine, depuis Homère jusqu'au siècle dont il célébrait en vers pompeux les merveilles devant l'Académie de Louis XIV. Il ne renfermait pas sa thèse dans les étroites limites de la littérature, il l'étendait aux sciences et aux arts, et, dans les sciences en particulier, il avait beau jeu à faire voir, sur plusieurs points, combien les modernes dépassaient les anciens. Son tort était de ne pas comprendre que la poésie et les beaux-arts, par cela même qu'ils relèvent de l'imagination et du goût, ne suivent pas, à travers le temps, un progrès

(1) Voir ce qui sera dit plus bas, dans la XXIIIe leçon, de sa traduction du *Traité du Sublime*.

aussi régulier que les sciences. Mal posée des deux parts, la question ne pouvait guère être bien résolue, et elle ne le fut jamais.

Vainement pacifié par la réconciliation, d'ailleurs loyale, des deux principaux adversaires, le débat devait se réveiller à propos d'Homère entre Lamotte (1) et Mme Dacier, cette fois encore entre deux beaux-esprits dont l'un ne savait pas le grec et l'autre en abusait lourdement. L'Académie française fut, pour la troisième fois, agitée par ce renouvellement de la dispute; Fénelon y intervint en 1714, avec toutes sortes de ménagements pour les personnes, avec un talent incomparable à faire sentir, à faire aimer les beautés de l'art antique. Mais sans pouvoir, sans vouloir peut-être proposer sur tant de questions délicates des conclusions précises, l'auteur du *Télémaque* et des *Aventures d'Aristonoüs*, le lecteur assidu d'Homère et de Sophocle, le juge assez impartial pour préférer nettement l'austérité de Démosthène à la pompe de Cicéron, laisse pourtant voir, dans cette controverse, de singulières méprises de goût et d'histoire. Par exemple, il méconnaît absolument Aristophane, et dans la tragédie grecque il ne comprend pas que le chœur fut le fond primitif du dialogue et de l'action dramatique, loin d'en avoir été, comme chez nous, l'accessoire et l'ornement (2).

(1) M. B. Jullien a rendu un vrai service à l'histoire littéraire en réimprimant avec des notes utiles les *Paradoxes littéraires* de Lamotte (Paris, 1859, in-8°).

(2) *Lettre à M. Dacier*, c. VII.

Si j'avais à choisir parmi les nombreux écrits que suscita durant un siècle la querelle des anciens et des modernes, il y en a deux surtout, et ce sont les plus courts, que je signalerais, comme exprimant avec le plus de justesse et d'à-propos la leçon qui en ressort pour un juge impartial : c'est l'admirable épître de la Fontaine en l'honneur des anciens, qu'il serait inutile de transcrire ici, et une page moins connue, mais excellente, de Saint-Évremond, dont les dernières lignes surtout méritent d'être méditées :

« Si Homère vivoit présentement, il feroit des poëmes admirables, accommodés au siècle où il écriroit. Nos poëtes en font de mauvais, ajustés à ceux des anciens, et conduits par des règles qui sont tombées avec des choses que le temps a fait tomber.

« Je sais qu'il y a de certaines règles éternelles, pour être fondées sur un bon sens, sur une raison ferme et solide, qui subsistera toujours : mais il en est peu qui portent le caractère de cette raison incorruptible. Celles qui regardoient les mœurs, les affaires, les coutumes des vieux Grecs, ne nous touchent guère aujourd'hui. On en peut dire ce qu'a dit Horace des mots. Elles ont leur âge et leur durée. Les unes meurent de vieillesse : *ita verborum vetus interit ætas;* les autres périssent avec leur nation, aussi bien que les maximes du gouvernement, lesquelles ne subsistent pas après l'empire. Il n'y en a donc que bien peu qui aient droit de diriger nos esprits dans tous les temps; et il seroit ridicule de

vouloir toujours régler des ouvrages nouveaux par des lois éteintes. La poésie auroit tort d'exiger de nous ce que la religion et la justice n'en obtiennent pas.

« C'est à une imitation servile et trop affectée qu'est due la disgrâce de tous nos poëmes. Nos poëtes n'ont pas eu la force de quitter les dieux, ni l'adresse de bien employer ce que notre religion leur pouvoit fournir. Attachés au goût de l'antiquité et nécessités à nos sentiments, ils donnent l'air de Mercure à nos anges, et celui des merveilles fabuleuses des anciens à nos miracles. Ce mélange de l'antique et du moderne leur a fort mal réussi, et on peut dire qu'ils n'ont su tirer aucun avantage de leurs fictions, ni faire un bon usage de nos vérités.

« Concluons que les poëmes d'Homère seront toujours des chefs-d'œuvre, non pas en tout des modèles. Ils formeront notre jugement, et le jugement réglera la disposition des choses présentes (1). »

Ce dernier trait surtout est d'une rare justesse. Au lieu des « poëmes d'Homère », mettez « les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome », vous aurez en quelques mots le résumé même de nos longues

(1) Extrait du morceau *Sur les poëmes des anciens* (Œuvres complètes, éd. de Des Maizeaux, t. V, p. 118). On ignore la date précise de ce morceau, et M. H. Rigault n'ose pas, à vrai dire, la déterminer, quoiqu'il l'encadre habilement dans une scène, un peu imaginaire, de la vie de Saint-Évremond à Londres (*Querelle des anciens et des modernes*, II, 1, p. 284 et suiv.). On peut, d'ailleurs, justement rapprocher cette page de Saint-Évremond du morceau de Guillaume Colletet que nous avons cité plus haut, dans la XXIe leçon.

études sur l'influence de l'hellénisme dans l'éducation de l'esprit français. En effet, étudier les modèles antiques, ce n'est pas y chercher, y recueillir des idées et des formes de langage, y prendre des plans tout tracés d'après lesquels nous écrirons ensuite des ouvrages en notre langue; c'est former notre raison pour la rendre capable de concevoir et de produire en toute liberté des œuvres originales. Longin, ou l'auteur, quel qu'il soit, du *Traité du Sublime*, l'a très-bien fait observer quelque part : les Homère, les Platon, les Démosthène et les Thucydide ne sont pas uniquement des modèles ; ce sont comme des rivaux qu'il faut sans cesse avoir devant les yeux, comme des conseillers et des critiques sévères qu'il faut sans cesse interroger par la pensée. En leur présence on se sent plus fort, on n'ose rien hasarder qui soit indigne d'eux. Dans ce commerce avec le génie, le cœur et l'esprit se haussent, sans rien perdre pour cela de leur indépendance (1).

(1) *Du Sublime*, c. 14.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

LES TRADUCTIONS D'AUTEURS GRECS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Théories diverses sur l'art de traduire. — Les *belles infidèles*, méthode qui domine au dix-septième siècle. — Traductions d'Homère : La Valterie et madame Dacier.— La Motte.—Essai de traduction d'Aristophane par madame Dacier, par Boivin, par Lobineau. — Traductions diverses des prosateurs grecs, historiens, rhéteurs, orateurs. —Boileau et Tourrell.

Après l'analyse critique des chefs-d'œuvre de l'antiquité, après l'exposition des théories et des règles que l'on fondait sur leur exemple, la traduction même de ces chefs-d'œuvre dans notre langue peut nous apprendre en quelle mesure l'esprit de l'hellénisme avait pénétré en France, comment il contribua à former le goût et à féconder le génie national.

L'art de traduire, comme tous les autres arts, a ses théoriciens. Cicéron et saint Jérôme (1) en ont

(1) Cicéron, *de Optimo genere oratorum*, en tête de sa traduction, aujourd'hui perdue, des deux discours de Démosthène et d'Eschine *sur la Couronne*.— Saint Jérôme, Préface de sa traduction de la Chronique d'Eusèbe.

traité chez les Romains. Depuis Dolet (1540) et Du Bellay (1548), on n'a guère cessé d'en disputer chez nous avec plus ou moins de bonheur. Goujet (1), en 1741, analyse huit ou dix ouvrages sur cette matière ; il ne compte ni Sorel dans sa *Bibliothèque françoise* (1664 et 1667), ni D. Huet dans son élégant dialogue *de Interpretatione et de claris interpretibus* (1661), ni Richard Simon et ses deux *Histoires critiques* du Vieux Testament et du Nouveau Testament (1680 et 1689), ni maintes préfaces de traductions dont les auteurs n'ont pas manqué d'expliquer et de justifier chacun la méthode qu'il avait cru devoir suivre. D'ailleurs, tous les écrivains qu'il analyse ne traitent guère que de la traduction des ouvrages latins, ce qui, à vrai dire, nous importe peu, car les deux langues classiques offrent au traducteur français le même genre de difficultés. Ces difficultés sont telles que G. Colletet, de l'Académie française, écrivait, en plein dix-septième siècle, *contre la traduction*, la spirituelle tirade dont j'ai plaisir à citer au moins le début (2) :

C'est trop m'assujettir, je suis las d'imiter,
La version déplaît à qui peut inventer;
Je suis plus amoureux d'un vers que je compose
Que des livres entiers que j'ai traduits en prose.
Suivre comme un esclave un auteur pas à pas,
Chercher de la raison où l'on n'en trouve pas,
Distiller son esprit sur chaque période,

(1) *Bibliothèque françoise*, t. I, p. 206 et suiv.

(2) *Discours contre la traduction*, imprimé à la suite du *Discours de la poésie morale et sententieuse* (Paris, 1658, in-12).

Faire d'un vieux latin du françois à la mode,
Éplucher chaque mot comme un grammairien,
Voir ce qui le rend mal ou ce qui le rend bien;
Faire d'un sens confus une raison subtile,
Joindre au discours qui sert un langage inutile,
Parler assurément de ce qu'on sait le moins,
Rendre de ses erreurs tous les doctes témoins,
Et vouloir, bien souvent, par un caprice extrême,
Entendre qui jamais ne s'entendit soi-même;
Certes, c'est nn travail dont je suis si lassé,
Qne j'en ai le corps faible et l'esprit émoussé.

N'attachons pas à cette indignation d'un traducteur découragé plus d'importance qu'elle n'en a. Écartons aussi les opinions extrêmes des savants esprits, qui pensent qn'nne bonne traduction est chose impossible. C'était, entre autres, l'avis formel du grand Leibniz (1); c'est, de nos jours encore, celui de M. Stuart Mill (2). Mais la théorie, si vraie qu'elle soit dans sa rigueur, cédera toujours, en pratique,

(1) *Considérations sur la langue allemande* (tome VI de ses Œuvres, éd. Dutens, partie II, p. 32, § 61). « Je ne crois pas qu'il y ait une langue au monde capable de traduire avec une force et une énergie égales les mots d'une autre langue ou même de les rendre par un seul terme. » A l'appui de son opinion, il cite quelques exemples.

(2) Discours traduit naguère dans la *Revue des cours littéraires* (IVe année, nos 33, 35 et 36) : « La phraséologie moderne ne rend jamais le sens exact d'un auteur grec; elle ne le pourrait qu'à l'aide de circonlocutions explicatives dont aucun traducteur n'ose se servir. Nous devons être capables, jusqu'à un certain point, de penser en grec, si nous voulons nous figurer comment un Grec pensait, et cela non-seulement dans les sujets obscurs de métaphysique, mais à propos des intérêts politiques, religieux et même domestiques de la vie. »

devant le besoin commun à toutes les nations de se rapprocher, malgré la diversité des langues. Le mieux sera toujours de se résigner à des imperfections inévitables. Il y a longtemps qu'on l'a vu et que, sans demander aux traducteurs ce qu'ils ne peuvent nous donner, des œuvres identiques aux œuvres originales, on leur a dit en quelles limites peut réussir leur méritoire diligence. Montaigne déjà écrivait fort sensément là-dessus : « Il fait bon à traduire les auteurs où il n'y a que la matière à représenter; mais ceux qui ont donné beaucoup à la grâce et à l'élégance du langage, ils sont dangereux à entreprendre, nommément pour les rapporter à un idiome plus faible (1). » Je n'ai guère de goût aux théories en ces matières ; il y faut pourtant reconnaître quelques principes de style et quelques distinctions entre les auteurs à traduire. Montaigne indique une de ces utiles distinctions. Parmi les nombreux auteurs grecs que les traducteurs du seizième siècle avaient négligés, il y en a, comme Euclide, qui ne demandent que la clarté d'une version exacte; il y en a, comme Polybe et Diodore, qui n'ont jamais eu, même chez les anciens, l'autorité d'écrivains classiques. Un bon helléniste, avec un médiocre talent de style, peut nous les rendre assez fidèlement. Autre chose est de se mesurer avec les maîtres de la prose, tels que Thucydide, Hérodote et Xénophon, avec des poëtes tels qu'Homère, les trois Tragiques et Aristophane. A l'égard des poë-

(1) *Essais*, II, 19.

tes, on renonçait généralement, dès le temps de Louis XIII, à les traduire en vers comme on l'avait fait au seizième siècle; Huet semble tenir la chose pour impossible, vu les différences qui séparent notre langue des langues anciennes (1). Dans l'usage même de la prose, il signale chez nos traducteurs l'amour-propre d'auteur qui tend à embellir, bon gré mal gré, l'écrivain original, pour peu qu'il ne semble pas conforme au goût de notre temps (2). En d'autres termes, il connaît et il blâme les traductions qu'on s'est plu à nommer de « belles infidèles ». Cet abus nouveau tenait à bien des causes, mais surtout au progrès même de ce qu'on appelait alors, en un sens plus général qu'aujourd'hui, l'éloquence française.

Au seizième siècle, nous avons vu quel esprit d'exactitude modeste dirige les traducteurs. Soit qu'on mette en prose un prosateur ou que l'on tourne en vers un poëte, on n'a point scrupule à le suivre dans les moindres détours de la pensée, ni à l'imiter dans toutes les hardiesses de son style. Souvent on y réussit mal, parce que la langue, alors abondante et facile, fuit trop l'effort et comporte peu la fermeté soutenue de l'expression; mais on a conscience de cette faiblesse, et les plus habiles *translateurs* parlent modestement de leur œuvre. Dès le

(1) *De Interpretatione*, etc., p. 26, 27.

(2) *De Interpretatione*, etc., p. 6 : « Ab aliquot annis ea obtinuit consuetudo ut etiam tenui stilo et scriptura levi usi auctores uberiori orationis filo et splendido verborum contextu ab interpretibus induantur. »

temps de Malherbe et de Balzac, les choses ont bien changé; le français arrive à une sorte de maturité savante, dont il est fier. Il s'épure, à l'excès peut-être, par le travail des *Académistes*, et, à cause de cela même, il devient dédaigneux pour certaines franchises du style antique. On croyait naguère que les anciens nous devaient apprendre à écrire; on croit désormais que c'est nous qui devons le leur apprendre. Partout où un auteur grec blessera le goût moderne, on ne craindra pas de le corriger en l'interprétant. On ira même jusqu'à poser en principe qu'il le faut faire parler comme il eût parlé lui-même s'il eût été notre contemporain.

Le grand Malherbe date pour ainsi dire ce changement de méthode dans l'Avertissement d'une traduction du XXXIIIe livre de Tite-Live, qui parut en 1621, et où il dit en propres termes : « Si en quelque lieu j'ai ajouté ou retranché quelque chose, j'ai fait le premier pour éclaircir des obscurités qui eussent donné de la peine à des gens qui n'en veulent point; et le second, pour ne pas tomber en des répétitions ou autres impertinences, dont sans doute un esprit délicat se fût offensé. Pour ce qui est de l'histoire, je l'ai suivie exactement et ponctuellement; mais je n'ai pas voulu faire les grotesques qu'il est impossible d'éviter quand on se restreint dans la servitude du mot à mot. Je sais bien le goût du collége, mais je m'arrête à celui du Louvre. » Et il ajoute : « Si le lecteur est injuste, je lui rendrai la pareille, qui est due à ceux qui offensent les premiers; le mépris qu'il aura fait de mon ouvrage, je le ferai

de son jugement. » Voilà qui s'appelle régenter le public, non plus en pédant de collége, mais, comme le dit agréablement Malebranche, « en pédant à la cavalière (1) ». Le public se le tint pour dit et ne réclama guère (2). Il y eut dès lors comme un concert entre les traducteurs pour refaire à la française les chefs-d'œuvre grecs et latins. Huet dit sagement : « La meilleure méthode de traduction, c'est de rendre d'abord la pensée, puis de s'attacher aux mots, selon du moins que le comporte le génie de la langue; enfin, de rendre, autant qu'il se peut, le propre caractère de l'auteur; c'est de faire en sorte qu'on ne l'altère ni par retranchement ni par addition, mais qu'on le rende bien complet et avec une parfaite ressemblance (3). » Il voudrait même que la ressemblance fût celle de l'image que nous rend un miroir. Mais il y a des gens qui trouvent moyen de voir les choses en beau, même dans un miroir; nos traducteurs avaient de ces illusions, et, comme la beauté a toujours quelque chose de relatif, celle qu'on imposa ainsi à Tacite, à Démosthène, même à Homère, fut la beauté qui plaisait aux ruelles, aux salons de la cour, à la nouvelle Académie française. L'esprit national, un peu opprimé par l'esprit grec au seizième siècle, prit sa revanche, au moins dans la pratique du style, et trop souvent il corrompit par une fausse

(1) *Recherche de la vérité*, livre II, 3e partie, c. 5.

(2) Voir pourtant une critique assez piquante de Guy Patin, citée par M. Cougny, dans son excellent ouvrage sur G. Du Vair (p. 182), qui m'a fourni d'utiles rapprochements.

(3) *De Interpretatione*, p. 13.

élégance le naïf de l'antiquité. Nous sommes aujourd'hui si bien guéris de ces préjugés que nous avons peine à les comprendre et à pardonner les contresens volontaires qui défigurent tant de traductions fort admirées au dix-septième siècle.

Pour commencer par Homère, que nous avons laissé, dans notre VIIIe leçon, entre les mains d'un si maladroit interprète, il a fallu bien du temps pour qu'on se résignât à le comprendre et à le rendre en français dans la vérité de son vieux langage. Le seul peut-être qui s'y soit essayé fut Pellisson, au temps où il brillait dans son académie provinciale de Castres. Il y avait lu, en 1649 et en 1650, des quatre premiers chants de l'*Odyssée* une traduction ou plutôt une analyse dont on trouve la continuation jusqu'au chant IXe dans les manuscrits de Conrart (1). Cette seconde partie du travail permet de juger aussi la première, et nous montre bien quelle idée l'auteur se faisait du style homérique et de la difficulté qu'on rencontre à le reproduire en notre langue. Ici traduisant mot à mot, là expliquant les passages obscurs, s'excusant parfois de ne pas traduire du tout ce qui lui semble trop scabreux, Pellisson a évidemment en vue d'instruire par une sorte d'enseignement familier l'ami auquel il s'adresse (2). Ce n'était pas un ouvrage pour le public, qui l'eût, sans doute, assez mal reçu; mais c'est le témoignage d'une curiosité fort intelligente. Il est fâcheux que d'autres devoirs

(1) In-4°, t. XIX, p. 861-950, à la bibliothèque de l'Arsenal.
(2) Il l'appelle « mon cher Chyrothée (*sic*) »

et bien des traverses douloureuses aient détourné Pellisson de ces études, où il apportait un sentiment, assez rare alors, de la belle antiquité. Son dernier biographe (1) incline à lui attribuer aussi des *Remarques sur Homère*, adressées à M. Le Laboureur et conservées également parmi les papiers de Conrart; c'est là encore un morceau plein de bon sens, quelquefois même de finesse, qui semble, en effet, de la même famille que l'analyse de l'*Odyssée*. On y remarque, par exemple, d'assez justes observations sur les ressemblances de la Bible avec les poëmes homériques, sujet bien des fois traité depuis, notamment par Mme Dacier dans maintes page de son commentaire, et qui ne manquait pas alors de nouveauté piquante (2).

Par malheur, la petite école que représentent Pellisson et ses amis n'eut guère d'autorité hors de leur province, et ces heureux essais de critique, demeurés inédits, ne contribuèrent pas à diriger le

(1) F.-L. Marcou, *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson* (Paris, 1859, in-8°), p. 52. Manuscrits de Conrart, in-folio, XII, p. 1479-1502.

(2) Zach. Bogan, *Homerus* Ἑβραΐζων, *sive Comparatio Homeri cum scriptoribus sacris quoad normam loquendi* (Oxford, 1658), ouvrage qui paraît postérieur de quelques années à celui que M. Marcou nous a signalé dans la Collection de Conrart; car l'auteur de ces *Remarques sur Homère* se déclare, en un passage, « encore trop jeune pour dogmatiser, » ce qui, vers 1650, conviendrait assez à l'âge de Pellisson, né en 1624. — Le docteur Lowth (1753) et Herder (1782 et suiv.) sont arrivés aux mêmes comparaisons en parlant de la poésie des Hébreux. Chateaubriand en a renouvelé quelques-unes avec éloquence dans le *Génie du Christianisme*.

goût de nos grands salons littéraires. Trente ans plus tard, nous retrouvons Homère presque aussi mal traduit par M. de la Valterie qu'il l'avait été par Boitel. Ce n'est pas que M. de la Valterie ne prétende à l'exactitude. « Excepté les égards qu'il a eus pour nos manières, il peut prendre à témoin ceux qui entendent la langue greeque qu'il a copié exactement son original, étant persuadé que la beauté de son ouvrage consistoit à conserver avec quelque sorte de religion tous ses traits et à les exprimer avec une parfaite fidélité. » Mais il faut voir ce que valait une fidélité sujette à tant de réserves : « Pour prévenir, dit-il, le dégoût que la délicatesse du temps auroit peut-être donné de mon travail, j'ai rapproché les mœurs des anciens autant qu'il m'a été permis. Je n'ai osé faire paroître Achille, Patrocle, Ulysse et Ajax dans la cuisine, et dire toutes les choses que le poëte ne fait point difficulté de représenter. Je me suis servi de termes généraux, dont notre langue s'accommode mieux que de tout ce détail, particulièrement à l'égard de certaines choses qui nous paroissent aujourd'hui trop basses, et qui donneroient une idée contraire à celle de l'auteur, qui ne les considéroit point comme opposées à la raison et à la nature. » On devine quelles peuvent être les exigences de « la raison et de la nature » interprétées par M. de la Valterie, et ce que deviennent le naïf et le sublime d'Homère sous la plume d'un écrivain si étrangement scrupuleux. M. Berger de Xivrey en a cité d'amusantes preuves dans ses *Recherches sur les sources antiques de la littérature*

française (1). J'en ai donné d'autres dans mon *Examen des traductions françaises d'Homère* (2). On permettra que je n'y revienne pas ici. Mme Dacier avait donc parfaitement raison d'appeler « difformes » des traductions où Homère était à chaque page et tour à tour mutilé, estropié, défiguré, et qui donnaient une si fausse image de cette grande et riche poésie. Elle avait raison de vouloir refaire ce qui était si mal fait avant elle, et elle remplit sa tâche avec une modestie, un zèle et une conscience vraiment dignes de l'estime durable qu'en effet elle a obtenue. Comparée aux précédentes, sa traduction est la première complète, par le soin qu'elle met à tout reproduire; c'est la première vraiment française par la correction du style, la première aussi qu'accompagne un commentaire en général judicieux et emprunté aux meilleures notes des critiques soit anciens, soit modernes. Et pourtant, combien ce travail laisse encore à désirer aux personnes qui connaissent et sentent avec justesse les beautés de l'original! Un défaut surtout nous choque dans

(1) P. 207 et suiv.

(2) *Mémoires de littérature ancienne*, p. 194 et suiv. Cf. Rigault, *Querelle des anciens et des modernes*, p. 353 et suiv. Un court exemple pourra suffire ici; c'est celui auquel se réfèrent les observations qu'on vient de lire du traducteur lui-même : « Achille prépara ensuite le festin avec Automédon. Quand les mets furent rostis et assaisonnés de sel, Patrocle présenta le pain dans de tres-belles corbeilles et Achille servoit les viandes, ayant pris sa place vis-à-vis d'Ulysse. » Voilà ce qui représente, chez La Valterie, les quinze vers de la description homérique (Iliade, IX, 205 et suiv.).

l'honnête prose de Mme Dacier : elle répand sur les choses et sur les personnages homériques je ne sais quelle teinte de fade élégance qui rappelle les romans de La Calprenède et de Mlle de Scudéry. Mais on était alors et l'on fut longtemps encore assez indulgent pour les défauts de ce genre. « Après tout, dit l'abbé Goujet en 1744 (1), quand Mme Dacier auroit un peu embelli Homère, seroit-ce un si grand mal, puisque, de l'aveu de l'abbé Terrasson, elle a conservé avec exactitude le fond des pensées? C'est donc Homère, au moins dans l'essentiel, qu'elle nous a donné. Un air moins grec, en le rapprochant davantage de nos manières, ne pouvoit servir qu'à lui procurer un accueil plus favorable, et, si le poëte s'en trouve mieux, nous y gagnons aussi; nous le lisons, et il n'est plus réservé aux seuls savants. »

Ce qui contribua surtout à maintenir jusqu'à la fin du dix-huitième siècle l'Homère français de Mme Dacier à ce degré d'estime, c'est que, si elle dépassait tous ses devanciers, elle ne fut, à vrai dire, surpassée par aucun de ses successeurs jusqu'à nos jours. La Motte, en particulier, qui réduisit l'*Iliade* en douze chants, sous prétexte de l'accommoder au goût de son siècle (2), La Motte, qui s'autorisait, dans cette étrange entreprise, des encouragements un peu ironi-

(1) *Bibliothèque françoise*, t. IV, p. 36.

(2) Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. I, p. 36, juge cet « attentat » contre Homère avec une sévérité judicieuse, qui lui fait honneur et qui n'est pas dans les habitudes de sa critique, ordinairement timide et superficielle.

ques de Fénelon (1), et qui, pour l'avoir menée à fin, reçut un témoignage de la libéralité de Louis XIV (2), nous fait, comme La Valterie, apprécier par contraste la simplicité un peu plate et la parure quelquefois déplacée de cette savante dame. Il écrivait dans son *Discours sur Homère*, en tête de sa traduction :

« J'ai voulu que ma traduction fût agréable, et dès là il a fallu substituer des idées qui plaisent aujourd'hui à d'autres idées qui plaisoient du temps d'Homère; il a fallu, par exemple, ...adoucir la préférence solennelle qu'Agamemnon fait de son esclave à son épouse, etc. » Les critiques mêmes qui l'en blâment se mettent pourtant au même point de vue que lui dans l'appréciation du vieux poëte. « Cet adoucissement, dit Fourmont en répondant au jugement que je viens de transcrire, cet adoucissement n'étoit pas fort nécessaire. L'esclave est une princesse, fille de Chrysès, roi de la ville de Chryse et grand prêtre d'Apollon. Agamemnon est accusé d'avoir attiré la colère de ce dieu sur toute l'armée grecque par le refus qu'il a fait de rendre la liberté à cette illustre captive, » etc. (3). Voltaire, qui donne

(1) Voir les Lettres II et suivantes dans les *Œuvres diverses* de Fénelon (Paris, Lefèvre, 1824, in-8°). Cf. Rigault, *l. c.*, p 372 et suiv., et p. 392 et suiv.

(2) Le *Journal* de Dangeau, 14 janvier 1714, nous apprend que le roi vient d'accorder une pension de 800 livres à Lamotte, « et il est porté sur son livret de pension que c'est pour avoir traduit Homère ». Fénelon en félicite gracieusement Lamotte dans la deuxième lettre, où je renvoie ci-dessus.

(3) *Apologie d'Homère* (1716), p. 224.

à La Motte et à Mme Dacier d'assez rudes leçons (1), se montre injuste à sa manière dans sa critique, et il réussit encore moins dans les essais qu'il tente pour faire revivre dans notre langue quelques pages originales d'Homère. Il a fallu bien du temps pour que l'esprit français se résignât à contempler en face et dans leur vérité absolue ces images d'un monde si éloigné de nous.

Mme Dacier disait fort sensément, dans la préface qu'elle mit en tête des *Nuées* et du *Plutus* d'Aristophane (1684) : « Ce qui empêche aujourd'hui la plupart des hommes de goûter les ouvrages des anciens, c'est qu'on ne veut jamais perdre de vue son siècle, et qu'on veut le reconnoître en tout. Il n'est rien de plus injuste; les siècles se suivent sans se ressembler. » Voilà qui est très-sage; mais celle qui parle avec ce bon sens fait, quand elle passe de la théorie à la pratique, bien des concessions aux préjugés de ses contemporains. Quoiqu'elle eût beaucoup de lecture et que son érudition se doublât pour ainsi dire de l'érudition de son mari, néanmoins elle connaît médiocrement l'antiquité grecque. En traduisant Aristophane, elle se montre parfois ignorante de l'histoire et des mœurs d'Athènes, et elle prend avec son auteur des libertés qui nous font

(1) *Dictionnaire philosophique*, articles *Épopée* et *Scholiaste*. Cf. *Essai sur le poëme épique*, chap. II, où, jugeant le *Télémaque*, il déclare le livre écrit « dans le style dont on aurait dû se servir pour traduire Homère en prose », ce qui est aussi l'opinion, fort sensée, de Boileau, dans une lettre à Brosselte du 10 novembre 1699.

sourire, donnant des noms à des personnages que le poëte a voulu laisser anonymes, transposant certains morceaux pour les approprier aux habitudes de la scène française. Par exemple, avait-elle pris la peine d'étudier ce que c'est qu'une *parabase*, quand elle changeait en un prologue la parabase des *Nuées* et se justifiait ainsi de ce changement : « De ce que j'ai mis en prologue, Aristophane en avoit fait la première partie de l'intermède du premier acte, et il avoit raison. Il ne devoit d'abord penser qu'à intéresser les spectateurs, et comme on n'avoit jamais rien vu sur le théâtre de plus vif ni de mieux imaginé que son premier acte, il savoit bien qu'après qu'il leur auroit jeté cet appât, ils lui donneroient le temps de leur dire tout ce qu'il voudroit, et cela arriva comme il avoit pensé ; mais, dans la traduction, il me semble que cela est mieux en prologue. » Où donc a-t-elle vu ce qu'elle affirme du succès des *Nuées*, quand il est certain, au contraire, que la pièce en eut un très-médiocre (1) ? Je ne parle pas des autres méprises que suppose tout ce raisonnement de la savante dame.

Boivin le cadet se donnait une tâche plus difficile encore en voulant nous faire connaître les *Oiseaux* du même poëte. Mais il est mieux au courant du détail de l'histoire, si nécessaire pour comprendre ce chef-d'œuvre de la fantaisie comique. C'est d'ailleurs un écrivain plus habile et d'un talent plus souple que Mme Dacier. Je ne le blâme pas trop d'a-

(1) Voir mon *Essai sur l'Histoire de la critique*, p. 494 : « Sur la seconde édition des *Nuées* d'Aristophane. »

voir renoncé à mettre en vers toute la pièce des *Oiseaux*. Il faut avouer que les anapestes et les ïambes des comiques anciens n'ont pas pour nos oreilles françaises une harmonie bien sensible, et qu'une bonne prose, à la façon de celle de Molière, peut nous en rendre l'effet assez heureusement. Quant aux chœurs, qui sont dans cette pièce d'Aristophane de véritables petits chefs-d'œuvre de gaieté, de malice, et quelquefois de poésie sublime, Boivin n'a pas toujours mal réussi à les reproduire en vers. Il y a quelque charme dans le morceau que j'en vais citer (1). On n'y cherchera pas une exactitude, à vrai dire, impossible pour des beautés et des délicatesses d'expression qui ne peuvent passer dans notre langue; mais le mouvement du style est fidèle, en général, au ton de cette poésie où le lyrisme s'unit si gracieusement à la plus fine satire :

LES OISEAUX ENTRE EUX.

Enfin, aux oiseaux tout-puissants
Les mortels vont offrir leurs vœux et leur encens.
Déjà, pour nous rendre propices,
Partout sur nos autels fument leurs sacrifices.
Rien n'échappe à nos yeux dans ce vaste univers :
Mille insectes divers
Aux arbres, aux bourgeons, aux fruits livrent la guerre :
Nous en purgeons la terre.
Ceux qui de leur poison infectent les jardins,
Ces petits assassins

(1) P. 182, éd. 1719. La préface de cette traduction se lit aussi au tome IV des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Qui font mourir les fleurs; ces dangereuses pestes,
Ces ennemis funestes,
Sont par nous mis à mort, et disparaissent tous,
Accablés sous nos coups.

SECONDE PARTIE, *en forme d'édit.*

Le chœur se tourne vers les spectateurs.

Les oiseaux, en ce jour de fête,
Mortels, vous font savoir, que quiconque osera
De Philocrate mort leur apporter la tête,
Un talent d'or il recevra,
Et quatre fois autant qui vif l'amènera;
D'autant que ce bourreau, ce maudit Philocrate,
Cent fois plus cruel qu'un pirate,
Les outrage en mille façons;
Faisant enfler comme ballons
Bécasses, gélinottes, cailles,
Grives et semblables volailles;
Vendant sept à sept les pinsons,
Et les enfilant comme perles
Par longs colliers et par cordons;
Insultant à de pauvres merles;
Quelquefois même sans respect
Les lardant de leur propre bec,
Cruel affront, honteux supplice!
Enfin, en d'étroites prisons
Retenant d'innocents pigeons,
Visible et criante injustice!
A ces causes nous désirons
Que vif ou mort on nous le livre,
Ce voleur indigne de vivre.
Voulons encore et déclarons
Que si quelqu'un en ses volières
Tient prisonniers ou prisonnières,
Il les remette en liberté,
A peine de se voir traité
Comme il aura traité nos bien-aimés confrères,

C'est-à-dire, d'être arrêté,
Mis en prison, chargé de chaînes,
Soumis à de pareilles gênes;
Car telle est notre volonté.

TROISIÈME PARTIE.

LES OISEAUX ENTRE EUX.

Oiseaux, que votre sort est doux!
L'Olympe même a-t-il rien qui l'égale?
Sans manteau, sans fourrure, on méprise chez vous
Des plus tristes hivers les plus âpres courroux.
En plein été, quand l'ardente cigale
Remplit de cris aigus tous les lieux d'alentour,
Dans des vallons fleuris, sous des feuillages sombres,
Vous goûtez la fraîcheur des ombres
Au milieu des ardeurs du jour.
L'hiver revient-il à son tour?
Loin des forêts et des campagnes,
Sous quelque antre, à l'abri des injures du temps,
Vous prenez de doux passe-temps
Avec les nymphes des montagnes.
Enfin, quand les zéphyrs ramènent le printemps,
Alors, donnant l'essor à vos rapides ailes,
Vous moissonnez dans les bois, dans les prés,
Des myrtes amoureux les semences nouvelles,
Et les fleurs les plus belles,
Dont, au retour d'avril, les jardins sont parés.

QUATRIÈME PARTIE.

Le chœur se retourne vers les spectateurs.

Juges, écoutez-nous, et pesez nos promesses;
Si vous nous accordez le prix,
Nous vous offrons plus de richesses
Que les trois fameuses déesses

N'en offrirent jamais au célèbre Pâris.
D'abord, au fond de vos cassettes
Chouettes d'or feront leurs nids.

. . . . . .

Si le peuple un jour vous emploie
A calculer ses revenus,
Alors tous les oiseaux de proie
Vous poursuivront d'ongles crochus.
Enfin, lorsqu'à vos yeux une superbe table
Etalera cent mets délicieux,
De grands becs, de longs cols, de jabots spacieux
Nous armerons votre faim indomptable.
Mais si, nous refusant un suffrage équitable,
Vous méprisez des dons si précieux;
Contre le châtiment qu'ici l'on vous apprête
Songez à vous pourvoir,
Surtout aux plus beaux jours de fête :
Car, pour lors, nous ferons pleuvoir
Sur vos vêtements, sur vos têtes,
Un déluge incommode, et d'horribles tempêtes,
Que vous ferez bien de prévoir.

Je ne sais si on traduira jamais d'une manière satisfaisante les beautés lyriques d'Aristophane, d'Eschyle ou de Pindare ; mais, pour les bien traduire, il faudrait commencer par les comprendre et les sentir justement. On était encore loin de là, au temps de Boivin et de Mme Dacier. Le dialogue même et la partie purement dramatique des tragédies grecques n'étaient guère appréciés sainement que des hellénistes de profession et d'un petit nombre d'esprits excellents, comme Boileau et Racine. On peut juger à cet égard de l'état de la science et du goût en 1730, par les trois gros volumes du *Théâtre des Grecs* que le P. Brumoy publiait avec grand applaudissement

du public. M. Patin (1) me dispense de montrer ici tout ce qui manque, soit aux traductions, soit aux analyses, soit aux observations historiques du P. Brumoy. Encore le laborieux jésuite n'avait-il pas pris sur lui la tâche de traduire toutes les pièces du théâtre grec ; il n'en donnait que sept, et cinquante ans se passèrent avant que les Français pussent lire dans une traduction supportable toutes les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, avec les comédies d'Aristophane.

C'est pourtant en plein siècle de Louis XIV que, dans un cloître de Bénédictins, dom Lobineau écrivait une traduction d'Aristophane qui dépasse singulièrement, pour la science des choses et pour la franchise du langage, tout ce qu'on avait essayé jusqu'alors, tout ce qu'on a essayé, en ce genre, jusqu'à nos jours. Le travail de Lobineau, par des circonstances que nous ne connaissons pas, est demeuré inédit, et nous ne le pouvons apprécier que sur les extraits qu'en a donnés Chardon de la Rochette dans ses *Mélanges de littérature et de critique* (2). Publié par l'auteur ou peu après sa mort, il aurait, sans nul doute, servi beaucoup aux progrès de la critique et du goût. Je n'ai pas à dire s'il convenait à un religieux de pénétrer si avant dans le détail d'une satire aussi indécente que l'est souvent celle du comique athénien ; mais il est certain que le savant Lobineau, en commençant par tirer d'Aristophane lui-même les éléments d'un tableau de la société athénienne au

(1) *Études sur les tragiques grecs*, t. IV, p. 345, 3e édition.
(2) T. III, p. 178.

temps de Périclès, puis en traduisant son auteur avec toute la sincérité que comporte notre langue, montre quelle est la vraie méthode en ces matières. La publication de son ouvrage serait aujourd'hui peu utile; mais il est heureux, au moins, pour l'honneur de l'érudition française, que le souvenir ne s'en soit pas perdu.

Les prosateurs grecs offrent moins de difficultés au zèle d'un traducteur; ils en offrent beaucoup encore, et dont nos Français n'avaient même pas toujours un juste sentiment. Du Ryer n'était pas un écrivain à nous rendre fidèlement Hérodote (1), et Polybe (2), qu'il lisait avec peine dans l'original et qu'il traduisait d'ordinaire d'après le latin. Les versions latines ne lui laissaient guère voir les différences qui distinguent le style de ces deux prosateurs. Il leur applique à tous deux l'uniformité de sa prose sans élégance et sans précision. Perrot d'Ablancourt traduit Thucydide (3), Xénophon (4) et Lucien (5), avec plus de talent, mais avec la même insouciance. Ni l'un ni l'autre n'ont soupçonné, ce que pourtant Saumaise avait déjà fait voir dans sa controverse sur la langue hellénistique, que Polybe emploie une langue fort inférieure à l'atticisme. Plutarque, après Polybe et après les Atticistes; Josèphe, puis Denys

(1) Paris, 1645, plusieurs fois réimprimé.

(2) Paris, 1670, bien surpassé par la traduction de dom Thuillier, dont la première édition est de 1727-1730.

(3) Paris, 1662, souvent réimprimé.

(4) *Retraite des dix mille*, Paris, 1658, plusieurs fois réimprimé.

(5) Paris, 1654, plusieurs fois réimprimé.

d'Halicarnasse après Plutarque, sont tenus par nos Français pour des prosateurs de même école. On n'a pas le moindre souci de nous rendre sensible la diversité de leur façon d'écrire, qui répond à la diversité des siècles autant qu'à celle des talents.

En général, les traducteurs d'alors négligeaient trop leurs devanciers. Pour avoir suivi de près Amyot dans ses Vies de Plutarque, l'abbé Tallemant s'entendit reprocher de n'être

Que le sec traducteur du français d'Amyot (1).

Il est pourtant vrai que plusieurs de ces vieilles versions sont d'une franchise de style et quelquefois d'une exactitude fort estimables. Avant l'académicien Charpentier, Jacques de Vintimille (2) et Simon Goulart ont fort bien mérité de Xénophon, pour la *Cyropédie* (3). Avant Baudouyn (1669) et Cassandre

(1) Boileau, *Épître* VII. La traduction dont il s'agit est de 1663.

(2) Voir sur ce savant magistrat, qui était d'origine rhodienne, la *Vie de Jacques, comte de Vintimille, d'après des documents inédits*, par Ludovic de Vauzelles (Orléans, 1865, in-8).

(3) La première édition du travail de Charpentier, souvent réimprimé, est de 1659. La traduction de Vintimille est de 1547. Celle de S. Goulart parut pour la première fois en 1613. On a douté (voir Barbier, *Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes*) si le Xénophon français publié en 1613 par Pyramus de Candolle, à Cologny (et non pas à Cologne), était un recueil de traductions déjà publiées ou un travail original du Senlisien S. Goulart (dont les initiales sont seules données dans le privilége). Pour la *Cyropédie* au moins, je puis affirmer que la traduction de 1613 est distincte de celle de 1547, et que toutes deux ont un vrai mérite.

(1675), deux Français héritiers du nom illustre de Robert Estienne, avaient bien compris la *Rhétorique* d'Aristote, et ils l'avaient rendue avec une précision qui n'a pas été surpassée (1). J'ai dit plus haut ce que je pense de l'Hérodote de P. Saliat (2). Méconnu par Du Ryer, jugé trop sévèrement, en 1740, par Bellenger (3), l'estimable traducteur des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, puis oublié jusqu'à nos jours de ceux mêmes qui, comme P.-L. Courier (4), se montraient justement mécontents des autres versions françaises d'Hérodote, Saliat eût été de bon conseil à tous ceux qui après lui entreprirent la même tâche, et qui, sauf Courier, ne virent dans Hérodote que le savant narrateur, et parurent ne rien comprendre aux grâces et à l'élévation naïve de son langage.

Il serait intéressant, mais il serait trop long de poursuivre par le détail cette appréciation des nombreux traducteurs qui s'exerçaient alors à faire passer, souvent pour la première fois, dans notre langue les principales œuvres des prosateurs grecs. Platon et Aristote, dans la variété de leurs écrits, exigeraient, à eux seuls, un attentif examen où je n'ose engager

(1) Les deux premiers livres en 1624 ; la traduction complète en 1630. Du Sin avait donné en 1608 une *Rhétorique* d'Aristote en français, qui est fort médiocre. C'est par erreur, je crois, qu'on attribue à Cassandre une traduction de la Poétique.

(2) Voir plus haut, tome I, p. 265 et suiv.

(3) *Sur les traductions d'Hérodote*, dans les *Essais de critique*. Voir surtout p. XXXVII de la Préface.

(4) Préface de son *Essai d'une nouvelle traduction d'Hérodote* (Paris, 1823).

le lecteur, bien que j'y dusse rencontrer souvent des noms illustres, comme ceux de Racine (1), de La Fontaine et de son ami Maucroix (2). Je ne puis cependant finir cette leçon sans dire encore quelques mots d'une ou deux traductions célèbres, fort méritoires pour le temps où elles parurent, je veux dire celle du *Traité du Sublime*, publiée par Boileau en 1674, et celle des Harangues de Démosthène par Tourreil. Malgré son goût studieux pour la langue grecque, Boileau était mal préparé pour la tâche difficile qu'il se donna. Le texte, souvent corrompu, du *Traité du Sublime* n'avait été qu'imparfaitement éclairci et corrigé par les travaux de Langbaine et de Tanneguy Le Fèvre. En général, le style technique des rhéteurs grecs était alors mal connu. A cet égard, il serait injuste de demander au poëte traducteur de cette prose laborieuse et savante plus qu'il n'a pu nous donner. Aussi, la seule chose que nous relèverons dans la version française de Boileau, c'est l'excessive liberté dont il use avec son auteur, liberté fréquente alors, et que, dans sa préface, il avoue avec franchise. « Il a songé qu'il ne s'agissoit pas simplement de traduire Longin, mais de donner

(1) Traduction partielle du *Banquet* de Platon; Extraits de la *Poétique* d'Aristote et du livre de Lucien *sur la Manière d'écrire l'histoire*.

(2) Platon, *Second Hippias*, dans les *Œuvres* de Maucroix (Paris, 1685, et Amsterdam, 1688). Les *Œuvres de Platon traduites en français* par A. Dacier (Paris, 1699-1701) ne contiennent qu'un choix de dix dialogues. On sait que la traduction publiée par M. V. Cousin en 1821 et années suivantes est la première vraiment complète.

au public un traité du Sublime qui pût être utile. » De là des licences bien étranges dès les premiers mots : « Mon cher Postumius Terentianus. » Boileau a retranché *Postumius*, « parce que, dit-il dans sa note, *Terentianus* n'est déjà que trop long. » Ailleurs il supprime ou ajoute des mots, il passe tout une demi-page, parce que le détail de critique qu'on y trouve « est entièrement attaché à la langue grecque (1) ». C'est ainsi que, vers le même temps, Perrot d'Ablancourt, dans sa traduction de Lucien, dont M. Boissonade trouvait le style *excellent*, n'avait pas osé reproduire en français le dialogue instructif et agréable que Lucien intitule : « Jugement des consonnes devant le tribunal des voyelles. » En effet, ce petit morceau ne peut guère intéresser que les personnes curieuses de l'histoire de la langue grecque. Perrot s'est donc cru le droit de le remplacer par un petit dialogue sur l'orthographe française, dont l'auteur est Nicolas de Frémont d'Ablancourt ; on ne peut pousser plus loin la méthode des équivalents en matière de traduction. Les historiens de notre langue lisent avec intérêt l'opuscule du second D'Ablancourt ; mais les amateurs de Lucien n'y trouvent pas leur compte.

Quant à J. de Tourreil, le célèbre traducteur des discours de Démosthène, un bon mot de Racine,

(1) Ces défauts de la traduction de Boileau sont en partie relevés dans l'édition grecque, latine et française du *Traité du sublime* par Tollius (Utrecht, 1694), et dans le tome III de l'édition des œuvres de Boileau par Saint-Marc (Paris, 1747, et Amsterdam, 1772).

rapporté, je crois, dans le *Bolæana*, lui a fait une réputation qu'il ne mérite pas. Tourreil n'est pas, en réalité, ce « bourreau qui a voulu donner de l'esprit à Démosthène ». C'est un académicien qui tenait dignement sa place parmi les Quarante, et qui eût fait honneur à l'Académie des inscriptions. Il sait bien le grec et l'histoire grecque, et sa préface aux harangues de l'orateur athénien nous introduit fort habilement au milieu de la société athénienne et des événements où Démosthène joue un si grand rôle. Sa traduction, d'un style large, franc, quelquefois énergique quand il le faut, d'un tour périodique qui convient souvent avec le tour de l'original, est une œuvre fort estimable. Elle a plus de force que celle de Du Vair, son devancier, et que celle d'Auger, son tardif successeur; surtout elle est plus française qu'aucune de celles qu'on a publiées de notre temps, avant celle de M. Plougoulm (1). Tout traducteur qui voudra rentrer dans cette carrière fera bien de se mettre à l'école de Tourreil. Nous avons aujourd'hui une méthode plus sévère pour ce genre de travaux, mais nous ne saurions trouver une meilleure langue que celle des D'Ablancourt et des Tourreil pour reproduire la prose grecque à son plus haut degré de finesse ou d'éloquence.

A cet égard, le déclin du langage est sensible chez nos traducteurs, dès le dix-huitième siècle. Le P. Gillet traduit Josèphe, en 1756, plus savamment que n'avait fait Arnauld d'Andilly en 1667; mais je

(1) Voir le *Journal des Savants* de juillet 1864.

doute que sa traduction eût charmé Mme de Sévigné comme la charmait celle du premier traducteur (1).

En résumé, malgré de louables efforts et de réels progrès, nos traductions d'auteurs grecs, au dix-septième et au dix-huitième siècle, devaient tromper étrangement, sur bien des points, ceux qui n'avaient pas d'autre moyen d'apprécier les chefs-d'œuvre classiques de la Grèce. Mais cela ne peut guère nous étonner, car c'est à peine si de notre temps commence à prévaloir une saine critique en ces matières. Beaucoup de nos contemporains traitent encore les auteurs grecs comme on les traitait au temps de Boileau. Ils semblent n'y voir qu'une seule langue que peut représenter l'uniformité de la nôtre ; ils ne tiennent aucun compte de la différence des dialectes, de la différence des temps et des formes successives de cette langue si riche dans les diverses phases de son développement historique. En théorie, nous comprenons de mieux en mieux ces choses délicates et importantes ; en pratique, nous traduisons souvent comme si elles nous échappaient. L'expérience et les mécomptes de nos prédécesseurs nous éclairent, mais n'assurent pas encore autant qu'on le voudrait nos méthodes de traduction.

(1) *Lettre* 454 : « ... Et l'histoire et le style, tout y est divin. » Elle y revient dans plusieurs lettres de la même année 1675 (nos 464, 466, 472, 484, éd. Ad. Régnier). On voit, au reste, que Madame de Grignan met beaucoup de temps à finir cette lecture, que sa mère lui recommande sans cesse : « Quand aurez-vous fini Josèphe? » lui écrit Ch. de Sévigné en 1676 (*Lettre* 491).

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

LA LITTÉRATURE GRECQUE CHEZ NOS PROSATEURS CLASSIQUES.

L'esprit de la littérature grecque pénètre de plus en plus dans la nôtre. — Le *Télémaque*. — Imitations et souvenirs du dialogue socratique. — L'art épistolaire. — Les Dialogues des morts. — L'éloquence religieuse et l'éloquence profane. — Perpétuité de certains usages sophistiques. — Coïncidences et ressemblances fortuites entre les écrivains anciens et les modernes. — L'art d'écrire l'histoire. — Perpétuité des méthodes anciennes dans notre littérature historique. — Les harangues et le costume. — Un souvenir d'Augustin Thierry.

D'autres ont exposé ou exposent chaque jour devant cet auditoire *comment* notre littérature classique imita la littérature grecque; j'ai été conduit à vous expliquer longuement *pourquoi* elle l'a ainsi et fort longtemps imitée. Du sujet considérable que nous avions choisi c'était la partie la moins connue, et, par cela même, elle m'attirait davantage; je regardais comme un devoir de l'étudier avec préférence. Je ne puis, néanmoins, me refuser de parcourir ces nombreuses imitations, d'en marquer le caractère général, d'en faire voir la variété, et de suivre l'ac-

tion durable du génie grec sur le génie français au temps même où celui-ci, complétement dégagé des entraves de la pédanterie érudite, arrive par l'indépendance à sa pleine maturité, dans l'éloquence et dans la poésie.

Cette distinction même entre l'éloquence en vers et l'éloquence en prose est-elle bien rigoureuse? Le *Télémaque* nous avertit d'en douter après Aristote et ses commentateurs, qui ont fort discuté là-dessus sans pouvoir conclure (1). Qu'importe au fond, et ne suffit-il pas que Fénelon ait écrit une œuvre charmante, toute pleine des parfums de la poésie antique et de la solide substance de la philosophie grecque fondue avec le christianisme (2)? Roman ou poëme épique, de quelque nom qu'on l'appelle, le *Télémaque* est un des livres les plus originaux de notre littérature; le précepteur moraliste et le politique souvent hardi, ou même chimérique, s'y montrent tour à tour avec une grâce et une franchise qui font oublier ce que la composition a d'artificiel. Les souvenirs y coulent comme de source, et l'imitation disparaît, pour ainsi dire, dans le parfait naturel d'une imagination restée chrétienne et française en décrivant le monde païen.

Cette même aisance d'esprit, ce même tour d'éru-

(1) *Poétique*, chap. I, à la fin. Cf. Goujet, *Bibl. françoise*, t. III, p. 167, 172; Chateaubriand, Préface des *Martyrs;* et plus bas, la XXVe leçon.

(2) Deux éditions du *Télémaque* montrent surtout, par des renvois précis, ces emprunts aux auteurs anciens; ce sont celle de M. Boissonade (Paris, 1824, 2 vol. in-8°) et celle de M. Colincamp (Paris, 1849, in-12).

dition discrète, caractérisent les *Dialogues des morts*. Ici le cadre est évidemment emprunté à Lucien, comme déjà chez Boileau dans le *Dialogue des héros de romans* (1664), comme chez Fontenelle, en 1683, après Boileau; plusieurs personnages le sont aussi. Bien des fautes de détail montrent un médiocre souci de l'histoire. Mais ces petits dialogues sont des improvisations écrites au jour le jour, à l'usage d'une éducation difficile, qui, on le sait, atteignit si bien son but qu'elle le dépassa peut-être. Ces sortes d'ouvrages veulent être soigneusement replacés sous leur véritable jour pour être bien compris (1). En tout cas, pour le naturel et la vivacité, ils dépassent de beaucoup les dialogues cicéroniens de Loisel, de La Mothe Le Vayer et de Dan. Huet (2).

Quant au dialogue socratique, où Platon avait su peindre une si parfaite et si gracieuse image de la vie savante chez les Grecs, il avait alors quelques traducteurs habiles, il n'a pas eu d'imitateurs heureux. La Mothe Le Vayer reste bien loin d'une telle élégance. L'*Aristippe* de Balzac offre avec l'*Euthyphron* et le *Lachès* quelques ressemblances moins contestables. Mais on ne peut guère dire que Pascal ait sérieusement imité l'art de Platon en écrivant les *Provinciales*. Avec M. Bouillier, qui a fait de ce rapprochement le sujet d'une thèse intéressante (3),

(1) Voir, pour le détail critique, les notes de l'édition de ces Dialogues, publiée en 1854 par MM. Galusky et Roger.

(2) Sur Loisel, voir plus haut, p. 37; sur Huet, p. 95 et 125. Pour Le Vayer, voir les *Dialogues d'Orasius Tubéron*.

(3) *Quorumdam Platonis Dialogorum et quorumdam Pas-*

je reconnais entre quelques scènes, entre quelques idées et quelques personnages, d'assez frappantes analogies; mais ce sont là de ces rencontres qu'amène une ressemblance plus générale entre deux phases où l'esprit grec et l'esprit français avaient atteint un même point de maturité, où la passion des controverses les avait conduits l'un et l'autre aux mêmes subtilités, aux mêmes égarements. Entre Pascal et Platon, la comparaison est intéressante et juste; mais il ne la faut pas serrer de trop près, ni surtout en conclure que Pascal et les amis qui lui préparaient des armes dans leur bibliothèque théologique de Port-Royal aient précisément emprunté aux dialogues de Platon les procédés de sa dialectique ou les formes de son langage. Les *Provinciales* sont le produit tout français d'une controverse toute moderne. Pascal par lui-même a pu deviner Platon, comme il avait, dans sa première jeunesse, deviné Euclide; mais certainement il a peu lu les anciens philosophes grecs, excepté Épictète, dont alors il existait déjà cinq traductions en langue française. Comme chrétien, la Bible est l'unique fondement de son érudition, et Montaigne est, au fond, le seul contradicteur de la Bible avec lequel il soutienne l'incomparable lutte qui a rempli d'éloquence sa double polémique contre les casuistes et contre le scepticisme. Nous avons là-dessus l'aveu de Pascal lui-même: dans les *Pensées* il ne nomme que deux fois Platon, et cela uniquement pour signaler des traits de sa doc-

calis ad Provincialem amicum Epistolarum comparatio (Orléans, 1839, in-8°).

trine, non des caractères de sa méthode, et, de plus, il compare formellement sa propre « manière d'écrire » avec celle d'Épictète et de Montaigne (1).

Un autre moraliste en qui l'on ne peut méconnaître un disciple de l'antiquité grecque, c'est La Bruyère. Singulière fortune de trente pages échappées au naufrage où ont péri tant d'œuvres de l'école aristotélique! Un philosophe modeste, caché à l'ombre des palais, étudie et traduit ces jolies esquisses morales de Théophraste. A l'élève d'Aristote il emprunte sa méthode d'observation et l'art d'animer les descriptions par un tour ingénieux de style et par une habile mise en scène. Puis il observe le monde qui l'entoure, et, tout en l'observant, il médite pour son propre compte, et le voilà qui remplit un livre de réflexions, de maximes et de portraits, où toute la société moderne revit avec une richesse et une vérité merveilleuses de couleurs. Sans le Grec Théophraste, La Bruyère n'eût peut-être pas pris la plume; et cependant, qu'est-ce aujourd'hui que le chétif recueil de Théophraste à côté de l'ouvrage de

(1) Art. VII, § 17, p. 108, éd. Havet (Paris, 1852) : « La manière d'écrire d'Épictète, de Montaigne et de Salomon de Tultie est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui demeure plus dans la mémoire et qui se fait le plus citer, parce qu'elle est toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie, etc. » Il est maintenant avéré que ce longtemps mystérieux *Salomon de Tultie* n'est autre chose qu'un anagramme de *Louis de Montalte*, et, par conséquent, désigne l'auteur même des *Provinciales*. M. F. Chavanne a, le premier, deviné cette énigme, en 1854. Voir la 2e édition de M. Havet (1866), p. 101.

La Bruyère, tel que l'ont agrandi huit éditions successives ?

La tradition hellénique est plus sensible, plus continue, plus docilement suivie dans un genre d'écrits où notre littérature a beaucoup produit depuis la Renaissance : je veux dire le genre épistolaire. En fait de lettres familières, l'antiquité grecque, avant le christianisme, nous a surtout légué des collections de morceaux apocryphes et de modèles laborieusement rédigés par les rhéteurs (1). Elle nous a laissé aussi de petits manuels (2) que le moyen âge a soigneusement imités. L'*Ars dictandi*, ou *Ars dictaminis*, était un exercice favori dans les cloîtres latins (3). On y apprenait à écrire des lettres pour toutes les conditions et pour tous les devoirs de la vie publique ou privée. Cela était devenu une partie considérable des Rhétoriques, et cela tient, par exemple, une grande place dans la Rhétorique française de Pierre Fabri, dont nous avons parlé plus haut (4).

(1) Voir la série des dissertations publiées par A. Westermann (Lipsiæ, 1851 et suiv.), *de Epistolarum scriptoribus græcis*.

(2) Voir surtout : Procli Platonici *de Conscribendis epistolis libellus*, ed. Westermann (Lipsiæ, 1856). On trouve sur ce sujet dans le rhéteur Démétrius deux pages excellentes et qui valent, à elles seules, un gros traité. Je les ai traduites dans mon *Essai sur l'histoire de la critique*, p. 275-278.

(3) Voir Du Cange, aux mots *Dictamen*, *Dictare* et *Epistola*, et le mémoire de M. Ch. Thurot sur l'*Histoire des doctrines grammaticales au moyen âge* (Notices et Extraits des manuscrits, t. XXII, 1re partie), p. 25, 36-38, etc.

(4) XIIe leçon. Il y faut joindre les traités spéciaux sur l'Art épistolaire, comme celui d'Érasme (1522, souvent réimprimé) et celui de Puget de la Serre.

Au dix-septième siècle, les recueils épistolaires de Marcassus et de Puget de la Serre (1) renferment, à titre de modèles, plusieurs lettres traduites d'après Alciphron, Aristénète et d'autres rhéteurs grecs. Ces modèles, d'une élégance savante et compassée, ont

(1) J'en transcrirai ici les titres instructifs, avec quelques autres, sans prétendre à en donner un catalogue complet : *Lettres amoureuses, non moins pleines de belles conceptions que de beaux désirs*, par le sieur du Deimier (Paris, 1614);— *Les Épistres des héros, ou Responses aux Épistres d'Ovide*, traduites par les sieurs du Perron, de Lingendes, de la Brosse, Hédelin, de l'invention du sieur Golefer (Paris, 1620) ;—*Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps, enrichies de discours, de harangues*, etc., par F. de Rosset (Paris, 1625, 2e édition ; on y trouve, entre autres, le discours de Cyrus mourant à ses fils, d'après Xénophon) ; — *Nouveau Recueil de Lettres des dames de ce temps, avec leurs responses*, par Du Bosq (2e éd., Paris, 1637); — *Nouveau Recueil de Lettres politiques, morales et amoureuses, tirées des plus grands personnages grecs, orateurs, philosophes, sophistes, généraux d'armées, roys, empereurs et dames de l'antiquité*, par M. de Marcassus (Paris, 1637); — *Le Secrétaire de la cour, ou la manière d'écrire selon le temps*, etc., deux livres en deux volumes, avec une préface ridicule adressée à M. de Malherbe, par Puget de la Serre (Paris, 1629); ouvrage plusieurs fois remanié et réimprimé jusqu'en 1657, toujours avec aussi peu de goût et de bon sens. L'auteur était pourtant historiographe de France. — Outre les recueils spéciaux des Lettres de Tristan (1642), de Chevreau (1646), de Plassac (1648), de Voiture (1650), etc., on peut consulter encore, pour se faire une idée du style épistolaire de ce temps, le *Recueil des Lettres nouvelles de MM. Malherbe, Coulomby, Boisrobert, Molière*, etc., par Faret (Paris, 1639). A quel point nous aimons en France la méthode et les théories en toute littérature, c'est ce qu'on peut voir dans l'utile compilation de M. Dezobry : *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire français avec des préceptes et des conseils sur chaque genre*, etc. (Paris, 1866, in-8° de 1344 pages).

beaucoup servi à nos épistoliers français du temps de Louis XIII et de Louis XIV, à Conrart, à Voiture, à Balzac. Ils ont contribué à nous donner le goût d'une prose correcte et même raffinée pour le commerce épistolaire; mais ils lui auraient ôté tout naturel si, à côté de ces épistoliers de profession, ne s'était librement maintenu un usage plus familier de la langue chez les Pasquier et les D'Ossat, surtout chez Henri IV, qui est vraiment avec Mme de Sévigné, avec Voltaire, un des parfaits exemples de l'abondance, de la vérité, de la grâce dans le style épistolaire. Il y aurait beaucoup à dire, et peut-être quelques recherches utiles et neuves à faire sur ce sujet, que je ne puis qu'effleurer.

Au reste, la correspondance de Cicéron a été, de tout temps, classique depuis la Renaissance, dans l'Université, dans les écoles de Port-Royal et dans celles des Jésuites. Or, chez Cicéron, on n'apprenait pas à écrire pour écrire; on était bien loin des préceptes d'un art mesquin; on vivait en pleine nature. C'est donc avec Cicéron, ce n'est pas avec les Alciphron et les Aristénète qu'il faut comparer les lettres des épistoliers que nous tenons aujourd'hui pour classiques.

Il n'est pas facile non plus de démêler la part des exemples grecs dans l'oraison funèbre et dans le panégyrique des saints, genres qui arrivent alors à toute la perfection qu'ils pouvaient atteindre. Mais, à voir se multiplier les traductions françaises de S. Chrysostome et de S. Basile, on devine que de plus en plus le rude pédantisme scolastique s'effaçait

devant la lumière plus pure d'une éloquence vraiment simple et franche, vraiment populaire, vraiment chrétienne. Les trois *Dialogues* de Fénelon *sur l'éloquence* donneront le coup de grâce à cette manie des divisions, des subtilités, des faux ornements, et ramèneront de plus en plus les esprits au goût du vrai en ce genre où, plus qu'en aucun autre, la parole de l'orateur ne peut avoir d'autorité que si elle demeure étrangère aux vanités d'une rhétorique mondaine.

Quant à l'oraison funèbre en particulier, celle dont l'usage, interrompu, à ce qu'il semble, durant le moyen âge, se renouvelle avec la Renaissance, n'est pas l'oraison funèbre républicaine dont les Athéniens avaient laissé de beaux modèles. Elle ne célèbre pas les exploits d'une armée de citoyens, après quelque victoire glorieuse, et la mort des défenseurs de la liberté, mais les vertus de quelque grand capitaine, d'un roi ou d'une reine, d'un évêque, d'un chef de communauté religieuse ou même d'un écrivain illustre, comme cela se vit pour Ronsard. Les modèles anciens s'en trouvent chez saint Basile, chez saint Grégoire de Nazianze, chez saint Jean Chrysostome (1). Il n'y avait guère place dans notre littérature aristocratique que pour la première forme de l'oraison funèbre athénienne. On le vit bien

(1) Voir Villemain, *Essai sur l'oraison funèbre*, auquel il faudrait maintenant ajouter un chapitre; car le discours d'Hypéride en l'honneur de Léosthene et des héros de la guerre Lamiaque, récemment découvert, nous montre une forme jusqu'ici inconnue de l'oraison funèbre chez les Athéniens, et sert comme de transition entre l'éloge collectif et l'éloge personnel.

lorsqu'un jour Voltaire voulut célébrer les héros morts dans la guerre de 1741 (1); tout ce qu'il sut faire alors pour se rapprocher des usages de la Grèce classique, ce fut de louer les *officiers* de l'armée victorieuse; les soldats ne pouvaient prétendre à un tel honneur. On sait la fameuse définition que donne d'une armée l'élégant Fléchier dans son oraison funèbre de Turenne; un orateur grec du temps de Périclès aurait peut-être ainsi traité les soldats du roi de Perse; mais ce langage, en parlant des soldats d'Athènes ou de Sparte, eût semblé une suprême insulte.

L'éloquence profane et, en particulier, l'éloquence politique sont peut-être moins stériles au seizième et au dix-septième siècle que Fénelon (2) ne l'a bien voulu dire, oubliant Est. Pasquier, L'Hospital, Du Vair, Marion, les harangues de la *Ménippée*, les états généraux de 1614, et ne se souvenant que des libres institutions d'Athènes. Si amoindrie qu'elle soit par la prédominance croissante du pouvoir royal, l'autorité parlementaire ne manque pas tout à fait, au moins elle ne manqua pas jusqu'en 1667 d'occasions de se produire. Sans parler des délibérations intérieures du parlement, le droit de remontrance que ce corps s'était attribué dès le quinzième siècle, qu'on avait seulement réglé en 1566, qui ne fut restreint que cent ans plus tard aux actes concernant les particuliers, et qui reparut plus libre après la

(1) Tome XXXIX, p. 29, éd. Beuchot.
(2) *Lettre sur les occupations de l'Académie*, c. IV.

mort de Louis XIV, ce droit, propre à notre constitution parlementaire et monarchique, donnait lieu à beaucoup de discours dont il ne faudrait ni exagérer ni rabaisser l'importance. L'avocat Gilbault a publié en 1679 un *Trésor des harangues et remontrances faites aux ouvertures du parlement*, avec quelques autres pièces qui se rattachent aux mêmes affaires. On y peut prendre une idée de ce qu'était cette forme particulière de l'éloquence. L'éloge banal, l'adulation même y abondent, comme chez les panégyristes grecs et romains; mais, sous cet appareil d'obséquieux respect, bien des sentiments généreux trouvent à se faire jour, bien des idées de sages réformes et des conseils qui n'ont pas dû être sans influence sur la direction des affaires. On parle aux rois et aux reines comme on parlait aux empereurs et aux impératrices de Rome ou de Byzance; mais, si le ton est le même, l'inspiration est différente; l'esprit français y mêle quelque chose de ferme et de hardi. La part une fois faite au pouvoir indiscutable du monarque, les institutions et les hommes sont jugés avec une franchise qu'on n'aurait pu se permettre devant Théodose ou devant l'un de ses fils. Le style n'a pas toute la correction ni toute la délicatesse dont on était jaloux à l'Académie française; mais il ne manque pas d'une certaine ampleur et d'une noble gravité (1).

(1) Voir, par exemple, tome II, page 307 de la réimpression de 1685, la Remontrance d'un M. de Balsac à la Reyne régente. Gilbault a, malheureusement, eu le tort de retoucher les morceaux dont le style lui semblait avoir vieilli, et de ne

Dans les harangues adressées aux avocats sur les devoirs de leur profession, je remarque une foule de traits précieux à recueillir pour l'histoire morale de ce siècle ; bon nombre de citations latines et même de citations grecques, qui supposent dans l'auditoire une grande familiarité avec les auteurs anciens, mais qui sont aussi le cachet d'une éducation encore bien pédante (1). Les traces de ce mauvais goût se retrouvent ailleurs dans les monuments du barreau français. Balzac se moque quelque part des faiseurs de *suasoires et de controverses* (2). On composait donc encore, dans les écoles, de ces discours comme nous en avons dans le recueil de Sénèque; on s'exerçait à soutenir le pour et le contre sur un même sujet, ainsi qu'Aristote enseigne à le faire, avec une indifférence apparente, qu'on lui a reprochée comme une offense à la morale (3). En effet, parmi les plaidoyers d'Antoine Le Maistre, nous lisons d'abord un « plaidoyer pour soutenir une exhérédation qu'un père a faite de sa fille majeure pour s'être mariée sans son consentement à un roturier » ; et plus loin, « la répouse au précédent, et qui soutieut la susdite exhérédation nulle ». On trouve précisément de ces

pas dater avec précision chacune des pièces qu'il insère dans son recueil.

(1) Voir, par exemple, *ibid.*, t. II, p. 182, la XIXe harangue, faite aux avocats et procureurs, à l'ouverture du parlement.

(2) *Socrate chrétien*, p. 229, édit. in-fol. des œuvres. Cf., p. 649, une page, qui nous étonne chez un tel écrivain, sur l'abus de l'art dans le style.

(3) Voir là-dessus l'excellente dissertation de M. Havet *Sur la Rhétorique d'Aristote*, p. 26 de la 2e édition.

plaidoyers contradictoires parmi le petit nombre qui nous reste des écrits du vieil orateur attique Antiphon. Longtemps après Le Maistre, je vois l'académicien Jacques de Tourreil rédiger aussi avec une sereine impartialité deux petits mémoires fort élégants, l'un en faveur de la torture et l'autre contre cet abominable usage, que la philosophie du dix-huitième siècle devait seule faire disparaître de nos codes. Voilà qui nous ramène encore à la Rhétorique d'Aristote, où l'orateur trouvait des arguments à son usage pour soutenir l'une et l'autre de ces deux thèses (1).

Ce goût des controverses sophistiques, que volontiers nous reprochons aux Grecs comme un travers propre à leur nation, où en effet il prit naissance, avait, comme tant d'autres choses, passé des Grecs aux Romains, puis de Rome en France. Chez nous, il ne règne pas seulement au barreau, il se mêle encore aux plaisirs de la société polie. Chez Mlle de Scudéry, à ces mémorables Samedis, qu'elle anime de son savoir élégant et dont elle a fait passer les entretiens dans plusieurs de ses écrits, on discutait des thèses de morale et d'amour comme celles-ci : « Faut-il aimer pour être aimé? » ou : « Lequel est le plus doux d'aimer ou d'être aimé? » ou encore : « Lequel souffre plus patiemment en amour, de

(1) I, 15. On fera bien de lire la note importante du dernier traducteur, M. Norbert Bonafous, sur une ancienne interpolation qui est à cet endroit dans le texte d'Aristote. — Cf. Œuvres de J. de Tourreil, 1721, in-4° : *Essais de jurisprudence, onzième question;* et Voltaire, éd. Beuchot, t. L, p. 330.

l'homme d'esprit ou du stupide? » etc. ; et sur chaque question on produisait de subtiles raisons pour l'affirmative et pour le sentiment contraire (1). N'était que les femmes ont un rôle, et quelquefois le principal rôle, dans la controverse, le lecteur croirait lire des pages empruntées aux sophistes d'Athènes. La manie de ces puérilités fades et gracieuses a duré assez longtemps pour qu'on les réimprimât en plein dix-huitième siècle (2).

Ce que l'on appelait alors le discours académique n'était pas non plus sans analogie avec l'éloquence *épidictique* ou d'apparat, telle que l'entendaient les sophistes grecs. Le joli morceau de Patru *sur le Travail* ressemble fort à un discours d'Isocrate. En un genre différent, *le Prince* de Balzac rappelle singulièrement Isocrate louant le roi de Chypre Évagoras; les deux méthodes au moins se ressemblent. Nous n'avons pas l'histoire véritable d'Évagoras ; mais l'emphase des éloges que lui décerne Isocrate nous inspire quelque défiance : il est peu probable qu'un tel portrait ressemblât à l'original. Louis XIII, assurément, ne ressemblait guère au portrait idéal qu'en a tracé Balzac. Mais ici encore il faut plutôt reconnaître une coïncidence qu'une imitation, quoique d'ailleurs Balzac soit tout plein de souvenirs de l'an-

(1) Voir surtout les dix volumes de *Conversations* publiés, de 1680 à 1692, par mademoiselle de Scudéry, et les peintures de la société de ce temps que M. V. Cousin a si habilement extraites du *Cyrus* et de la *Clélie*, dans ses *Études sur la société du dix-septième siècle* (2e éd., Paris, 1866).

(2) *L'Esprit de mademoiselle de Scudéry* (Amsterdam et Paris, 1756, in-12). Le volume est dédié *aux Dames*.

tiquité et qu'il traduise souvent, sans en rien dire, des passages d'auteurs que lui fournissait sa mémoire (1). Je ne vois non plus qu'une rencontre dans quelques charmantes pages de saint François de Sales sur les *amitiés*, les *amourettes* (2), etc., qui font penser aux petits traités, on pourrait presque dire aux homélies de Plutarque sur le même sujet (3). Par sa manière générale d'écrire, Montaigne rappelle souvent Plutarque ; il le rappelle vraiment à chaque page. Peu d'auteurs, il est vrai, lui sont plus familiers ; mais s'il a fait du moraliste grec un ami, un commensal de tous les jours, et comme son La Boëtie parmi les grands morts de l'antiquité, c'est que leurs complexions se ressemblent. Tous deux aiment avec passion la lecture ; tous deux ont une bibliothèque où ils se promènent sans cesse, insoucieux du temps, insoucieux de toute méthode, où ils puisent des trésors de réflexions et d'observations morales, qu'ils savent changer comme en leur propre substance. Tous deux usent de l'érudition sans en être esclaves ; à des degrés différents, ils ont le génie et l'imagination du style, qui les sauve du pédantisme et leur donne un air d'originalité, là même où ils montrent moins d'invention que de mémoire. Certaines âmes

(1) Par exemple, *Lettre* I, 10 : « Celui-là a été pris qui devenait maigre de la prospérité d'autrui. » Cf. Horace, *Épîtres*, I, 2, v. 57.

(2) *Introduction à la Vie dévote*, IIIe partie, c. 17 et 22.

(3) Cf. dans La Mothe Le Vayer les *Homilies* (*sic*) *académiques*, avec la préface sur le sens de ce mot *homilie* (tome VI de l'édition in-8° de 1756).

et certains esprits se font ainsi écho à travers les siècles, et l'histoire littéraire offre parfois, d'un pays à l'autre, des analogies et comme des symétries purement accidentelles. Comment, par exemple, n'être pas frappé d'un tel rapprochement, quand on compare, chez les Grecs, les phases de la tragédie dans Eschyle, Sophocle et Euripide, avec celles de la tragédie française dans Corneille, dans Racine et dans Voltaire? Des deux côtés, c'est d'abord le génie puissant, mais inégal et parfois inculte; puis l'exquise harmonie de toutes les qualités qui accomplissent l'œuvre tragique; enfin, après cette perfection, la recherche des moyens nouveaux pour réveiller l'attention et renouveler l'intérêt chez des auditeurs blasés. L'histoire de la comédie en Grèce nous a offert, dans notre dix-huitième leçon, des phases très-semblables à celles de la comédie populaire en France. J'ai parlé tout à l'heure des *Dialogues* de Lucien et de leurs imitateurs en français; mais Lucien n'a-t-il pas plus d'un représentant dans notre pays? Il a Érasme (1), Henri Estienne et Montaigne, au seizième siècle; au dix-septième, il a Fontenelle pour les malices de l'esprit frondeur (2); au dix-huitième surtout, il a Voltaire, qui n'est en quelque sorte qu'un Lucien agrandi, un Lucien élevé à la suprême puissance de

(1) On n'a pas besoin que je justifie cette adoption d'Érasme par la France. Il y a beaucoup vécu; il y a souvent fait imprimer ses livres, et le latin, qu'il a toujours employé, était alors la langue vulgaire des savants.

(2) Le petit ouvrage de Fontenelle sur les Gens de lettres rappelle aussi celui de Lucien sur le même sujet.

la curiosité, du savoir, de l'ironie et de l'éloquence. Je crois l'avoir montré ailleurs avec assez de détail (1) pour qu'il me soit inutile d'y revenir ici. Dans ces ressemblances, on distingue sans peine les rencontres de la nature et les effets de l'imitation. Il n'y a pas jusqu'aux travers et aux subtilités du bel esprit qui, comme des maladies périodiques, ne se reproduisent souvent avec les mêmes caractères, à la distance de bien des siècles, chez les peuples parvenus au même degré de raffinement dans la culture des beaux-arts. Les Athéniens ont eu de bonne heure le goût de ces éloges plaisants où l'éloquence sophistique s'amuse à louer des choses peu louables, *la fièvre*, par exemple, *la mort, la calvitie*, etc. (2). Or les Turlupins de notre théâtre, au commencement du dix-septième siècle, ne songeaient certes pas aux sophistes grecs, lorsque, « avant la grande pièce, tragédie ou comédie, ils venaient soutenir en présence du public quelque paradoxe burlesque, quelque proposition graveleuse, ou faire l'éloge de la pauvreté, du galimatias, de la laideur, du silence, du crachat (3) ». Ce sont encore là des coïn-

(1) *Mémoires de littérature ancienne*, n. XX.

(2) M. Talbot a examiné ce qui nous reste d'écrits en ce genre et il a soigneusement recueilli les titres des écrits perdus de la même famille, dans sa thèse *de ludicris apud veteres Laudationibus* (Paris, 1850, in-8°).

(3) Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 318 de l'édition de 1838, in 8°. Cf. Thomassin, *Regrets facétieux et plaisantes harangues funèbres... sur la mort de divers animaux... Dédié au sieur Gautier Garguille* (Rome, 1632), et l'article *Sermoni funebri* dans le *Manuel* de Brunet.

cidences, non des souvenirs d'une éducation savante (1).

Le genre de composition en prose qui résume et comprend toutes les variétés de l'éloquence, c'est l'histoire ; car elle tend à représenter toute la vie humaine et ses expressions les plus diverses par l'action et par la parole. Dans l'histoire, comme dans plusieurs autres parties de notre littérature, il est facile de suivre, à travers les siècles, une double tradition et comme un double courant littéraire. Il y a l'histoire naïve et simple, qui tantôt s'élève, sans se corrompre par le raffinement, sous la plume d'un Villehardouin, d'un Joinville, d'un Froissard, tantôt se dessèche dans l'aridité des chroniques monacales. A côté d'elle, il y a une école d'historiens formés par la lecture de Salluste et de Tite-Live, prétendant à l'éloquence, y atteignant quelquefois, mais le plus souvent embarrassés dans le luxe des figures oratoires, affectant même volontiers l'usage de la langue latine de préférence à celui de la langue française, car ils se trouvent ainsi plus près des modèles antiques, dont ils aiment à reproduire les formes générales, les proportions, les ornements convenus, tels que harangues, portraits et sentences. Surtout depuis la Renaissance, cette école se développe avec une activité fort insouciante des progrès de notre

(1) Voici encore un exemple de ces coïncidences : la dernière page de la *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines*, par T. Le Fèvre, semble traduite de la dernière page du petit traité *de l'Éducation des enfants* qui porte le nom de Plutarque.

langue. Paul Émile, Papyre Masson, et, à la fin du seizième siècle, le grand Jacques-Auguste de Thou, représentent la famille des historiens latinistes; tels avaient été, durant le moyen âge, Éginhard, avec son étroite et habile fidélité aux exemples de Suétone; Saxon le Grammairien, cet étrange narrateur de l'histoire et des fables scandinaves, qui emploie la prose de Valère Maxime, la langue et la métrique d'Horace, pour transmettre à la postérité les faits et les caractères les plus rebelles aux formes de la latinité classique. Partout domine dans cette école, quelle que soit d'ailleurs la sincérité du savoir, ce contre-sens d'un langage antique appliqué aux choses modernes. Certes, de Thou fut un grand patriote, un exact compilateur, un politique austère; mais combien ce savoir, ce patriotisme, combien cette critique même perdent à s'exprimer en latin au lieu de parler frauçais, surtout depuis qu'Estienne Pasquier, Th. Agrippa d'Aubigné et tant d'écrivains de mémoires historiques avaient pris résolûment leur parti d'appliquer à notre histoire l'usage de notre idiome national (1)! Et pourtant de Thou n'a pas fermé la liste de ces historiens latins; il a eu sept ou huit imitateurs dans le dix-septième siècle, et ces imitateurs ne sont pas les derniers (2).

(1) Voir l'*Éloge de J. de Thou*, couronné en 1824 par l'Académie française, et que l'auteur, M. Patin, a réimprimé, en 1840, dans ses *Mélanges littéraires*.

(2) M. A. Guibout, qui prépare un travail critique sur ces latinistes, veut bien m'en communiquer le catalogue, avec indication des périodes de l'histoire que comprennent leurs récits:

Or, copier les Latins, c'était copier les Grecs. Il n'y a pas deux méthodes historiques dans l'antiquité classique; il n'y en a qu'une, celle qui, par des progrès rapides, arriva dès le siècle de Périclès à toute la perfection qu'elle devait atteindre. La vanité romaine a voulu parfois se distinguer des Grecs à cet égard :

Quidquid Græcia mendax
Audet in historia (1),

a dit un satirique, au premier siècle de notre ère; et Quintilien : « Græcis historiis plerumque poeticæ similis est licentia (2). » Mais, en somme, et à juger par ce qui nous reste des deux littératures, les historiens romains ne sont pas, en fait de critique, supérieurs aux Grecs leurs maîtres. Tite-Live raconte autant de fables qu'en raconte Hérodote, et Tacite n'est pas plus sévère que Thucydide dans la recherche des faits et dans l'appréciation des témoignages; il l'est autant que Thucydide, ce qui est déjà beaucoup dire. Quant à la description des lieux, quant à la peinture des personnages et au récit de leurs actions, tous ces historiens ont mêmes qualités et mêmes défauts. Ils ont un grand art de narration, un

Gramundus, 1610-1629; Labarde, 1643-1652; Priolus, 1543-1664; Charles de Vertron, 1643-1653; Grégoire de Lemincque, 1638-1704; Jean Morelet, 1672-1675; Jean Doujat, dont l'ouvrage est resté inachevé. Plusieurs de ces écrivains sont encore inédits.

(1) Juvénal, *Satire*, X, v. 174.

(2) *Instit. Orat.*, II, 4, § 19.

rare sentiment des proportions et de l'harmonie des tableaux, un génie de style qui anime l'œuvre entière, et quelquefois même nous cache la diversité des siècles et des civilisations sous l'uniformité trompeuse d'un langage trop constamment correct et poli. L'éclat de ces œuvres magistrales dut naturellement séduire de plus en plus les esprits, à mesure que les travaux de la Renaissance les firent mieux connaître, et cette séduction fut si vive qu'elle ferma presque les yeux à la critique. On ne songea guère qu'au talent des annalistes anciens; on ne songea pas à ce que leur œuvre laissait à désirer. Il y eut même d'étranges méprises de confiance et d'admiration chez les traducteurs modernes des historiens anciens. Le premier qui mit du latin en français les exploits d'Alexandre écrits par Quinte-Curce (c'était un Portugais nommé Vasquez de Lucène) crut sérieusement traduire un historien sans reproche (1). Il est vrai qu'il le comparait à l'*Alexandréide* latine de Gualterius, à l'*Alexandréide* française de Lambert li Cort, et que cette comparaison était toute à l'honneur de Quinte-Curce. Il fallut bien du temps pour que l'on distinguât entre le rhéteur romancier et un sévère annaliste d'Alexandre, comme Arrien.

Sur la critique en matière d'histoire, l'antiquité grecque nous a pourtant laissé quelques livres de fort bon conseil. Je ne parle pas du Mémoire de

(1) Voir Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 114. Cette traduction, publiée pour la première fois par Ant. Vérard, en 1499, a eu deux et peut-être trois réimpressions.

Denys d'Halicarnasse sur Thucydide ni de divers morceaux du même auteur sur les historiens classiques de la Grèce, œuvres d'un grammairien et d'un rhéteur tout plein des préjugés de l'école. Je parle du charmant ouvrage de Lucien *sur la Manière d'écrire l'histoire*. Racine était bien inspiré quand, pour se préparer, avec Boileau, à son difficile et nouveau métier d'*historiographe* de Louis XIV, il se mettait à lire et abrégeait à son usage ce petit chef-d'œuvre de bon sens et de bon goût. On aimerait à voir comment il en avait profité, et il est singulièrement regrettable que la meilleure partie de cette Histoire qui l'occupa si longtemps ait péri, en 1726, dans l'incendie de la maison de Valincour (1). Les courtisans se moquaient beaucoup de ce que deux *bourgeois* fussent chargés d'écrire l'histoire d'un prince guerrier. Il est vrai que Lucien ne leur apprenait pas l'art de la guerre; mais du moins il leur donnait le précepte et l'exemple d'un style clair, correct et sans vain apprêt; il leur apprenait surtout, ce que déjà sans doute chacun d'eux trouvait dans sa conscience, que le premier devoir de l'historien est la franchise et l'honnêteté. Vingt ans plus tard, Fénelon suivait avec raison le même guide dans les pages qu'il écrivait sur cette matière (2).

Il y a surtout un point où le bon sens moderne

(1) Voir, sur toute cette partie de la vie littéraire de Racine, la précieuse *Notice biographique* de M. P. Mesnard (Paris, 1865), p. 104-118.

(2) *Lettre à M. Dacier sur les occupations de l'Académie française*, chap. VIII, qui sera encore cité plus bas.

eut bien de la peine à s'affranchir de l'autorité des anciens : je veux dire l'usage des harangues (1), dont Lucien ne parle que pour se moquer agréablement de certain abus qu'on en faisait de son temps. L'antiquité, là-dessus, était presque unanime. Les « logographes » qui, avant Hérodote ou de son temps, firent passer les anciennes traditions grecques de la forme poétique à la prose, se bornèrent à une sèche exposition des faits et ne se permirent pas de faire parler leurs personnages. Hérodote, le premier, fit une part à la parole dans ses récits; mais il la fit restreinte, et il ne s'appliqua point à faire parler des orateurs selon les règles d'une doctrine savante. C'est un élève des écoles d'Athènes, un disciple d'Anaxagore et d'Antiphon, c'est Thucydide qui mit à la mode l'usage de choisir, dans la variété des scènes où la parole avait joué un rôle, quelques épisodes et quelques personnages dont il se servait pour résumer habilement la politique ou les passions des partis (2). Surtout lorsqu'il s'agissait de peindre la vie des républiques, cette méthode semblait si conforme, en général, à la vérité d'un tableau d'ensemble, que le lecteur ne songeait pas à

(1) Pour plus de détails sur ce sujet, que nous ne pouvons développer ici, voir notre *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, 1er Appendice, et le tome VII du *Cours d'études historiques* de Daunou, leçons 13 et 14.

(2) Cet art de Thucydide est très-bien expliqué, justifié même, selon moi, avec trop de complaisance dans la belle Étude sur cet écrivain qu'a publiée M. Jules Girard (Paris, 1860, in-12), et que l'Académie française a couronnée.

en examiner de trop près les procédés, et que la vraisemblance y tenait volontiers place de la vérité. Peu de réclamations s'élevèrent chez les anciens contre une méthode qui paraissait pleinement justifiée par tant de beaux exemples. Sauf quelques exceptions, l'histoire fut écrite à Rome, comme elle l'était en Grèce, avec un mélange de discours appropriés aux situations et aux caractères, et heureusement accommodés aux proportions du récit. De bonne heure aussi ces petits discours, où se condensaient pour ainsi dire la philosophie politique et le talent oratoire de l'historien, servirent de modèles pour la jeunesse dans les écoles de rhétorique. On en fit des recueils (1), on recueillit même les discours de l'*Énéide* (2); on les classa par espèces oratoires, on les décomposa en leurs parties régulières. Il y eut comme un échange de services entre le rhéteur et l'historien. Le rhéteur était presque seul chargé d'enseigner l'histoire et de donner les règles du genre; l'historien fournissait au rhéteur de petits modèles d'art oratoire, que leur brièveté même rendait commodes pour l'enseignement.

Le *Conciones*, pour l'appeler par son nom, le *Conciones*, chose si ancienne et que le moyen âge n'avait pas oubliée (3), devint bien vite un sujet de pré-

(1) Dion Cassius, LXVII, 12, et Suétone, *Domitien*, c. 10.

(2) Saint Augustin, *Confessions*, I, 17; Servius, *ad Æneidem*, X, 18.

(3) On en a la preuve dans le recueil, que les manuscrits nous ont conservé, des discours extraits des *Histoires* de Salluste, et dans le Τίτλος περὶ δημηγοριῶν qui faisait partie de la grande compilation de Constantin Porphyrogénète.

dilection chez les maîtres de la jeunesse, au seizième siècle, et de très-bonne heure on vit imprimer de petits recueils des discours de Thucydide et d'autres historiens. En 1570, Henri Estienne les éclipsa tous par sa grande et savante collection qu'il intitula : *Conciones sive Orationes ex græcis latinisque historicis excerptæ*, etc., œuvre considérable, qu'il préparait depuis quatre ans (1) avec un collaborateur, Jobus Veratius, et qu'il dédia à Pomponne de Bellièvre, ambassadeur du roi près les Cantons suisses, en insistant sur l'importance d'un pareil cadeau pour un personnage chargé des fonctions d'orateur officiel. On voit qu'il ne prétendait pas seulement à servir la jeunesse, mais aussi l'âge mûr, en publiant cette laborieuse compilation. Chose remarquable, il y comprenait, et avec raison, certains discours peu éloquents, mais authentiques, que nous ont conservés les écrivains dits de l'*Histoire Auguste*. Une preuve qu'Henri Estienne ne se trompait pas sur l'intérêt que devait exciter cet ouvrage, c'est que, dès 1572, on voit paraître les *Harangues et concions de Thucydide et autres auteurs* mis en français par Fr. de Belleforest. Depuis ce temps, les éditions des textes grecs et latins comme aussi les traductions du *Conciones* se sont fort multipliées (2). Dans l'un

(1) En effet, il l'annonce dès 1566 dans une lettre à Camerarius qui précède son édition latine d'Hérodote.

(2) Voir Fabricius, *Bibl. græca*, t. II, p. 734, dont le catalogue n'est pas complet. J'y ajoute : *l'Académie de l'ancienne et de la nouvelle éloquence, ou harangues tirées des historiens grecs et latins, trad. en fr.* par le jésuite A. Verjus (Lyon, 1666;

même de ces recueils je vois figurer, à côté des harangues extraites des annalistes anciens, quelques discours tirés des *Histoires* de Jacques de Thou (1). Il est vrai que ce recueil parut à Iéna, où la distance des lieux pouvait suppléer à celle des temps et faire prendre de Thou pour un ancien.

Un autre témoignage, plus piquant peut-être, de cette prédilection pour les lieux communs oratoires est le livre que Georges de Scudéry, en 1647, intitula *Discours politiques des rois*. Cet emphatique et pédant personnage se consolait de l'inaction où le condamnait l'indifférence de son roi, en faisant parler des princes, dont il prétendait être un digne conseiller et un digne interprète. « J'ai cru, dit-il *au Lecteur*, que puisque la fortune n'a pas voulu que j'eusse aucune part aux affaires, il m'étoit du moins permis de faire voir que, si elle m'y eût appelé, je m'en serois peut être acquitté sans honte, et que celui qui a fait parler Louis IV et tant d'autres rois auroit été capable de servir Louis XIV sous les ordres de ceux qui le conseillent si sagement (2). »

Après cela, on ne s'étonnera pas que presque tous les historiens, au dix-septième siècle, quelque sujet

réimprimé en 1669); — *Harangues choisies des historiens latins par Millot* (Paris, 1764 et 1805); — *Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide*, etc., *trad. fr.* par l'abbé Auger (Paris, 1788, 2 vol. in-8°).

(1) *Orationes selectæ ex Thuani, Q. Curtii et Taciti historiis*, opera J. U. Müfflingi Urcis dicti (Jenæ, 1625, in-8°).

(2) Sur les ouvrages de ce genre Sorel fait quelques réflexions sensées et donne quelques renseignements utiles dans sa *Bibliothèque françoise*, fin du chapitre VI.

qu'ils traitent, se croient le droit de faire parler les rois, les capitaines, les ambassadeurs, soit en remaniant les discours authentiques qui nous en restent, soit en suppléant de leur propre invention au manque de documents originaux. C'est toujours, c'est exactement la méthode de l'antiquité. Dans ses *Notes sur quatorze historiens antérieurs à Mézeray*, M. Aug. Thierry fait passer sous nos yeux une série des hardiesses et des contre-sens historiques où conduisait cette étroite imitation des annalistes anciens.

Mézeray lui-même aurait pu lui en fournir des exemples, et il n'est pas le dernier où l'on en rencontre de pareils. On connaît le célèbre tableau des *Révolutions romaines* de l'abbé Vertot, tant de fois réimprimé chez nous comme un livre classique. Dans l'épisode de Coriolan, Denys d'Halicarnasse a fait un discours que prononce Véturie, la mère du citoyen rebelle; Tite-Live en a fait un second, et Plutarque un troisième. Vertot, qui avoue dans une dissertation académique sur ce sujet des harangues, qu'ils sont tous trois différents (1), en a rédigé un quatrième, sans autre souci que celui d'intéresser ses lecteurs. Voilà pour l'histoire ancienne. Veut-on un exemple tiré de l'histoire moderne? L'historien de la *Ligue de Cambray*, Dubos (2), écrit à propos de la dernière

(1) *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*. anc. série, t. III. Ce rapprochement est signalé par Daunou (*Cours d'études historiques*, t. VII, p. 466) qui ignore que Dion Cassius avait, lui aussi, composé un discours de Véturie, dont il reste quelques lignes (t. IX, p. 18, éd. Sturz).

(2) Tome II, p. 100 (1723).

bataille livrée par Gaston de Foix : « Tous les historiens conviennent que Gaston fit une harangue à ses soldats, suivant l'usage de son temps, qui n'a été entièrement aboli que dans le dernier siècle. Mais les discours qu'ils rapportent comme celui de Gaston, ne se ressemblent pas, et il paraît impossible de discerner le véritable. » Nous le croyons sans peine, car tous ces discours étaient également fabriqués.

On le voit, les historiens mêmes qui se font honneur d'une certaine critique cèdent pourtant à l'opinion commune sur ces procédés de l'art ancien : en matière de harangues, la vraisemblance, à leurs yeux, suffit ; la vérité n'est pas strictement exigible. Même à l'Académie des inscriptions, et dans le temps où MM. Sallier et de Pouilly soulèvent de graves questions sur la véracité des annalistes grecs et romains, on garde toujours quelque indulgence pour les gracieuses fictions dont Hérodote a embelli son histoire. L'abbé Geinoz, défendant le vieil historien contre les accusations de Plutarque, et discutant, entre autres points délicats, la célèbre entrevue de Solon et de Crésus, se plaît à y considérer le discours de Solon comme un précis de la morale d'Hérodote. Il ne le croit pas d'ailleurs une pièce de pure invention ; « mais quand il serait démontré, nous dit-il, que Solon n'a pas été à la cour de Lydie, on doit pardonner à Hérodote d'avoir imaginé cette entrevue, en faveur de l'intérêt qu'elle jette dans son Histoire (1). »

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXI, p. 140. C'est le deuxième des trois Mémoires de Geinoz sur Hérodote.

Avec une pareille méthode, on serait bien vite en plein roman.

Peu à peu cependant des doutes s'étaient élevés sur ce point. Dès 1677, le P. Rapin, dans ses *Instructions sur l'Histoire*, trouve « les sentiments des maîtres bien partagés » au sujet des harangues ; il désapprouve celles de Salluste, et, d'accord avec l'Italien P. Beni, dont il suit d'ailleurs assez fidèlement la doctrine, il conseille là-dessus beaucoup de réserve aux historiens ; surtout il leur déconseille les longues harangues militaires. Fénelon, en 1714, écrit dans la *Lettre à M. Dacier :* « Thucydide et Tite-Live ont de très-belles harangues; mais, selon les apparences, ils les composent au lieu de les rapporter; il est difficile qu'ils les aient trouvées telles dans les originaux du temps (1). » L'ingénieux Beaufort, le rénovateur de la critique en matière d'histoire romaine, prend là-dessus des conclusions plus arrêtées et plus sévères : « La plupart des harangues que les historiens rapportent, ils les prêtent à ceux qu'ils font parler (2). »

Le premier est au tome XIX; le troisième au tome XXIII. De ce dernier il faut rapprocher (tome XXXIX) un Mémoire de M. de Rochefort, où Hérodote est comparé plus méthodiquement avec Homère. Cette comparaison, déjà essayée par Denys d'Halicarnasse, ne manque pas de justesse, et elle explique bien des libertés trop poétiques que s'est permises le *Père de l'histoire.*

(1) C. VIII : « Projet d'un Traité sur l'histoire. »

(2) *République romaine* (t. II, p. 213, éd. in-12), à propos des discours contre et pour la loi Oppia. Camerarius avait dit, bien avant Fénelon et Dubos, dans la préface de son édition d'Héro-

Tant que l'on crut que les anciens étaient autorisés à de telles licences, on se tint pour autorisé à les imiter en français ; on le fit sans scrupule ni ménagement, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. C'est alors que Voltaire, au mot *Histoire* du Dictionnaire philosophique, posa nettement la question, si l'on doit dans l'histoire insérer des harangues, et y répondit en ces termes : « Si dans une occasion importante un général d'armée, un homme d'État a parlé d'une manière singulière et forte, il faut sans doute rapporter son discours mot pour mot : de telles harangues sont peut-être la partie de l'histoire la plus utile. Mais pourquoi faire dire à un homme ce qu'il n'a pas dit ? Il vaudrait presque autant lui attribuer ce qu'il n'a pas fait. C'est une fiction imitée d'Homère. Mais ce qui est fiction dans un poëme devient à la rigueur mensonge dans un historien. Plusieurs anciens ont eu cette méthode ; cela ne prouve autre chose, sinon que plusieurs anciens ont voulu faire parade de leur éloquence aux dépens de la vérité (1). »

Le bon sens de Voltaire touche ici avec une rare justesse au point délicat de la réforme historique qu'en même temps il prêchait par son propre exemple ; car dans son *Charles XII* et dans son *Siècle*

dote : « Conciones quas certe nemo, ut opinor, non conflictas, neque non quidem nullas, sed non tales ab iis quibus attribuuntur habitas esse videt. » Mais, soixante ans plus tard, Vossius se montre bien indécis dans ses jugements sur ce sujet (*Ars historica*, c. 19, 20 et 21).

(1) Marmontel, au mot *Histoire*, dans l'*Encyclopédie*, s'exprime avec moins de décision.

de Louis XIV on ne trouve pas une seule de ces pièces oratoires qui coûtaient tant de peine à Mézeray et à Saint-Réal. Quelques années après, le P. Griffet aboudait en ce même sens, avec l'autorité d'un diplomatiste, dans son *Traité des preuves de la vérité de l'histoire* (1).

Le temps approchait où l'on ne pourrait plus se plaindre de ce que la parole publique manquait d'occasion pour se produire en France. La révolution de 89 allait, au contraire, abaisser devant l'éloquence toutes les barrières, en armant les intérêts et les passions de toutes les libertés qui encouragent le talent. Sous cette lumière nouvelle, avec les secours de la sténographie (2), avec la publicité officielle du *Moniteur*, l'historien désormais ne pouvait plus songer à se substituer comme orateur aux héros de son récit. Il lui fallait, ou citer leurs discours authentiques, ou analyser ces discours avec fidélité d'après les documents originaux (3).

Et cependant la réforme de notre méthode historique n'était pas complète encore. Le proverbe dit qu'un mensonge ne va jamais seul. Dans l'œuvre de

(1) Chap. xv : « De la vérité dans les harangues rapportées par les historiens. »

(2) La sténographie était connue des Romains, elle l'était au moyen âge ; mais il ne paraît pas qu'avant les temps modernes elle ait été appliquée à la reproduction des débats parlementaires.

(3) Un des premiers témoignages sur ce sujet, après la révolution de 89, est celui de M. Boissonade, dans le *Journal de l'Empire* du 8 juillet 1807. Voir aussi celui de Daunou, t. I, p. 115 et 127 des Leçons dont l'Analyse parut avant la publication posthume de son *Cours d'études historiques*.

nos historiens, ce mensonge oratoire en appelait bien d'autres après lui. Le récit même des événements et le caractère des personnages s'altéraient souvent par les plus trompeuses couleurs. La France, on le sait, a subi plusieurs invasions, et la nationalité française ne s'est constituée que par la lente fusion d'éléments bien divers, de races bien diversement civilisées : toutes ces nuances s'effaçaient sous l'égalité d'un style que dominaient les convenances de l'Académie et de la Cour. Fénelon, en 1714, dans cette *Lettre à M. Dacier*, lettre si pleine de fins et justes aperçus, a marqué fort heureusement ce défaut de nos histoires de France, où les personnages de Grégoire de Tours paraissaient à peu près aussi défigurés que les héros d'Homère et de Virgile dans un roman de chevalerie :

« Le point le plus nécessaire et le plus rare pour un historien est qu'il sache exactement la forme du gouvernement et le détail des mœurs de la nation dont il écrit l'histoire, pour chaque siècle. Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume* ne peint rien avec vérité... Chaque nation a ses mœurs très-différentes de celles des peuples voisins. Chaque peuple change souvent pour ses propres mœurs. » Et après avoir cité dans l'histoire ancienne des exemples de ces changements : « Notre nation ne doit point être dépeinte d'une façon uniforme; elle a eu des changements continuels. Un historien qui représentera Clovis au milieu d'une cour polie, galante et magnifique, aura beau être vrai dans les faits particuliers, il sera faux pour le fait principal des mœurs de toute la

nation. Les Francs n'étoient alors qu'une troupe errante et farouche, presque sans loi et sans police, qui ne faisoit que des ravages et des invasions ; il ne faut pas confondre les Gaulois polis par les Romains avec ces Francs si barbares. Il faut laisser voir un rayon de politesse naissante sous l'empire de Charlemagne ; mais elle doit s'évanouir d'abord. La prompte chute de sa maison replongea l'Europe dans une affreuse barbarie. »

Ici encore Fénelon indiquait avec une exquise mesure le défaut commun à nos anciennes histoires et le moyen d'y remédier. Ses idées ont fait sans bruit leur chemin dans la république des lettres. Voltaire avait vingt ans quand fut écrite la *Lettre à l'Académie ;* il était de ceux qui n'omettent guère de relever les bons conseils et d'en faire leur profit : sa façon d'écrire l'histoire montre bien qu'il appréciait ceux de Fénelon. Mais, de nos jours seulement, on en a vu tirer nettement toutes les conséquences. *Il costume*, la forme du vrai, qui en histoire importe presque autant que le fond, ou plutôt qui en fait partie, ce fut la vive et constante préoccupation d'Augustin Thierry ; c'est l'esprit de la réforme qu'il a soutenue avec tant de passion et d'éclat. Il ne se connaissait pour maître en cette réforme que Chateaubriand; il en avait un autre plus modeste. Là-dessus, qu'il me soit permis de rappeler un souvenir personnel. J'avais l'honneur de voir souvent ce grand historien, pendant les dix dernières années de sa laborieuse vie. Un soir que je venais de relire cette page de Fénelon, et qu'elle m'avait frappé par sa

ressemblance avec la nouvelle doctrine qui dicta une partie au moins des célèbres *Lettres sur l'Histoire de France*, j'arrivai, Fénelon à la main, chez M. Augustin Thierry, et je lui lus ce qui m'avait si vivement frappé. « Mais c'est tout juste mon programme, s'écria-t-il. J'ai dû lire cela autrefois. J'avais oublié Fénelon; quel dommage que je ne l'aie pas eu présent à l'esprit pour m'en autoriser à propos ! » En effet, il avait voulu constituer une méthode historique où, comme de droit, la science des faits gardât le premier rang, et où l'imagination servît, non pas à les transformer et à les embellir, mais à en retrouver la forme et la couleur véritables. Il s'agissait d'allier la patience érudite de Tillemont avec la vive simplicité du pinceau de Voltaire. Bien d'autres avant M. Thierry avaient tenté cet effort de conciliation entre la science et l'art; il le savait, et personne plus que lui n'aimait à leur rendre justice (1). Mais, seul peut-être de nos historiens critiques, il avait nettement arrêté dans son esprit les conditions essentielles d'un bon récit historique; seul il s'était formé, sur l'histoire, une théorie qui résumait les progrès de la critique, tout en faisant une large part au talent de peindre.

(1) On connait la page éloquente où il raconte quelle vive impression avaient produite sur lui, dans sa première jeunesse, quelques scènes des *Martyrs* (*Récits des temps mérovingiens*, 1840, *Préface*).

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

L'ÉPOPÉE FRANÇAISE ET L'ÉPOPÉE GRECQUE ET LATINE. LE THÉATRE ET SA MORALITÉ.

Le roman au dix-septième siècle. — Importance du rôle des femmes dans la société de ce temps. — L'épopée; singulière fécondité des poëtes épiques vers le milieu du siècle. — La méthode allégorique. — Influence prolongée des idées d'Aristote jusque dans la théorie de Voltaire. — La tragédie classique en France et son caractère national. — La comédie de Molière. — Controverse sur la moralité du théâtre. — Philosophes et théologiens; Aristote, Bossuet et le Bourgeois de Paris. — Le comédien Riccoboni devenu critique.

Après avoir étudié rapidement l'influence de l'hellénisme sur nos prosateurs classiques, nous voudrions l'étudier chez les poëtes, et, comme il est naturel, en commençant par l'épopée.

Produire une épopée française est la grande ambition de nos poëtes depuis la Renaissance. Le qua-

torzième et le quinzième siècles avaient comme voilé à leurs yeux la riche littérature épique du moyen âge (1); mais en même temps, et à défaut de l'épopée nationale de plus en plus oubliée, se relevait devant une société ardemment curieuse la grande image de l'épopée grecque. D'abord bien informes dans les traductions latines et françaises, souvent mal compris de ceux qui les étudiaient dans l'original, l'*épos* homérique et l'épopée latine de Virgile fixaient peu à peu dans les esprits un idéal nouveau d'héroïsme, de grandeur, de riche variété. On appelait cela, nous l'avons dit, « le long poëme, » ou « la grande œuvre, » ou « l'œuvre héroïque », et l'on ne tarda pas à vouloir en doter notre littérature. Nous avons vu quel fut le misérable échec de ces tentatives ambitieuses au seizième siècle. Cet échec produisit comme un long découragement, pendant lequel le roman et surtout la pastorale eurent toutes les faveurs du public. Le genre froid, mais élégant et gracieux, que l'*Astrée* avait mis à la mode, régnait dans les livres et sur la scène. Théocrite, Longus, Héliodore (ces deux derniers grâce à l'aimable et populaire traduction d'Amyot), Achille Tatius, dont le seizième siècle avait produit deux traductions françaises (2),

(1) Voir, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, t. VI, p. 381, le dialogue entre Chapelain, Sarrazin et Ménage *Sur la lecture des vieux romans* (ou plutôt d'un seul vieux roman, le *Lancelot du Lac*), dialogue où s'étalent avec une franchise piquante les préjugés du temps contre la barbarie de la littérature française au moyen âge.

(2) Par Jacques de Rochemaure en 1556, et par Belleforêt en 1568. M. Bonafous, dans son *Étude sur l'Astrée d'H. d'Urfé*

étaient devenus avec Virgile, avec quelques Italiens, comme Vida et Sannazar, les maîtres d'une école de romanciers, où l'antiquité sans doute aurait eu peine à se reconnaître :

Miraturque novas frondes et non sua poma.

Toute une famille de bergers et de bergères, sortis du meilleur monde, pleins des sentiments d'une galanterie sentimentale, émigraient de l'hôtel de Rambouillet dans les prairies et les bocages, animaient du bruit de leurs aventures et de leurs nobles propos des solitudes imaginaires. Toute une famille de héros aussi peu réels que ces bergers, héros persans, grecs et romains de nom, uniquement français de caractère et de langage, les Cyrus, les Mandane, les Polexandre, les Clélie, passionnaient la cour et la ville au récit de leurs exploits chevaleresques, de leurs doucereuses intrigues. Puis, comme la gaieté gauloise voulait garder sa part dans nos plaisirs, le burlesque et la parodie grossière mêlaient leurs notes discordantes au concert des sentiments romanesques ; Tabarin et Scarron demandaient audience après La Calprenède et Mlle de Scudéry. Le *royaume du Tendre* se laissait distraire par de folles bouffonneries, après les batailles héroïques et les élégies langoureuses : c'était l'épopée de cette étrange société française, si ardente et si mobile, si pleine d'inconséquences et de contrastes, entre les sanglan-

(Paris, 1846), signale quelques emprunts de cet auteur au roman de *Leucippe et Clitophon*.

tes guerres de religion et les folies de la Fronde. Malgré une certaine monotonie de composition générale, malgré la banalité des aventures, qui rappelle trop fidèlement les romans grecs, un caractère commun distingue de leurs modèles la plupart de nos romans français : l'amour y a quelque chose de plus délicat et de moins sensuel. Le christianisme et la chevalerie ont évidemment contribué à ce progrès des mœurs que reflète la littérature. Certes l'antiquité païenne ne manque pas autant qu'on l'a souvent dit du respect pour les femmes, et elle n'est pas indifférente au charme que leur donne une juste culture de l'esprit. Depuis Sappho (1) jusqu'à Plutarque (2), on pourrait citer bien des preuves d'un effort constant pour relever leur condition par une instruction qui en fasse de plus dignes compagnes de l'homme. A cet égard, quelques traits rapprochent la société ancienne et la société moderne. Sous le règne de Néron, une femme nommée Pamphila avait rédigé comme les mémoires du salon où son mari (selon d'autres témoignages, son père), Socratidas, recevait les beaux esprits de Rome (3); cela rappelle un peu le docte ménage de M. et de Mme Dacier et les *Entretiens* de Mlle de Scudéry, comme le livre de Plutarque sur l'éducation des femmes rap-

(1) Voir le beau fragment conservé par Stobée, *Florilegium*, IV, 12 (n. 73, éd. Bergk); elle s'adresse, dans ces vers, à une femme ignorante.

(2) Il avait écrit un traité sur ce sujet : « Qu'il faut aussi instruire les femmes », Ὅτι καὶ γυναῖκας παιδευτέον.

(3) Photius, *Bibliothèque*, n. 175.

pelle celui de Mlle de Gournay (1). Au troisième siècle après Jésus-Christ, c'est pour l'impératrice Julie que Philostrate écrivait sa *Vie d'Apollonius de Tyane* (2). Mais rien dans tout cela n'approche du rôle que jouent les femmes dans la société française, surtout depuis le règne de François Ier, ni de l'importance des *cercles*, des *salons*, des *ruelles* dans l'histoire des lettres. Tous les genres de littérature ont ressenti chez nous cette influence, la tragédie comme la poésie légère, l'art épistolaire comme le roman. Ils en sont quelquefois un peu affadis; mais, à tout prendre, notre langue et nos mœurs y ont plus gagné que perdu, et même, à lire certains ouvrages de ce temps, par exemple les lettres et les poésies de Voiture, on ne trouve pas que le commerce journalier des femmes ait beaucoup gêné, chez nos écrivains, la franchise du langage gaulois; on s'étonne plutôt que les dames les plus honnêtes du grand siècle, et les plus élégantes, comme Mme de Montausier et Mme de Sévigné, aient pu tolérer tant de licence (3).

(1) *Égalité des hommes et des femmes*, p. 445 de *l'Ombre de la Damoiselle de Gournay* (Paris, 1826, in-12).

(2) Voir la Préface de cet ouvrage.

(3) L'*Histoire de la société polie en France*, par Rœderer, est bonne à consulter sur ce sujet, quoique le titre promette beaucoup plus d'intérêt qu'on n'en trouve dans l'ouvrage. Au seul point de vue où nous sommes placés, il y aurait une comparaison piquante à faire entre le cercle d'Aspasie et celui de Ninon de Lenclos, entre les historiettes dont Athénée a rempli son *Banquet des Savants* et les *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Les *Ana*, dont les divers recueils forment, à eux

La passion des romans était encore dans toute sa force quand, vers 1650, le zèle de nos poëtes se réveilla pour l'entreprise difficile et longtemps abandonnée du poëme épique. Les *entrepreneurs* (comme ils s'appellent eux-mêmes) se succédèrent rapidement. Ce fut d'abord Saint-Amant avec son *Idylle héroïque* de *Moïse sauvé* (1653), puis Georges Scudéry avec son *Alaric* (1654), Chapelain avec sa *Pucelle d'Orléans* (1656), et, à sa suite, Desmarets de Saint-Sorlin avec son *Clovis* (1657), le père Lemoine avec son *Saint Louis* (1658), Coras avec son *Jonas* (1663), Le Laboureur avec son *Charlemagne* (1664), enfin Carel de Sainte-Garde avec son *Childebrand* (1666). Je ne suis pas sûr de les avoir tous nommés (1); du moins n'y ai-je pas compris la célèbre *Pharsale* de Brébeuf, imitation tellement libre du poëme de Lucain qu'elle a souvent l'air d'un poëme original. On dirait une véritable fièvre d'épopée. Les uns y montrent, comme Scudéry, l'ardeur d'un talent romanesque et fanfaron, les autres une malheureuse facilité de versification médiocre, comme le père Lemoine, qui était en outre un théologien laborieux (2); Chapelain se dis-

seuls, toute une littérature, vraiment instructive pour l'histoire morale et littéraire des deux derniers siècles, ne sont pas sans analogie avec les ouvrages comme les *Noctes Atticæ* d'Aulu-Gelle, et nous voyons, par la préface d'A.-Gelle, que, de son temps déjà, les recueils de ce genre s'étaient fort multipliés sous des titres divers.

(1) J'écarte Mambrun, auteur d'un Traité sur le poëme épique (1652) et d'un poëme de *Constantin, ou l'Idolâtrie vaincue*, deux ouvrages écrits en latin.

(2) Son livre de *la Dévotion aisée* (1652) a fait quelque bruit, et n'est pas, dit-on, sans mérite.

tingue par une modestie que nous avons tout lieu de croire sincère, et qui aurait bien dû désarmer la rigueur de ses critiques. Tous ces poëtes apportaient à l'exécution de leur dessein la préoccupation des théories d'Aristote, telles que se les représentaient les commentateurs italiens de la *Poétique*. Tous concevaient l'épopée comme une machine savamment complexe, où il y a place pour une grande variété de personnages héroïques, pour un grand nombre de combats, de songes, de naufrages, de délibérations et de beaux discours, de scènes amoureuses, etc. Le cadre ainsi tracé, divisé en compartiments, il ne s'agit plus que de le remplir, et il semble vraiment, à voir le zèle de nos intrépides versificateurs, que ce soit œuvre de patience. Personne alors, à vrai dire, ne les reprenait au nom d'une critique plus large et mieux instruite de la vérité des choses. Aux yeux des théoriciens et des poëtes, l'épopée était toujours la production d'un génie savant, habile, très-attentif à bien appliquer les préceptes d'un art déjà tout formé de son temps. Comme les poëmes homériques étaient restés le seul témoignage des événements et des mœurs de l'âge héroïque, comme on y apprenait tout ce qu'on pouvait savoir sur cette antique période de la civilisation, Homère était déjà pour les Grecs un savant universel. Puis, avec le temps et les progrès de la morale, les dieux homériques semblant bien grossiers, leurs actions et leurs paroles souvent indécentes, pour sauver l'honneur du poëte, on en interprétait par l'allégorie les passages trop scabreux. De tout cela la théorie

moderne avait conclu qu'un bon poëte épique doit déployer un vaste savoir, et que l'allégorie est une partie au moins fort utile, sinon nécessaire, de sa conception poétique. Là-dessus, Scudéry et Chapelain sont d'accord dans leurs Préfaces, et ils nous donnent eux-mêmes la clef du sens allégorique qu'expriment les actions et les paroles de chacun de leurs personnages. On ne fait pas ainsi des œuvres très-populaires. Mais qui songeait alors à la distinction, qui nous est aujourd'hui familière, entre les épopées naturelles et les épopées artificielles (1)? Qui songeait à remarquer que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont sorties d'une inspiration toute populaire, tandis que l'*Énéide* est un poëme fait pour la cour d'Auguste et la belle société romaine? A titre de grands poëtes, on logeait Homère et Virgile au même étage du Parnasse, bien au-dessus de la foule et des pauvres gens, dont on ne s'inquiétait guère. C'est pour les académies et pour la belle société qu'on écrivait des poëmes épiques au temps de la Fronde. Le matamore Scudéry nous déclare formellement qu'il n'a pas composé son *Alaric* pour « divertir la canaille ». Aussi bien l'a-t-il fait imprimer en un splendide in-folio. Tel est aussi le format de la *Pucelle* et du

(1) Le premier, je crois, en France, M. Villemain a développé ces vues nouvelles de la critique dans son Cours de littérature du moyen âge (1830). A propos de la *Henriade*, M. Saint-Marc Girardin les rappelait en Sorbonne presque en même temps que j'y exposais ces études sur l'épopée française. Voir aussi l'article du même auteur sur la *Pucelle* de Chapelain dans la *Revue des Deux-Mondes* des 15 septembre et 1er décembre 1838.

Saint Louis, livres de haut goût, qui demandent, pour être appréciés, du savoir et des loisirs aristocratiques, et qu'on doit placer pour les lire sur un bureau de chêne ou sur un large pupitre. Il aurait fallu bien du génie pour produire une épopée durable en de pareilles conditions et avec de pareils préjugés. On sait ce qu'il est advenu des huit ou dix grands poëmes qui marquent ce milieu du dix-septième siècle. Pas un n'a survécu entier; on en trouve seulement quelques tirades, quelques vers cités dans les histoires de la littérature et chez les critiques charitables qui se sont donné la tâche de réhabiliter les victimes de Boileau (1). Tant d'échecs n'ont pas découragé les théoriciens du poëme épique, et c'est sur les ruines de l'*Alaric*, de la *Pucelle*, du *Clovis* et du *Saint Louis*, que l'honnête père Le Bossu traçait avec une impassible gravité le programme de l'épopée par excellence, s'obstinant à espérer chez nous des rivaux heureux d'Homère et de Virgile.

Sans prétendre à un si haut succès, Fénelon allait bientôt esquisser son *Télémaque*, qui n'est, si on le veut, ni une épopée ni un roman (2), mais qui certes est un modèle de narration épique en prose, et qui nous rend de l'épopée grecque au moins quel-

(1) Voir, dans les *Études sur l'Espagne* de M. Philarète Chasles (1847), les deux chapitres sur Saint-Amant et Théophile de Viau.

(2) L'abbé Fraguier démontre doctement, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. VI, p. 265 et suiv., « qu'il ne peut y avoir de poëme en prose ». C'est réfuter Aristote en s'armant contre lui des rigueurs de sa propre méthode. Cf., plus haut, XXIVe leçon, p. 149.

ques traits reconnaissables et quelques fidèles échos. Le *Télémaque* nous mène à la jeunesse de Voltaire, au fameux mot de M. de Malézieux : *les Français n'ont pas la tête épique*, à l'éloquente protestation de Voltaire contre ce mot célèbre, à la *Henriade*. Eh bien! la *Henriade* et l'*Essai sur le poëme épique* qui lui sert de préface continuent, il faut l'avouer, la tradition des théories du P. Lemoine, de Chapelain et du P. Le Bossu. Voltaire, assurément, sait un peu mieux que ses devanciers l'histoire littéraire; il connaît les Anglais et les Italiens, et il n'a pas de superstition pour les idées d'Aristote; l'abbé Goujet parle, avec une tristesse qui nous fait un peu sourire, de son irrévérence envers les théories classiques de l'épopée (1). Voltaire sait-il mieux pour cela ce qui fait le génie épique, le caractère national et populaire de l'*épos* hellénique? Hélas! on ne l'oserait dire. Il a bien des fois recommandé la lecture des auteurs grecs, et persiflé ceux qui les ignorent ou les méconnaissent; mais lui-même, il n'a jamais été en grec qu'un mince écolier, fort étourdi à relever les fautes des autres et fort exposé à en faire comme les autres, quand il essaye de traduire sans secours les textes les plus faciles (2). La *Henriade* a survécu et méritait

(1) *Bibl. françoise*, t. III, p. 173.

(2) Voir là-dessus le chapitre xv d'un piquant volume de M. A. Pierron, *Voltaire et ses maîtres* (Paris, 1866, in-12). L'auteur n'y épuise pas son sujet; mais il en dit assez pour convaincre sur ce point Voltaire d'une grande légèreté. En revanche, M. Havet, dans sa thèse *Sur la Rhétorique d'Aristote*, signale avec raison l'excellente analyse que Voltaire a donnée de

de survivre; mais elle a un succès d'estime plutôt que d'admiration. Ce n'est pas une de ces œuvres qui s'emparent fortement de l'âme d'un peuple, qui le rendent fier de lui-même, où il retrouve sa propre image fidèlement et fortement exprimée pour toujours. Quelques belles pages d'histoire, des descriptions éclatantes, de nobles thèses philosophiques, avec un mélange de froides allégories, tout cela n'est pas une *Iliade* ni même une *Énéide*. Après la *Henriade*, on pouvait répéter : *les Français n'ont pas la tête épique ;* ou plutôt on devait dire : la faculté qu'on nomme épique est moins le privilége d'un peuple que celui d'une génération dans la vie d'un grand peuple. Il faut, pour que cette faculté se développe, des conditions historiques auxquelles le génie ne peut pas suppléer par lui seul. L'épopée véritable naît d'un travail où l'imagination populaire a autant de part que le génie d'un écrivain qui la rédige. Or, ce travail d'invention populaire, on ne voit pas qu'il ait pu se produire autour d'un fait ou d'un nom illustre de notre histoire, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Si l'on eût écouté sur la fin du dix-septième siècle les idées qui germèrent dans le cerveau demi-malade de l'abbé d'Aubignac; si l'on n'eût pas traité de folies ses *Conjectures académiques* (1) sur l'o-

cet ouvrage; mais, pour écrire une telle analyse, il suffisait d'avoir en main une traduction française.

(1) Publiées, après la mort de d'Aubignac et sans nom d'auteur, en 1715. Voir, pour plus de détail, Goujet, *Bibl. franç.*, IV, p. 109 et suiv.; la notice de M. C. Galusky sur F. A. Wolf, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1848, et mes *Mémoires de litt. anc.*, p. 80 et suiv.

rigiue des poëmes homériques, et qu'on les eût soumises à un examen sévère, qui sait ce qui aurait pu sortir, en ces matières, d'un effort d'érudition consciencieuse et de véritable critique? Qu'on se figure Wolf écrivant à Paris ses *Prolégomènes* l'année de la naissance de Voltaire, au lieu de les écrire en Allemagne un siècle plus tard. Quelle révolution dans les idées historiques et dans le goût! Alors vraiment on aurait vu « Homère vengé » mieux qu'il ne l'était, en 1715, par le livre de Gacon (1). A ce nouveau point de vue, Homère n'est plus le savant rédacteur d'uue épopée régulière; c'est une école de chanteurs inspirés par l'âme d'un grand peuple. L'*Iliade* n'est plus une machine que l'on décompose pièce à pièce pour en étudier les rouages et en reproduire patiemment le mécanisme; c'est uue œuvre vivante, que l'on voit naître, se développer, s'embellir d'une immortelle poésie sous le souffle du génie grec, en présence des plus brillants spectacles de la nature. Le moule factice de l'épopée, qu'avait laboricusement formé l'esprit classificateur d'Aristote, se brise à la lumière de l'histoire mieux comprise. L'invention épique n'est plus une œuvre de réflexion ni de calcul, qu'on puisse ramener à des recettes, à des procédés d'une sûre application. Elle rentre dans l'ordre des choses naturelles, des inventions où le génie de tout un peuple a autant de part que la raison savante d'un poëte privilégié. Lemoine et Chapelain ne rêvent plus leurs épopées devant un bureau, au milieu d'une

(1) Le livre de ce méchant poëte est dirigé contre La Motte.

bibliothèque : ou bien ils renoncent à leur œuvre impossible, ou bien, s'ils y songent encore, c'est que la nature et la vérité historique les ont à leur insu touchés d'une sincère inspiration ; c'est que l'instiuct guerrier de la France a fait vraiment renaître en leur imagination émue saint Louis et ses croisés, ou Jeanue d'Arc et la vaillante milice des preux qui l'aident à sauver la France.

Même destinée, ou peu s'en faut, fut celle du drame depuis la Renaissance jusqu'à Richelieu, et mêmes furent les méprises qui longtemps égarèrent l'esprit français sur ce terrain comme sur celui de l'épopée. Mais, heureusement pour nous, Corneille, Racine et Molière étaient d'autres hommes que les Scudéry et les Chapelain.

Il y a là des vicissitudes intéressantes à observer : jusque vers 1550 (1), l'anarchie du drame populaire, avec ses négligences de composition, avec sa licence d'immoralité ; à partir de Jodelle et de Garnier, un sérieux effort pour créer la tragédie et la comédie régulières. Ronsard même et Dorat ont un jour salué dans la personne de Garnier le créateur d'un nouveau théâtre français ; son œuvre pourtant devait être bien éphémère. Plutôt calquée d'ailleurs sur le patron de Sénèque que sur le vrai modèle des drames grecs, la tragédie de Garnier n'a aucune de ces beautés saisissantes de conceptiou et de style qui fixent d'uue manière durable et la langue et le goût d'un peuple délicat. Après Garnier, l'anarchie en-

(1) Voir plus haut la XIIIe leçon.

vahit de nouveau le théâtre, que domine l'étrange figure de Hardy. Avec son intempérante fécondité, passant des vers à la prose, du tragique au comique, empruntant tour à tour des sujets à la Grèce et à Rome, à l'Italie et à l'Espagne, au moyen âge et aux temps modernes, incapable de toute méthode et de tout soin dans la composition, il semble personnifier une réaction de la liberté populaire contre la gênante discipline que les savants du seizième siècle voulaient, au nom d'Aristote, imposer à l'art dramatique. Rien n'est resté de cette école audacieuse et impuissante, et ses plus honnêtes intentions de réforme (1) n'ont guère laissé de souvenir que dans la mémoire des bibliophiles et des curieux. Hardy est mort en 1630, tout juste au moment des premiers débuts de Corneille. Corneille et Rotrou, après Mairet, et Racine après Corneille, nous font enfin apprécier ce que peut et ce que vaut l'œuvre du vrai génie comparée aux faibles productions d'une verve sans règle, allant d'une servile imitation aux excès de l'indépendance, incapable de tout effort continu, de toute réflexion sur les convenances de l'art.

Ce n'est pas que l'on fût, en général, fort érudit dans l'atelier de poésie dramatique où Richelieu fai-

(1) Voir, par exemple, la poétique du drame, en forme de préface, qui précède la *Sylvanire* de Mairet (1625), et la préface de F. Ogier, en tête de *Tyr et Sidon*, tragédie en dix actes, par Jean de Schelandre (1628, réimprimée en 1856 au t. VIII de l'Ancien Théâtre français, dans la Bibliothèque elzévirienne); ce dernier morceau est une sorte de manifeste en faveur du drame romantique, comme la préface du *Cromwell* de V. Hugo (1827).

sait travailler ses poëtes à gages ; ce n'est pas qu'on eût alors, plus qu'au seizième siècle, une idée bien juste de la scène antique et des conditions où s'étaient produits les chefs-d'œuvre de Sophocle et d'Aristophane. Les poëtes de profession n'en savaient pas là-dessus beaucoup plus que les traducteurs et les critiques. Ils étudiaient les chefs-d'œuvre du théâtre grec un à un, pour ainsi dire, et en les isolant de la scène où ils s'étaient produits. Ils oubliaient que l'ancienne méthode dramatique tenait étroitement aux institutions d'Athènes ; que les sujets de tragédie étaient alors tous pris dans la légende et dans l'histoire nationale, par conséquent tous familiers à l'imagination des spectateurs ; que ces vieilles légendes n'étaient pas l'œuvre d'une invention capricieuse, mais qu'elles faisaient partie de la religion elle-même, et qu'elles exprimaient souvent d'une manière instructive et vraiment morale les luttes de la conscience partagée entre la passion et le devoir, l'intervention salutaire et terrible d'une autorité divine dans les affaires des hommes ; que tout cela enfin formait un ensemble dont il était bien difficile de détacher quelque partie pour la transporter sur la scène française. Rome avait pu, à la rigueur, s'approprier le théâtre grec. Elle était païenne comme la Grèce, philosophe à la manière de la Grèce; elle avait un fonds de traditions et de croyances communes avec ses maîtres hellènes. Et cependant la tragédie gréco-romaine n'avait jamais eu sur les théâtres de l'Italie qu'une popularité médiocre et une existence éphémère. Que pouvait-on espérer en es-

sayant de l'accréditer en France? Pour y réussir, il aurait fallu lui créer tout exprès une scène hellénique, un public de lettrés capables de la bien comprendre. On dit qu'un jour Racine, déclamant l'*Œdipe* de Sophocle dans un cercle d'amis, les transporta d'admiration pour ces beautés fortes et simples (1). L'acteur Riccoboni raconte que dans sa jeunesse il avait pris part à une représentation de cette même pièce exactement traduite en français (2); c'étaient là des exceptions et comme des tours de force passagers, interdits au grand public, aux auditeurs comme aux acteurs de nos théâtres. Le drame moderne ne fut donc, à vrai dire, ni grec ni français; il fut un peu l'un et l'autre à la fois. Des personnages portant des noms grecs y parlèrent, y agirent à la française. Leurs rôles se façonnèrent à l'image et au goût d'une société qui croyait sentir les beautés de la poésie antique, qui croyait connaître l'art grec, mais qui, en réalité, était moderne et chrétienne, et s'était formée plus encore à l'école du moyen âge qu'à l'école de l'antiquité. De ce mélange d'idées et de souvenirs allait pourtant sortir une forme de drame vraiment digne de notre nation et de notre langue. Il s'était fait peu à peu une mysté-

(1) *Lettre* de Valincour, citée par M. Patin, *Études sur les Tragiques grecs*, t. II, p. 159 (3e édition).

(2) *De la Réformation du théâtre* (1743, in-12), p. 191 : « J'ai représenté, il y a trente ans (par conséquent en 1713), une pure traduction de l'*Œdipe* de Sophocle, et je sais par expérience le grand effet que cette scène (celle où paraissent les filles d'Œdipe) fit sur le théâtre et combien elle arracha de larmes. »

rieuse infusion de l'esprit hellénique dans le nôtre. Ce que les Ronsard, les Jodelle et les Garnier avaient voulu obtenir par de brusques violences d'imitation, allait se réaliser par une sorte de compromis entre deux traditions et deux méthodes. Le progrès des siècles y était pour beaucoup; l'heureuse coïncidence de plusieurs grands hommes achevait ce qu'avait commencé le travail des siècles. L'antiquité communiquait enfin à des admirateurs d'élite quelques-uns de ses secrets; elle leur enseignait la science du cœur humain, le goût de l'ordre et des proportions, le sentiment du langage qui convient aux grandes passions et aux belles pensées. Ses leçons trouvaient enfin des esprits dignes d'en profiter, et c'est ainsi que s'accomplit l'œuvre dont on n'avait vu jusque-là que des ébauches. L'opinion publique ne s'y méprit pas, quand elle salua dans Rotrou, dans Corneille, dans Racine, les fondateurs d'un théâtre véritablement classique. Deux caractères nouveaux distinguent surtout notre drame national, quelque sujet qu'il traitât : l'expression du sentiment chrétien et l'importance du rôle attribué à l'amour. Le christianisme a pénétré jusque dans les fables le plus directement empruntées à l'histoire grecque ou romaine. Il n'y a pas un sentiment du cœur humain qui n'en ait alors ressenti l'influence. A ce changement, les héros homériques ont perdu, sur notre scène, une partie de leur rudesse parfois sublime; s'ils restent grands, c'est d'une autre grandeur. Mais ce qui a le plus changé l'esprit du drame chrétien et français au dix-septième siècle, c'est que

l'amour s'y déploie avec une franchise et une variété, avec des raffinements qu'on ne lui connaît pas dans la tragédie, ni même peut-être dans la comédie grecque. Chez nous il a envahi jusqu'aux sujets d'où l'austérité antique l'avait toujours banni; il a eu des délicatesses et des ardeurs que ne connaissait point l'ancienne psychologie dramatique (1). L'esprit de la chevalerie et les subtilités de la scolastique avaient à cet égard raffiné en quelque sorte le sentiment moral. Toute la poétique du théâtre se ressentait de cette révolution dans les mœurs. Il avait fallu faire place à des effets de pathétique et à des complications d'intrigues que n'avait point recherchées le drame de Sophocle et d'Euripide.

D'autres changements dans la vie des peuples, dans le rapport des rois avec leurs sujets, modifiaient singulièrement les conditions de nos pièces de théâtre. Plus rapproché de la cour, plus dépendant de l'Académie, le drame nouveau subissait des convenances que n'avait pas connues la muse antique. Le peuple disparaissait peu à peu de la scène où s'agitent pourtant ses passions et ses plus grands intérêts, représentés par les princes et les princesses. Les personnages secondaires s'effaçaient eux-mêmes devant ces rôles principaux, ou ne figuraient guère plus à côté d'eux que comme confidents et confidentes. Ainsi l'intrigue se compliquait d'une part, et le spectacle se simplifiait de l'autre. Chaque jour on

(1) C'est ici surtout qu'on me pardonnera d'être bref, quand je puis renvoyer pour le détail aux belles études de M. Saint-Marc Girardin dans son *Cours de littérature dramatique*.

devenait plus jaloux de la pompe et de la régularité, on devenait plus timide à reproduire la nature et l'histoire dans leurs contrastes variés. Chaque jour on s'éloignait davantage de la simplicité heureusement unie à la grandeur dans les tragédies de Sophocle. Mais enfin, quels que fussent les défauts de cette nouvelle méthode, et quoi qu'elle laissât à désirer pour l'avenir, elle était, pour le présent, en harmonie avec les sentiments, avec les goûts, avec tous les nobles instincts de la société française. Il le faut bien, pour qu'elle ait eu un succès si éclatant et si durable. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet. Jusqu'au *Cid*, il n'y a pas une tragédie qui ait survécu à l'éclat éphémère des premières représentations, pas une surtout qui ait quelque temps survécu à son auteur. A partir du *Cid*, les chefs-d'œuvre restent pour la postérité ce qu'ils ont été pour les contemporains qui les avaient applaudis. L'*Antigone* de Rotrou, fort éclipsée aujourd'hui par tant d'œuvres d'un mérite supérieur, a eu jadis plus de quarante éditions. Qui pourrait compter les représentations, dénombrer les éditions du *Cid* ou d'*Horace*, celles d'*Andromaque* ou de *Britannicus?* Il y a là le témoignage certain d'un progrès définitivement accompli. La France s'était reconnue dans l'œuvre de ses poëtes, et, de nos jours même, ni les vicissitudes du goût ni les brillants succès d'un génie justement novateur n'ont réussi à décourager nos vieilles admirations.

A quel point le public d'alors était épris des sujets empruntés à l'histoire ancienne; combien même il

les préférait à des sujets modernes, surtout à des sujets tirés de notre histoire nationale, c'est ce que prouve maint témoignage contemporain. On sait ce qu'il fallut de talent à Racine pour se faire pardonner la fable de Bajazet (1). Six ans plus tard, Bonrsault avait eu l'idée de faire une pièce de théâtre avec le roman de la *Princesse de Clèves;* l'échec fut complet, et l'on ne put lui pardonner de ne s'être souvenu des Grecs et des Romains que dans son Prologue. Au bout de quelques mois, croyant (et il ne se trompait pas) qu'une tragédie si mal reçue devait être oubliée, il la reproduisit sous le titre de *Germanicus,* sans autre changement que celui des noms propres, et il fut applaudi. C'est lui-même qui nous raconte cette piquante aventure dans une Préface reproduite par les frères Parfait (2). Tous ceux qui s'intéressaient alors au spectacle tragique vivaient donc ou croyaient vivre en une sorte d'intimité avec les Grecs et les Romains; ils avaient peu conscience de ce qui leur manquait pour comprendre la véritable originalité d'une tragédie antique (3).

La comédie au contraire, il est à peine besoin de le montrer, reste chez nous presque uniquement na-

(1) Voir, sur les critiques que suscita *Bajazet,* F. Deltour, *les Ennemis de Racine* (2e éd., 1865), p. 265 et suiv.

(2) *Histoire du Théâtre français,* tome XXII, p. 130.

(3) On sait combien de fois le sujet si national de Jeanne d'Arc a été mis sans succès sur la scène française, depuis la *Jeanne d'Arc* de Fronton Le Duc, représentée en 1581 devant Henri III, jusqu'à nos jours. Je ne parle pas du *Mystère* sur le même sujet, qui est bien antérieur à la Renaissance.

tionale. Si elle offre, dans la série de ses développements, quelques analogies avec le théâtre grec, la nature seule des choses a produit ces ressemblances. D'ailleurs, l'autorité des modèles antiques ne pouvait, en ce genre, nuire à la liberté de nos inventeurs français. Aristophane, le seul des comiques athéniens qui nous fût alors appréciable, et cela par onze comédies, puisque les œuvres connues par de courts fragments ne parlent guère qu'à l'esprit des critiques de profession (1), Aristophane était déjà un ancien au temps de Plutarque (2); on ne le comprenait guère sans interprète, on se perdait dans la variété de ses allusions politiques, on rougissait de son indécente grossièreté. Que devait-ce être au temps de Louis XIV? Aussi, excepté quelques rares et accidentelles imitations, les Grecs sont restés à peu près étrangers aux développements de la comédie française. Plaute et Térence y ont contribué davantage; mais en général, sur la scène comique, c'est par ses propres efforts que le génie français a grandi, s'est élevé peu à peu du burlesque et d'une satire grossière à la force et à la pureté de la comédie de mœurs. Molière a retrouvé Ménandre, sans peut-être en avoir

(1) J'aime à rappeler, à titre d'exception singulière, l'entreprise du P. Follard, qui eut l'idée de traiter le sujet d'Œdipe comme l'avait traité Euripide et d'après les fragments que nous possédons de l'*Œdipe* de ce poëte. On trouvera cette pièce, d'ailleurs très-médiocre, dans le t. I du *Nouveau Théâtre français* (Utrecht, 1734).

(2) Voir, dans les Œuvres morales de cet auteur, la *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre.*

jamais lu le nom ailleurs que dans les préfaces du Romain Térence (1).

Cette division même du drame en deux genres principaux, le tragique et le comique, on s'y était arrêté après bien des essais de rapprochement et de mélange, moins par déférence pour les théories anciennes que pour avoir reconnu la profonde différence des sujets et des sentiments propres à la tragédie et à la comédie. Ce qu'on appelle le *drame* aujourd'hui n'est guère qu'un retour à la *tragi-comédie* du temps de Louis XIII. Alors on y renonça faute d'avoir pu réussir; ce fut l'expérience qui nous ramena aux exemples antiques. A notre tour, ne soyons pas esclaves de la tradition, mais n'en rougissons pas comme d'une erreur.

Ce théâtre, que certains esprits accusent aujourd'hui de monotonie, de froideur, passionna vivement nos ancêtres; une preuve de son immense popularité se montre dans l'opposition même qu'il soulevait de la part des moralistes. Cet épisode de notre histoire littéraire mérite d'arrêter quelques instants l'attention, car on l'a peu étudié jusqu'ici, et nous y retrouverons plus d'un souvenir des controverses que souleva jadis la moralité du spectacle dramatique chez les Grecs et chez les Romains, soit avant, soit après le christianisme.

Au milieu du dix-huitième siècle, Desprez de Boissy a publié une histoire des ouvrages pour et contre les théâtres (2). Il est intéressant d'y suivre

(1) Voir la XVIIIe leçon.

(2) [*Deux*] *Lettres sur les spectacles, avec une histoire des*

les vicissitudes de l'opinion publique et de la législation en France sur ce sujet. Au seizième siècle, on n'a guère combattu, on n'a voulu réprimer que la licence des auteurs et des acteurs. Chaque fois que le Parlement est intervenu par quelque édit ou par quelque règlement sévère, c'était, soit pour interdire dans les colléges des jeux malséants à la jeunesse (1), soit pour préserver l'ordre public compromis par la lutte des passions politiques ou religieuses. Au dix-septième siècle, ce n'est plus à de grossiers baladins, ce n'est plus à des poëtes de carrefour que s'adressent les attaques ; c'est à un théâtre qu'ont purifié les lois et règlements de l'État, et que déjà honorent des chefs-d'œuvre. Corneille venait de faire applaudir le *Cid*, et toute la France était émue de ce succès vainement contesté par une petite cabale de rivaux médiocres ; il allait nous donner *Horace* et *Cinna*, quand, aux plaintes dont la comédie en général était le sujet, Scudéry crut devoir répondre par son *Apologie du Théâtre*. C'était en 1639, l'année même où naquit Racine, et, vingt-cinq ans plus tard, Racine à ses débuts allait rencontrer l'austère opposition des jansénistes de Port-Royal. Après ses deux tragédies de la *Thébaïde* et d'*Alexandre*, il s'entendait traiter « d'empoisonneur public » par ses

ouvrages pour et contre les théâtres, 6e éd., Paris, 1777, 2 vol. in-12. La première édition de la première de ces lettres est de 1756.

(1) On en trouve de nombreux exemples dans Du Boulay, dans Crévier et dans le continuateur de Du Boulay, M. Ch. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris* (voir entre autres, *Pièces justificatives*, n° CI).

anciens maîtres, et cela l'engageait avec eux dans un débat où il retournait cruellement contre Nicole, contre Du Bois et Barbier d'Aucour, l'art de plaisanter à la façon des *Provinciales* (1); contraste d'autant plus piquant que Pascal lui-même avait naguère écrit, parmi les Pensées destinées à sa grande apologie du christianisme, quelques réflexions sévères et profondes contre les séductions de la comédie (2). En vain l'honnête abbé d'Aubignac avait demandé et obtenu « pour le rétablissement du théâtre » (3) quelques réformes utiles, auxquelles plus tard la sévérité même de Bossuet devait rendre justice (4); deux partis restaient en présence, éga-

(1) *Lettres à l'auteur des Hérésies imaginaires et des Visionnaires* (ouvrage dirigé contre Desmarets de Saint-Sorlin). Les deux réponses de Du Bois et de Barbier d'Aucour paraissent avoir été réimprimées pour la première fois dans le recueil contenant les huit dernières lettres sur l'Hérésie imaginaire (Liége, 1667, in-12). Le volume se termine par un petit *Traité de la comédie*, en trente-cinq articles, distinct de celui qui termine le cinquième volume des *Essais* de Nicole (XIVe traité) et qui a pour titre : *Réflexions sur les spectacles*.

(2) *Pensées*, article XXIV, n. 64, éd. Havet.

(3) *Projet pour le rétablissement du Théâtre français*, publié en 1657, avec sa *Pratique du théâtre*, et distinct d'un ouvrage du même auteur sur le même sujet, qui a paru en 1666. Goujet (*Bibl. fr.*, t. IV, p. 118), signale aussi un projet curieux pour la réforme de l'opéra, par l'abbé Terrasson, et une réponse de Dacier à ce projet, dans la préface de sa traduction du *Manuel* d'Épictète (1715).

(4) *Maximes et réflexions sur la comédie*, § 35 : « Tout le fruit des précautions d'un grand ministre qui a daigné employer ses soins à purger le théâtre, c'est qu'on y présente aux âmes infirmes un appât plus caché et plus dangereux. »

lement ardents, l'un à défendre, l'autre à condamner les plaisirs du théâtre. La province comme Paris se passionnait au débat, ainsi qu'on le voit par un témoignage de Fléchier dans ses *Mémoires sur les Grands Jours* (1). Les théologiens et les poëtes n'étaient pas seuls aux prises; un grand seigneur intervenait dans la controverse : le prince de Conti rédigeait, vers 1664, un livre qui parut en 1666, après sa mort, sur *la Comédie et les spectacles selon la tradition de l'Église tirée des conciles et des saints Pères.* Ni *Polyeucte*, ni *Esther*, ni *Athalie*, ne parviennent à conjurer les inquiétudes de l'autorité religieuse au sujet des représentations dramatiques. Loin de là, elle s'attaque de préférence aux chefs-d'œuvre (2), pour montrer que les meilleurs poëtes sont, par cela même, les plus séducteurs et les plus dangereux. Encore moins se laisse-t-elle arrêter par l'exemple que donne un tout-puissant monarque en protégeant Molière et en s'attachant Racine. Le P. Caffaro, religieux théatin, avait publié un écrit où il se montrait indulgent pour les jeux du théâtre, et facilement rassuré par le témoignage des honnêtes gens qui déclaraient n'y avoir pas vu matière à scandale. Non content d'avoir, par une première réponse, amené le P. Caffaro à se rétracter (3), Bossuet com-

(1) P. 140, éd. 1844, à propos d'une farce représentée à Clermont, et où Chapelain était fort maltraité.

(2) C'est ce que dit formellement l'auteur du *Traité de la comédie*, imprimé dans le recueil que nous citons plus haut, et il appuie son opinion sur de nombreux exemples tirés des pièces de Corneille.

(3) *Lettre d'un théologien illustre pour savoir si la comédie*

pose dans le même sens l'éloquent manifeste qu'il intitule *Maximes et réflexions sur la comédie*, et il revient encore sur ce sujet dans son traité *de la Concupiscence*. Nous sommes en 1694, c'est-à-dire l'année de la naissance de Voltaire. Rome et la Sorbonne prononcent aussi leur décision dans le débat, sans pourtant y mettre fin. Vingt ans plus tard, Fénelon le rappelle, mais avec sa douceur et sa discrétion habituelles, dans un chapitre de sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*. En 1743, un ancien acteur retiré du théâtre, Louis Riccoboni, publie un livre sur la *Réformation du théâtre*, livre plein de vues honnêtes, mais pauvrement écrit et d'une timidité qui fait un peu sourire (1). Nous touchons à l'ardente controverse que va soulever entre d'Alembert et Rousseau le projet d'ouvrir un théâtre à Genève, dans la patrie de Calvin (2). Je ne veux pas

peut être permise ou doit être absolument défendue (sans date), rétractée dans une lettre à l'archevêque de Paris, dont Bossuet prend acte, dès la première page de ses *Maximes et réflexions*, avec un incomparable accent d'autorité. Je vois cité sous la même date de 1694 l'ouvrage du P. Lagrange : *Réfutation d'un écrit concernant la comédie*, que je n'ai pu lire.

(1) L'auteur a surtout écrit pour Élisabeth, impératrice de Russie, en vue de la diriger dans l'institution d'un théâtre à Saint-Pétersbourg.

(2) On sait que d'Alembert, à l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*, avait simplement réclamé contre les règlements sévères qui, depuis Calvin, interdisaient les jeux scéniques dans cette ville. Rousseau protesta, avec son ardeur éloquente (1758). La réplique de son adversaire est un modèle de bon goût et de raison. L'*Apologie du théâtre*, par Marmontel, n'est qu'un monotone et froid plaidoyer. Cf. Saint-Marc Girardin, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1854.

m'égarer à travers ces longs débats, quelque intérêt qu'y mêlent la passion et le talent de pareils adversaires. Mais je ne puis m'empêcher d'y relever de frappantes ressemblances avec les disputes des philosophes socratiques contre les poëtes de la Grèce païenne, et la polémique des Pères de l'Église contre le théâtre de leur temps.

Que reprochent à la comédie et au roman (car ils ne sont guère séparés dans le procès), que leur reprochent, avec des nuances et des tempéraments divers de sévérité, nos philosophes et nos théologiens français ? De ne pouvoir, ni en théorie ni en fait, se concilier avec la morale, et surtout avec la morale chrétienne. « Les païens, dit Bossuet, les païens, dont la vertu était imparfaite, grossière, mondaine, superficielle, pouvoient l'insinuer par le théâtre ; mais il n'a ni l'autorité, ni la dignité, ni l'efficace qu'il faut pour inspirer les vertus convenables à des chrétiens ; Dieu renvoie les rois à sa loi pour y apprendre leurs devoirs ; *qu'ils la lisent tous les jours de leur vie*, qu'ils la méditent nuit et jour comme un David, *qu'ils s'endorment entre ses bras et qu'ils s'entretiennent avec elle en s'éveillant*, comme un Salomon. Pour les instructions du théâtre, la touche en est trop légère, puisque l'homme y fait à la fois un jeu de ses vices et un amusement de la vertu (1). » L'art dramatique serait donc doublement corrupteur, et par les sujets qu'il recherche et par la manière dont il les traite. Les mauvaises passions, et au

(1) *Maximes et réflexions*, à la fin.

premier rang la passion de l'amour, règnent en maîtresses sur la scène; ceux qui sont chargés de les représenter vivent en un danger perpétuel de perdition. Pour les femmes surtout, c'est plus qu'un danger, c'est la perdition même, inévitable et sans remède. Aristote remarquait déjà que les acteurs avaient presque toujours de mauvaises mœurs (1), et cependant les femmes alors ne montaient pas encore sur le théâtre. Cela ne se vit point avant la domination romaine. Sur notre scène, on dit qu'elles ne parurent pas avant 1560 (2); mais au temps de Nicole et de Bossuet, dans les pièces de Molière et de Racine, elles avaient ajouté la séduction de leur talent et de leurs grâces à celle d'une admirable poésie. Aussi Bossuet ne manquera-t-il pas, après Pascal, après Nicole, de faire ressortir l'étroite sympathie qui rapproche, dans un théâtre, les héros du drame et les spectateurs. Et là-dessus il dit en un magnifique langage : « On se voit soi-même dans ceux qui nous paroissent transportés par de semblables objets. On devient bientôt un acteur secret dans la tragédie; on y joue sa propre passion, et la fiction au dehors est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde (3). » C'est ce

(1) *Problèmes*, XXX, 10. Le commentaire moderne de cet important témoignage est dans le *Roman comique* de Scarron, qui nous offre une si vive peinture des mœurs de nos comédiens.

(2) C'est ce que croit avoir démontré Riccoboni, dans l'ouvrage cité, p. 45.

(3) *Maximes et réflexions*, § 4.

que répétera le pieux Louis Racine dans une *Épître* à M. de Valincour :

> Le jeu des passions saisit le spectateur ;
> Il aime, il hait, il pleure, et lui-même est acteur.

De là, pour le moraliste chrétien, le besoin d'aller jusqu'au principe de ce plaisir ; de là une profonde analyse des sentiments du cœur humain qui trouvent une satisfaction, plus que cela, une excitation continuelle dans les spectacles. La plaisanterie même ne trouvera pas grâce devant cette rigoureuse morale (1). Mais les spectacles n'ont pas seuls le malheureux privilége d'entretenir chez nous les diverses passions qui relèvent de la concupiscence. Tous les arts produisent plus ou moins le même effet ; tous, à ce titre, tombent sous le même reproche et seront enveloppés dans la même condamnation. Devant l'idéal de la pureté chrétienne, on redoute jusqu'aux moindres distractions qui nous peuvent détourner du devoir en caressant nos secrètes faiblesses. Tout au plus permettra-t-on, et bien à regret, quelques-unes de ces honnêtes et froides représentations que les Jésuites, que l'Université donnaient à leurs élèves (2). Mais aux hommes faits, aux femmes surtout, on interdira sévèrement des plaisirs si contraires à la pudeur et à la piété.

Or, où Bossuet puise-t-il une partie des arguments qu'il accumule contre les périls du théâtre ? Dans

(1) *Maximes et réflexions*, § 17.
(2) *Ibid.*, § 35.

les Pères de l'Église, sans doute, dans les canons des conciles, qui ont, tour à tour et sur des tons divers, condamné ces plaisirs des yeux et des oreilles (1). Bossuet a lu Tertullien et Cyprien (2), qui consolent les hommes de la fermeture du théâtre en leur proposant pour distraction le spectacle des grandes vérités de la religion, les scènes émouvantes du jugement dernier. Il a lu et il cite saint Jean Chrysostome, qui renvoie ses auditeurs d'Antioche ou de Constantinople aux tombeaux des martyrs; qui, au lieu de concerts enivrants et corrupteurs, leur conseille d'aller entendre, dans les jardins publics, la voix des cigales cachées sous les fleurs et le feuillage, comme plus tard J.-J. Rousseau imaginera de distraire ses honnêtes Génevois par des joûtes nautiques sur leur beau lac, et par des bals de famille pour les jeunes filles à marier. Mais Bossuet, mais Fénelon lui-même, ont de bien autres autorités et de bien plus concluantes, selon eux, contre la tragédie et la comédie : c'est dans la *République*, c'est dans les *Lois* de Platon qu'ils vont chercher leurs armes. Platon est cité à chaque page, et avec une sorte de prédilection, par Bossuet. Il a, en effet, examiné scrupuleusement ce grave problème de morale publique; il a fouillé le cœur humain dans ses dernières profondeurs pour

(1) *Maximes et réflexions*, § 13, où Bossuet ne remarque pas que le canon qu'il cite s'adresse seulement aux prêtres (*sacerdotes*) et non aux simples chrétiens.

(2) Chacun d'eux a laissé un livre *de Spectaculis*. Cf. saint Augustin, *Confessions*, III, 2; Lactance, *Instit. Div.*, VI, 20, et une note érudite d'Elmenhorst sur l'*Octavius* de Minutius Félix, p. 107 (à la suite d'Arnobe, éd. 1651).

y chercher la secrète cause de nos émotions et de nos plaisirs devant les œuvres de l'art; il a fait ressortir avec une force singulière le dangereux exemple des scènes que déroulent sous nos yeux la poésie et surtout la poésie dramatique. Homère et Sophocle, traduits à son tribunal, ne lui ont guère paru, comme plus tard aux moralistes de Port-Royal, que d'habiles empoisonneurs de nos âmes, par les images qu'ils nous offrent, embellies et idéalisées, de toutes nos passions, depuis les plus violentes jusqu'aux plus tendres. Aussi n'a-t-il pas hésité à bannir de sa *République* « l'imitateur universel », c'est-à-dire Homère, et, à sa suite, les poëtes dramatiques qui nous servent, selon l'expression d'un ancien, les reliefs du festin homérique (1). Dans les *Lois* seulement, il rabattra quelque chose de cette rigueur, permettant aux poëtes l'entrée de sa cité, mais à la condition que leurs œuvres seront soumises au jugement préalable d'une commission de moralistes. Nous voilà ramenés à l'indulgence des professeurs de collége qui, au dix-septième et au dix-huitième siècle, accommodent Térence, par de prudentes corrections, aux convenances d'une représentation scolaire. Nous voilà ramenés à la *réformation* que propose Riccoboni, et qu'il croyait pouvoir réaliser par voie d'ordonnance et de règlement public (2). On rejettera d'une manière absolue le *Cid* et l'*École des maris ;*

(1) J'ai résumé et apprécié cette partie des idées de Platon dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, p. 96 et suiv.

(2) *Réformation du théâtre*, p. 59 et 196.

on corrigera *Britannicus* et l'*Avare;* on conservera *Polyeucte*, *Iphigénie en Aulide*, le *Misanthrope* et les *Femmes savantes*. A la distance de plus de vingt siècles, c'est le même excès de doctrine, c'est la même confiance dans l'intervention d'une discipline officielle, qui continue pour les hommes faits l'éducation des écoles (1); c'est la même méprise sur les droits de l'art et sur l'efficacité morale de ses leçons. Dans l'entraînement de sa noble colère, Bossuet ne s'aperçoit pas qu'il prend ses armes dans l'arsenal d'une utopie. La *République* de Platon est la conception idéale d'une petite aristocratie destinée à vivre isolée des autres peuples. Ces hommes, auxquels doit s'imposer l'austère police dont il trace le plan, sont des guerriers, des *gardiens de l'État*, des êtres d'une moralité factice, qui ne connaîtront ni les plaisirs de la propriété ni ceux de la famille ; ce sont, en un mot, des êtres imaginaires. Déjà, pour les rapprocher de la réalité, il a fallu dans les *Lois* leur accorder avec mesure ce que leur refusait absolument la théorie exposée dans la *République;* et l'on sait que Platon, au moment de sa mort, préparait sur le même sujet un troisième ouvrage, où sans doute il faisait une plus grande part à la réalité de nos besoins, à l'imperfection nécessaire de nos vertus humaines. Tous ces degrés de la doctrine platonicienne, Bossuet les a méconnus; il ne comprend pas la fine et haute ironie du raisonnement socratique, et il ne

(1) Aristophane disait déjà que « l'école est pour les enfants, et le théâtre pour les hommes faits » (*les Grenouilles*, vers 1068, éd. Boissonade).

mesure pas la vraie portée des jugements de Socrate sur tous les arts d'imitation et sur la poésie en particulier. Il ne voit pas que la philosophie engageait alors, au nom de la morale, une lutte pleine de ruses et d'habiletés spirituelles contre la religion populaire, représentée par les poëmes homériques et par la tragédie qui en ranimait les fictions sur la scène. Cette histoire de la vie athénienne, cette succession des idées, ces phases d'une grande évolution de la pensée humaine, tout cela lui échappe, et il ne songe pas à quel point il compromet la vie chrétienne elle-même en la comparant avec ce rêve d'une société idéale fondée sur la conception abstraite d'une justice qui ne recule pas devant les conséquences extrêmes de ses principes, et qui nous conduit ainsi jusqu'à la communauté des biens et à celle des femmes !

Certaine opinion d'Aristote, à laquelle Bossuet déclare ne rien comprendre et que l'on comprenait mal autour de lui, contient, en réalité, la réponse du bon sens à toutes ces exagérations. Chacun connaît l'amusant opuscule publié, lors des grandes controverses que souleva le *Cid* de Corneille, par un « Bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse (1) ». Celui-là n'avait point lu Aristote, et il s'en défendait pour admirer Corneille plus à son aise, en dépit des règles prétendues aristotéliques (2). Je veux sup-

(1) M. Sainte-Beuve a réimprimé ce morceau à la suite de son *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, éd. 1838.

(2) « Je n'ai jamais lu Aristote..... je n'entends point toutes ces règles d'Aristote. »

poser un de ses voisins, plus savant que lui, ayant lu Nicole, le prince de Conti et Bossuet, ayant lu aussi dans les *Pensées* de Pascal ces lignes charmantes : « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants; c'étoient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis ; et quand ils se sont divertis à faire leurs *Lois* et leur *Politique*, ils l'ont fait en se jouant. C'étoit la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie... S'ils ont écrit de politique, c'étoit comme pour régler un hôpital de fous, et s'ils ont fait semblant d'en parler comme d'une grande chose, c'est qu'ils savoient que les fous à qui ils parloient pensoient être rois et empereurs. Ils entroient dans leurs principes pour modérer leur folie au moins mal qu'il se ponvoit (1). » Supposons notre homme capable de comprendre tous ces traits de fine critique et mis en goût d'ouvrir, sinon les *Lois* de Platon, qui n'étaient pas alors traduites en français, au moins la *Politique* d'Aristote, dont on avait une bonne version française par Louis Le Roy. Il parcourt ce gros livre, il y voit un écrivain fort au courant des affaires humaines, connaissant bien nos faiblesses et sachant en tenir compte dans le règlement de notre vie. Il arrive au huitième livre, où l'auteur traite de l'éducation, des beaux-arts, de leur utilité pour le cœur et l'esprit. Il remarque surtout certaines pages où Aristote nous dit que la musique peut avoir trois genres d'offices : d'abord de nous amuser et de nous

(1) Article VI, § 52, éd. Havet.

distraire, ce qui ne fait doute pour personne et n'a nul besoin de préceptes ; puis de servir à l'éducation des enfants, ce qui demande un choix de morceaux et d'exercices bien appropriés au jeune âge ; enfin de nous *purger*. Ici le philosophe essaye d'éclaircir sa pensée par un exemple. Chacun de nous apporte en naissant, avec des passions plus ou moins vives, le besoin de les satisfaire. Tel qui a l'esprit enclin à l'enthousiasme, entendant des vers et une musique qui pousse à l'extase, « sera mis par elle en telles dispositions comme s'il avoit pris médecine et purgation ». Il en sera de même, ajoute Aristote, pour ceux qui ont l'esprit porté à la terreur et à la pitié (1). Rien n'est plus facile que de poursuivre ce raisonnement, et notre bourgeois peut se dire : En allant au théâtre tragique, on y voit représenter des aventures terribles ; on tremble et l'on pleure ; on est soulagé du besoin qu'on avait de trembler et de pleurer. Voilà, tel qu'il ressort du texte seul d'Aristote, simplement traduit et développé, le secret de cette fameuse *purgation* opérée par la tragédie, sur laquelle un commentateur d'Aristote comptait déjà treize explications en 1601, que Corneille (2), que

(1) *Politique*, VIII, p. 447-448, trad. de Le Roy, éd. 1599, in-folio. Ce passage est aujourd'hui le vrai, le seul commentaire de celui de la *Poétique* où Aristote indique seulement, sans l'expliquer, l'effet de *purgation* qu'il attribue à la tragédie (voir l'*Essai sur l'histoire de la critique*, p. 180 et suiv.). La traduction qu'en donne Batteux (*de la Poétique dramatique*, c. 4) est incomplète et fautive ; néanmoins il y a peut-être une part de vérité dans l'explication qu'il propose de la théorie aristotélique.

(2) Voir plus haut, p. 112.

Saint-Évremond (1) comprenaient dans un sens aussi faux que subtil, à laquelle Bossuet déclarait ne rien comprendre (2). Un dernier exemple achèvera de l'éclaircir.

Au nombre des sentiments qui nous sont naturels est le besoin d'une distraction plaisante, le besoin du rire, que Bossuet traite quelque part comme un vice essentiel de notre nature et comme un venin corrupteur. Ceux qui éprouvent vivement le besoin du rire vont à la comédie, et, après avoir écouté une bonne pièce de Molière ou de Regnard, ils en sortent soulagés par cette innocente purgation. C'est là une chose bien simple, si simple qu'elle a paru indigne d'Aristote, parce que l'on s'imagine toujours Aristote « en longue robe de docteur », au lieu de chercher en lui, ce qu'il est le plus souvent, un « honnête homme », ainsi qu'on entendait ce mot-là du temps de Louis XIV.

Le bon sens de notre bourgeois parisien une fois d'accord avec celui du citoyen d'Athènes, je me le figure alors rédigeant, en quelques pages d'une prose facile et familière, sa modeste opinion sur le débat qui s'agite entre les gens du théâtre de Bourgogne et Messieurs de la Sorbonne. Il leur demandera grâce pour la nature humaine qu'on violente en voulant lui imposer une perfection dont elle n'est pas

(1) *De la Tragédie ancienne et moderne*, t. III des *Œuvres* (éd. 1753, in-12), p. 305.

(2) *Maximes et réflexions*, § 16 : « Laissons à Aristote cette manière mystérieuse de purifier le cœur humain, dont ni lui ni ses interprètes n'ont su encore donner de bonnes raisons. »

capable; il suppliera qu'on distingue, avec le comique grec dont je rappelais plus haut l'opinion, entre l'école, qui est pour les enfants, et le théâtre, qui est une distraction, un plaisir, une instruction pour l'âge mûr. La sévérité du moraliste garde ses droits sur l'enseignement de la jeunesse; elle ne les perd pas tous devant l'œuvre du poëte, dans l'enceinte du théâtre; mais elle saura n'en pas abuser. Un peu de distraction est nécessaire à la santé de notre âme comme à celle de notre corps. Une certaine mesure d'émotion, comme celle que nous donne la terreur tragique ou le ridicule des aventures comiques, est pour nous un plaisir, et des moins coupables. Qu'il y ait une censure pour prévenir, s'il se peut, les excès de la comédie; qu'il y ait des tribunaux pour les réprimer, à la bonne heure! Que la critique surtout soit vigilante à exercer sur le goût public et sur l'esprit des poëtes son salutaire contrôle; mais résignons-nous à ne point fermer les théâtres, à ne les pas interdire aux personnes qui ne font pas profession spéciale de la vie religieuse. Depuis que la littérature fait partie de la civilisation, le drame y a sa place, et sa place légitime. Mieux vaut ne pas la lui contester et reconnaître que les siècles où l'intolérance avait banni les jeux dramatiques n'ont été pour cela ni plus exempts de vices et de désordres, ni plus heureux. « Les hommes de ce temps-ci, disait l'auteur des *Réflexions sur les spectacles* (1), n'ont pas l'esprit autrement fait que ceux du temps de saint

(1) T. II des *Lettres sur l'hérésie imaginaire*, p. 482.

Louis, qui s'en passoient bien, puisqu'il chassa les comédiens de son royaume. » Mais qui des contemporains de Louis XIV aurait voulu vivre au temps de saint Louis?

Dans l'ouvrage qne nous avons déjà plusieurs fois cité sur *la Réformation du théâtre*, Riccoboni se plaint avec une douceur et une bonhomie qui ont qnelque chose de piquant, surtout à pareille date, de ce que « la *Poétique* d'Aristote nous tyrannisait encore », quand « les moderues, dans presque tous les genres de littérature et de science, avaient secoué le joug de ce philosophe (1) ». Je le plains des ennuis que lui a souvent causés le pédantisme des *dogmes* aristotéliques, comme il les appelle. Il est fort sage de ne les suivre que s'ils s'accordent « avec les préceptes de la raison », et de dire en pareil cas : « *comme le veut Aristote, ou plutôt la raison, la nature, le bon sens, le vrai* (1) ». Mais les règles sur les divisions du drame ne sont pas les seules doctrines du Stagirite qui tonchent à l'art dramatique, et il est singulier qne Riccoboni n'ait pas songé, dans son zèle pour les bonnes mœurs, à nous dire ce qu'il pensait des idées d'Aristote snr la moralité du théâtre. Elles eussent peut-être calmé quelqnes-uns des scrupnles dn comédien converti.

(1) Avant-Propos de la Troisième Partie, p. 123-124.

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

L'HELLÉNISME DANS LES GENRES SECONDAIRES DE LA POÉSIE FRANÇAISE.

Le *Parnasse françois* de Titon du Tillet et le *Temple du Goût* de Voltaire. — Quelques mots encore sur l'ode pindarique et sur le style mythologique dans notre poésie nationale. — L'Anthologie grecque en France. — Le style lapidaire en grec, en latin et en français. — La poésie légère et son alliance naturelle avec la prose. — Quelques ressemblances et quelques rencontres entre l'esprit grec et l'esprit français, dans la satire, dans le roman, etc. — Comment les mots grecs s'introduisent de plus en plus dans notre langue technique et même dans notre langue littéraire.

On voit dans une salle de notre grande Bibliothèque un *Parnasse françois* en bronze exécuté par L. Garnier, en 1726, sous l'inspiration de Titon du Tillet (1), qui lui-même en a publié deux fois la description avec une liste des poëtes et des musiciens rassemblés sur ce monument. C'est bien un vrai

(1) Il était « commissaire provincial des guerres », après avoir été « capitaine de dragons et maître d'hôtel de la Dauphine », singuliers titres pour un critique distributeur de palmes littéraires !

Parnasse qu'on a voulu représenter, à l'imitation des Grecs, et pour honorer, à leur exemple, les génies dignes de la postérité. Louis le Grand est au sommet, sous la figure d'Apollon, jouant de la lyre auprès d'un Pégase qui prend son essor. Au-dessous d'Apollon, Mmes de La Suze et Des Houlières et Mlle de Scudéry figurent les trois Grâces; huit poëtes et un musicien tiennent la place des neuf Muses, etc. Ce ne sont partout que lauriers, génies ailés et symboles divers empruntés à l'antiquité grecque. Dans la liste de nos poëtes dressée par Titon du Tillet, plusieurs noms figurent avec le titre de *poëte grec*. On se croit au seizième siècle, au temps de la première ferveur des esprits pour l'hellénisme renaissant; il semble que notre poésie soit tout entière née sur le « sacré vallon », et qu'elle y ait gardé son domicile. Mais cela n'est guère qu'une illusion.

Vers le même temps, Voltaire écrivait l'admirable badinage qu'il intitula le *Temple du Goût* (1). Les Grecs y ont peu de place. Voltaire n'oublie pas qu'ils en furent les premiers architectes :

> Jadis en Grèce on en posa
> Le fondement ferme et durable.
> Puis jusqu'au ciel on exhaussa
> Le faîte de ce temple aimable,
> L'univers entier l'encensa.

Mais, après ce coup d'encensoir, il oublie un peu les Grecs et même les Romains. C'est à peine s'il les

(1) Écrit en 1731, publié pour la première fois en 1733. Le *Parnasse* de du Tillet a été réimprimé en 1732.

rappelle en passant, à propos de Lucrèce et du cardinal de Polignac (1). Voilà, je crois, une plus juste image de l'état des lettres en France au commencement du dix-huitième siècle. L'autorité de l'hellénisme y était grande encore; mais, à la suite de la longue querelle des anciens et des modernes, elle tendait à se déplacer et à se transformer : elle passait peu à peu de la littérature à la politique et à la philosophie. Chez Fénelon déjà, le changement est sensible; Homère et les tragiques grecs se font partout reconnaître dans le *Télémaque;* le *Philoctète* de Sophocle fait le fond même du XIIe livre (2); mais Platon et la légende des vieux législateurs, tels que Minos, ont inspiré ces hardiesses en matière de réforme sociale, qui avaient fait sourire Louis XIV, et qui bientôt allaient passionner les esprits.

Au milieu du mouvement des idées nouvelles, quelques grands noms gardaient encore leur prestige, Pindare au premier rang. Voltaire, dans un moment d'humeur contre l'idole, écrivait son célèbre *Galimatias pindarique* (3). Mais Ronsard lui-même

(1) T. XII, p. 369, éd. Beuchot : « De rapporter ce qui fut dit à cette occasion par les Grecs et les Latins qui étaient là et qui les entendaient, cela serait beaucoup trop long; il n'est ici question que des Français. »

(2) On sait que la première édition (1699) avait pour titre : *Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère, ou les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse.* Cf. Patin, *Études sur les tragiques grecs*, 3e éd., tome I, p. 145 et suiv.

(3) C'était en 1766, à propos d'un carrousel donné par l'impératrice de Russie; t. XII, p. 489, éd. Beuchot.

n'avait-il pas, un jour qu'il avait failli se noyer dans le Loir, écrit cette boutade?

Pindare, tu mentois, l'eau n'est pas la meilleure
De tous les éléments; la terre est la plus seure,
Qui de son large sein tant de biens nous départ (1).

La mystérieuse idole restait toujours debout et toujours respectée. Bien ou mal comprise, l'ode pindarique est toujours un modèle qu'on s'efforce de reproduire. La Motte lui-même, si peu respectueux pour Homère, écrit des odes à l'imitation de Pindare, et, s'il s'écarte de son modèle, ce n'est pas sans s'excuser de la licence qu'il va prendre : « Cette ode est imitée de la douzième *Pythique*, où, en louant Midas joueur de flûte, il raconte l'invention de cet instrument par Pallas. Comme Pindare parle d'une flûte guerrière, et que je parle d'une flûte douce, j'ai substitué à la fable de Pallas celle de Pan et de Syrinx. »

Pallas, Pan et Syrinx, toujours les dieux, les demi-dieux, les nymphes du paganisme! Et cela au sujet de M. de la Barre, « fameux joueur de flûte allemande ». A cet égard, la poésie lyrique ne s'est que bien tard émancipée; elle l'était à peine du temps d'Écouchard Lebrun et de M.-J. Chénier.

C'est vous encor que je réclame,

s'écrie J.-B. Rousseau dans son ode *sur les Divinités poétiques*,

(1) Allusion au célèbre début de la première *Olympique*, p. 327 des Extraits de Sainte-Beuve.

Muses dont les accords hardis
Dans les sens les plus engourdis
Versent cette céleste flamme ;

et plus bas il les appelle

Ces déités d'adoption,
Synonymes de la pensée,
Symboles de l'abstraction.

Puis défilent dans ses strophes laborieuses Cérès, Éole, Thémis, Vénus, Minerve, etc., tout l'Olympe homérique sous ses noms consacrés par le *Gradus ad Parnassum*, et que Santeul, en latin, employait quelquefois même pour des poésies sacrées. Cela cause des scrupules au sage Rollin : « Les plus simples lumières du bon sens nous apprennent que celui qui parle doit avoir une idée nette de ce qu'il veut dire.... On prie un poëte qui, par exemple, dans la description d'une tempête, invoque Neptune et Éole, de nous faire part de ce qui se passe dans son esprit lorsqu'il prononce les noms de ces divinités païennes. Qu'en pense-t-il, et que veut-il que les autres en pensent?... Je n'ai garde de soupçonner ce poëte d'entendre par ces noms ce que les païens entendoient; ce seroit impiété et irréligion; car, selon saint Paul, après David, tous les dieux païens étoient des démons. » Voilà de bien sévères paroles; voilà les *synonymes* et les *symboles* dont nous parle Rousseau changés en de véritables blasphèmes. Il eût été plus juste de dire que, fort innocent en lui-même, ce jargon prétendu lyrique était seulement obscur et de mauvais goût, sauf quelques termes si bien con-

sacrés par l'usage, comme *nymphes* et surtout *zéphyre*, qu'ils rappellent à peine pour nous un vague souvenir de la mythologie grecque.

Le *Pindare aux enfers* de La Motte est un hommage plus direct encore au lyrique thébain : l'*hymne* prétendu de Pindare *à Proserpine* (1) en a fourni le sujet. « Je le fais parler lui-même, dit-il, et je tâche d'autant plus de m'élever à son ton et à ses idées. *J'y affecte même quelque désordre*, et j'y fais entrer une digression, etc. » On ne peut être plus courtois. Mais cette courtoisie passait chaque jour de mode. Des leçons de Pindare, on ne retenait plus guère qu'un certain goût d'harmonie soutenue, de symétrie, de noble langage; mais on parlait de plus en plus, même dans les odes, un langage intelligible à tous les honnêtes gens et qui n'était pas le secret des professeurs de grec et de latin. Ce n'est pas à dire que sous ce langage plus humain, plus français, abondent les idées et la vraie poésie, celle qui vient du cœur. On s'en dispensait assurément quand on se donnait pour tâche de traduire ou de paraphraser une ode païenne ou bien un cantique de Salomon. Mais encore y a-t-il une différence, en ce genre de travail, entre le servile copiste et le traducteur qui s'inspire vivement des pensées de son modèle. Or, sauf de rares exceptions, parmi lesquelles brillent les cantiques d'*Esther* et d'*Athalie*, les originales et sévères beautés de la Bible n'étaient pas beaucoup mieux senties de Godeau et de Racan que celles de Pindare

(1) Pausanias, *Bœotica*, c. XXIII.

ne l'étaient de La Motte. La langue française avait beaucoup gagné en pureté continue, en souplesse, en régularité syntaxique; mais la langue lyrique, en particulier, perdait quelque chose de sa richesse et de son indépendance à subir tant de règles sévères. Malherbe avait été pour elle un rude pédagogue; il lui avait appris les belles manières et le respect d'elle-même. En cela, Balzac et Boileau n'ont pas exagéré les mérites de Malherbe, et lui-même, quand il prit, pour ainsi dire, en mains les rênes de la poésie française, il n'eut qu'une juste conscience du service qu'il lui rendait. Mais, en définitive, le génie lyrique, étant la liberté même, a plus qu'un autre besoin de toutes les ressources d'une langue abondante, et l'on sent un peu trop chez Malherbe et chez tous les lyriques de son école, depuis Boileau (1) jusqu'à E. Lebrun, la gêne d'une discipline étroite. Le recueil de nos meilleures poésies lyriques jusqu'à la Révolution française (André Chénier mis à part) offre je ne sais quelle monotonie qui semble tenir à cette tradition de régularité classique dont on ne s'écarte pas pour *avoir affecté le désordre*, en appliquant le fameux vers de Boileau :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Un professeur de l'Université, qui lui-même est un poëte du talent le plus délicat, M. Manuel,

(1) Voir l'Ode sur la prise de Namur et le maigre *Discours sur l'ode*. Fénelon nous étonne un peu par son indulgence pour l'essai lyrique de Despréaux (*Lettre sur les occupations de l'Académie*, c. v).

nous a donné un de ces recueils, où d'ailleurs J.-B. Rousseau occupe la plus grande place (1), et, sans dénigrement comme sans prédilection, il annote nos lyriques de façon à bien montrer les solides qualités, mais aussi les nombreux défauts d'une poésie méthodique jusqu'à l'excès, et à laquelle manque surtout la sincérité du sentiment personnel. Je dirais volontiers que, pour bien écrire une œuvre vraiment lyrique, il faudrait n'avoir, en commençant, aucun souci des règles et des préceptes, et ne les consulter qu'après avoir fortement conçu son sujet, puis largement épanché la veine de sentiments et de pensées que ce sujet éveille en nous. Or, chez tous nos anciens lyriques, c'est le contraire qui arrive. On dirait des tableaux où l'anatomie et la perspective ont presque uniquement occupé le peintre; le métier y tue le génie, ou bien il croit en pouvoir tenir lieu. Par exception seulement, il arrive qu'une pensée vraiment personnelle, une vive émotion patriotique ou religieuse les arrachent à cette préoccupation des Poétiques. Ces caractères du véritable lyrisme sont chez Malherbe, ému des dangers de la France ou des douleurs d'un ami; ils sont dans des stances où Bossuet exprime sa profonde humilité devant les grandeurs de Dieu (2); ils sont aussi, M. Villemain a pu le dire sans paradoxe, parce qu'il l'a dit avec mesure, ils sont dans la prose de Bossuet. Le grand

(1) *Œuvres de J.-B. Rousseau, suivies d'un choix des Lyriques français depuis Ronsard jusqu'à nos jours* (Paris, 1852, in-12).

(2) Page 357 de l'ouvrage cité dans la note précédente.

orateur chrétien est quelquefois pindarique à sa manière, et il l'est d'autant mieux qu'il y pense moins (1).

En résumé, le style lyrique se fixe heureusement dans les odes de nos poëtes du dix-septième siècle. Si la vraie poésie lyrique se montre au-dessous du langage que les écrivains se sont créé, c'est que l'éducation ne peut rien ou presque rien pour faire un Pindare ou un Lamartine, sans l'inspiration qui vient d'en haut, et sans un concours de circonstances propres à la féconder.

Au-dessous de l'ode et autour d'elle, il y a je ne sais combien de petites compositions où se peut exercer le talent poétique, même sans avoir bien longue haleine : le sonnet au premier rang, dont je n'ai pas à parler ici, puisqu'il est d'origine tout italienne et française, et qu'il ne doit rien à l'imitation de l'antiquité classique, sinon pour les qualités générales du style. A vrai dire, de tous ces exercices poétiques, d'autant plus difficiles parfois qu'ils se renferment en un très-petit cadre, ceux où l'esprit français a le mieux réussi sont encore les pièces d'un dessin plus libre, d'une invention plus soudaine, dût le style se ressentir un peu de cette soudaineté même. Les Grecs ont, en ce genre, un monument incomparable de la fertile variété de leur génie. De bonne heure l'Anthologie grecque, nous l'avons vu, a circulé en France et provoqué de nombreuses imitations. Au dix-septième siècle, elle n'est pas moins

(1) Morceau publié dans le *Correspondant* de 1857, t. XLI : « Du Caractère lyrique. Pindare et Bossuet. » Cf. l'*Essai* du même auteur *sur le génie de Pindare* (Paris, 1859, in-8°).

aimée des savants et des poëtes français. Saumaise et Brodeau contribuent à en épurer, à en éclaircir le texte. Le petit recueil des Anacréontiques, vrai complément de l'Anthologie, trouve un éditeur dans le jeune Bouthillier, celui même qui devait être un jour le réformateur de la Trappe. Sans compter bien des traductions éparses dans les livres de ce temps, en 1656, La Mesnardière remplit de diverses épigrammes traduites d'après le grec une partie du volume qui renferme ses Poésies. Nous retrouverons de ces imitations, diversement heureuses et aimables, dans Voltaire et au delà.

Pour l'épigramme proprement dite, qui fut alors particulièrement cultivée, et sur laquelle on a écrit jadis tant de gros livres (1), l'esprit français a fort bien réussi. Rien que dans le recueil de Maucroix, l'ami de La Fontaine, j'en trouve un grand nombre, qui ne sont pas toujours des plus décentes, mais qui sont des plus finement aiguisées. Quant aux inscriptions des monuments, elles n'ont pu exercer l'esprit des écrivains français comme elles exerçaient celui des Grecs et des Romains. C'était aux latinistes que revenait cet office. Il a été convenu jusqu'à ces derniers temps que, même dans les rues de nos villes, il fallait écrire en latin les inscriptions destinées à être lues par des Français. Le latin, je le

(1) Voir la *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. III, p. 327. Les plus célèbres écrits sur ce sujet sont celui de Lancelot (1659) en tête de l'*Epigrammatum delectus* publié à l'usage des petites écoles de Port-Royal, et celui du P. Vavasseur (1669 et 1672), qui n'est guère qu'une critique du précédent.

sais, a, pour dire brièvement en vers beaucoup de choses, une fort heureuse aptitude; le grec l'avait comme le latin, et en a fait un meilleur usage. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de remarquer que l'épigraphie monumentale est un art dont les Grecs et les Romains nous ont donné les premiers et les plus purs modèles. Dire brièvement l'auteur et la destination d'un monument public ou particulier n'est pas chose aussi facile qu'il semble au premier abord. Les Perses anciens et les peuples sémitiques, phéniciens, assyriens et autres, qui ont écrit des milliers de pages de leurs annales sur la pierre ou sur le bronze, semblent n'avoir jamais cherché à mettre la forme d'une inscription en rapport avec le lieu où elle doit être gravée ni avec les idées qu'elle exprime (1). Les Grecs ont les premiers compris la beauté du style qu'on appelle *épigraphique*, c'est-à-dire la convenance d'une langue particulière et d'un caractère particulier avec la pierre sur laquelle l'inscription doit être gravée pour perpétuer un souvenir historique. Les Romains ont développé cet art et ils lui ont donné souvent un rare cachet de grandeur. Grecs et Romains savent admirablement parler sur le marbre au passant qui interroge les ruines de leurs monuments; ils ont fourni, en ce genre, d'ex-

(1) Je ne parle pas ici des Égyptiens, chez qui l'écriture nationale, dans ses deux formes les plus anciennes, était une véritable peinture, parlant aux yeux et à l'imagination autant qu'à l'esprit. En Égypte, le graveur et le peintre d'hiéroglyphes était, en même temps et par la force même des choses, un décorateur de monuments.

cellents et nombreux modèles, dont se sont inspirés, avant tous, les grands imprimeurs et graveurs de la Renaissance. Lorsque fut formée chez nous, en 1663, la « petite Académie pour les inscriptions et devises de Sa Majesté », elle avait précisément pour objet de renouveler cet art d'écrire sur les monuments et de l'appliquer aux souvenirs de notre histoire ; elle ne le pouvait mieux faire qu'en remontant à l'antiquité classique. L'usage était depuis longtemps d'écrire en latin les légendes des médailles, les devises de tableaux, les inscriptions sur les monuments d'architecture. On s'accordait volontiers à nous recommander cet exemple (1) ; Santeuil nous le recommandait en beaux vers latins :

Quin inscribendis semper magis apta triumphis
Roma lubens offert patrii sermonis honores (2) :

et il faut avouer que, presque toujours, le latin dit en moins de mots que le français ce que nous le chargeons de dire. Comme le grec, il use librement d'ellipses qui donnent au style monumental une sorte de brièveté austère et majestueuse (3). On s'ex-

(1) Voir, au tome II de la *Bibliothèque françoise* de Goujet, l'histoire des controverses entre les savants sur ce sujet. Voltaire en parle, avec l'esprit que l'on sait, dans une jolie lettre à M. de Rochefort (28 avril 1773). L'abbé Barthélemy y touche en passant dans une page de son charmant opuscule, *Essai d'une nouvelle histoire romaine*.

(2) Épître adressée à ladite Académie, p. 176 de l'édition de 1698.

(3) Voir Letronne, *Du style elliptique des inscriptions dédicatoires* (Revue archéologique, VIIe année, 1850).

plique ainsi qu'il se soit encore conservé pour certaines inscriptions sur nos médailles et nos monuments, et qu'en Italie on cultive encore avec amour l'art d'écrire en latin sur la pierre et sur le métal (1). Chez nous, Santeuil a laissé, en ce genre, un volume de petits chefs-d'œuvre auxquels on promettait jadis l'immortalité même des monuments qu'ils décorent (2), et qui, en tout cas, survivront dans les livres où les historiens et les hommes de goût aiment à les relire. Nous avons bien fait sans doute de renoncer à écrire en latin les inscriptions de nos monuments; mais, du même coup, nous perdons de plus en plus l'habitude de consigner ainsi aux yeux et pour l'instruction de la foule maint souvenir de notre histoire : c'est une fâcheuse négligence. Un roi d'Athènes faisait graver des sentences morales sur des stèles ou plaques de pierre placées le long des che-

(1) On s'en fera une idée par l'ouvrage d'un habile latiniste, disciple de Ch. Boucheron : Th. Vallaurii *Inscriptiones. Accedunt epistolæ duæ de re epigraphica et Osvaldi Berrinii Appendix de stilo inscriptionum ex operibus St. Ant. Morcelli deprompta* (3e éd. Turin, 1865, in-12).

(2) « Elles sont, dit Titou du Tillet (*Parnasse françois*, p. 331), les ornements du bronze et du marbre sur lequel elles sont gravées, et dureront autant que la ville de Paris et que les autres édifices et monuments du royaume qu'elles décorent et passeront jusqu'à la fin des siècles. » Je crois, hélas! qu'on les trouverait difficilement aujourd'hui ailleurs que dans le recueil des Œuvres de Santeuil (1698). A Paris, du moins, la dernière de ces inscriptions disparaissait naguère avec le dernier des monuments qu'elle décorait, la fontaine d'eau d'Arcueil élevée sur l'ancienne place Saint-Michel. On la retrouvera p. 351 du recueil cité, avec une médiocre traduction en quatre vers français par Bosquillon.

mins (1). Nous avons de meilleurs moyens de propager la morale ; mais beaucoup d'autres notions utiles ont leur place naturelle sur un monument : la date de sa construction, le nom de son auteur, l'événement qui en amena l'érection, etc. Pour tout cela et pour les inscriptions funéraires, notre langue, au besoin, sait trouver des formules claires et brèves. Il est à souhaiter qu'elle ne renonce pas à lutter avec les deux langues anciennes qui lui ont, en ce genre, légué tant et de si parfaits modèles.

Si nous n'avons pas, à proprement dire, dans notre littérature, l'*épigramme* monumentale, où les anciens ont excellé, en revanche les petites poésies descriptives, les stances amoureuses, les billets et menus propos de table ou de société, etc., forment chez nous, sous le nom commun de poésies légères, une galerie des plus riches et des plus variées. Ces poésies ont de bonne heure rempli les feuilles littéraires et les journaux (2). Dès le seizième siècle, on en composait déjà des recueils qui se sont multipliés jusqu'à nos jours (3), et nous avons là certainement

(1) Platon, *Hipparque*, p. 228-229, éd. H. Estienne.

(2) Je n'en citerai que trois : *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan, Maynard, Boisrobert*, etc., *et autres divers auteurs des plus fameux esprits de la cour* (Paris, 1638); — *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes françois*, par Brugière de Barante (Paris, 1698); — *Élite des poésies fugitives* (Londres, 1769, 5 vol. in-12).

(3) Voltaire, *Conseils à un journaliste* (1737, t. XXXVII, p. 373, éd. Beuchot) : « Vous répandrez beaucoup d'agrément sur votre journal, si vous l'ornez de temps en temps de ces petites pièces fugitives marquées au bon coin, dont les porte-

une des images les plus vraies et les plus agréables de l'esprit français. La vie des salons et des ruelles, celle de la cour et de ses antichambres, s'expriment là tour à tour par des confidences diversement heureuses, où se peignent au naturel les mœurs, les caractères, les vicissitudes de la morale et du goût. Là aussi on rencontre bien des traits de ressemblance avec la société que décrit l'Anthologie grecque. Comme les Athéniens d'autrefois, les Français ont beaucoup vécu; ils raffinent leurs idées et leurs sentiments. A Paris comme à Athènes, versifier est une distraction d'oisif à laquelle tout sert d'occasion. Au temps de Plutarque, un soldat athénien, obligé d'aller soutenir un procès hors de la ville, avait déposé sa bourse dans la main demi-fermée d'une statue de Démosthène qu'ombrageait un platane. A son retour, il retrouva le dépôt intact, et il raconta partout son aventure avec une grande joie. Ce fut pour les beaux esprits d'alors à qui lutterait de jolis vers pour célébrer l'incorruptibilité de Démosthène, de ce grand patriote condamné jadis par les Athéniens pour avoir, disaient-ils, reçu de l'argent d'Harpalus, l'infidèle trésorier d'Alexandre (1). Nous avons dans l'Anthologie plusieurs exemples de ces petits concours poétiques; quelquefois aussi diverses pièces sur un même sujet ne sont pas de même date; un poëte du temps d'Auguste s'est piqué d'émulation pour surpasser un de ses prédécesseurs en reprenant

feuilles de curieux sont remplis..... qui respirent tantôt le feu poétique, tantôt la douce facilité du style épistolaire. »

(1) Plutarque, *Vie de Démosthène*, c. XXXI.

un sujet déjà traité. Eh bien! l'histoire de notre poésie légère nous offre des épisodes qui rappellent ces espèces de concours poétiques. Un soir de l'an 1579, une réunion de graves magistrats, parmi lesquels Estienne Pasquier, se trouvait dans le salon de Mlle Des Roches. L'un de ces messieurs aperçut une puce sur le sein de Mlle Des Roches, et le fit remarquer à la jeune dame, qui en rit beaucoup. L'accident donna lieu à maintes plaisanteries en vers français, latins, grecs même, dit-on (1). Chez Mme de Rambouillet, sans doute, on eût été moins naïf et plus discret (cela se voit bien par les vers qui composent la célèbre *Guirlande de Julie*); surtout on n'y eût pas poussé la galanterie jusqu'aux vers grecs.

Ainsi, par ses petits travers comme par ses petits mérites, notre poésie légère rappelait alors celle d'Athènes et d'Alexandrie; imitation ou rencontre fortuite, c'est le sujet de rapprochements où l'on aimerait s'arrêter plus longtemps. Les deux sonnets célèbres de Benserade *sur Job* et de Voiture *à Uranie*, la guerre qui s'ensuivit entre les *Jobistes* et les *Uranistes*, sont encore un de ces épisodes où se peignent les ridicules d'une société affadie par l'excès même d'un goût délicat pour les choses de l'esprit (2); on retrouverait quelque chose de semblable dans l'his-

(1) Voir Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 161 (éd. 1838), où il cite un autre badinage du même genre. Il aurait pu en rapprocher aussi le badinage de l'abbé Barthélemy, *la Chanteloupée* (Œuvres diverses, tome I, p. 147, éd. Lefèvre).

(2) Voir l'estimable recueil du colonel Staaff, *Lectures choisies de littérature française* (2e éd., Paris, 1866, in-8°), tom. I, p. 251.

toire littéraire de la Grèce. La Bibliothèque et le *Musée* d'Alexandrie étaient fort occupés aussi de mesquines disputes, qui eurent leurs incidents comiques, à propos d'Homère et du moindre hémistiche de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* (1).

Au reste, il est un point où ces comparaisons nous montrent les poëtes grecs supérieurs aux nôtres. Les *épigrammatistes* de l'Anthologie écrivent, en général, avec une rare précision. C'est un peu le mérite naturel de leur langue; mais c'est aussi le fruit d'une étude qui se perpétuait d'école en école. Les Byzantins sont fort inférieurs aux Attiques et aux Alexandrins; néanmoins, même en ces siècles d'abaissement, vous trouverez encore çà et là de petites pièces qui, par leur perfection, sont dignes de la meilleure école. Chez nous, entre Thibault de Champagne et Voltaire, cette poésie, fille du caprice, de l'inspiration journalière, a pris les dimensions et les formes les plus diverses; elle a rempli d'innombrables volumes, et l'esprit français s'y reflète avec ses agréments, sa verve facile et sa malice, mais aussi avec sa négligence. Elle atteint rarement le parfait accord du style et de la pensée, la justesse de dessin que nous admirons dans mille exquises épigrammes de l'Anthologie grecque. Celles-ci sont comme jetées dans un certain nombre de moules d'une forme élé-

(1) Voir les jolis vers de Timon le Sillographe contre le pédantisme des grammairiens poëtes de cette école, dans Athénée, *Banquet des savants*, I, p. 22. Cf. Græfenhan, *Geschichte der klassischen Philologie*, t. I (Bonn, 1843, in-8°), p. 383 et suiv.

gante, mais peu variée; n'est-ce pas un trait de mœurs que cette régularité savante, qui, dans le poëte, laisse voir l'artiste de profession? Même en alignant un billet d'amour, l'épigrammatiste grec semble songer que ses vers pourront être gravés sur la pierre et le marbre (1). L'épigrammatiste français écrit au courant de la plume, sur une feuille volante, des vers qui ne prétendent qu'au succès d'un jour; s'ils survivent au jour qui les a vus naître, c'est un honneur inespéré, dont l'auteur sera le premier surpris; c'est quelquefois l'effet d'une trahison. Sa modestie lui est une excuse, et il a bien le droit de prier qu'on ne lui tienne pas rigueur, et qu'à propos d'aimables frivolités on ne lui parle pas trop des règles de l'art. Boileau s'est permis de définir en vers précis, dans son *Art poétique*, l'épigramme satirique et le vaudeville, mais sa main doctorale n'a pu atteindre en leur vol capricieux tous ces papillons de la poésie légère. Surtout en France, ils vivent de liberté, même de licence, et ils fuient la contrainte des préceptes classiques. Nous sommes Grecs, nous sommes Athéniens par les grâces de l'invention, nous le sommes peu quand il faut limer l'œuvre jusqu'à une correction savante. Ainsi le disait Horace des Romains de son temps :

Turpem putat inscitus metuitque lituram (2).

(1) Cette différence sera bien sensible si l'on compare, dans A. Chénier (p. 109, éd. Becq de Fouquières), la belle épigramme de l'*Hirondelle* avec l'original grec dans l'Anthologie Palatine, IX, 122.

(2) Horace, *Epist.* II, 1, v. 166.

Comme aux naturels heureux profitent leurs défauts mêmes, ainsi la négligence, dans nos petits vers, a sa grâce toute française. En les rapprochant de la prose, elle fait que sans effort on passe quelquefois, dans une même page, de la prose aux rimes et des rimes à la prose. Dans ce qui nous reste des Romains et des Grecs, le *Satiricon* de Pétrone et l'*Apocolocynthosis* de Sénèque nous offrent seuls ce mélange de vers et de prose, qui jette une si agréable variété dans les pamphlets réunis sous le nom de *Satire Ménippée*, et qui donne tant de charme à la *Psyché* de La Fontaine, à quelques-unes de ses *Lettres*, au *Voyage* de Chapelle et de Bachaumont, à mainte composition de Voltaire, surtout à son chef-d'œuvre en ce genre, le *Temple du Goût* (1). Les satires (2) en prose mêlée de vers, auxquelles jadis le Grec Ménippe attacha son nom, ont toutes péri sans qu'il en reste même un fragment. Les imitations latines qu'en avait faites l'ingénieux et savant Varron ne nous sont connues que par des fragments qu'on ne lisait guère, quand l'esprit français renouvela, d'après de simples

(1) Au contraire, je ne rappelle qu'à titre de singularité malheureuse l'idée qu'a eue le poëte Théophile d'écrire d'après le *Phédon*, et moitié en vers, moitié en prose, le *Traité de l'immortalité de l'âme ou la mort de Socrate*. Socrate et Platon méritaient un autre hommage.

(2) On sait que ce mot même de *satira* ou *satura* signifie primitivement « mélange », et que c'est pour cela qu'il fut appliqué d'abord à des compositions où se mêlaient plusieurs espèces de vers. Voir, dans les *Études littéraires* de Ch. Labitte, t. II, p. 80-121, un chapitre sur ce sujet, et le chap. III du livre de M. G. Boissier, *Étude sur la vie et les ouvrages* de M. T. Varron (Paris, 1861, in-8°).

souvenirs, cette heureuse façon d'écrire sur des matières de politique, de morale et de littérature : c'était donc là une sorte de résurrection où nos écrivains ont une large part d'originalité.

Le nom de Ménippe et de la *Satire Ménippée* nous rappelle une autre espèce de malicieux poëmes qui, sous bien des formes, se sont multipliés, surtout au dix-septième siècle, dans notre langue, je veux dire la parodie et le poëme burlesque. En cela aussi les Grecs nous ont précédés, mais ils n'ont pu, à vrai dire, nous servir directement de modèles. Les *Parodies homériques* de Matron d'Éphèse ont peut-être fourni l'idée du repas ridicule d'Horace, imité ensuite par Boileau (1). Mais ni Matron, ni Timon *le Sillographe* (2), qui flagellait les philosophes avec des vers empruntés à l'Odyssée ou à l'Iliade et détournés de leur sens naturel, ni la *Batrachomyomachie* qui porte le nom d'Homère, et qui n'est, en réalité, qu'un jeu poétique de date plus moderne (3), ni même les Dialogues de Lucien, n'ont pu inspirer toute la littérature grotesque dont Boileau s'est justement moqué ; encore moins le *Lutrin*. Les vieux trouvères et les Italiens sont, chez nous, les véritables pères de cette

(1) Dans Athénée, *Banquet des Savants*, I, p. 5 ; II, p. 61 ; IV, p. 134 ; XIV, p. 656. Cf. Horace, *Satires*, II, 8.

(2) Voir la Collection des fragments de ce Timon publiée en 1859, à Leipzig, par C. Wachsmuth : *de Timone Phliasio cæterisque sillographis græcis*, etc.

(3) Il en existe une agréable et très-libre imitation, publiée en 1668, sous le titre de *la Guerre comique*, réimprimée en 1709 ; puis en 1837, par Berger de Xivrey, à la suite de son édition, avec traduction française, de la *Batrachomyomachie*.

poésie satirique, qui ne fut certes pas inconnue chez les anciens, mais dont ils ne nous ont pas laissé de monuments assez appréciables pour avoir attiré l'attention de nos poëtes.

J'en dirai autant des *Contes*. Là aussi les *Fables milésiennes* (1) paraissent avoir enlevé aux modernes l'honneur de l'invention ; mais, sauf un exemple, la *Matrone d'Éphèse*, conservée dans la rédaction latine de Pétrone, qu'en reste-t-il qui ait pu servir à Boccace, à la reine de Navarre, à la Fontaine? Nous notons là en passant des rencontres, des ressemblances partielles et fugitives, rien qui se puisse appeler, chez les Français, une imitation formelle et réfléchie.

Au reste, c'est peut-être aussi le lieu de remarquer combien l'exemple des Latins avait accrédité chez nous l'usage des mots grecs pour désigner les ouvrages les plus divers d'érudition et de littérature. Pline l'Ancien et Aulu-Gelle, dans leurs Préfaces, signalaient et enviaient la facilité des Grecs à trouver pour leurs livres des titres aimables et piquants : *Rayons de miel* (Κηρία), *Corne d'Amalthée* (Κέρας Ἀμαλθείας), *Prairies* (Λειμῶνες), *Forêt* (Ὕλη), *Recueil universel* (Πανδέκται). Les Romains les imitaient de leur mieux, et les Français prirent de bonne heure cette habitude. Comme Stace avait écrit des *Silvæ*, Rousard nous donne son *Bocage royal ;* comme A. Gelle avait intitulé *Noctes Atticæ* son recueil d'extraits et d'anecdotes, H. Estienne rédige des *Noctes Parisinæ Atticis A. Gellii Noctibus invigilatæ*. Scévole de

(1) Voir A. Chassang, *Histoire du roman dans l'antiquité*, liv. III, c. 7.

Sainte-Marthe compose en latin une *Pædotrophia* ou traité de l'éducation des enfants. J. du Bellay, sous le titre de *Musagnœomachie*, Maurice Scève, sous celui de *Microcosme*, et Grévin, sous celui de *Gélodacrye*, composent des recueils de vers. Un poëte, Louis Le Caron, se donne même le nom grec de Charondas. Le nom de Plutarque, grâce à sa popularité, devient celui de toutes les biographies d'hommes illustres. La *Satire Ménippée* n'est donc pas une exception dans le seizième siècle. Quand notre littérature nationale secoue de plus en plus les entraves du pédantisme, elle reste néanmoins fidèle à cette tradition. Les *Philippiques* de Lagrange-Chancel (1723) nous rappellent, par l'intermédiaire de Cicéron, les *Philippiques* de Démosthène. Le plus grand novateur du dix-huitième siècle, l'abbé de Saint-Pierre, décore du titre de *Polysynodie*, d'*Aristomonarchie*, etc., quelques-uns de ses plus hardis projets en politique. La gigantesque entreprise des philosophes de ce temps pour résumer en un seul livre l'ensemble des connaissances humaines s'appellera l'*Encyclopédie*, d'un mot grec que nos érudits avaient depuis longtemps relevé dans le latin de Pline (1), mais qui n'avait pas encore trouvé une pareille application. L'étude du grec aura beau dé-

(1) *Ad Vespasianum Præfatio :* « Jam omnia attingenda, quæ Græci τὰς ἐγκυκλοπαιδείας vocant. » La dernière édition du *Thesaurus* d'H. Estienne appelle ce mot *vox nihili*. Cela est trop sévère peut-être. Il est certain pourtant que la vraie forme serait plutôt ἐγκυκλιοπαιδεία. Mais le moyen de corriger, en français du moins, un usage aujourd'hui universel?

générer dans nos écoles, l'usage des mots grecs se répandra de plus en plus dans notre langue. Les noms de *Philalèthès* et d'*Alèthophile* figureront au titre de maint écrit pseudonyme ; les termes de physique, d'astronomie et de mathématiques, empruntés avec raison au vocabulaire d'Aristote, d'Hipparque et d'Euclide, deviendront souvent d'un usage commun, même chez nos littérateurs (1). Vainement combattus par quelques esprits délicats, ils se multiplieront chez nous avec le progrès des idées et le développement du langage, si bien qu'aujourd'hui même, après tant de réformes et de révolutions, nous renonçons à combattre cette invasion de l'hellénisme ; nous serions heureux de pouvoir seulement la contenir et la régler.

(1) Voir l'article *Sur les langues* dans les *Conseils* de Voltaire *à un journaliste*, t. XXXVII, p. 389, éd. Beuchot.

VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

LA TRADITION CLASSIQUE DANS LA PASTORALE ET DANS L'APOLOGUE.

Préceptes de Boileau et de Batteux sur la Pastorale. — Stances de Racan. — La mythologie classique et le style de la mythologie dans notre littérature. — Santeuil et P. Corneille. — Le sentiment de la nature chez nos grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle. — L'Apologue chez les anciens; ce qu'il a gagné, ce qu'il a perdu en se perfectionnant chez les modernes.

Qu'il est difficile au plus grand écrivain de concilier avec l'invention et le naturel les souvenirs et les leçons d'une éducation savante ! Nous avons vu combien de fois l'originalité de notre génie national a souffert des progrès mêmes que nous faisions depuis le seizième siècle dans la connaissance de l'antiquité; nous l'allons voir mieux encore.

S'il y a un genre de composition où doivent dominer le naturel et même la naïveté : c'est le genre pastoral. Rien qu'à lire les vers de Boileau :

Telle qu'une bergère au plus beau jour de fête, etc.,

on devine que, sous Louis XIV, l'idylle, la bergerie, la pastorale, comme on voudra l'appeler, étaient loin de ce naturel. La parure dont Boileau embellit ses préceptes laisse trop bien voir qu'il n'a guère le sentiment des choses mêmes qu'il nous recommande. Le jardin d'Auteuil, dont *Antoine* était le *gouverneur*, n'avait, je pense, ni beaucoup d'ombrages, ni des prés bien fleuris, ni de larges horizons. C'est peut-être « au coin d'un bois » que Boileau trouvait sa rime, mais je crois vraiment qu'il n'avait garde de s'y engager. Les avenues d'un jardin aligné par Le Nôtre conviennent à son allure volontiers grave et régulière. Il faudra bien du temps pour que la poésie française se hasarde à d'autres errements. Cent ans après Boileau, le bon abbé Batteux, qui refait en une prose languissante l'*Art poétique* du maître, dont il a été aussi le commentateur (1), traite de la Pastorale en homme qui n'a jamais vu ni les champs ni les bergers (2). Il blâme l'églogue allégorique, jadis si florissante, « qui consiste à travestir en bergers des personnages qui ne le sont point, et qui est une finesse de l'artiste plutôt qu'un objet de l'art ». Mais, cette part faite à la critique, il revient aux distinctions savantes, il reconnaît une pastorale épique ou simplement narrative, une églogue dramatique, enfin un genre mixte qui unit le drame à la narration. Pour lui, « les bergers sont des hommes en société

(1) *Les Quatre Poétiques* (Aristote, Horace, Vida et Boileau. Paris, 1771, 2 vol. in-8°).

(2) *Principes de littérature*, t. II, faisant partie du *Cours de belles-lettres*, publié pour la première fois en 1747 et 1748.

qu'on y présente avec leurs intérêts et par conséquent avec leurs passions plus douces et plus innocentes que les nôtres, il est vrai, mais qui, ayant les mêmes objets et le même fonds, peuvent prendre toutes les mêmes formes, quand elles sont entre les mains des poëtes. Les bergers peuvent donc avoir des poëmes épiques, comme l'*Athys* de Segrais ; des comédies, comme les *Bergeries* de Racan ; des tragédies, des opéras, des élégies, des églogues, des idylles (1), des épigrammes, des inscriptions, des allégories, des chants funèbres, etc., et ils en ont effectivement. » Tous ces développements n'empêchent pas la pastorale de devenir languissante et monotone, si on ne la fait « sortir de son monde pour entrer dans le nôtre et y prendre des passions violentes ». Or ces nouveautés sont des hardiesses, nécessaires peut-être « dans des entreprises de longue haleine », mais plus dangereuses encore qu'elles ne sont nécessaires. Dans les convenances du genre, les bergers ont le caractère des lieux où on les place. « Les prés y sont toujours verts, l'ombre y est toujours fraîche, l'air toujours pur. De même les acteurs et les actions doivent avoir la plus riante douceur. Cependant, comme leur ciel se couvre quelquefois de nuages, ne fût-ce que pour varier la scène

(1) Remarquer le singulier sort de ces deux mots : *églogue*, *ecloga*, ἐκλογή, d'abord « morceau détaché » ou « qui peut être détaché » ; les satires d'Horace ont jadis porté aussi ce nom ; — *idylle*, εἰδύλλιον, « petite pièce » ou « petit tableau », mot qui s'applique aussi bien aux petits poëmes de l'Anthologie. Comme la poésie, la langue de la poétique se subtilise par des distinctions souvent inutiles.

et renouveler par quelque rosée le vernis des prairies et des bois, on peut aussi mêler dans leur caractère quelques passions tristes, ne fût-ce que pour relever le goût du bonheur et assaisonner l'idée du repos. » On le voit, cette nature que dépeindra le poëte bucolique, c'est une sorte d'Arcadie française qu'on chercherait vainement dans aucune province du midi ou du nord, qui n'offre pas même les traits particuliers à ces bords du Lignon, à ces campagnes du Forez, si familières aux héros de D'Urfé. Les bergers ici sont imaginaires comme les campagnes qu'ils habitent. « Ils doivent être délicats et naïfs, et en même temps montrer du discernement, de l'adresse, de l'esprit même, pourvu qu'il soit naturel. Ils doivent être contrastés dans leurs caractères, au moins en quelques endroits; car, s'ils l'étaient partout, l'*art paraîtrait*. » Comme si, en vérité, l'art ne paraissait pas déjà trop dans ce dessin de personnages automates que, pour obéir à Batteux, le poëte fera vivre et mouvoir! Il ne suffit pas de recommander le naturel et la nature, il faudrait les prendre tels qu'ils sont et ne les pas farder pour le besoin d'une théorie. Mais poursuivons : « Les bergers doivent être tous bons moralement (1). Un scélérat, un fourbe insigne, un assassin, seraient déplacés dans une églogue. » Nous voici bien avertis que la maréchaussée doit faire bonne garde autour d'une bergerie française, pour que le poëte n'y puisse trouver que des personnages convenables. « Un berger offensé doit s'en pren-

(1) Ceci rappelle un précepte d'Aristote sur les héros de tragédie, *Poétique*, c. xv.

dre à ses yeux, ou bien aux rochers ; ou bien faire comme Alcidore (chez Racan), se jeter dans la Seine, sans toutefois s'y noyer tout à fait. » Nouvel avis aux autorités du village, pour qu'il y ait toujours sur les bords de l'eau, soit des arbres où Alcidore se rattrape, soit un nageur obligeant pour le sauver de l'infraction qu'il allait faire aux lois du genre bucolique. Mais c'est peut-être discuter trop longuement une poétique fastidieuse, qui n'annonce et ne pouvait guère produire que de fastidieux poëmes. Je ne sais pas, à vrai dire, si, au temps où Batteux écrivait ces doctes puérilités (c'était l'année même où Montesquieu publia l'*Esprit des Lois*), on jouait des pastorales ailleurs qu'à l'Opéra. L'honnête chevalier de Florian n'avait pas encore pris en main sa flûte et sa houlette, et, quant aux pastorales d'autrefois, Racan, Segrais et Mme Des Houlières nous sont la meilleure preuve de la vanité des préceptes qui nous présentent la poésie bucolique comme une œuvre de composition savamment ordonnée, en présence d'une nature factice, avec une société de faux bergers. Tout ce qu'il y a de gracieux dans ces trois poëtes est ce qu'ils ont décrit sans songer à des règles qu'avaient ignorées les anciens. Pour ma part, je donnerais toute la Bergerie dramatique de Racan pour les stances qui en forment la préface :

Tirsis, il faut penser à faire la retraite.
La course de nos jours est plus qu'à demi faite,
L'âge insensiblement nous conduit à la mort.
Nous avons assez vu sur la mer de ce monde

Errer au gré des flots notre nef vagabonde;
Il est temps de jouir des délices du port.

. . . . . .

O bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire
Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,
Et qui, loin retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A selon son pouvoir mesuré ses désirs!

Et ce qui suit, sur le même ton de douceur et de simplicité décente (1). Voilà bien la tendre voix d'un Virgile français :

Flumina amem silvasque inglorius. O ubi campi,
Sperchiusque, etc.

Un sentiment délicat des charmes de la nature; le dégoût du monde et de ses vanités, mais un dégoût sans haine et sans colère contre les hommes; rien encore de cette mélancolie maladive et raffinée que Rousseau, puis Chateaubriand, devaient, chez nous, mettre à la mode. Une seule fois, que je sache, au dix-septième siècle, il s'est trouvé un critique pour soutenir que la mélancolie est la cause naturelle du génie poétique et de toutes les grandes productions de l'entendement humain; que, par conséquent, les Italiens et les Espagnols doivent mieux réussir dans la haute poésie, parce qu'ils sont plus sérieux et plus mélancoliques (2). Ces idées d'un écrivain d'ailleurs

(1) Une médiocre pièce du père Lemoine sur le même sujet (Xe *Lettre morale*) : « De la vie champêtre, » fait bien ressortir le mérite de Racan.

(2) Aug. Nicolas, *Dissertation sur le génie poétique* (Paris,

obscur, et qu'il n'a pas même appuyées, comme il le pouvait à quelques égards, sur l'autorité d'Aristote (1), n'ont pas eu d'écho en France avant le temps où la philosophie, rompant avec le dogme religieux, livra tant d'âmes ébranlées à de si douloureux combats.

Quant au style de Racan, dans cette charmante page, s'il garde quelque chose du coloris antique, c'est dans une juste mesure, où il était alors bien difficile de s'arrêter sous la fâcheuse influence de l'air des salons et du pédantisme érudit. Ceci touche à une question générale que je voudrais éclaircir.

Jadis, par un travail naïf de l'imagination populaire, les noms de tous les phénomènes de la nature devinrent, chez les Hellènes, des noms de divinités, et le Grec s'habitua de bonne heure à concevoir sous cette forme le jeu des éléments, la vie des plantes et celle des animaux. Le Silène, les nymphes, les naïades et les dryades ne sont point un merveilleux inventé pour les besoins de la poésie; ils sont les termes les plus simples et les plus naturels dont se pût servir le poëte pour exprimer dans leur détail les phénomènes du monde physique, et il en fut ainsi tant que la philosophie n'eut pas habitué l'homme à contempler les choses dans leur pleine réalité, à les dé-

1693, in-4°). On attribue à La Mesnardière (est-ce le même que l'auteur de la *Poétique?*) un *Traité de la mélancolie* (La Flèche, 1635) dont le sujet est plutôt théologique et médical, puisque l'auteur y discute la question « si la mélancolie est cause des effets que l'on remarque dans les possédés de Loudun ».

(1) *Problèmes*, XXX, 1.

signer par des mots propres, qui les peignent sans aucun mélange de fables. Depuis que notre pensée a pris des habitudes de sévérité philosophique, la poésie elle-même et surtout la poésie de la nature ont dû changer de langage. L'attirail du vocabulaire mythologique n'est plus qu'un embarras pour le poëte ; s'il veut peindre les bois et les campagnes avec leurs habitants, il n'a rien de mieux à faire que de les observer lui-même, au lieu de les regarder par les yeux de Théocrite ou de Virgile. Quand les théologiens grondaient Santeuil pour vouloir perpétuer chez nous cet innocent paganisme de langage, Santeuil n'avait pas de peine à se défendre. Excellent poëte, mais en latin, il suivait une tradition bien naturelle en ornant ses vers de toutes les gracieuses images de la mythologie grecque et latine. On sourit un peu aujourd'hui à voir Bossuet le reprendre gravement de s'être permis d'employer le nom païen de *Pomona* dans une pièce sur les jardins (1); puis Santeuil s'humilier et faire amende honorable, puis Bossuet pardonner à son repentir, comme s'il s'agissait d'une proposition suspecte de jansénisme. Cette querelle à propos des Fables, qui durait depuis longtemps, nous a valu une Défense des Fables dans la poésie, dont Corneille a traduit les beaux vers latins (2) en vers français quelquefois dignes de l'auteur du *Cid* et du *Menteur :*

(1) Santolii *Opera*, p. 27, 271-276, éd. 1698. Les pièces de cette petite affaire sont plus au complet dans l'édition de 1729, t. II, p. 197 et suiv.

(2) P. 182, éd. 1698; t. II, p. 186, éd. 1729.

Quoi? bannir des enfers Proserpine et Pluton?
Dire toujours « le Diable » et jamais « Alecton? »
Sacrifier Hécate et Diane à la Lune,
Et dans son propre sein noyer le vieux Neptune?
Un berger chantera ses déplaisirs secrets
Sans que la triste Écho répète ses regrets?
Les bois autour de lui n'auront point de Dryades?
L'air sera sans Zéphyrs, les fleuves sans Naïades,
Et par nos délicats les Faunes assommés
Rentreront au néant dont on les a formés?
Pourras-tu, Dieu des vers, endurer ce blasphème(1)?

La défense est d'un tour piquant. Le « Dieu des vers », en effet, garda longtemps encore son aimable cortége de déités. Au fond pourtant, les « délicats » avaient raison. Un jour devait venir où la grande poésie française répudierait les mensonges du vieux symbolisme comme les puériles lenteurs de la périphrase (2), et ce n'était pas seulement la religion, c'étaient le bon sens et le bon goût qui devaient achever cette réforme de notre langue poétique. Nous croyons bien, comme on le croyait alors, que la nature parle au poëte observateur autrement qu'au vulgaire. Santeuil loue fort élégamment La Quintinie d'avoir vu dans les champs ce que n'y voyaient pas les simples campagnards (3). Nous croyons de même

(1) *Œuvres* de P. Corneille, éd. Ad. Regnier, t. X, p. 236.

(2) La *Poétique* de De Laudun (1598) est le plus ancien ouvrage où je voie la périphrase recommandée comme un ornement poétique (IV, 9, p. 164).

(3) ..... Cui se natura videndum
Omnino exhibuit, nondum intellecta colonis.
(Santeuil, *Pomona in agro Versaliensi*, p. 90, éd. 1698.)

que la nature révèle au véritable artiste des harmonies et des beautés inaperçues du peuple. Mais ce que l'artiste ajoute à l'observation populaire est quelque chose de plus intime et de plus vrai ; il ne l'emprunte pas aux vieux livres, il le tire du propre fonds d'une âme touchée par les grands spectacles de la vie. La vraie poésie de la nature a changé de langage et de méthode. Aujourd'hui le symbolisme hellénique et romain, en s'interposant entre nous et la nature, nous empêche de la bien sentir et nous gêne pour la bien peindre.

Les mêmes réflexions peuvent éclairer une question qu'on a souvent discutée : si les Grecs connaissaient le sentiment de la nature tel que nous l'entendons aujourd'hui. En réalité, toute la mythologie grecque n'est-elle pas, à elle seule, l'expression la plus vive et la plus variée du sentiment de la nature chez le peuple grec, à travers les diverses phases de sa vie héroïque et religieuse ? Que si l'on cherche maintenant chez ce peuple une autre manière d'observer et d'exprimer les harmonies, les beautés du monde extérieur, les luttes violentes ou le jeu régulier des éléments, il faut reconnaître que ce genre de description est très-rare dans ce qui nous reste de la littérature grecque. La méthode austère d'Aristote dans le traité *du Ciel* et dans les *Météorologiques* (1) ne répond guère à l'idée que nous cherchons. Quelques belles pages de Platon y répondraient mieux,

(1) Le traité *du Monde*, où les descriptions ont quelque chose de plus animé, n'est point d'Aristote; on s'accorde aujourd'hui à le reconnaître.

sans nous satisfaire pleinement; quelques pages délicates, mais un peu fardées, de deux sophistes, Élien (1) et Libanius (2), ne sont écrites que pour l'exemple et l'amusement des écoliers ; les lecteurs sérieux recherchent une plus juste alliance du dessin et du coloris.

Lucrèce, chez les Latins, a vraiment ouvert une voie nouvelle à la description de la nature. Il saisit dans sa pure abstraction la doctrine épicurienne, et, l'explication qu'elle donne du monde matériel, il l'anime d'une admirable poésie, sans presque user pour cela des métaphores mythologiques. C'est à peine si Pline, dans sa prose descriptive, sera plus sévère, à cet égard, que ne l'a été Lucrèce. Chez lui, d'ailleurs, l'emphase et la déclamation gâtent d'ordinaire les plus vraies beautés de conception et de sentiment. La tradition de ce genre descriptif se perpétue dans la littérature par les homélies des Pères de l'Église sur l'Œuvre des six jours, qui passent de bonne heure dans notre langue, par les imitations que nous en donnent (sans parler ici des vers de Du Bartas) P. Charron et, quelques années plus tard, Duguet, l'un des plus pieux et des plus aimables esprits de l'école de Port-Royal. Ce ne sont là que des essais, que des ébauches, mais où se marquent du moins la sincérité de l'observation et celle des

(1) *Histoires variées*, III, 1.

(2) Ἐκφράσεις, t. IV, p. 1066, éd. Reiske. Cet exercice avait sa place régulière dans les écoles de rhétorique. Voir Théon, *Progymnasmata*, c. XI, p. 239 (éd. Walz, au tome I des *Rhetores græci*).

impressions personnelles. Bossuet et Fénelon, ce dernier surtout, traiteront le même sujet avec plus de développement, pour en tirer les preuves de l'existence de Dieu. L'étude seule du ciel inspire un bien ingénieux écrit à Fontenelle, la *Pluralité des mondes*. Mais, à vrai dire, l'objet de Fontenelle, en ce charmant ouvrage, est moins de toucher et d'émouvoir que d'éveiller chez les esprits ignorants et paresseux une juste curiosité pour l'astronomie.

On s'est souvent plaint de ce que la société du temps de Louis XIV n'aimait point la nature. Si aimer la nature c'est la comprendre dans sa plénitude et sa variété avec la science inventive d'un Newton ou l'érudition universelle d'un Humboldt, cette noble passion a en effet manqué aux Français du dix-septième siècle. Mais il y a une façon plus modeste de comprendre et d'aimer la nature, d'entrer avec elle dans une sorte de commerce journalier par la vie des champs et des bois, et cette façon est à la portée du citadin comme du gentilhomme dans son château. A ce point de vue, qui dira que Mme de Sévigné n'aimait pas, ne sentait pas la nature, elle qui en a souvent dessiné d'un trait rapide tant d'aimables et frais croquis? Ce sentiment se montre aussi dans quelques pages du *Télémaque* et jusque dans les petits exercices que Fénelon composait pour l'usage de son royal élève. Au début même du siècle, un poëte inégal mais fécond, que le rude bon sens de Boileau a pour jamais discrédité, Saint-Amand, mêle à la confusion de ses nombreux écrits je ne sais combien de pages, ou tout au moins de traits qui montrent une âme fa-

cilement émue par les beautés du monde extérieur. Dans sa vie aventureuse, il avait beaucoup couru le monde et sur terre et sur mer. Ses nombreux écrits abondent en souvenirs de ces voyages, et ses souvenirs sont quelquefois d'une saisissante vivacité. Il y a plus, cette « idylle héroïque », qu'il intitula le *Moïse sauvé*, et à laquelle il a si longtemps et si vainement travaillé, ce qui la rend surtout ridicule, c'est l'abus des descriptions, presque toutes déplacées là où l'auteur les insère, mais qui, lues isolément, ne manquent pas toujours de mérite (1). La Fontaine, enfin, n'était-il pas à sa manière un véritable amant de la nature? Il n'en a jamais fait profession, je le sais; mais La Fontaine aime peu les grandes théories et les grandes promesses. Chez lui la passion même a quelque chose d'insouciant et de calme, comme la critique a des façons indulgentes et douces. On ne reconnait pas moins pour cela chez lui une âme singulièrement sensible aux douceurs de la campagne; maints traits en témoignent dans ses vers et même dans sa prose. Lisez, par exemple, certaine lettre à Mme de La Fontaine, sa femme, durant un voyage qu'il fit de Paris en Limousin. Le bonhomme n'était pas un voyageur à la manière de Saint-Amand; ce voyage fut, je crois, sa plus lointaine

(1) Je m'en suis tenu pour ce jugement aux extraits que je lisais dans un chapitre de M. Phil. Chasles (*Études sur l'Espagne*, p. 305 et suiv.). Le moyen de recourir toujours à ces nombreux et volumineux origiuaux? D'ailleurs M. Chasles n'écrit pas en panégyriste; il montre les mauvais comme les bons côtés de son auteur.

escapade, et il s'arrêta pour respirer à deux lieues de Paris, près de Clamart. Que de fraîcheur et de franc coloris dans ces dix lignes de sa lettre (1)! « Le jardin de Mme C. mérite aussi d'avoir sa place dans cette histoire..... Souvenez-vous de ces deux terrasses que le parterre a en face et à la main gauche, et des rangs de chênes et de châtaigniers qui les bordent. Je me trompe bien si cela n'est beau. Souvenez-vous aussi de ce bois qui paroît en l'enfoncement avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles; les arbres n'en sont pas si vieux, à la vérité, mais toujours peuvent-ils passer pour les plus anciens du village, et je ne crois pas qu'il y en ait de plus vénérables sur la terre. Les deux allées qui sont à droite et à gauche me plaisent encore; elles ont cela de particulier que ce qui les borne est ce qui les fait paroître plus belles. » Ne voilà-t-il pas un charmant paysage, esquissé de main de maître, en quelques traits, sans oublier le trait de mœurs, la présence de l'homme en quelque coin du tableau? Il est ici simplement indiqué par cette allusion aux anciens du village. Les Fables offrent mainte scène d'une perfection pareille. Quant aux animaux qui peuplent les bois et les forêts, je ne crois pas que La Fontaine les ait étudiés en naturaliste. Un homme d'esprit a voulu démontrer naguère que le fabuliste les connaissait mieux que Buffon (2). Avec de l'esprit et du

(1) C'est la quatorzième du recueil; elle est datée de Clamart, 25 août 1663.

(2) Damas-Hinard, *La Fontaine et Buffon* (Paris, 1861, in-12).

savoir-faire, on peut donner de l'apparence à tous les paradoxes. Ce que le fabuliste connaissait à merveille, c'est l'homme, qu'il cache le plus souvent sous le personnage des plantes et des bêtes. Là il est observateur et peintre incomparable.

Mais doit-il quelque chose de ses vertus à l'imitation des auteurs anciens? Quant aux écrivains grecs, je dirais volontiers que s'ils lui ont appris quelque chose, c'est à se passer d'eux. Il goûtait fort Platon, et il s'est exercé à en traduire quelques pages; les Latins étaient plus abordables à sa paresse, et, partant, lui devinrent plus familiers. Mais Grecs et Latins le laissent parfaitement libre en sa façon d'écrire, si bien que, de tous les écrivains de son temps, c'est celui qui reste le plus près de notre vieux gaulois, de sa malice et de sa naïveté; n'était son goût exquis, on le croirait un pur disciple de Villon et de Marot. Au reste, le genre où il excelle, l'apologue en vers, est précisément celui où les exemples grecs pouvaient le moins guider un écrivain français. Le seul poëte fabuliste de la Grèce, Babrius, n'était alors connu que par de rares fragments qu'aucun philologue n'avait encore réunis, et par les informes quatrains qui portent le nom de Gabrias, altération probable de celui de Babrius. Il n'y a pas vingt-cinq ans qu'on a retrouvé les cent vingt fables ou environ du recueil original, dont quelques-unes sont vraiment dignes de comparaison avec celles de La Fontaine (1). Notre fabuliste vient de retrouver ainsi un

(1) Voir plus bas l'Appendice.

rival imprévu dans un versificateur de date encore incertaine, mais qui mériterait d'appartenir aux temps classiques de la Grèce. *Le Lion malade et les Animaux*, *le Renard et les Raisins*, chez l'auteur grec, valent au moins les fables correspondantes chez La Fontaine; *les Deux Rats* du premier dépassent de beaucoup *le Rat de ville et le Rat des champs* (1), une des plus faibles du fabuliste français. Mais enfin, en 1666, La Fontaine ne lisait d'autre rédaction des apologues ésopiques que celle de Planude, avec les imitateurs latins, comme Phèdre et Aviénus. Ces derniers lui fournissent çà et là quelques idées, quelques expressions heureuses; le plus souvent un court et simple récit en prose s'anime sous sa main et devient un drame, un tableau achevé. Tout est dit sur cet art merveilleux de La Fontaine; qu'ajouter ici aux récentes leçons d'un maître comme M. Saint-Marc Girardin (2)? Après tout ce que j'ai lu et entendu sur ce sujet, je n'ai guère à exprimer qu'un scrupule d'helléniste et d'historien.

De même que les fables métriques de Babrius sont adressées au fils d'un roi, celles de La Fontaine le sont à un dauphin de France. Phèdre et Aviénus furent aussi des poëtes de cour, ou tout au moins de haute société. C'est dire que l'apologue, entre leurs mains, a perdu son caractère primitif. Il n'est plus la petite leçon de morale populaire imaginée par le vieil Ésope, livrée, sous sa plus simple expression, à la mémoire du premier venu, circulant ainsi à travers le monde et

(1) Fables 19, 103 et 108, éd. Boissonade.

(2) *La Fontaine et les fabulistes*, Paris (1867, 2 vol. in-8°).

de siècle en siècle, sans forme arrêtée, passant quelquefois dans les vers d'Hésiode ou d'Ibycus, ou dans la prose d'Hérodote, mais demeurant d'ordinaire la propriété commune. L'apologue indien, l'apologue chinois, souvent plus ancien que celui d'Ésope, appartient, en tout cas, au même âge de l'esprit humain, âge d'invention naïve, presque impersonnelle. Il exprime la sagesse des pauvres gens; il l'exprime avec malice parfois, mais toujours sans le moindre souci des effets dramatiques. En se raffinant par l'analyse des situations et des caractères, par la recherche du style; en se fixant sous la forme précise d'une composition littéraire, il s'éloigne de son naturel comme de ses origines. La Fontaine, sans trop le savoir, a pris soin lui-même de marquer pour nous cette distance des deux genres; sa *Vie d'Ésope* d'après Planude, qu'il croyait à tort être d'un auteur ancien, nous offre une image assez fidèle de la société asiatique au temps où y vivait l'Ésope de la tradition; c'est là une très-bonne préface aux rédactions toutes nues et toutes prosaïques de ces vieux apologues, mais qui conviendrait mal aux fables savantes d'un Babrius ou d'un Phèdre, et qui convient moins encore à celles du moraliste français. On a dit que rien ne ressemblait moins à une tragédie grecque qu'une tragédie française sur un sujet grec; je dirais volontiers que rien ne ressemble moins au véritable apologue ésopique qu'une fable d'Ésope « mise en vers par M. de La Fontaine ». Qui oserait s'en plaindre? Je m'en garderais pour ma part; mais, après m'être si doucement amusé à lire le *bonhomme*,

je reviens volontiers à quelques pages du recueil ésopique. Chacun sait que le texte en a fort varié à travers tant de siècles, que les rédactions parvenues jusqu'à nous sont souvent divergentes pour le fond, incorrectes pour le style. Qu'importe? c'est la preuve même de leur constante popularité (1). Certes, La Fontaine a été cent fois réimprimé, annoté par les savants à l'usage des curieux; il a été abrégé, simplifié à l'usage de l'enfance; il le sera encore et vivra autant que notre langue. Mais, dans leur antique et mobile rédaction, les apologues ésopiques ont traversé vingt siècles avant d'être fixés par l'imprimerie, et l'imprimerie, en les fixant d'une manière plus durable, ne les a pas aussitôt bannis de la mémoire du peuple (2). Vingt fois traduits dans toutes les lan-

(1) Cette tradition de l'apologue oriental dans sa simplicité, qu'on pourrait dire ésopique, a été particulièrement étudiée par M. A. Wagener dans un mémoire publié par l'Académie de Belgique (1852, tome XXV, des Mémoires présentés par des savants étrangers).

On pourra lire aussi les deux recueils intitulés : *Hitopadésa ou l'Instruction utile* (traduction de M. Lancereau, Paris, 1855, in-12, Bibl. Elzévirienne), et *les Avadanas, Contes et Apologues indiens inconnus jusqu'à ce jour*, etc., de M. Stanislas Julien (Paris, 1859, 2 vol. in-12); enfin les *Études sur la Fontaine, ou Notes et excursions littéraires sur ses fables*, par P.-L. Solvet (Paris, 1812, in-8°); et la thèse de M. P. Soullié, *La Fontaine, et ses devanciers, ou Histoire de l'Apologue jusqu'à la Fontaine inclusivement*, Paris (1861, in-8°).

(2) Noël du Fail, *Propos rustiques et facétieux* (1548) c. 2, mentionne, parmi les livres que le vigneron Roger Bontemps, ancien maître d'école, lisait aux habitants de son village, le Calendrier des Bergers, *les Fables d'Ésope*, etc.; et au chap. 5, il nous représente le bonhomme Robin, charpentier, disant, le

gues du moyen âge, transformés selon le besoin des peuples et selon le génie de maints fabulistes populaires, ils avaient eu bien avant les poëtes savants, ils ont conservé après eux et au-dessous d'eux une célébrité qui vaut bien la gloire littéraire, si l'on pense que le talent et même le génie n'ont pas de meilleur emploi ni de plus désirable succès que d'amuser les hommes en les instruisant.

soir, à sa famille assemblée autour du feu « le conte de la Cigogne, du temps que les bêtes parloient, ou comme le renard déroboit le poisson, comme il fit battre le loup aux lavandieres, lorsqu'il l'apprenoit à pêcher; comme le chat et le chien alloient bien loin; du lion, roi des bêtes, qui fit l'âne son lieutenant et voulut être roi du tout; de la corneille qui en chantant perdit son fromage, etc. » Il serait intéressant de suivre cette veine de tradition populaire.

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

INFLUENCES DIVERSES DE L'HELLÉNISME SUR L'ESPRIT FRANÇAIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Affaiblissement général des études grecques.— Comment, néanmoins, l'esprit grec continue de se propager dans notre littérature. — Rollin considéré comme historien de l'antiquité. — Une page de Bougainville. — La critique appliquée à l'histoire de la Grèce.— Mably, Corneille de Pauw, Voltaire, Rousseau et Condillac. — L'érudition et le bel esprit. — Les voyages en Grèce de Guys, de Choiseul-Gouffier et de Villoison. — Coup d'œil sur les traducteurs et les commentateurs des écrivains grecs à la fin de ce siècle.

J'ai combattu plus haut l'opinion de ceux qui placent au milieu même du dix-septième siècle la première décadence des études grecques dans notre pays. Mais, dès les commencements du dix-huitième, on ne peut, hélas ! la méconnaître, et Rollin, à lui seul, en est un témoin par les efforts qu'il fait pour la combattre. A partir de ce moment les témoignages abondent dans le même sens; il nous suffira d'en noter quelques-uns.

Voltaire, en 1737, écrit dans ses *Conseils à un*

journaliste : « Il est triste que le grec soit négligé en France ; mais il n'est pas permis à un journaliste de l'ignorer. Sans cette connaissance, il y a un grand nombre de mots français dont il n'aura jamais qu'une idée confuse, etc. » Et ce conseil ne fut guère entendu. En 1753, le P. Berthier, jésuite, écrit à l'abbé Dubreüil, qui préparait alors des travaux sur Hésiode et sur l'Anthologie : « Je souhaite que votre projet réussisse dans un siècle si ennemi de l'étude de l'antiquité et de toute bonne littérature. Cela fait des progrès sensibles, et dans trente ans personne ne saura lire le grec. Je parle de cette capitale, qui donne le ton à tout le reste, etc. (1). » La prédiction ne s'est pas tout à fait accomplie ; mais la société parisienne y aida de son mieux. Sans parler du « marquis de la Jeannotière », qui n'apprit pas même le latin, par cette belle raison « que l'on parle beaucoup mieux sa langue quand on ne partage pas son application entre elle et les langues étrangères » (2), nous savons par les Mémoires de Mme d'Épinay (3) avec quel sans façon on dispensait du grec un jeune gentilhomme, appelé pourtant à figurer dans le meilleur monde des académiciens et des encyclopédistes. L'Université se laissait atteindre par l'esprit frivole du siècle, et ne le combattait plus qu'avec mollesse.

(1) Lettre inédite, appartenant à M. Ricard, ancien inspecteur de l'Académie de Grenoble. Une copie m'en est obligeamment communiquée par M. Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

(2) Voltaire, *Jeannot et Colin.*

(3) *Mémoires de madame d'Épinay*, éd. P. Boiteau (Paris, 1863, in-8°), t. I, p. 214 et suiv.

Dans ses colléges, « on ne commençait pas le grec avant la troisième, et l'on ne donnait guère, chaque jour, à cette étude qu'une demi-heure ou trois quarts d'heure au plus (1). » Dans un de ses excellents mémoires dont le recueil présente un tableau si intéressant de l'état des choses et des controverses sur cette matière après la suppression des jésuites, le président Rolland écrit que « l'Université proteste que la langue grecque est toujours en honneur dans ses écoles, et qu'on l'y fait marcher d'un pas égal avec la langue latine. » Mais il ne sait comment « concilier de pareilles protestations avec l'ignorance profonde où sont de la langue grecque la plupart des jeunes gens qui fréquentent les classes, avec les plaintes que l'Université elle-même fait de cette faiblesse, avec le vœu qu'elle forme pour que ses statuts soient, sur cet objet, renouvelés, etc. » La principale cause du mal tient, selon lui, à ce que les écoliers sont libres de suivre les leçons de grec, et que « ces instructions surabondantes, et bornées à une partie de la classe, doivent être négligées par le profes-

(1) *Lettre où l'on examine quel plan d'études on pourrait suivre dans les écoles publiques* (sans lieu ni date, mais publié vers 1770), p. 20-21. L'auteur ajoute que le grec est « presque inconnu dans la province », et, en effet, pour citer un exemple, Marmontel, à en juger par ses *Mémoires*, paraît n'en avoir pas appris un mot dans le petit collége où il fut élevé. Un cahier que j'ai sous les yeux, cahier d'un élève de *seconde*, dans je ne sais quel collége, mais daté de 1774, confirme ces témoignages et ces inductions. Les versions grecques dont l'écolier nous donne le texte sont très-courtes, choisies dans les classiques parmi des pages d'une facilité presque élémentaire.

seur (1). » L'institution d'un *Concours pour l'agrégation* (1766), où l'explication des auteurs grecs (2) avait une place assez considérable, dut remédier un peu au mal signalé par le savant magistrat, et qui se faisait sentir dans les provinces plus encore qu'à Paris ; cette institution ne réussit pas à le guérir. Cependant, chose singulière, qui prouve bien l'heureuse activité de l'esprit français, malgré l'affaiblissement de ces études (3), jamais les idées grecques n'ont plus vivement préoccupé l'opinion que durant ce siècle, et même, dans l'éducation publique, il y eut alors à cet égard une sorte de progrès.

Et d'abord, l'histoire ancienne a peu à peu renouvelé ses méthodes en même temps qu'elle a pris place dans l'enseignement secondaire. Suivant un usage qui remonte aux écoles mêmes des grammairiens et des rhéteurs de l'antiquité, l'histoire ne figurait pas dans le cadre des humanités. En France, comme jadis à Athènes et à Rome, le professeur de grammaire ou de rhétorique devait savoir un peu d'histoire pour bien expliquer les auteurs classiques à ses élèves et pour leur donner, au besoin, des notions relatives aux matières de vers, de narrations ou

(1) *Recueil de plusieurs ouvrages de M. le président Rolland* (Paris, 1783, in-4°), p. 124-126.

(2) Même *Recueil*, p. 186, 228, etc. On remarquera, du reste, que cette première *agrégation*, dont les actes se trouvent dans les Archives de l'Université de Paris, registres 88 et suiv. (Bibliothèque de la Sorbonne), n'est pas tout à fait semblable à notre agrégation d'aujourd'hui.

(3) Les articles *Grec* et *Grec moderne*, dans l'Encyclopédie, témoignent d'une grande ignorance du sujet.

de discours. Fleury, tout en prêchant l'utilité de cette étude pour former l'esprit de la jeunesse, ne demande pas qu'on en expose aux enfants beaucoup plus que les principes (1). Bossuet, vers le même temps, faisait rédiger au dauphin un abrégé de l'histoire de France, et il écrivait pour ce jeune prince le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais c'était là une exception. Après Bossuet, je vois Fénelon prendre toute sorte de détours pour enseigner les faits et la morale de l'histoire au duc de Bourgogne : c'est l'objet principal de ses charmants et instructifs *Dialogues des morts*. Il est bien plus réservé encore pour l'éducation des filles, et il borne, en ce qui les concerne, l'enseignement à un choix de récits empruntés à l'histoire sainte (2). D'autres manuels à l'usage des élèves et des maîtres pouvaient circuler alors dans le monde (3); mais aucun n'était imposé dans les classes par le règlement. Rollin, si je ne me trompe, est le premier qui propose à l'enseignement public une idée plus étendue et plus relevée de l'histoire; il est le premier de nos écrivains savants qui ait tenté

(1) *Choix des Études*, chap. XXX : « On ne peut commencer trop tôt à donner aux enfants les principes de l'histoire. En même temps qu'on leur *contera* les faits qui servent de fondement aux institutions de la religion, il faut leur *conter* aussi ceux que l'on trouvera dans l'histoire les plus grands, les plus éclatants, les plus agréables et les plus faciles à retenir. »

(2) Paris, 1687. Le titre seul de son chapitre VI est expressif à cet égard : *De l'usage des histoires pour les enfants.*

(3) Par exemple, celui du père Thomassin, de l'Oratoire, *Méthode pour étudier et enseigner les histoires profanes*, publié l'année même où mourut l'auteur (1695).

d'exposer en un tableau d'ensemble toute l'histoire ancienne à l'intention de la jeunesse, et qui s'occupe formellement de cet objet dans un Traité des études. Assurément Rollin aime l'antiquité, et, par quelques côtés, il l'a très-bien comprise. Tout ce qu'il a écrit montre un art délicat d'étudier les historiens grecs et latins en vue de l'éducation morale; cela respire un parfum charmant d'affection pour la jeunesse et d'honnêteté. Mais, s'il veut toujours être vrai, il n'y réussit pas toujours; on aimerait une manière plus franche que la sienne d'exposer les choses et d'en tirer la leçon morale. Ainsi il ne paraît guère de différence entre Hérodote, Thucydide et Xénophon, dans les récits que Rollin leur emprunte : c'est là une sorte d'infidélité dont il n'a pas conscience, et qu'il serait injuste de lui reprocher sévèrement, mais à laquelle nous sommes aujourd'hui très-sensibles. On en pourrait donner beaucoup d'exemples; je n'en citerai qu'un seul. Vous connaissez le beau récit d'Hérodote sur la mort du satrape Orétès, où se peignent si naïvement les mœurs orientales, surtout le respect des hommes de l'Orient pour le chef qui s'est imposé à eux par la force. La loi, en Perse, n'existe pas, à vrai dire, en dehors des volontés royales. Hérodote, en bon Hellène qu'il était, sent vivement et fait très-bien sentir ce contraste des mœurs orientales avec les mœurs grecques (1). La narration suivante (2) nous montre avec un naturel expressif ce

(1) Voir les lignes mémorables qu'il écrit, livre V, c. 77, sur la démocratie athénienne.

(2) Livre III, c. 127-130, traduction nouvelle. J'ai exposé

trait particulier de l'obéissance passive des Orientaux à leurs chefs :

« Darius, lorsqu'il fut le maître, désira punir Orétès pour tous ses crimes, et surtout pour la mort de Mitrobatès et de son fils. Mais il ne jugea pas pouvoir envoyer directement une armée contre lui, voyant les troubles à peine éteints, sa puissance encore récente, et Orétès entouré de grandes forces, avec mille Persans pour doryphores et le gouvernement des nomes phrygiens, lydiens et ioniens. Voici donc ce que prépara Darius. Ayant réuni les plus considérables d'entre les Perses, il leur dit : « O Perses, qui de vous pourrait se charger de m'accomplir le coup par la ruse, sans violence ni tumulte? Qu'un de vous m'amène Orétès vivant ou le mette à mort; car cet homme n'a jamais rendu service aux Perses, et il leur a fait beaucoup de mal. D'abord il a tué deux de nous, Mitrobatès et son fils, et maintenant il tue les envoyés qui vont le chercher de ma part, et il montre une superbe insupportable. Avant donc qu'il fasse aux Perses quelque plus grand mal, il faut le prévenir par la mort. » Ainsi leur parla Darius. Trente hommes lui promirent, chacun de son côté, de faire ce qu'il demandait. Darius arrêta leur dispute en leur ordonnant de tirer au sort. On tira; celui de tous qui fut désigné était Bagéus, fils d'Ar-

plus complétement ce que je pense de l'art d'Hérodote, comme peintre de mœurs, dans une lecture faite au Congrès scientifique d'Amiens, en 1867, et qui est imprimée dans les Actes de ce Congrès.

tontès, et voici ce qu'il fit. Ayant écrit plusieurs pièces sur diverses affaires, il y mit le sceau de Darius et partit ainsi pour Sardes. Arrivé là, en présence d'Orétès, il tira une de ses pièces et la donna à lire au scribe royal (car tous les satrapes ont des scribes royaux). Bagéus présentait ces papiers pour essayer si les doryphores pourraient trahir Orétès. Les voyant accueillir avec respect le papier, et plus encore ce qu'on y avait lu, il en donne un autre où étaient écrits les mots : « Perses, le roi Darius vous défend de servir Orétès. » Ceux-ci ayant entendu, déposèrent leurs lances devant lui. Voyant leur obéissance, Bagéus s'affermit alors et donne au scribe le troisième papier sur lequel on lisait : « Le roi Darius ordonne aux Perses qui sont à Sardes de tuer Orétès. » En entendant ces mots, les doryphores tirent leurs poignards et le tuent sur-le-champ. Ainsi la vengeance de Polycrate le Samien poursuivit Orétès le Perse. »

Voyez ce qu'est devenu le beau récit d'Hérodote sous la plume de Rollin : « Darius chargea de l'exécution de cet ordre un de ses officiers les plus fidèles et les plus affectionnés à sa personne; cet officier, sous un autre prétexte, se rendit à Sardes. Il pressentit habilement les esprits. Il commença par présenter aux principaux officiers de la garde des lettres du roi, qui ne renfermaient que des ordres généraux. Bientôt après il en produisit de secondes, qui étaient plus précises, et quand il se fut parfaitement assuré de la disposition des troupes, il leur fit la lecture d'une dernière lettre par laquelle le roi leur ordon-

noit de mettre à mort le satrape, et cet ordre fut exécuté sur-le-champ... » C'est bien le fond de l'histoire, mais on voit tout ce qui manque au détail du récit, ce qui manque à la forme, et combien la forme, si naïve chez Hérodote, y contribue à caractériser les faits. Rollin nous trompe donc, sans le vouloir, en abrégeant ainsi l'auteur original. Ailleurs, il allongera en deux pages un discours qu'Hérodote a résumé en trois lignes, ou il donnera d'une autre harangue une traduction à peu près méconnaissable. Ces défauts, qui nous choquent aujourd'hui si vivement, touchaient peu les critiques au dix-huitième siècle. L'abbé Bellenger s'y montre à peu près insensible, dans les *Essais de critique*, où il examine les écrits de Rollin et les traductions françaises qu'on avait alors d'Hérodote (1). Quand le récit historique manque à ce point de vérité dans un écrivain aussi naturellement sincère que l'est Rollin, il faut encore moins demander la couleur locale aux romanciers tels que Ramsay ; ce dernier était un admirateur et comme un élève de Fénelon. Les *Voyages de Cyrus* (2) ont la prétention d'être un roman historique, et le savant Fréret, dans une lettre à l'auteur, s'efforce d'en justifier la chronologie par une comparaison et une discussion sévères des témoignages anciens sur ce sujet. Rien n'est plus faux, cependant, ni plus froidement monotone que ce long récit d'aventures à moitié imaginaires, à moitié développées d'après Hérodote et les anciens compila-

(1) Paris, 1740, in-12.
(2) Paris, 1727.

teurs, sans le moindre sentiment de la beauté antique.

Quant à la philosophie des événements, elle a pris certainement un rare accent d'éloquence dans l'ouvrage de Bossuet (1); plus pratique et plus modeste chez Rollin, elle y est moins contestable qu'elle ne l'est souvent dans le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais le temps approche où l'étude des sociétés antiques sera poursuivie avec plus de pénétration et d'indépendance. Rollin touche de près à Montesquieu et à l'*Esprit des lois*. Au sein de l'Académie des belles-lettres, Fréret, à lui seul, représente toute une méthode de recherches sévères et de critique impartiale. Dans le même recueil où sont publiés les mémoires de Fréret, Bougainville, quelques années plus tard, porte sur l'ensemble de l'histoire grecque le jugement ingénieux et ferme que je vais faire connaître au moins par un court extrait (2) On s'y fera une idée du bon sens et du langage excellent dont l'Académie des belles-lettres offrait alors tant d'exemples :

« La connoissance des antiquités grecques et de leur chronologie doit paroître assez indifférente au

(1) A-t-on remarqué que l'idée principale de ce beau livre se trouve, non-seulement dans l'ouvrage latin de Paul Orose, mais, bien avant Paul Orose, dans Diodore de Sicile, où les historiens sont appelés des « ministres de la Providence divine » ? (Préface de la *Bibliothèque historique*.)

(2) *Mémoires de l'Académie*, t. XXIX, p. 32-33. Le mémoire est intitulé : « Vues générales sur les antiquités grecques du premier âge et sur les premiers historiens de la nation grecque considérés par rapport à la chronologie » (lu en novembre 1760).

premier coup d'œil. On se croira même en droit de la traiter de frivole quand on ne voudra faire attention qu'à l'intervalle des temps, à l'éloignement des lieux, au peu de ressemblance de ces mœurs anciennes avec les mœurs des peuples modernes. Mais s'arrêter à cette vue superficielle, ce seroit entrevoir à peine l'objet et le juger bien légèrement.... L'idée que nous nous formons de ces événements ne sauroit être trop juste si nous cherchons à recueillir de la lecture des auteurs toute l'utilité que veulent en tirer des hommes sensés, qui se reprocheroient une étude dont les difficultés ne seroient pas compensées par les avantages. Mais, indépendamment des fruits solides que l'esprit et le goût tirent d'écrivains aussi instructifs qu'agréables, il est certain que l'histoire de la Grèce, se peuplant et se poliçant par degrés, est moins le spectacle des destinées d'une nation qu'une perspective où le genre humain se peint en raccourci dans ses différents états. C'est à la fois un cours abrégé, mais complet, d'histoire, de morale et de politique, puisqu'elle a le mérite de rassembler dans un assez court espace tous les traits épars dans les annales des siècles divers, de faire connoître l'homme sous tous les points de vue possibles, sauvage, errant, civilisé, guerrier, commerçant; de fournir des exemples de tous les genres de gouvernement, des modèles de toutes les lois, en un mot une théorie complète, prouvée par les faits, de la formation des sociétés, de la naissance, de la propagation et du progrès des arts, de toutes les révolutions, de toutes les variétés auxquelles l'humanité peut

être assujettie, de toutes les formes qui peuvent la modifier. Pour un observateur attentif, qui ne voit dans les événements les plus diversifiés en apparence que des effets naturels d'un certain nombre de causes différemment combinées, la Grèce est en petit l'univers, et l'histoire de la Grèce un excellent précis de l'histoire universelle. Jetons un coup d'œil sur le berceau de ce peuple célèbre façonné par des mains étrangères; nous y verrons le monde en son enfance, et tel que nous le montre encore aujourd'hui l'Amérique, cultivée par des colonies européennes. L'objet est intéressant pour la curiosité; c'est une belle carrière ouverte à la réflexion. »

L'auteur de ces pages est le frère de Bougainville le navigateur; il fut quelque temps secrétaire perpétuel de l'Académie, et ce fut lui qui, à ce titre, eut à faire l'éloge de l'illustre Fréret. On ne lit plus guère aujourd'hui ces notices de nos anciens secrétaires perpétuels; elles offrent pourtant une bien vive et bien fidèle image de la vie académique et du mouvement de la science, notamment en ce qui concerne les lettres grecques. L'Allemagne, qui nous a fort dépassés depuis ce temps, oublie trop ce qu'il y avait alors en France de sérieux érudits à côté des génies brillants et des esprits futiles. Ceux qui comprenaient comme Bougainville l'étude des antiquités de la Grèce n'y cherchaient certes pas une occupation frivole; c'étaient les dignes précurseurs de la grande école critique dont s'honore notre temps. Le choix même des sujets que l'Académie mettait au concours marque bien la direction et la mesure de

cette curiosité savante (1). C'étaient, par exemple, l'Histoire des expéditions de nos ancêtres en Asie et celle du royaume grec des Galates (1741); la question : « Pourquoi la langue grecque s'est conservée si longtemps dans sa pureté, tandis que la langue atine s'est altérée de si bonne heure? » (1758); la Comparaison de la ligue Achéenne avec celle des Suisses en 1307, et celle des Provinces-Unies en 1579 (1781).

Jusque dans les écrits où l'érudition française affecte, pour plaire au public, quelque frivolité de langage, elle cache souvent sous cette forme un fond sérieux de doctrine. L'*Essai d'une nouvelle histoire romaine*, charmant badinage de l'abbé Barthélemy (2), continue, pour le fonds des idées, la controverse de MM. Sallier, de Pouilly et de Beaufort (3), sur l'authenticité des récits anciens concernant les premiers temps de Rome. Niebuhr et son école n'ont fait que reprendre et agrandir un problème depuis longtemps posé par la critique française, mais qu'elle n'a pas su approfondir avec assez de patience et de courage.

(1) Voir l'intéressante bibliographie de Delandine, *Couronnes académiques, ou Recueil des prix proposés par des sociétés savantes*, etc. (Paris, 1787, 2 vol. in-8°).

(2) Imprimé pour la première fois, en 1792, dans *le Mercure*, mais qui semble, par sa composition, bien antérieur à cette date. Il a été réimprimé, d'après le manuscrit et avec les notes de Barthélemy, dans le tome II de ses *Œuvres diverses*, par le baron de Sainte-Croix.

(3) La mémorable *Dissertation* de ce dernier *sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'Histoire romaine* vient d'être réimprimée (Paris, 1866, in-8°) par les soins de M. A. Blot.

Nous sommes en plein dix-huitième siècle. De plus en plus s'éveillent les controverses politiques et sociales. Voltaire a publié ses *Lettres sur les Anglais*, Montesquieu l'*Esprit des lois*, et Mably, un an après, ses *Réflexions sur l'histoire grecque*, que suivront bientôt les *Recherches philosophiques* de Corneille de Pauw. Les esprits se partagent entre le dénigrement et l'enthousiasme pour les institutions des cités helléniques. Mably ne voit rien au-dessus des Spartiates ; De Pauw les compte au contraire, ainsi que les Thessaliens, les Étoliens et les Arcadiens, comme autant de races qui n'ont rien fait pour le bien de la civilisation. Les véritables Grecs pour lui, et il n'a pas tort en cela, sont les Athéniens, auxquels d'ailleurs son esprit paradoxal prête un peu plus de vertus qu'ils n'en eurent. Au reste, Mably passait lui-même d'un paradoxe à un autre tout contraire avec une touchante loyauté (1) ; l'opinion publique était indulgente pour quiconque l'intéressait par des nouveautés hardies. Rousseau avait bruyamment ouvert, par l'*Émile*, la lutte contre nos vieilles méthodes d'éducation. Bien d'autres, à sa suite, devaient entrer en lice, et les projets de réforme ne devaient plus manquer, jusqu'à la grande réforme de 89.

Dans ce conflit d'opinions, où, à vrai dire, je n'ai pas ici de parti à prendre, bien des idées se font jour qui ne manquent ni d'originalité ni de justesse. Si l'on songe à ce qui restait de pédantisme dans le ré-

(1) Préface des *Observations sur l'histoire de la Grèce*, éd. de Genève, 1766.

gime de nos écoles, on trouve au moins piquantes des remarques comme celle-ci de Corneille de Pauw, à propos de ce qu'il appelle « l'éducation champêtre des Athéniens » : « Si l'on voulait aujourd'hui adopter leur méthode à cet égard, il faudrait commencer par démolir les colléges, envoyer les maîtres et les élèves à la campagne, et leur faire habiter des jardins et des cabanes rustiques. On formait chez les Grecs un grand homme à peu de frais, tandis qu'en ces palais si somptueux qu'on nomme, à Oxford, des écoles, on peut à peine, avec des dépenses immenses, former un homme médiocre en cent ans (1). » La France, qui venait d'expulser les jésuites, et l'Université, qui venait d'ouvrir ses premiers concours d'agrégation (2) et qui accueillait avec faveur les sages projets du président Rolland, ne devait pas écouter sans surprise les idées aventureuses que le philosophe de Berlin avait rapportées d'un commerce assidu avec les auteurs grecs.

Ainsi, bien ou mal comprises, la philosophie et l'histoire grecques fournissent des armes à tous les partis, des arguments en faveur de toutes les doctrines. Montesquieu doit beaucoup à la *Politique* d'Aristote, Rousseau à la *République* et aux *Lois* de Platon, Voltaire un peu à ces deux philosophes, qu'il feuilletait, bien rapidement sans doute, mais où son regard distinguait souvent, avec un rare bonheur, la pensée, le fait ou le trait d'éloquence propre

(1) *Discours préliminaire*, p. XIV.

(2) Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, livre IV, ch. 2 et 3.

à sa thèse de chaque jour (1). Telle page du plus obscur d'entre les auteurs grecs reprenait sous la plume de quelque ardent polémiste une force et un éclat nouveaux. Quand l'auteur de l'*Émile* rappelle les mères au devoir d'allaiter leurs enfants, il ne fait guère que rajeunir la belle invective du philosophe Favorinus sur ce sujet (2). Malgré bien des plaintes et des épigrammes, le grec restait à la mode. « Ce serait un grand malheur, écrivait Mably, en 1766, si on se lassait d'étudier les Grecs et les Romains ; l'histoire de ces deux peuples est une grande école de morale et de politique (3). » On reconnaît là la pensée même que tout à l'heure je montrais si bien exprimée dans une page de Bougainville. C'est sous le nom de Phocion que le même Mably publiait comme *traduits du grec de Nicoclès* ses *Entretiens sur le rapport de la morale et de la politique* (4).

Certes, beaucoup de légèreté se mêle à ce mouvement philosophique, et l'on parle souvent des Grecs avec une grande assurance sans les bien connaître. Le frère de l'abbé Mably, Condillac, est un exemple de cette facilité déplorable. Je remarquais naguère quel soulagement on éprouve en lisant, après les in-folio latins d'un Scaliger ou d'un Vossius, les livres où la critique, au dix-septième siècle, s'exprime

(1) Voyez, comme un exemple de ses heureuses observations, ce qu'il dit des derniers livres d'Hérodote (dans le *Pyrrhonisme de l'histoire*, c. VI).

(2) Conservée dans Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XII, 1.

(3) *Épître* en tête des *Observations sur l'histoire de la Grèce*.

(4) Amsterdam, 1767.

pour la première fois en français et se dégage de l'amas des citations indigestes. Au temps où nous voici venus, la critique tombe dans l'excès opposé; elle a si peur du pédantisme scolastique qu'elle tombe dans celui que Mme de Staël nomme justement « le pédantisme de la légèreté ». On n'ose plus citer les textes anciens sur lesquels on s'appuie, et l'on ne songe pas qu'on prive ainsi le lecteur de tout moyen de contrôle. Condillac est assurément un esprit sérieux. Son *Cours d'études* à l'usage de l'infant de Parme (1775) est une conception originale par son ensemble, originale même en quelques parties, telles que l'analyse du langage et de la pensée. Mais tout ce qui tient à l'histoire y est traité avec un singulier mépris pour les procédés de la science. Condillac écrit trois volumes sur l'histoire grecque et sur la philosophie grecque, sans nous laisser voir s'il savait les éléments de la langue de Thucydide et de Platon. Pas un renvoi aux textes anciens, pas une discussion de témoignages. On dirait qu'il abrége une histoire aussi bien connue que celle de Louis XIII ou de Louis XIV. Ses notices sur Platon, sur Aristote, sur les principaux disciples de ces philosophes, sont de méchants abrégés du méchant manuel de Diogène Laërce, avec quelques jugements qui souvent reposent sur de grossières méprises. Ce n'est pas le dédain systématique de Voltaire pour la philosophie ancienne (1); mais c'est une négligence qui ne vaut pas beaucoup mieux. A propos des langues

(1) « Cette dispute entre les anciens et les modernes est enfin décidée, du moins en philosophie. Il n'y a pas un ancien phi-

et de leur influence sur le développement de la pensée, il parlera des hiéroglyphes, que personne alors ne pouvait déchiffrer, avec la même assurance que s'il les comprenait à livre ouvert (1). Cela est vraiment étrange chez un logicien qui prétendait donner des leçons à Aristote et régenter toutes les sciences au nom d'une nouvelle théorie de l'esprit humain ! En grammaire, il semble avoir à peine entrevu les opinions de ses devanciers. S'il les cite, c'est d'une façon générale, ou quand, par hasard, il s'attache à quelqu'une de leurs opinions particulières, c'est le plus souvent sans l'avoir bien saisie, toujours sans citer les textes mêmes qu'il prétend réfuter (2). Le

losophe qui serve aujourdhui à l'instruction de la jeunesse chez les nations éclairées.

« Locke seul serait un grand exemple de cet avantage que notre siècle a eu sur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis Platon jusqu'à lui, il n'y a rien : personne, dans cet intervalle, n'a développé les opérations de notre âme, et un homme qui saurait tout Platon, et qui ne saurait que Platon, saurait peu et saurait mal » (*Siècle de Louis XIV*, fin du chapitre XXXIV).

(1) *Histoire ancienne* (faisant partie de l'*Histoire générale des hommes et des empires*), livre III, c. 2 : « Considérations générales sur les opinions des anciens » (t. XIII, éd. des Œuvres complètes, 1803, in-12). Je ne puis m'empêcher de marquer la date de cette réimpression ; au delà, Condillac ne devait plus garder chez nous l'autorité fort exagérée qu'il eut chez ses contemporains. Voir, sur l'ensemble de son œuvre, le Mémoire de M. Ph. Damiron.

(2) Voir, par exemple, le chap. II de sa *Dissertation sur l'harmonie du style* (t. X, éd. 1803) où il relève de prétendues erreurs de Denys d'Halicarnasse dans le traité (qu'il ne nomme pas) sur l'Arrangement des mots, et où il parle des accents chez les Grecs et chez les Romains comme s'il n'eût jamais ouvert un

livre de Harris, traduit beaucoup plus tard en français par Thurot (1), est le premier de ce temps où les théories grammatieales soient étudiées avec quelque connaissanee des opinions aneiennes sur cette matière.

Voltaire assurément savait peu de grec et le laisse voir en maint endroit de ses livres. Mais, quand il critique les auteurs grecs ou lenrs traduetenrs français, au moins essaye-t-il quelquefois de transerire les mots du texte sur lesquels porte le débat. Condillae n'a pas ce scrupule, et, ponr peu que l'on connaisse l'antiquité, on s'impatiente, vraiment, à lire tant d'assertions superficielles ou fausses, débitées, sur tout sujet, avee tant de eonfiance et d'étourderie. Que j'aime mieux Descartes réagissant brusquement eontre la scolastique et le péripatétisme, pour fonder une nouvelle philosophie sur l'étude même de la nature et des vérités premières ! Il méeonnaît Aristote, mais il ne le défigure pas à plaisir, pour triompher ensuite de ses prétendues erreurs.

Comme à Descartes, d'ailleurs, il arrive à Condillac de se rencontrer quelquefois avec les opinions aneiennes qu'il ignore ou qu'il aperçoit à travers des souvenirs confus de ses lectures. De même qn'on retrouve sans trop de peine elez Aristote une partie des règles si sévèrement exposées dans le *Discours de*

seul des grammairiens anciens dont nous avons les témoignages sur ce sujet.

(1) *Hermes, or a philosophical inquiry concerning language and universal grammar* (London, 1752); la traduction française est de 1796.

la méthode, de même, en grammaire du moins, j'ai eu plaisir à montrer Condillac, ainsi que Dumarsais, d'accord sur quelques points délicats avec le plus profond des grammairiens grecs, Apollonius Dyscole, que certes ils n'avaient jamais lu (1).

L'érudition a ses inconvénients, et tel esprit puissant eût produit peut-être moins de vérités utiles, s'il se fût imposé, sur le sujet de ses méditations, une recherche préalable et minutieuse des opinions anciennes. Il est pourtant d'une saine méthode de constater l'état antérieur d'une science à laquelle on prétend apporter des idées nouvelles.

Cela me rappelle à propos un livre qui parut en 1766 : *de l'Origine ancienne des découvertes attribuées aux modernes* (2), par Dutens, qu'a rendu peut-être plus célèbre son édition des œuvres de Leibniz. Ce n'est pas un chef-d'œuvre de critique historique. L'auteur s'est fort souvent exagéré la ressemblance des idées modernes avec les anciennes; il n'a pas toujours bien saisi la valeur des textes grecs et latins qu'il interprète. La science du dix-neuvième siècle a repris la plupart de ces questions délicates et les a traitées avec plus de rigueur (3). Mais Dutens suivait une bonne méthode en ne flattant pas la frivo-

(1) Voir *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* (Paris, 1853, in-8°), p. 137-138.

(2) Réimprimé en 1776 (Paris, 2 vol. in-8°). Une troisième édition, qui est la meilleure, a paru à Londres en 1796, in-4°.

(3) Je songe surtout au grand ouvrage de Beckmann, *Beytraege zur Gesehichte der Erfindungen* (Leipzig, 1783-1805). Le détail des ouvrages spéciaux sur les diverses parties de ce sujet m'entrainerait trop loin.

lité du public français, et, au risque d'alourdir son livre, en plaçant au-dessous de chaque assertion du texte le témoignage ancien sur lequel il croit pouvoir s'appuyer. C'est, après tout, la méthode de Bossuet dans l'*Histoire universelle*, de Montesquieu dans l'*Esprit des lois*, et elle permet le plus souvent de contrôler sans peine la justesse de leurs assertions et de leurs jugements (1); c'est la méthode académique par excellence, que devait suivre bientôt Barthélemy dans un livre qui ne perdit pour cela aucun de ses agréments littéraires, le *Voyage d'Anacharsis*.

A travers ces méprises et ces inégalités, l'esprit français, il faut le reconnaître, poursuit avec ardeur sa marche laborieuse; il maintient avec l'antiquité un commerce plus ou moins étroit, mais toujours favorable aux progrès de la pensée. A défaut de discipline, il déploie au moins un courage méritoire pour les recherches les plus diverses. Parmi ces recherches, nous ne devons pas omettre celles des antiquaires et des voyageurs.

Le comte de Caylus, ardent collecteur de monuments antiques, dont il a fait un précieux recueil (2), habile à rechercher les procédés de l'art chez les anciens, à interpréter les textes des auteurs par leur comparaison avec les œuvres plastiques, mérite une place honorable parmi ceux qui alors développèrent

(1) Par exemple, ce que dit Montesquieu (IV, 8) du rôle politique des artisans dans les constitutions de la Grèce est en partie erroné; il est facile de s'en convaincre par le plus simple examen des témoignages allégués dans les notes de ce chapitre.

(2) Paris, 1752-1767, en sept volumes in-8°.

en France le goût de l'hellénisme, surtout en ce qui concerne les beaux-arts. La grande *Histoire de l'Art* de Winckelmann, traduite en français dès sa publication, en 1764, seconde ce progrès des esprits. Depuis longtemps d'ailleurs les observations recueillies en Orient, les descriptions et dessins de monuments, les richesses envoyées à nos musées et à nos bibliothèques par nos agents auprès de la Sublime-Porte, fournissaient un précieux aliment au zèle des antiquaires français. Déjà sous Louis XIV, l'ambassade de M. de Nointel nous avait rapporté, entre autres documents, les plus anciennes inscriptions grecques qui figurent dans notre Musée du Louvre (1) et des esquisses habilement exécutées d'après les sculptures du Parthénon, quelques années avant le fatal siége de 1687 (2). Le voyage de Tournefort (1700), quoique entrepris en vue de l'histoire naturelle, n'a pas été non plus inutile pour la connaissance des antiquités (3). Dans ces divers travaux, soit narratifs, soit pittoresques, se montrent les progrès du

(1) Voir M. de Clarac, *Inscriptions grecques et romaines du Musée royal du Louvre*, planche XI, et M. Fröhner, *Inscriptions grecques du Louvre*, nos 102, 103.

(2) Pour plus de détails sur ce sujet, je ne puis mieux faire que de renvoyer au livre à la fois sérieux et piquant de M. Léon de La Borde : *Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles* (Paris, 1854, 2 vol. in-8°).

(3) Les juges compétents paraissent d'accord pour dénier toute autorité aux deux prétendus voyages de M. de la Guilletière, publiés en 1676, sous les titres de *Lacédémone ancienne et moderne*, et *Athènes ancienne et moderne*, qui suscitèrent alors de graves controverses, surtout de la part du célèbre antiquaire et voyageur Jacob Spon.

goût de mieux en mieux éclairé par la comparaison et par l'étude attentive des monuments et de la nature. Tel fut surtout l'effet heureux du voyage accompli en Orient, vers le milieu du siècle, et qui nous a valu l'*Essai sur le génie original d'Homère et sur ses écrits*, par R. Wood, publié à Londres en 1775, et traduit presque aussitôt en français par Demeunier. A côté de quelques erreurs (1), il y a plus d'idées neuves et vraies dans ce seul petit livre que dans toutes les controverses littéraires du siècle précédent sur le même sujet. Les récits d'Homère, relus et contrôlés par l'étude même des lieux, c'était alors une grande nouveauté, qui donnait à réfléchir sur bien des méprises des critiques et des traducteurs de l'*Iliade*. Déjà cela aidait à marquer une différence longtemps inaperçue entre l'épopée naïve des temps héroïques et l'épopée savante des siècles comme celui d'Auguste. Un livre non moins méritoire comme signe de l'esprit nouveau, j'ajoute non moins instructif, malgré le dédain que Corneille de Pauw affecte pour son auteur (2), est le *Voyage lit-*

(1) Par exemple, c. 5, p. 69, où Strabon (XIII, 1) contredit ce u'il affirme sur la ville de Scepsis; c. 9, p. 167, où la note traduit à contre-sens un témoignage du même Strabon.

(2) *Recherches philosophiques*, I, p. 100 : « On peut citer, parmi les livres les plus futiles qui aient jamais été écrits, le prétendu *Voyage littéraire de la Grèce*, par M. Guys de l'Académie de Marseille. Il veut y démontrer que les Grecs sont encore aujourd'hui tout ce qu'ils furent dans l'antiquité. Telle est la chimère de cet homme-là, qui, après avoir négocié à Constantinople, s'est cru en état de juger les nations, sans même appeler à son secours les lumières de la philosophie. » Il semble que

téraire de la Grèce, ou Lettres sur les Grecs anciens et modernes, avec un parallèle de leurs mœurs, par M. Guys, qui, à titre de Marseillais, avait porté dans l'exploration de ces contrées une sorte de curiosité patriotique. Depuis longtemps l'Europe était résignée à l'esclavage de la Grèce, qu'elle tenait pour irrémédiable (1). Il est donc piquant de voir un Français, bon connaisseur de grec et de latin, habile et sympathique observateur des hommes et des lieux, relever les Grecs orientaux de ce long discrédit, et, sans réclamer une croisade en leur faveur, établir du moins qu'il paraît encore chez eux, çà et là, quelques étincelles du génie antique ; que si le christianisme y recouvre souvent un fonds de superstition toute païenne, il y entretient aussi de très-solides vertus, par exemple dans ce qui tient aux mariages et à l'hospitalité. C'était encore, si je ne me trompe, la première fois qu'on essayait d'intéresser l'Europe occidentale aux poésies populaires des Hellènes dégénérés, et que l'on recommandait la douceur de leur prononciation à des Français, habitués depuis longtemps à n'en pas pratiquer d'autre que celle des disciples d'Érasme. La seconde édition du livre de Guys nous intéresse encore par quelques pages écrites

les lumières de l'observation n'étaient pas non plus inutiles en telle matière. D'ailleurs M. Guys est loin d'avoir les prétentions que lui attribue De Pauw.

(1) Voir, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, t. XV, première partie, le mémoire de Berger de Xivrey *Sur une tentative d'insurrection organisée dans le Magne, de 1612 à 1619, au nom du duc de Nevers, comme héritier des droits des Paléologues*. Cf. ci-dessus, XXe leçon, p. 50.

de la main d'une femme dont le nom seul réveille des souvenirs bien chers aux lettres françaises : Mme de Chénier, la mère des deux poëtes, Grecque de naissance et résidant à Péra, au sein d'une famille nombreuse, avait adressé à M. Guys, qui était son ami, deux lettres empreintes d'un sentiment noble et délicat, sur les danses et sur les funérailles chez les Grecs d'Orient ; il a voulu en faire jouir ses lecteurs. C'est pour nous comme le premier parfum de la grande poésie que bientôt fera renaître en France le génie d'André Chénier.

Le comte de Choiseul-Gouffier doit aussi être compté parmi les promoteurs intelligents de l'hellénisme en France. Son *Voyage en Grèce*, dont le premier volume a seul paru avant la Révolution française, éveillait et entretenait le goût de la belle nature et des grands souvenirs de ce pays. D'Ansse de Villoison, qui visita l'Orient de 1785 à 1787, eût fait plus encore, si aux richesses d'une immense érudition il eût joint plus de critique et un sentiment plus fin des choses de l'art. Les quinze volumes de notes qu'il avait amassées, en lisant tous les auteurs anciens pour éclairer et compléter ses observations de voyageur et d'épigraphiste, sont restés inédits (1). Un rapport sommaire, lu à l'Académie des inscriptions et imprimé dans ses Mémoires (2), quelques pages jointes, en 1800, à la relation d'un voyage en Troade par Le Chevalier, et la relation

(1) Dacier, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison* (Paris, 1806, in-8°), p. 25-27.

(2) Tome XLVII, p. 283, et II, p. 111 de la nouvelle série.

sommaire de son excursion au mont Athos, récemment imprimée (1), voilà les seuls fruits qui nous soient appréciables de ses laborieuses recherches. On ne peut nier, néanmoins, que les contemporains de Guys, de Choiseul-Gouffier, de Villoison, ne ressentissent je ne sais quelle émotion salutaire à entendre les récits, même incomplets, de tant d'explorations savantes.

Les événements politiques de l'Orient, et surtout l'insurrection grecque tentée en 1774, avec l'appui des Russes, tenaient aussi l'Europe attentive aux destinées de la Grèce moderne et ne lui permettaient pas d'oublier la Grèce ancienne.

Sans doute, bien des préoccupations en détournaient les esprits : tantôt c'était la passion, chaque jour plus grande, pour les sciences, dont on s'inquiétait au sein même de l'Académie des belles-lettres (2); tantôt c'était le goût de l'économie politique et d'une philosophie qui croyait n'avoir presque rien à prendre dans l'héritage de l'antiquité. Les D'Alembert et les Diderot savaient peu le grec et ne s'en inquiétaient guère; Rousseau ne lisait que dans des traductions Platon et Plutarque, auxquels il aimait pourtant à faire des emprunts. Et cependant, cette seconde moitié du dix-huitième siècle voit se multi-

(1) Par M. E. Miller, dans la *Revue de bibliographie analytique*, 1844, p. 839 et suiv.; 935 et suiv.

(2) Témoin les « Réflexions » de l'abbé du Resnel « sur l'utilité des belles-lettres et sur les inconvénients du goût exclusif qui paroît s'établir en faveur des mathématiques et de la physique, » lues en 1741 devant l'Académie des inscriptions, et insérées au tome XVI de ses Mémoires.

plier des publications dont plusieurs font honneur à nos hellénistes philologues ou simples hommes de goût. Strasbourg, à elle seule, nous donne deux savants éditeurs, R. Ph. Brunck et Schweighæuser; l'Académie des inscriptions possède alors plusieurs savants qui, à des titres divers, ont tous bien mérité des lettres grecques : Vauvilliers, par ses travaux sur Pindare; Villoison, par ses éditions de Longus, du Lexique d'Apollonius, des célèbres Scholies de Venise (1); Camus, par son édition avec traduction française de l'*Histoire des animaux* d'Aristote (1783); La Porte Du Theil, par son édition avec traduction de deux ouvrages de Plutarque (1772), par sa traduction d'Eschyle (2) et par ses recherches sur la littérature byzantine (3); Larcher, par ses longs et durables travaux sur Hérodote (1786 et 1802); Lévesque, par une traduction de Thucydide (4), qui garde aujourd'hui encore quelque prix aux yeux des connaisseurs; Ricard, par sa traduction des œuvres complètes de Plutarque (1783-1803). Le talent a manqué, plus que le zèle et le savoir, au bon abbé

(1) Voir, sur cette importante publication, le premier Appendice à la suite du présent volume.

(2) Le texte seul et la traduction française ont été publiés en 1796; les notes amassées pour un commentaire sont restées manuscrites au dépôt de la Bibliothèque impériale. Voir dans le Magasin encyclopédique, t. I, p. 135, une note qui laissait espérer l'achèvement de cette publication.

(3) Divers opuscules de Théodore Prodrome dans les *Notices et extraits des manuscrits*, tomes VI, VII et VIII.

(4) Première édition, 1795, 2 vol. in-4°; plusieurs fois réimprimée.

Auger dans ses efforts pour nous rendre en français tous les orateurs attiques et les harangues extraites des historiens grecs (1); il a manqué au laborieux mais inexact interprète d'Athénée, Lefèvre de Villebrune (2), souvent aussi à Belin de Ballu, qui a repris, après Perrot d'Ablancourt, la difficile tâche de mettre en français toutes les œuvres de Lucien (3).

Au reste, parmi les traductions d'auteurs grecs, qui se multiplient singulièrement dans cette seconde moitié du dix-huitième siècle, il en est plusieurs qui marquent les tendances de l'esprit public. La *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate, publiée en notre langue, à Berlin, par J. de Castillon, d'après l'édition anglaise et avec les commentaires de Ch. Blount (1774), a tout à fait l'air d'un pamphlet antichrétien. La même intention semble avoir dirigé les éditeurs du Recueil des *Moralistes anciens*, dont les premiers volumes contiennent les moralistes grecs (4). La simple curiosité des érudits n'expliquerait pas

(1) Traduction de Démosthène, 1771; d'Isocrate, de Lysias, etc., 1781 et années suivantes; des Harangues tirées des historiens, 1788. Je remarque que ce dernier ouvrage a été imprimé en vertu d'une décision de l'Académie des belles-lettres, qui en a « cédé le privilége à l'abbé Auger, académicien », le 6 juillet 1787.

(2) Paris, 1789, de l'Imprimerie de Monsieur (5 vol. in-4°). Schweighæuser, dans la préface de sa riche édition du texte d'Athénée, relève avec sévérité l'injuste rigueur du jugement de Villebrune sur Casaubon (voir la fin de notre IXe leçon).

(3) Paris, 1788, six volumes in-8°, contenant une collation, fort imparfaite, il est vrai, des manuscrits de Lucien.

(4) Paris, 1785-1792. Un recueil semblable et en français paraissait vers le même temps à Dresde.

comment le *Manuel* d'Épictète fut imprimé près de vingt fois en français, de 1700 à 1803, et comment il trouva chez nous jusqu'à sept traducteurs après André Dacier (1); comment une de ces traductions, celle de Desforges, publiée en 1796, est en vers français, « à l'usage de l'adolescence et de la jeunesse ». Le mouvement philosophique du siècle portait la morale à se séculariser par un retour aux traditions grecques. Il allait plus loin lorsqu'il poussait l'école des athées, présidée par le célèbre d'Holbach, à publier sous le nom de Fréret, dont les écrits authentiques étaient alors presque tous inédits, des ouvrages hostiles au christianisme, comme la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* et l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*. Voltaire était dans le secret de cette conspiration, qui n'a été pleinement éclairci que de nos jours (2).

Le nom de Fréret nous ramène aux travaux de critique et d'érudition. Dans cet ordre, ce sont de fort estimables ouvrages que les deux *Vies de Julien* (1734, 1746, 1776) et *de Jovien* (1748, 1750, 1776), par La Bletterie; que les *Recherches sur Hérodote*, par Bouhier (1746); que les *Vies des orateurs grecs*, par Burigny (1752); que l'*Examen critique des his-*

(1) Voir Hoffmann, *Lexicon bibliographicum scriptorum græcorum*, t. II, p. 143.

(2) Les apocryphes en question sont reproduits dans l'édition des Œuvres de Fréret, par MM. de Septchênes et Naigeon (Paris, 1796, 20 vol. in-18). Voir le *Rapport au sujet des manuscrits inédits de Fréret*, lu à l'Académie des inscriptions, en 1850, par M. Walckenaer, son secrétaire perpétuel, et inséré au tome XVI de la 2e série de ses Mémoires.

toriens d'Alexandre le Grand, par M. de Sainte-Croix (1775 et 1804); que les *Recherches* de La Porte Du Theil *sur les Parasites* (1772); que celles du même auteur *sur les Thesmophories*, insérées au recueil de l'Académie des inscriptions. Au moment où s'arrête ce qu'on appelle l'Ancienne série, ce recueil nous montre la critique éclairant de mieux en mieux les œuvres littéraires de la Grèce par l'étude des mœurs et des institutions grecques, recrutant des adeptes nombreux parmi les meilleurs esprits et les plus capables d'intéresser le public à leurs travaux. La Révolution allait les interrompre brusquement et congédier l'Académie comme « inutile » (1). Mais, dès que fut calmée la tourmente et qu'un peu de loisir fut rendu aux lettres, on voit, par la date même de plusieurs ouvrages cités plus haut et par celle de plusieurs autres qu'il me serait trop long d'énumérer (2), que les survivants de l'école académique se remirent vite à l'œuvre, soit dans la Compagnie tant bien que mal reconstituée, soit dans des associations librement formées, comme celle qui longtemps rédigea le *Magasin encyclopédique* sous la direction de Millin, Noël et Varens. Le titre seul des *Soirées littéraires*, recueil publié de 1795 à 1801 par l'abbé Coupé, caractérise assez bien ce réveil des études

(1) Voir E. de Rozière et E. Chatel, *Table générale des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, etc. (Paris, 1856, in-4°), *Avertissement*, p. XI.

(2) Par exemple, les travaux de Sainte-Croix, de Mongez, de Millin, etc., relient la science du dix-huitième siècle à celle du dix-neuvième.

savantes (1). Les *Mélanges de littérature et de critique*, par Chardon de la Rochette (2), le représentent mieux encore; une érudition solide y soutient des jugements d'un goût délicat. L'*Anthologie grecque* et la collection des romans grecs avaient surtout occupé l'habile helléniste; mais sa curiosité s'étendait à toutes les matières d'érudition, et ses relations avec les principaux philologues ses contemporains le tenaient au courant de tous leurs travaux. C'est ainsi qu'il a des premiers ou recommandé ou fait connaître aux savants les publications du docteur Coray, qui remontent à 1796 et qui devaient ensuite se continuer rapidement pour l'honneur et le profit commun des Hellènes et des hellénistes (3). Il est à regretter que ces *Mélanges*, accueillis peut-être avec trop d'indifférence par le public, n'aient pas été

(1) On y trouve diverses traductions, médiocres pour la plupart, de poëtes et de moralistes grecs. On trouve aussi la traduction de divers écrits de Lucien dans les *Mélanges littéraires* de l'abbé Morellet (Paris, 1818).

(2) Recueil formé en 1812 (3 vol. in-8°), mais avec des articles qui remontent à la fin du dix-huitième siècle ou au commencement du dix-neuvième.

(3) Voir le touchant récit qu'il avait écrit de sa propre histoire (en grec) et qui fut publié, en 1833, à Paris, aux frais de ses compatriotes; la Notice de M. Dehèque dans l'Encyclopédie des gens du Monde; la Notice plus développée de M. de Sinner dans le Supplément à la Biographie universelle de Michaud. Les Lettres de Coray, dont deux recueils ont été publiés, l'un en 1838, l'autre en 1839, sont précieuses pour l'histoire littéraire; le volume de 1838 l'est particulièrement pour l'histoire de la révolution française, dont Coray fut un des témoins les plus éclairés et les plus véridiques.

complétés par le quatrième et le cinquième volumes qu'annonçait l'auteur; car les trois premiers comptent parmi les meilleures productions de la critique dans notre pays. M. Boissonade en portait ce jugement dans le *Journal de l'Empire* (1); une telle recommandation aurait dû contribuer plus qu'elle n'a fait au succès d'un si excellent recueil.

(1) Articles réimprimés dans *la Critique sous l'Empire*, t. I, p. 209 et suiv.

Digitized by Google

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

BARTHÉLEMY ET SON *VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS EN GRÈCE.*

Les hellénistes qui relient le dix-huitième siècle au dix-neuvième. — Divers travaux sur les antiquités grecques avant le *Voyage d'Anacharsis :* Ramsay, Mably, La Porte Du Theil. — Érudition de l'abbé Barthélemy.— Son plan et sa méthode dans la composition du *Voyage d'Anacharsis.* — Omissions, erreurs de détail, faux coloris, qui déparent ce beau livre. — Les *Lettres athéniennes* comparées à l'ouvrage de Barthélemy. — Progrès de la critique moderne sur les matières d'antiquité grecque.

La Revue qui termine notre leçon précédente est assurément incomplète ; bien des noms y manquent qui figurent avec honneur dans l'histoire de l'érudition française au temps de notre grande rénovation sociale. Si l'on parcourt le Rapport présenté en 1808 à l'empereur Napoléon par M. Dacier, au nom de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut (1), on voit combien d'hommes labo-

(1) Publié en 1810 en un volume in-8°, de l'Imprimerie impériale.

rieux, et quelquefois éminents, ont, à travers les agitations des vingt dernières années de ce siècle, maintenu la tradition du savoir, et ont relié les écoles abolies aux écoles qui allaient renaître : c'est Clavier, le laborieux traducteur d'Apollodore et de Pausanias (1) ; c'est Visconti, qui unissait si heureusement la science des monuments avec celle des textes (2) ; c'est Boissonade (3) et son ami Bast (4), préludant à d'importants travaux de philologie grecque, qui, pour le second, hélas! furent bientôt interrompus par la mort ; c'est J.-F. Gail, cet infatigable grammairien, qui, pendant un demi-siècle, fatigua les presses de ses hâtives et imparfaites productions, qui aima et enseigna le grec toute sa vie, sans avoir jamais mérité le nom d'helléniste. Au nom de Gail se rattache un souvenir précieux pour nous, celui d'une Grammaire grecque publiée à l'usage des écoles

(1) Le premier, publié en 1805 ; le second, en 1814 et années suivantes, en partie après la mort du traducteur. Dès 1801, Clavier avait débuté par une réimpression utile, quoique peu correcte, du Plutarque d'Amyot.

(2) Né à Rome en 1751, mort à Paris en 1818, adopté par la France depuis 1798. Plusieurs de ses opuscules et sa célèbre *Iconographie* sont écrits en français.

(3) Les premières publications de cet helléniste remontent à 1798. Ce sont des articles insérés au *Magasin encyclopédique* et qui montrent une érudition précoce et variée. Voir les Notices de M. Le Bas (1857) et de M. Nandet (1857) sur J.-F. Boissonade. Le Rapport de Dacier nous apprend (p. 33) qu'il préparait alors « une traduction de Dion ».

(4) Dacier, *Rapport*, p. 33, 34. Bast, né Français, attaché alors à la légation de Hesse, préparait une édition d'Apollonius Dyscole, que la mort l'empêcha de publier et dont l'honneur fut ainsi réservé à Immanuel Bekker.

centrales (1), en vue de seconder les premiers efforts des amis de l'antiquité qui renouent la chaîne des études classiques pour l'instruction de la jeunesse (2). Mais, quels que soient les mérites de cette génération de savants placée sur la limite des deux siècles, nous avons hâte de clore une série de mentions trop sommaires, pour nous arrêter enfin devant un ouvrage considérable et digne d'être spécialement examiné.

Le *Voyage d'Anacharsis*, qui parut en 1789, représente à merveille l'état de la science française au moment où la Révolution allait brusquement interrompre ses travaux (3). On avait, depuis la Renaissance, accumulé bien des recherches sur les antiquités de la Grèce. Gronovius en avait formé, de 1697 à 1702, treize volumes in-folio, qui sont loin de tout comprendre. Divers recueils académiques, et au premier rang le recueil de l'Académie des belles-

(1) Ses premières publications remontent à 1780. Sa *Nouvelle Grammaire grecque* est de l'an VIII; elle fut réimprimée à l'usage des lycées en l'an XIII; puis, avec de plus amples développements, en 1818.

(2) En l'an III, le *Programme général des cours des écoles normales* dit simplement (« Art de la Parole », cours professé par Sicard), p. 29 : « Nécessité de refaire nous-mêmes cette grammaire, qui, dans les classes secondaires et autres, doit un jour servir de base à celle des langues anciennes, dont la connaissance, *au moins pour le latin*, est indispensable pour compléter un cours d'éducation. »

(3) L'étude qu'on va lire, sur Barthélemy et le *Voyage d'Anacharsis*, reproduit surtout la première leçon de mon cours 1854-1855. En 1868, le temps m'avait manqué pour développer cette partie de mon sujet.

lettres contiennent de nombreux mémoires où l'érudition et la critique éclairent plusieurs parties de ce vaste sujet (1). Mais personne n'avait essayé de rassembler et de coordonner tous ces travaux et d'en présenter les résultats sous une forme vraiment française. Les romans philosophiques de Fénelon, de Ramsay, de Mably n'offraient pas non plus une image complétement vraie de l'hellénisme. Le *Télémaque* est plutôt l'œuvre d'une imagination savante que d'un savoir méthodique. L'auteur mêle à la description des temps héroïques bien des idées de date plus récente, et quelquefois toutes modernes, rapprochant ainsi les souvenirs des lectures les plus diverses et les pensées d'une politique où l'on reconnaît facilement l'impression des événements de la France au déclin de Louis XIV. Les *Voyages de Cyrus*, par Ramsay, sont encore un tableau restreint autant qu'infidèle de la Grèce antique. Les *Entretiens de Phocion et d'Aristias*, par l'abbé Mably (2), quoique l'auteur prétende les avoir traduits sur un vieux manuscrit grec trouvé à la bibliothèque de Saint-Marc, sont beaucoup moins l'œuvre d'un savant que celle d'un philosophe rêveur qui dépeint son propre temps sous la couleur des mœurs et des idées d'Athènes. Ramsay et Mably étaient d'ailleurs l'un et l'autre, le premier surtout,

(1) Il suffira, pour apprécier le caractère général de ces travaux, de parcourir la *Table générale et méthodique* de ces Mémoires, par MM. E. de Rozière et E. Chatel.

(2) 1763, réimprimé en 1767, 1783, 1795, 1804, ce qui est le témoignage d'une certaine popularité. On reconnaissait dans Phocion et dans Aristias des personnages historiques du dix-huitième siècle.

de médiocres écrivains (1). Ce fut donc, en 1755, une idée à la fois neuve et hardie que conçut le docte Barthélemy, lorsqu'il se traça le plan du *Voyage du jeune Anacharsis*. Cette fois, il s'agissait de comprendre dans son ensemble, non pas seulement la vie privée des Athéniens, comme le projetait, vers le même temps, La Porte Du Theil (2), mais toute la vie du peuple grec, et d'en tracer un tableau complet durant la période de temps que l'on peut considérer comme l'apogée de l'hellénisme antique, je veux dire le siècle de Philippe et d'Alexandre. Cette méthode d'exposition et de description dans le cadre d'un roman est sujette à bien des inconvénients, qu'assurément Barthélemy ne s'était pas dissimulés; car, s'il appartenait à son siècle par le goût de l'esprit et de l'élégance, il le dominait par la solidité de l'érudition. On oublie trop, de nos jours, que l'auteur de l'*Anacharsis* était non-seulement un érudit mondain et aimable (3), mais aussi un *médailliste* (4) de premier ordre, qu'il savait plusieurs langues orientales,

(1) Quant aux *Lettres athéniennes* écrites par deux Anglais, imprimées d'abord à très-petit nombre d'exemplaires, en 1741, à plus grand nombre en 1781, voir ci-dessous, pp. 306. 307.

(2) Voir l'*Avertissement* de son édition avec traduction française du traité de Plutarque *Sur la manière de distinguer l'ami d'avec le flatteur* (Paris, 1772, in-8°).

(3) Voir la *Correspondance inédite de Mme Du Deffand* (Paris, 1859) qui contient aussi des lettres de M., de Mme de Choiseul et de Barthélemy.

(4) C'est le titre qu'on prenait alors, quand on s'occupait de *médailles*, et qu'a remplacé dans l'usage le mot moins français de *numismatiste* ou *numismate*.

qu'il a créé la science du phénicien, et que l'Académie des inscriptions le compterait parmi ses membres les plus illustres, même si l'*Anacharsis* ne l'avait pas signalé à la faveur publique comme un de nos meilleurs et de nos plus aimables écrivains. Il sentait donc bien les difficultés de l'immense entreprise qui occupa, durant trente années, tout le temps qu'il ne devait pas à ses fonctions d'académicien et de conservateur du Cabinet des antiques ; ces difficultés, il les signale presque toutes dans le récit qu'il a fait lui-même de sa vie et de ses travaux. La principale, c'est que l'antiquité ne nous étant connue que par sa littérature, le plus souvent mutilée, et par des monuments non moins mutilés que sa littérature, quelque période que l'on choisisse dans la vie du peuple grec, on ne peut espérer de la connaître en détail par des témoignages complets et continus. Il faut donc à chaque instant combler des lacunes, renouer par quelque artifice le fil rompu de la tradition. Dans cette mosaïque que l'on recompose il faut çà et là faire entrer de petites pierres empruntées à des monuments anciens de dates assez diverses, quelquefois même des éléments tout modernes. Un autre inconvénient s'attache à la conception d'un roman historique : presque toujours les héros du roman prennent plus ou moins la couleur et le costume des contemporains de l'auteur qui les fait agir et parler. Le jeune Scythe Anacharsis rappellera donc souvent le docte abbé français qui nous décrit son voyage, nous raconte ses impressions, nous fait part de ses jugements. Ces trahisons sont à peu près inévitables,

et l'auteur essaie vainement de s'en défendre (1). Deux des amis d'Anacharsis ressemblent par des traits reconnaissables aux deux protecteurs de Barthélemy, le duc et la duchesse de Choiseul. Laissons de côté les personnages et le faux coloris qui les rapproche trop évidemment du dix-huitième siècle (2) ; il est presque impossible que sur le fond même des choses, malgré ses immenses lectures, malgré son long et profitable séjour en Italie et ses observations dans les musées, Barthélemy ne laisse percer bien des fois le peintre et le philosophe moderne sous l'antiquaire consciencieux. Ici ce sont les idées de Marmontel qui se glissent sous sa plume dans une analyse de la *Poétique* d'Aristote (chap. LXXI); là, ce qu'il dit de l'astronomie grecque semble une réminiscence de Fontenelle (chap. XXX). Ses jugements sur les institutions de Sparte rappellent trop souvent les paradoxes de Rousseau et ceux de l'abbé Mably. Le critique qui chez lui exprime des objections,

(1) *Troisième mémoire :* « Il n'entrait pas dans mon plan d'envoyer un voyageur chez les Grecs pour leur porter mes pensées, mais pour m'apporter les leurs, autant qu'il lui serait possible. » Au reste, il parle ensuite des fautes qui ont pu lui échapper avec une modestie bien faite pour désarmer la critique. C'est lui encore qui écrivait, dans une lettre du 1er janvier 1755 : « Les erreurs de ceux qui m'ont précédé me font trembler..... Quand on aime l'exactitude, on ne trouve presque rien à dire. »

(2) C'est ce qu'a fait d'ailleurs bien voir M. Villemain, dans une belle leçon (la 4e de la troisième partie) de son cours sur la Littérature du dix-huitième siècle. M. Patin, dans ses *Études sur les Tragiques grecs*, a eu aussi bien des occasions d'apprécier les jugements de Barthélemy sur ce sujet.

d'ailleurs sensées, contre l'usage du chœur dans la tragédie (chap. LXXI) ne saurait guère être un critique ancien, et l'on est bien près de croire qu'il a lu certaines pages de Voltaire sur la théorie du drame. Un anachronisme moins grave, mais enfin un anachronisme, c'est de prêter à un Athénien du temps de Philippe une définition de l'Églogue (chap. LXXX), qui serait tout au plus à sa place un siècle après, c'est-à-dire au temps de Théocrite. L'imagination poétique, telle qu'elle est décrite au début d'un entretien sur la poésie (chap. LXXX) semble n'avoir jamais été conçue de cette façon par les philosophes grecs. Platon l'a dépeinte, dans le *Phèdre* et dans l'*Ion*, avec des couleurs admirables; mais nulle part il ne l'a définie avec la précision savante que nous montre Barthélemy. Aristote autorise moins encore la belle définition de l'*Anacharsis*, car l'imagination (φαντασία) n'a jamais été pour lui que la faculté de concevoir des images, surtout dans le sommeil (1). Au sujet de la purgation des passions, de cette fameuse théorie aristotélique sur laquelle ont pâli tant de commentateurs, Barthélemy se rapproche plus des interprètes modernes que d'Aristote lui-même (2). Dans le chapitre sur les tribunaux, l'auteur remarque avec raison, ce que l'on a souvent méconnu, que les Athéniens étaient obligés par la loi de plaider eux-mêmes leurs causes; et cela ne l'empêche pas d'employer le mot *avocat* pour dé-

(1) Voir, pour plus de détails, l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, p. 195, 277, 288.

(2) Voir, plus haut, la fin de la XXVe leçon.

signer des plaideurs athéniens parlant devant leurs juges (chap. XVII et XVIII). Enfin, malgré ce scrupuleux dépouillement des textes qui devaient éclairer son sujet ou embellir ses descriptions, on peut, sans être aussi savant que lui, signaler chez lui quelques lacunes. Dans son chapitre sur les cérémonies relatives à la naissance des enfants, il oublie de mentionner l'inscription du jeune Athénien sur les registres de la phratrie à laquelle appartient sa famille (1). Énumérant les divers chants populaires de l'ancienne Grèce (chap. LXXX), traduisant même quelques vers d'une chanson militaire, il oublie d'en rapprocher un charmant morceau que nous a transmis Athénée, la *Chanson de l'hirondelle* : ces jolis vers, que les enfants rhodiens chantaient en allant faire la quête dans les maisons, au retour du printemps, auraient gracieusement égayé une page de l'*Anacharsis*.

En général, on peut dire que Barthélemy est trop sobre de citations et qu'il ne laisse pas assez souvent la parole aux auteurs originaux. La littérature grecque, même dans l'état de mutilation où elle nous est parvenue, abonde en pages expressives qui peignent heureusement et brièvement les hommes et les choses de l'antiquité. Barthélemy se donne souvent beaucoup de mal pour composer de petits drames, d'ingénieux dialogues, quand il a toutes prêtes sous la main des scènes de la vie publique ou de la vie privée, des discours authentiques, qu'il lui suffisait de traduire et de bien encadrer pour en faire des

(1) Chap. XXVI. Cf. mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, n. IV : « Sur l'état civil chez les Athéniens. »

chapitres pleins d'intérêt. Nul art d'analyse ne nous rendra jamais le charme du dialogue d'Isehomaque et de sa jeune femme dans l'*Économique* de Xénophon. Supprimez-y quelques longueurs et ramenez à une forme un peu plus moderne la naïve traduction qu'en a faite La Boétie au seizième siècle, et vous donnerez au lecteur la plus fidèle peinture d'un ménage athénien à la campagne. Les plaidoyers civils des orateurs attiques nous offrent ainsi maint tableau de mœurs qui pouvait entrer, presque sans changement, dans le cadre de l'*Anacharsis*. Quel dommage que l'auteur n'ait pas suivi plus souvent cette méthode ! Que d'emprunts faciles qu'il a volontairement négligés ! Avec moins d'industrie et d'effort, il nous eût plus sûrement intéressés. Il se défie trop de nous, et, même au dix-huitième siècle, je crois qu'il aurait pu compter davantage sur l'attrait naturel des choses antiques simplement exposées en notre langue. Il aime passionnément la Grèce ; il pouvait la faire aimer par un art plus discret de la mettre sous nos yeux avec sa simplicité originale.

C'est là surtout le défaut qu'a justement relevé dans l'*Anacharsis* la critique de M. Villemain. Vous n'avez pas oublié avec quel sentiment délicat de la beauté antique M. Villemain compare une page de la *Cyropédie* avec la traduction légèrement fardée que Barthélemy nous en donne. Pour connaisseur qu'il fût en ces matières, le docte abbé ne saisit pas toujours le génie hellénique dans sa parfaite franchise ; il est un peu comme les artistes qui dessinaient alors les monuments grecs pour M. Guys ou pour M. de

Choiseul-Gouffier, et dont les dessins nous semblent aujourd'hui si imparfaits.

Malgré toutes ces lacunes, ces méprises et ces erreurs, le *Voyage d'Anacharsis* n'en demeure pas moins une œuvre très-méritoire d'érudition et de style, et qui fait le plus grand honneur à la France du dix-huitième siècle. Je regrette sincèrement qu'il tombe de plus en plus dans le discrédit. Encore s'il n'était dédaigné que des antiquaires et des hellénistes de profession! mais il l'est surtout par une futilité ignorante, qui ferait mieux d'aller s'y instruire. Que de pages, dans ce livre, sont empreintes des plus purs sentiments qui animent la littérature grecque! Que de chapitres avaient alors une vraie nouveauté pour le lecteur curieux de pénétrer l'esprit des institutions, des mœurs et de la poésie antiques! C'est vraiment une heureuse idée de mettre Platon au milieu de ses disciples, sur la hauteur du cap Sunium, devant un ciel qui vient de se rasséréner après la tempête, et de lui faire exposer la cosmologie du *Timée* en présence de ces magnifiques horizons (chap. LIX) : la philosophie de Socrate et de Platon aimait à disserter ainsi au milieu des scènes de la nature (1). La mort de Socrate nous émeut encore chez Barthélemy (chap. LXVII), même quand nous venons de relire les deux admirables dialogues où Platon nous a raconté les derniers entretiens et l'incomparable

(1) M. Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, t. VII, p. 212) est moins indulgent envers ce chapitre de l'*Anacharsis* : c'est qu'il compare la description de Barthélemy à celle d'un témoin oculaire, et quel témoin! Chateaubriand.

mort de son maître. Ni Chabanon (1), ni même Vauvilliers (2), n'avaient réussi à nous faire comprendre le génie et l'autorité poétique de Pindare comme le fait Barthélemy (chap. XXXVIII), en restituant pour nous, par un patient et ingénieux travail, le tableau d'une de ces grandes fêtes où des luttes athlétiques et des courses de chevaux rassemblaient et passionnaient la Grèce entière. Que m'importe ici que ce soient les impressions d'un Scythe contemporain d'Alexandre, ou celle d'un Français du temps de Louis XV ? Nos mœurs à cet égard sont si différentes de celles de la Grèce que nous avons besoin de faire, pour comprendre de telles institutions, le même effort que pouvait faire un barbare subitement transporté au milieu des fêtes de la Grèce. Le tableau tracé par Barthélemy nous aide parfaitement à rétablir dans sa grandeur patriotique et religieuse la solennité à laquelle s'associaient les beaux vers de Pindare. Restait la tâche de les bien traduire ; mais rien n'y préparait mieux que de voir dans l'*Anacharsis* ce qu'étaient les *panégyries* grecques, et quel rôle y avait le génie d'un grand poëte (3).

La description de la *Théorie* de Délos (chap. LXXVI) n'est pas moins vive ni moins saisissante : on croirait, à lire ces pages d'un aimable coloris, que Bar-

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII, p. 451 et suiv.

(2) *Essai sur Pindare* (Paris, 1772, in-12), récemment réimprimé avec d'autres opuscules (Paris, 1856, in-8°) par un neveu de cet estimable helléniste.

(3) Comparez le chap. XXXIV : « Voyage en Béotie ... Hésiode et Pindare. »

thélemy a visité l'Archipel et les Cyclades. Il n'avait pourtant vu que l'Italie; mais, en Italie, il avait visité Naples et son panorama enchanteur ; il avait presque assisté aux premières fouilles de Pompéi et d'Herculanum, nous en avons la preuve dans sa précieuse correspondance, et ce souvenir inspirait heureusement un esprit déjà tout plein des poétiques images de l'antiquité classique. C'est ainsi que, conduisant son jeune Scythe au théâtre d'Athènes (chap. XI), il nous rend, à force de patience et de savoir, quelque chose de la grandeur d'un tel spectacle. La découverte et l'étude de maintes ruines, alors inconnues, nous ont fait pénétrer plus avant dans les secrets de la représentation dramatique chez les Athéniens, et G. Schlegel a pu nous en donner une idée plus grande et plus vraie encore dans la troisième leçon de son Cours de littérature dramatique(1). Mais là, comme ailleurs, ce qu'a fait Barthélemy est déjà bien supérieur à tous les ouvrages précédents sur le même sujet. Qu'on essaie, par exemple, de comparer ces chapitres de l'*Anacharsis* avec le *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, même dans l'édition, fort améliorée, de 1785, on sentira quelles utiles leçons nous apportaient la science et le goût de Barthélemy. Une autre comparaison lui fera plus d'honneur encore.

En 1741 d'abord, puis en 1781, avaient paru les *Lettres athéniennes, ou Correspondance d'un agent du roi de Perse à Athènes pendant la guerre du Péloponnèse* (2), par deux gentilshommes anglais. Barthé-

(1) Comparez ci-dessus, tome I, la fin de la XIVe leçon.

(2) Elles ont été publiées en français par Villeterque (Paris,

lemy ne connut ce livre qu'après avoir publié le sien, et, quand il en reçut un exemplaire de la part des auteurs, il sembla regretter de ne l'avoir pas connu assez tôt pour renoncer au projet même de l'*Anacharsis* (1). Modestie d'auteur, et que nous ne sommes pas tenus de prendre au mot. Froidement conçues et froidement écrites, imprimées sans aucun renvoi aux témoignages anciens, les *Lettres athéniennes* ont tous les défauts d'nn roman sans le mérite de l'érudition. Il est même surprenant que des Anglais n'aient pas été mieux inspirés par l'esprit des libres institutions de leur pays, dans le tableau qu'ils nous tracent de la civilisation grecque au temps de Périclès. L'abbé commensal de M. de Choiseul pense et parle mieux qu'ils ne font sur ces grandes choses. Par exemple, à lire la Lettre LXXIIe, sur les jeux olympiques, on n'a pas la moindre idée de ce qu'il y avait de grandenr morale dans les panégyries grecques. Dans la Lettre CLXII^e^, Socrate, dissertant sur l'immortalité de l'âme au chevet d'un malade, nous semble bien pâle devant le Socrate du *Phédon* et du *Criton*, et même devant l'image affaiblie que nous en offre le chapitre LXVII de l'*Anacharsis*.

Un autre et solide mérite de l'ouvrage français, c'est la curieuse annotation qui l'enrichit, soit au bas des pages, soit à la fin de chaque volume; ce sont les Tables et l'Atlas qui l'accompagnent. L'éru-

1803, 3 vol. in-8°), avec beaucoup de portraits gravés, qui n'en augmentent guère le prix.

(1) Voir la lettre de remerciment qu'il insère dans son *Troisième Mémoire*.

dit nous y montre les procédés mêmes de sa méthode et jusqu'aux petits artifices de sa mise en scène. Il y sème çà et là, par exemple au sujet du dialecte homérique, bien des idées neuves alors et que n'a pas toutes dépassées le progrès de la critique. Il y faut encore rattacher plusieurs mémoires de Barthélemy, tels que celui qui fut en quelque sorte son testament d'académicien. Un an après le *Voyage d'Anacharsis*, Barthélemy en publiait comme une sorte de supplément dans son travail, bien imparfait sans doute, sur les finances des Athéniens, à propos d'une inscription attique récemment envoyée au musée du Louvre (1). C'était comme le commencement d'une science qui s'est agrandie par la découverte de documents nouveaux, et qui a fourni à l'illustre Bœckh la matière d'un de ses plus beaux ouvrages (2).

(1) Publié dans le tome XLVIII des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, et séparément, en 1792, sous ce titre : *Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens*. C'est l'inscription qui figure sous le n° 147 au *Corpus inscriptionum græcarum* de Bœckh, et sous le n° I dans l'Atlas épigraphique de l'ouvrage du même auteur : *Staatshaushaltung der Athener* (1re éd. 1817; 2e éd. 1851). Je saisis l'occasion de défendre ici notre compatriote contre un savant anglais, M. Rose (*Inscr. græcæ vetustissimæ*, Cantabrigiæ, 1825, p. 123), qui lui reproche de n'avoir pas vu que la stèle du musée du Louvre était aussi inscrite au revers. L'erreur n'est pas douteuse ; mais on l'excusera si l'on songe que la stèle a fort bien pu, comme cela se pratique souvent, être appliquée contre un mur avant que Barthélemy en étudiât l'autre face, et de manière à ce qu'il ne soupçonnât même pas l'existence d'un second texte.

(2) Voir la note précédente. Le livre de Meier et Schœmann sur la procédure athénienne (Halle, 1824) est encore un exem-

Malheureusement pour Barthélemy, son *Voyage du jeune Anacharsis* parut l'année même où éclatait la Révolution française. Il jouit bien peu du légitime succès dont témoignent néanmoins beaucoup d'articles de critique publiés soit en France, soit à l'étranger (1). Privé de toutes ses fonctions, même de ces douces fonctions académiques auxquelles il attachait tant de prix, momentanément emprisonné, le savant abbé écrivit dans sa retraite trois Mémoires qui contiennent un charmant récit de sa vie laborieuse; il y exprimait, avec un découragement bien excusable, la crainte de voir complétement périr en France les nobles études auxquelles il s'était attaché pendant plus d'un demi-siècle (2). Quand ces études refleurirent, et quand l'une des Académies reconstituées donna elle-même le signal d'un retour aux études grecques et latines (3), Barthélemy était mort, et, en même temps que recommençait pour lui une popularité interrompue par le bruit de nos révolutions, une critique nouvelle s'éveillait surtout en Alle-

ple des développements que la science a pris de nos jours sur des sujets sommairement traités par Barthélemy.

(1) Voir, entre autres jugements, ceux de Bœttiger, dans ses dissertations sur la mise en scène (*Quid sit docere fabulam*, 1795, 1796), réimprimées en 1837 avec ses autres opuscules latins.

(2) *Premier Mémoire :* « .... Je dis dans les pays étrangers, car on peut regarder ce genre de littérature comme absolument perdu en France. »

(3) Sujet de prix proposé pour l'an VII par la Classe de littérature de l'Institut : « Rechercher les moyens de donner parmi nous une nouvelle activité à l'étude de la langue grecque et de la langue latine. » M. Boissonade fut un des concurrents couronnés.

magne, et transformait presque tous les problèmes qui se rapportent aux antiquités grecques. Même en France, la plupart des sujets que Barthélemy avait compris dans ses études furent étudiés de nouveau à l'aide de documents qu'il n'avait pu connaître, à la lumière d'événements nouveaux qui avaient changé les horizons de la critique : les Gouvernements d'Athènes et de Sparte, par le judicieux Lévesque (1796 et années suivantes); les Anciens Gouvernements fédératifs et la législation de la Crète, par Sainte-Croix (1799); la Législation grecque, dans son ensemble, par Pastoret (1817-1837); les Beaux-Arts, par Quatremère de Quincy, qui, en 1814, résumait toutes les recherches sur cette matière dans le mémorable ouvrage intitulé *Jupiter olympien*. Le *Voyage d'Anacharsis* a nécessairement perdu beaucoup de sa valeur devant l'école de nos antiquaires et de nos philologues du dix-neuvième siècle. Mais cela ne doit pas nous rendre injustes pour un ouvrage qui résume si bien tous les travaux de la science française sur la Grèce antique au moment où la tourmente de 89 allait les interrompre.

J'aime à rappeler, en terminant, que les Grecs modernes ont su reconnaître ce que leur patrie doit à Barthélemy, et qu'après deux traductions partielles, dont la première est de 1797, le *Voyage du jeune Anacharsis* a été complétement traduit en romaïque par Chysobergis (1).

(1) Vienne, 1819, sept volumes in-8°.

TRENTIÈME LEÇON.

LA CRITIQUE EN MATIÈRE DE LITTÉRATURE GRECQUE A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Les leçons de La Harpe au *Lycée*. — Ce qu'elles eurent d'original et de nouveau lors de leur publication. — Graves méprises de l'auteur, rachetées par quelques qualités sérieuses de sa critique. — Examen de son jugement sur Aristophane. — Conclusion sur la valeur de son livre en ce qui touche aux lettres grecques. — Rénovation de la critique savante en Allemagne. — Comment madame de Staël, disciple de l'Allemagne, ouvre une voie nouvelle à l'esprit français dans l'étude de la littérature grecque.

Deux ans avant la publication de l'*Anacharsis*, Paris avait vu inaugurer auprès du Palais-Royal, une grande nouveauté littéraire, le *Lycée* : c'était un établissement où l'on donnait des cours publics de sciences et de littérature, et le professeur qui y fut chargé de l'enseignement littéraire était La Harpe, un des brillants élèves de Voltaire, déjà signalé à l'attention publique par plusieurs succès, entre autres, par celui d'un *Philoctète* traduit de Sophocle en vers français, et assez habilement approprié au goût, bon ou mauvais, du public d'alors pour avoir

réussi sur la scène. Les leçons de La Harpe, accueillies avec faveur, ont formé, par des publications successives, le *Cours de littérature* qui lui a valu la meilleure part de sa renommée durable. C'est seulement comme critique des auteurs grecs que je voudrais ici apprécier le brillant professeur du Lycée; et d'abord je signalerai ce que son entreprise même avait d'intéressant à pareille date. En 1786, la critique française n'avait produit aucun livre où les littératures grecque et latine fussent appréciées dans leur ensemble. Les estimables mais lourds écrits de Rapin (1), de Baillet (2), de Gibert (3) et de l'abbé Goujet (4) n'avaient plus guère d'autre valeur que celle de l'érudition, érudition d'ailleurs fort inégale. Quelques pages excellentes de Fénelon et de Rollin pouvaient servir de modèle aux maîtres chargés d'enseigner la jeunesse; quelques brillants aperçus de Voltaire soulevaient mainte question piquante sur

(1) Voir plus haut la XXIe leçon.

(2) *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* (Paris, 1685-1686, 9 vol. in-12). L'ouvrage est resté incomplet. Voir l'édition de La Monnoye (Paris, 1723 et suiv., sept vol. in-4°), où sont fondues les observations utiles de Ménage, dans l'*Anti-Baillet* (Paris, 1690, in-12).

(3) *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique* (Paris, 1713, in-12).

(4) *Bibliothèque françoise, ou Histoire de la littérature françoise* (1741-1756, 18 vol. in-12). L'estimable auteur, dans ses Jugements sur les anciens, montre qu'il avait une très-imparfaite connaissance de leur langue. La *Bibliothèque d'un homme de goût* (Amsterdam, 1773, 2 vol. in-12), par Chaudon, est bien peu digne de son titre. Voir Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, n. 1741, sur les divers remaniements qui ont amélioré ce livre.

les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Thomas dans son *Essai sur les éloges* (1773) avait donné l'exemple de l'étude méthodique et complète d'un seul genre de composition où les Grecs et les Romains ont beaucoup produit ; il avait même jeté sur quelques parties de ce sujet des aperçus ingénieux, des jugements exprimés avec une noble éloquence. Mais aucun de ces ouvrages ne donnait l'idée d'une histoire critique des lettres anciennes : c'était donc là une œuvre digne de tenter l'ambition d'un jeune et généreux esprit. La Harpe s'y lança un peu étourdiment, avec un très-léger bagage de science, mais avec l'esprit net et ferme qu'il portait jusqu'à la rigueur dans le journalisme littéraire, et dont même il avait déjà plus d'une fois abusé envers ses contemporains. Ces leçons furent bien accueillies, et l'on comprend sans peine le charme qu'un public d'élite dut trouver à cet enseignement alors nouveau, et qu'animait la confiante parole du jeune professeur. C'était bien autre chose que les graves leçons d'un gradué universitaire. On aurait dit le *Collége royal* ouvert aux gens du monde. Quand la première partie du cours fut imprimée (1), les études grecques étaient, chez nous, en grande décadence (2), et il ne paraît pas que La

(1) Paris, 1799-1805.

(2) J'avoue que je ne me rends pas bien compte de ce que pouvait être la chaire de grec instituée, en 1734, au collége des Grassins par un legs du vénérable Edm. Pourchot, ancien procureur syndic de l'*Alma Mater* (Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, p. 462) ; on ne voit pas quelle grande influence trois leçons de grammaire grecque par semaine purent exercer alors sur ces études.

Harpe ait rencontré des lecteurs plus sévères que ne l'avaient été ses auditeurs de la rue de Valois. Mais bientôt le public compétent a pris sa revanche, et, par un retour peut-être injuste, La Harpe est tombé dans un grand discrédit. Mieux on a su le grec et plus on a vu combien il le savait mal. Le ton tranchant de ses jugements et l'air avantageux qu'il se donne en relevant les méprises de Voltaire, celles de Brumoy et du bon abbé Auger (1), font d'autant mieux ressortir les bévues et les méprises qui déparent ses leçons sur les auteurs grecs. Aujourd'hui il n'est pas un professeur de nos colléges qui ne puisse, là-dessus, le convaincre de maint péché d'ignorance. Depuis M. Boissonade (2) jusqu'à M. Patin (3) et à M. Sainte-Beuve (4) en ces dernières années, La Harpe a été si souvent et si vertement repris qu'il serait superflu de reviser en détail un procès jugé pour toujours. Mais, même en matière de littérature grecque, il ne faut pas condamner La Harpe sans réserve.

C'était assurément un médiocre helléniste, qui connaissait peu l'histoire littéraire de la Grèce, bien qu'il semble avoir au moins ouvert une fois l'admi-

(1) T. I, p. 131, contre Voltaire; 134, contre le P. Brumoy; 137, contre l'abbé Auger (éd. 1817 en 5 vol. in-8°).

(2) Voir les articles de 1811 et années suivantes, réunis par M. Colincamp dans le recueil qu'il a intitulé : *J.-F. Boissonade. La Critique littéraire sous le premier empire* (Paris, 1863, 2 vol. in-8°).

(3) *Études sur les tragiques grecs*, tome IV : « Jugements des Critiques sur la tragédie grecque ».

(4) *Causeries du Lundi*, t. VII, p. 211.

rable compilation de Fabricius (1), et qui ne connaissait guère mieux les institutions grecques. Sur tout cela, les erreurs abondent sous sa plume, et témoignent de la plus étrange légèreté. Ainsi, trouvant dans la notice d'un grammairien, en tête d'une tragédie de Sophocle, les mots τὸ δὲ δρᾶμα τριάκοστον δεύτερον, il y voit que la pièce « a eu trente-deux représentations », au lieu de ce simple fait qu'elle était la trente-deuxième dans un certain classement des tragédies de l'auteur (2). Sophocle, après le succès de cette pièce, avait été nommé général pour la guerre contre Samos. La Harpe voit là une nomination « à la préfecture de Samos ». Il suppose, à chaque page, que les tragédies grecques étaient originairement divisées en actes, tandis que nos éditeurs et traducteurs leur ont imposé cette division; il appelle le *théâtre* d'Athènes un *amphithéâtre;* il croit que l'orchestre était le lieu où se tenaient les musiciens, que le théâtre était couvert d'une toile (*velarium*), ce qui est un usage romain (3). A propos des dernières paroles d'Ajax, dans la pièce de ce nom, il se méprend sur le sens de la locution *novissima verba* (4), qui n'exprime pas les adieux du mourant aux survivants, mais les adieux de ces derniers à la personne du mort. En parlant de l'*Anthologie grecque* (5), il imagine, je ne

(1) T. I, p. 94.

(2) T. I, p. 114. Cf. Ad. Trendelenburg, *Grammaticorum græcorum de arte tragica judiciorum reliquiæ* (Bonn, 1867, in-8°), p. 7.

(3) T. I, p. 92, 95, 96.

(4) T. I, p. 113.

(5) T. I, p. 224.

sais sur quelle autorité, un certain Hiéroclès, auteur d'une collection d'épigrammes, qui paraît bien n'avoir jamais existé que dans son imagination. Les petites biographies qu'il nous donne des principaux auteurs grecs sont pleines de menues erreurs. Il attribue, par exemple, à Théocrite d'avoir écrit trente églogues, tandis que « Virgile son imitateur n'en a fait que dix (1) », et il insiste sur cette comparaison pour montrer que Virgile compense par la perfection ce qui lui manque pour l'abondance. Le malheur est que, si du recueil des petits poëmes qui portent le nom de Théocrite on retranche ceux qui n'ont rien de pastoral, il en reste *dix*, c'est-à-dire tout juste autant que chez Virgile. Évidemment La Harpe était fort étourdi, et quelquefois il n'a que feuilleté les livres dont il parle. Mais, quand il prend la peine d'étudier avec plus de soin, il juge bien et nettement; il est comme son maître Voltaire, qui a le jugement d'une merveilleuse justesse sur les choses qu'il a pris la peine de bien connaître.

La Harpe quelque part, ayant à opposer la traduction qu'il a faite d'un passage de Sophocle à celle qu'en avait donnée L. Racine, commence par relever les fautes de cette dernière, et on doit avouer que dans cet examen il a presque toujours raison (2) : c'est qu'alors il a pris soin de bien étudier le texte

(1) T. I, p. 265.

(2) T. I, p. 135 : « Ceux qui entendent le grec verront aisément combien le fils du grand Racine est loin de Sophocle. » *Ceux qui entendent le grec* est ambitieux de la part d'un homme qui, lui-même, l'entend si mal.

original. Mais, en tout cela, il est incapable d'un effort soutenu. Quand il faudrait avoir lu avec attention un ouvrage grec, pour le bien apprécier, il se tire d'affaire par quelques lignes d'analyse, ou, plus sommairement encore, par quelques mots d'un jugement dédaigneux : « Le sujet du *Prométhée* d'Eschyle est monstrueux... cela ne peut pas même s'appeler une tragédie. » — « Les *Bacchantes* d'Euripide ne « méritent pas même le nom de tragédie, à moins « qu'on ne restreigne ce nom à la signification qu'il « avait du temps de Thespis. C'est une espèce de « monstre dramatique en l'honneur de Bacchus. » — « Ion est une nouvelle preuve que le genre dra- « matique (1) a été connu sur le théâtre grec comme « sur le nôtre. Le sujet est si embrouillé que j'aime « mieux renvoyer à Brumoy ceux qui voudront « avoir une idée de cette pièce que de perdre un « temps précieux à la développer (2). » Et la pièce qu'il écarte avec ce dédain est précisément une des plus touchantes d'Euripide ; et elle a fourni quelques traits au gracieux personnage de Joas dans l'*Athalie* de Racine ! Après cela, il ne faut pas demander à La Harpe de comprendre au juste ce qu'était sur le théâtre d'Athènes le genre singulier de drame qu'on appelait *satyrique :* il l'appelle tout simplement « un genre monstrueux » (3).

(1) Il entend sans doute le genre intermédiaire entre le comique et le tragique.

(2) T. I, p. 94, 141, 145. Voir encore, p. 173, ce qu'il dit des *Oiseaux* d'Aristophane.

(3) T. I, p. 158.

On aurait cependant le droit d'être exigeant envers lui à cet égard, car il a commencé son chapitre sur les tragiques par quelques pages qui marquent avec assez de justesse la différence du théâtre ancien et du théâtre moderne; mais il les avait bien oubliées lorsqu'il analysait les pièces d'Euripide et d'Aristophane. Au sujet de ce dernier surtout, il avoue avec une sorte de naïveté quel ennui c'est d'être obligé d'étudier en détail l'histoire d'Athènes pour comprendre tant de plaisanteries et d'allusions comiques (1). Les grossières bouffonneries d'Aristophane ne lui semblent pas mériter qu'on se donne tant de fatigue. Par une fiction qu'il aurait pu mieux soutenir, il se représente assistant un jour dans Athènes à une représentation des *Chevaliers*, et adressant à un Athénien son voisin mainte question et mainte critique auxquelles celui-ci ne fait guère que des réponses pitoyables ; c'est là un moyen commode de mettre les rieurs de son côté, mais qui méritait les représailles de quelque helléniste au courant des choses athéniennes. A propos des tragiques, M. Patin s'est spirituellement donné ce rôle, dans un passage de son excellent livre (2), et je suis tenté de le prendre à mon tour, au sujet d'Aristophane. Des onze pièces qui nous sont restées de ce comique, « il n'y en a que deux sur lesquelles, dit La Harpe, il convienne de

(1) T. I, p. 162 et suiv., où il abuse beaucoup d'un jugement sévère de Plutarque dans la *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre*, ouvrage dont nous ne possédons qu'un extrait.

(2) *Études sur les tragiques grecs*, t. IV, p. 376, 3e édition.

s'arrêter un moment parce que l'une a eu l'honneur d'être imitée par Racine, et l'autre, le malheur de contribuer à la mort de Socrate. *Les Guêpes* ont fourni à l'auteur de *Britannicus* la première idée de ses *Plaideurs*, comme le sujet de l'*Enfant prodigue*, joué aux marionnettes de la foire, fit éclore celui de Voltaire : d'où il résulte seulement que le germe le plus informe peut être fécondé par le génie. » Renversons un peu les rôles et supposons la pièce des *Plaideurs* jugée par des Athéniens. Otez-eu le sel, qui serait sans valeur pour eux, d'une foule de plaisanteries à l'adresse des avocats et des juges parisiens on d'autres personnages ridicules d'une société toute française et toute moderne (1), que restera-t-il de cette charmante comédie ? Une intrigue faible ou nulle, et des caractères tous inconséquents, excepté celui de Perrin Dandin, qui est précisément emprunté à la pièce d'Aristophane ; un amoureux dont on ne sait rien sinon qu'il est amoureux, et qui trompe Chicaneau sans même savoir s'il a besoin de cette tromperie pour s'assurer la main d'Isabelle ; l'enragé Chicaneau, qui n'a son procès avec la comtesse que parce qu'il faut à Léandre une occasion de lui surprendre sa signature pour un contrat de mariage ; qui, plaideur par métier, signe aveuglément un acte, sans prendre le temps de le

(1) M. Saint-Marc Girardin a développé ce contraste dans une charmante dissertation, lue en réunion générale de l'Institut, le 7 avril 1869, et qui va être imprimée dans une nouvelle édition du théâtre de Racine.

lire, et qui ne distingue ni à la voix ni à la figure Léandre, fils de Dandin, d'un Léandre habillé en huissier ; une fille bien élevée qui vient d'elle-même ouvrir la porte du logis, l'ouvre d'abord à moitié, quand elle croit répondre pour son père, puis toute grande, quand il s'agit d'un billet d'amour. Voilà d'étranges invraisemblances. Puis, que d'obscurités dans ces vers où Chicaneau résume l'histoire de son procès ! Il y faut aujourd'hui les notes d'un scoliaste, comme pour bien des traits du comique athénien. Quelle froide parodie que celle qui atteint le vieux Corneille, et dont celui-ci, dit-on, eut la faiblesse de s'offenser ! etc. Combien les *Guêpes* du bouffon Aristophane devaient paraître un spectacle plus grand et plus comique au nombreux et intelligent auditoire que rassemblait le théâtre d'Athènes ! Dès les premières scènes, la folie du citoyen passionné pour sa fonction lucrative de juge ; puis les deux plaidoyers contradictoires du père et du fils : l'un soutenant que sa judicature passagère est une espèce de royauté, et l'autre lui démontrant qu'elle n'est qu'une forme de la servitude où les démagogues réduisent le peuple pour s'enrichir à ses dépens ; puis l'admirable bouffonnerie du procès des petits chiens, que Racine a reproduite ; puis un charmant pêle-mêle de critiques et de satires qui tombent tour à tour sur chacun des poëtes contemporains et se terminent comme par un déluge sur la tête du pauvre Carcinus (son nom signifie le *crabe*) et de toute sa famille ; enfin la conversion apparente du vieux Philocléon, qui, de juge sévère et avare qu'il était,

devient un prodigue, un ivrogne et un débauché : vivante image, non pas de tel ou tel citoyen d'Athènes, selon un procédé qui, s'il en fallait croire La Harpe, serait le seul procédé comique d'Aristophane (1), mais vivante image de la démocratie athénienne avec ses contradictions et ses folies. Là, il ne s'agit plus des intérêts et des ridicules d'une caste, comme dans la pièce de Racine. Sous le personnage de Philocléon, il s'agit des vingt mille citoyens actifs d'Athènes qui siégeaient tour à tour dans les tribunaux ; il s'agit de leurs justiciables, qui ne sont pas toujours leurs compatriotes, mais souvent aussi les alliés et sujets d'Athènes, terribles solliciteurs, qu'une loi oppressive oblige à venir vider leurs différends devant des tribunaux athéniens, et qui, après la perte d'un procès, s'en retournent souvent chez eux le cœur plein de colère et tout prêts à la rébellion. Tel est le patriotique spectacle qu'Aristophane présentait aux Athéniens, et dont La Harpe n'avait pas réussi à se faire la moindre idée quand il concluait platement sur cette pièce (2) : « Il y a dans les *Guêpes* un germe de talent comique qui montre ce que l'auteur aurait

(1) T. I, p. 164 : « Aristophane n'a peint que des individus, Térence a peint l'homme. Les pièces de l'un ne sont que des satires personnelles ou politiques, des parodies, des allégories, toutes choses dont l'à-propos et l'intérêt tiennent au moment ; celles de l'autre sont des comédies faites pour peindre des caractères, des vices, des ridicules, des passions... dont le fond est le même dans tous les temps, etc. » Cf. p. 168, où il compare les pièces d'Aristophane à la *Ménippée*, croyant en cela les rabaisser, tandis qu'il leur fait grand honneur.

(2) T. I, p, 174.

pu être, s'il fût né dans un autre temps et avec un autre caractère; car le caractère influe beaucoup sur le talent, et ce n'est pas la méchanceté, la jalousie et la haine qui apprennent à faire des comédies (1). »

Quoi qu'il en soit, et quelques erreurs, quelques lacunes qui la déparent, l'œuvre de La Harpe, dans ces chapitres concernant les littératures anciennes, a des mérites sérieux qu'il ne faut pas méconnaître. Il choisit bien, d'ordinaire, les morceaux qu'il veut citer des poëtes grecs, et il les traduit en vers d'une façon noble et correcte, sinon exacte comme le voudrait notre goût plus exigeant. Ce qu'il sent bien, il l'exprime avec bonheur. Son analyse des douze premiers chants de l'*Iliade* est un morceau éloquent; ses vues générales sur la poésie bucolique (2) sont justes et fines; en quelques lignes il dit là-dessus beaucoup plus de vérités qu'on n'en trouve dans les lourds commentaires de ses devanciers sur le poëme pastoral. Il y a tel sujet plus délicat où, soit heureuse rencontre, soit effet d'une étude plus attentive qu'il ne semble, ses jugements laissent peu à reprendre. Sans doute, il a oublié qu'Aristote fut quelque peu poëte, ou du moins versificateur; M. Boissonade a vertement relevé sa négligence à

(1) Cf. t. IV, p. 229 et 233, ce qu'il dit des *Philosophes* de Palissot, pauvre imitation des *Nuées* d'Aristophane (1760), dont j'aurais pu rappeler plus haut (p. 202) le souvenir, et sur laquelle il est intéressant de lire le témoignage l'auteur lui-même, dans le recueil de ses Œuvres, t. I, p. 237.

(2) T. I, p. 203.

cet égard. Mais il caractérise bien la prose de ce philosophe (1), et comme peut-être personne excepté Pellisson (2) ne l'avait fait avant lui : c'est à croire qu'il en avait au moins traduit quelques pages sur le grec avec l'abbé Batteux ou avec Vauvilliers. En général, bien que souvent il maltraite à tort les anciens, il nous encourage plus souvent à les lire, et je me figure que le *Lycée* a fait comme une transition utile entre le dix-huitième et le dix-neuvième siècle, en ce qui touche aux études classiques ; il a maintenu les bons auteurs de l'antiquité au programme de l'éducation libérale. C'est là un honneur dont on ne saurait le priver sans injustice.

Un grand mouvement d'études se préparait ou s'accomplissait alors, mais cela surtout en Allemagne, et les luttes politiques nous tenaient fort éloignés de ce mouvement où l'histoire des arts et de la littérature s'alliaient heureusement pour renouveler l'esprit de la critique littéraire. Winckelmann trouvait, dès 1793, un traducteur français (3) ; mais les *Prolégomènes* de Wolf sur Homère, publiés pour la première fois en 1795, n'obtenaient chez nous qu'un accueil froid ou dédaigneux (4). La brillante et savante société de Coppet servit alors d'actif intermédiaire entre la France et les pays d'outre-Rhin, où la

(1) T. I, p. 3, au début même du Cours, et à propos de la Poétique.

(2) Voir plus haut, p. 77, note 3.

(3) Huber, dont la traduction n'a été complétée qu'en 1802.

(4) Voir, entre autres, un jugement de Sainte-Croix dans le *Magasin encyclopédique*, année IIIe (1798), tome V : *Réfutation d'un paradoxe sur Homère.*

littérature savante comptait tant de maîtres éminents. Avant même d'être connu chez nous par une traduction de son *Cours de littérature dramatique*, G. de Schlegel avait certainement répandu quelques-unes des idées nouvelles dans le cercle qu'animait le génie de Mme de Staël et de Benjamin Constant. L'influence de l'Allemagne est sensible dans le grand ouvrage de ce dernier *sur les Religions*, surtout dans ces chapitres où l'auteur essaie de montrer entre l'*Iliade* et l'*Odyssée* des différences qui ne permettent pas de les rapporter au même poëte, ni à la même période de l'histoire grecque (1). On n'avait pas encore traité en France toutes ces questions d'un point de vue aussi élevé, avec une critique aussi impartiale. Jusqu'à Voltaire, on opposait les fables païennes au christianisme comme l'erreur et le mensonge à la vérité absolue. En revanche, le rationalisme de Voltaire crut rabaisser la Bible en la comparant aux fictions homériques. Également éloignée de ces deux excès, une nouvelle école acceptait la comparaison et développait le parallèle (2), mais avec une sympathie éclairée pour toutes les manifestations de la pensée religieuse, avant comme après l'Évangile. Sous la variété des symboles qui forment la religion des Grecs et qui animent leur poésie, elle montrait les progrès

(1) Ouvrage cité, VIII, 1, p. 416 et suiv. On sait d'ailleurs que cette idée, soutenue par toute une école de critiques anciens, l'avait été, chez les modernes, par Vico, dans le troisième livre de sa *Science nouvelle*.

(2) Comparer, à cet égard, les livres du docteur Lowth et de Herder sur la poésie des Hébreux (cités plus haut, p. 129).

de la morale, les luttes intérieures de la conscience humaine ; elle nous intéressait à ce dramatique spectacle. Sans méconnaître la grandeur des idées et des sentiments chrétiens, elle nous montrait dans Homère, dans Pindare et dans Sophocle les interprètes d'idées et de sentiments qui méritent mieux qu'une dédaigneuse indulgence.

Le même esprit a dicté les belles considérations de Mme de Staël *Sur la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales*. C'est là un livre qui relève évidemment d'une autre inspiration que toute la critique littéraire du dix-huitième siècle. L'auteur a peu lu, je le crois, Fénelon, Voltaire et l'abbé Batteux ; elle ne cite qu'une fois, et avec respect, l'*Anacharsis* de Barthélemy, encore est-ce pour le réfuter. Elle ne cite pas davantage les critiques allemands ; ce n'est point une érudite comme Mme Dacier, qui s'appuie, à chaque page, sur des autorités savantes ; mais on voit qu'ils sont ses véritables maîtres et qu'ils lui ont appris sa large et féconde manière d'interpréter les littératures anciennes. Ce qu'avait seulement aperçu l'ingénieux Fénelon, « l'aimable simplicité du monde naissant », devient chez elle toute une théorie historique. Comme elle nous fait comprendre que les œuvres de l'imagination et celles de la raison ne sont pas soumises à la même loi de progrès ! Comme elle nous montre, chez les Grecs, l'heureux avantage d'une invention poétique qui s'exerce sans leçons et sans modèles, en présence de la nature, devant les types les plus parfaits de la figure humaine ! Jamais on n'avait mieux saisi les beautés de la langue d'Ho-

mère, cette peinture naïve des moindres choses de la vie. Jamais on n'avait su nous faire sentir, jusque dans l'éloquence politique, cette noble franchise du langage que n'embarrassent pas les souvenirs du passé ni les servitudes du pédantisme scolaire. La Révolution aussi apportait alors ses leçons à la critique; elle l'aidait à mieux comprendre les libres institutions d'Athènes et ce que de telles institutions eurent d'encouragements pour le génie d'une petite race d'hommes merveilleusement née, heureusement nourrie aux jouissances du beau. C'est en vingt pages à peine que Mme de Staël parcourt les trois principales périodes de la littérature grecque, marquées par les noms d'Homère, de Périclès et d'Alexandre. Mais, en ces vingt pages, il y a plus de substance que dans plus d'un gros livre; j'en détache presque au hasard quelques pensées et quelques récits d'un laconisme pénétrant que le lecteur n'admet pas toujours sans réserve, mais qui ouvrent comme de larges horizons à son esprit. « L'imprimerie, si favorable au progrès, à la diffusion des lumières, nuit à l'effet de la poésie; on l'étudie, on l'analyse, tandis que les Grecs la chantaient et n'en recevaient l'impression qu'au milieu des fêtes, de la musique et de cette ivresse que les hommes réunis éprouvent les uns pour les autres. » — « L'approbation du peuple grec s'exprimait plus vivement que les suffrages réfléchis des modernes. Une nation qui encourageait de tant de manières les talents distingués devait faire naître entre eux de grandes rivalités, mais ces rivalités servaient à l'avancement des arts. La palme la

plus glorieuse excitait moins de haine que n'en font naître les témoignages comptés de l'estime rigoureuse qu'on peut obtenir de nos jours. Il était permis au génie de se nommer, à la vertu de s'offrir, et tous les hommes qui se croyaient dignes de quelque renommée pouvaient s'annoncer sans crainte comme des candidats de la gloire. La nation leur savait gré d'être ambitieux de son estime. » On croit entendre un écho de l'éloquence de Périclès et d'Alcibiade lorsque « ces candidats de la gloire » remplissaient l'agora de leurs bruyantes ambitions (1). Mme de Staël ajoute : « Maintenant la médiocrité toute-puissante force les esprits supérieurs à se revêtir de ses couleurs effacées. Il faut se glisser dans la gloire, il faut dérober aux hommes leur admiration à leur insu. » *Maintenant* est de trop, car le mal dont elle se plaint n'était pas inconnu aux Athéniens de ce grand siècle. Elle qui avait lu Aristophane, et le comprenait mieux que La Harpe, mieux encore que Barthélemy, pour s'être trouvée mêlée aux troubles et aux passions révolutionnaires; elle savait que de malsaines jalousies corrompaient, dans Athènes comme à Paris, l'esprit d'égalité démocratique (2). Il faut pardonner ces touches inexactes à

(1) Voir surtout l'Oraison funèbre que Thucydide met dans la bouche de Périclès (II, 35-46) et le discours qu'il fait prononcer à Alcibiade pour justifier ses brillantes et patriotiques prodigalités (VI, 16-18).

(2) Voir une page fort originale du *Vieux Cordelier* (p. 222, éd. de 1836), où Camille Desmoulins rapproche les mœurs révolutionnaires de 93 et les mœurs athéniennes du temps de Socrate.

l'entraînement d'un travail rapide ; elles sont d'ailleurs bien rachetées par la justesse du sentiment général qui s'exprime ici dans un magnifique langage !

L'auteur exagère la supériorité de nos tragédies modernes sur celles des Grecs pour « la profonde connaissance des passions »; mais elle marque justement le rôle populaire du chœur, l'élévation morale des idées que, d'ordinaire, il exprime sur l'instabilité des choses humaines, sa noble compassion pour les misères des rois, etc. ; elle montre à merveille en quelques lignes, comment, sous le règne d'un Louis XIV, un Racine n'avait pu donner au drame tragique ce genre de beauté à la fois politique et religieuse. A propos de la comédie, ainsi que Mme Dacier, elle se demande « comment il se peut que l'on ait applaudi de semblables pièces dans le siècle de Périclès, et que les Grecs aient montré tant de goût pour les beaux-arts et une grossièreté si rebutante dans les plaisanteries », et elle ne se contente pas de cette excuse souvent répétée (1), qu'Aristophane écrivait pour tout un peuple et non pour un auditoire d'élite ; elle dit avec une heureuse finesse : « C'est que les Grecs avaient le bon goût qui appartient à l'imagination, et non celui qui naît de la moralité des sentiments... » « Le peuple athénien n'avait pas cette moralité délicate qui peut suppléer au tact le plus fin de l'esprit. » Elle ajoute encore, avec le même sens : « L'exclusion des femmes empêchait aussi

(1) On sait qu'elle est déjà dans La Bruyère (*Des Ouvrages de l'esprit*).

que les Grecs se perfectionnassent dans la comédie. Les auteurs, n'ayant aucun motif pour rien ménager, rien voiler, rien sous-entendre, la grâce et la finesse devaient nécessairement manquer à leur gaieté. » Que les femmes fussent exclues des représentations comiques, c'est, en effet, ce que tout me semble démontrer, au moins pour le siècle de Périclès (1). Là comme ailleurs Mme de Staël affirme sans donner de preuves ; mais elle n'était pas mal informée. Sur d'autres points il serait trop facile de la prendre en défaut, par exemple sur ce qu'elle dit de la condition des femmes grecques, de l'idée que les Grecs se faisaient du bonheur, de l'amour, etc. Il ne faut pas demander à ces brillantes esquisses plus de précision qu'elles n'en comportent. Elles attirent, elles éclairent, elles font penser ; elles donnent le goût de la beauté antique, et cela en dehors des règles de l'école, en dehors des mesquines disputes où nos critiques du dix-septième et du dix-huitième siècle avaient dépensé tant de savoir et d'esprit. Il est fâcheux qu'elles aient, comme il semble, si peu contribué à la direction des esprits, lorsque se rouvrirent nos écoles publiques, et que le grec y reprit sa juste place. Le *Cours de littérature* de La Harpe, au con-

(1) C'est ce que je crois avoir montré, d'accord avec plusieurs historiens, dans une note à la suite de mon *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (1849). Mon ami, M. Édel. Du Méril (*Histoire de la Comédie*, période primitive, Paris, 1864, p. 465 et suiv.) a combattu cette opinion avec un grand savoir; mais qu'il me soit permis de remarquer ici qu'il ne démontre sa thèse qu'en faisant valoir pour le siècle de Périclès des témoignages qui se rapportent à d'autres dates.

traire y devint bientôt un livre classique. La régularité des divisions, la forme dogmatique des jugements, l'intérêt qui s'attache aux analyses littéraires, l'utilité pratique de ces exercices, tout donnait à La Harpe une sorte de prise sur l'attention publique. Son livre fut beaucoup lu, souvent réimprimé. A vrai dire pourtant, il clôt une période de la critique française ; B. Constant et Mme de Staël ouvrent pour elle l'ère du dix-neuvième siècle : ils annoncent Chateaubriand, dans la littérature militante, et, dans l'enseignement public, la mémorable rénovation des méthodes que caractérisent les noms illustres de M. Guizot, de M. Villemain et de Victor Cousin.

TRENTE-ET-UNIÈME LEÇON.

ANDRÉ CHÉNIER. 1re PARTIE : APERÇU GÉNÉRAL.

Origine et première éducation d'André Chénier. — Son respect pour la tradition classique de notre littérature et ses études d'helléniste. — Projet de voyage en Orient. — Rénovation de l'idylle antique. — Les élégies et l'amour chez A. Chénier; l'imagination et la réalité. — L'ode et la satire politique. — Témoignages du poëte sur sa méthode de composition. — Originalité et variété de son œuvre.

Pendant que La Harpe ouvrait, au *Lycée*, les leçons où la littérature grecque était si capricieusement jugée; pendant que Barthélemy composait son tableau ingénieux de la Grèce antique, se formait dans l'ombre, auprès de lui, un peintre bien autrement original de cette même antiquité. J'ai déjà prononcé plus haut le nom d'André Chénier. Combien de fois, sans le dire, je songeais à lui en poursuivant, soit dans l'éloquence, soit dans la poésie française, tant d'imitations, tant de calques plus ou moins adroits des chefs-d'œuvre de l'art grec! Ducis venait de

donner son *OEdipe chez Admète* (1778), et La Harpe publiait son *Philoctète* (1781), lorsque sortit du collége de Navarre le jeune André Chénier. Né en 1762, à Constantinople, d'un père français et d'une mère grecque, revenu en France avec ses parents en 1765, l'éducation domestique avait comme achevé chez lui l'éducation universitaire, en y mêlant les souvenirs et l'inspiration directe de l'hellénisme. On a remarqué que Barthélemy (né à Aubagne, en Provence) descendait peut-être de quelque vieille famille phocéenne; quelle différence entre cette douteuse origine et l'incontestable lien de famille qui unissait Chénier aux Hellènes de l'Orient!

Depuis deux siècles et plus, on répétait sur tous les tons en France un même appel à l'imitation des modèles antiques. Du Bellay, en 1549, avait le premier sonné la charge, et convié ses amis, sur le ton baroque et belliqueux que nous avons entendu, à une sorte de guerre sainte, pour dépouiller la Grèce et Rome de leurs richesses au profit de notre littérature (1). En 1635, l'Académie française, à peine instituée, écoutait un honnête et médiocre poëte exposant devant elle des préceptes plus sages sur l'art d'imiter les anciens (2); puis Boileau, en vers, puis Louis Racine, en prose, avaient tracé avec des succès divers les règles du goût français, rattachées aux préceptes et aux exemples de la Grèce. Voltaire et ses disciples, moins savants en grec qu'on ne l'était

(1) Voir plus haut, leçon VIIIe.
(2) Voir plus haut, leçon XXe.

au temps de Louis XIV, mais apportant à cette étude un esprit plus dégagé des préventions de l'école, avaient peu à peu habitué le public à contempler plus directement l'art grec dans sa noble simplicité, et parfois ils avaient assez bien réussi à la reproduire. Néanmoins on peut dire que c'étaient là d'heureux accidents, et que bien des voiles nous séparaient encore des écrivains et surtout des poëtes que l'on proclamait les maitres en l'art d'écrire. On avait appris chez eux une certaine méthode de beau langage, on s'était pénétré de quelques grands principes de philosophie; mais on était loin encore de bien saisir les vrais caractères de la beauté antique et d'avoir remonté à sa vraie source. Voici un jeune écrivain qui fera faire à notre littérature ce mémorable progrès. Sa poétique nouvelle porte déjà un titre expressif : l'*Invention*. Boileau s'était contenté d'écrire :

> C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
> Pense de l'art des vers atteindre la hauteur,
> S'il ne ressent du ciel l'influence secrète,
> Si son astre, en naissant, ne l'a formé poëte, etc.

Mais, d'ailleurs, il avait surtout développé les procédés de son art, plus jaloux de les enseigner aux poëtes que de nous apprendre à quel signe on reconnaît le génie, et quelle éducation est la plus propre à fécouder chez lui les heureux dons de la nature. A. Chénier entre et nous fait entrer dans la conscience du poëte; il l'interroge avec une sorte d'émotion religieuse, avec un frémissement

que n'éprouva jamais le sage *législateur du Parnasse.*

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
> Et les mots pour le dire arrivent aisément,

écrit Boileau. Mais Chénier :

> Un rimeur voit partout un nuage, et jamais
> D'un coup d'œil ferme et grand n'a saisi les objets ;
> Sa langue se refuse à ses demi-pensées,
> De sang-froid pas à pas avec peine amassées :
> Il se dépite alors, et, restant en chemin,
> Il se plaint qu'elle échappe et glisse de sa main.
> Celui qu'un vrai démon presse, enflamme, domine,
> Ignore un tel supplice : il pense, il imagine;
> Un langage imprévu, dans son âme produit,
> Naît avec sa pensée et l'embrasse et la suit;
> Les images, les mots que le génie inspire,
> Où l'univers entier vit, se meut et respire,
> Source vaste et sublime et qu'on ne peut tarir,
> En foule en son cerveau se hâtent de courir ;
> D'eux-même ils vont chercher un nœud qui les rassemble :
> Tout s'allie et se forme et tout va naître ensemble.

Deus, ecce Deus! dirons-nous avec Virgile. Comme on sent là le souffle inspirateur ! Le métal a coulé, il s'est à peine refroidi, et la lime n'a pu le polir. Mais que de vraie poésie dans ce premier jet (1) !

(1) Cette impression qu'on éprouve en abordant l'œuvre de Chénier nous rappelle, par contraste, la thèse étrange de M. Frémy, que M. Sainte-Beuve a si finement réfutée dans un morceau (publié en 1844) qu'on lira dans ses *Portraits contemporains et divers*, t. III, p. 393 : « Un Factum contre André Chénier. »

Ne croyez pas cependant que le jeune poëte qui nous emporte si brusquement et si loin des méthodiques traditions du dix-septième siècle méconnaisse la beauté de nos chefs-d'œuvre classiques. Au contraire, sa généreuse indépendance n'oublie aucun respect légitime. Il a le culte des maîtres, et même il l'exagère. Non-seulement il lit et relit Racine avec bonheur, mais il annote Malherbe avec la curiosité d'un grammairien scrupuleux. Il nomme Jean-Baptiste « le grand Rousseau » (1). Dès sa première jeunesse, il a eu pour protecteur Lebrun, qu'on appelait le Pindarique, et qui ne l'était guère (2) ; il le place à côté de Racine et de Boileau dans un vers du poëme sur l'*Invention* (3). Ainsi, loin de se révolter contre notre poésie classique, il semble croire que les divisions générales en sont pour jamais fixées par le dix-septième siècle :

Quand Louis et Colbert, sous les murs de Versailles,
Réparaient des beaux-arts les longues funérailles,
De Sophocle et d'Eschyle ardents admirateurs,
De leur auguste exemple élèves inventeurs,
Des hommes immortels firent sur notre scène
Revivre aux yeux français les théâtres d'Athène.
Comme eux, instruit par eux, Voltaire offre à nos pleurs
De grands infortunés les illustres douleurs.

(1) *Poésies de Malherbe, avec un Commentaire* (c'est beaucoup dire!) *inédit*, par André Chénier, publié par A. de Latour (Paris, 1842, in-12).

(2) Voir ses deux *Épîtres à Lebrun*.

(3) *L'Invention*, p. 190, éd. 1840 :

Mais serait-ce Le Brun, Racine, Despréaux
Qui l'accusent?

Ainsi, la tragédie de Voltaire lui semble une fidèle image des chefs-d'œuvre de l'art athénien. Cette division même des genres que nous offre la littérature grecque, et que, malgré quelques rébellions passagères, la critique française maintenait avec tant de rigueur, Chénier ne songe pas à l'ébrauler au profit d'une liberté plus grande.

La nature dicta vingt genres opposés,
D'un fil léger entre eux, chez les Grecs, divisés.
Nul genre, s'échappant de ces bornes prescrites,
N'aurait osé d'un autre envahir les limites,
Et Pindare à sa lyre, en un couplet bouffon,
N'aurait point de Marot associé le ton.

Voilà des vers d'une philosophie bien timide, et qui n'annoncent guère le novateur. Boileau les eût faits meilleurs sans doute, mais il ne les eût pas faits plus sages. Et pourtant, une chose émancipera Chénier presque à son insu : c'est qu'il connaît les Grecs mieux que personne ne les avait connus en France depuis la renaissance des lettres. Je ne sais pas s'il prononçait à la façon de l'Université

Ce langage sonore, aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

Je remarque même que, dans ses manuscrits, il néglige le plus souvent de mettre l'accent sur les mots (1); mais enfin le sang grec coulait dans ses

(1) Tout ce que je puis dire ici des manuscrits d'A. Chénier, et ce que j'en donnerai de fragments inédits, je le dois à l'obligeante confiance de M. G. de Chénier, neveu des deux poëtes de

veines, et, s'il était revenu très-jeune en France, il y était revenu sur les genoux de la belle et jeune Hellène sa mère, dont l'esprit distingué se laisse deviner dans les rares pages qui nous sont parvenues de sa main (1). Le grec n'était donc pas pour lui précisément une langue morte ; il le sentait de naissance presque autant qu'il l'avait appris au collége. Envoyé à vingt ans pour servir dans un régiment en garnison à Strasbourg, il n'y avait pas pris le goût des armes, mais il y avait rencontré le grand helléniste Brunck, qui venait alors de publier, sous le nom d'*Analecta*, une savante édition de l'*Anthologie grecque*, et il s'était passionné pour cette lecture. Or, pour lire couramment et avec plaisir les *Analecta* de Brunck, il fallait savoir beaucoup plus de grec que certainement on n'en apprenait à Navarre en 1780. Peu de temps après, on voit Chénier partir avec ses deux amis, les frères Trudaine, pour un voyage en Italie et en Grèce. Une maladie cruelle dont il a plusieurs fois ressenti les atteintes durant sa courte vie, l'arrête au bout d'un an et le ramène en

ce nom, auteur d'ouvrages qui l'ont fait honorablement connaître comme jurisconsulte et comme historien. M. G. de Chénier prépare en ce moment une édition nouvelle, et qui sera plus complète que les autres, des œuvres d'André Chénier. J'aime à le remercier de ses bienveillantes et opportunes communications. Son fils unique, qui, depuis plusieurs années, suivait assidument mes leçons à la Sorbonne, vient de lui être enlevé après une douloureuse maladie. Je dois un pieux souvenir à ce studieux et infortuné jeune homme, qui était le dernier héritier d'un nom cher à la France et aux lettres.

(1) Dans le *Voyage* de Guys, cité plus haut dans la XXVIIe leçon.

France avant qu'il ait pu visiter l'Orient. Mais l'imagination suppléait sans doute à ce que ses yeux n'avaient pu voir. Ne croiriez-vous pas qu'il a écrit en vue même des côtes de l'Asie ces beaux vers retrouvés parmi ses papiers?

Salut, dieux de l'Euxin, Hellé, Sestos, Abyde,
Et nymphe du Bosphore et nymphe Propontide,
Qui voyez aujourd'hui du barbare Osmalin
Le croissant oppresseur toucher à son déclin;
Hèbre, Pangée, Hæmus, et Rhodope, et Riphée;
Salut, Thrace, ma mère et la mère d'Orphée,
Galata, que mes yeux désiraient dès longtemps;
Car c'est là qu'une Grecque, en son jeune printemps,
Belle, au lit d'un époux nourrisson de la France,
Me fit naître Français dans les murs de Byzance.

Ainsi Fénelon, dans sa jeune ardeur de missionnaire apostolique, avait rêvé un voyage à travers cette poétique Hellade. Il y voulait suivre la trace glorieuse de saint Paul, mais y recueillir aussi les souvenirs d'une religion si riche en fables charmantes.

Nous avons là l'idée d'une poésie vraiment nouvelle, quoique toujours française, et qui restera toujours confiante dans l'inépuisable richesse de notre langue. Il dépeint quelque part, avec un charme et une fraîcheur incomparables, ce magique pouvoir de la poésie qui anime tout sujet, même le plus sévère, et qui renouvelle même le plus usé :

Seule, et la lyre en main, et de fleurs couronnée,
De doux ravissements partout accompagnée,
Aux lieux les plus secrets, ses pas, ses jeunes pas,
Trouvent mille trésors qu'on ne soupçonnait pas.

Sur l'aride buisson que son regard se pose,
Le buisson à ses yeux rit et jette une rose.
Elle sait ne point voir, dans son juste dédain,
Les fleurs qui trop souvent, courant de main en main,
Ont perdu tout l'éclat de leurs fraîcheurs vermeilles;
Elle sait même encore, ô charmantes merveilles!
Sous ses doigts délicats réparer et cueillir
Celles qu'une autre main n'avait su que flétrir.

Ardent à la lecture, il recueille partout, chez les Grecs, chez les Romains, chez les Français, dans les traductions d'auteurs allemands, anglais et même chinois (1), une ample provision de sentiments, d'images, d'expressions; mais il y ajoute ce que nous apprend seule l'observation de la nature, l'expérience personnelle des hommes et des choses, et c'est ce riche fonds de savoir qu'il féconde par un heureux génie.

Sur des pensers nouveaux *faire* des vers antiques,

ce n'est pas copier servilement la métrique d'Homère ou de Pindare (2), ni celle de Virgile ou d'Horace, ni même celle de Racine ou de Voltaire. Il ne demande à ses maîtres que des leçons et comme des méthodes générales d'harmonie; mais il entend bien inventer et produire de son propre fonds :

O qu'ainsi parmi nous des esprits inventeurs
De Virgile et d'Homère atteignent les hauteurs,

(1) Voir les *Études et Fragments*, p. 131, éd. Becq de Fouquières.

(2) On a pourtant conservé dans ses papiers une liste très-nettement rédigée des trente-huit principaux mètres en usage chez les poëtes grecs.

Sachent dans la mémoire avoir comme eux un temple,
Et, sans suivre leurs pas, imiter leur exemple;
Faire, en s'éloignant d'eux, avec un soin jaloux,
Ce qu'eux-mêmes feraient s'ils vivaient parmi nous.

Parmi les ébauches nombreuses, les notes et les analyses d'ouvrages anciens que renferment ses papiers, dans un fascicule de projets et de pièces ébauchées, je trouve ces lignes (1) : « Il n'y a guère eu que Molière, chez les modernes, qui eût un véritable génie comique, et qui ait vu la comédie en grand. Plusieurs autres ont fait chacun une ou deux excellentes pièces; mais lui seul était né poëte comique... Il faut refaire des comédies à la manière antique. Plusieurs personnes s'imagineraient que je veux dire par là qu'il faut y peindre les mœurs antiques. Je veux dire précisément le contraire. » Nous sommes donc assurés qu'il n'entendait pas imiter à la façon de Ronsard. Assurément nul poëte ne fut plus passionné pour les œuvres du génie grec : poésie, architecture, sculpture, et jusqu'aux médailles (2), tout l'y séduit. Son cœur et son imagination sont pleins de ces enchantements ; sa mémoire déborde de ces souvenirs; mais ni cette passion ni cette érudition ne gênent en rien sa liberté. Le premier genre peut-être auquel il s'exerça avec quelque

(1) Inédit.

(2) Notes sur Malherbe, p. 166 : « Les deux premiers vers, dont l'expression est belle et neuve, ont l'air d'une allusion à ces magnifiques médailles grecques et romaines et à leurs inscriptions. » On sait aussi qu'il était quelque peu peintre (voir l'*Élégie* XVIe).

application, et où nous pouvons surprendre les secrets de sa méthode, c'est le genre pastoral. Là, il a voulu « peindre les mœurs antiques », non pas, il est vrai, pour leur antiquité même, mais parce qu'elles lui semblaient plus voisines de la nature, dont, avant tout, il est sincèrement amoureux.

La France devait alors être vraiment lasse des bergeries épiques ou dramatiques, en vers et en prose; depuis Marot jusqu'à Marmontel et Florian, tout un peuple de faux bergers avait envahi les bois et les campagnes; il nous cachait le véritable campagnard, les réalités de sa vie et les réalités de la nature. Pour rompre enfin avec cette tradition, Bernardin de Saint-Pierre avait résolûment franchi l'Océan et cherché dans l'île Bourbon la scène de *Paul et Virginie* (1787), une charmante idylle qui rappelle, par quelques traits lointains, la pastorale de Longus (1), mais qui s'élève bien au-dessus de ce tableau coquet par la représentation d'un monde nouveau et par l'expression de sentiments plus purs et plus délicats. Sans chercher si loin, Chénier remonte simplement à Virgile et à Théocrite, fidèle encore sur ce point à Boileau, dont le discret conseil n'avait guère été entendu jusqu'alors, il faut l'avouer. Il ne connaît pas moins bien *Daphnis et Chloé;* on a plusieurs pages de sa main qui en cou-

(1) Le souvenir de *Daphnis et Chloé* reparaît dans *Annette et Lubin,* conte faussement naïf de Marmontel, et dans l'*Histoire amoureuse de Pierre Le Long et de Blanche Bazu* (par Sauvigny, Paris, 1765, 1778 et 1795), méchante imitation de la fable de Longus et du style de son traducteur Amyot.

tiennent de nombreux extraits. Dans d'autres notes on distingue le plan bien arrêté d'écrire des bucoliques *italiennes*, *halieutiques*, etc.; pour ces dernières, il devait puiser dans les *dialogues maritimes* de Lucien. Mais on aime à voir comment ces notes érudites se transforment et s'animent par le travail de sa pensée. *Hylas* est composé d'après deux modèles, celui d'Apollonius et celui de Théocrite; et pourtant rien n'y sent la gêne et l'apprêt, tout semble couler de source. Ce n'est pas un vieux tableau industrieusement restauré, mais une conception qu'on dirait de tout point originale, tant il se l'est appropriée. Aussi, en l'adressant à son ami de Pange, l'auteur peut-il dire avec vérité :

> ... C'est vers toi qu'à l'heure du réveil
> Court cette jeune idylle au teint frais et vermeil.
> Va trouver mon ami, va, ma fille nouvelle,
> Lui disais-je. Aussitôt, pour te paraître belle,
> L'eau pure a ranimé son front, ses yeux brillants;
> D'une étroite ceinture elle a pressé ses flancs;
> Et des fleurs sur son sein, et des fleurs sur sa tête,
> Et sa flûte à la main, sa flûte qui s'apprête
> A défier un jour les pipeaux de Segrais,
> Seuls connus parmi nous aux nymphes des forêts.

Que de fraîcheur et de naïveté dans ce retour à des idées, à des images antiques !

L'*Oaristys* est traduite de Théocrite, mais avec une délicatesse qui la rend plus honnête, sans lui ôter rien de son naturel. Dans *Lydé*, on reconnaît un lointain souvenir de l'une des scènes impures qui déshonorent la pastorale de Longus. En passant par

l'imagination du poëte français, elle s'y est ennoblie d'un charme à la fois pur et gracieux :

O jeune adolescent, tu rougis devant moi.
Vois mes traits sans couleur, ils pâlissent pour toi :
C'est ton front virginal, ta grâce, ta décence;
Viens. Il est d'autres jeux que les jeux de l'enfance....
Approche, bel enfant, approche, lui dit-elle,
Toi si jeune et si beau, près de moi jeune et belle, etc.

C'est la nudité de la nature, presque de la nature divine, comme la peint chastement Homère dans les amours des déesses; ce n'est pas celle que livre aux regards l'indécence d'un pinceau libertin. Cela s'appelle retrouver l'art antique et nous le rendre sous une forme parfaitement française. Mais voici un autre secret d'André Chénier. De la courtisane de Longus il nous a fait passer à la nymphe Lydé et à son jeune amant, tous deux innocents sous les premières émotions de l'amour ingénu qui s'éveille en eux; il va maintenant descendre jusqu'à l'enfance. A l'imitation de Gesner cette fois, mais avec maint retour vers la belle antiquité, il essaiera de peindre chez deux amoureux de cinq ans la naïveté de cette première affection. Nous n'avons malheureusement qu'une esquisse et quelques vers de cette idylle d'un genre si nouveau pour nous. « Plusieurs jeunes filles entourent un petit enfant... le caressent... — On dit que tu as fait une chanson pour Pannychis, ta cousine. — Oui, je l'aime, Pannychis; elle est belle, elle a cinq ans comme moi... Tous les amants font toujours une chanson pour leur bergère; et moi

aussi, j'en ai fait une pour elle. — Eh bien! chante-nous ta chanson, et nous te donnerons des raisins, des figues mielleuses. — Donnez-les-moi d'abord, et puis je vais chanter... :

> Ma belle Pannychis, il faut bien que tu m'aimes,
> Nous avons même toit, nos âges sont les mêmes.
> Vois comme je suis grand, vois comme je suis beau, etc. »

Comment ne pas pardonner ici à l'innocente hardiesse du poëte? Vous avez vu souvent, dans nos musées, des tableaux où figurent de petits amours déguisés en bergers, avec des rubans et des houlettes. Qu'il y a loin de ces poupées aux souriantes et simples figures de Pannychis et de son petit cousin, et comme Chénier descend avec naturel de la jeunesse à l'enfance! comme il marque heureusement pour chaque âge la nuance des sentiments et des pensées qui lui conviennent (1)!

Mais ce n'est là qu'une des formes de la pastorale renouvelée par son talent. Il sait monter aussi bien que descendre, agrandir un sujet aussi bien que le resserrer. Quelques lignes d'un biographe d'Homère (2) et quelques vers apocryphes qui nous sont parvenus sous ce nom illustre lui ont suggéré le beau poëme de l'*Aveugle*, où Homère revit devant nous avec le prestige d'une majesté si touchante. Une

(1) M. Becq de Fouquières, p. 100, note à ce propos un autre souvenir, celui de Pétrone, qu'on s'étonne bien de trouver en pareille compagnie.

(2) *Vie d'Homère* attribuée à Hérodote, § 21.

églogue de Virgile (1) contient le germe de ce dialogue entre un berger et un chevrier, c'est-à-dire entre l'esclave et l'homme libre, où les misères et surtout les misères morales de la servitude sont marquées d'un trait si juste et si profond. Le *Mendiant* est encore, dans un cadre rustique, un de ces tableaux grandioses à la façon de Claude Lorrain et de Poussin, qui nous laisse voir les douleurs de l'humanité, les consolantes joies de la bienfaisance. Comme l'*Aveugle*, le *Mendiant* a tous les caractères d'une composition épique. Dessin et coloris, tout y rappelle la manière des maîtres; souvent même, comme le montre l'édition récente et si instructive de M. Becq de Fouquières (2), souvent on y reconnaît çà et là des hémistiches, des vers, des phrases entières empruntés aux anciens. Mais la conception moderne, le sentiment moderne, dominent tout ce travail d'industrie savante et le ramènent à l'unité. Chénier n'a pas voulu nous peindre nos campagnes et nos campagnards; comment le lui reprocher, quand il a su replacer en Grèce ou en Italie des bergers si vivants, aux formes si nobles et si gracieuses, au langage si pur? C'est là encore une sorte de poésie artificielle, mais si heureuse qu'on ne peut imaginer comment le génie français aurait conçu devant la nature de

(1) *Églogue*, I, vers 28, 41, 80.

(2) *Poésies* d'A. Chénier, édition critique (Paris, 1862, in-8°). Peut-être fallait-il, avant tout, dans cet éloge de l'hospitalité antique signaler quelque souvenir de l'hospitalité moderne en Orient, telle que la décrivait l'ami des Chénier, M. Guys, Lettre XVII de son *Voyage*.

notre pays des figures plus vraiment humaines et plus expressives. Le poëte avait donc droit de dire dans un épilogue destiné au recueil de ses idylles :

Ma muse pastorale au regard des Français
Osait ne point rougir d'habiter les forêts;
Elle eût voulu montrer aux belles de nos villes
La champêtre innocence et les plaisirs tranquilles,
Et, ramenant Palès des climats étrangers,
Faire entendre à la Seine enfin de vrais bergers.
.....
De ces roseaux liés par des nœuds de fougère
Elle osait composer sa flûte bocagère,
Et voulait, sous ses doigts exhalant de doux sons,
Chanter Pomone et Pan, les ruisseaux, les moissons,
Les vierges aux doux yeux, et les grottes muettes,
Et de l'âge d'amour les ardeurs inquiètes.

Ici nous touchons à une autre variété de sa riche poésie. Ces « ardeurs inquiètes », Chénier les avait lui-même et bien vivement ressenties, surtout dans le désœuvrement de ses deux séjours en Angleterre. Il en a exprimé en vers brûlants mainte confidence dans ses élégies. On en retrouve encore la trace dans des brouillons de vers grecs qui ne sont guère que des pastiches de l'*Anthologie*, et de vers latins écrits avec une verve déjà plus libre des entraves de l'imitation (1). Mais ce qui distingue bien Chénier de la folle jeunesse au milieu de laquelle il a vécu, ce qui le distingue de l'école de Bernis, de Dorat et de Colardeau, c'est qu'il ne se livre ni sans regrets ni sans remords à ce délire même des sens. Il a écrit bien

(1) Papiers inédits.

des élégies érotiques ; il a esquissé un poëme de Suzanne, dont l'inspiration assurément n'est pas chrétienne ; il a commencé un poëme de l'*Art d'aimer*. Mais, à travers ces rêves brûlants de l'imagination, on sent chez lui une âme vraiment grande, et qui tend à s'en affranchir. On sait le mot d'un sage antique, qui s'applaudissait de ce que la vieillesse, en éteignant chez lui les feux de l'amour, l'avait délivré comme d'un ennemi sauvage et furieux (1). Voici la même pensée dans un fragment écrit à Rome par André Chénier :

O délices d'amour, et toi, molle paresse,
Vous aurez donc usé mon oisive jeunesse !....
Des Alpes vainement j'ai franchi les remparts.
Rome d'amours en foule assiége mon asile.
Sage vieillesse, accours ! O déesse tranquille,
De ma jeune saison éteins ces feux brûlants.
.....
O mon cœur et mes sens, laissez-moi respirer.
Laissez-moi dans la paix et l'ombre solitaire,
Travailler à loisir quelque œuvre noble et fière,
Qui, sur l'amas des temps, propre à se maintenir,
Me recommande aux yeux des âges à venir.

Nos élégiaques du dix-septième siècle ont-ils de ces nobles retours de tristesse et de sévérité, qui rachètent bien des égarements ? D'ailleurs, il ne faut peut-être pas prendre à la lettre ces plaintes du génie qui se montre entraîné loin des sentiers où il cherchait la gloire. Quoiqu'il se moque un

(1) Platon, *République*, I, p. 329 B; Cicéron, *de Senectute*, c. 14.

peu des « maitresses poétiques » de Malherbe (1), Chénier lui-même a peut-être été moins prodigue de son cœur et de sa vie que de tels vers ne le laissent croire. Comme chez les élégiaques et les lyriques anciens, qu'il savait par cœur, les héroïnes à qui s'adressent tant de vers éloquents et aimables ne sont souvent que des êtres de fantaisie ou des souvenirs de l'antiquité, dont l'auteur s'empare au passage, lorsque l'instinct de son talent y a reconnu quelque belle matière à poésie. L'élégie est née sur les côtes de la Grèce asiatique, parmi les mollesses de l'Orient, sous un climat enchanteur; elle ne vit pas, hélas! des chastes méditations de la vertu. Mais enfin, les Chénier, ainsi que les Mimnerme et les Anacréon, sont des poëtes. Ils ont des joies et des douleurs imaginaires autant que de douleurs et de joies réelles; un peu de coquetterie, un peu de vanité, beaucoup de mémoire, mêlent sous leur plume bien des fictions et des réminiscences étrangères aux confidences qu'ils nous transmettent sur leur propre vie. Certain auteur du dix-huitième siècle a fait une étrange méprise en nous racontant *les Amours d'Horace* (2), année par année, presque mois par mois,

(1) Notes sur Malherbe, p. 283. Cf. Becq de Fouquières, p. XLIX. Dans ces notes mêmes sur Malherbe, p. 49, il relève avec une sévérité pleine de goût certaine « peinture libertine » (pourtant bien voilée), qui lui paraît indigne du poëte et du sujet qu'il traite : c'est dans l'Ode à la reine Marie de Médicis pour sa bienvenue en France.

(2) Cologne, 1728; ouvrage sur lequel on peut lire le jugement de Lessing, *Rettung des Horaz*, t. IV, p. 218, de la Collection de ses œuvres (Berlin, 1825, in-18).

d'après le témoignage de ses *Odes;* toutes ces jolies pièces, ne sont, en vérité, ni une confession ni une chronique. L'antiquité, d'ailleurs, ne nous donne pas seulement l'exemple de ces libertés de l'invention poétique; elle en a fait comme une théorie, et tel grave personnage nous a formellement avertis qu'il ne faudrait pas juger de ses mœurs par l'indécence de ses petits vers (1).

Quoi qu'il en soit à cet égard, la vie de Chénier devient de plus en plus sérieuse dans ses dernières années, et ce changement est sensible dans les pièces *à Fanny*. Les graves émotions de 89 l'avaient surpris dans la fièvre d'un génie ardent et d'une jeunesse

(1) Au rapport d'Élien (*Histoires variées*, X, 13), Archiloque s'était fait grand tort par le témoignage qu'il rendait de lui-même dans ses poésies. Synésius accuse au même titre Archiloque et Alcée (*de l'Insomnie*, p. 158, éd. Petau). Mais voyez la lettre de Pline le Jeune à Maternus (IV, 14), où il excuse l'immodestie de ses hendécasyllabes par ces vers de Catulle (*Carmen* 16) :

> Nam castum esse decet pium poetam
> Ipsum, versiculos nihil necesse est :
> Qui tunc denique habent salem et leporem
> Si sunt molliculi et parum pudici.

Martial, de même, ne veut pas que l'on juge sa vie d'après l'impureté de ses vers (*Épigrammes*, I, 8). Autre excuse : lorsque, dans une de ses Odes, Horace plaisante trop légèrement de son bouclier perdu à Philippes (*relicta non bene parmula*), à cette aventure de sa propre vie ne mêle-t-il pas le souvenir de malheurs semblables dont s'étaient successivement vantés Archiloque (Fragm., 51, éd. Liebel), Alcée (Fragm., 32, éd. Bergk; cf. Hérodote, V, 95), Anacréon (Fragm., 26, éd. Bergk)?

C'était là une sorte de lieu commun que les poëtes se transmettaient comme de main en main.

intempérante; la politique lui apportait d'autres passions, lui imposait d'autres devoirs qu'il sut remplir avec courage. Devenu journaliste, comme l'étaient alors à peu près tous les hommes de talent et de cœur, pour la défense des lois et de la vraie liberté, il resta poëte néanmoins, et le brusque changement qui rompait ses habitudes de noble indépendance ajouta une corde à sa lyre.

Il avait toujours aimé Pindare, il en avait çà et là imité quelques vers (1). Le Serment du jeu de paume le mit en verve de pindarisme, et il écrivit sur ce sujet ses vingt-deux strophes au peintre Louis David. Ce début est malheureux. On y reconnaît beaucoup plus l'ami d'Écouchard Lebrun que le vrai disciple de Pindare; ce rhythme haché, cette froide abondance de métaphores, cette vaine emphase d'expressions, semblent d'un commençant qui cherche encore sa voie. En général, le lyrisme politique de nos temps révolutionnaires n'était pas heureusement inspiré; la *Marseillaise*, de Rouget de Lisle, qui rappelle, par rencontre plutôt que par imitation, quelques beaux vers d'Eschyle (2); le *Chant du Départ*, par Marie-Joseph Chénier; l'ode sur les hé-

(1) Notes sur Malherbe, p. 43; *Poésies*, p. 133, éd. Becq des Fouquières.

(2) M. Géruzez a indiqué ce rapprochement, tout accidentel, il le remarque lui-même, entre la *Marseillaise* et le chant des Grecs à Salamine, dans les *Perses* (*Histoire de la littérature française pendant la Révolution*, 4e éd., 1866, p. 191). La même « analogie de mouvement et de pensée » se retrouve dans le célèbre hymne de Rhigas, qui retentit avec tant d'éclat en 1821, lors de l'insurrection grecque contre les Turcs.

roïques marins du *Vengeur*, par Écouchard Lebrun, sont à peu près les seules œuvres qui aient survécu du grand nombre de poésies plus ou moins officielles que produisit alors le patriotisme républicain.

Cependant Chénier, à cette époque, avait déjà composé la plupart des pièces qui font aujourd'hui sa gloire; il les avait communiquées à ses amis (1). Mais, bientôt après, l'indignation l'inspira mieux que n'avait fait l'enthousiasme patriotique. Dans la pièce sur les Suisses du régiment de Châteauvieux, un nouveau poëte se révèle, le poëte satirique. Son cœur noble et tendre s'était jusque-là refusé à la satire, et même s'était rarement permis l'épigramme. Il disait à Lebrun :

Ami, chez nos Français ma muse voudrait plaire;
Mais j'ai fui la satire à leurs regards si chère.
Le superbe lecteur, toujours content de lui,
Et toujours plus content s'il peut rire d'autrui,
Veut qu'un nom imprévu dont l'aspect le déride
Égaie au bout du vers une rime perfide;
Il s'endort si quelqu'un ne pleure quand il rit.
Mais qu'Horace et sa troupe irascible d'esprit
Daigne me pardonner, si jamais il pardonne :
J'estime peu cet art, ces leçons qu'il nous donne
D'immoler bien un sot qui jure en son chagrin
Au rire âcre et perçant d'un caprice malin, etc.

(1) *La Liberté*, par exemple, fut écrite du 10 au 12 mars 1782, comme le montre une note de sa main. C'est durant son second voyage en Angleterre, où il accompagnait, comme secrétaire particulier, notre ambassadeur, le marquis de La Luzerne, qu'il composa ou revit une partie de ses pièces pastorales. Il atteste lui-même dans l'*Élégie* XVIe (éd. De Latouche) les lectures qu'il en faisait à ses amis.

Il concevait pourtant la satire politique contre les mauvais ministres et les mauvais juges; il apprit bientôt à la manier, et en vers et en prose, contre les démagogues de haut et de bas étage, dont il devait enfin être un jour la victime. A cette tardive transformation de son talent nous devons cinq ou six pièces, dont quelques-unes sont des fragments improvisés en prison, sous les menaces mêmes de la hache révolutionnaire. Il les appelle des *ïambes;* encore une nouveauté dans notre littérature, et, en même temps, un souvenir de la littérature grecque, où Archiloque avait inventé l'ïambe comme un instrument de vengeance poétique :

Archilochum proprio rabies armavit iambo.

Ce n'est donc pas la satire relativement modérée de Lucilius et d'Horace que Chénier ressuscite; à l'exemple de Gilbert, c'est la satire grecque avec sa hardiesse et ses colères; c'est celle d'Archiloque et d'Hipponax, ennoblie par le patriotisme :

Archiloque aux fureurs du belliqueux ïambe
Immole un beau-père menteur;
Moi, ce n'est point au col d'un perfide Lycambe
Que j'apporte un lacet vengeur.
Ma foudre n'a jamais tonné pour mes injures;
La patrie allume ma voix;
La paix seule aguerrit mes pieuses morsures
Et mes fureurs servent les lois.
Contre les noirs Pythons et les hydres fangeuses
Le feu, le fer arment mes mains.
Extirper sans pitié ces bêtes vénéneuses,
C'est donner la vie aux humains!

Ainsi, jusque sous les voûtes de Saint-Lazare retentissent pour Chénier les échos de la Grèce, de sa poésie, de son éloquence. Sous l'étreinte même des plus poignantes angoisses (les manuscrits originaux de ses derniers vers en témoignent), le grec reste pour lui une langue familière et presque préférée. Dans la pièce qui commence par :

Un vulgaire assassin va chercher les ténèbres,

beaucoup de mots sont remplacés par leur synonyme grec, qu'il a fallu traduire pour livrer la pièce au public français. Au-dessus de ces lignes funèbres :

Oubliés comme moi dans cet affreux repaire, etc.

il écrit, comme ferait un scoliaste, *Cres. d'E.*, c'est-à-dire *Cresphonte d'Euripide ;* et, en effet, on trouve une pensée semblable dans un fragment que Plutarque nous a conservé de cette tragédie. Plus bas, vous entendrez Homère, puis Sophocle, dont le pathétique langage se mêle aux accents de cette plainte suprême. Né sur le sol grec, le poëte va mourir sur l'échafaud à Paris, et les souvenirs de sa première patrie ne l'auront pas un instant quitté. Jusqu'au bout ses chers poëtes de l'antique Hellade lui font cortége, et le consolent encore après l'avoir tant de fois inspiré.

Rien en France, rien, que je sache, en aucune autre littérature moderne, n'est comparable à cette destinée, à ce génie; l'antiquité renaissant, et si française, parmi nous, à la fin du dix-huitième siècle;

tant de beautés gracieuses ou sublimes sortant de l'alliance entre deux traditions si diverses; les principes généreux de la politique et de la philosophie grecques professés avec enthousiasme, au début d'une révolution qui devait si vite nous conduire de la licence au despotisme; le plus pur et le plus noble talent moissonné dans sa fleur, et ne laissant après lui que des ébauches, mais des ébauches dont quelques-unes sont de vrais modèles!

Avec une sorte d'héroïque confiance, A. Chénier avait voulu renouveler la poésie presque entière, ouvrant partout le sillon, partout semant le grain fécond, comme s'il eût été sûr de le voir mûrir. Il nous a lui-même, et en vers et en prose, livré les secrets de sa composition poétique :

.... Vous avez vu sous la main d'un fondeur,
Ensemble, se former, diverses en grandeur,
Trente cloches d'airain, rivales du tonnerre?
Il achève leur moule enseveli sous terre;
Puis par un long canal, en rameaux divisé,
Y fait couler le flot de l'airain embrasé.....
Moi je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
Je prépare longtemps et la forme et le moule;
Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain :
Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain (1).

Le poëte, hélas! se trompait : bien des moules sont restés vides! Mais un intérêt particulier s'attache

(1) *Épître* III, p. 176, éd. 1840. Une lettre inédite à De Pange l'aîné (Londres, fin de mai 1791), et qui sera prochainement publiée par M. G. de Chénier, nous offre en prose l'expression de la même idée.

aux œuvres inachevées d'un tel artiste; on y étudie plus sûrement les procédés de son art. On voit les idées, chez lui, germer, naître et grandir; la moindre esquisse est, à ce point de vue, aussi instructive pour nous qu'une œuvre achevée (1). Des notes préparatoires, des brouillons converts de ratures, enfin des pièces recopiées avec soin, marquent les degrés successifs de son travail. C'est comme un *art poétique* en action; un vrai poëte y peut apprendre plus qu'à contempler bien des chefs-d'œuvre d'une perfection qui ne laisse plus voir ni les essais qui l'ont préparée, ni les efforts qu'elle a coûté. Rappelez-vous les vers où Virgile (2) nous montre le pasteur Aristée pénétrant dans la grotte de la nymphe Cyrène, sa mère; il y voit les mystérieux réservoirs d'où sortent les fleuves qui fertilisent la terre. Ici « les premières eaux du Phase et du profond Énipée; là celles de l'Hypanis au lit rocailleux..., l'onde vénérable du Tibre, le cours de l'Anio, et l'Éridan qui va répandre à travers tant de plaines l'abondance de ses flots bienfaisants. » J'aime à me représenter par cette poétique image le sanctuaire d'où Chénier épanchait les trésors d'un heureux génie. Avec cet unique petit volume, nous remontons à la source d'où s'écoulent tous ces flots de poésie; nous en suivons le cours; nous distinguons ce que l'antiquité, ce que la pensée moderne, y versaient tour à tour : ici Ho-

(1) Cf. les notes sur Malherbe, p. 172 : « Il serait quelquefois à désirer que nous eussions les brouillons des grands poëtes, pour voir par combien d'échelons ils ont passé. »

(2) *Géorgiques*, IV, 360 et suiv.

mère et Virgile, là Tibulle et Ovide, puis Malherbe et Racine, puis Voltaire (1), puis ces grands poëtes en prose, Buffon et Rousseau, si bien faits pour exciter une jeune âme à observer la nature et à la décrire avec enthousiasme; bien d'autres encore qu'il a rappelés, tantôt par de beaux vers, tantôt par de brèves notes qui n'étaient que pour lui-même, et dont le public est heureux de partager aujourd'hui la confidence.

Mais tous ces affluents poétiques lui apportent la richesse sans la confusion. C'est d'une main très-sûre qu'il eu ménage la veine et qu'il la dirige à travers tant de canaux; odes, élégies, idylles, discours philosophiques, poëmes narratifs ou descriptifs, on ne voit rien qu'il n'ait essayé, rien qu'il ne fût capable de mener à la perfection, s'il avait assez vécu (2). La Harpe a dit de Fontenelle « qu'il a tenté tous les genres de poésie, parce qu'il n'était capable d'aucun (3) ». D'André Chénier, on dira justement que s'il eut, comme écrivain, toutes les ambitions, il fut capable de tous les succès. Une fois seulement sa confiance l'égara, quand il voulut ramener à l'unité d'une vaste conception l'histoire même des sciences et des arts, l'histoire de la civilisation; je veux parler de l'*Hermès*, son projet favori, qui a tenu dans

(1) Juste deux mois avant sa mort, Voltaire écrivait à madame de Chénier mère un charmant billet qui s'est conservé. Mais André n'avait alors que seize ans; il ne paraît pas qu'il ait même été présenté à Voltaire.

(2) Chénier avait déjà vu la mort de bien près avant le 7 thermidor. Voir l'*Elégie* VII, aux frères de Pange.

(3) *Essai sur l'Héroïde*, en tête de ses *Héroïdes*, Paris, 1762.

sa vie trop de place, et qui se rattache par des liens trop étroits à la tradition hellénique pour que je n'essaye pas de l'apprécier séparément dans une dernière leçon (1).

(1) Cette leçon appartient, en réalité, à mon cours de 1866-1867. Elle a été imprimée dans la *Revue des Cours littéraires* du 7 décembre 1867. En la reproduisant ici, ai-je besoin d'avertir que je l'ai librement retouchée, pour la mieux proportionner à mon nouveau cadre ?

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON.

ANDRÉ CHÉNIER. 2e partie : L'*HERMÈS* ET LA POÉSIE DIDACTIQUE EN GÉNÉRAL.

Quelques mots sur Marie-Joseph Chénier et sur la littérature révolutionnaire. — Retour à André Chénier. — Vues générales sur l'histoire de la poésie didactique en Grèce et à Rome. — Dans quelles conditions peut réussir ce genre de composition. — L'*Hermès* grec d'Ératosthène et l'*Hermès* français d'A. Chénier appréciés d'après les fragments qui nous en restent. — Difficultés de l'œuvre entreprise par le poëte français. — L'encyclopédie de la science moderne peut-elle devenir la matière d'un poëme?

Ne parler que d'André Chénier, en ce temps où les souvenirs de la Grèce libre, de ses institutions, de son éloquence, se réveillaient si bruyamment dans nos assemblées politiques et sur le théâtre français, semble une sorte d'injustice, surtout si l'on songe que l'œuvre d'André Chénier était alors presque inédite et ne devait paraître en son juste éclat que trente ans plus tard. Mais quoi! de tous ces souvenirs de la Grèce, ceux que l'infortuné poëte marqua du sceau de son génie ne sont-ils pas les seuls qui

aient dans l'histoire des lettres une autorité durable? Certes, le *Timoléon* de Marie-Joseph Chénier, son frère, cette noble et mélancolique figure du tyrannicide et du républicain aux prises avec les fureurs de la démagogie qu'il a déchaînée, le *Timoléon*, même publié après le 9 thermidor, est une œuvre de talent autant que de courage, qui rappelle avec bonneur une des plus touchantes biographies de Plutarque. La tragédie s'efforçant de redevenir nationale par le choix des sujets et par la passion des thèses politiques, comme l'était devenue depuis quelque temps déjà la comédie dans le théâtre de Beaumarchais; la tribune parlementaire agrandie et relevée, l'éloquence effrénée des clubs agitant les plus brûlantes questions sociales; le journalisme doublant, pour ainsi dire, toutes ces libertés, toutes ces licences, par une action qui pénétrait incessamment des châteaux aux chaumières, pour y plaider les causes les plus contradictoires, voilà bien des choses qui nous rappellent Athènes au temps glorieux et orageux à la fois de son indépendance. Mais, quoiqu'une éducation toute classique ait formé tant de grands esprits, bonneur de nos assemblées et surtout de la Constituante, leur œuvre, leur génie, leurs erreurs procèdent plus directement de Voltaire, de Rousseau, de Mably, des écouomistes, que des leçons de l'antiquité grecque. M.-J. Chénier lui-même, bien qu'il ait écrit une traduction de la *Poétique* d'Aristote (1), connut peut-être moins la Grèce que

(1) Publiée après sa mort, dans l'édition complète de ses Œuvres, par M. Daunou.

ne la connaissait Voltaire, dont il est le fervent disciple. Bien plus, lorsque, fondées par la Convention, les écoles normales s'ouvrirent à une rénovation des lettres savantes, il se trouva un des maîtres de cet enseignement nouveau, Volney, qui, comme professeur d'histoire, jeta un dédaigneux anathème aux traditions classiques, et se montra aussi intolérant pour les religions, pour les institutions du monde grec et romain, que l'avaient pu être les premiers docteurs du christianisme (1). Dans le mouvement rapide et fiévreux des esprits, parmi ces alternatives de découragement, de terreur et d'enthousiasme que traversait la société française, il y avait trop peu de place pour l'étude et la réflexion. Les idées du monde ancien nous arrivaient, comme par un souffle inégal, à travers les tempêtes du monde nouveau. Ceux mêmes qui, comme le grave Daunou, devaient un jour résumer avec une sereine impartialité les leçons de l'histoire grecque (2), vivaient alors absorbés par les devoirs journaliers du patriotisme luttant contre l'ivresse révolutionnaire. Dans les monu-

(1) Leçons sur l'Histoire ancienne, professées en 1794. Si l'on veut voir à quel point s'était amoindrie alors la connaissance de l'antiquité grecque, on n'a qu'à lire les premières pages de l'*Histoire de la Sorbonne*, livre composé en 1779, mais qui ne put être imprimé qu'en 1792, par l'abbé J. Duvernet. Voir aussi Portalis, *de l'Usage et de l'abus de l'esprit philosophique* (ouvrage composé de 1797 à 1799), t. I, p. XCII-XCV, trois pages superficielles sur l'histoire de l'esprit philosophique chez les Grecs.

(2) Voir les belles Notices de M. Taillandier et de M. Guérard sur Daunou, imprimées en un volume (Paris, 1847, in-8°), et le *Cours d'études historiques* de Daunou, publié en vingt volumes après sa mort (Paris, 1842 et suiv.).

ments publics, civils ou religieux, jusque dans les musées, un vandalisme aveugle (1), poursuivant les œuvres d'art qui rappelaient la monarchie, exposait en même temps à se perdre ou à s'altérer les œuvres les plus étrangères aux haines et aux passions du moment; le culte du beau n'avait guère d'autel que n'eût atteint quelque profanation.

Tout cela donne encore plus de relief au personnage original d'André Chénier. Quoique mêlé pour sa part à ces terribles luttes et destiné à périr sous l'orage, sa grande âme n'oublie pas un instant cette sainte religion de l'idéal qu'il avait apprise à l'école de Sophocle et de Platon; il lui assure un abri et un refuge, aux plus mauvais jours, dans ces temples élevés par la sagesse antique :

Edita doctrina sapientum templa serena.

Il n'est donc que juste de garder à André Chénier une place privilégiée dans ces études sur l'histoire de l'hellénisme, et cela nous autorise à consacrer une leçon spéciale au poëme sur lequel il avait rassemblé tant d'efforts, et dont il poursuivait l'achèvement

(1) Le premier cri de réprobation contre les attentats aux monuments de l'art fut poussé par un des républicains les plus sincères de la Convention, H. Grégoire. Voir les trois *Rapports sur le vandalisme* (1794) récemment imprimés, avec d'utiles additions, par M. Renard (Caen, 1867, in-8°), et ce que renferme de réponses aux plaintes de Grégoire l'ouvrage de M. E. Despois, intitulé : *le Vandalisme révolutionnaire*, exposition intéressante de ce que le gouvernement révolutionnaire a fait pour les sciences et les arts.

avec une pieuse prédilection. Pour le bien apprécier, il conviendra de remonter plus haut et d'embrasser d'une vue générale les diverses formes de la poésie didactique.

La poésie didactique ou « d'enseignement » a comme deux degrés dans l'histoire, et elle se produit sous deux formes principales (1), que les critiques anciens ne paraissent pas avoir nettement distinguées (2), et que les critiques modernes eux-mêmes ont trop souvent confondues. Elle est d'abord naïve, au temps où la science et la tradition ne savent s'exprimer qu'en vers. Tel est le caractère des œuvres qui portent le nom d'Hésiode. Deux siècles plus tard, tels sont encore les poëmes de Solon et de Théognis, simples recueils de réflexions ou de préceptes moraux; tels sont les grands poëmes philosophiques de Xénophane, de Parménide et d'Empédocle. Mais la prose ne tarda pas à devenir le seul instrument de la science proprement dite entre les mains des Anaxagoras et des Hippocrate, et quand cela fut désormais un usage consacré, quiconque mit en vers des vérités scientifiques ne prétendit plus à l'autorité d'un maître, d'un instituteur de la pensée humaine; il ne chercha qu'à plaire par l'attrait d'une versification

(1) Distinction déjà signalée par M. Patin dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 février 1848 : *la Poésie didactique à ses différents âges*).

(2) Voir le *Cosmos* de Humboldt, t. II, p. 16 et suiv. de la trad. française de M. C. Galusky, et la note, p. 443, où l'auteur ne trouve guère à citer sur ce sujet que trois jugements des critiques grecs, dont l'un, celui du rhéteur Ménandre, n'a ni la précision ni la clarté qu'il lui suppose.

habile et brillante. A ce second âge et dans ces nouvelles conditions, le poëme didactique était bien déchu de son autorité; il n'était plus œuvre de doctrine sérieuse, mais de simple curiosité littéraire.

Pourtant la poésie didactique garde encore une certaine dignité et comme un certain agrément, si elle se développe avec éclat et abondance. Mais, quand elle n'use du mètre que pour fixer des préceptes ou des axiomes dans la mémoire des écoliers, elle devient ce que nous appelons *technique;* elle ne touche plus en rien à l'art d'Hésiode.

Dès le siècle des Ptolémées, le progrès même des temps réduit la poésie didactique à ce rôle inférieur d'une exposition en vers de la science déjà exposée en prose (1). On comprend tout ce qu'elle perd à être ainsi rapprochée de l'œuvre qui lui sert comme de texte continu. Aratus a décrit en un millier de vers les Phénomènes du ciel et les Signes du temps (*Diosemeia*), mais il l'a fait d'après un astronome, d'après un prosateur. Eudoxe, qui lui a fourni toutes ses idées, les avait, cent ans auparavant, exposées en prose, beaucoup plus justement et plus clairement (2) que ne l'a pu faire Aratus. Ni Cicéron, ni Germanicus, ni plus tard Aviénus, dans leurs imitations des vers du poëte astronome, n'ont réussi à en animer la froideur. Manilius n'est guère plus heureux, quoique son poëme, plus librement imité des

(1) Voir mes *Mémoires de littérature ancienne*, n. XI : « Des Origines de la prose dans la littérature grecque. »

(2) Dans les ouvrages, aujourd'hui perdus, qu'il avait intitulés le *Miroir* et les *Phénomènes*.

Grecs, abonde en traits d'une véritable éloquence. Si les deux ouvrages d'Aratus furent jadis placés en leur genre près des poëmes homériques (1), si leurs imitateurs latins ont joui dans le moyen âge d'une sorte de popularité, cela prouve seulement à quel point l'esprit scientifique s'était alors amoindri, pour qu'on préférât ces jeux d'une métrique laborieuse à la simple prose d'un Eudoxe ou d'un Sénèque (2).

Après l'astronomie d'Eudoxe, c'est la science médicale d'Hippocrate et l'Histoire des plantes de Théophraste qui reparaissent, plus ou moins altérées, dans les vers didactiques de Nicandre (*Theriaca* et *Alexipharmaca*). La géographie d'Ératosthène sera bientôt versifiée par Scymnus de Chio et par Denys le Périégète. Que dis-je? les *Gloses* de Nicandre, à les juger par deux lignes qui nous en restent, paraissent avoir été un lexique en vers fort semblable au *Jardin des racines grecques* de Lancelot et de Sacy (3). C'est toujours le même procédé de versification, où l'on admire l'heureuse abondance du vocabulaire poétique de la Grèce, où quelques épisodes narratifs peuvent, de temps à autre, nous intéresser. Mais, le plus souvent, ces in-

(1) Quintilien, *Inst. or.*, X, 1, § 55. Un biographe grec d'Aratus atteste qu'un certain Dionysius avait écrit une Comparaison de ce poëte *avec Homère!*

(2) Pour ce dernier, je pense surtout aux *Questions naturelles*.

(3) On trouve tout ce qui nous reste des poëtes didactiques de la Grèce dans deux volumes de la *Bibliothèque grecque-latine* de F. Didot.

dustrieux versificateurs tombent, malgré tous leurs efforts, dans la sécheresse, et nous font déplorer un si stérile emploi de leur talent.

Serait-ce pour cette classe d'écrivains une fatalité inévitable, et le poëme didactique, surtout quand il traite de quelque science positive, n'aura-t-il jamais d'autres lecteurs que les écoliers ou les amateurs oisifs de belle versification? La question est ici opportune, et je voudrais l'examiner à fond, autant qu'il me sera possible.

Si la poésie est indéfinissable dans son essence, on peut dire au moins que deux éléments principaux concourent à la produire, l'imagination et le sentiment, quelle que soit d'ailleurs la forme, vers ou prose, sous laquelle elle se présente. Quand donc l'imagination et le sentiment jouent-ils quelque rôle dans les sciences que le poëte didactique se donne la tâche de faire parler en vers?

Pour que les idées scientifiques entrent dans le domaine de l'imagination ou seulement y touchent, il faut qu'elles dépassent la portée naturelle de notre raison et qu'elles ouvrent devant l'esprit des perspectives qu'il ne puisse facilement mesurer. Tout calcul précis, tout résultat simple et clair de l'expérience, qui s'impose à la raison sans effort et sans trouble, fait sur nous une impression qui peut être profonde, mais qui ne nous émeut pas et qui nous laisse dans le calme d'une contemplation sereine. Réduite à ses termes élémentaires, une grande vérité mathématique, une grande loi du monde physique peut nous paraître le résultat sublime des efforts du

génie humain; à ce titre, elle nous touche d'admiration pour l'auteur qui l'a découverte; mais l'imagination n'y a aucune prise, exclue qu'elle est par l'austère précision des chiffres ou de la définition qui résume une loi bien constatée. Le trouble et l'émotion commencent pour nous devant ces nombres qui couvrent des pages entières, devant ces calculs qu'on ne saurait suivre sans le secours de l'écriture. Par exemple, quand nous voyons calculer le nombre des étoiles, leur distance par rapport à notre globe, le temps que leur lumière met à nous parvenir, les immenses orbites de certaines comètes, tant d'autres phénomènes, définis sans doute par des procédés chaque jour plus sûrs, quelque effort que fasse notre esprit pour se hausser et s'élargir, il ne parvient pas à contempler de telles choses avec assurance; une vague notion de l'infini se mêle à la clarté des conceptions scientifiques, l'altère malgré nous et laisse à l'imagination une liberté d'autant plus grande que nous sommes moins familiers avec les formules mathématiques. Mais, si l'instinct poétique s'éveille ainsi dans notre âme ébranlée, la poésie, néanmoins, y a toujours quelque chose de contenu et de sévère; elle reste comme maîtrisée par la raison, qui lui permet à peine un certain luxe de comparaisons et d'images; et encore cette poésie d'expression sera-t-elle empruntée au langage même de la science, non à celui de la fable. Un exemple fera mieux comprendre ce que je veux dire. J'ai lu peu de livres d'astronomie, et je ne suis guère en état de les comprendre, quand ils dépassent l'exposition des simples

éléments ; mais voici ce que je me souviens d'avoir lu dans la préface d'un Traité sur les mouvements de la lune. L'auteur, décrivant à grands traits notre système planétaire et les orbites que suivent les planètes dans leur mouvement autour du soleil, constate que l'inclinaison de ces orbites à l'égard de l'écliptique est sujette (à peu près comme celle de l'aiguille aimantée) à des variations comprises entre des limites immuables ; et il compare ces oscillations à celles « de vastes pendules qui battent les siècles, comme les nôtres battent les secondes ». Sentez-vous comme l'esprit s'arrête effrayé devant une telle comparaison, et combien cette idée d'une oscillation séculaire nous saisit par l'image d'une grandeur immensurable (1) ? L'image, pourtant, est elle-même empruntée aux idées les plus exactes en matière de physique et d'astronomie. Il y a là toute la poésie, et la seule poésie, que comporte une véritable théorie du monde planétaire. La versification y pourrait ajouter quelque chose, et je n'oublie pas quel charme le vers harmonieux de Lamartine a su donner, dans une scène de *Jocelyn*, à la démonstration de la Providence faite au moyen d'une description du monde, devant de jeunes enfants, par un curé de village. Mais comment oublier aussi quels embarras la science rencontre à s'emprisonner dans la versification ? Que de chiffres ne seront jamais mis en vers, quelque soin qu'on y apporte ! et, sans les chiffres,

(1) Le mot est dans La Bruyère. Pourquoi ne serait-il pas maintenu dans l'usage, de préférence à *incommensurable*, qui n'en est pas toujours le synonyme?

qu'est-ce qu'un traité de cosmologie? Même en dehors des calculs et de leurs formules abstraites, est-il possible de versifier tant d'observations ou de théorèmes qui n'ont de valeur que par la précision des mots qui les expriment? Ici c'est le vers qui s'allongera par une épithète banale ou trompeuse; là c'est une idée qu'il faudra écarter parce que le mot propre qui la représente ne peut entrer dans un vers. Seule, en de telles matières, la prose est assez souple et assez riche à la fois pour unir, sous la plume d'un Laplace ou d'un Humboldt, l'exactitude à la beauté.

Un autre élément poétique peut s'associer avec moins de péril à l'exposition des vérités savantes, c'est le sentiment, lorsque les vérités de ce genre soulèvent quelques doutes dans l'esprit même de l'écrivain, lorsqu'elles doivent ébranler les opinions et les convictions de ses lecteurs. Telle était la condition de Parménide et d'Empédocle, lorsqu'ils exposaient devant la Grèce, encore toute pleine de foi en sa brillante mythologie, les abstractions de leur philosophie. Ces hardis penseurs engageaient alors une véritable lutte avec l'opinion publique de leur temps; ils se passionnaient d'autant plus pour ces grandes nouveautés qu'elles contredisaient les superstitions communes. Il semble même que, par moments, leur âme se sentait prise d'une douloureuse inquiétude et peu sûre d'elle-même dans la défense de leur doctrine nouvelle. On croit entendre le cri d'une conscience encore mal assurée dans ces mots qui nous sont parvenus du poëme de Parménide : « Je pleurai,

je gémis en voyant ces plages inconnues! » Cela rappelle Pascal, qui s'écrie dans sa solitude : « En regardant tout l'univers muet, le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye! »

Voilà les doutes de l'esprit qui agitent le cœur; voilà bien l'âme tout entière qui s'émeut d'une lutte intérieure, et qui, dans cette émotion, laisse échapper des accents d'éloquence. Mais nous avons un autre exemple de ce que la science peut contracter, pour ainsi dire, de chaleur poétique à ce mélange de passion dans les luttes du dogme religieux et de la philosophie : c'est le poëme de *Lucrèce*. Rien de plus sévère en soi, de plus abstrait que l'atomisme d'Épicure. Expliquer le monde entier avec tous ses phénomènes, l'esprit et le cœur humain avec tous leurs mystères, par le jeu de la matière et de ses atomes diversement subtils, cela semble, à première vue, l'œuvre la moins poétique qui se puisse imaginer; et cependant de quelle poésie incomparable le génie de Lucrèce la féconde et la passionne! C'est que Lucrèce n'est pas un simple traducteur en vers du traité d'Épicure *sur la Nature des choses;* il est l'ardent prédicateur de cette étrange doctrine; il s'en sert comme d'une arme puissante pour battre en brèche les superstitions païennes et pour rendre à l'homme sa liberté longtemps opprimée par des terreurs lâches et puériles. On sent qu'il s'attache à sa démonstration comme au plus saint des devoirs; le moindre de ses arguments s'anime sous sa main de l'active conviction qui le pousse à écrire. Vous ne lisez plus un versificateur curieux et habile

poursuivant un succès d'écrivain; vous entendez le disciple fanatique d'un grand rénovateur de la pensée grecque, qui maîtrise une latinité rebelle encore, qui l'enrichit et l'assouplit, et qui met un merveilleux talent au service d'une vive propagande. Il n'écrit que pour montrer sa foi, pour la communiqner à ses lecteurs, et il est si bien religieux, lui aussi, à sa manière, qu'après avoir d'une main dispersé les idoles populaires, il élève de l'autre nn autel à Épicure, comme au seul dieu digne des hommages de l'humanité. Bien plus, par une de ces contradictions qu'explique la faiblesse humaine, quoiqu'elle soit condamnée par la méthode scientifique, Lucrèce a des retours d'indulgence et de piété envers ces divinités qu'il croit cependant uu produit de nos imagiuations malades. Il ne veut plus de dieux olympiens, plus de dieux infernaux, et pourtant dans la personne de Vénus il salue encore, en un merveilleux langage, le gracieux symbole de la passion qui rapproche les êtres pour les perpétuer. Ainsi ce poëme, didactique par excellence, car il a plus que tout autre la prétention d' « enseigner », surabonde en peintures dramatiques, en expressions brûlantes, en éclats d'éloquence que nul poëte n'a surpassés (1). A cet égard, un autre chef-d'œuvre de la poésie la-

(1) Sur ce sujet, voyez les pénétrantes études de M. Patin, dans les leçons lues à l'ouverture de son cours en 1856, 1858 et 1859; l'article *Lucrèce* de M. Villemain dans la *Biographie universelle* (réimprimé dans les *Mélanges* de l'auteur), et le récent ouvrage de M. Martha, *le Poëme de Lucrèce. Morale, religion, science* (Paris, 1869, in-8°).

tine, les *Géorgiques*, de Virgile, sont bien au-dessous du poëme de *Lucrèce*. Fénelon louait justement Virgile d'avoir su « passionner la nature »; mais quelle différence entre ces deux manières de mêler la passion à l'exposition didactique! Virgile, cherchant à réveiller chez les Romains le goût de l'agriculture, doit, en effet, de belles inspirations au sentiment qui l'anime et au patriotisme dont il s'autorise; il a, lui aussi, avec une rare finesse d'observation, une délicatesse de sympathie pour tous les êtres vivants, qui fait le charme de son style parce qu'elle est la vertu de son âme tendre et pure. Mais il lui manque la grandeur que donne l'enthousiasme d'une conviction profonde et le feu d'une vive polémique. La conscience qui se débat contre la superstition et qui l'attaque avec les armes du raisonnement, nous présente, chez Lucrèce, un spectacle bien plus dramatique que ce patriotisme de cour, revêtu pourtant, chez Virgile, d'une si noble élégance de langage.

Peut-être l'école d'Alexandrie a-t-elle produit une de ces œuvres où l'imagination et le sentiment, comme dans les deux poëmes latins, embellissaient d'une véritable poésie les notions de la science. Un des plus savants hommes qui honorent cette école, Ératosthène, historien, géographe, astronome et versificateur habile, avait écrit sous le titre d'*Hermès* un long poëme dont il ne reste guère que des extraits et des fragments informes, mais dont le sujet se laisse deviner sans trop de peine d'après les débris qu'on en peut recueillir çà et là chez les an-

ciens (1). Le titre seul est déjà significatif, car Hermès ou Mercure, que les Grecs identifiaient volontiers avec le dieu Thot des Égyptiens, était par excellence le génie des inventions, de l'industrie et des arts. Sa légende peut facilement symboliser la marche séculaire de l'humanité conquérant, l'une après l'autre, toutes les richesses de la civilisation, améliorant chaque jour les procédés industriels qui assurent notre vie et qui l'embellissent (2). Le récit des aventures de ce dieu offrait comme un cadre naturel à l'exposition des progrès de la science et de l'industrie humaines. Un assez long morceau qui nous a été conservé de l'*Hermès* décrit les cinq zones de la sphère et nous montre que l'astronomie positive tenait une large place dans la conception de l'auteur; le célèbre *Songe de Scipion*, dans la *République* de Cicéron, nous aide à comprendre de quelles couleurs pouvait être animée une telle description de notre globe et de la sphère céleste. L'astronomie fabuleuse avait aussi fourni au savant alexandrin mainte légende sur les personnages dont les noms

(1) Bernhardy, *Eratosthenica* (Berolini, 1822), p. 110-167, en a réuni et commenté 58, en y comprenant les fragments de l'*Érigone*. Cf. M. Schmidl : *Zum* Ἑρμῆς *des Eratosthenes*, dans le *Rheinisches Museum*, IIIe série, tome VI, p. 405.

(2) Voyez sur ce sujet la thèse latine soutenue par M. Guigniaut, en 1836, devant la Faculté des lettres de Paris, et qu'on retrouve en substance dans un chapitre de la *Symbolique* de Creuzer, t. II, p. 671 de l'édition refondue en français par M. Guigniaut; A. Maury, *Religions de la Grèce antique*, t. I, p. 104 et suiv.; et L. Ménard, *Hermès Trismégiste*, traduction nouvelle, précédée d'une *Étude sur les livres hermétiques* (Paris, 1866, in-8°).

sont attachés aux principales constellations; l'une même de ces constellations, l'*Érigone*, était devenue pour lui le sujet d'une sorte d'élégie (1) comprise dans le plan de l'*Hermès*, que l'auteur du *Traité du sublime* nous signale comme un modèle d'élégance et de pureté. Ce sont là, il est vrai, de faibles indices pour établir quelle fut la vraie pensée d'Ératosthène en composant son poëme. Mais, par une coïncidence étrange et heureuse (2), il se trouve qu'A. Chénier avait commencé un long poëme sous le même titre et sur un sujet analogue, de façon que les deux œuvres s'éclairent l'une l'autre. Les fragments qui restent de l'*Hermès* français et l'analyse qui les reliait entre eux dans le manuscrit de l'auteur n'ont pas encore été intégralement publiés. Mais une copie complète, et aussi bien ordonnée qu'il était possible, de toutes ces pages, m'a été confiée par M. G. de Chénier (3). En étudiant ces ébauches, d'un dessin quelquefois si ferme et si pur, j'ai, pour la première fois, le plaisir de les replacer presque toutes, et d'après des indications sûres, au lieu qu'elles devaient occuper dans le poëme. Je distingue d'abord nettement le plan général de l'œuvre. Elle était di-

(1) Je n'ai pu consulter la dissertation spéciale de F. Osann sur l'*Érigone* (1846).

(2) Rapprochement déjà indiqué dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (1849), p. 250.

(3) Je n'ai rien trouvé d'important, pour le sujet que je traite ici, dans l'édition critique de M. Becq de Fouquières. J'y vois seulement signalée (p. 130) une imitation que projetait Chénier de quelques vers du poëme géographique de Denys le Périégète.

visée en trois chants : dans le premier, l'auteur exposait le système de la terre, les saisons, la naissance et la distribution des animaux sur la surface du globe; le second chant traitait de l'homme en particulier, depuis le commencement de son état de sauvage jusqu'à la naissance des sociétés; le troisième présentait le tableau des sociétés, la théorie de leurs constitutions diverses, les lois de la morale individuelle et sociale; il comprenait une esquisse de l'invention des sciences et des arts, depuis l'agriculture jusqu'à l'astronomie (1). Chacun de ces trois chants devait avoir un prologue distinct, et le poëme aurait eu en outre un épilogue dont il reste le canevas en prose et quelques vers touchants de l'allocution finale :

O mon fils, mon Hermès, ma plus belle espérance, etc.

Au fond, ce n'est pas un poëme didactique, au sens ordinaire du mot, qu'il a voulu écrire, c'est l'« épopée » de la science moderne; c'est l'*Encyclopédie* transformée par l'imagination. Quelques vers du poëme de l'*Invention* trahissent bien ces ambitieuses espérances :

Mais ô la belle palme, et quel trésor de gloire
Pour celui qui, cherchant la plus noble victoire,

(1) Huit beaux vers sur la marche des soleils dans l'espace sont tout ce qui reste des descriptions astronomiques de Chénier; encore ces vers font-ils partie d'une comparaison entre les harmonies du monde céleste et l'ordre des sociétés (p. 204, éd. de 1840).

D'un si grand labyrinthe affrontant les hasards,
Sanra guider sa muse aux immenses regards,
De mille longs détours à la fois occupée,
Dans les sentiers confus d'une vaste épopée ! etc.

Cette œuvre ne sera ni celle d'Homère, ni celle de Virgile. Ces grands hommes ont décrit le monde comme ils le voyaient, comme le comprenait la philosophie de leur temps. A nous de le peindre comme le veut une science plus large et plus vraie :

... Pouvez-vous penser que tout cet univers
Et cet ordre éternel, ces mouvements divers,
L'immense vérité, la nature elle-même
Soit moins grande en effet que ce brillant système
Qu'ils nommaient la nature et dont d'heureux efforts
Disposaient avec art les fragiles ressorts?...

.. Nos travaux savants, nos calculs studieux,
Qui subjuguent l'esprit et répugnent aux yeux.

Voilà ce qu'il faut, à tout prix, faire entrer dans le domaine de la poésie nouvelle :

... Ces vérités sont au loin reculées;
Dans un langage obscur saintement recélées,
Le peuple les ignore. O Muses, ô Phébus,
C'est là, c'est là sans doute un aiguillon de plus.
L'auguste poésie, éclatante interprète,
Se couvrira de gloire en forçant leur retraite.

A tous ces traits il est facile de reconnaître la pensée même de l'*Hermès*.

Pour remplir le vaste plan de ce « poëme bizarre », comme il l'appelle lui-même, André avait beaucoup médité, beaucoup lu ; il jette sur le papier maint résumé de ses méditations, mainte indication de ses

lectures. Auteurs anciens et auteurs modernes, philosophes et poëtes, traités sur les diverses sciences, il avait tout consulté, du moins il voulait ne rien omettre. Dans cette curieuse exploration, le jeune poëte n'avait guère pu ne pas rencontrer le nom d'Ératosthène et de l'*Hermès* grec; je n'en trouve aucun souvenir dans ses notes, mais l'analogie n'en est pas moins sensible entre les deux écrivains; on dirait même que tous deux se rattachent à la pensée éminemment rationaliste d'un poëte plus ancien, de Xénophane, qui avait écrit quelque part dans son grand ouvrage aujourd'hui perdu : « Ce ne sont pas les dieux qui au commencement ont instruit l'homme, ce sont les recherches de l'homme qui, avec le temps, ont tout amélioré (1). » En effet, Ératosthène me paraît avoir été un païen fort détaché de la religion de ses pères. Hermès n'était pour lui qu'un prête-nom, commode pour écrire l'histoire du génie humain et du progrès des sociétés. Quelques broderies mythologiques, ajoutées en manière d'ornements, n'altéraient pas le caractère essentiellement historique et philosophique du poëme. De même André Chénier est un disciple de Rousseau, de Buffon, de Montesquieu (2); s'il est meilleur physicien et mora-

(1) Fragment 16, p. 103 des *Fragmenta philosophorum græcorum*, éd. Mullach (Bibl. Didot).

(2) P. 206, éd. de 1840 :

> Souvent mon vol, armé des ailes de Buffon,
> Franchit avec Lucrèce, au flambeau de Newton,
> La ceinture d'azur sur le globe étendue, etc.

La trace de Rousseau se voit dans le plan manuscrit du troi

liste plus sévère que Lucrèce, il a même défiance que lui à l'égard des religions; c'est à Lucrèce qu'il emprunte cet éloge d'Épicure, dont on ne retrouve que l'ébauche dans le manuscrit original :

La vie humaine, errante, et vile, et méprisée,
Sous la religion gémissait écrasée...
(Un vers manque ici.)
De son horrible aspect menaçait les humains.
Un Grec fut le premier dont l'audace affermie
Leva des yeux mortels sur l'idole ennemie.
Rien ne put l'étonner, et ces dieux tout-puissants,
Cet Olympe, ces feux et ces bruits menaçants
Irritaient son courage à rompre la barrière
Où, sous d'épais remparts obscure et prisonnière,
La nature en silence étouffait sa clarté.
Ivre d'un feu vainqueur, son génie indompté,
Loin des murs enflammés qui renferment le monde (1),
Perça tous les sentiers de cette nuit profonde,
Et de l'immensité parcourut les déserts.
Il nous dit quelles lois gouvernent l'univers,
Ce qui vit, ce qui meurt, et ce qui ne peut être.
La religion tombe et nous sommes sans maître;
Sous nos pieds, à son tour, elle expire, et les cieux
Ne feront plus courber nos fronts victorieux.

Et Chénier paraît bien s'approprier la pensée de cet éloge mêlé d'invective, où le poëte confond, à vrai dire, la religion même avec la superstition. Toutes les colères du rationalisme moderne, tel qu'il agitait

sième livre où je lis ces mots : « Exposé du *Contrat social* et des principes des gouvernements. »

(1) M. Patin m'avertit que ce vers se lit déjà dans la *Pucelle* de Chapelain : c'est sans doute l'effet d'une rencontre fortuite plutôt que d'une imitation.

la fin du dix-huitième siècle, respirent dans cette partie de l'*Hermès*. A en juger par les pages qui nous en restent, Dieu n'est guère plus pour l'auteur qu'une cause suprême, mais un peu abstraite, de tous les phénomènes de la vie physique et de la vie morale. Si donc quelque récit merveilleux se mêle chez lui à l'exposition scientifique des choses, si quelque personnage agit ou parle comme dans les fictions d'Ovide ou de Virgile, on sent que c'est là une simple machine de théâtre, introduite pour varier un peu l'inévitable monotonie de trop longues descriptions. Tel est, pour citer un exemple, « le sage magicien qui sera un des héros de l'*Hermès*, et qui doit passer par plusieurs métamorphoses propres à montrer allégoriquement l'histoire de l'espèce humaine ». C'est d'après les fables relatives à Pythagore, à Empédocle, à Ennius, que cet épisode sera composé ; mais, si le poëte y cherche un moyen d'intéresser l'esprit de ses lecteurs, il est clair que le philosophe ne prend pas au sérieux cette petite allégorie et qu'il ne répond que des pensées, d'ailleurs belles et justes, qu'il a mises dans la bouche de son prétendu magicien. J'en dirai autant d'une autre fiction que l'auteur propose, avec la timidité que l'on va voir :

« Soyons lents à décider qu'une chose est impossible. Je me suis souvent occupé d'une rêverie.... Si, lorsque les humains, mêlés avec les animaux et entièrement leurs égaux, rampaient et ne s'élevaient pas au-dessus de l'instinct le plus brute ; si, dis-je, alors un ange, un esprit immortel était venu faire

connaître à l'un d'eux que la terre où il était n'était pas une table, mais un globe qui faisait telle ou telle révolution, et enfin lui apprendre toutes les vérités physiques dont la nature a depuis accordé la découverte aux travaux des plus beaux génies....

Puis, s'il eût ajouté : — Tu vois tous ces secrets
Que toi-même étais né pour ne saisir jamais;
Un jour tout ce qu'ici ma voix vient de te dire,
D'eux-mêmes, sans qu'un Dieu soit venu les instruire (1),
Tes pareils le sauront. Tes pareils les humains
Trouveront jusque-là d'infaillibles chemins.
Ces astres, que tu vois épars dans l'étendue,
Ces immenses soleils, si petits à ta vue,
Ils sauront leur grandeur, leurs immuables lois,
Mesurer leur distance, et leur cours et leur poids;
Ils traceront leur forme, ils en feront l'histoire (2):
Jamais, je vous le jure, il ne l'eût voulu croire. »

Là encore on voit combien la fiction n'est qu'un jeu passager, un procédé de style entre les mains du poëte. Sa raison a froidement tissé l'argument sur lequel son imagination jettera ensuite quelques fleurs de poésie. Nous sommes bien loin du temps où la

(1) C'est, on le voit, la pensée même qu'expriment deux vers, cités plus haut, de Xénophane.

(2) Ici on croit entendre un écho de quelques beaux vers de Manilius (I, 93 et suiv.) qui semblent moins résumer la science des anciens qu'annoncer celle des modernes :

Nec prius imposuit rebus finemque manumque
Quam cœlum ascendit ratio, cepitque profundis
Naturam rerum causis, viditque quod usquam esset...
Cur imbres ruerent, ventos quæ causa moveret,
Pervidit solvitque animis miracula rerum,
Eripuitque Jovi fulmen viresque tonandi, etc.

science, à peine ébauchée, se confondait avec la poésie même et se mêlait sans effort à son naïf symbolisme; nous n'y reviendrons plus. Ératosthène et Chénier sont des philosophes avant d'être des poëtes. L'*Hermès* grec et l'*Hermès* français sont donc frères en réalité, soit que le premier ait inspiré l'autre, soit que le génie encyclopédique du dix-huitième siècle ait suggéré seul à Chénier sa conception originale et puissante. Aussi la même question se présente devant les fragments du poëme grec aujourd'hui perdu, et devant ceux du poëme français qui ne fut jamais achevé : on se demande si l'érudit Alexandrin avait réussi dans son entreprise; on se demande si le projet de Chénier pouvait réussir et si une pareille composition aurait soutenu d'un bout à l'autre l'intérêt, quelque part qu'on y eût faite à l'expression des sentiments humains et aux scènes dramatiques. Déjà, sous les Ptolémées, le monde connu était bien grand pour entrer dans le cadre d'un seul poëme descriptif, si ingénieux qu'en pût être le plan. Mais d'Ératosthène à Chénier il s'est tant élargi que l'idée d'un *Cosmos* en vers est devenue vraiment une idée chimérique.

Torricelli, Newton, Kepler et Galilée,
Plus doctes, plus heureux dans leurs puissants efforts,
A tout nouveau Virgile ont ouvert des trésors.
Tous les arts sont unis; les sciences humaines
N'ont pu de leur empire étendre les domaines
Sans agrandir aussi la carrière des vers.
Quel long travail pour eux a conquis l'univers!
. . . . . .
Pensez-vous, si Virgile ou l'aveugle divin

Renaissaient aujourd'hui, que leur savante main
Négligeât de saisir ces fécondes richesses?....
Nous en verrions briller leurs sublimes écrits.

Ainsi parle Chénier dans l'*Invention;* illusion de poëte! Autre chose était de mettre la poésie nouvelle d'accord en son langage avec les nouvelles conceptions de la science; autre chose, de lui donner pour objet la science même et ses merveilles.

La terre habitable, augmentée de l'Amérique; le ciel enrichi des milliers d'astres que la puissance de nos instruments va découvrir dans ses profondeurs; la physique élargie et transformée par des méthodes nouvelles, la chimie véritablement créée; toutes ces grandes nouveautés, sans parler des richesses d'observation morale accumulées par l'histoire et la philosophie, ouvrent à l'insatiable curiosité d'une âme généreuse un champ presque infini de recherches. Aussi les simples notes de Chénier laissent voir qu'il s'y égarait (1), tout en s'efforçant d'y suivre une marche régulière, et son enthousiasme le trompait sans doute quand il osait espérer qu'une pareille encyclopédie pourrait tenir dans le plan qu'il avait hardiment tracé. L'*Hermès* moderne, pour répondre à l'ambition de son auteur, aurait dû être trois ou

(1) Page 200, édit. de 1840 : « En poursuivant dans toutes les actions humaines les causes que j'y ai assignées, souvent je perds le fil, mais je le retrouve :

Ainsi, dans les sentiers d'une forêt naissante,
A grands cris élancée, une meute pressante
Aux vestiges connus dans les zéphyrs errants
D'un agile chevreuil suit les pas odorants.

quatre fois plus long que l'ouvrage de Lucrèce. Épopée ou poëme didactique, un pareil travail, s'il n'eût pas été interrompu par une mort si tragiquement précoce, aurait, bien avant la fin, lassé le courage du poëte. Lui-même sans doute il prévoyait déjà la fatigue et l'épuisement, quand il écrivait pour la préface de son deuxième chant :

Ridés, le front blanchi, dans notre tête antique
S'éteindra cette flamme ardente et poétique,
Qui, féconde et rapide en un jeune cerveau,
Y peint de l'univers un mobile tableau,
Et par quoi tout à coup le poëte indomptable
Sort, quitte ses amis, et les jeux, et la table,
S'enferme, et sous le dieu qui le vient oppresser,
Seul, chez lui, s'interroge et s'écoute penser !

Certes, si jamais poëte eut l'ardeur et la séve qui pouvaient suffire à une grande conception, c'était André Chénier ; mais la conception de l'*Hermès* dépassait vraiment les forces d'un seul homme, fût-il le plus puissant des génies. M. Sainte-Beuve a noté que, vers 1780, Lebrun et Fontanes entreprenaient, eux aussi, d'écrire chacun un poëme *de Rerum natura*. Ceux-là sans doute s'égaraient à tenter une telle entreprise; mais Chénier lui-même en sentait le poids écrasant, et tout porte à croire que la plus longue vie lui eût été trop courte pour accomplir un si vaste dessein.

D'ailleurs, il faut le reconnaître, chaque jour les poëmes de ce genre trouveront moins de faveur. La poésie et la science ont deux domaines que chaque nouveau progrès de l'esprit humain tend à séparer

davantage. Au seizième siècle, avant Copernic, avant Galilée, on lisait beaucoup Aratus; on le réimprimait sans cesse. Les progrès de la science le font de plus en plus oublier (1), et il est peu probable qu'un Aratus français le remplace. On ne va pas plus, de nos jours, étudier l'astronomie chez M. Daru que l'agriculture on l'horticulture chez l'abbé Delille, ou la navigation chez Esménard; et bien imprudent sera le poëte qui se donnera la tâche d'une lutte insoutenable contre la muse elle-même et contre l'indifférence des lecteurs, en essayant d'écrire des milliers de rimes sur un sujet purement scientifique. L'éditeur du poëme de Daru sur l'astronomie nous raconte, dans un avant-propos, que ce fut Laplace qui engagea son confrère l'académicien à écrire cet ouvrage; le conseil était malheureux, s'il était sincère. Qui savait mieux que l'auteur du *Système du monde* que ces choses-là, dans leur savant ensemble, échappent aux prises de l'imagination et du sentiment poétiques? Cuvier et Laplace, voilà aujourd'hui les véritables poëtes de la nature et du monde.

(1) Le savant Buhle, qui publia de 1793 à 1801 la seule édition d'Aratus qui ait paru dans le dix-huitième siècle, souhaite un peu naïvement (p. VI de sa préface) que les poëmes d'Aratus redeviennent en usage pour l'éducation de la jeunesse. Je ne crois pas que ce conseil ait été entendu des écoliers ni des maîtres. Comment s'en étonner, si l'on songe que, dès l'antiquité, certaines descriptions du poëte, ne convenant plus avec l'état du ciel, causaient de véritables embarras aux maîtres d'astronomie élémentaire? Voir, dans l'*Aratus* de Buhle, t. I, p. 457, et dans la traduction française par l'abbé Halma (Paris, 1821), l'opuscule du mécanicien Léontius sur la sphère.

Auprès d'eux la rêverie peut encore s'égarer en de vagues contemplations; elle peut douter de ce qu'ils affirment et de ce qu'ils démontrent; elle peut çà et là devancer leur savoir par des élans hardis d'espérance; et, si cette rêverie s'exprime en beaux vers, elle saura nous charmer encore. Nous concevons aussi l'histoire rendue poétique de quelque grand inventeur; nous concevons dans quelque drame, comme le *Galilée* de Ponsard, un pathétique tableau des efforts du génie luttant avec les mystères de la nature et avec les aveugles passions des hommes. Mais il y a loin de là au poëme didactique tel que nous l'a transmis l'antiquité et tel qu'il s'est perpétué jusqu'à nous par de si nombreuses imitations (1).

Au temps où nous sommes, le plus grand versificateur n'a que faire au Muséum d'histoire naturelle et à l'Observatoire; toute son habileté ne vaut pas l'art d'écrire simplement en prose des choses qui n'ont pas besoin de vains ornements. Le *Cosmos* de Humboldt répond mieux aux nobles curiosités de l'âme humaine que ne purent jamais ou ne pourront

(1) Plusieurs imitations grecques sont mentionnées dans les anciennes notices biographiques sur Aratus; nous avons rappelé plus haut les trois imitations en langue latine. Quant aux imitations françaises ou aux poëmes sur le même sujet, on en trouvera la liste, encore incomplète, dans l'*Histoire de la poésie française à l'époque impériale*, par M. Bern. Jullien (Paris, 1844), t. II. Depuis le poëme de la *Sphère*, par Dominique Ricard, jusqu'aux *Trois Règnes* de l'abbé Delille, quel triste catalogue de livres oubliés, dont quelques pages à peine sont encore lues aujourd'hui!

les plus magnifiques poëmes dans le genre de l'*Hermès* (1).

Et pourtant, on aimera toujours à contempler ce généreux essai d'une alliance entre la science positive du monde et la poésie ; il est remarquable qu'il se soit ainsi renouvelé à deux mille ans de distance, plus difficile encore et plus hardi de notre temps qu'au siècle des Ptolémées. A côté de l'*Hermès* grec, l'*Hermès* français, dans son état d'œuvre inachevée, reste lui-même, au milieu de notre littérature, la plus imposante des ruines ; un souffle puissant y circule, et la main du génie y a marqué une impérissable empreinte de force et de grandeur.

(1) Au moment où j'écris ces lignes, je reçois de Constantinople un fort beau volume écrit en prose grecque par M. Rhaptarchis, avec de nombreuses planches, sous le titre suivant : Τὸ Σύμπαν ἢ τὰ θαυμάσια τοῦ ἀστερόεντος οὐρανοῦ. C'est un résumé fort intéressant de ce que nous apprennent sur ce sujet les meilleurs auteurs de notre temps. Voilà donc Aratus remplacé, dans sa patrie même, par un prosateur.

CONCLUSION GÉNÉRALE.

Parvenu au terme que je me suis fixé pour cette histoire de l'Hellénisme en France, j'ai besoin de jeter rapidement un coup d'œil au delà, et de me demander si l'influence du génie antique sur le génie moderne s'arrête au seuil du dix-neuvième siècle, ou bien si elle continue, si elle doit continuer d'agir chez nous sur l'éducation supérieure des esprits.

Le dix-huitième siècle se ferme, on vient de le voir, sur une double et brillante expansion de l'hellénisme par la critique et par la poésie, que caractérisent les noms de Mme de Staël et d'André Chénier.

Cette expansion, préparée par un lent travail, est-elle demeurée stérile? N'est-ce que le dernier feu que jetaient sur notre société moderne les traditions expirantes de l'antiquité? et l'esprit de la civilisation nouvelle inaugurée par les réformes de 1789 sera-t-il désormais étranger aux leçons de la Grèce?

Dès le début de ce Cours, j'ai précisément fait ressortir dans la Révolution de 1789 les traits généraux qui la rattachent aux doctrines des publicistes anciens, et qui marquent de la Grèce à la France

comme la perpétuité d'un même caractère national. La Révolution française en témoigne par ses illusions et par ses fautes comme par ses actes les plus glorieux et ses créations les plus salutaires. Quand un député de la Constituante faisait demander à la Bibliothèque nationale un exemplaire des Lois de Minos pour en extraire quelques articles à notre usage, c'était une naïveté inspirée par les souvenirs du *Télémaque* et de Salente. Camille Desmoulins, dans les pages brûlantes du *Vieux Cordelier* (1), rappelait, à propos de nos discordes, les *Nuées* d'Aristophane et les auteurs de la condamnation de Socrate ; il avait raison : l'analogie des passions et des événements faisait alors de notre Paris une sorte d'Athènes en délire. Lorsque l'Assemblée législative accueillait et renvoyait à une commission spéciale le projet d'un bataillon de *tyrannicides* qui promèneraient le poignard à travers l'Europe pour affranchir les peuples (2), c'était un souvenir monstrueusement agrandi d'Harmodius et d'Aristogiton demeurés si populaires dans les écoles grecques et jusque dans les écoles romaines du temps des empereurs ; même après l'apaisement de ces violences, on a parfois reproché à notre rhétorique des colléges d'entretenir une admiration trop complaisante pour de fanatiques assassins dont la démocratie ancienne avait fait des héros.

(1) Voyez plus haut, p. 327, n. 2.

(2) *Moniteur*, Procès-verbal de la séance du 26 août 1792. J'ai spécialement étudié cette tradition gréco-romaine sur le tyrannicide, dans un mémoire inséré au tome XXIII (série II) du recueil de l'Académie royale de Turin.

Nos fêtes républicaines de l'agriculture et de l'Être suprême, la nomenclature de nos mois républicains, et, dans un ordre de faits plus durables, la nomenclature de notre système métrique, tout enfin, de 1789 au dix-neuvième siècle, témoigne de l'obstination des souvenirs de l'antiquité classique chez nos plus hardis réformateurs.

Ainsi les révolutions qui prétendent rompre avec le passé sont quelquefois routinières dans leurs crimes, dans leurs rêves et jusque dans leurs puérilités.

L'esprit français ne fut pas moins routinier dans la littérature et les beaux-arts durant la période révolutionnaire ; il ne le fut pas moins sous le consulat et sous l'empire. Cette manie des mœurs et des costumes grecs qui du théâtre passait dans la vie, un peu théâtrale, des salons du Directoire, nous a inondés de traductions et d'imitations, presque toutes oubliées aujourd'hui. Jamais on n'a plus produit de poëmes épiques, jamais plus d'odes à la façon ancienne. L'imitation appelait l'imitation : après le *Voyage du jeune Anacharsis*, on a eu les *Voyages d'Anténor*, par Lantier, et les *Courtisanes de la Grèce*, par Chaussard, deux livres en grande partie composés avec les reliefs de Barthélemy. Mais, à côté de ces puériles et médiocres copies, à côté de ces compilations destinées quelquefois à satisfaire une curiosité malsaine, on peut suivre la veine de l'hellénisme dans des compositions bien autrement sérieuses.

C'est Chateaubriand qui, par la critique, dans le

Génie du Christianisme, par la description des lieux, dans le *Voyage de Paris à Jérusalem*, par la poésie dans *les Martyrs*, évoque les grands souvenirs de la Grèce. C'est Lemercier qui retrouve, dans la belle tragédie d'*Agamemnon*, quelques-uns des accents d'Eschyle. C'est Ballanche qui transforme le sujet d'*Antigone* par une conception idéale jusqu'au mysticisme. Dans les arts, le peintre David ressuscite les héros grecs et romains, sinon avec toute la vérité de leurs traits, au moins avec un haut sentiment de noblesse et d'harmonie, et même une fois, dans sa *Mort de Socrate*, il s'inspire heureusement du plus pur génie de l'antiquité. Visconti, Émeric David et Quatremère de Quincy nous ramènent au goût purement hellénique dans l'architecture et la statuaire. Millin explore avec une infatigable activité les monuments antiques de tout genre, et en répand la connaissance par les publications les plus diverses. En même temps, avec une discrétion modeste, qui laisse deviner des trésors de science et d'esprit, Boissonade réveille chez nous l'amour de la langue grecque. Un triumvirat d'intelligents hellénistes (Thomas, Renouvier et de Cambis) traduit l'*Iliade* avec une fidélité sans exemple dans notre langue; l'Université se reprend avec ardeur à ces belles études. Bientôt les écrits et les brillantes leçons de M. Villemain et de V. Cousin enflammeront un nombreux public pour les chefs-d'œuvre de Sophocle et de Platon, pour l'éloquence, longtemps méconnue chez nous, des Pères de l'Église et des platoniciens d'Alexandrie.

Mainte découverte de monuments inédits de la litttérature et de l'art aide au progrès de la réflexion et ouvre à la critique de larges horizons qu'elle n'avait pas encore embrassés. Animée par un souffle nouveau de science et de liberté, l'éloquence, sous toutes ses formes, depuis l'éloquence parlementaire jusqu'à l'histoire, se rapproche des grands modèles sans s'y attacher par un calque servile. La poésie, surtont la poésie lyrique, ne demande plus à la Grèce que les leçons générales du goût, et elle n'en atteste que mieux, par je ne sais quel esprit d'ordre et de mesure, l'intime parenté dc notre génie avec celui de l'antiquité classique. Le drame grec, mieux étudié, mieux compris, nous montre une variété de composition que dissimulait trop la rigueur des préceptes aristotéliques outrée encore par les commentateurs ; il autorise des libertés qui, autrefois, auraient passé pour des licences.

Fixée désormais par des chefs-d'œuvre en tous les genres, la langue française peut çà et là s'altérer sous la plume intempérante ou maladroite de tel ou tel écrivain ; mais elle n'a plus à craindre une brusque déformation comme celle dont l'avait un instant menacée l'école de Ronsard. Ponr l'usage des sciences, des arts mécaniques et de l'industrie, elle s'enrichit et quelquefois s'encombre d'emprunts plus ou moins corrects aux langues anciennes, surtout an grec, et de ce langage techniqne bien des mots passent dans celui dcs lettres par l'effet d'une fâcheuse négligence ; mais ces abus n'ont pas sérieusement altéré la langue : Lamennais et Chateaubriand restent

des écrivains éminemment français au milieu des plus grandes hardiesses de sentiment et de pensée. Le mouvement même d'enthousiasme qui agita toute notre littérature devant la Grèce rebelle et victorieuse n'a pas un instant détourné l'esprit français de ses voies naturelles. C. Delavigne et M. P. Lebrun, Lamartine et M. V. Hugo ont chanté l'héroïsme des Grecs dans le meilleur style de nos poëtes classiques. Le *Lascaris* de M. Villemain, cet autre appel à la pitié de l'Europe en faveur des Hellènes, ne doit rien au pastiche ni à l'imitation.

Quant au fond même des choses, quant à la politique et à la philosophie, je ne crois pas que l'hellénisme ait jamais eu dans notre éducation une efficacité plus opportune, parce que jamais cette action ne fut mieux renfermée dans ses justes limites.

D'une part, l'expérience des cent dernières années nous défend de tout puéril engouement pour les utopies où s'égara trop souvent l'esprit aventureux des législateurs et des philosophes grecs. Le communisme de Lycurgue et celui de Platon sont estimés à leur exacte valeur, parce qu'on en connait les origines et l'histoire. Nous savons tout ce qui manquait à la démocratie athénienne pour être un véritable régime de justice et de liberté.

D'autre part, néanmoins, plus nous apprécions les grandes civilisations qui se sont développées en dehors de la civilisation gréco-romaine que féconda le christianisme en la transformant, plus nous comprenons notre supériorité et ce qui en revient au propre génie du peuple grec : l'Assyrie, l'Inde, la

Chine, l'Égypte, malgré leurs merveilles, chaque jour mieux connues de nous, ne font rien perdre au peuple grec de ses droits à notre reconnaissance. C'est bien lui qui, dans l'ensemble de sa tradition savante et de son histoire, nous représente l'image la plus complète de l'humanité toujours en voie du progrès. Nulle nation n'a plus varié les expériences de la vie sociale, ni plus médité sur la théorie des gouvernements; nulle n'a plus fait pour fonder la méthode générale des sciences et pour préparer ainsi l'avénement des sciences mêmes qu'elle n'a pas connues. Avec Rome, avec Jérusalem, au-dessus d'elles à quelques égards, Athènes est reconnue comme la grande institutrice du genre humain. Les vices de son état social, les fautes de ses politiques, les erreurs de ses philosophes, s'effacent, à la distance où nous sommes et au point de vue où nous la pouvons aujourd'hui juger, devant l'éclat incomparable de ce génie si bien doué pour la recherche, pour la démonstration et pour l'expression du vrai en toutes choses.

Les leçons que nous donne le peuple grec par ses œuvres anciennes ont pris d'ailleurs un surcroit d'intérêt par sa résurrection enfin accomplie sous nos yeux; même après les émotions d'une lutte héroïque, même après les embarras et les mécomptes inséparables peut-être des conditions où l'Europe a placé le petit royaume de Grèce, il y a, pour tout juge impartial, des motifs sérieux de confiance dans l'énergique vitalité qu'il déploie, dans l'ardeur de ses jeunes générations pour les études savantes,

dans le désintéressement avec lequel tous les membres de la famille hellénique concourent au progrès de ces études, les uns par le travail, les autres par des souscriptions généreuses; enfin jusque dans leur obstination à reprendre la langue de leurs ancêtres. Toute cette activité manque de règle encore et de mesure ; mais elle n'est pas stérile.

Dès le début de ce siècle, et bien avant l'insurrection de 1821, la Grèce nouvelle avait un représentant digne de son passé en la personne de ce Coray, né à Smyrne en 1748, l'année même où Montesquieu publiait l'*Esprit des Lois*. Français par adoption, disciple de la sage et libérale école de publicistes qui produisit les réformes de 1789 et s'abstint des excès de 1793 ; médecin, philosophe, littérateur éminent, mort entouré des respects de tous, à Paris, dans sa « nouvelle et chère patrie » (1), où il a publié tant de livres également utiles au progrès des lettres classiques et à la propagation des lumières dans l'Orient chrétien, Coray a laissé des successeurs et des continuateurs de son œuvre. Il a ouvert et, à lui seul, il personnifie heureusement la renaissance nouvelle de l'hellénisme et son étroite alliance avec les institutions, avec les doctrines, avec les mœurs de notre temps. Un peuple capable de produire de tels hommes mérite de reprendre sa place parmi les nations civilisées. Il a commis bien des fautes, il en commettra peut-être encore; mais il a raison de vouloir qu'on ne

(1) Ce sont les termes exprès de son épitaphe, rédigée par lui-même et qu'on trouve reproduite dans son autobiographie (Paris, 1833, in-8°).

l'oublie plus désormais. S'il a perdu pour toujours le premier rang dans le monde, il a droit de se maintenir au second, près des nations qui travaillent le plus activement au progrès de l'humanité sur toutes les voies ouvertes à nos légitimes ambitions.

Tout concourt donc à maintenir présente devant nous cette grande image de la Grèce, à rattacher pour nous sou souvenir anx intérêts et aux préoccupations de notre vie.

Maintenant, l'extension même de la civilisation moderne et des rapports qu'elle multiplie entre les peuples, les conquêtes si rapides et si fécondes des sciences physiques et mathématiqnes, la richesse, chaque jour augmentée, de notre littérature, à ne compter même que ses œuvres d'élite, ne prennent-elles pas trop de place dans notre éducation nationale pour que le grec et le latin (je ne saurais ici les séparer) y gardent le même rôle que dnrant le seizième et le dix-septième siècle? Grave qnestion qui, sous bien des formes, se pose aujourd'hui devant les maitres de nos écoles et les chefs officiels de l'enseignement public. Nous n'avons pas à proposer ici les moyens pratiques de la résoudre (1). Mais comment ne pas souhaiter toujours que la Grèce et sa belle langue demeurent familières à l'élite des esprits qui prétendent exercer quelque autorité dans ce monde? Fût-il même vrai que toute la séve de l'hellénisme a passé dans notre vie moderne, et qu'à cet

(1) Voir les deux *Annuaires* publiés en 1868 et 1869 par l'Association pour l'encouragement des études grecques, et en particulier le *Supplément à l'Annuaire* de 1868.

égard, le travail des trois derniers siècles nous dispense de recommencer une si laborieuse étude, le peuple à qui nous devons tant n'a-t-il pas droit à la perpétuité de nos hommages? Le culte des ancêtres tient à des sentiments qu'il ne faut pas affaiblir dans la conscience des hommes : il y va de notre noblesse et de notre grandeur morale.

APPENDICES.

PREMIER APPENDICE.

D'UNE RENAISSANCE NOUVELLE DES ÉTUDES GRECQUES ET LATINES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1).

Nos confrères les orientalistes n'ont guère besoin de s'encourager à l'œuvre ni de réveiller l'attention du public, en signalant le progrès sans cesse plus notoire de leurs études; chaque jour en élargit le champ par de brillantes découvertes; chaque jour leur apporte des matériaux inconnus à leurs prédécesseurs : ce sont des villes, des royaumes, des dynasties, des langues, des littératures qui, depuis un siècle, ont enrichi le domaine de l'érudition orientale, et ceux qui la cultivent montrent avec orgueil tant de dépouilles du passé, qui s'accumulent sous

(1) Quelques pages de ce morceau, les unes lues dans la séance des cinq Académies de l'Institut, le 14 août 1866, les autres lues au Congrès scientifique de la ville d'Aix, en 1867, ont été publiées à la suite de la lecture publique. La plus grande partie est imprimée ici pour la première fois. Quant au rapprochement des deux littératures grecque et latine, s'il n'était pas dans le plan des leçons que je publie, il s'est du moins, et plus d'une fois, présenté à moi dans le cours de ces études. Je n'ai donc pas cru devoir supprimer ici ce qui concerne les ouvrages latins. Il y a d'ailleurs tel auteur, comme Fronton, pour lequel la séparation eût été impossible.

eurs mains. Nos musées, à eux seuls, sont une fidèle image de ces conquêtes : le Louvre n'a-t-il pas aujourd'hui pour l'Égypte, pour l'Assyrie, pour l'Étrurie, pour l'Amérique, autant de musées distincts, et dont chacun représente une civilisation tout entière, pleine d'un attrait puissant, ne fût-ce que par sa nouveauté et par les difficiles problèmes qu'elle propose à la critique?

Les hellénistes et les latinistes, il faut l'avouer, sont moins heureux.

La science des langues et des littératures qu'on appelle classiques, si elle parle plus familièrement à nos esprits, leur parle aussi de choses moins neuves. Elle est, aux yeux du plus grand nombre, un peu suspecte de redire des lieux communs et de tourner depuis longtemps dans un cercle de banalités froidement utiles. On répète volontiers : « La Grèce et Rome ont fait beaucoup pour notre éducation savante; mais ce qu'elles ont fait n'est plus à faire; tous les monuments qui n'ont pas péri de cette antiquité si étroitement alliée à nous sont aujourd'hui connus; tous les textes sont traduits, interprétés, analysés à souhait. Ce n'est donc plus de ce côté, c'est de l'Égypte, c'est du haut Orient que nous viennent désormais les lumières sur l'histoire des peuples, sur les diverses phases du génie humain; c'est vers ces études que doivent maintenant se tourner les esprits capables d'une activité féconde et jaloux de s'honorer par de nobles travaux. »

Je ne sais si tout cela sera vrai dans un siècle ou deux; mais cela ne l'est pas encore, et les cent dernières années ont, au contraire, étendu beaucoup le domaine de l'ancienne littérature classique; on peut même dire que nous assistons à une sorte de renaissance des lettres grecques et des lettres latines, si par ce mot il faut entendre la découverte et la publication de textes que l'on avait pu croire perdus pour toujours; s'il faut entendre

le développement d'un esprit nouveau dans la critique, l'application de méthodes nouvelles à l'interprétation des textes et des monuments anciennement connus.

On a maintes fois décrit avec admiration cet âge unique où l'Europe vit subitement reparaître et se propager par l'imprimerie tant de chefs-d'œuvre des littératures grecque et latine ; où l'antiquité, si éclipsée durant le moyen âge, éclaira tout à coup par des flots de lumière la marche progressive de l'esprit humain. C'est dans le siècle des Médicis que Barthélemy avait d'abord voulu placer la scène du roman historique et littéraire dont il abandonna plus tard le projet pour écrire l'*Anacharsis*. Il nous a même laissé une brillante esquisse du projet qui l'avait longtemps séduit (1). Le dix-neuvième siècle tentera moins l'enthousiasme des érudits romanciers, et pourtant il a vu reparaître au jour bien des produits de la plus belle antiquité, et ces découvertes eussent facilement passionné l'attention publique, si elles n'eussent pâli, durant cette même période, par suite de l'incomparable éclat que jetaient alors dans le monde les travaux des orientalistes, et plus encore ceux des géomètres, des astronomes, des chimistes et des physiciens. Les Champollion et les Eugène Burnouf, les Laplace et les Ampère, ont fait tort aux modestes représentants de la philologie classique. Il faut pourtant, si nous voulons être justes, compter aussi à l'honneur du dix-neuvième siècle mainte découverte qui éclaire l'histoire de notre vraie famille politique et morale, des peuples païens et chrétiens de l'Occident. C'est ce que je voudrais faire comprendre par une rapide esquisse des progrès accomplis dans cette voie, où quelques esprits chagrins sem-

(1) *Mémoires sur la vie de J.-J. Barthélemy*, troisième Mémoire, t. I, p. 69 et suiv. de l'éd. de 1822.

blent croire que nous sommes réduits à creuser de vieilles ornières vingt fois battues par nos devanciers.

La France a, pour ainsi dire, donné le signal de ce mouvement de rénovation.

Dès 1784, l'Académie des belles-lettres avait eu l'heureuse idée de faire connaître méthodiquement, par des descriptions et des extraits, les principaux manuscrits de nos bibliothèques, et le gouvernement de Louis XVI avait, sur sa demande, institué une commission spéciale pour rédiger et publier le recueil devenu célèbre sous le titre de *Notices et Extraits des manuscrits* (1). Le premier volume était publié en 1787, et presque en même temps un des membres de la commission, alors absent de France, le jeune D'Ansse de Villoison, érudit d'une rare précocité, découvrait parmi les riches trésors de Saint-Marc, à Venise, un gros commentaire en grec sur l'Iliade, sur le plus connu, le plus admiré, le plus souvent commenté de tous les poëmes (2)! *Scholia in Homeri Iliadem*, ce titre-là n'avait rien de séduisant au premier abord, surtout quelques années après que la découverte de l'*Hymne à Cérès*, publié en 1780 par Ruhnkenius, avait si vivement ému les hellénistes; quelques centaines de beaux vers d'un caractère et d'une antiquité tout homériques ne valaient-ils pas mieux qu'un gros volume de notes grammaticales?

(1) A. Maury, *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1864, in-8°), p. 246 et suiv.

(2) Villoison en signala d'abord l'importance dans ses *Anecdota græca* (1781); il le publia en 1788, avec d'amples Prolégomènes. Voir, pour plus de détails, Th. Beccard, *de Scholiis in Homeri Iliadem* (*Venetiis*, Berolini, 1850, in-8°).— Il semble, au reste, que l'attention des érudits aurait dû être depuis longtemps excitée sur ce sujet par un témoignage de Kuster, *Historia critica Homeri* (1696), p. 111 : « Venetiis in Bibliotheca D. Marci servatur Ilias cum scholiis ab editis multum differentibus. »

Mais le manuscrit de Venise renferme un résumé de tous les travaux des anciens critiques, depuis le temps d'Alexandre jusqu'à celui des Antonins, sur le texte d'Homère; il nous montre, en quelque sorte, pour la première fois, quelles vicissitudes a subies ce texte vénérable, à travers quels remaniements il est parvenu jusqu'à nous. Il nous fait assister aux discussions qui agitèrent si longtemps, sur ce sujet, les écoles d'Alexandrie et de Pergame. Derrière le tissu, fixé désormais pour toujours, de l'unité épique, il nous laisse apercevoir un travail de correction tardive et souvent hardie, où prirent part bien des mains que nous avions crues jusqu'ici plus respectueuses envers l'œuvre du vieux poëte ionien.

Ainsi était soulevé, mais encore à demi, le voile qui nous cache les origines de l'ancienne épopée grecque; ainsi s'ouvraient devant la critique des horizons nouveaux; elle y a pénétré depuis avec une ardeur et une curiosité parfois téméraires; elle a cru y voir ce que peut-être il nous sera toujours interdit de connaître sûrement. Mais de ces excursions, même imprudentes, au fond d'un passé si lointain et si obscur, elle est revenue pourtant mieux éclairée sur le génie de la poésie primitive des Hellènes, et plus émue que jamais d'admiration pour ces antiques chefs-d'œuvre. D'Ansse de Villoison, qui publia le premier ce recueil de notes que nous appelons vulgairement le *Scholiaste de Venise*, ne mesura peut-être jamais lui-même toute l'importance du service qu'il rendait aux lettres. Bien plus, on dit qu'il fut un peu effrayé de l'usage qu'en faisaient F.-A. Wolf et ses disciples pour attaquer l'orthodoxie des jugements classiques sur Homère (1). Ce n'est pas le premier exemple d'une

(1) Dacier, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Villoison* (1806), p. 15-16. Villoison pourtant, s'il avait eu autant d'es-

découverte qui trompe les espérances de son auteur, ne fût-ce qu'en les dépassant. Philologue de l'ancienne école, Villoison avait, sans le vouloir, fourni des armes à la nouvelle; on comprend ce qu'un tel succès avait d'embarrassant pour lui. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour juger la révolution littéraire qu'il prépara, et nous prenons volontiers parti pour sa gloire d'éditeur contre les scrupules de sa conscience.

Vers le même temps, deux mines inconnues s'ouvraient aux recherches des hellénistes; je veux parler des traductions faites en arménien d'auteurs grecs dont le texte a disparu, puis des papyrus d'Herculanum.

L'Arménie a vécu de bonne heure en étroite familiarité avec les lettres grecques; elle leur a emprunté par des traductions, ordinairement très-fidèles, beaucoup d'ouvrages soit chrétiens, soit profanes. Un mémorable exemple a surtout démontré l'importance de ces emprunts.

En face de Venise et de la bibliothèque de Saint-Marc, d'où Villoison avait exhumé un si précieux commentaire sur l'Iliade, et vers le temps même où il le publiait, les moines Méchitaristes du cloître de Saint-Lazare recevaient d'Orient une version arménienne de la chronique d'Ensèbe, qui nous rend dans son ensemble un livre important, connu seulement jusqu'ici par d'informes fragments et par une traduction partielle due à la main de saint Jérôme. Le public ne tarda pas à jouir de cette intéressante découverte; deux éditions de l'Eusèbe arménien remis en latin furent bientôt imprimées : l'une, malheureusement, avec peu d'exactitude, d'après une copie subreptice et fautive; l'autre, par le P. Aucher, savant

prit qu'il avait de savoir, eût compris la portée de certaine opinion de Wolf sur la *Théogonie* d'Hésiode, qu'il a transcrite lui-même, p. LVI et LXVII de ses *Prolégomènes* sur l'Homère de Venise.

Méchitariste, avec toutes les garanties de la critique et de la bonne foi (1). L'illustre historien Niebuhr apprécia des premiers et recommanda aux érudits l'utilité de ce nouveau texte, tellement calqué sur l'original qu'il en peut tenir lieu (2).

Après un si beau début, l'Arménie semblait devoir combler d'autres lacunes de l'ancienne littérature grecque; elle nous a rendu, en effet, quelques opuscules intéressants de Philon le Juif et des Pères de l'Église (3), et elle nous promet encore quelques restitutions du même genre (4). Mais je ne sais pourquoi elle tarde tant à remplir des promesses accueillies avec un empressement légitime.

Il n'en est pas de même des manuscrits d'Herculanum. On sait que, dès les premières fouilles pratiquées dans le vaste tombeau où cette ville est enfouie depuis dix-huit siècles, furent découvertes, en 1759, plusieurs centaines de rouleaux de papyrus portant des textes grecs, et même quelques fragments de textes latins. Jamais pareille fortune ne s'était offerte à des antiquaires. Les rouleaux, hélas! étaient presque tous carbonisés. Néanmoins, grâce

(1) L'édition imparfaite de Zohrab et A. Maï est de Milan (1818, in-4°); celle du P. Aucher est de Venise (1818, 2 vol. in-folio). Il faut en rapprocher aujourd'hui l'édition grecque-latine insérée par A. Maï dans sa *Scriptorum veterum nova Collectio*, vol. VII, part. III (Rome, 1832).

(2) Mémoires de l'Acad. de Berlin (1822), p. 37-114, morceau réimprimé dans les *Kleine Schriften* de ce savant, tome I, p. 179. Cf. un chapitre intéressant sur ce sujet dans l'*Histoire de la litt. grecque* de Schoell, t. VI, p. 326 et suiv.

(3) Entre autres, l'intéressant dialogue de Philon sur l'instinct des Animaux.

(4) Voir l'ouvrage intitulé : *Quadro della Storia litteraria di Armenia*, par Placido Sukias Somal (Venise, 1829, in-8°), et le *Catalogue des livres de l'imprimerie arménienne de Saint-Lazare* (Venise, 1858).

à des procédés ingénieux et avec des prodiges de patience, on parvint à en dérouler, à en déchiffrer un assez grand nombre, et l'on reconnut qu'on avait sous les yeux des éléments inconnus jusque-là de l'histoire littéraire de la Grèce. Grande fut l'émotion des savants et la curiosité des simples touristes devant une découverte aussi importante qu'inattendue. L'abbé Barthélemy, qui voyageait alors en Italie, en fit part au public français, et ce qu'il en dit excita bien des espérances qui ne furent pas toutes réalisées; les conservateurs de ces merveilles lui en avaient laissé apercevoir quelques échantillons fort séduisants, auxquels n'ont pas toujours répondu leurs publications ultérieures (1). Après Barthélemy, une femme éloquente, qui ne savait point le grec, mais dont le pénétrant génie comprenait et jugeait très-bien Homère et Sophocle (2), s'arrêtait avec une sorte de piété respectueuse devant ces pages encore à peu près muettes, et elle écrivait, dans le roman où elle a déposé les souvenirs de son voyage : « Quelques feuilles brûlées...., que l'on essaye de dérouler à Portici, sont tout ce qui nous reste pour interpréter les malheureuses victimes que le volcan, la foudre de la terre, a dévorées. Mais, en passant auprès de ces cendres que l'art parvient à ranimer, on tremble de respirer, de peur qu'un souffle n'enlève cette poussière où de nobles idées sont peut-être encore

(1) « Le morceau d'un papyrus .... ayant vingt-trois lignes était mystérieusement conservé.... Il contenait quelques traits de la révolution démocratique qui força les philosophes de l'école Pythagoricienne, zélés partisans de l'aristocratie, de quitter les villes de la Grande-Grèce, dans le cinquième siècle avant l'ere vulgaire. Barthélemy envoya le même jour à l'Académie ce précieux fragment. » Sainte-Croix, *Éloge historique de Barthélemy*, p. XX (en tête des Œuvres diverses de Barthélemy, Paris, 1823, 2 vol. in-8°).

(2) Voir notre XXVIIIe leçon.

empreintes (1). » En effet, l'Académie d'Herculanum, fondée précisément pour recueillir et pour expliquer tant de monuments de la vie antique, qui reparaissaient à la lumière, avait déjà commencé ce laborieux déchiffrement. Sur quelques feuilles, elle avait lu le nom d'Épicure, celui de Métrodore, celui de Philodème ; des phrases, des pages où la suite des idées devenait de plus en plus sensible. A n'en pas douter, on avait retrouvé la collection des livres d'un philosophe épicurien. Or toute cette philosophie ne nous était connue jusqu'alors que par trente pages de son fondateur, par quelques belles analyses de ses doctrines dans les dialogues de Cicéron, par le merveilleux poëme de Lucrèce. A en juger sur les fragments originaux d'Épicure (2), « les nobles pensées » qu'attendait madame de Staël n'abondaient point dans la littérature de cette école. Au contraire, rien de plat ni de monotone comme la prose épicurienne : c'est l'image fidèle d'une doctrine qui réduisait la physique au plus grossier atomisme, la logique à trois ou quatre règles incohérentes, la morale à la recherche du bien-être par l'usage habilement mesuré du plaisir, et qui parfois, comme en astronomie, fermait les yeux aux plus certaines découvertes de la science (3) : les textes d'Herculanum n'ont pu changer beaucoup nos opinions à cet égard. Quelques lambeaux du grand traité d'Épicure *sur la Nature des choses* n'ont servi qu'à mieux faire comprendre la puissance du talent de Lucrèce, qui avait su animer tant de conceptions froides et sèchement

(1) Madame de Staël, *Corinne ou l'Italie*, XI, 4.

(2) Voir surtout : *Epicuri fragmenta librorum II et XI de Natura in voluminibus papyraceis ex Herculano erutis probabiliter restituta*, etc., *a* C. Rosinio— — *emendatius edidit suasque adnotationes adscripsit* J. Conr. Orellius (Lipsiæ, 1818, in-8°).

(3) Lucrèce, *de Rerum natura*, I, v. 1052 et suiv.

exposées. Ce qu'on déchiffra ensuite (1) des ouvrages de Philodème sur la *Rhétorique*, sur la *Musique* et la *Poétique*, nous montra des applications nouvelles de certains axiomes épicuriens, et ce ne fut pas sans intérêt que les philosophes ressaisirent la trace de ces tristes argumentations où tous les arts libéraux sont calomniés, où l'on méconnaît leur vertu sérieuse pour ne leur laisser tout au plus que le vain honneur d'amuser sans profit des âmes livrées aux calculs d'un étroit égoïsme. Là vraiment, la platitude du langage était digne des thèses soutenues par l'auteur. Un paradoxe, si désolant qu'il soit au fond, peut avoir quelque charme sous la plume d'un homme d'esprit. Le paradoxe épicurien ne se sauve même pas par ce charme du langage. Chose singulière, Philodème, dont on possède ailleurs quelques épigrammes jolimeut versifiées, oublie en prose tout son talent. Où l'on cherchait un écrivain, on ne trouva que le sectaire. Ce fut, pour de longues auuées, un véritable désappoiutement.

L'intérêt de ces publications s'est pourtant relevé peu à peu dans les derniers textes qu'à de longs intervalles elles nous out fait connaître.

Ici, quelques pages *sur la Nature des dieux* nous laissent comprendre comment les épicuriens se croyaient moins athées que les stoïcieus leurs adversaires, et comment il pouvait y avoir pour eux une sorte de *piété*, quoique ce mot semble étrangement jurer avec l'esprit de leurs doctrines (2); là, les débris d'un traité de Philodème

(1) La liste la plus complète de ces publications, jusqu'en 1858, se trouve dans la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann, VIIe édition, p. 258 et suiv.

(2) *Phædri Epicurei de natura deorum fragmentum*, ed. Peterten (Hamburg, 1833, in-4°). Mais il parait résulter de recherches de M. H. Sauppe (*Commentatio de Philodemi libro qui fuit de Pie-*

sur la Colère (1) ont offert l'occasion d'un piquant parallèle avec les traités de Sénèque et de Plutarque sur le même sujet ; les fragments d'une *Économique* du même auteur (2) commencent par l'examen des principes de Xénophon et de Théophraste sur cette matière ; nouveau contraste que l'épicuréisme se complaît à faire ressortir. D'un côté la philosophie socratique s'efforçant d'élever l'homme au-dessus de la matière, même à propos d'agriculture et d'administration domestique ; de l'autre, Épicure écartant avec dédain tout ce qui ennoblit notre nature, pour nous occuper uniquement de nos plus vulgaires intérêts, et réduisant l'âme à si peu de chose qu'il nous devient presque indifférent d'en avoir une ou de n'en point avoir. Au milieu de cela, pourtant, une certaine bonhomie dans l'expression du matérialisme, une certaine douceur de sentiments qui corrige le vice des principes les plus contraires à la morale. On commence à voir comment un épicurien sincère pouvait être en même temps, sinon un citoyen fort utile à l'État, du moins un bon fils, un bon mari et un bon père de famille.

Mais la curiosité qu'excitent ces écrits, enfin retrouvés, de Philodème, va jusqu'à la surprise depuis que l'on connaît le dixième livre de son traité *sur les Vertus et les*

tate, Gottingæ, 1864, in-4°) que l'on s'était trop hâté de mettre ces fragments sous le nom de Phèdre.

(1) *Philodemi Epicurei de Ira liber e Papyro Herculanensi — nunc primum edidit* Th. Gomperz (Lipsiæ, 1864). Au lieu de donner le Commentaire qu'il nous a promis, l'éditeur vient de publier le premier fascicule d'une collection intitulée *Herkulanische Studien*. Ce fascicule contient les fragments d'un traité de logique de Philodème.

(2) *Philodems Abhandlungen ueber die Haushaltung und ueber den Hochmuth. Griechisch und deutsch, von* J. A. Hartung (Leipzig, 1857, in-12).

vices, et qu'on y a lu toute une série de portraits ou *caractères* à la façon de Théophraste. Aristote avait le premier esquissé plusieurs portraits de ce genre avec son énergique sobriété de style. Théophraste avait jeté quelques couleurs sur ces sévères esquisses; l'analyse commence déjà, chez lui, à devenir un tableau. Après lui, de rares fragments en grec, et surtout une belle imitation latine, insérée par Cicéron dans sa *Rhétorique à Hérennius*, laissaient deviner que cet art de décrire les caractères avait sa place dans les exercices scolaires, chez les anciens, et qu'il s'y était heureusement perfectionné; toute la méthode de la Bruyère est déjà dans cet unique portrait du « faux riche », par Cicéron. Mais rien ne permettait de croire qu'un épicurien pût se rattacher à cette école de consciencieuse peinture, comme l'a fait Philodème en ces vingt chapitres *sur l'Orgueil*, où toutes les variétés de ce vice, toutes les nuances de sa laideur, sont successivement analysées avec une incroyable subtilité, et dépeintes parfois avec une grande finesse d'expression, depuis le dédain impérieux jusqu'au pédantisme et à la fausse modestie. La Bruyère, assurément, ne trouve pas encore là un rival; mais, s'il avait connu des pages si originales, il n'aurait pas dédaigné d'y recueillir çà et là quelques traits pour ses incomparables tableaux.

Il y a quarante ans, M. Boissonade, parlant des manuscrits carbonisés d'Herculanum, redisait tristement un proverbe antique : *Je crains bien que nous n'ayons trouvé là du charbon au lieu d'un trésor* (1). On voit que c'était se décourager trop vite, et M. Boissonade eût sans doute fait amende honorable aux littérateurs épicuriens, s'il

(1) Préface de son édition de Nicétas Eugénianus (Paris, 1819), p. XII. M. Dacier se montre encore plus découragé dans son *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne* (1810) p. 92-93.

avait pu lire des pages comme celles que je viens de signaler. Les successeurs actuels des académiciens d'Herculanum ont bien fait de reprendre avec une ardeur nouvelle leur travail d'exhumation et de publier rapidement, fût-ce même sans commentaire, même sans transcription en caractères cursifs, les nombreux *fac-simile* qui dormaient dans l'officine du *Museo Borbonico* (1). Chacun des fascicules qu'ils nous envoient depuis huit ans contient sans doute peu de matière ; de ces pages, il y en a très-peu que la critique puisse restaurer avec quelque confiance. Mais n'est-ce point assez de trois ou quatre morceaux tels que l'opuscule de Philodème *sur l'Orgueil*, pour récompenser la patience des artistes qui nous en rendent le texte original, et la science des philologues qui, en Allemagne et en France, parviennent à le restaurer et à le traduire?

Au reste, la bibliothèque épicurienne ensevelie par l'éruption du Vésuve à Herculanum, n'était pas la seule, en Italie, qui nous réservât d'importantes trouvailles. On sait que les bibliothèques de Venise, de Florence et de Rome sont gardées avec un soin, avec des scrupules d'attention qui vont jusqu'à la jalousie. Mais, fussent-elles plus libéralement ouvertes, il n'appartient qu'à des philologues d'explorer avec succès les dépôts de manuscrits, d'y savoir distinguer les pièces publiées des pièces inédites, et, parmi ces dernières, de reconnaître celles qui méritent la publicité. Il y a surtout une classe de manuscrits longtemps négligés et que d'habiles paléographes peuvent seuls exploiter avec fruit : ce sont les *palimpsestes*, ces parchemins qui ont servi deux fois, et sur les-

(1) Une simple note, placée sur la couverture de ces nouveaux fascicules, nous apprend qu'en 1861 les dessins sur bronze de plus de deux mille colonnes se trouvaient dans l'officine *dei Papiri Ercolanesi*, attendant publication.

quels une première écriture a été lavée pour donner place à la transcription d'un ouvrage plus moderne. Les yeux les plus exercés ne suffisent pas toujours pour ressaisir tout ce qui n'a pas péri de l'écriture primitive; il faut souvent que la chimie fournisse au paléographe des moyens de faire revivre les traits à moitié effacés. C'est une lutte de patience et d'industrie qu'on a tardivement essayée (1), mais qui a souvent réussi au-delà de toute espérance.

Un homme surtout a, pendant quarante ans, accompli des prodiges en ce genre : c'est l'illustre Angelo Maï, mort cardinal à Rome, en 1854, après avoir débuté par les modestes fonctions d'écrivain pour les langues orientales à l'Ambrosienne de Milan, et dont le nom a longtemps décoré la liste des Associés étrangers de l'Institut (2). Que de volumes sont dus à la sagacité, à l'activité de ce chercheur infatigable (3) ! Assurément, dans l'abondante collection des textes arrachés par lui à l'oubli, il y a bien des compilations de date assez récente, beaucoup de théologie byzantine, beaucoup de grammaire d'une valeur médiocre; documents utiles, néanmoins, pour ceux qui estiment que pas un siècle n'est à dédaigner absolument dans l'histoire des lettres et de l'esprit

(1) Boivin cependant, dès le dix-septième siècle, avait tenté le déchiffrement d'un palimpeste, le manuscrit des livres saints dits *de Saint-Éphrem*. Voir Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, p. 299.

(2) Un examen critique et complet des publications d'Angelo Maï reste à faire. Nous ne connaissons pas encore de meilleure notice sur cet illustre personnage que celle de M. Fisquet, dans la Nouvelle Biographie générale de A.-Firmin Didot.

(3) En ce qui concerne spécialement les auteurs ecclésiastiques, on peut consulter avec fruit, sur ces publications, le recueil de J. Goulter Dowling : *Notitia scriptorum SS. Patrum aliorumque veteris Ecclesiæ monumentorum quæ in Collectionibus Anecdotorum post annum Christi MDCC in lucem editis continentur* (Oxonii, 1839, in-8°).

humain. Mais il y a là aussi de précieux morceaux à signaler, même en écartant tout ce qui dépasse les siècles de l'antiquité classique.

C'est d'abord un supplément considérable aux discours de l'orateur classique Isée (1), supplément qui parut vers le temps même où le Grec Mustoxydi découvrait et publiait les pages qui avaient manqué jusque-là au plus important discours d'Isocrate, l'*Antidosis* (2).

C'est ensuite la correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle, image si fidèle et si neuve pour nous d'un commerce d'esprit et de cœur qui honore le rhéteur comme le jeune César son disciple (3). Entre l'incomparable correspondance de Cicéron et le joli recueil des Lettres de Pline le Jeune, les lettres de Fronton et de Marc Aurèle, quelque mutilées qu'elles soient aujourd'hui, sont d'une

(1) *Isæi oratio de hereditate Cleonymi nunc primum duplo auctior* (Mediolani, 1815, in-8°). Tyrrwhitt avait déjà publié en 1785, à Londres, le discours, alors inédit, du même orateur *Sur la succession de Ménéclès.*

(2) Milan, 1812, édition toute grecque. Une seconde édition en parut dès 1814, à Zurich, par les soins de J. Casp. Orelli, avec le discours d'Isée *Sur la succession de Ménéclès.* Deux traductions françaises de l'*Antidosis*, enfin complétée, d'Isocrate ont paru, presque simultanément, l'une en 1862, celle de A. Cartelier, publiée par les soins de son ami E. Havet; l'autre, en 1864, dans le tome III des *Œuvres complètes d'Isocrate traduites en français* par le duc de Clermont-Tonnerre.

(3) *Frontonis opera inedita cum Epistolis item ineditis Antonini Pii M. Aurelii, L. Veri et Appiani, necnon aliorum veterum fragmentis* (Mediolani, 1815), dont une nouvelle édition, augmentée de plus de cent lettres, par suite de découvertes faites au Vatican, parut à Rome en 1823. Parmi les fragments qui enrichissent cette publication des œuvres de Fronton, il faut ajouter un supplément inédit au discours de Libanius sur la destruction des temples païens, discours dont la première édition complète a été publiée par L. de Sinner dans son *Delectus patrum græcorum* (Parisiis, 1842, in-12).

originalité curieuse et singulièrement instructives pour les historiens qui étudient cette période de l'Empire. L'âme noble et tendre du jeune César s'y épanche avec un accent plus familier que dans les *Pensées*, œuvres de son âge mûr. Le pédantisme du maître s'y montre mêlé d'une candeur affectueuse qui a aussi son éloquence et qui nous fait aimer ce précepteur d'un grand homme.

Je viens de nommer Cicéron ; ce nom me rappelle plusieurs fragments de ses discours perdus, qu'Angelo Maï nous a rendus, avec quelques morceaux de leurs anciens commentateurs ; mais surtout ce fameux traité *de la République* dont nous ne possédions jusqu'ici qu'un épisode, un épisode admirable, il est vrai, *le Songe de Scipion*. La *République*, encore défigurée par bien des lacunes, reparaît du moins sous nos yeux avec la majesté de ses proportions générales, avec la savante autorité de ses doctrines, avec la beauté soutenue d'un langage où se peint dignement le génie de la politique romaine au temps de son plus légitime éclat (1). On sait quelle fut l'émotion de l'Europe savante, lorsque les presses de Rome répandirent ce texte précieux ; on sait comment en fut improvisée, sur les feuilles qui arrivaient successivement d'Italie, l'éloquente traduction de M. Villemain, destinée à doubler par un brillant écho l'effet du beau langage de Cicéron ; comment M. Victor Le Clerc, qui publiait alors une édition des Œuvres de Cicéron, put l'enrichir et la parer de toutes ces pages nouvelles, revues et interprétées par lui d'après les sévères procédés de la critique. L'histoire serait longue des travaux qui accompagnèrent ou suivirent ceux de nos maîtres sur ce texte désormais

(1) Rome, deux éditions successives en 1822. Un savant français, Bernardi, avait, en 1798, essayé une restauration de ce bel ouvrage d'après les seuls fragments qui en fussent alors connus, et son travail avait eu assez de succès pour être réimprimé en 1807.

immortel ; M. Ch. Giraud l'a commencée naguère dans le *Journal des Savants* (1), et je n'ai garde de m'y engager ici, quelque puissant que soit d'ailleurs l'attrait de ces souvenirs. Je dirai seulement que jamais les philologues ne furent soutenus dans leur tâche aride par un plus vif intérêt que celui qui s'attache à ce commentaire philosophique de l'histoire et des institutions romaines.

Par une remarquable coïncidence, en même temps que les Scipion, les Lélius, les Tubéron, revenaient à la lumière pour nous exposer les principes de la république aristocratique dont ils avaient fait ou soutenu la grandeur, les principes du vieux droit civil retrouvaient dans Gaïus un de leurs interprètes les plus autorisés. C'est en 1816 que Niebuhr avait découvert à Vérone, dans un palimpseste (2), l'écrit original d'un de ces jurisconsultes qui, d'ordinaire, ne figurent que par de trop courts extraits de leurs ouvrages dans les compilations de Justinien, et qui souvent y figurent altérés et interpolés selon les principes d'un droit plus récent. Nous ne retrouverons sans doute jamais le texte des Douze Tables ni celui de leurs anciens interprètes ; c'était déjà beaucoup de remonter sûrement, avec Gaïus, à l'état moyen du droit romain entre la République et la législation impériale de plus en plus pénétrée par le christianisme. Il appartiendrait à un jurisconsulte d'exposer ici avec précision tout ce que les *Institutes* de Gaïus nous apprennent de nouveau sur l'état des personnes, sur la propriété, sur le

(1) Année 1860, à propos d'une nouvelle édition du travail de M. Villemain (Paris, 1858, 2 vol. in-8°).

(2) La première édition en fut publiée à Berlin, en 1820, par les soins du jurisconsulte Göschen. La seconde fut faite en 1824 par le même éditeur, d'après une nouvelle collation du manuscrit par F. Bluhm. Ce texte précieux a été souvent commenté et réimprimé depuis.

système des successions, sur quelques parties des règles de la procédure, dont on était loin de soupçonner l'extrême complication. Mais, sans être légiste, on peut lire encore avec fruit ce petit volume, partout où il n'est pas trop mutilé; on y suit avec assez de facilité l'enchaînement sévère de ces doctrines pour lesquelles le droit romain s'était fait un style si ferme dans sa précision et si clair même dans sa subtilité. Malheureusement, comme la *République* de Cicéron, les *Institutes* de Gaïus ne sont qu'un monument en ruines. Trop souvent l'œil s'arrête devant des pages, devant des phrases inachevées, et cela aux endroits mêmes où devait se trouver la solution des questions les plus intéressantes. Tel est ce chapitre où Gaïus traitait de la *gens* et des *gentiles*, sujet qui de son temps, il l'avoue (1), n'avait plus d'importance que pour l'histoire des origines de la société romaine, mais qui, à ce titre même, attire plus vivement que jamais notre curiosité.

Ce sont des ruines aussi que les grandes compositions historiques de Polybe, de Denys d'Halicarnasse, de Diodore le Sicilien, de Dion Cassius, d'Appien. Mais, si autour des murs et des colonnes du monument renversé quelques débris encore peuvent être arrachés au sol qui les recouvre, s'ils peuvent être rapportés à leur place dans l'ensemble de l'œuvre, nous sommes heureux de cet accroissement, si faible qu'il soit, de nos connaissances. Tel est le service que nous rendait, en 1827, Angelo Maï, lorsqu'il réunissait en un volume les fragments inédits de sept historiens grecs (2). L'origine commune de ces fragments,

(1) *Institutiones*, III, 17 : « Cum illic admonuerimus totum gentilicium jus in desuetudinem abisse, supervacuum est hoc quoque loco de ea re curiosius tractare. »

(2) *Scriptorum veterum nova Collectio. Tomus II, Historicorum græcorum partes novas complectens* (Romæ, 1727, in-4°).

comme de beaucoup d'autres publiés au seizième siècle par Fulvius Ursinus (1), et au dix-septième siècle par Valois (2), est une compilation, ordonnée jadis par l'empereur Constantin Porphyrogénète, et dont quelques chapitres, aujourd'hui dispersés dans les bibliothèques de l'Europe, nous ont successivement rendu beaucoup d'extraits d'histoire ancienne. Les abréviateurs ont souvent causé bien du tort aux lettres, en faisant oublier ou négliger de grands ouvrages une fois réduits à un petit volume. Les compilateurs et les faiseurs d'extraits ont le même défaut; mais, en revanche, ils ont un mérite, c'est qu'ils sauvent, en partie du moins, quelques-uns des gros livres qui ne trouvaient plus de copistes au moyen âge, parce qu'ils ne trouvaient plus d'acheteurs. La compilation de Constantin a eu ce mérite, et, tout récemment encore, on y a retrouvé, dans un chapitre que contenait un manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial, le récit par Nicolas de Damas, c'est-à-dire par un contemporain, de la conspiration qui mit fin aux jours de Jules César (3). Ainsi, parfois, les plus grands événements de l'histoire reçoivent un jour imprévu par la publication de témoignages qui en complètent et en ravivent pour nous le souvenir.

Durant cette période si féconde en heureuses découvertes, l'exploration de notre Bibliothèque nationale n'a

(1) *Excerpta de Legationibus*, etc. (Antuerpiæ, 1582).

(2) Paris, 1634 et 1648. Ces divers extraits ont passé depuis dans les éditions respectives des auteurs auxquels ils sont empruntés.

(3) La meilleure édition de ce morceau a pour titre : *Nicolas de Damas, Vie de César. Fragment récemment découvert et publié pour la première fois en* 1849, nouvelle édition par N. Piccolos, accompagnée d'une traduction française par A[lfred] D[idot] (Paris, 1850. Voir le *Journal général de l'Instruction publique*, vol. XIX, n. 92).

pas été non plus stérile; c'est de là que sont sortis, en 1813 et 1816, trois traités d'Apollonius Dyscole, qui ont permis aux philologues d'apprécier mieux dans leur ensemble les théories de ce savant grammairien (1). Or le deuxième siècle de notre ère, où il a vécu, marque vraiment l'apogée des études grammaticales chez les anciens. L'œuvre d'Apollonius a été développée par son fils Hérodien, abrégée et commentée par leurs successeurs; Priscien en a extrait la substance pour la répandre sous forme latine à travers les écoles de l'Occident. Mais ces derniers travaux n'ont presque rien ajouté ou changé aux solides principes sur lesquels reposait, dès le temps des Antonins, la philosophie du langage. Les modernes eux-mêmes, il faut bien le dire, sont restés longtemps fidèles à l'esprit de ces vieilles doctrines (2), qui n'ont été vraiment renouvelées que sous nos yeux par la science comparative des langues et grâce à l'impulsion que cette science elle-même reçut de la découverte des anciens idiomes de l'Inde et de la Perse. Apollonius a donc un rôle de premier ordre dans l'histoire de la grammaire, et l'on peut dire que, soit par leur propre valeur, soit en ramenant l'attention sur des écrits d'Apollonius antérieurement connus, mais un peu oubliés, les trois traités sur

(1) *A. D. de Pronomine liber primum editus ab Imm. Bekkero* (*Ex Museo antiquitatis studiorum seorsum expressus*, Berolini, 1813, in-8°); — Imm. Bekkeri *Anecdota græca*, vol. II : *Apollonii Alexandrini de Conjunctionibus et de Adverbiis libri*, etc. (Berolini, 1813). Il en faut rapprocher l'importante édition donnée par le même philologue de la *Syntaxe* d'Apollonius (Berlin, 1817).

(2) Voir surtout l'*Hermès* de l'Anglais Harris, traduit en français par Thurot, en 1790, et le Mémoire de Lévesque (1802) sur *la Formation du langage considérée dans les plus simples éléments de la langue grecque* (Mémoires de l'Institut national, Sciences morales et politiques, t. V).

le Pronom, sur *l'Adverbe* et sur *la Conjonction*, publiés par M. Imm. Bekker, ont contribué d'une façon mémorable au progrès de ces études (1).

L'originalité des ouvrages d'Apollonius Dyscole se montre plus clairement à mesure que nous connaissons mieux comment les théories gréco-latines étaient interprétées par les scolastiques. Sur ce sujet, une longue lacune restait à remplir entre Donat et Alexandre de Ville-Dieu, l'auteur du célèbre *Doctrinale grammaticum;* elle vient d'être remplie par les recherches de M. Ch. Thurot, dont les résultats sont consignés dans le dernier volume des *Notices et Extraits des manuscrits*. Ce grand travail, rédigé d'après des textes inédits, et qui met en lumière la plus intéressante partie de ces textes, nous fait bien comprendre en quelles subtilités s'égarait, à quelle stérilité s'était souvent réduite la science des langues chez nos docteurs du moyen âge, et ce que la Renaissance eut à faire, au quinzième siècle, pour relever, là comme ailleurs, le niveau des études. Dans cette indigence de l'érudition scolastique, les citations d'auteurs classiques puisées à la source même sont si rares, que j'aime à signaler parmi les extraits publiés par M. Thurot une page de grec (2) provenant d'un ouvrage grammatical d'Héro-

(1) Chose singulière, surtout en Allemagne, les publications dont il s'agit n'ont eu que tardivement l'effet signalé ici. Quand je commençai sur Apollonius Dyscole les recherches que j'ai publiées en 1854, je ne trouvai guère d'autres matériaux préparés que les textes de ce grammairien. C'est depuis 1854 qu'ont paru les livres importants de K. E. A. Schmidt (Halle, 1859), G. F. Schoemann (Berlin, 1862), H. Steinthal (Berlin, 1863) sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité. Le rôle d'Apollonius n'était pas très-nettement marqué par Lersch dans son estimable ouvrage sur la Philosophie des langues chez les anciens (Bonn, 1838-1841).

(2) *Notices et Extraits*, t. XXII, 1re partie, p. 66.

dien, page dont malheureusement les scribes latins ont fort altéré le texte.

Cette mention d'Hérodien et ce rapprochement des deux langues me conduisent à mentionner une découverte récente que M. Boucherie a communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; je veux parler d'un *Onomasticon* bilingue, portant le nom célèbre de Julius Pollux, et qui, en tout cas, fournira de nombreux et intéressants suppléments à nos lexiques grecs et latins. La découverte a, d'ailleurs, un autre intérêt, en ce qu'elle semble conduire à placer sous le nom, vrai ou supposé, du nouveau Julius Pollux un autre manuel bilingue publié jadis par Boecking et attribué par lui à Dositheus Magister (1).

De l'école grammaticale d'Alexandrie, nous passons naturellement à la grande école de spiritualisme, qui prenait, vers le même temps et dans le même pays, un brillant essor, et qui devait, jusqu'au sixième siècle de l'ère chrétienne, soutenir si bien en Grèce l'honneur de la pensée humaine. Or, excepté Plotin, le plus illustre d'entre eux, il est vrai, on sait combien peu de ces philosophes nous étaient connus par leurs écrits originaux, dont quelques-uns ne sont pas encore imprimés (2). L'Europe savante doit à M. V. Cousin, à M. Creuzer, à M. Schneider, d'avoir exhumé tant d'ouvrages de Proclus (3) qui nous

(1) *Dosithei Magistri Interpretamentorum liber III*, ed. Boecking (Bonnæ, 1832, in-12). Cf. Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, août et septembre 1868, p. 270-274, 277.

(2) Voir (dans la *Revue archéologique* de 1861) : *Le Philosophe Damascius. Étude sur sa vie et ses ouvrages, suivie de neuf morceaux inédits extraits du Traité* DES PREMIERS PRINCIPES *et traduits en latin* par C.-E. Ruelle.

(3) Voir l'indication de ces diverses publications, dans la *Bi-*

aident à comprendre ce que fut, sous sa dernière forme et dans ses derniers efforts, la science des héritiers de Plotin. Notre Cabinet des manuscrits grecs aura fourni une grande part des textes nouveaux livrés par ces laborieux érudits aux discussions de la critique.

C'est du même dépôt que sont sortis encore, par les soins d'un helléniste allemand que la France et l'Institut ont de bonne heure adopté, je veux dire de M. Hase, l'Histoire de Léon le Diacre, chroniqueur byzantin, qu'ont suivie, à de longs intervalles, d'autres publications du même genre (1), et le traité beaucoup plus ancien de Laurent Lydus *sur les Magistratures romaines*, ouvrage unique en son genre et plein de faits puisés aux meilleures sources (2). C'est aussi en exploitant notre dépôt national des manuscrits grecs que Boissonade a formé des volumes entiers d'*Anecdota* qui appartiennent aux dix siècles de la décadence grecque, et qu'il a comblé maintes

bliotheca script. class., p. 306, et dans l'*Avertissement* du Recueil publié par M. V. Cousin des *Opera inedita* de Proclus (Paris, 1861, in-4°).

(1) *Leonis Diaconi Caloënsis historia scriptoresque alii ad res Byzantinas pertinentes* (Paris, 1819, in-fol.), édition devenue d'une extrême rareté, mais qui, heureusement, a été reproduite en un volume in-8° dans la Collection des historiens byzantins, à Bonn, en 1828. On peut signaler parmi les textes historiques dont s'est enrichie la Collection byzantine en ces dernières années : 1° l'ouvrage de Michel Attaliote, publié en 1853, par M. Brunet de Presle; 2° les derniers livres de Nicéphore Grégoras, publiés en 1855, par J. Bekker; 3° la Chronique du moine George dit Hamartole, publiée en 1859, à Saint-Pétersbourg, par E. de Muralt.

(2) La première édition fut donnée en 1812, à Paris, par J.-D. Fuss, avec une préface de M. Hase. Celui-ci publiait, douze ans plus tard, le volume qui est resté son chef-d'œuvre : *L. Lydi de Ostentis quæ supersunt, una cum fragmento ejusdem Lydi de mensibus*, etc. (Paris, Impr. roy., 1824, g. in-8°). — Tous ces textes sont réunis en un volume dans la Collection byzantine de Bonn (1837).

lacune de l'histoire littéraire (1). Je pourrais signaler, d'après ces publications, bien des écrivains et même des écoles où persiste, avec de piquantes variétés de savoir et de goût, la tradition de l'atticisme (2). En dehors même de l'atticisme artificiellement perpétué chez les rhéteurs ou dans les palais des princes, Byzance a toute une école de versificateurs abondants et médiocres qui reflètent fidèlement les misères et le faux éclat de son génie en décadence (3). D'ailleurs, il arrive quelquefois que des rapprochements imprévus augmentent beaucoup l'intérêt qui s'attache à tel médiocre ouvrage publié dans les *Anecdota* de nos hellénistes. Peu de personnes assurément lisent, dans le recueil de M. Boissonade, le roman grec de *Barlaam et Josaphat*. Mais s'il est vrai, comme tout récemment on a essayé de le démontrer, que ce

(1) *Anecdota græca e codicibus regiis* (Paris, 1829-1833), 5 vol. gr. in-8°; *Anecdota nova* (Paris, 1844), 1 vol. in-8°. Je ne parle pas des ouvrages publiés séparément par le même érudit et dont on trouvera l'indication dans les notices publiées sur sa vie et ses écrits par M. Ph. Le Bas, en 1857, et par M. Naudet, au nom de l'Académie des belles-lettres, en 1858. On lira aussi une bonne bibliographie des *Anecdota græca* de divers hellénistes dans la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann.

(2) Je ne puis que signaler en passant la Correspondance de Nicéphorus Chumnus, publiée par M. Boissonade dans ses *Anecdota;* en remontant plus haut, celle de Jean Tzetzès, publiée par Pressel (Tubingue, 1851, in-8°); celle de Psellus avec le César Ducas et avec un certain Eustathe, publiées, la première par M. Boissonade (*Pselli Opuscula*, Paris, 1838); la seconde, par M. Tafel (deuxième Appendice à sa dissertation sur Thessalonique, 1839, in-8°); enfin les Lettres de Photius, depuis longtemps connues, mais dont une splendide édition vient d'être donnée par M. Jean Valetta (Londres, 1864, in-4°).

(3) Voir surtout : *Manuelis Philæ Carmina ex codd. Escurialensibus, Florentinis, Parisinis et Vaticanis nunc primum edidit* E. Miller (Paris, 1855-1857, 2 vol. in-8°).

roman soit un tissu de fables pieuses issues du boudhisme indien, antérieures au christianisme, puis accommodées, avec plus ou moins d'art, aux besoins de l'Europe chrétienne, voilà une raison nouvelle pour nous d'étudier avec plus de soin ce livre qui, traduit et remanié en plusieurs langues modernes, a beaucoup servi à l'éducation religieuse de nos ancêtres (1).

Telle est aussi la fable des *Sept Sages*, dont la rédaction grecque, publiée, en 1828, sous le titre de *Syntipas*, par M. Boissonade, peut être comparée aujourd'hui avec une version syriaque, récemment retrouvée, et prend ainsi un surcroît d'importance dans l'histoire de notre vieille littérature et de ses rapports avec les littératures de l'Orient (2).

Ici, comme dans la publication des Scholies de Venise, le premier éditeur n'a pas toujours pu mesurer lui-même toute la valeur du service qu'il rendait à l'érudition.

Il n'en est pas ainsi pour des œuvres d'un caractère plus classique et d'une valeur plus appréciable au commun des lecteurs, et, sur la fin de sa carrière, M. Boissonade aura eu la fortune, bien méritée sans doute, de nous faire un de ces cadeaux que le public devait apprécier sans peine : je veux parler des fables en vers qui portent le nom de Babrius. Sous la prose d'autres compilateurs obscurs, Tyrwhitt avait retrouvé plusieurs fables en vers

(1) Voir un Mémoire de M. F. Liebrecht (Eberts *Jahrbücher fur roman. und engl. Literatur*, II, p. 314) dont les conclusions sont adoptées par MM. Zotenberg et P. Meyer, éditeurs du poëme français *Barlaam et Josophat*, de Guy de Cambrai (Stuttgart, 1864, in-8°).

(2) *De Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio* (Paris, 1828, in-12). L'original syriaque a été publié par J. Landsberger (Posen, 1859, in-12). Cf. P. Paris, dans la Revue des cours littéraires du 4 février 1865, et : *Intorno al libro dei Setti savi di Roma osservazioni di Domenico Comparetti* (Pisa, 1865).

iambiques, qui, jointes à quelques fragments cités çà et là par divers auteurs, donnaient une assez haute idée de l'écrivain à qui l'antiquité dut ce renouvellement de la fable ésopique. Aujourd'hui enfin, nous tenons mieux que ce fantôme de fabuliste habilement ressaisi, à travers bien des chances d'erreur, par les conjectures d'un critique ingénieux; nous en avons la réalité, réalité encore incomplète, car cent vingt-six fables, rangées selon l'ordre alphabétique par quelque maître d'école du moyen âge, et dont le texte est souvent altéré, souvent interpolé, ne représentent pas exactement tout le talent de leur auteur; néanmoins Babrius, tout mutilé qu'il est dans cet unique manuscrit, offre désormais une juste prise à l'estime des connaisseurs (1).

Mais cette résurrection d'un fabuliste classique se rattache à un ensemble de découvertes destinées à honorer singulièrement notre siècle et notre pays.

Depuis cinquante ans environ, la section grecque de notre cabinet des manuscrits avait reçu peu d'acquisitions notables, lorsque se réveillèrent les souvenirs du voyage de Villoison en Orient (2). De là l'idée d'une mission qui fut confiée en 1840, par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, au Grec Minoïde Mynas, en vue d'une exploration nouvelle des bibliothèques de convents qui pouvaient recéler encore quelques débris de l'antiquité. Mynas, en effet, est revenu les mains pleines de

(1) Voir, sur ce sujet, mes *Mémoires de littérature ancienne*, p. 487 et suiv. Un nouveau recueil de *Fabulæ Æsopicæ*, publié à Londres en 1859, par Cornwall Lewis, paraît n'être que le produit d'une fraude dont l'auteur serait Mynas lui-même (voir une note de M. F. Dübner dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 15 février 1860).

(2) Voir plus haut, p. 286, et la Préface de M. Hase sur Laurent Lydus, p. LXIII et suiv. de la première édition.

livres, dont plusieurs méritaient et obtinrent sans retard la publication qu'ils avaient si longtemps attendue. Au premier rang sont le recueil de fables de Babrius, dont nous venons de parler, et, dans un genre tout différent, ce livre *Contre les hérésies*, ouvrage d'un des premiers docteurs de l'Église chrétienne, dont la publication, due au zèle de M. E. Miller, produisit une si vive sensation dans l'Europe savante, et qui a provoqué tant de recherches sur les premiers siècles de l'Église chrétienne (1).

C'est par la même voie que nous est arrivé naguère, après quelques retards, un opuscule portant le nom de Philostrate *sur la Gymnastique* (2), opuscule doublement précieux si l'on songe que nous possédons très-peu de documents explicites sur cet art, qui formait la moitié de l'éducation régulière dans les cités grecques, et qui jouait un rôle si important dans les fêtes publiques; mais le prix de ce petit ouvrage s'augmente encore par sa date. Écrit dans le premier, peut-être dans le deuxième siècle

(1) L'édition de M. Miller a paru à Oxford en 1851. Neuf ans plus tard, M. l'abbé P. Cruice donnait du texte grec une édition fort améliorée, avec traduction latine et commentaire (1860, Impr. impériale, gr. in-8°). Je remarque avec regret que cet important travail n'est pas même mentionné par M. A. Reville dans son mémoire, d'ailleurs si plein d'intérêt, sur *saint Hippolyte et le pape Calliste* (Revue des Deux-Mondes du 15 juin 1865).

(2) Texte publié simultanément à Paris par Minoïde Mynas et par M. C. Daremberg, en 1858; sévèrement revu par M. G. Cobet (*de Philostrati libello* περὶ Γυμναστικῆς, Lugduni-Batav., 1859). L'Histoire critique de ce petit livre est résumée avec autant de précision que d'équité par C. H. Volckmar, qui vient d'en donner une bonne édition avec traduction latine en regard et des notes (Auricæ, 1862, in-8°). — M. Mynas a publié aussi (1844, in-8°, chez F. Didot) une *Introduction à la dialectique* de Galien, provenant aussi de son exploration dans les monastères d'Orient. Ce dernier livre paraît avoir peu attiré l'attention des philosophes et des érudits.

de l'empire, il prouve combien étaient vivaces encore, à cette époque, les traditions et les usages de l'hellénisme : le gymnaste y apparaît comme un personnage de haute considération dans le monde, estimé presque à l'égal du médecin, du professeur de rhétorique ou de philosophie; les victoires gymnastiques n'ont rien perdu encore de leur éclat ; elles sont toujours un honneur pour la patrie de l'athlète vainqueur comme pour lui et pour sa famille. On se croirait au temps de Pindare et d'Alcibiade, ou du moins au temps où florissait l'*éphébie* athénienne, avec ses règlements d'éducation à la fois physique et intellectuelle, que viennent de nous révéler tant de précieuses inscriptions (1).

Le même fonds de manuscrits provenant des bibliothèques de l'Orient nous a rendu naguère d'importants traités de poliorcétique grecque (2), et quelques fragments d'historiens grecs, parmi lesquels une dizaine de pages d'un abrégé de l'histoire grecque (période des guerres médiques), par un certain Aristodème, contemporain de Sylla (3).

L'Allemagne, déjà si habile et si heureuse à profiter des trésors de nos bibliothèques en Occident, s'est associée aussi, par une heureuse émulation, à ces recherches dans les bibliothèques des couvents orientaux. Le nom seul de M. Constantin Tischendorf rappelle des succès mémorables en ce genre d'explorations. Depuis plus de vingt années, cet éminent paléographe nous montre tout ce que

(1) Voir plus haut, tome I, p. 32.

(2) Publiés en 1867, par les soins de M. C. Wescher, et par les presses de l'Imprimerie impériale.

(3) Voir la *Revue archéologique* de 1868. Ce même recueil publiait en 1869 un fragment inédit d'Appien, découvert par M. E. Miller, et que reproduit avec quelques corrections l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1869, p. 124.

pent encore une curiosité intelligente pour enlever aux cloîtres de l'Athos et du Sinaï, souvent même à des cachettes que rien ne faisait soupçonner, soit de très-vieilles copies des textes saints, soit des écrits théologiques où la science des antiquités chrétiennes trouve encore l'occasion d'utiles accroissements. Pour n'en citer qu'un exemple, au monastère de Sainte-Catherine du Sinaï, M. Tischendorf retrouvait en deux fois, et sauvait d'une destruction imminente la meilleure partie d'un manuscrit grec de la Bible, qui paraît de peu postérieur au concile de Nicée (325), et dont le texte remonte authentiquement de copie en copie (nous en avons l'attestation formelle) jusqu'à l'édition même d'Origène : c'est une antiquité de plus de seize cents ans. Aucun manuscrit ne nous fait toucher de plus près au texte sur lequel s'engageaient tant de discussions entre les premiers docteurs chrétiens et leurs adversaires païens ou hérétiques (1). Les variantes considérables qu'il nous a conservées offrent, dès aujourd'hui, à l'exégèse la matière de fécondes

(1) Voir : *Notitia editionis codicis Bibliorum Sinaïtici auspiciis imperatoris Alexandri II susceptæ. Accedit Catalogus codicum nuper ex Oriente Petropolin perlatorum. Item Origenis Scholia in Proverbia Salomonis...* edidit F. C. Tischendorf (Lipsiæ, 1860, in-4°). — La liste serait longue des monuments de l'antiquité sacrée que ce savant a mis au jour. Je ne citerai que la seconde édition (Lipsiæ, 1861, in-4°) de ses *Anecdota sacra et profana ex Oriente et Occidente allata*, qui contient à la fois une revue de toutes ses découvertes, et de précieux spécimens de vieilles écritures qui nous annoncent le nouveau traité de paléographie grecque auquel l'auteur travaille depuis plusieurs années. Sur la note précieuse qui fait remonter si haut l'autorité du *Codex Sinaïticus*, voir J.-B. de Rossi, *Bulletino di Archeologia Christiana*, 1863, p. 65 et suiv. En 1865, M. Tischendorf lui même résumait devant une société anglaise l'histoire de ses heureuses recherches dans son *Mémoire sur la découverte et l'antiquité du* CODEX SINAITICUS.

controverses. La seule publication d'un texte grec complet de l'épître apostolique de saint Barnabas, que contenait le même manuscrit, apporte déjà un surcroît précieux au canon des Évangiles. Aussi l'édition monumentale qui a été publiée du *Codex Sinaïticus*, sous les auspices et aux frais de l'empereur de Russie, fera sans doute époque dans les études bibliques.

Non loin du Sinaï, les monastères coptes et les nécropoles de l'Égypte, où quatorze siècles de barbarie ont, grâce à Dieu, laissé survivre bien des monuments de l'antiquité, nous rendent peu à peu quelques-unes de leurs richesses jusqu'ici cachées aux voyageurs européens.

Dans sa vive et puissante expansion, hors du monde grec et romain, le christianisme (on l'a déjà vu plus haut) a suscité bien des écoles de traducteurs; et les lettres profanes ont presque autant profité que les lettres chrétiennes à ce mouvement d'études qui rapprochait les Arméniens, les Syriens et les Égyptiens du foyer de l'hellénisme. De bonne heure, les chrétiens de ces divers pays ont traduit en leur langue non-seulement les livres saints et les livres de controverse religieuse, mais souvent aussi les écrits des philosophes; de bonne heure le péripatétisme s'est ouvert, en Syrie, une voie nouvelle de propagande (1). Or un vieux fonds de ces livres syriaques, traduits jadis des Pères et des philosophes grecs, restait caché, au désert de Nitri, dans un monastère copte. Un voyageur l'y a découvert; la bibliothèque du Musée Britannique l'a récemment acquis, et des philologues compétents n'ont pas tardé à en extraire des morceaux pleins d'intérêt pour l'étude des premiers âges du christianisme et de ses luttes contre la théologie païenne (2). Tel est le

(1) Voir E. Renan, *de Philosophia peripatetica apud Syros* (Paris, 1852, in-8°).

(2) E. Renan, *Lettre à M. Reinaud sur quelques mss. syriaques*

fragment de l'*Apologie pour les chrétiens*, par Méliton, évêque de Césarée, au deuxième siècle, que M. Renan a le premier publié en France (1); l'opuscule d'Eusèbe *sur les Martyrs de la Palestine*, qu'a publié en Angleterre W. Cureton (2); telle est surtout une rédaction syriaque où l'on croit reconnaître l'original même de l'Évangile selon saint Matthieu (3). La littérature païenne a eu sa part dans ces conquêtes inattendues. La collection si précieuse des opuscules de Plutarque s'est enrichie de quelques pages d'un traité *sur le Travail*, dont le titre nous était seul parvenu; un petit dialogue philosophique, dans le genre de Platon, va se joindre au recueil déjà nombreux que nous avions de ces pastiches, composés, avec plus ou moins de bonheur, selon la manière du maître (4).

Ces premiers succès encouragent bien d'autres espérances. Quelle que soit pourtant l'exactitude de telles traductions, elles ne nous montrent que des idées et des dogmes; elles altèrent toutes plus ou moins la forme littéraire des originaux, dont elles tiennent pour nous la place. En lisant aujourd'hui, dans un latin qui qui ne fait que traduire l'arménien ou le syriaque, des ouvrages d'Eu-

du Musée Britannique contenant des traductions d'auteurs grecs profanes et des traités philosophiques (Extrait du *Journal asiatique* de 1852).

(1) Dans le tome II du *Spicilegium solesmense* de dom Pitra (Paris, 1855).

(2) Londres, 1861, gr. in-8°.

(3) *Remains of a very ancient recension of the four Gospel, in Syriac — discovered, edited and translated* by W. Cureton (London, 1858, in-4°). Cf. *Cyrilli Commentorii in Lucæ Evangelium quæ supersunt Syriace e mss. apud Museum Britannicum edidit* R. Payne Smith (Oxford, 1858, in-4°).

(4) Voir l'article de Fréd. Dübner dans la *Revue de l'Instruction publique* du 20 avril 1865.

sèbe, de Méliton et de Plutarque, on devine qu'il manque beaucoup à la vérité de pareilles reproductions. Des écrivains médiocres y perdent moins que d'autres; des documents d'une valeur purement scientifique peuvent n'y rien perdre du tout. C'est pure curiosité de préférer lire Archimède dans le grec original au lieu de le lire dans une traduction latine. Mais que devient une page de Platon ou d'Aristote vue par nous à travers ces voiles de deux versions successives, surtout de deux versions faites en des langues sémitiques? Autant vaudrait certes n'avoir plus le livre que de ne le connaître que par d'aussi informes copies (1). Combien n'est pas plus précieuse pour nous la fortune de retrouver en grec, et dans des manuscrits qui peuvent avoir seize ou dix-huit cents ans de date, quelques ouvrages de la littérature classique! Or telle est précisément la joie que nous réservaient les nécropoles de l'Égypte. Depuis longtemps déjà elles nous rendaient une foule de pièces sur papyrus, pièces d'affaires, il est vrai, d'administration et de comptabilité, documents d'où commence à sortir toute une histoire nouvelle des institutions et des mœurs de l'Égypte sous les Ptolémées et sous la domination romaine; mais voici qu'elles nous rendent aussi des œuvres littéraires. Quelques colonnes d'un manuscrit de l'*Iliade*, comme on en peut voir des fragments dans notre Musée du Louvre, étaient déjà de bon augure (2); sans accroître beaucoup nos richesses, elles apportaient aux éditeurs d'Homère des renseignements utiles sur la perpétuité d'un même texte classique de ce poëte, depuis le premier siècle de

(1) Voir plus haut la XIVe leçon (tome I, p. 337 et suiv.).

(2) Voir le tome XVIII, 2e partie, des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, qui contient le texte des Papyrus du musée du Louvre, pages 109 et suivantes.

l'ère chrétienne jusqu'à la fin du moyen âge (1). Des fragments d'un abrégé d'astronomie et d'un traité, d'origine stoïcienne, sur la dialectique, sont plus importants à recueillir (2). Mais nous n'en sommes plus à ces petites satisfactions d'érudits; nous avons maintenant deux discours presque complets, et la moitié d'un troisième discours d'Hypéride, le contemporain et le rival de Démosthène (3). Parmi ces pages, il y en a d'un charme persuasif et gracieux, ce qui était le propre talent d'Hypéride; il y en a de vraiment éloquentes, comme l'éloge des guerriers morts pour l'indépendance de la Grèce dans ses dernières luttes contre la Macédoine, morceau que les critiques anciens avaient signalé d'avance à notre admiration. Que d'espérances n'autorise pas une telle découverte! L'Égypte a été longtemps comme un second foyer de l'hellénisme; la bibliothèque d'Alexandrie fut, jusqu'aux invasions arabes, la plus riche bibliothèque du monde. Bien d'autres villes, bien des particuliers avaient,

(1) Le même fait ressort de la publication récente du manuscrit palimpseste de l'Iliade par W. Cureton : *Fragments of the Iliad of Homer from a Syriac palimpsest* (London, 1851, in-fol.). Cf. l'*Iliade d'Homère*, éd. Al. Pierron (Paris, 1869, in-8°), *Introduction*, chapitre III, p. LIV.

(2) *Notices et extraits*, etc., t. XVIII, 2e partie, pages 28 et suivantes; pages 77 et suivantes.

(3) Pour ne pas étendre outre mesure cette bibliographie, je ne citerai que les derniers travaux relatifs à ces nouveaux textes d'Hypéride : *L'Euxenippea d'Iperide pubblicata da Domenico Comparetti, con fac-simili* (Pisa, 1861); — *Il discorso d' Iperide pei morti della guerra Lamiaca* (par le même, Risa, 1854, in-4°); — H. Caffiaux : *Récension nouvelle du texte de l'oraison funèbre d'Hypéride et Examen de l'édition de M. Comparetti* (dans la *Revue archéologique* de septembre-octobre 1865; tiré à part en 1866, avec quelques additions et corrections). Ces deux philologues renseigneront le lecteur sur les travaux de leurs devanciers.

en Égypte, des dépôts de livres. L'usage égyptien de renfermer des papiers dans les tombeaux ou dans des vases de terre, et la vertu conservatrice de cet heureux climat, ont pu sauver encore beaucoup d'œuvres qui attendent la main de quelque explorateur européen. Tout récemment encore, voici que des lambeaux du discours d'Hypéride *contre Démosthène*, dans l'affaire d'Harpalus, viennent d'être retrouvés (1), qui appartiennent au rouleau même dont M. Harris, en 1848, avait rapporté de précieux fragments. Aussi, pour ma part, si l'on m'annonçait qu'une comédie de Ménandre vient de sortir de ces riches nécropoles, je n'aurais pas à m'en étonner ni à soupçonner là quelque fraude d'un faussaire (2).

Par une préoccupation que l'on pardonnera sans peine à un littérateur, je n'ai guère parlé jusqu'ici que des belles-lettres. Mais les sciences positives ont eu leur part aussi dans les progrès que j'essaye de signaler, et l'exploration attentive des manuscrits de nos bibliothèques européennes n'a pas été sans fruit pour l'histoire des

(1) Je les ai publiés, avec fac-simile du manuscrit, dans le tome XXVI, 2e partie, des Mémoires de l'Académie des inscriptions. M. Fréd. Blass les a aussitôt reproduits avec des corrections utiles dans son édition complète de ce qui nous reste d'Hypéride (Coll. Teubner, Leipzig, 1869, in-12).

(2) Cela soit dit à cause des fraudes, aujourd'hui notoires, du Grec Simonidès, qui a pu tromper les philologues de Berlin sur un prétendu texte grec du *Pasteur d'Hermas*, et qui, naguère encore, trouvait moyen de faire imprimer, en Angleterre, un prétendu texte grec du *Périple d'Hannon, roi de Carthage*, d'après un manuscrit (de sa façon) sur papyrus. C'est le même faussaire qui n'a pas craint d'interpoler, dans un traité sur la peinture du moine Dionysios (composé en 1458, au mont Athos) un chapitre où sont décrits les procédés du daguerréotype. Voir : Ἑρμηνεία τῶν ζωγράφων ὡς πρὸς τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν (Ἀθήνῃσι, 1853, in-8°).

sciences physiques et mathématiques. Quelques exemples suffiront à le faire voir.

Tantôt l'étude plus scrupuleuse de manuscrits d'abord superficiellement étudiés a éclairé d'un jour nouveau certaines traditions obscures, comme celle de nos signes d'arithmétique (1); tantôt on a retrouvé l'original de documents qui ne nous étaient connus que par des traductions imparfaites. C'est ainsi que nous avons aujourd'hui, je puis dire, le bonheur de lire dans le grec original l'exposition du fécond et célèbre principe d'Archimède sur l'équilibre des corps solides plongés dans un liquide (2). La géométrie pratique et la musique des Grecs se complètent et s'éclairent peu à peu par des publications auxquelles la France aura largement contribué (3).

L'histoire de la médecine, qui doit déjà tant au perfectionnement de la critique, doit plus encore aux documents nouveaux sur lesquels désormais la critique pourra s'exercer. Un opuscule hippocratique, des traités inédits de Galien, de Soranus et d'Oribase, un texte de Rufus presque transformé à l'aide d'une collation nouvelle des manuscrits, sont déjà des richesses dont le nom seul de ces auteurs peut faire apprécier l'importance (4). Mais, si de l'antiquité proprement dite nous descendons jus-

(1) Voir M. Michel Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie* (Bruxelles, 1837, in-4°).

(2) A. Mai, *Classici auctores*, t. I, p. 427-430.

(3) A.-J.-H. Vincent, *Notice sur divers mss. grecs relatifs à la musique* (tome XVI des Notices et extraits des mss., Paris, 1847). — *Extraits des mss. relatifs à la géométrie pratique des Grecs* (Ibid., t. XIX, 1858).

(4) Voir le *Plan de la Collection des médecins grecs et latins*, par le docteur Ch. Daremberg, en tête du premier volume de son édition d'Oribase, publiée avec le concours du docteur Bussemaker (Paris, 1851); et le Prospectus de la *Bibliothèque des médecins grecs et latins*, par le même (Paris, 1847).

qu'aux siècles du moyen âge, si nous songeons que, dans cette période, une grande lacune séparait les derniers médecins grecs et romains des médecins arabes, nous comprendrons avec quelle faveur les maîtres de la science ont salué les récentes découvertes du docteur Daremberg. Ce savant médecin, en effet, à force de recherches dans les manuscrits des bibliothèques de la France et de l'étranger, vient de réussir, sous nos yeux mêmes, à renouer le fil, longtemps interrompu pour nous, des traditions médicales, et il a restitué à l'école de Salerne une partie au moins des titres qui fondèrent jadis sa célébrité (1).

La rapide revue que je viens d'esquisser commence aux poëmes homériques; elle touche à toutes les phases du génie grec et du génie romain, à toutes les formes de la littérature et à tous les progrès de la science, soit avant, soit après l'établissement du christianisme. Encore ai-je dû négliger mainte petite trouvaille, souvent pleine de conséquences pour l'histoire et la critique littéraire. Tel gros volume de controverse byzantine *sur les images* nous apprend moins de vérités utiles que ne nous en apprennent dix lignes d'histoire conservées dans quelque recoin d'un manuscrit. Par exemple, lorsque J. Franz, il y a vingt-cinq ans, retrouva la *didascalie* des *Sept Chefs devant Thèbes*, d'Eschyle, et fixa ainsi la date d'une trilogie de ce tragique illustre, il mit fin à bien des recherches demeurées jusqu'ici sans succès, à bien des conjectures stériles des critiques sur ce sujet. Lorsque M. Ritschl publia d'abord la rédaction latine, puis M. Cramer le texte grec d'une scholie de Tzetzès relative à la bibliothè-

(1) Voir Ch. Daremberg : *La Médecine, histoire et doctrines* (Paris, 1865, 2e éd. in-12), p. 123-171 : « l'École de Salerne », et les Appendices II, III et IV du même Recueil M. Littré apprécie ces travaux avec une autorité supérieure dans le *Journal des Débats* du 16 janvier 1858 et du 25 juillet 1860.

que d'Alexandrie et à l'organisation de ce grand dépôt par les grammairiens au service des Ptolémées, on se fit une idée plus juste des services rendus à la critique par la première école d'Alexandrie (1). Le petit poëme *de Figuris vel schematibus versus heroici*, publié par M. L. Quicherat, en 1839, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, réimprimé en 1841, à Goettingue, par Schneidewin, et auquel s'ajoutent quelques vers retrouvés plus tard (2), complète utilement le recueil des *Scriptores rei metricæ* de Gaisford, et nous montre que les anciennes écoles pratiquaient déjà l'usage des vers techniques pour fixer dans la mémoire les notions élémentaires et les règles principales de la versification. Des fragments inédits d'Avitus et de saint Augustin, conservés sur papyrus dans les bibliothèques de Paris et de Genève, et publiés naguère par MM. L. Delille, A. Rilliet et H. Bordier, sont encore, pour l'histoire ecclésiastique, des acquisitions dont il ne faut pas mesurer le prix à leur étendue (3).

Pendant même que j'écris, voici l'infatigable Tischendorf qui nous envoie d'Italie quelques fragments inédits de Philon (4); voici mon confrère E. Miller, qui, de retour d'une double mission en Italie et en Orient, remplit

(1) Voir notre *Commentaire sur la Poétique d'Aristote*, p. 418 de l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, et M. Patin, *Études sur les tragiques grecs* (t. I, p. 29 et p. 205 de la 2e édition). — Ritschl. Appendice du livre sur les Bibliothèques d'Alexandrie (Breslau, 1838); Cramer dans ses *Anecdota Parisina*, t. I, p. 6; puis Ritschl, *Corollorium disputationis de Bibliotheeis Alexandrinis deque Pisistrati curis homericis* (Bonn, 1840).

(2) *Bibliothèque de l'École des chartes*, IVe série, t. II, p. 160.

(3) *Études paléographiques et historiques sur des Papyrus du sixième siècle*, etc. (Genève et Bâle, 1866, in-4°).

(4) *Philonea inedita altera, altera nunc demum recte ex vetere scripturo eruta* (Lipsiæ, 1868, in-8°).

les promesses d'un récent *Rapport à l'Empereur* (1) sur ses découvertes dans des bibliothèques déjà tant de fois explorées ; ses *Mémoires de littérature grecque*, que vient de publier l'Imprimerie impériale, contiennent une nouvelle rédaction du Grand Étymologique, avec de nombreuses citations des poëtes classiques, plusieurs opuscules alexandrins fort utiles pour l'histoire de la langue grecque, particulièrement pour la connaissance des proverbes grecs; et quelques pièces de la famille, bâtarde il est vrai, des poésies dites *orphiques*, intéressantes du moins pour l'étude de l'hellénisme aux siècles de sa décadence.

Les inscriptions grecques recueillies par le même voyageur, et dont il a commencé la publication dans la *Revue archéologique*, m'avertissent que je n'ai rien dit encore de cette littérature qui s'est conservée non sur le papier, mais sur la pierre ou le bronze; je n'ai rien dit des inscriptions, dont le nombre a au moins doublé par suite de fouilles heureuses, et s'élève aujourd'hui à plus de douze mille. Il y a là des richesses d'une infinie variété, depuis les textes de lois et les documents diplomatiques jusqu'aux petites pièces de vers ou *épigrammes*, qui sont quelquefois des chefs-d'œuvre en leur expressive brièveté. Pour signaler en ce genre tout ce qui mériterait une mention, il me faudrait ouvrir un chapitre nouveau, où la bibliographie tiendrait, à elle seule, beaucoup de place (2). Sans vouloir m'engager si loin, je ne puis cependant m'abstenir de montrer par quelques exemples combien les décou-

(1) *Archives des missions scientifiques*, 2e série, tome II, p. 493; et Lecture faite à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 28 juillet 1865, reproduite par la *Revue contemporaine* du 31 juillet de la même année.

(2) La *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann, au mot *Inscriptiones*, fournira déjà d'abondantes indications sur ce sujet.

vertes épigraphiques agrandissent et affermissent chaque jour la science de l'antiquité.

La littérature et l'histoire y ont chacune leur part, une large part de profit.

Au point de vue littéraire, c'est beaucoup de pouvoir ajouter à l'*Appendice* de l'Anthologie grecque plusieurs centaines de petites pièces, dont quelques-unes appartiennent aux meilleures époques de l'art. Elles ne seront pas un médiocre ornement à l'édition que M. Boissonade avait préparée de l'Anthologie, dont M. Dübner a publié un premier volume d'après les papiers du savant helléniste (1), et dont l'achèvement, après la mort de M. Dubner, a été confié au zèle de M. Delzons.

Au même point de vue, la variété seule des dialectes municipaux que nous montrent les inscriptions provenant des divers pays de la Grèce nous aide singulièrement à comprendre le vrai caractère des dialectes littéraires, et à voir comment chacun de ces grands dialectes représente plutôt des écoles de lettrés que des groupes de population hellénique (2).

Les diversités mêmes de l'écriture épigraphique ont pour nous leur intérêt; elles ont jeté bien des lumières sur les transformations de l'alphabet appelé *cadméen*, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de la civilisation européenne. Mais surtout l'histoire des institutions et des mœurs s'éclaire et se complète par tant de pages qui sont comme des feuillets épars des archives de tant de villes antiques, souvent des plus célèbres (3). C'est grâce aux in-

(1) *Epigrammatum Anthologia Palatina cum Planudeis et Appendice nova epigrammatum veterum ex libris et marmoribus ductorum*, etc. T. I. Paris, 1864, in-8° (Bibliothèque F. Didot).

(2) Voir mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 53 et suiv.

(3) J'ai présenté, sur ce sujet aussi, quelques aperçus dans le Dis-

scriptions qu'ont pu être écrites avec quelque précision l'*Économie politique des Athéniens* (1) et la *Marine des Athéniens* (2), par l'illustre Bœckh. Les seuls textes trouvés sur les murs du temple de Delphes et dans quelques localités voisines par O. Müller d'abord, puis par MM. Foucart et Wescher, de l'École française d'Athènes, nous ont révélé (le mot est strictement vrai) une institution que nous laissaient absolument ignorer les auteurs anciens, je veux dire l'usage de l'affranchissement des esclaves sous forme de vente à un dieu (3). Deux actes également retrouvés à Delphes ont permis à M. C. Wescher de reconstituer enfin l'histoire de l'*amphictionie*, depuis les temps de l'autonomie grecque jusqu'à ceux de la domination romaine (4). Les inscriptions, jointes aux textes conservés sur les papyrus, n'ont pas été moins utiles pour compléter les annales de l'Égypte sous les rois grecs et sous les empereurs romains. On sait l'importance de la

cours prononcé à la séance annuelle de la Société des Antiquaires de Normandie le 15 décembre 1864. M. Fr. Lenormant l'a traité, avec tous les développements que comporte l'état actuel de la science, dans un mémoire couronné par l'Académie des inscriptions, et qui est en ce moment sous presse.

(1) Première édition, 1817 (elle a été traduite en français, mais sans les pièces justificatives, par Laligant, en 1828); 2e édition, 1851, en 2 volumes in-8°.

(2) Berlin, 1840. Les documents découverts au Pirée en 1835 forment la plus solide partie de l'érudition sur laquelle repose le travail de l'auteur.

(3) *Inscriptions recueillies à Delphes et publiées pour la première fois* par C. Wescher et E. Foucart (Paris, 1863, in-8°). — E. Foucart, *sur l'Affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité* (Paris, 1867, in-8°, dans les Archives des missions scientifiques).

(4) C. Wescher, *Étude sur le monument bilingue de Delphes* (Paris, 1868, in-4°, t. VIII des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions).

fameuse pierre de Rosette, qui contient en deux langues le texte, malheureusement mutilé, d'un décret des prêtres égyptiens en l'honneur de Ptolémée Épiphane. Les résultats obtenus par une série d'efforts et de divinations heureuses dans la comparaison du texte grec avec le texte égyptien viennent d'être confirmés par une découverte encore plus brillante, celle du décret de Canope, où trente-sept lignes intactes en langue égyptienne se lisent traduites par soixante-douze lignes de grec également intactes (1). Ces documents bilingues ne sont pas seuls féconds pour l'histoire. Les *Recherches sur l'Égypte* de M. Letronne, puis les deux premiers volumes de son *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, ont jeté les plus vives lumières sur les institutions religieuses, politiques et civiles de l'Égypte gréco-romaine; elles ont servi à en dater avec précision les monuments, à y suivre les lents progrès du christianisme (2), à montrer la résistance obstinée des vieux cultes; ce que l'Égypte a gagné, et aussi, hélas! ce qu'elle a perdu au milieu de la rénovation générale du monde par la religion nouvelle, qui interrompit tant d'usages antiques et brisa sans pitié les œuvres d'un art et d'une industrie quarante fois séculaires. Ce ne sont pas là des curiosités pour les érudits, ce sont des pages qui intéressent le politique autant que le moraliste.

Mais les vérités de l'histoire ancienne ne s'augmentent pas seulement pour nous par l'acquisition de documents grecs et romains; elles s'éclairent, comme par reflet, de tout ce que gagnent en lumière les histoires des nations voisines. Or, plusieurs des peuples que les récits d'Héro-

(1) Publié en 1866, à Berlin, par M. Lepsius, et à Vienne, par MM. Reinisch et Roeseler.

(2) Sur ce sujet en particulier, voir un Mémoire de M. Letronne dans le tome X du Recueil de l'Académie des inscriptions.

dote ou de la Bible nous avaient, jusqu'ici, seuls fait connaître, ont retrouvé naguère les titres authentiques et nationaux de leur célébrité. L'Assyrie et l'Égypte ne nous parlent plus seulement par des témoignages indirects; leurs vieux monuments, sortant de la poussière avec des milliers d'inscriptions, et leurs langues enfin expliquées, confirment, complètent ou corrigent tour à tour les témoignages des historiens classiques. L'inscription du rocher de Behistoun comble mainte lacune de l'histoire des Achéménides et nous aide à mieux apprécier la véracité d'Hérodote. Les pierres de Babylone et de Ninive nous rendent enfin les annales de l'empire qui a précédé celui des Mèdes et des Perses. Pour l'Egypte, les progrès de la science datent déjà de plus haut et ne sont pas moins brillants. Que savait-on des Pharaons antérieurs à Psammétik avant les mémorables découvertes de Champollion et de son école? Et combien ces découvertes ont transformé pour nous le champ des antiquités égyptiennes!

Dans la Perse et dans l'Inde, les monuments n'ont pas seuls reparu au jour; toute une littérature, avec une langue admirable, avec de subtiles méthodes d'analyse grammaticale, est sortie des sanctuaires et des bibliothèques. L'antique famille des Aryens, nos ancêtres, nous a enfin dévoilé ses traditions, ses fables, sa philosophie originale et profonde.

A toutes ces belles nouveautés l'étude des mots ne profite pas moins que celle des choses; disons mieux, grâce à ces nouveautés, les deux études se confondent de plus en plus l'une avec l'autre. La connaissance du sanscrit et du zend a profondément renouvelé celle des langues en général, et elle en a fait, sous le nom de grammaire comparative, une des branches de l'histoire. Les deux langues classiques par excellence, dans l'Occident, le grec et

le latin, en ont reçu comme un surcroît d'importance et d'autorité. A l'intérêt des fortes peusées et des grands souvenirs qu'ils expriment dans les livres, sur la pierre ou sur le bronze des monuments, se joint l'intérêt de leurs rapports de filiation avec les langues de la Haute-Asie. Aualysés avec une précision nouvelle, l'idiome d'Homère et celui de Virgile nous révèlent des phénomènes longtemps inaperçus ; comme ces débris de végétaux et d'animaux perdus, qu'on observa longtemps sans en comprendre l'origine et la signification géologique, bien des mots et des formes grammaticales, en grec et en latin, prennent à nos yeux un sens et soulèvent des problèmes que ne soupçonnaient pas nos devanciers. Peu à peu se développe une physiologie positive du langage, qui touche aux plus profonds mystères de la vie humaine et de ses formes diverses.

Les horizons de la critique littéraire s'élargissent en même temps que ceux de la grammaire et de l'histoire. En brisant, avec quelque rudesse peut-être, le cadre où s'enfermaient nos théories classiques, Wolf nous a induits à comparer les littératures comme on fait les idiomes; cette comparaison met en relief des beautés jusqu'alors mal appréciées dans les chefs-d'œuvre même de la Grèce. Le goût sévère, mais un peu étroit, de nos maîtres s'était à tort effrayé. Homère gagne beaucoup plus qu'il ne perd à rentrer, par d'évidentes analogies, dans une famille nombreuse de chanteurs populaires, comme en ont produit, au temps de leur jeunesse, toutes les races vraiment généreuses et dignes de la gloire, depuis l'Inde jusqu'aux peuples chrétiens du moyen âge. Le *Ramayana*, les *Nibelungen* et la *Chanson de Roncevaux* rehaussent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, en même temps qu'ils nous aident à en expliquer sans miracle la formation primitive. A ce point de vue, l'étude des monuments, longtemps oubliés ou

méconnus, d'une poésie étrangère sert plus au perfectionnement de la critique, en matière de littérature grecque, que ne ferait peut-être la découverte d'une épopée du temps de Pisistrate ou de Périclès. C'est que désormais toutes les parties de l'histoire sont solidaires l'une de l'autre; c'est que toutes les œuvres de l'esprit sont tenues pour sœurs, en quelque langue qu'elles se produisent. Mais si la Grèce et Rome perdent, au profit de l'humanité, le privilége d'attirer seules notre attention, elles en gardent d'impérissables par la supériorité de leur génie, par les rapports étroits que l'affinité naturelle et l'éducation maintiennent entre ces deux grands peuples et les peuples chargés par la Providence de diriger aujourd'hui le progrès de la civilisation.

DEUXIÈME APPENDICE.

DE L'ÉTAT DES ÉTUDES DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE GRECQUES EN FRANCE, DANS LES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES (1).

Considérations générales.

C'est un fréquent sujet de plaintes, en France, que le prétendu affaiblissement des études de littérature ancienne, et particulièrement de littérature grecque. Le

(1) Publié dans la Collection des Rapports que M. Duruy, ministre de l'instruction publique, demanda, en 1866, à divers savants sur les derniers progrès et sur l'état actuel des sciences et des lettres. En réimprimant ici ce morceau, nous y avons fait quelques additions nécessaires pour le mettre au courant des publications nouvelles, et aussi quelques suppressions pour ne pas répéter certains renseignements déjà consignés dans le premier Appendice. Dans la longue énumération qu'on va lire figurent bien des ouvrages dont il me suffisait de nommer les auteurs. Quant à mes propres livres, je me suis borné, d'ordinaire, à les mentionner en leur lieu, sauf le cas où l'intérêt général de la science m'autorisait à exprimer avec franchise des opinions et des jugements qui touchent à mes travaux personnels. J'ai cru aussi qu'il était équitable d'accorder au moins une mention à beaucoup de publications modestes, qui, sans marquer un notable progrès de l'érudition, contribuent néanmoins à faciliter les études de littérature ancienne, comme à en répandre le goût dans notre pays.

présent exposé fera voir peut-être que, loin de s'affaiblir, l'étude du grec, qui, au dix-huitième siècle, avait presque disparu de l'enseignement universitaire (1) et n'était guère représentée que dans nos Académies, a fait, au contraire, de notables progrès parmi nous depuis cinquante ans.

Plusieurs faits généraux attestent, avant tout, ce progrès :

1° L'augmentation du nombre des chaires publiques attribuées à l'enseignement des lettres grecques, l'extension et la variété croissante des programmes suivis par les maîtres, l'assiduité efficace d'un nombre relativement considérable d'auditeurs.

2° L'élévation moyenne de niveau constatée, à cet égard, malgré quelques alternatives, dans les épreuves de la licence ès lettres et dans celles de l'agrégation.

3° Le grand nombre de thèses soutenues pour le doctorat, sur des matières d'histoire, de géographie, de philosophie, de littérature et aussi de grammaire grecques. Cela est surtout sensible depuis 1840, époque où un règlement nouveau a élargi le cadre de cette épreuve universitaire, en accordant formellement aux candidats une liberté dont ils ne jouissaient qu'à titre de tolérance pour le choix des sujets de leurs thèses. De 1840 à 1869, sur environ deux cent cinquante candidats reçus, cent quarante ont traité, dans une de leurs deux thèses ou même dans toutes les deux, des matières d'antiquité grecque. Beaucoup de ces thèses offrent un intérêt sérieux à la critique; quelques-unes sont de véritables ouvrages et ont obtenu, après l'épreuve officielle, d'honorables succès soit devant le public, soit devant l'Académie fran-

(1) Voir plus haut, p. 296, n. 2, 309. Cf. Talleyrand, *Rapport sur l'instruction publique* (Paris, 1791, in-4°), p. 131, 132, où le latin est la seule des deux langues classiques que l'on maintienne sur le programme de l'instruction secondaire.

çaise, qui, grâce à l'heureuse libéralité des fondations Montyon, peut, chaque année, récompenser par des prix tout ouvrage écrit sur un sujet relatif à quelqu'une des sciences morales, pourvu qu'il unisse le mérite du bon langage à celui de la doctrine.

On ne saurait énumérer ici toutes ces thèses. Une bibliographie spéciale en a été dressée, en 1855, par M. A. Mourier, et complétée, en 1869, par l'auteur, avec le concours de M. F. Deltour (1); elle aidera, du moins pour la période où elle se renferme, à compléter l'esquisse que nous traçons, et dans laquelle d'ailleurs les thèses les plus importantes seront citées selon l'ordre des matières. On remarquera que plusieurs ont pour auteurs des gens du monde ou de futurs jurisconsultes, qui ne cherchaient dans les épreuves du doctorat qu'une occasion d'exercer leur esprit à des études difficiles et méritoires. Deux fois même de laborieux candidats se sont gratuitement imposé la tâche d'écrire en grec la thèse que le règlement leur demande d'écrire en latin. La thèse grecque de M. Mervoyer sur Apollonius de Tyane (1864) n'a pas paru moins estimable pour l'élégance et la correction du style que pour les qualités de l'érudition.

L'honneur du progrès que nous signalons revient, pour une large part, à M. Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des lettres de Paris de 1833 à 1865, qui, durant ce long décanat, a constamment donné au doctorat ès lettres l'impulsion la plus vive et la plus féconde. Helléniste lui-même autant que latiniste, au commencement de sa carrière, il savait mieux que personne diriger les jeunes esprits vers les parties inexplorées de la littérature grecque. De Paris, ses exemples et ses conseils ont étendu leur juste et utile influence jusque dans les Facultés de pro-

(1) Chez Delalain, un vol. in-8°.

vince, et ont ainsi accru partout l'importance du doctorat.

Il faut aussi noter la part d'action utile exercée par les maîtres de l'École normale supérieure et par les jeunes professeurs qui en sortent chaque année pour répandre dans toute la France les traditions de ce riche enseignement.

Les Facultés de théologie, que nous n'avons pas à juger ici pour leurs travaux dogmatiques, méritent du moins d'être signalées pour leur zèle à seconder les études d'antiquité ecclésiastique, spécialement en ce qui concerne les Pères de l'Église grecque. C'est ainsi que dans la liste des thèses de la Faculté de Paris, imprimée en 1864, à l'occasion de l'ouverture des cours, on relève celles de l'abbé Cruice (1855) sur les *Philosophumena* d'Origène; de l'abbé Lagrange (1856) sur la *Controverse entre Celse et Origène;* de l'abbé Jallabert (1858) sur le *Pasteur* d'Hermas, etc.

D'ailleurs, plusieurs sujets du même genre ont été traités soit par des laïques, soit par des ecclésiastiques, en vue du doctorat ès lettres : les écrits du faux Denys l'Aréopagite, par M. Montet (1848); la prétendue *Correspondance de Sénèque et de saint Paul,* par M. Aubertin (1857); *Saint Justin* par M. Aubé, et *Saint Basile* par M. Fialon (1861); *Synésius*, par M. Druon (1859); l'*Influence des Pères de l'Église sur l'éducation chrétienne au quatrième siècle*, par l'abbé Lalanne (1851); les *Philosophumena*, par l'abbé Jallabert (1853); *Philon le Juif* et l'*École juive d'Alexandrie*, par l'abbé Biet (1854), etc.

4° Une création récente a surtout développé cette ambition, un peu neuve dans le clergé français, pour nos grades universitaires : nous parlons de l'École des hautes études ecclésiastiques établie, en 1846, par Mgr Affre, archevêque de Paris, dans l'ancienne maison des Carmes,

sous la savante et libérale direction de l'abbé Cruice. De cette école sont sortis, depuis vingt ans, un grand nombre de licenciés et de docteurs, qui ont apporté, soit au service de l'Université, soit à l'enseignement des séminaires, les fruits d'une solide instruction littéraire, et qui par là ont fort heureusement contribué au rapprochement des esprits entre l'Église et la société laïque. La théologie protestante n'est plus aujourd'hui la seule, en France, qui aime l'érudition et qui la poursuive jusqu'à ses sources premières. L'épiscopat français compte parmi ses membres des docteurs jadis sortis de l'École des Carmes et reçus, en Sorbonne, à la Faculté des lettres. Plusieurs docteurs ès lettres de Paris figurent aussi parmi les congrégations religieuses.

Même en dehors de ces alliances, l'Épiscopat français se montre de plus en plus favorable aux études de littérature grecque. En général, il s'est défendu des paradoxes hostiles à l'étude des auteurs profanes, quand ce sujet souleva, il y a quelques années, de vives controverses. Un éloquent évêque, Mgr Dupanloup, a même, et à plusieurs reprises, encouragé publiquement une juste admiration pour les tragiques grecs, en faisant représenter en grec par les élèves de son petit séminaire des tragédies de Sophocle et d'Eschyle.

C'est l'occasion de rappeler que deux ou trois tentatives de représentations semblables (mais en français), quelquefois soutenues par le talent d'habiles artistes, n'ont pas manqué de succès sur les théâtres de Paris, et que les chefs-d'œuvre de la scène antique ont trouvé là d'intelligents et sympathiques auditeurs.

5° Les concours académiques, et spécialement ceux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ont provoqué aussi la composition d'ouvrages importants, parmi lesquels nous citerons : en 1847, les *Recherches sur l'é-*

tude du grec en Occident, au moyen âge, par M. E. Renan (inédit); en 1860, les *Recherches sur les œuvres de l'orateur Hypéride*, par M. Jules Girard, qui a publié (en 1862) deux chapitres considérables de son travail, et par M. Fr. Meunier, dont le travail est encore inédit; en 1863, l'*Histoire du Roman chez les Grecs et chez les Romains* par M. Chassang; en 1864, les *Recherches* de M. Gidel *sur les traductions grecques de nos romans français au quatorzième et au quinzième siècle;* en 1865, l'*Examen critique des livres qui portent le nom d'Hermès Trismégiste*, par M. L. Ménard, dont le mémoire vient de paraître, et par M. Robiou, dont le mémoire est encore inédit.

L'Académie française associe, depuis quelques années, ses encouragements à ceux de l'Académie des inscriptions, en proposant pour sujet de prix des études de morale et de littérature sur l'antiquité. C'est ainsi qu'elle a, en 1851, demandé une nouvelle traduction de Pindare et qu'elle a partagé, en 1853, la récompense proposée entre MM. Collin, Fresse-Monval, Poyard et Dehèque. En 1854, un concours ouvert sur le poëte Ménandre produisit deux bons mémoires de MM. Ch. Benoît et G. Guizot, entre lesquels fut partagé le prix. Deux autres essais sur le même sujet furent en même temps publiés, l'un par un jeune professeur, M. Ditandy, l'autre par un des vétérans de notre enseignement universitaire, M. Stiévenart. En 1858, fut couronnée la belle *Étude sur Thucydide*, par M. Jules Girard, publiée en 1860.

Tout un volume de recherches approfondies *sur J. Amyot*, œuvre demeurée unique de feu Auguste de Blignières, doit aussi son origine à un concours d'éloquence ouvert par l'Académie française. En complétant son discours académique par des recherches plus générales d'érudition sur les traducteurs d'auteurs anciens au seizième siècle, le jeune écrivain s'est assuré des droits à

l'estime des hellénistes comme à celle des hommes de goût.

6° A ce mouvement de féconds travaux se rattache la création de l'École française d'Athènes, fondée par le gouvernement du roi Louis-Philippe, d'après le plan et les vues de M. de Salvandy, et spécialement soumise, depuis dix-huit ans, au patronage de l'Académie des belles-lettres (1). Bien que les mémoires publiés par les membres de cette école soient surtout archéologiques et que, comme tels, ils doivent être appréciés dans un autre de ces Rapports, on ne peut manquer de signaler ici les effets heureux d'une telle fondation. Elle a vivifié d'un esprit nouveau les études universitaires par l'alliance de l'archéologie avec la littérature. Plusieurs thèses de doctorat soutenues par d'anciens membres de l'École d'Athènes suffisent à montrer les avantages de cette alliance, à laquelle notre érudition classique était restée, jusqu'à présent, trop étrangère. Nous citerons seulement pour exemple : la thèse de M. Beulé sur les beaux-arts à Sparte (1853), celle de M. Jules Girard sur l'atticisme de Lysias (1854), celle de M. Alexandre Bertrand sur les dieux protecteurs des héros d'Homère (1859), celle de feu Bazin sur la condition des artistes dans l'antiquité (1866), la dissertation de M. Gandar intitulée : *Homère et la Grèce contemporaine* (1859).

La grammaire et l'histoire des dialectes grecs commencent aussi à occuper le zèle de nos jeunes érudits. Après l'essai de M. Beulé sur les origines du romaïque (1853), nous avons vu tout récemment feu Gustave Deville soutenir une thèse sur le dialecte tzaconien (1866).

(1) Voir la Notice publiée, en 1863, sur l'École d'Athènes, par M. Ernest Vinet.

Les rapports de plus en plus fréquents entre la France et l'Orient grec donnent à ces sortes de recherches un surcroît d'intérêt ; ils tendent à rapprocher l'enseignement du grec ancien et celui du grec moderne. Ils font sentir plus vivement que jamais le besoin de revenir aux usages qu'a interrompus, à partir du seizième siècle, la malencontreuse réforme de la prononciation par les disciples d'Érasme (1). Aujourd'hui que la prononciation hellénique de l'Orient est pratiquée dans tous les cours d'enseignement supérieur, il était opportun de se demander si l'enseignement secondaire ne devrait pas revenir aussi à la prononciation seule usitée dans les écoles d'Orient, même pour le grec ancien, seule appuyée, malgré d'inévitables changements, sur une tradition vraiment nationale. Consultée, en 1864, sur cette question (2), l'Académie des inscriptions s'est prononcée en faveur d'une contre-réforme, à laquelle d'ailleurs les Hellènes nous convient de leurs vœux les plus ardents. Un tel changement ne saurait être décrété sans préparation, ni même pratiqué sans réserve ; mais toutes les mesures qui peuvent nous y préparer semblent désirables, et parmi ces mesures on mentionnera ici la création récente d'une classe de grec moderne au lycée de Marseille (3). Déjà quelques professeurs de nos lycées du

(1) Voir plus haut, tome Ier, l'Appendice de notre VIIe leçon.

(2) Ce fut à l'occasion du mémoire publié par MM. G. d'Eichthal et Renieri, sur l'*Usage pratique de la langue grecque*. Au reste, l'Académie avait depuis longtemps témoigné de son intérêt pour cette question en proposant comme sujet d'études aux membres de l'École française d'Athènes des recherches sur les variétés actuelles de la prononciation en Grèce.

(3) Le professeur chargé de cet enseignement, M. Blancard, vient précisément de publier un opuscule dont le titre seul annonce bien l'intention : *Le grec moderne enseigné à l'aide de la Grammaire grecque de Burnouf*.

centre et du nord de la France donnent l'exemple de pratiquer avec leurs élèves la méthode suivie en Orient. Le voisinage journalier du romaïque et du grec ancien dans une ville cosmopolite comme Marseille, et dans un établissement qui compte beaucoup de jeunes Hellènes parmi ses élèves, contribuera utilement à seconder le retour que nous souhaitons pour le profit des lettres grecques et aussi dans l'intérêt de nos alliances naturelles avec l'Orient chrétien.

Le cours de grec moderne professé pendant cinquante ans, à l'École des langues orientales vivantes, par M. Hase, l'est aujourd'hui, avec une plus jeune ardeur, par son disciple fidèle M. Brunet de Presle, philhellène aussi dévoué que judicieux, et qui sert activement cette même cause de l'union entre les hellénistes et les Hellènes. Sous le titre modeste d'*Almanach national* (Ἐθνικὸν ἡμερολόγιον), M. Marino Pappadopoulo Vréto publie depuis neuf ans en grec, et à Paris, un recueil tout rempli des pièces les plus diverses, mais qui représente bien, par le caractère général de sa rédaction, cette disposition des esprits à se rapprocher et à s'unir. D'un autre côté, plusieurs savants d'Athènes vivent avec nous dans une véritable communauté de langage. C'est en français que M. Rangabé a écrit, de 1842 à 1845, son remarquable recueil d'épigraphie intitulé : *Antiquités helléniques*. C'est en français que le même savant vient d'écrire une grammaire du grec moderne qui a été publiée à Paris et dont l'éditeur est un libraire parisien. En 1866, un autre savant grec, M. Nicolaïdès, faisait imprimer en français, à Paris, un ouvrage intitulé : *Topographie et plan stratégique de l'Iliade* (1). Il semble que les hommes d'État

(1) On pourra consulter encore, comme témoignage des mêmes efforts : 1° l'*Étude économique de la Grèce moderne*, par un Fran-

ne sauraient, non plus que les savants, rester indifférents à ces témoignages d'une concorde dont les liens se multiplient et se resserrent chaque jour.

7° On mesurera encore le progrès accompli chez nous dans les études grecques par la propagation de plus en plus active des livres qui servent à ces études. En ce genre, la statistique ne peut guère fixer le chiffre des importations. Mais lorsque l'on voit, à Paris, trois ou quatre libraires uniquement occupés à un commerce d'échanges avec l'Angleterre et surtout avec l'Allemagne, commerce où les livres de littérature ou de philologie grecque comptent pour une large part ; lorsqu'on observe la marche ascendante de leurs affaires et que chacun de nous compte autour de soi les milliers de livres grecs dont se sont ainsi augmentées les bibliothèques publiques et les bibliothèques des particuliers, il est facile d'en conclure que le nombre et l'activité des lecteurs du grec se sont accrus dans la même proportion.

La presse et la librairie française secondent cet accroissement, et leurs efforts pour le soutenir sont inséparables de ceux mêmes des savants dont nous allons rapidement apprécier les travaux, en les ramenant, autant qu'il est possible, à cinq classes principales.

I. — *Dictionnaires, grammaires et livres divers de philologie.*

Au premier rang se place, dans cette classe d'ouvrages, l'édition nouvelle du *Thesaurus linguæ græcæ* d'Henri

çais, Casimir Leconte (Paris, 1847); 2° l'*Aperçu sur l'avenir de la Grèce*, par un Grec, M. Coronéos (Paris, 1857); 3° le *Dictionnaire français et grec moderne* (1844), et la *Grammaire grecque moderne* (2e éd. 1868), par le P. Elluin, Lazariste de la Mission de Smyrne.

Estienne, jadis projetée par M. Firmin Didot père, exécutée par ses fils Ambroise et Hyacinthe Firmin Didot, d'après un plan qu'approuva l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Neuf volumes in-folio, au lieu de quatre, que formait l'édition originale (1572), marquent déjà par leur seul nombre le riche accroissement de la lexicographie grecque durant les trois siècles qui nous séparent aujourd'hui du célèbre philologue. Mais ce luxe aurait peu de valeur, si la critique n'avait dirigé l'emploi de tant de richesses. Le principal auteur de l'entreprise, M. Ambroise-Firmin Didot, helléniste lui-même, en avait confié l'exécution aux plus habiles maîtres de l'Europe savante, MM. Hase, L. Dindorf et G. Dindorf, auxquels se sont associés plusieurs hellénistes français et étrangers, quelques-uns pour une très-large part de collaboration, comme M. Boissonade, qui a fourni près de quinze mille additions, comme M. Dübner, qui a revu toutes les épreuves et ramené, autant qu'il était possible, toutes les citations à l'uniformité. Ce monument d'un labeur immense, achevé enfin après trente-six ans d'efforts, fera certainement époque dans les annales de la science comme dans celles de la typographie. Il dépasse de beaucoup, par l'abondance et la judicieuse proportion des matières, la réimpression, d'ailleurs méritoire, du *Thesaurus* que le libraire Valpy avait publiée en Angleterre de 1816 à 1828. Malgré bien des imperfections, malgré des défauts inévitables dans une rédaction collective, où manque toujours, plus ou moins, l'unité, le nouveau *Thesaurus* porte vraiment l'empreinte de la pensée toute française qui l'a produit, et, à ce titre, il comptera non-seulement comme un service rendu aux lettres grecques, mais aussi comme un digne hommage à la mémoire d'Henri Estienne dont il continue justement de porter le nom.

Bien que de tels livres ne circulent pas facilement,

même parmi le public le plus intéressé à s'en servir, néanmoins le nouveau *Thesaurus* a déjà contribué au perfectionnement d'autres livres, notamment de plusieurs dictionnaires à l'usage de nos classes, parmi lesquels nous citerons celui de M. Planche, corrigé et complété par M. Pillon, et surtout celui de M. Alexandre, publié pour la première fois avant même que parût la première livraison du *Thesaurus* Firmin Didot, sans cesse amélioré depuis, et dont les nombreuses réimpressions attestent le légitime succès.

Entre les dictionnaires français-grecs se distingue, par une érudition abondante et originale, celui de M. Courtaud-Divernéresse (1859), ouvrage plus utile peut-être aux professeurs qu'aux écoliers, même dans l'abrégé que l'auteur en a fait pour l'usage de ceux-ci, mais dont les défauts sont peu sensibles quand on le consulte avec quelque connaissance de l'histoire littéraire, et qu'on apprécie la valeur relative des innombrables exemples empruntés par le lexicographe à des écrivains de date et d'autorité très-diverses.

Le dictionnaire des *Synonymes grecs*, par M. Pillon (1847), pèche par le défaut contraire, celui d'une excessive sobriété ; mais on n'y saurait méconnaître l'utilité de témoignages et d'exemples habilement choisis pour former le goût des jeunes hellénistes.

Si la grammaire a fait moins de progrès que la lexicographie, peut-être devons-nous voir la cause de cette infériorité dans l'habitude qui domine en France de régler administrativement le choix des ouvrages classiques. C'est ainsi qu'un livre, excellent pour le temps où il parut, après une longue interruption de l'étude des langues anciennes (1813), la *Méthode pour étudier la langue grecque* de J.-L. Burnouf, adopté par l'administration et consacré par un long usage, a été reproduit, d'année en

année, sans notable correction, malgré des critiques souvent renouvelées (notamment par Courtaud-Divernéresse en 1854, et, à plusieurs reprises, par Dübner), et qu'il n'a reçu qu'en 1859, quinze ans après la mort de l'auteur, quelques améliorations devenues bien nécessaires. Dans l'intervalle, MM. Gail fils et Longueville nous avaient donné une traduction de la grande grammaire grecque de Matthiæ, ouvrage classique en Allemagne; MM. Courtand-Divernéresse, Maunoury, Congnet, Dübner, d'autres encore que nous ne pouvons nommer tous, avaient tenté, avec des succès inégaux, de soutenir contre la *Méthode* de Burnouf une lutte difficile. M. Theil n'y avait pas mieux réussi, tout en choisissant parmi les manuels allemands celui qui semblait alors le mieux répondre aux besoins de notre enseignement secondaire, la grammaire de R. Kühner (1846).

Il ne s'est pas trouvé non plus jusqu'ici un helléniste français pour nous doter d'un ouvrage original que l'on pnisse comparer aux grandes grammaires de Buttmann, de Matthiæ, de R. Kühner, qui font l'honneur de l'érudition allemande. Mais plusieurs parties de la grammaire grecque ont été traitées, chez nous, dans des livres spéciaux. Tels sont les traités d'accentuation grecque, par M. de Sinner (1843), par MM. Egger et Galuski (1844), et surtout celui de M. Longueville (1849), qui doit moins que les deux premiers aux ouvrages allemands sur le même sujet. Telle est la prosodie grecque, rédigée d'après l'ouvrage allemand de Passow, par MM. Longueville et Congnet (1848); tel est enfin le mémoire de M. Th.-H. Martin sur l'Aspiration, en grec (1860). M. Ad. Regnier a publié, en 1840, un excellent traité *De la formation des mots grecs* pour servir d'introduction aux Racines grecques de Port-Royal; il l'a remanié et développé depuis en un volume (1855), où la compa-

raison des autres idiomes indo-européens éclaire singulièrement l'organisme de la langue grecque et en fonde l'étymologie sur les principes les plus solides.

C'est ici le lieu de remarquer l'importance croissante que prend, dans la théorie des langues classiques, leur comparaison soit entre elles, soit avec les idiomes de la même famille. Ces rapprochements, soumis aujourd'hui par la critique à une méthode sévère, doivent désormais prendre place même dans l'enseignement secondaire. Une tentative a été faite en ce genre (et elle n'a pas manqué de succès) par M. Egger, dans ses *Notions élémentaires de grammaire comparée* (1re édition, 1853, — 6e édition, 1865); M. E. Pessonneaux a soutenu avec ce manuel une concurrence qui pouvait être utile, mais qui n'a pu durer, l'Université ayant bientôt encouragé le retour de ses professeurs à ce qu'il nous est permis d'appeler les anciennes routines. Vers le même temps, M. Giguet, dans le même esprit d'innovation dont s'était inspiré M. Egger, essayait de *simplifier* la grammaire grecque (1856) à l'aide de procédés empruntés à la grammaire du sanscrit. Plus récemment (1864), M. Sommer renouvelait cet effort d'amélioration des méthodes, dans ses *Premières notions de grammaire générale*, destinées à relier par des principes communs les Grammaires rédigées par lui sur un plan uniforme pour le grec, le latin et le français, et aussi les Grammaires des principales langues de l'Europe moderne rédigées, sous sa direction, par divers collaborateurs. Depuis longtemps, la thèse soutenue en 1847 par M. L. Benloew sur l'accentuation dans les langues indo-européennes, celle de M. Ditandy sur le nom substantif (1856), les deux mémoires de M. Obry, disciple d'Eugène Burnouf, sur la conjugaison grecque et sur le participe passé, mémoires insérés au recueil de l'Académie d'Amiens, avaient fait voir, chez nous, quel profit

la grammaire grecque, même élémentaire, peut tirer de telles comparaisons. L'ouvrage le plus considérable où soient résumés et appropriés à l'enseignement les résultats de la linguistique moderne est le nouveau *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines*, par M. Anatole Bailly (1869).

L'enseignement classique peut gagner encore à l'étude, trop longtemps négligée, des grammairiens grecs : c'est ce que prouve le mémoire de M. Egger (1854) sur Apollonius Dyscole. Beaucoup de préjugés et d'erreurs auraient disparu de nos livres de classe, si nous connaissions mieux les doctrines des Grecs sur leur propre langue.

Letronne, ce critique éminent, a ouvert aussi une voie presque nouvelle à la philologie par son ingénieux mémoire sur les noms propres grecs, qui parut pour la première fois, en 1846, dans les *Annales de l'Institut archéologique de Rome* (section française) et qui a été reproduit, avec des additions, dans le tome XVIIIe du recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le mémoire sur la grécité du Nouveau Testament, inséré naguère au même recueil par J. Berger de Xivrey, prouve ce que comporte encore de considérations neuves et intéressantes un sujet déjà traité dans de fort gros livres.

II. — *Éditions de textes.*

Les textes inédits, soit qu'on les publie séparément, soit qu'on les réunisse en un de ces recueils ordinairement appelés *Anecdota*, ont droit à la première mention.

L'infatigable M. Boissonade, qui s'est éteint, il y a

quelques années, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, avait à peine achevé sa collection d'*Anecdota græca*, en cinq volumes in-8° (1829-1833), qu'il s'est remis à l'œuvre et qu'il a publié, sous le titre d'*Anecdota nova* (1844), un volume de textes appartenant à la littérature byzantine, puis les œuvres, aussi inédites en partie, du sophiste Choricius de Gaza (1846) et les déclamations du polygraphe Pachymère (1848), augmentées d'une récension nouvelle et plus complète des *Facéties* d'Hiéroclès. Mais une fortune plus digne de son talent lui était réservée après tant de peines et de savoir dépensés pour des auteurs de bas étage : je veux dire la publication des fables métriques de Babrius, qui, après l'édition *princeps* de M. Boissonade, ont bien vite pris rang parmi les livres en usage dans nos classes (1).

M. E. Miller, déjà connu comme éditeur par un *Supplément aux petits géographes grecs* (1840), par la publication d'un *Éloge de la chevelure* (1840), qu'un sophiste anonyme avait composé en réponse à l'*Éloge de la calvitie* de Synésius, enfin par la publication d'une rédaction en prose des fables d'Ésope (1841) antérieure à celle de Planude, a fait imprimer à Oxford, en 1851, les *Philosophumena* connus sous le nom d'Origène (2).

Les textes conservés sur les papyrus d'Herculanum ont tenté aussi le zèle de nos hellénistes. D'après les *fac-simile*, souvent informes, qu'un éditeur anglais avait publiés des fragments de Philodème (Oxford, 1824-1825), M. E. Gros essayait, en 1840, de restituer, puis de traduire en latin et d'interpréter ce qui nous reste de la *Rhétorique* de cet auteur. Il s'est trouvé que juste en même temps M. Spengel publiait en Allemagne un essai sem-

(1) Voir plus haut, p. 421.
(2) Voir plus haut, p. 423.

blable de restitution. Ce fut néanmoins un honneur pour M. Gros de s'être dévoué à une tâche si délicate et si laborieuse et d'y avoir réussi en quelque mesure.

C'est encore à titre de documents presque inédits que nous citerons les fragments du *Traité des lois* de Gémiste Pléthon, publiés par M. C. Alexandre, en 1858, avec une traduction française de M. Pellissier, et avec des commentaires qui nous font mieux apprécier l'œuvre du célèbre platonicien et la réforme tentée par cet esprit original en plein quinzième siècle (1).

Les œuvres inédites du platonicien Proclus, jadis mises pour la première fois au jour par M. Cousin et par M. Crenzer, viennent d'être réunies en un volume, par les soins et aux frais de M. Cousin, avec le concours de M. E. Lévêque. A ce volume se rattachent, par le sujet comme par les dates, les extraits du traité de Damascius *Sur les premiers principes*, qu'a fait récemment imprimer M. E. Ruelle. Ces *Extraits* n'achèvent pas encore la publication de l'ouvrage de Damascius, dont M. Kopp n'avait donné, en 1826, que la première partie, et dont notre Bibliothèque impériale possède seule un manuscrit complet. Souhaitons que le jeune éditeur trouve bientôt les moyens de mener à bonne fin une entreprise sur laquelle, on le voit, la France a quelque droit!

D'autres parties de la littérature grecque se sont également enrichies par des publications de textes inédits : 1° Les fragments du rhéteur Longin, par quelques Extraits de sa *Rhétorique*, dans l'édition donnée par M. Egger, en 1837 ; 2° l'*Anthologie*, par le *Supplément* qu'a publié, en 1853, le docteur Piccolos, savant Hellène, depuis longtemps naturalisé dans notre pays, dont il pratiquait la langue comme la sienne propre et dont il a con-

(1) Voir plus haut, t. I, p. 103.

tribué à populariser en Orient la littérature par de bonnes traductions de quelques-uns de nos chefs-d'œuvre ; 3° la collection des historiens byzantins, à laquelle M. Brunet de Presle ajoutait, en 1853, le texte de Michel Attaliote, et, en 1855, ce qui manquait aux *Annales* de Nicéphore Grégoras.

C'est ici le lieu de rappeler que l'Académie des inscriptions et belles-lettres continue activement la publication de ses *Notices et extraits de manuscrits*, commencée en 1787. Dans les années où se renferme notre Rapport, ce recueil a livré au public, entre autres morceaux intéressants : 1° les *Extraits de manuscrits relatifs à la musique*, traduits et commentés par M. J.-H. Vincent, dont l'érudition spéciale a jeté de nouvelles lumières sur un sujet fort négligé chez nous depuis les travaux de l'académicien Burette. Ce travail a provoqué d'instructives controverses entre l'éditeur et MM. J.-P. Rossignol (*Dissertation sur le vers dochmiaque*, 1846, etc.) et B. Jullien (*Thèses de métrique et de musique anciennes*, réunies en un volume, en 1861); on y doit rattacher encore le livre récent de M. Tiron sur *la Musique grecque, le plain-chant et la tonalité moderne* (1866, Imprimerie impériale); 2° les *Extraits de médecine hippiatrique* recueillis par M. E. Miller, et qui s'augmenteront bientôt d'extraits du même genre, publiés par les soins de M. Daremberg ; 3° une *Rhétorique* anonyme, publiée, en 1841, par M. Séguier de Saint-Brisson, et que déjà M. Spengel a réimprimée en Allemagne ; 4° la collection des *Papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale*, jadis préparée pour l'impression par Letronne, et publiée après sa mort (1848), sous la direction de M. Hase, par M. Brunet de Presle, aidé de M. Egger, avec introductions, notes sommaires, tables alphabétiques, et enrichie d'un précieux atlas de *fac-simile*. Le monde savant peut

enfin jouir, après une longue attente, des richesses historiques de cette collection si heureusement formée dans nos dépôts publics par la munificence du gouvernement français, et dont les documents, répartis sur une période de plus de huit siècles, éclairent d'une lumière nouvelle l'histoire de l'Égypte sous la domination des Grecs et sous celle des Romains.

Nos bibliothèques départementales, généralement pauvres en manuscrits grecs, ont pourtant fourni leur part à la moisson des textes nouveaux. Quelques *Exercices oratoires*, extraits d'un manuscrit de la bibliothèque de Bourges, ont été publiés, en 1863, par M. E. Cougny.

On n'oubliera pas non plus le zèle que déploie, depuis quelques années, une de nos corporations religieuses pour renouer des traditions trop longtemps interrompues ; sous le titre de *Spicilegium Solesmense*, les Bénédictins de Solesme, en publiant, de 1852 à 1858, quatre volumes in-4° de textes, surtout grecs, relatifs à la théologie chrétienne, ont donné un exemple honorable et qui mérite de trouver des imitateurs. Il est remarquable que, parmi ces publications, plusieurs textes grecs sont représentés seulement par la traduction qui en avait jadis été faite en syriaque (Apologie de Méliton pour les chrétiens, fragments publiés par M. Renan), ou en copte (fragments des conciles de Nicée et d'Éphèse, publiés par C. Lenormant). Nous avons montré ailleurs (1) l'importance des acquisitions nouvelles que nous devons à ce genre de découvertes.

Au premier rang des éditions de textes déjà connus se place la collection commencée en 1837 par M. A. Firmin Didot, sous le titre de *Bibliothèque des auteurs grecs*, avec traduction latine en regard du texte, et qui se continue

(1) Voir plus haut, p. 402, 426.

activement. Homère, Hésiode et les autres poëtes de cette école, les tragiques et les comiques, les orateurs attiques et les principaux historiens, les géographes, les romanciers, les philosophes, depuis Platon et ses maîtres jusqu'aux néo-platoniciens, les polygraphes comme Élien et Athénée, la Bible enfin (texte des Septante), et un choix des œuvres de saint Jean Chrysostome, chaque ouvrage avec de bonnes tables alphabétiques et quelquefois avec les anciens scoliastes, composent ce beau recueil, dont les diverses parties ne sauraient être ici appréciées en détail. Nous signalerons seulement, pour l'importance des travaux de révision critique dont ils ont été l'objet : le Strabon publié par MM. C. Müller et Dübner; les deux premières parties des *Geographi græci minores,* par M. C. Muller, ces trois volumes accompagnés de nombreuses cartes; le volume qui contient les poëtes bucoliques et les poëtes didactiques; les *Fragmenta philosophorum græcorum,* de M. Mullach; les scolies sur Aristophane, plus complètes et plus correctes qu'en aucune autre édition, avec un excellent index historique, le tout dû aux soins de M. Dübner; les œuvres complètes de Plutarque, revues d'après une collation de tous les manuscrits de la Bibliothèque impériale qu'avait soigneusement faite le grec Kontos, au commencement de ce siècle, et qui, jusqu'à présent, était demeurée inédite et sans usage; le recueil en un volume des fragments des poëtes comiques, où M. Bothe a heureusement résumé, non sans amélioration notable, l'immense travail de Meineke et de ses continuateurs; les quatre volumes où M. C. Muller a rassemblé en bon ordre et commenté les fragments de plus de cinq cents historiens grecs dont les écrits sont perdus, véritable trésor de matériaux jusque-là dispersés, auquel va s'ajouter prochainement un volume supplémentaire comprenant, entre autres morceaux, des fragments d'his-

toriens grecs, contenus dans des traductions orientales dont nous avons plus haut signalé l'importance en ces sortes de recherches. Le volume qui renferme l'*Anabase* d'Arrien a pour appendice le roman historique du faux Callisthène sur Alexandre le Grand, dont des extraits seulement avaient été publiés par Berger de Xivrey dans ses *Traditions tératologiques* (1836), et dans le tome XIII des *Notices et extraits des manuscrits*.

Le recueil des orateurs attiques et des sophistes est aussi remarquable à ce titre qu'il nous offre, plus nombreux qu'en aucune autre édition, les fragments des œuvres oratoires dont nous n'avons pas le texte complet; c'est là que sont réunis pour la première fois les discours d'Hypéride, si inopinément rendus à la lumière d'après des papyrus découverts depuis 1848 dans une nécropole de l'Égypte et publiés pour la première fois, en Angleterre, par MM. Harris et Babington, puis, en Allemagne, par MM. Boeckh, Schneidewin et autres savants. Au reste, ce second volume des *Oratores attici* était à peine achevé en France par M. C. Müller, que déjà l'Angleterre nous envoyait encore (1856) de nouvelles pages, et de fort belles, du même orateur. Deux hellénistes français se sont aussitôt mis à l'œuvre pour nous faire jouir de ces pages (Oraison funèbre de Léosthène et de ses soldats morts dans la guerre Lamiaque) : M. Dehèque, qui les a publiées en grec et en français dans le format même de la Bibliothèque F. Didot (1858), et M. Caffiaux, qui les a également traduites et qui en a sans cesse amélioré le texte dans trois éditions successives (1858, 1861, 1866). Quelques fragments encore d'Hypéride (Discours contre Démosthène, dans l'affaire d'Harpalus), fragments qui proviennent des mêmes trouvailles, ont été récemment achetés, des mains d'un propriétaire athénien, par M. Mi-

chel Chasles, de l'Institut de France; ils viennent d'être publiés par M. Egger (1).

D'autres auteurs, dans la Bibliothèque Didot, ont été ainsi accrus, on le seront prochainement, par l'adjonction de textes inédits.

Par une exception que justifiait l'autorité du commentateur, l'Anthologie grecque figure dans cette collection avec les notes jadis recueillies en vue d'une édition nouvelle par Boissonade; en les préparant pour l'impression, après la mort du célèbre helléniste, Dübner les a revues et complétées à l'aide des meilleurs travaux de la critique étrangère.

Ce nom de Dübner nous est l'occasion de remarquer, non sans regret pour notre nation, que les savants qui ont procuré tant d'éditions pour M. Didot sont tous, ou presque tous, des Allemands. Cela s'explique, selon nous, non par quelque indifférence notable de nos compatriotes pour les études grecques (les faits réunis dans ce rapport le montrent assez), mais par le tour particulier que prend d'ordinaire chez nous l'éducation des hellénistes; même dans notre École normale supérieure, la philologie proprement dite est presque toujours primée par la critique littéraire; les questions de goût passent avant celles de critique verbale et de grammaire. Nous préparons des humanistes habiles à expliquer les textes d'élite et à en faire aimer les beautés, rarement des philologues capables des fonctions d'éditeur, pour lesquelles, au contraire, l'Allemagne entretient et renouvelle sans cesse une véritable armée de travailleurs toujours prêts à l'œuvre. Ceux de nos hellénistes qui connaissent les manuscrits et les vieilles éditions, qui savent les interroger, instituer et justifier méthodiquement la récension d'un texte,

(1) Voir plus haut, p. 430, note 1.

ceux-là mêmes ne le font pas, d'ordinaire, avec la rigueur ni surtout avec la promptitude qu'y met un philologue formé dans les écoles allemandes.

Même aptitude chez les savants d'outre-Rhin pour les compilations, comme celles que MM. Bothe, C. Muller et Mullach ont fournies à la Bibliothèque Firmin Didot.

Voilà comment il se fait que, sans parti pris à l'origine, M. Didot se trouve n'avoir guère eu pour collaborateurs que des étrangers, dont le plus actif, il est vrai, F. Dübner, fut de bonne heure naturalisé en France. Mais, d'un autre côté, il faut le dire, si l'Allemagne ne manque pas de collections d'auteurs grecs, avec ou sans commentaires, aucun philologue n'y a conçu, aucun libraire n'y aurait réalisé une entreprise comparable à celle que nous venons d'apprécier. Il y fallait une maison puissamment organisée, une volonté forte et vraiment passionnée pour les grandes choses ; il y fallait l'appui d'un gouvernement ami des entreprises généreuses et difficiles : c'est ce que la France a donné ; le monde savant lui doit pour cela quelque reconnaissance.

La littérature chrétienne ne compte jusqu'ici que trois ou quatre volumes dans la Bibliothèque grecque de F. Didot. Un libraire de Paris, M. Gaume, a reproduit, dans le même format, avec d'utiles améliorations, le Saint Jean-Chrysostome et le Saint Basile des Bénédictins de Saint-Maur ; mais il n'a pas été plus loin. L'entreprise d'une patrologie grecque devait s'accomplir quelques années plus tard, par le dévouement de l'abbé Migne, et cela sur un plan si vaste, avec une si remarquable célérité, qu'à ces avantages le courageux éditeur a sacrifié quelques-unes des qualités d'une publication vraiment philologique.

Mettre à la portée du plus grand nombre des acheteurs, prêtres ou laïques, tous les textes grecs, latins et

français de la littérature ecclésiastique, tous les instruments de l'érudition en matière de dogme et d'histoire religieuse, est assurément une pensée louable, et ce qui ne l'est pas moins, c'est de l'avoir réalisée avec les seules ressources de l'industrie privée. Pour ne parler ici que des cent sept volumes des Pères grecs, des annalistes et des controversistes byzantins, que renferme le vaste recueil publié par l'abbé Migne, on doit reconnaître qu'ils ont fait circuler parmi les lecteurs studieux beaucoup d'ouvrages dont il n'existait que des éditions rares ou d'un luxe trop dispendieux. Ils ont ainsi secondé un retour très-actif aux fortes études chez le clergé français; mais beaucoup de ces réimpressions sont exécutées avec négligence et plus séduisantes par le bas prix que par la commodité pour les longues lectures ou pour les études de véritable critique. Toutefois quelques ouvrages, dans la Patrologie Migne, se distinguent, soit, comme l'Origène, par le travail critique dont le texte a été l'objet, soit, comme le Photius, par la réunion vraiment utile de textes jusqu'ici dispersés.

Après les grandes collections, nous mentionnerons diverses publications particulières où s'est exercé avec succès l'art de constituer un texte et de l'interpréter.

En 1840, à propos du *Supplément aux petits géographes grecs* de M. Miller, feu Letronne appliquait à la restitution du petit poème géographique de Scymnus de Chio toutes les ressources de son esprit sagace et de son ingénieuse érudition. Vingt ans plus tard, M. Charles Thurot, héritier d'un nom que son père et son oncle ont honoré comme hellénistes, nous a donné sur *la Politique*, *la Dialectique et la Rhétorique* d'Aristote une série d'études où la vraie leçon de nombreux passages de ces écrits est rétablie et démontrée avec un rare talent. En 1863, le docteur Piccolos publiait, de l'*Histoire des ani-*

maux, une récension qui atteste à la fois l'expérience du médecin et celle du philologue ; en 1865, la veille même de sa mort, il achevait une élégante récension de la *Pastorale* de Longus.

Plus complet encore est le travail de M. C. Alexandre sur les *Oracles sibyllins* (1841-1856). Collection de tous ces textes, revus et corrigés d'après les variantes des manuscrits ou par d'heureuses conjectures, traduction en vers d'une latinité exacte et élégante, dissertations où l'histoire des Sibylles et de leurs oracles est discutée à fond : tout fait de ces deux volumes un modèle d'érudition et de bonne critique (1). Les *Études* de M. Th.-H. Martin sur le *Timée* de Platon (1841) renferment, avec le texte et la traduction de ce célèbre dialogue, un ensemble de recherches approfondies sur toutes les questions qu'il soulève : l'auteur a jeté là les bases d'un livre important, dont il a, depuis, rédigé et publié plusieurs parties, et qui sera l'*Histoire des sciences physiques dans l'antiquité*.

L'édition, grecque-française, avec commentaire, des *Caractères* de Théophraste, par M. Stiévenart (1842), appartient à la même classe d'estimables travaux. Nous pouvons citer aussi avec honneur la nouvelle récension (1858-1867) des tragédies d'Eschyle, par M. H. Weil, savant d'origine allemande, depuis longtemps adopté par la France, où il enseigne les lettres anciennes dans une chaire de faculté. Il est seulement regrettable que cette œuvre de critique pénétrante et de bon goût n'ait pas trouvé d'éditeur dans notre pays, et que l'habile philologue ait dû la faire imprimer en Allemagne. Heureuse-

(1) M. Alexandre vient de réimprimer, avec de scrupuleuses corrections, le texte, la traduction latine et les notes des *Oracula sibyllina*.

ment, voici que M. Weil vient d'obtenir le concours d'une librairie française, celle de MM Hachette et Cie, pour sa nouvelle édition de sept tragédies d'Euripide. La même librairie, par un choix judicieux, a confié à M. Tournier, docteur ès lettres, le soin de publier les tragédies de Sophocle. Ces livres offrent aux connaisseurs les qualités d'une saine philologie unies à la beauté de l'exécution typographique. La collection ainsi inaugurée s'est augmentée récemment d'un premier volume de l'*Iliade*, d'après la récension d'Aristarque, avec introduction et commentaire, par M. Alexis Pierron.

C'est aussi sur la collation des manuscrits, et de manuscrits dont plusieurs n'avaient pas encore été consultés, que se fonde l'édition nouvelle de Dion Cassius, avec notes et traduction française, par E. Gros, qui, antérieurement, avait traduit, pour la première fois, en français, les Mémoires de critique de Denys d'Halicarnasse. Incertaine d'abord dans ses procédés, la science de M. Gros s'affermissait de volume en volume (1845-1855), quand la mort a interrompu l'auteur au commencement du volume Ve. La continuation de l'ouvrage a été confiée à M. Val. Boissée, qui l'a déjà conduite heureusement jusqu'au IXe (1867) et qui promet de l'achever avec le dixième volume (1).

On ne nous accusera peut-être pas d'annexion indiscrète, si nous rattachons à ces divers travaux les *Études critiques sur le Traité du sublime et sur les écrits de Longin* (1854), par M. Vaucher, de Genève. Ce volume renferme assurément le recueil le plus complet des textes

(1) Le *Sophocle* de M. Tournier a obtenu, en 1868, le prix fondé par l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France*; les cinq volumes de Dion Cassius publiés par M. Boissée ont obtenu la mention honorable.

publiés sous le nom du célèbre rhéteur Longin ; le paradoxe même que soutient M. Vaucher, en proposant, sur des raisons spécieuses, d'attribuer à Plutarque le *Traité du sublime*, contribuerait à donner au livre du philologue génevois une physionomie toute française, si son langage ne sentait un peu ce que l'on appelait autrefois le style réfugié.

Ayant passé la frontière pour signaler, en Suisse, les travaux d'un helléniste ami de la France, dont il a toujours parlé la langue, nous ne rentrerons pas dans notre pays sans signaler encore, parmi les publications génevoises : 1° le *Lexicon Thucydideum* de M. Bétant (1843-1847), produit d'une exacte analyse du texte de Thucydide, qui donne une autorité particulière à la traduction française et publiée en France de cet historien par le même auteur (Collection Hachette, 1863) ; 2° les Scholies inédites sur Théocrite, publiées par M. Adert (1843) ; 3° les *Études sur les Perses d'Eschyle*, par M. Ch. Prince (1868).

Quelques publications spécialement destinées à l'usage des classes ont pris un rang distingué dans l'estime des savants. Tel est le recueil des harangues d'Hérodote et de Thucydide (1819-1848), par feu Longueville, auquel on ne peut guère reprocher que l'excès même de qualités excellentes, je veux dire des discussions trop prolixes et trop scrupuleuses, d'où l'auteur ne dégage pas assez nettement la solution des nombreuses difficultés que lui présente le texte grec. C'est aussi le défaut d'une savante édition des deux harangues de Démosthène et d'Eschine *Sur la Couronne*, par M. Landois (1843-1844). Mais en ce genre d'éditions nous devons nous borner à des indications très-sommaires. En effet, il y a, depuis 1830 ou environ, beaucoup d'émulation entre les libraires éditeurs de livres classiques pour renouveler le fonds des

ouvrages mis au service des professeurs et des élèves. La plus ancienne librairie classique de Paris, celle des Delalain, héritière des Barbou, tout encombrée qu'elle était d'impressions surannées, a senti ce besoin de rénovation et essayé d'y satisfaire. C'est elle, par exemple, qui a publié le travail de Longueville sur les harangues d'Hérodote et de Thucydide, puis le *Conciones grec*, mieux approprié aux écoliers, par M. Pillon. Elle a maintenant son édition de Pindare, son *Choix des Pères grecs, des tragiques grecs, des comédies d'Aristophane*, brièvement et utilement annotées par des professeurs de nos établissements universitaires. Mêmes efforts, souvent heureux, chez le libraire Belin pour soutenir une concurrence chaque jour plus difficile; chez le libraire A. Durand, pour contribuer par d'utiles publications à l'avancement des lettres classiques. Entre autres éditions, la librairie Hachette a publié plusieurs tragédies de Sophocle, revues et annotées par de Sinner; les odes de Pindare, avec traduction et notes de Sommer; un choix de morceaux des Pères grecs par de Sinner; plusieurs pièces d'Euripide annotées par MM. Fix, Le Bas et Regnier; les *Nuées* d'Aristophane, par de Sinner; l'*Iliade* annotée par M. Quicherat, et l'*Odyssée* par Sommer, etc. Chez MM. Dezobry et Magdeleine ont été publiées : les éditions des Mémoires de Xénophon sur Socrate, par M. Th.-H. Martin; de cinq tragédies de Sophocle, par M. Ad. Berger; de plusieurs biographies de Plutarque, par MM. Galuski, Grégoire, Legentil; chez M. Lecoffre l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Anabase* de Xénophon, les *Philippiques* de Démosthène, ainsi que le choix classique des *Dialogues* de Lucien, par Dubner. Cette dernière publication a été même accompagnée d'une polémique que nous ne pouvons analyser ici, mais d'où ressort pour nos professeurs une leçon importante, c'est que les textes les plus élémentaires

doivent être tenus, par des révisions successives, au courant des progrès de la critique.

Parmi d'utiles innovations en ce genre, nous n'omettrons pas de noter qu'on a essayé d'associer l'enseignement de l'histoire grecque à celui de la langue grecque, en préparant pour les élèves des extraits des historiens rangés selon l'ordre des temps et des matières. Tel est le petit recueil de M. Pessonneaux intitulé : *Attica* (1850), heureuse imitation d'un recueil allemand de Jacobs, qu'avait précédé la grande compilation d'Eichhorn (4 vol. 1811-1812).

III. — *Traductions.*

Dans ce qui précède on a eu déjà l'occasion de citer plusieurs traductions fort estimables. Il en reste bien d'autres à mentionner, même sans tenir compte des nombreux travaux en ce genre que la librairie suscite souvent avec plus d'ardeur que de prudence, tantôt par esprit de concurrence purement commerciale, tantôt par simple oubli des conditions que doit remplir un bon traducteur.

Les traductions les plus méritoires sont assurément celles qui font passer pour la première fois en français quelque ouvrage considérable, et cela surtout quand le texte grec est publié en regard de la traduction. Tel est le haut mérite que l'on s'accorde à reconnaître dans l'Hippocrate grec-français de M. Littré (1839 et années suivantes), qui a de beaucoup surpassé toutes les éditions antérieures et les traductions partielles du grand recueil hippocratique. Nous y rattacherons les œuvres choisies d'Hippocrate et de Galien (1854-1856) par M. Ch. Daremberg, disciple de M. Littré; la *Chirurgie* de Paul d'Égine, par le docteur R. Briau (1856), et nous n'en sépa-

rerons pas une monographie de M. Daremberg sur la médecine et sur la chirurgie homériques (1865), car ce mémoire a pour objet de guider les traducteurs d'Homère dans la traduction de tous les termes de la langue homérique qui se rapportent à ces deux sciences.

La traduction complète, souvent éloquente, mais inégalement originale, de Platon, par Victor Cousin, attendait une réimpression que préparait l'habile écrivain, lorsqu'elle a provoqué le zèle d'un concurrent estimable : un jeune professeur, M. A. Saisset, avec le concours de M. Chauvet, nous a donné Platon en français sous un format commode (1861-1863, 6 vol. in-12), et qui répond mieux aux besoins du plus grand nombre de lecteurs.

L'immense labeur d'une traduction des œuvres d'Aristote, commencé, il y a trente ans, par M. Barthélemy Saint-Hilaire, est encore loin de sa fin ; mais quinze volumes déjà publiés, quelques-uns avec le texte grec, sont le gage d'une volonté qui ne pliera pas sous le poids de ses promesses ; la réimpression de plusieurs volumes prouve que le public les a reçus avec faveur et que le nom d'Aristote n'a rien perdu de sa légitime autorité parmi les esprits sérieux.

A côté du travail de M. Barthélemy Saint-Hilaire ont paru : la *Métaphysique* d'Aristote, traduite intégralement, pour la première fois, par MM. Pierron et Zévort (1841); puis une traduction nouvelle de la *Poétique* (1849), par M. Egger, autour de laquelle le traducteur a réuni, avec des notes, quelques dissertations d'histoire littéraire et un *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs ;* la traduction de la *Rhétorique* par M. Bonafous (1856), bien supérieure à celles de Cassandre, de M. Gros et de M. Mynas.

Un ancien professeur de philosophie dans nos lycées, M. Bouillet, connu par d'autres travaux, a honoré la fin

de sa carrière en traduisant les *Ennéades* de Plotin (3 vol. in-8°, 1857-1861), et en les éclairant, autant qu'il est possible, par un ample et judicieux commentaire.

Les épreuves du doctorat ès lettres ont suscité aussi quelques versions d'auteurs grecs qui n'avaient pas encore passé dans notre langue. Ainsi M. Caffiaux était amené, par ses recherches sur l'oraison funèbre (1861), à traduire un ouvrage du sophiste Choricius; M. Petit, par ses recherches sur Libanius, à traduire l'autobiographie de cet auteur; M. E. Monnier, par des études historiques sur le même sujet, à préparer un volume de discours choisis de ce célèbre sophiste, texte grec soigneusement revu, avec une traduction en regard.

Parmi les ouvrages en vers, l'*Anthologie*, recueil d'environ cinq mille petites pièces de toute date et de tout caractère, n'avait pas encore été traduite, dans son ensemble, en français. M. Herbert avait seul tenté naguère (1842) cette œuvre laborieuse, sans pouvoir la mener à bonne fin; il n'y a peut-être pas renoncé, mais il est devancé maintenant, auprès du public, par M. Dehèque, qui vient de nous donner (1863), en deux volumes, la traduction française (et quelquefois, quand le français se refuse à reproduire les impuretés de l'original, une traduction latine) de toutes les pièces dont se compose cet intéressant recueil. M. Dehèque y avait en quelque sorte préludé par une version, également en prose, avec commentaire, de l'*Alexandra* de Lycophron (1853), de ce long poëme énigmatique, où sont à dessein réunies par l'auteur toutes les difficultés qui pouvaient mettre à la torture ses futurs interprètes. Un autre poëte, Nonnus, l'auteur des *Dionysiaques*, en 48 chants, a tenté le courage de M. de Marcellus, qui l'a mis tout entier en notre langue et l'a publié, avec le texte en regard, dans la Bibliothèque Firmin-Didot (1856).

Les historiens grecs de l'empire byzantin et les Pères de l'Église grecque ne sont guère connus, dans leur ensemble, par des versions dignes de confiance. Il y a là beaucoup à faire pour le zèle qui saura se dévouer. L'exemple du moins est donné dans la traduction de Procope que nous devons à M. Isambert (1856); dans celle de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, par M. Séguier de Saint-Brisson (1846); dans celle du traité de Némésius sur *la Nature de l'homme*, par M. Thibault (1844). On estime aussi la traduction des *Évangiles apocryphes*, par M. G. Brunet (1849).

Beaucoup d'autres versions en prose des auteurs grecs pourraient être rappelées ici, parmi lesquelles nous signalerons seulement : celle de Pindare, par M. Boissonade, qui vient d'être publiée d'après le manuscrit inédit du célèbre helléniste, par son fils, M. G. Boissonade et par M. Egger (Grenoble et Paris, 1867); celles d'Aristophane et d'Euripide, par M. Artaud, plusieurs fois améliorées dans des réimpressions qui en attestent la popularité; la traduction d'Aristophane par M. Poyard, qui s'inspire plus heureusement que celle de M. Artaud du génie du comique athénien. Celles d'Homère par M. Giguet et par M. Pessonneaux, la dernière surtout, témoignent d'un effort honorable pour reproduire en français la couleur du style particulier à la vieille épopée grecque, sans tomber dans l'abus d'exactitude presque matérielle dont ne se défend pas M. Leconte de Lisle, auteur de la plus récente traduction de l'*Iliade* (1866) et de l'*Odyssée* (1868). Le même éloge s'applique à la traduction d'Hérodote par M. Giguet et aux *Récits* extraits d'Hérodote par M. Bouchot (1860). La traduction de Polybe par M. Bouchot, publiée en 1847, était la première complète de cet auteur; elle devra s'accroître de plusieurs pages récemment retrouvées du texte original et qui ont pris

place dans le dernier tirage du Polybe Firmin Didot; elle devra aussi être améliorée dans certaines parties où le texte a reçu d'importantes corrections (1). Celles de Thucydide par M. Zévort (1861), de Xénophon (1859), de Lucien (1857), de Julien (1863) par M. Talbot, des romanciers grecs (1855) par M. Zévort, des *Entretiens d'Épictète* d'Arrien, par M. Courdaveaux (1862), des *Écrits historiques* de Philon, par M. F. Delaunay (1867), sont généralement en progrès sur les traductions antérieures, sans pourtant les faire toujours oublier. Celle de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, de Philostrate, et des *Lettres* attribuées au même Apollonius (qu'on n'avait pas encore mises en français), par M. Chassang (1862), se recommande, en outre, par une curieuse étude sur l'œuvre de Philostrate et sur le rôle religieux du thaumaturge, son héros. La nouvelle traduction de Strabon, par M. Amédée Tardieu, est arrêtée en ce moment, après le premier volume, par d'honorables scrupules d'exactitude. On souhaite que le complément ne s'en fasse pas attendre.

La traduction complète de Démosthène et d'Eschine par M. Stiévenart laisse voir aujourd'hui plus d'imperfections qu'il ne parut en 1842, lors de sa publication; mais elle garde le mérite d'avoir, pour la première fois, répandu parmi les lecteurs français quelques-uns des résultats de la critique allemande et anglaise, dans l'interprétation des discours, si variés et souvent si obscurs, du grand orateur athénien.

Une mention particulière est due à l'*Antidosis* d'Isocrate, traduite avec le plus délicat atticisme par feu A. Cartelier, publiée après sa mort, avec le texte grec,

(1) Je pense surtout à la récension nouvelle des fragments gnomiques, publiée en 1846, par M. Heyse, d'après le manuscrit du Vatican.

d'excellentes notes et une exquise appréciation du caractère et du talent d'Isocrate, par M. E. Havet, qui, dès 1843, montrait, dans une thèse sur la *Rhétorique* d'Aristote, avec quelle finesse et quelle élévation il analyse et juge les théories de l'éloquence attique.

Il est juste aussi de rendre hommage à un ancien ministre des rois de France, le duc A.-G. de Clermont-Tonnerre, devenu helléniste par admiration pour les chefs-d'œuvre littéraires et pour la belle morale des philosophes de l'école socratique, qui a consacré les loisirs d'une retraite noblement volontaire et d'une verte vieillesse à traduire toutes les œuvres d'Isocrate, et qui les a fait imprimer en une belle édition grecque-française (1862-1864), croyant ainsi servir encore son pays comme citoyen et comme publiciste (1).

La même inspiration a heureusement guidé et soutenu un magistrat français, habile orateur, habile écrivain, M. Plougoulm, dans la traduction des discours politiques de Démosthène (1861-1863). On regrette que la mort l'ait empêché d'étendre aux discours judiciaires de Démosthène le travail consciencieux qu'il avait si bien commencé. Son gendre, M. Rodolphe Dareste, vient de publier, dans la *Revue historique du droit français et étranger*, une traduction nouvelle de trois plaidoyers civils de Démosthène, traduction à laquelle sa science de jurisconsulte a donné le mérite d'une exactitude et d'une clarté que n'avaient pu atteindre les précédents traducteurs. L'éditeur du *Thesaurus* d'H. Estienne et de la *Bibliothèque des auteurs grecs* concourt aussi comme helléniste à répandre chez nous le goût de ces lectures; il publiait en 1833, et il réimprime en ce moment, après scrupuleuse révision, un Thucydide grec-français, avec

(1) Voir notre *Notice* sur l'auteur, 3e édition, Paris, 1868, in-8°.

commentaire et notice préliminaire. La notice sur Thucydide qu'il en a extraite, par avance, pour l'insérer dans la *Nouvelle Biographie générale*, témoigne combien M. Didot tient à honneur de continuer les traditions de son père, élégant interprète de Théocrite, et celles de son maître, Coray (1). Il vient aussi de nous donner (1864) des poésies anacréontiques une charmante édition, en grec et en français, précédée d'une notice instructive sur Anacréon.

Difficiles toujours et rarement heureux en notre langue, les essais de traduction en vers sont d'autant plus estimables quand il ont réussi. On a remarqué, à ce titre, le Callimaque d'Alfred de Wailly, les *Choéphores* et le *Prométhée* d'Eschyle, de J.-J. Puech (1836-1838). Un rare talent de poëte s'unit, surtout dans ces deux dernières traductions, à une vive intelligence du texte grec. L'œuvre interrompue de J.-J. Puech a été tout récemment reprise par M. Mesnard (1863), qui nous a rendu avec bonheur les principales beautés de l'*Agamemnon*, des *Choéphores* et des *Euménides*. M. E. Fallex s'est montré aussi interprète habile du *Plutus* d'Aristophane et de morceaux choisis dans les autres comédies du même auteur (1849, 1859, 1865). Il faut réunir bien des qualités pour traduire ainsi des poëtes dont les beautés sont, comme disait Boileau, fort engagées dans leur langue ; il est même prudent de ne tenter une pareille lutte que sur des morceaux d'élite. Ceux-là n'y ont guère eu qu'un succès médiocre qui ont voulu embrasser l'œuvre tout entière d'un Aristophane ou d'un Sophocle, si réduite qu'elle soit pour nous aujourd'hui par les ravages du temps.

Plusieurs tentatives en ce genre ont été faites, soit par

(1) Voir plus haut, p. 290, 393.

des professeurs, comme les traductions de Sophocle par feu Guiard et par M. Faguet, soit par des hommes du monde, comme celle des chefs-d'œuvre de la *Grèce tragique*, par M. L. Halévy, et celle d'Aristophane par M. Fleury (1865). Elles ne pourraient être toutes mentionnées ici. Pour les tragiques, du moins, elles sont toutes appréciées avec la plus judicieuse bienveillance dans le beau livre de M. Patin (*Études sur les tragiques grecs*, 3e édition, 1865, 4 vol. in-12), dont trois réimpressions successives attestent le légitime succès. Là l'histoire du théâtre tragique chez les Grecs est racontée, tous les monuments qui nous en restent sont scrupuleusement appréciés avec une abondance d'analyses, de citations et de comparaisons, qui assure à ce livre une autorité durable et vraiment classique.

IV. — *Livres de critique et d'histoire littéraire.*

Nous ne saurions passer plus naturellement à cette quatrième partie de notre sujet que par la mention d'un ouvrage si honorable pour la France. C'est en effet la plus complète application qu'on ait faite chez nous des principes de critique posés avec tant d'éclat, il y a cinquante ans, dans les mémorables leçons de G. Schlegel et de M. Villemain. On y rattachera tout de suite le seul volume publié par Ch. Magnin de ses *Origines du théâtre* (1838) et quelques pages excellentes des *Causeries et méditations* du même auteur (1843); puis le premier volume d'une *Histoire de la comédie* (1864), par M. Édél. Du Méril, dont les travaux, aussi savants que divers, touchent à tant de matières d'érudition. Plusieurs mémoires de critique et d'histoire littéraire sont déjà signalés plus haut; d'autres ne peuvent l'être ici que très-sommairement, parce qu'ils traitent moins de la littérature propre-

ment dite que des sciences physiques ou de la philosophie. Tels sont les nombreux mémoires de chronologie technique et de physique ancienne publiés par M. Th.-H. Martin; les deux ouvrages de M. Jules Simon (1845) et de M. E. Vacherot (1846-1851), sur la philosophie alexandrine, auxquels se rattachent diverses thèses fort importantes de nos docteurs : sur Proclus, par M. Berger; sur Parménide, par M. Riaux; sur Anaxagoras, par M. Zévort; plusieurs autres sur Platon et Aristote, sur le stoïcisme et les principaux philosophes de cette école, etc. Nous devons nous arrêter aux publications spécialement littéraires.

L'utile mais très-imparfaite compilation de Schoell (1823-1825) nous laisse encore à désirer une vraie histoire de la littérature grecque. Au moins un estimable abrégé de cette histoire a été publié en 1850 et réimprimé en 1857, avec de notables améliorations, par M. A. Pierron, traducteur d'Eschyle et des biographies de Plutarque. D'ailleurs, durant la période où nous nous renfermons, se sont multipliées, surtout sous forme de thèses pour le doctorat, les dissertations spéciales qui fourniront, au besoin, les plus utiles matériaux à un futur historien des lettres grecques (1). Telles sont, pour les citer rapidement et sans pouvoir les caractériser en détail, celles de M. Havet sur les poëmes homériques en général (1843), de M. Hignard sur les hymnes homériques (1864), de M. L. Ménard sur la poésie religieuse chez les Grecs (1860), de M. Thionville sur Callimaque et sur la théorie des *Topiques* dans Aristote (1856), de M. Émile Burnouf et de M. Ch. Lévêque sur la théorie du Beau

(1) M. F. Deltour en a dressé une liste spéciale, qu'on trouvera dans le dernier *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques* (1869).

dans Platon (1850-1852), sujet que M. Ch. Lévêque a traité de nouveau, avec plus de développement, dans un grand ouvrage sur le Beau (1860) couronné par l'Académie des sciences morales et politiques; celle de M. Fr. Meunier sur la Vie d'Homère attribuée à Hérodote (1857); celles de M. Albert Desjardins (1862) et V. Cucheval (1863) sur les plaidoyers civils de Démosthène; celles de M. Lapaume sur la vie d'Euripide et sur les poëmes homériques (1850), de M. Étienne (1849) et de M. Martha (1854) sur Dion Chrysostome, la dernière refondue plus tard dans un volume du même auteur sur les Moralistes du temps de l'empire (1862); celles de feu H. Rigault (1856) sur Lucien et sur la Querelle des anciens et des modernes, de M. Abel Desjardins sur l'empereur Julien (1845), de M. Petit et de M. E. Monnier sur Libanius (1866), de M. Val. Parisot sur Porphyre et sur Jean Cantacuzène (1845), de M. Gebhart sur le sentiment poétique de la nature chez les Grecs (1860), sujet traité aussi dans une thèse par M. Victor de Laprade, qui l'a depuis étendu à toute la littérature ancienne avant le christianisme (1866); l'excellente dissertation de M. Th.-H. Martin sur Oppien (Paris, 1863); les mémoires de M. Artaud sur Épicharme et sur Ménandre (1863); les *Études de mythologie et d'archéologie grecques* par M. Al. Bertrand (1858); les *Variations du polythéisme grec* par M. Th. Bernard (1853); le *Polythéisme hellénique* de M. L. Ménard; les *Études morales et littéraires sur Homère* par M. A. Widal (2e éd., 1863, in-12); l'ouvrage, plus original, qu'un homme du monde, M. Delorme, grand amateur et connaisseur de grec, a écrit sous ce titre un peu étrange : *les Hommes d'Homère* (1861); l'*Histoire de la sagesse et du goût jusqu'à Socrate* par M. A. Morel (1864); l'important ouvrage que M. Jules Girard a intitulé : *le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle;* le mé-

moire de M. Rossignol intitulé : *Virgile et Constantin le Grand*, qui contient de subtiles recherches sur la poésie bucolique (1844); les *Mémoires de littérature ancienne* et les *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* de M. Egger (1862-1863); les *Essais de critique et d'histoire* de M. Léo Joubert (1863); le recueil de mémoires intitulé : *le Spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs*, par M. A. Chassang (1868, in-8); les *Études sur Aristophane* (1867), par M. E. Deschanel (1868, in-12); les *Caractères et talents, Études sur la littérature ancienne et moderne*, par M. Courdaveaux, qui contiennent un chapitre sur Théocrite (Paris, 1867, in-8); *les Lettres et la liberté* (1865), par M. E. Despois, volume qui contient un chapitre sur la poésie grecque au temps de Périclès.

Parmi les ouvrages des maîtres, nous rappellerons d'abord l'*Essai* de M. Villemain *sur l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle* (éditions de 1849 et de 1854), l'*Essai sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique* par le même auteur (1858), plusieurs chapitres du *Cours de littérature dramatique* de M. Saint-Marc Girardin (4 vol. in-12, 1845-1861), *la Critique sous l'empire*, ou choix des meilleurs articles de critique de M. Boissonade, réimprimés, en 1863, par les soins de son fils M. G. Boissonade et de M. Colincamp, en 2 volumes in-8.

L'*Histoire de la littérature grecque jusqu'au règne d'Alexandre le Grand* par Otfr. Muller, enfin traduite en français par M. Hillebrand (Paris, 1865), a pris pour nous, dans cette publication, un surcroît d'importance par les notes qu'y a jointes le traducteur et par l'*Introduction* où M. Hillebrand raconte l'histoire des travaux du célèbre philologue, de ses maîtres et de ses rivaux.

V. — *Collections académiques, revues et journaux.*

Il faut se borner ici à des indications sommaires, le caractère propre des recueils dont nous allons parler étant de s'ouvrir à des mémoires et monographies qu'il serait trop long d'énumérer. D'ailleurs plusieurs de ces mémoires se trouvent cités en leur lieu dans les pages qui précèdent.

L'Académie des inscriptions figurera au premier rang pour ses trois recueils : 1° *Mémoires ;* 2° *Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie ;* 3° *Notices et extraits des manuscrits* (1). Elle publie en outre, depuis douze ans, un Compte rendu de ses séances particulières, rédigé jusqu'en 1864 par M. Ern. Desjardins, depuis 1865 par M. Am. Tardieu, publication qui élargit utilement ses rapports avec les sociétés savantes en France et à l'étranger.

Quelques collections académiques de la province renferment aussi des mémoires relatifs à la langue et à la littérature grecque, par exemple celle de Toulouse, où M. Hamel a publié ses études *sur les voyelles modales dans la conjugaison grecque*, sur Euripide et sur Thucydide ; celle de Caen, qui, dans ces dernières années, a imprimé divers travaux de MM. Gandar, Th.-H. Martin et Egger ; celle de Dijon, que M. Stiévenart a longtemps enrichie de dissertations intéressantes sur divers sujets de littérature classique ; celle d'Amiens, où M. Obry a fait imprimer ses deux dissertations sur la conjugaison et sur le participe passé. Nous omettons peut-être ici, sans le vouloir, bien des noms qui mériteraient d'être signalés. Mais il faut reconnaître, en général, que les travaux

(1) Voir plus haut, p. 400.

de philologie grecque composés en province y trouvent difficilement des presses bien pourvues pour en procurer l'impression. Sauf quelques exceptions honorables, nos imprimeurs provinciaux abandonnent trop facilement à leurs confrères parisiens le privilége d'exécuter toute publication où le grec entre pour quelque part. On ne peut voir sans un vif regret combien la typographie allemande l'emporte sur la nôtre à cet égard.

Au reste, depuis sept ans, une sorte de recueil central pour les travaux scientifiques de la province se trouve fondé par suite de l'institution des réunions et des concours annuels des sociétés provinciales à Paris. Déjà les actes de ces séances, imprimés par les soins du ministère de l'Instruction publique, contiennent des mémoires de littérature grecque, comme celui de M. Tivier sur la *Poétique* d'Aristote, celui de M. Roux sur les *Tribunaux à Athènes* et les *Guêpes* d'Aristophane, et divers mémoires de M. Caillemer sur le droit attique.

Les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, publiées, depuis 1850, par le même département, se sont ouvertes à un grand nombre de Rapports et de Mémoires concernant la littérature et surtout les antiquités de la Grèce.

Le *Journal des Savants* reste un peu en retard de critique envers les grandes publications philologiques de notre temps. Il a néanmoins donné depuis vingt-cinq ans un grand nombre d'articles de Letronne, de M. Villemain, de Hase, de M. Patin, de M. Beulé, de M. Miller, de M. Rossignol, de M. Egger, sur des matières de littérature et d'histoire grecques. Il s'est même ouvert à de véritables mémoires de M. Letronne et de M. Rossignol.

La *Revue archéologique*, fondée en 1844, admet, depuis quelques années, plus librement qu'autrefois les

mémoires de pure érudition littéraire ou historique. M. Th.-H. Martin y a discuté des problèmes de chronologie grecque et égyptienne ; M. E. Ruelle y a publié ses Extraits de Damascius, M. Miller et M. C. Wescher des fragments inédits de plusieurs historiens grecs, etc. Mais elle regrettera toujours la précieuse collaboration de Letronne, dont les seuls articles, réunis après sa mort (1848), forment un volume singulièrement apprécié des érudits.

Nous ajouterons à cette liste :

1° Le *Journal général de l'instruction publique*, fondé en 1831, où les hellénistes de l'Université, tels que MM. Th.-H. Martin, Rossignol, Egger, ont fait souvent insérer de véritables mémoires, dont quelques-uns, comme le travail de M. H. Martin sur l'aspiration dans la langue grecque, ont été tirés à part et livrés au commerce (1860) ;

2° La *Revue de l'instruction publique*, fondée en 1840, et qui suit à cet égard les mêmes traditions ;

3° Les grandes *Biographies*, comme celle de Michaud, récemment réimprimée, et la *Nouvelle Biographie générale* de M. F. Didot, où l'on remarque d'excellents articles de MM. Chassang, Hoefer, Léo Joubert, Didot, Noël Des Vergers, etc. ;

4° Les encyclopédies, comme l'*Encyclopédie* publiée, sous la direction de MM. Renier, Des Vergers et Carteron, par la librairie Firmin Didot (1846-1862), l'*Encyclopédie des gens du monde*, publiée sous la direction de M. Schnitzler, par la librairie Treuttel et Wurtz (1833-1845).

Parmi les recueils qui n'ont pas survécu aux vicissitudes de la publicité savante, la *Revue de philologie* (1845) et la *Revue de bibliographie analytique*, de MM. Miller et Aubenas (1840-1844), sont toutes deux utiles à con-

sulter encore aujourd'hui pour un grand nombre d'articles d'une valeur durable.

Une nouvelle *Revue critique*, fondée en 1866 par quatre jeunes érudits, MM. P. Meyer, C. Morel, G. Paris et Zotenberg, continue, depuis quatre ans, de paraître sous forme de recueil hebdomadaire, avec un succès auquel applaudissent les amis de la critique.

De même que les Bénédictins sont revenus, dans le *Spicilegium Solesmense*, aux études qui jadis ont illustré l'ordre de Saint-Benoît, de même les Pères Jésuites essayent un semblable retour à la critique d'érudition, dans la revue qu'ils ont intitulée : *Études historiques, religieuses et littéraires*. En général, il n'y a pas un recueil périodique, depuis trente ans, qui ne se soit ouvert plus ou moins libéralement à des articles sur divers sujets d'antiquité grecque. C'est dans la *Revue des Deux-Mondes* que Ch. Magnin publiait, en 1839 et 1840, ses recherches sur la *Mise en scène chez les Anciens*, et M. Sainte-Beuve a donné au même recueil la primeur de ses ingénieuses études sur Méléagre et sur Apollonius de Rhodes. C'est dans la *Revue contemporaine* que M. Chassang a esquissé l'histoire du caractère d'Hélène chez les poëtes et les artistes grecs; dans le *Correspondant*, que Charles Lenormant a examiné les renseignements historiques fournis par le célèbre livre des *Philosophumena*, et qu'il a rendu compte de la représentation du *Philoctète* de Sophocle à l'évêché d'Orléans; en 1863 et 1864, la *Revue germanique et française* publiait une étude sur la condition des femmes au temps d'Homère, par M. de Sault. On pourrait multiplier ces témoignages de l'intérêt que prend le public aux travaux de littérature ancienne.

Nous en donnerons pour dernière preuve la tentative plusieurs fois renouvelée, en ce moment reprise avec un

plein succès, d'une *Revue des cours littéraires*, qui comprend les cours de littérature grecque et qui va demander même aux professeurs des Universités étrangères le résumé de leurs leçons.

Un travail comme celui qu'on vient de lire ne peut éviter le tort de quelques omissions involontaires. Nous espérons néanmoins avoir justifié ce que nous disions en commençant, à savoir que les études de langue et de littérature grecques, dans notre pays, bien loin de se ralentir, ont fait, depuis un quart de siècle, de très-notables progrès. Ces progrès, assurément, sont loin de nous satisfaire; mais ils nous encouragent à bien espérer de l'avenir.

Digitized by Google

INDEX.

A

Académies de Baïf et de Florance Rivault, II, 47; — de Berlin, II, 92; — de la province, II, 90.
Académie française, 252; II, 74, 446.
Académie des Inscriptions, II, 87, 201, 291.
Achille Tatius, II, 183.
Acrostiche et anagramme, 183.
Acteurs (mœurs des), II, 209.
Actrices sur la scène française, II, 209.
Affranchissements religieux, II, 436.
Agrégation (concours d'), II, 265.
Alcuin, 44, 45.
Alde Manuce et M. Voigt, 158.
Aléander (Jérôme), 159.
Alembert (d'), II, 207 n.
Alexandre le Grand et ses historiens, 55.
Allatius (Léon), II, 50.
Allégorie (l') dans la pastorale, 377.
Allégorie dramatique, II, 8.
Alphabet cadméen, II, 435.
Alphabets, livres de grammaire élémentaire, 160, 204 n.
Ambassadeurs parlant le grec et le latin, 45.
Amour (l') chez A. Chénier, II, 348.
Ampère (J.-J.), étymologiste, 137.
Amphictionie de Delphes, II, 436.
Amyot, traducteur, 261; II, 74; — écrivain original, 263.
Anacharsis (*Voyage du jeune*) de Barthélemy, II, 296.
Anacréon édité par H. Estienne, 93, 347, 358; II, 99.
Anatomie (l') dans Homère, 404.
Andronic, fils de Callistus, 143.
Anecdota græca, II, 419, 455.
Anne Comnène, 101.
Anthologie grecque, 75, 92; II, 234, 337, 346, 434, 435, 457.
Antigone (l') de Sophocle, 280 et suiv.
Apocryphes (écrits), 361, II, 297, 430 n.
Apollonius Dyscole et Condillac, II, 281. Cf. II, 416.
Apologue ésopique, II, 258.
Arabes, traducteurs d'auteurs grecs, 57.
Aratus, II, 363, 383.
Archaïsmes français regrettés, 235, 251; II, 82.
Arcueil (fête païenne d'), 308.
Aristophane, traduit en latin, 85; — en français, II, 10, 11, 134; — jugé par Fénelon, II, 117.
Aristote (*Poétique d'*) citée, 6, 279, 315, 331, 337, 393, 407; II, 3, 111, 209, 214, 246. Cf. 252; II, 322; — au moyen âge, 48; cf. II, 46. Aristote, jugé par Pellisson, II, 77; — comparé à Cicéron, II, 52; — traduit par Boëce, 56; — par les Syriens et les Arabes, 57; — traduit en français, II, 61 n., 63 n., 358; — (traduction complète d'), 470.
Arméniens, traducteurs d'auteurs grecs, 57; II, 402.
Arnauld d'Andilly, II, 146.
Arrêt burlesque (l') de Boileau, II, 62.
Article (origine de l'), 421.
Astronomie mise en vers, II, 367.

Digitized by Google

Athénagoras (le faux), romancier, 361.
Athénée et Tallemant des Réaux, II, 186 n.
Athènes (l') des Gaules, *Durocortorum*, 36.
Athènes et ses monuments, II, 283.
Athos (le mont) et ses bibliothèques, 97 n.
Aubignac (l'abbé d'), II, 102, 192, 193, 205.
Aubigné (Agrippa d'), 235.
Augustin (saint), 29, 73, 80.
Ausone, interprète des grecs, 74.
Autun chrétienne, 37.
Aviénus, le poëte, 55.
Avitus, le poëte, 79.
Avocats chez les anciens et chez les modernes, II, 31, 301.
Avocat (l') Patelin, II, 8.
Ayrault (Pierre), cité, II, 39.

B

Babrius, le fabuliste, II, 257, 421.
Baif (J.-A. de), 277, 278; — cité, 280.
Baif (Lazare de), 185, 278.
Balzac, imitateur des Anciens, 354 n.; II, 159, 161.
Barbarie primitive et décadence, 432.
Barbeyrac, II, 92.
Barlaam et Josaphat, roman, II, 420.
Barreau français, II, 33, 159.
Bartas (Du), 256, 410.
Barthélemy (J.-J.), 344; II, 298, 399, 404.
Bartsch (*Chrestomathie* de), 124.
Bast (F.), II, 295.
Batrachomyomachie (*la*), II, 239.
Batteux (l'abbé), II, 244.
Bazoche (théâtre de la), II, 6
Beaufort (Louis de), II, 176.
Beaux-arts dans la Narbonaise, 34.
Bellay (Joachim du), 171, 178 et suiv., 292, 295, 381, 395.
Belleau (Remy), traducteur d'Anacréon, 359.
Bénédictins (les), éditeurs de textes grecs, II, 65, 459; — rédacteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, II, 95.
Benoist de Sainte-More, 394 n.
Bergeries de Belleau et de Ronsard, 383; — selon l'abbé Batteux, II, 244.
Bernard (Saint), II, 25.
Bernardin de Saint-Pierre, II, 341.
Berthier (le père), II, 265.
Bibliothèque royale, 169; II, 68.
Bilingues (documents), 47; — (inscriptions), 37; — (poëtes), 67; — (prosateurs), 68; II, 418. Cf. II, 437
Binet (Claude), 306, 313.
Boëce, traducteur d'Aristote, 56, 73 — traduit par Planude, 100.
Boileau (Gilles), II, 77 n.
Boileau (Nicolas), 237, 366, 368; II, 113, 144, 226, 333.
Boissonade (J.-F.), II, 295, 309 n. 409, 455.
Boitel (Claude), 192.
Bolvin le cadet, II, 135.
Bonamy, étymologiste, 115, 416.
Bonaparte (Louis), cité, 298 (pour son *Essai sur la Versification*, réimprimé à Florence, en 1826).
Bossuet, 81; II, 46, 80, 84, 205, 206, 208; — poëte, II, 227; — et Paul Orose, II, 271 n.
Bougainville, le critique, cité, 259; II, 271.
Bouillaud, II, 67.
Bourgeois (le) de Paris, II, 214.
Bourlier, traducteur de Térence, 313.
Boursault, II, 201.
Bouthillier (Jean de), abbé de Rancé, II, 99.
Boysson (Jean de), 202, n.
Brosses (de), étymologiste, 116.
Brouillons des grands poëtes, II, 355.
Brumoy (le père), II, 130.
Bucolique. V. Pastorale et Églogue.
Budé (Guillaume), 145, 161 et suiv. 172, 173; II, 56.
Busleiden, 163.
Byzance prise par les Turcs, 107, 439 et suiv.
Byzantins (annalistes), 100, 101; — (poëtes anacréontiques), 360.

C

Caffaro (le père), II, 206.

Cahiers d'écoliers, II, 204 n.
Callisthène, romancier, II, 461.
Calvin, II, 30.
Cambouliu, étymologiste, 121.
Cantacuzène, historien, 101.
Capperonnier (Claude), 455.
Caractères (*les*) de la Bruyère et ceux de Philodème, II, 406. Cf. II, 152.
Casaubon (Isaac), 220, 225.
Casuistes consultés, II, 105.
Caton le Censeur, 12.
Caylus (de), II, 282.
ettophile, 242.
Certon, traducteur d'Homère, 279.
Champollion-Figeac, étymologiste, 118.
Chansonniers français, 347.
Chansons de geste, 189, 246, 250, 392.
Chapelain, II, 187, 188, 377 n.
Chardon de la Rochette, II, 292.
Chariton, romancier, 361.
Charlemagne, 44, 45.
Charles IX et Ronsard, 358.
Chateaubriand et Barthélemy, II, 304.
Chénier (Mme de), II, 286.
Chénier (André), 7; II, 237 n., 332.
Chénier (M.-J.), II, 356.
Chevallet (de), étymologiste, 123.
Chicanoux, personnage comique, II, 12.
Chœurs d'Aristophane, II, 130; — des tragiques, 285, 331.
Choiseul-Gouffier (de), II, 286.
Chrestus et *Christus*, 463.
Chrétiens et païens, 69.
Chrles, II, 53.
Cicéron, interprète des Grecs, 207 n.; — épistolier, II, 155; — philosophe, II, 412; — cité, 29; II, 363. Cf. II, 25.
Citations dans les livres d'érudition, II, 281, 307, 308; — imaginaires, 175 n.; — prodiguées dans les discours du barreau et de la chaire, II, 36; cf. La Bruyère, *Caractères*, chap. *de la Chaire*, § 6.
Classiques français (les) et A. Chénier, II, 335.
Claudien Mamert, 72.
Clercs opprimés par les princes, 248.
Coïncidences morales et littéraires, II, 163, 350 n.
Collége de France, 164; — des Grassins, II, 313 n.; — de Navarre, II, 332; — des Trois langues, à Louvain, 169; — grec, à Paris, 49.
Collége (les drames de), 307, 310.
Collotet (G.), critique, 378, 381 n.; II, 74, 122.
Colocotronis et ses Mémoires, 447.
Comédie attique, 342; — et comédie française, II, 2.
Commentateurs d'Aristote, 320, 339; II, 103, 111; — de Ronsard, 371.
Commerce (le) dans la Gaule romaine, 64.
Complaintes ou *monodies* en grec, 439.
Compositions universitaires en grec, II, 58.
Concile de Bâle et de Florence, 105.
Conciones (le) dans l'antiquité, II, 171.
Condillac, II, 279.
Confréries dramatiques, II, 8.
Constantinople. V. Byzance.
Conti (le prince de), II, 206.
Contrefaisance (imitation), 341.
Contre un (*le*) de la Boëtie, II, 27.
Controverses sophistiques, II, 159.
Coray, II, 290, 393.
Corneille (Pierre), II, 110, 251.
Costume (*le*), II, 179.
Cour (dialecte de la), 400.
Credo gréco-roman, 47.
Cresphonte (*le*) d'Euripide, II, 353.
Critique historique, 22; II, 274.
Critobule, panégyriste grec de Mahomet II, 450.
Croisades (influence des), 46-47. Cf. 446.
Cyclope (*le*) d'Euripide, 343, 373.
Cyprien (saint), II, 211.

D

Dacier (André), II, 77.
Dacier (Mme), 129. Cf. II, 83.
Dacier (Bon), 115 n.; II, 294.
Damascius, le philosophe, II, 457.
Darès le Phrygien, 55.
Dates mémorables, 209, 306, 349; II, 45, 77.

Daunou, II, 170, 178 n.
Décadence des études grecques, II, 263, 360 n.
Déclinaison en français, 135; — en grec moderne, 420.
Démétrius d'Alexandrie, II, 3.
Denys d'Halicarnasse, II, 279 n.
Denys (le faux) l'Aréopagite, 48, 51.
Denys le Périégète, II, 364, 373 n.
Descartes, II, 280.
Desfontaines (l'abbé), II, 73.
Desmarets de Saint-Sorlin, II, 115.
Desmoulins (Camille), II, 327 n.
Desprez de Boissy, II, 203.
Dialecte (*la*), 240.
Dialecte grec commun, 412.
Dialectes français, 231.
Dialogues imités des Grecs, II, 150; — platoniques, II, 427.
Dialoguée (poésie), 398 n.
Diane (*la*) de De Laudun, 410.
Dictamen et *dictare*, II, 153.
Dictys de Crète, 55.
Dictionnaire de l'Académie, 262; II, 79.
Didactique (poésie), II, 362.
Didascalie d'une tragédie grecque, II, 432.
Diez, étymologiste, 122.
Dion Chrysostome, 389.
Dolet (Est.), 199, 202 n., 333; II, 122.
Donat (*le*) *provençal*, 133.
Dorat (Jean), 303.
Dubos (l'abbé), II, 86, 174.
Du Cange, II, 54.
Duchat (Yvon), II, 49.
Duclos, étymologiste, 114.
Du Fail (Noël), II, 260, 388.
Durée de l'épopée, 407, 408.
Dutens (Louis), II, 281.
Du Vair (Guillaume), II, 23.

E

Ecclésiastiques (études), II, 53, 444.
École (l') et le théâtre, II, 213 n.
Écoles normales, II, 296 n.
Économique (*l'*) de Xénophon, II, 405.
Écrivains grecs en France, II, 47 et suiv., 443.
Éducation chrétienne des Gallo-Romains, 72; — des femmes, II, 55, 84; — des princes, 172; II, 46, 47 n.
Églogue (origines de l'), 328; — latine, 377. Cf. II, 245 n.
Égyptienne (poésie), II, 230 n.
Élien, le sophiste, 13, 389.
Éloges plaisants, II, 164.
Éloquence française, II, 21; — religieuse chez les anciens, II, 28; — en France, II, 156.
Émulation (l') chez les Grecs, II, 327.
Encyclopédie (le mot), 241 n.
Éphèbie marseillaise, 32. Cf. II, 424.
Épicharme, II, 9.
Épictète et ses traducteurs, II, 289.
Épictetus, grammairien grec, à Trèves, 39.
Épicure et Lucrèce, II, 375, 405.
Épigramme (l') française, II, 233; — grecque et latine, II, 229.
Épigraphique (style), II, 230.
Épistolaire (genre), 325; II, 153 n.
Épopée française, 183, 330, 392; II, 187; — grecque, 362, 391; — naturelle, artificielle, II, 189.
Érasme, 151, 164, 172, 452; II, 153 n., 163, 448.
Ératosthène, II, 372.
Éragone (*l'*) d'Ératosthène, II, 373.
Eschine, 16.
Eschyle, 375.
Ésope, II, 259.
Esprit-Saint (l') cité comme une autorité en grammaire, 53.
Estienne (les), 135, 198; — (Henri), 111, 205; II, 23, 172, 451; — (Robert), 135, 199.
États généraux, II, 26.
Étymologies grecques, 110, 460.
Eudoxe, II, 363.
Eudoxie, trois princesses savantes de ce nom, 99.
Eugène (*l'*) de Jodelle, 308 n.
Eusèbe (*Chronique* d'), en arménien, II, 402; — (autres ouvrages d'), II, 427.
Eustathe, 99; 455.
Évangile (traductions de l'), 271.

F

Fabri, auteur d'une Rhétorique, 325; II, 153.
Fabrot (C. A.), II, 66.
Falconet, étymologiste, 115.
Fauquelin (A.), auteur d'une Rhétorique. II, 24.
Fauriel, étymologiste, 125.
Favorinus d'Arles, 36; — et J.-J. Rousseau, II, 277.
Femmes (les) au théâtre d'Athènes, II, 329; — savantes à Byzance, 99, 101; — dans l'antiquité, II, 185.
Fénelon, 282 n., 293 n., 417 n.; II, 82, 83, 117, 133, 149, 176, 179, 207, 226 n.
Fermat, II, 67.
Fixée (langue), 188, 189.
Fleury (Claude), II, 53, 266 n.
Flurance Rivault, II, 47.
Follard (le père), II, 202.
Fontaine (Charles), 184, 352 n., 353, 396 n.
Fontenelle, cité, 383 n.; II, 99, 253.
Fortunat, poëte, 79.
Fourmont, II, 133.
Fraguier (l'abbé), II, 88.
Français (le) imité par les écrivains grecs modernes, 427; — négligé dans les écoles, II, 59; — ses avantages sur les langues anciennes, 212, 242; — tardivement employé par les critiques, II, 197.
Français qui écrivent en grec, II, 221, 235, 443.
France (la) invoquée par les Grecs, 443, 445.
Franciade (*la*) de Ronsard, 399.
François Ier, 164; II, 6.
François de Sales, II, 162.
Fréret, étymologiste, 114, 417; II, 270, 290.
Fronton, 36. Cf. II, 414.
Fumée de Genillé, 361.

G

Gacon, II, 193.
Gail (J.-F.), II, 295.
Gaius, le jurisconsulte, II, 413.
Galimatias pindarique de Voltaire, 366.
Garamond, 166.
Garnier de Pont Sainte-Maxence, 247
Garnier, poëte dramatique, 319.
Gascons (les écrivains), 207.
Gassendi (P.), II, 67, 100.
Gastronomie ancienne, 9 n.; II, 90 n.
Gaulois (les) en Grèce et à Delphes, 28; — leur génie, 11.
Gébelin (Court de), étymologiste, 116.
Geinoz (l'abbé), II, 175.
Gémiste Pléthon, 103; II, 455.
Génie de la langue française, 132 254, 289.
Genres littéraires (distinction classique des), II, 335, 336.
Géorgillas, écrivain grec, 439.
Gerbert, 46.
Germanicus, poëte, II, 363.
Gerson, 105; II, 26.
Gervais de Tilbéry, 54.
Gnomique (poésie), 383; — recueil, II, 34.
Goujet (l'abbé), 374, 381 n., 409; II, 107, 132 n., 231 n.
Goulart (Simon), II, 142 n.
Gourmont (Gilles de), 154, 161 n.
Gournay (Mlle de), II, 186.
Grammaire toute latine de la langue française, 131 et suiv., 182.
Grammaires grecques en France, 160, 423; II, 452.
Grammairiens latins de l'Occident, 51; II, 417.
Grec (le) dans la grammaire des Romains, 51, 136; — ignoré en Occident au moyen âge, II, 417; — des gens d'église au XVIe siècle, 128 n.; — (élément) dans notre langue, 233, 252; II, 240; — en usage à la cour de France, II, 47.
Grécaniseur, 233.
Grecs byzantins imitateurs de nos romans, 54.
Grecs (caractères) dits du Roy, 203, 204.
Grecs et Romains (historiens), II, 167.
Grecs (insurrection des), 456.
Grévin (Jacques), 331.
Guêpes (*les*) d'Aristophane et *les Plaideurs* de Racine, II, 319.

Guilletière (de la), II, 283 n.
Guys, voyageur, 31; II, 119, 285, 243 n.
Gymnastique grecque, 32; II, 423.

H

Harangues historiques, II, 170.
Hardy, II, 195.
Hase (C.-B.), II, 419.
Héliodore, romancier, 398, 342.
Hellènes, maîtres de grec dans l'Occident, 142.
Hellénisme (le mot), 5 n. Cf. Baillet, *Jugements des savants*, I, p. 360, éd. La Monnoye.
Hellénismes (prétendus) en français, 132.
Helléniste (le mot), II, 61 n.
Hellénistique (langue), 228.
Henriade (*la*), II, 191.
Héractéide (*l'*), de Pelletier, 409
Herculanum (papyrus d'), II, 405, 456.
Hercule chrétien (*l'*) de Ronsard, 354.
Hermann l'Allemand, traducteur d'Aristote, 58.
Hermès (*l'*) d'Eratosthène et celui d'A. Chénier, II, 372.
Hermonyme, de Sparte, 146.
Hérodien, le grammairien, 52; II, 417.
Hérodote, 118, 194, 215, 265, II, 175; — et Rollin, II, 267.
Hésiode (traducteurs d'), 275.
Hexaëmeron, 82; II, 253.
Histoire (l') au moyen âge, 84; — au XVIIe siècle, II, 165.
Homélies, *Homélies*, II, 162 n.
Homère à Marseille, 30; — et Aratus, II, 364; — lu par François Ier, 170 n.; — traduit en français, 190, 280; II, 105, 128, 392, 322, 324, 389; — comparé avec les chansons de geste, 250 n., 392; — avec la Bible, 129 n.
Homère (l') de Venise, II, 400.
Horace, 12, 15, 66, 331, 373; II, 5, 237.
Hospital (ode à l'), de Ronsard, 355.
Hotman (François), II, 21.
Huet (Daniel), 114, II, 67, 97, 122.
Hymnes de Pindare, II, 45.
Hypéride, 13, 18 n.; cf. II, 429, 461.
Hypocriser, 254.

I

Iambes d'A. Chénier, II, 352.
Idylle (le mot), 243 n.
Idyllie, 382.
Imaginaires (aventures) des poëte II, 349.
Imagination poétique, II, 301.
Imitation (conseils sur l'), II, 74-76. Cf. II, 332.
Imprimerie grecque en France, 153; — royale, 167; II, 66.
Infidèles (*les belles*), II, 125.
Infortuné (l'), auteur inconnu d'une Poétique, 3.6 n.
Inscriptions (témoignage des), 32, 37, 39, 40, 70, 71, 85 n. (cf. 227); II, 283, 308 n., 434.
Inscriptions latines en France, II, 229.
Inspiration poétique, 332. Cf. 403.
Insurrection grecque de 1774, 456; II, 287.
Irénée (Saint), 37.
Irlande (écoles d'), 59.
Isée (discours inédits d'), II, 411.
Isocrate (*Antidosis* d'), II, 411.
Israëlide (*l'*) de Vauquelin, 409.
Italien (influence de l') sur le français, 213, 242; — (théâtre) 6, 17.

J

Jauffret, étymologiste, 116.
Jean (saint) Chrysostome, II, 211.
Jeanne d'Arc sur la scène tragique, II, 201 n.
Jésuites (études des), II, 54, 64, 483.
Jeux de mots en grec, 463.
Jeux d'esprit, exercices scolaires, II, 64.
Jobistes et *Uranistes*, II, 235.
Jocelyn (le de Lamartine, II, 367.
Jodelle (Estienne), 296, 307.
Joly (Claude), II, 53.

Journal de Trévoux, II, 72; — *des Savants*, II, 71. Cf. 97 n.
Jouvency (le P.), II, 52.
Julien, cité, 38, 69.
Jurisconsultes byzantins, 91.
Juvénal, 66.

L

Labbe (le père), 112, 113 n.; II, 61 (et non Labbé).
La Boëtie, 267; II, 21.
La Bruyère, II, 56, 78; — et Théophraste, 7; II, 152; — et Philodème, II, 402.
Lactance, 73, 82.
La Fontaine, critique, II, 118; — fabuliste, II, 259; — peintre de la nature, II, 255.
La Fontaine (Ch. de). V. Fontaine.
La Harpe, 349; II, 34, 311.
Lambert d'Aneau, 275.
Laubegeois (le père), II, 54.
La Mesnardière, II, 101, 229.
Lamoignon (G. de), II, 70.
Lamothe (Charles de), 309, 311.
La Motte (Houdart de), II, 108, 132, 225.
Lancelot, 112, 455; II, 60.
Languet (Hubert), II, 21.
La Porte du Theil, II, 288.
Lascaris (Janus), 144.
La Taille (Jacques de), 292.
Latin vulgaire, 127.
Latineur, 232.
Latinismes en français, 329; — en grec, 422.
Latins (les écrivains classiques) au moyen âge, 348.
Latins (historiens) de la France, II, 166 n.
Laudun (de), 385, 407.
Laurent Lydus, II, 419.
Laveleye (de), 125 n.
Le Bossu (le P.), II, 107.
Lebrun (Écouchard), II, 382.
Le Fèvre (Tanneguy), II, 66, 98, 165 n.
Lefèvre d'Étaples, 271.
Leibniz, II, 123.
Le Loyer (Pierre), II, 12.
Lemaire (Jean), 190 n.
Le Maistre (Antoine), II, 159.
Lemoine (le père), II, 187, 248 n.
Le Roy (Louis), II, 215.
Letellier (Camille), ou l'abbé de Louvois, II, 69.
Lettres athéniennes, II, 336, 307.
Lettres sophistiques et autres, 389; II, 154 n.
Le Vayer (La Mothe), II, 82, 97, 150, 162.
Libanius, 437; II, 471.
Liberté du théâtre, II, 6, 17.
Littré (É.), étymologiste, 122.
Lobineau (Dom), II, 140.
Loisel (Antoine), II, 23, 31, 36.
Longin, II, 120, 144.
Longus et ses imitateurs français, II 341.
Louis XI et Louis XII, II, 6.
Louis XIII, II, 46.
Louis XIV, II, 46.
Loup de Ferrières, 64.
Lucien, 14; II, 163 n., 169.
Lucrèce, le poëte, II, 253, 369, 405.
Lycée (le) de La Harpe, II, 311.
Lyon et ses établissements littéraires, 35, 64.
Lyrique (langue), 357; II, 227, 335.
Lyriques grecs (les) jugés par Ronsard, 350.

M

Mablin (J.-B.), 298.
Mably (l'abbé), II, 275, 277, 297.
Mahâbhârata (le) et Ronsard, 304.
Maï (Angelo), II, 410.
Maimbourg (le père), 100.
Mairet, II, 195 n.
Majeurs (nos), 179.
Malebranche, helléniste, II, 62; cf. II, 101, 127.
Malezieux (M. de), II, 191.
Malherbe, II, 126, 335 n.
Manilius, II, 363, 379.
Marces (explications des), 83.
Marmontel, II, 217 n.
Marot (Clément), 328, 378 et suiv., 352.
Marseille et ses antiquités, 25.
Martyrs lyonnais, 37.

Matthieu (texte syriaque de saint), II, 427.
Médailles grecques et romaines, 33; II, 340 n.
Médecine (la) dans Homère, 404.
Médecins grecs et romains, II, 431.
Mélanchthon, II, 30 n.
Mélancolie, 249 n.
Méliton (*Apologie* inédite de), II, 427.
Ménage, 112 n., 114 n., 455; II, 79, 104, 106 n.
Ménandre, traduit en latin, 85.
Ménippée (*Satire*), II, 26, 28, 238, 239, 321 n.
Mercier (Nicolas), II, 51.
Mérigon (B. de), helléniste, II, 48.
Méril (Edél. Du), 158, 298, 311.
Messes dites en grec, à Saint-Denys, 49; — à Paris, II, 48.
Métrique élégiaque en français, 296.
Méziriac (Bachet de), II, 74, 76.
Milésiennes (*fables*), II, 240.
Miller (Emm.), II, 423.
Millet (Jacques), 259.
Minoïde Mynas, II, 422.
Minutos, historien grec de la littérature française, 118 n.
Moines byzantins, 97.
Molière, II, 15, 55.
Monde (traité pseudo-aristotélique du), II, 253.
Montaigne, 262, 286; II, 124, 162.
Montesquieu, II, 282 n.
Moralistes anciens traduits en français, II, 289.
Moralité (la), définie, 328.
Moralité du théâtre, II, 203.
Morin, étymologiste, 117.
Mousset, traducteur d'Homère, 274.
Muret (Marc-Ant. de), 300.
Musée, grammairien poëte, 398.
Musique grecque, II, 458.
Mythologique (style), 299.

N

Nancei (Nicolas de), II, 51 n.
Narbonaise (la province), 52, 65.
Nature (la), décrite par les Grecs et par les Romains, II, 252, 302.
Naudé (Gabriel), II, 50, 51.
Néobar (Conrad), 166.
Néologismes français, 213, 235, 255.
Nephélococugie, comédie de Le Loyer, II, 12.
Nicandre de Coreyre, 148.
Nicandre, poëte, II, 364.
Nicéphore Chumnos, 89.
Nicolas de Damas, II, 415.
Nicole (Pierre), II, 205.
Nicole Oresme, 60.
Nointel (M. de), II, 49.
Notices et extraits des manuscrits, II, 400.
Numismatique gauloise, 33.

O

Ode et genre lyrique en France, 230, 357; II, 227.
Œdipe roi (l') d'Euripide, II, 202 n.; — de Sophocle, joué en grec, II, 197.
Oiseaux (*les*) d'Aristophane, II, 138.
Onomatopée, 462 et suiv.
Oraison funèbre, II, 156.
Oresme. Voir Nicole.
Orestis tragœdia, 86.
Oriental (apologue), II, 260 n.; — (roman), II, 420.
Origène, II, 423.
Orose (Paul), 75; II, 271 n.
Orthographe française, 176, 257, 271, 398 n.

P

Paléocappa (Constantin), 150.
Paléologue (André), 145; — (Manuel), 102 et suiv.
Palimpsestes (manuscrits), II, 410.
Palissot, II, 322 n.
Pandare ou Pindare le Thébain, 55, 86.
Papyrus d'Herculanum, II, 405, 456; — gréco-égyptiens, II, 428, 458, 461.
Parasites, II, 20 n.
Parlement et eloquence parlementaire, II, 157.
Parménide, II, 368.
Parnasse françois (*le*) de Titon du Tillet, II, 220.
Parodies homériques, II, 239.
Pascal, II, 215, 369; — et Platon, II, 150.

Pasquier (Estienne), 239, 254, 262, 301, 307; II, 23, 33, 36, 235.
Passion du Christ (*la*), drame, 92.
Passerat (Jean), 212.
Pastorale (poésie), 371; II, 244; — dans A. Chénier, II, 341.
Patois français, 177, 231, 288.
Patru, II, 161.
Paul Orose. Voyez Orose.
Pauw (Corneille de), II, 275, 276, 282 n.
Pavillon, traducteur, 276.
Pays-Bas (écoles des) au moyen âge, 50.
Peiresc, 33 n.; II, 67, 68.
Pelletier du Mans, 369 n., 381, 396.
Pellisson, hellénisté, II, 70, 77 n., 128.
Pères de l'Église (les), II, 211 n.
Périphrase (la) recommandée, II, 251 n.
Périgourdin (dialecte), 288.
Périon, étymologiste, 110.
Perrault (Charles), II, 116.
Perrot d'Ablancourt, II, 145.
Pétrarque, 141.
Pétrone (patrie de), 32 n.
Philelphe, 141 n.
Philolème, II, 405, 456.
Philopappus, dialogue attribué à H. Estienne, 453.
Philosophes (*les*) de Palissot, II, 322 n.
Philosophumena d'Origène (?), II, 423, 456.
Philostrate, II, 289, 423.
Photius, le patriarche, 90, 97.
Phrantzès (G.), 435.
Pibrac (Du Faur de), 383.
Pierre Lombard, 53.
Pindare en France, 349, 355, 367; II, 45, 225, 228, 305, 350.
Pindariser, 177 n., 355.
Pindarisme de Ronsard, 347.
Plaideurs (*les*) de Racine, II, 15, 43, 319.
Planude, 100; II, 259.
Platon, 314, 333, 464; II, 210, 211, 277, 301, 470.
Plaute et Térence, II, 10, 16, 17.
Pline l'Ancien, II, 253.
Pline le Jeune, 64, 85.
Plutarque, 377 n.; II, 162, 185, 202 n., 318 n.; — (ouvrage inédit de), II, 427.
Plutus (*le*) d'Aristophane, 303.
Poètes et rimeurs, 318 n., 349, 357.
Poétique d'Aristote, au moyen âge, 58; — traduite en français, II, 77 n. Cf. 100 n., 219, etc.
Poétique de Ronsard, 233 (date de ce livre), 400 n.
Poétiques françaises, 325, 326; II, 101.
Poitevin, étymologiste, 121.
Politique (vers), 94.
Pollux (Julius), 147; II, 418.
Pompignan (Le Franc de), 454.
Pomponius Bassulus, imitateur de Ménandre, 85.
Port-Royal et ses livres d'enseignement, II, 69; — et Racine, II, 201.
Portraits d'Aristote, 61; II, 215.
Pothin (Saint), 37.
Portius (Simon), II, 49.
Pourchot (Edm.), II, 313 n.
Prédicateurs français, II, 22, 23.
Priscien, 51, 52.
Privilége d'impression cédé par une Académie, II, 289 n.
Proclus, le philosophe, II, 418, 457.
Programmes (divers) d'études grecques, II, 45, 52, 54, 59, 294.
Progymnasmata, II, 53, 253 n.
Prométhée (*le*) d'Eschyle, 303, 313, 317.
Prononciation du grec, 151, 451; II, 336.
Propos rustiques de Du Fail, 386.
Propres (noms) d'origine grecque, 126 n.
Provençal (éléments grecs du), 121.
Provençale (poétique), 317 n.
Providence (l'idée et le mot), 74 n.
Psellus (Michel), 54-98.
Purgation des passions selon Aristote, II, 214.
Pythéas de Marseille, 27.

Q

Querelle des anciens et des modernes, II, 115, 278 n.
Querolus comœdia, 86.

Question et torture, II, 160 n.
Questions proposées par les Académies, II, 274, 445.
Quicherat (L.), 298.
Quimper (collége de), II, 65.
Quinte-Curce, II, 168.
Quintilien, II, 364.

R

Rabelais, 173, 178 n.,
Racan, II, 247.
Racine, II, 169; — et Aristophane, II, 319.
Racines grecques (*Jardin des*), 113 n.; II, 364, 455.
Ramsay, II, 270, 297.
Ramus (P.), 292, 306, 334; II, 24, 25 n.
Rancé. Voir Bouthillier.
Rapin (le P. René), II, 101, 109.
Réformateurs (les) jugés par un Grec, 149.
Réforme du théâtre, II, 205, 212, 213.
Régnier (Ad.), étymologiste, 119; II, 453.
Remontrances, II, 36, 157.
Répression de la licence du théâtre, 306.
Reuchlin et la prononciation du grec, 453.
Réfugiés protestants, II, 92.
République (*la*) de Platon, II, 210.
Révolution française, 17; II, 387.
Rhapsodes (les) et Ronsard, 402.
Rhétoriques (premières) françaises, 326 n.
Riccoboni (Louis), II, 197, 219.
Rime (origines de la), 182, 291. Cf. 455.
Rimeurs et *poètes*, 318 n., 349, 357.
Rivet (dom), apprécié, 25.
Rolland (le président), II, 264.
Rolliard, traducteur latin de Pibrac, 385.
Rollin, 454; II, 33, 57, 224, 266.
Romains (les) intermédiaires entre les Grecs et nous, 5, 65, 321.
Romaïques (grec et littérature), 94, 115; II, 49, 50, 310 n., 449.
Roman, II, 97; — et épopée, 398.
Roman de la Rose, 181.
Romanciers grecs, 342, 361; II, 183.
Romane (littérature), 181, 233, 245, 425.
Romantique (drame), II, 195 n.
Ronsard, 231 et suiv., 299, 301, 332, 350, 369, 399; II, 1.
Roquefort (de), étymologiste, 118.
Rousseau (J. B.), II, 227, 235.
Rousseau (J.-J.), II, 207, 277, 374.

S

Saint-Amand, II, 189, 190, 252.
Saint-Évremond, II, 82, 118, 217.
Saint-Hyacinthe, II, 73.
Sainte-Barbe (École de), 159.
Sainte-Beuve, 364; II, 483, etc.
Salat (Pierre), 194, 265, 284.
Sallengre, II, 72.
Salvien, 72.
Sanxon, traducteur d'Homère, 190, 274.
Santeuil (ou Santeul), 355; II, 224, 231, 250.
Sappho, II, 185.
Satire chez les Romains, 67; — chez A. Chénier, II, 351; — dans l'érudition, 215.
Satire et *drame satyrique*, 373.
Saturnin (le vers), 66.
Satyrique (drame), 321, 322, 343, 373; II, 3.
Saumaise (Claude), 227.
Scaliger (J.-C.), 398; — (Joseph), 222.
Scheler, étymologiste, 122.
Schisme grec, 90, 104, 105.
Schlegel (G. de), 344.
Scholastique (le) chez les Byzantins, 89.
Scholiastes d'Aristophane, 342; — de Pindare, 351; — d'Homère, 30 n.; II, 400.
Sciences (les) et les belles-lettres, II, 287 n.; — et le christianisme, 81.
Scientifiques (termes) tirés du grec, 127; II, 241, 242.
Scot Érigène, 51.
Scudéry (Georges de), II, 173, 189, 204.
Scudéry (Mlle de), II, 160, 185.
Scymnus de Chio, II, 364.

Sénèque le Philosophe, II, 364; — rapproché de Philodème et de Plutarque, II, 405.
Sentences morales sur des stèles, II, 232, 233.
Sévigné (Mme de), II, 107, 147 n.
Sextus Empiricus, 60.
Seyssel (Claude de), 193.
Sibilet (Thomas), 257 n., 260, 285, 295, 305, 318, 327, 379, 396.
Sibyllins (vers), 73; II, 465.
Sidoine Apollinaire, 76 et suiv.
Silènes et satyres, 375.
Stoion (Richard), II, 55, 92, 122.
Sinaïticus (*Codex Bibliorum*), II, 425.
Sophocle (traductions de), 185.
Sorel, II, 173 n.
Spon (Jacob), 178, 179 n.
Staël (Mme de), 16; II, 100, 404.
Sténographie, II, 178.
Strabon, 28, 30.
Strophes et antistrophes, 353, 370.
Stuart Mill, II, 123 n.
Style épigraphique, II, 230; — mythologique, 384, 389; II, 249, 378.
Suidas, expliqué par Ménage, II, 106 n.
Supin (le) et l'infinitif, 132.
Sylburg, 204, n.
Symboliser, symbolisation, 240, 253.
Syncopiser, 254.
Synonymes, 254.
Syntaxe de Ronsard, 370 n.
Syntipas (*le*), roman, II, 421.
Syriens, traducteurs d'ouvrages grecs, 57; II, 426, 459.

T

Taisand (Pierre), II, 56.
Talon (Omer), II, 23.
Tasso et Ronsard, 402; II, 106, 107.
Techniques (vers), II, 433.
Télémaque (*le*), II, 149, 190, 297.
Temple du Goût (*le*) de Voltaire, II, 221.
Térence en France, II, 105.
Tertullien, II, 211.
Théâtre attique, II, 306; — français, 306, 312, 329; II, 2, 203; — grec et romain, 344.
Théâtre (le) et l'école, II, 213.
Théocrite et Ronsard, 358 n.; — et Virgile, 376; II, 316.
Théodosien (Code), 39, 41.
Théognis, 276.
Théophile Viaud, 238 n.
Théophraste et La Bruyère, 7; II, 152, 408.
Thémistius, 437.
Thesaurus linguæ græcæ, 208; II, 450, 451.
Thévenot, II, 67.
Thierry (Augustin), II, 174, 180.
Thomas, étymologiste, 121.
Thomas (saint) d'Aquin, II, 26.
Tillemont (Lenain de), II, 94.
Timon le Sillographe, II, 236 n., 239.
Tischendorf (C.), II, 424.
Tissard, 154.
Titon du Tillet, II, 220.
Titres grecs d'ouvrages français, II 240.
Tory (Geoffroy), 197 n.
Tourreil (Jacques de), II, 160.
Traducteurs. Voyez Arabes, Arméniens, Français, Romains, Syriens.
Traduction (art de la), II, 121.
Tragédie (la) définie, 338; — française, II, 198; — grecque en France, II, 194; — latine dans les colléges, II, 4, 204, 210.
Transcription des mots grecs en latin 460.
Trèves et ses écoles, 39, 41, 45.
Troyennes (fables) au moyen âge, 250, 394.
Turgot, étymologiste, 115.
Turnèbe (Odet de), II, 11.
Typographie royale, 165.
Tyrannicide exalté en France, II, 387.
Tzetzès, 99; II, 420 n.

U

Unité monarchique de la France, regrettée par Ronsard, 400 n.
Unités (les trois) du drame, II, 103, 111.
Université de Paris, 42; II, 45.
Uraniates et *Jobistes*, II, 235.

V

Valois (Henri de), II, 67.
Valterie (de la), II, 130.
Vandalisme révolutionnaire, II, 361.
Vasquez de Lucène, II, 168
Vauquelin de la Fresnaye, 183, 241, 297, 332, 371, 373, 382, 405; II, 5.
Vénerie (termes de), 241, 287.
Vergèce (Ange), 148, 150, 165.
Vergilius et *Virgilius*, 379 n.
Vérité historique, II, 6', 45 n.
Vers blancs en français, 298.
Vers mêlés à la prose, II, 238.
Versification byzantine, 93; — latine, imitée des Grecs, 292; — française, 247, 282, 291; — de Ronsard, 370.
Vertot (l'abbé), II, 174.
Vida (*Poétique* de), 331.
Viger (Fr.), II, 54.
Villoison (d'Ansse de), 117; II, 286, 400.
Vintimille (Jacques de), traducteur, 142 n.
Virgile au moyen âge, 55-56; — poète bucolique, 376; — poète didactique, II, 371.
Virgilius et *Vergilius*, 379 n.
Visconti (E.-Q.), II, 295.
Voltaire, 198, 298, 366; II, 83, 177, 191 n., 231 n., 233, 277 n., 278 n., 356.
Voyageurs en Grèce, II, 283. Cf. 336; II, 422.
Vulgaire (*notre*), 253.

W

Winckelmann en France, II, 283.
Wolf (F.-A.), II, 193, 323.
Wood (R.), 455 n.; II, 284.

X

Xénophane, II, 374, 379.
Xénophon, 257; II, 407.

FIN DE L'INDEX.

14 TT 1869

TABLE.

Page

Dix-huitième leçon. — La comédie en France avant et pendant la renaissance de l'Hellénisme..... 1

Dix-neuvième leçon. — L'éloquence française au seizième siècle; ce qu'elle doit aux exemples des orateurs grecs et aux préceptes des rhéteurs grecs..... 20

Vingtième leçon. — Des études grecques en France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1re partie). 44

Vingt-et-unième leçon. — Des études grecques en France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (2e partie). 71

Vingt-deuxième leçon. — La critique appliquée aux chefs-d'œuvre grecs au dix-septième et au dix-huitième siècles..... 94

Vingt-troisième leçon. — Les traductions d'auteurs grecs au dix-septième siècle..... 121

Vingt quatrième leçon. — La littérature grecque chez nos prosateurs classiques..... 147

Vingt-cinquième leçon. — L'Épopée française et l'épopée grecque et latine. — Le théâtre et sa moralité..... 181

Vingt-sixième leçon. — L'Hellénisme dans les genres secondaires de la poésie française..... 22

Vingt-septième leçon. — La tradition classique dans la pastorale et dans l'apologue..... 243

Page

VINGT-HUITIÈME LEÇON. — Influences diverses de l'Hellénisme sur l'esprit français au dix-huitième siècle.... 261

VINGT-NEUVIÈME LEÇON. — Barthélemy et son *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*..... 294

TRENTIÈME LEÇON — La critique en matière de littérature grecque à la fin du dix-huitième siècle..... 311

TRENTE-ET-UNIÈME LEÇON. — André Chénier (1re partie) : Aperçu général..... 331

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON. — André Chénier (2e partie) : L'*Hermès* et la poésie didactique en général..... 358

CONCLUSION GÉNÉRALE..... 386

APPENDICES.

PREMIER APPENDICE. — D'une renaissance nouvelle des études grecques et latines au dix-neuvième siècle.... 397

DEUXIÈME APPENDICE. — De l'état des études de langue et de littérature grecques en France, dans les trente dernières années..... 441

INDEX..... 485

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

5691120

A CIOLLI
CARTOLA
Via del Proco
FIRENZE

Digitized by Google